



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

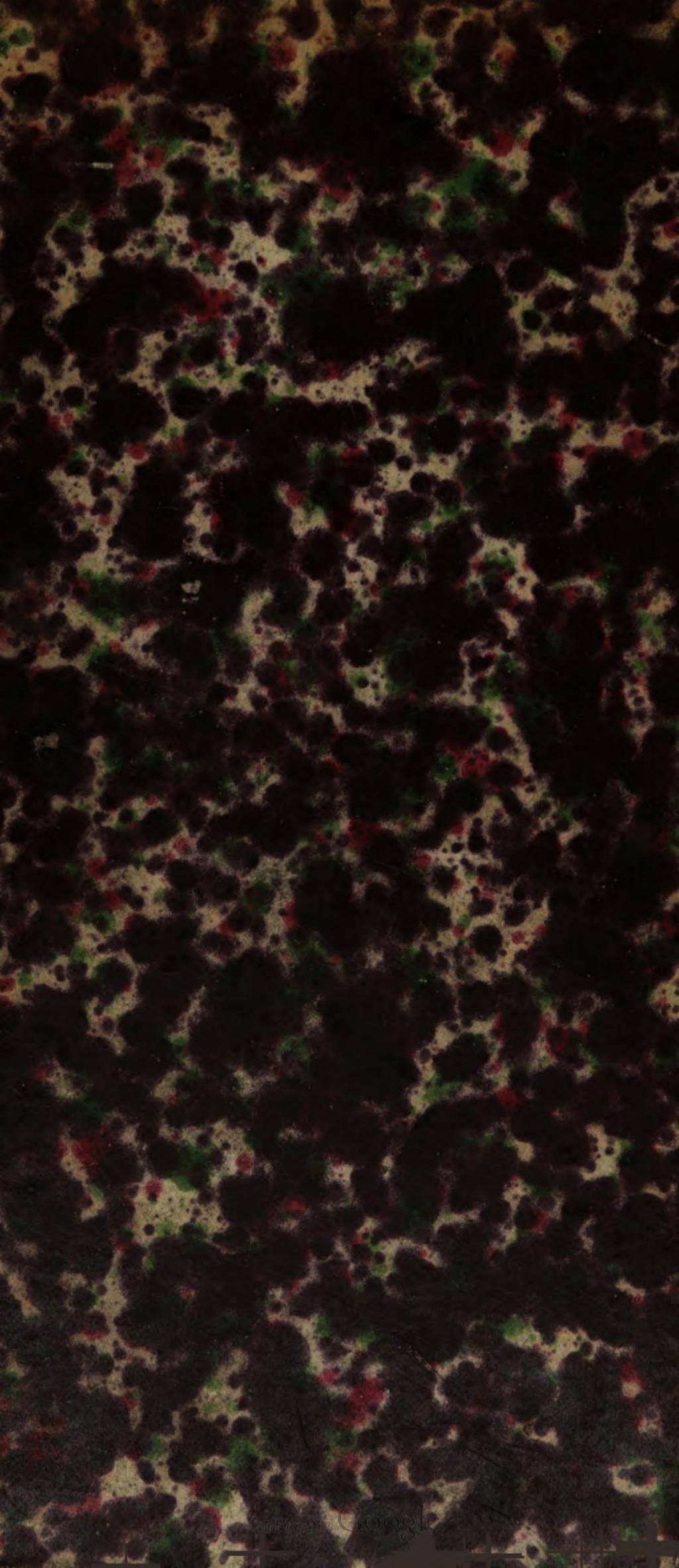
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

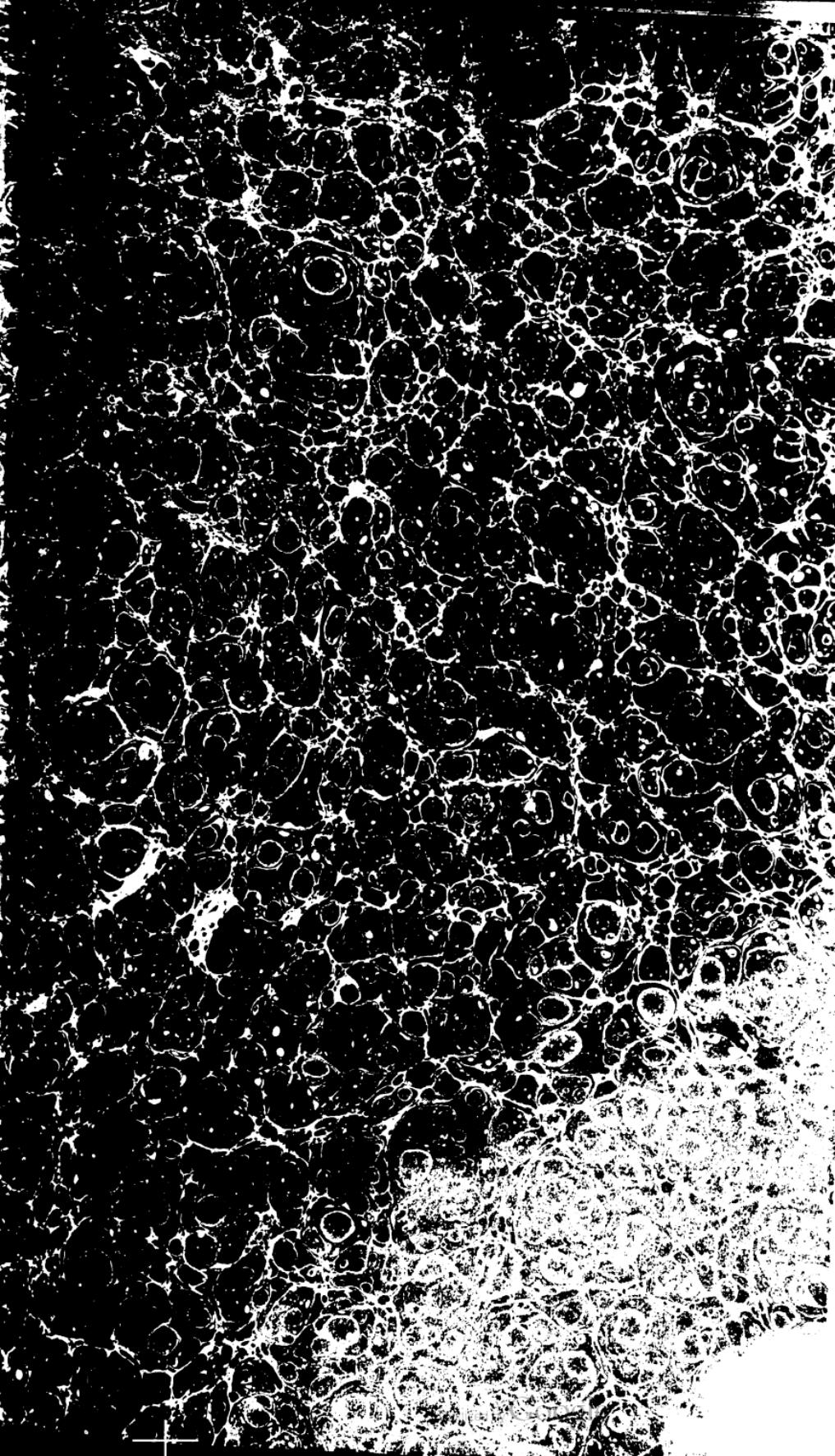
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





Digitized by G





Hut 800

ANECDOTES

D U

MINISTERE

D U MARQUIS

DE POMBAL.

1750

ANECDOTES
DU MINISTÈRE
DE
SÉBASTIEN-JOSEPH
CARVALHO,
COMTE D'OYERAS, MARQUIS
DE POMBAL,

*Sous le Règne de JOSEPH I, Roi de
Portugal.*

NOUVELLE ÉDITION

*Revue & vérifiée sur les Décrets émanés du Trône, sur
d'autres Pièces justificatives & sur le témoignage des
Auteurs impartiaux.*

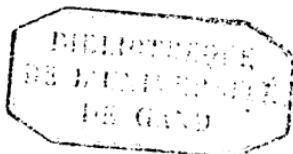
Quo magis socordiam eorum irridere libet, qui præsentis potentia
credunt extingui posse etiam sequentis ævi memoriam.

TACITUS. Annal. L. 4. n. 35.



*A VARSOVIE,
Chez JANOSROVICKI, Imprimeur-Libraire.*

M. DCC. LXXXIV.





AVERTISSEMENT.

LA première édition des *Anecdotes du Ministere de Sébastien-Joseph Carvalho, Comte d'Oyeras, Marquis de Pombal*, a été épuisée avec une rapidité étonnante. L'Editeur se préparoit à en donner une seconde édition retouchée avec soin, lorsqu'on a vu paroître les *Mémoires du Marquis de Pombal* en IV vol. in - 12.

On se seroit d'abord imaginé que ces *Mémoires* plus volumineux que les *Anecdotes* en arrêteroient la réimpression : mais tout au contraire on a jugé que bien loin de leur nuire, ils en faciliteroient le débit, par la raison que ces *Mémoires* déposent hautement en faveur de leur fidélité & de leur exactitude ; puisque les Rédacteurs, sans se

a iij

vj **AVERTISSEMENT.**

connoître & par conséquent sans avoir pu se concerter, rapportent généralement les mêmes faits revêtus des mêmes circonstances, & produits par les mêmes causes.

La seule différence qui se rencontre entre les deux Ouvrages n'est que dans la manière d'exposer les faits avec plus ou moins d'étendue, à la réserve cependant de ce que les *Mémoires* ont hasardé d'après les Sentences absurdes & les Gazettes passionnées, sur la réalité de la prétendue conjuration, sur les aventures & la mort du fameux Polycarpe Azevedo, & sur les extravagances imputées au P. Malagrida. Ce qu'il y a encore de particulier dans les *Mémoires*, 1^o. est qu'on a mis à leur tête une Préface fort longue, pour refuter un Ouvrage tout récemment publié en Anglois, ensuite en Portugais, enfin en François sous le titre de *Lettres sur l'état ancien & moderne du Portugal*, & dont on trouve l'extrait dans divers

Journaux François & Italiens, particulièrement dans les *Annales Ecclésiastiques de Florence*. 2^o. C'est qu'on a joint à ces Mémoires les Pièces justificatives, qui occupent presque la moitié de l'Ouvrage. Mais l'Editeur des *Anecdotes* qui étoit pourvu de ces mêmes Pièces, a cru devoir se dispenser de donner cet appareil de conviction à des vérités notoires, puisque ces Pièces justificatives ont successivement paru dans les Feuilles publiques & dans les Mémoires du temps, qui ont circulé par toute l'Europe. C'est ce qui l'a déterminé à les supprimer, & à compenser cette omission par des récits plus suivis & mieux circonstanciés, dans la persuasion que le Lecteur raisonnable ne se soucieroit guere de voir l'Ouvrage chargé de ces Pièces mal conçues & dégoûtantes, pour vérifier l'atrocité d'un Ministère, dont le seul souvenir glace d'effroi. L'Editeur est cependant charmé que ces Pièces aient été recueillies dans un corps d'Ouvrage, afin de pouvoir

a iv.

viii AVERTISSEMENT.

renvoyer le Lecteur difficultueux, qui voudroit se roidir contre l'évidence des faits.

Pour rendre cette nouvelle édition encore plus intéressante, & ne laisser rien à defirer à la curiosité du Lecteur, il a eu soin de rapporter dans des notes, certaines particularités qui se trouvent éparples dans les *Mémoires* & qui manquoient dans les *Anecdotes*; mais il s'est fait une loi de désigner l'Ouvrage d'où il les a tirées, & même d'avertir des moindres variantes de dates, de faits & de noms qui se rencontrent, quoiqu'en très-petit nombre, dans les deux Ouvrages. Par ce moyen, les *Mémoires* se trouvent équivalement renfondus dans les *Anecdotes*, & ces *Anecdotes* au ron t l'avantage de renfermer dans un moindre volume beaucoup plus de faits & de détails qu'il n'y en a dans les 4 tomes des *Mémoires*.

Si l'on s'avisoit de reprocher à l'Auteur des *Anecdotes* qu'il a suivi trop

scrupuleusement Carvalho dans ce qui concerne l'affaire des Jésuites, il répondra tout uniment que cette affaire ayant été un des principaux événemens, qui ont signalé la tyrannie de son Ministere, & pour ainsi dire, le seul auquel tous les autres se sont rapportés, il étoit conséquent de lui donner une certaine étendue, & cette étendue, vu la multiplicité des faits & leur monstruosité, paroîtra à tout Lecteur judicieux resserrée dans des bornes beaucoup plus étroites que la matière ne devoit le comporter.

On pourroit faire à cet Auteur un reproche mieux fondé, celui d'avoir passé sous silence une infinité de traits de vertus, de zèle, de patience & de courage héroïques, que ces Religieux firent éclater pendant l'horrible tempête, qui les assaillit, & de n'avoir point rapporté plusieurs événemens extraordinaires & miraculeux qui parurent dans ces temps affreux, & qui pour-

AVERTISSEMENT.

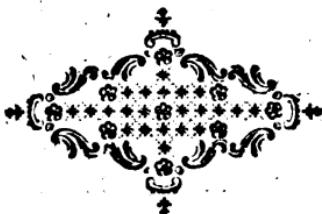
roient servir à l'édification des ames vraiment chrétiennes. Mais, sans avoir la lâcheté de mollir devant l'incrédulité dominante d'un siècle si puérilement étédule d'ailleurs, il a jugé à propos de jeter un voile respectueux sur tout ce qui tient du prodige, en laissant à la divine Providence le soin de manifester un jour ses œuvres avec un éclat, qui puisse confondre les esprits forts, & faire triompher la vérité si long-temps captive.

Attribueroit-on à l'Editeur des *Anecdotes* des sentiments de jalouse, ou un esprit de chicane, s'il reprochoit à l'Auteur des *Mémoires* d'avoir emprunté le ton des Philosophes sur le jugement qu'on doit porter de la Société éteinte? Ce Corps haï, on fait de qui; ce Corps envié, on fait pourquoi, devroit être selon lui abandonné à ses malheurs. Ce n'est qu'à regret, dit-il, que nous cédons à la nécessité d'occuper nos Lecteurs de cette Société. Ne diroit-

on pas qu'il a honte de venger les droits toujours précieux de la vérité, & de justifier aux yeux d'un Public équitable ces infortunées victimes du plus odieux despotisme? Et qui s'imagineroit, après cela, qu'il dût embrasser avec chaleur la défense de cette même Société contre les indignes partisans de la tyrannie de Carvalho? C'est sans doute en lui une ruse de guerre, pour se faire lire; mais convient-il de s'attacher des Lecteurs par des contradictions sensibles; de chercher à contenter le goût des personnes assez foibles pour croire le pour & le contre, & trop peu réfléchies pour rien approfondir; d'employer le langage des Philosophes, & ensuite de revenir au flen pour former un choc de louanges & de blâme, d'applaudissemens & de sarcasmes? Il faut qu'un Auteur soit constamment vrai, & il ne fauroit l'être s'il paroît chanceler dans ses attaques contre les préjugés dominans, & contre les efforts d'une secte, que l'ignorance admire, que le libé-

xij AVERTEISSEMENT.

tinage protège , & que l'autorité bien dirigée pourroit par quelques coups de vigueur faire rentrer dans le néant. On ne peut donc s'empêcher de blâmer la dissimulation affectée & les ménagemens timides de l'Auteur des *Mémoires*. C'est trop que de s'être laissé subjuguer un moment par l'influence philosophique de nos jours. Le respect dû à la vérité & les droits imprescriptibles de l'innocence opprimée , devoient se montrer par-tout à découvert & fronder hardiment toute ligue de secte & de parti.





SOMMAIRES.

SOMMAIRE DU LIVRE I.

1. *DESSEIN de l'Ovrage.* Pag. 1. II. *Mort de Jean V. — Joseph I lui succede.* 3. III. *Promotion de Carvalho.* ibid. IV. *Il prend tout l'ascendant.* 4. V. *Projet du mariage de la Princesse du Bresil avec D. Pedre.* 5. VI. *Artifices de Carvalho pour empêcher ce mariage.* ibid. VII. *Insances de la Reine - Mere.* 6. VIII. *Sa mort.* 8. IX. *Invention de Carvalho.* ibid. X. *Les prisons qu'il fait construire.* 9. XI. *Ombrages & inquiétudes du Roi.* 10. XII. *Ruses de Carvalho.* ibid. XIII. *Il rend les Jésuites suspects.* 11. XIV. *Disposition du Roi à leur égard.* 12. XV. *Effets des libelles que Carvalho met sous les yeux du Roi.* 13. XVI. *Monopole du Maragnon.* ibid. XVII. *Calomnies contre les Jésuites à ce sujet.* 14. XVIII. *Exil du P. Ballister & du P. Fonseca.* ibid. XIX. *Requête du corps des Marchands.* 15. XX. *Disgrace de Mendonga & autres.* ibid. XXL *Tremblemens & incendie de Lisbonne.* 16. XXII. *Travaux des Jésuites.* ibid. XXIII. *Conduise du Pere Malagrida.* 17. XXIV. *Martin Velhe accuse Carvalho.* 18. XXV. *Les Capucins se joignent à Martin Velhe.* ibid. XXVI. *Carvalho entreprend de perdre ses délateurs.* 19. XXVII. *Par quel artifice il s'infirme encore plus avant dans*

la confiance du Roi. ibid. XXVIII. *Les premiers Jésuites bannis du Maragnon arrivent à Lisbonne.* 20. XXIX. *Mendoza frere du Ministre & Bulhoëns persécutent les Jésuites du Maragnon.* 21. XXX. *Prétexte du bannissement du P. Antoine, du P. Roch Hunderffund & du P. Crucius.* ibid. XXXI. *Le P. Hunderffund regagne l'Allemagne.* 24. XXXII. *Carvalho ne veut pas que le tremblement soit regardé comme un châtiment du ciel.* 25. XXXIII. *Le P. Malagrida prouve le contraire.* ibid. XXXIV. *Carvalho le fait reléguer à Setubal.* ibid. XXXV. *Le projet de ce Pere pour une maison de retraite irrite Carvalho.* 26. XXXVI. *Negresse aux gages du Ministre.* 27. XXXVII. *Les PP. Antoine & Ribeira chassés du Maragnon.* 28. XXXVIII. *Nouveau motif de la haine de Carvalho contre les Jésuites.* ibid. XXXIX. *Il aigrit l'esprit du Roi contre eux.* 29. XL. *Arrivée de Henriquez Provincial.* ibid. XLI. *Carvalho prévient Henriquez & fait porter deux Edits contre les Jésuites du Maragnon.* 30. XLII. *Jésuites exilés de la Cour,* ibid. XLIII. *Maximes de Carvalho.* 33. XLIV. *Conduite des Communautés Religieuses, des Grands & du Peuple à l'égard des Jésuites.* ibid. XLV. *Sentiment des Infantes.* 34. XLVI. *Conduite des Jésuites.* ibid. XLVII. *L'oncle du Roi montre l'estime qu'il fait de ces Peres.* 35. XLVIII. *Libelle scandaleux.* 36. XLIX. *Guerre prétendue du Paraguay.* ibid. L. *Histoire fabuleuse de la guerre du Maragnon.* 38. LI. *Gomez s'Imagine qu'il y a des mines d'or dans sept Réductions Espagnoles.* — *Echanges proposées pour s'en emparer.* 40. LII. *Ordre donné au P. Général des Jésuites.*

fuies à ce sujet. 42. LIII. *Les Jésuites du Paraguay reconnoissent l'inconvénient de pareils ordres.* ibid. LIV. *Changement de Provincial & pourquoi.* 43. LV. *Le P. Neydorff est chargé de faire effectuer la transmigration.* 45. LVI. *Tentatives des Réductions.* 46. LVII. *Le P. Barreda écrit au Roi.* 47. LVIII. *Lettre du Roi au P. Barreda.* 48. LIX. *Ordres du Marquis de Valdelyrios au P. Barreda.* 49. LX. *Sujet de l'arrivée du P. Altamirano au Paraguay.* ibid. LXI. *Valdelyrios assemble un Conseil.* 50. LXII. *Représentations que lui fait le Provincial.* 51. LXIII. *Réponse étonnante de Valdelyrios.* ibid. LXIV. *Ordre de la Cour d'Espagne de ne pas brusquer l'évacuation.* 52. LXV. *Situation du P. Altamirano.* ibid. LXVI. *Départ de la Réduction de St. Michel.* 53. LXVII. *Ils reviennent à leur Réduction, & massacrent le domestique d'un Missionnaire.* ibid. LXVIII. *Nouveau départ sans succès.* 54. LXIX. *Ordres de Valdelyrios & de Gomez au P. Altamirano.* 56. LXX. *Tentative singulière.* LXXI. *Les Indiens se défont d'Altamirano & conspirent contre lui.* ibid. LXXII. *Méchanceté des députés pour fortifier les soupçons de ces peuples.* 58. LXXIII. *La guerre est déclarée aux Indiens.* 59. LXXIV. *Ordres étonnans donnés aux Missionnaires.* 61. LXXV. *Effets que ces ordres produisirent.* 63. LXXVI. *Nouveaux ordres de Valdelyrios.* 66. LXXVII. *Imputations de Calvalho.* 67. LXXVIII. *Députés pour les limites.* 68. LXXIX. *Fort des Portugais placé au-delà des limites.* 69. LXXX. *Traison & cruauté.* 70. LXXXI. *Fausses dépositions.* 71. LXXXII.

xx) SOMMARES.

Progrès des Indiens contre les Portugais. 72. LXXXIII. *Gomez & Valdelyrios interceptent les lettres du Gouverneur & des Jésuites.* 73. LXXXIV. *Suite de la guerre.* 74. LXXXV. *Les Indiens sont défaites.* ibid. LXXXVI. *Quinze mille Indiens se retirent dans les bois.* 76. LXXXVII. *Pillage, meurtres, & autres horreurs.* 77. LXXXVIII. *Gomez en possession des Réductions y cherche vainement des mines.* 78. LXXXIX. *Missionnaires occupés à rallier leurs Indiens.* ibid. XC. *Ils prient D. Andonaeguiez de faire informer.* ibid. XCI. *Dépositions des Caciques devant Notaire.* 79. XCII. *Mauvaise foi de Vianna.* ibid. XCIII. *Elle est découverte par D. Zevalos.* 80. XCIV. *Dépositions publiques devant D. Zevalos.* 82. XCV. *Anecdote au sujet de ces dépositions.* 83. XCVL. *Mort de Ferdinand VI.* 84. XCVII. *Gomez sollicite les Jésuites de faire casser le traité des limites.* 85. XCVIII. *Charles III rompe ce traité funeste.* ibid. XCIX. *Libelle de Calvalho brûlé à Madrid.* 86. C. *Histoire du Maragnon.* ibid. CI. *Ses révoltes.* 87. CII. *Erection récente & ridicule de villages en villes.* ibid. CIII. *Les Jésuites sollicitent une Bulle & des Edits contre les Portugais oppresseurs des Indiens.* 88. CIV. *Ils sont chassés du Maragnon. — On les rétablit.* ibid. CV. *Ils sont chassés de nouveau ; — ensuite rétablis & les séditieux punis de mort.* 89. CVI. *Nouvelles plaintes portées contre eux.* 90. CVII. *Faussetés du libelle de Carvalho.* 92. CVIII. *Le P. David Fay passe pour un criminel de lèse-Majesté, pour un traité fait avec les Amanajoz.* 94. CIX. *Impostures de Carvalho touchant la révolte*

révolte des Portugais & des Indiens. 96. CX.
Mendoza est l'unique auteur. 97.

SOMMAIRE DU LIVRE II.

- I. *Le Provincial du Portugal défend aux Jésuites d'écrire & de parler contre le libelle.* 99. —
- Le P. Général étend cette défense à toutes les Provinces.
- II. *Carvalho fait traduire & distribuer son libelle dans toutes les Cours.* 100.
- III. *L'histoire du Paraguay parle à propos pour détruire l'imposture.* 101.
- IV. *Défense de rien divulguer du Maragnon.* ibid.
- V. *Carvalho accuse faussement les Jésuites de Portugal d'avoir alarmé le peuple.* 103.
- VI. *Tableau de Lisbonne.* 106.
- VII. *Nouveau grief contre les Jésuites.* 107.
- VIII. *Emette de Porto.* 109.
- IX. *Informations contre les Jésuites.* 112.
- X. *Vaines imputations.* 113.
- XI. *Carvalho vouloit faire épouser la Princesse du Bresil au Duc de Cumberland.* 114.
- XII. *Mort du Général des Jésuites.* 115.
- XIII. *Conférence de Henriquez avec Carvalho.* 117.
- XIV. *Exil du P. Fonseca & du P. Ferreira.* 118.
- XV. *Cruauté de Carvalho envers sa propre mère.* ibid.
- XVI. *Congrégation Provinciale, à quel sujet.* 120.
- XVII. *Jésuites du Maragnon.* ibid. — *Missions du Maragnon ôtées aux Jésuites.*
- XVIII. *Défense aux Religieux d'Europe de partir pour les Missions d'Asie.* 122.
- XIX. *Bruits qui se répandent de la réforme des Jésuites.* 123.
- XX. *Saldahna est établi Visiteur & Réformateur des Jésuites.* 124. —

Il envoie Barberin leur notifier le Bref. XXI. Ce que le Cardinal Saldahna dit aux Jésuites. 125.
XXII. Magallanez adjoint au Cardinal Viseur. 127. XXIII. *Le Bref est publié & répandu avec des altérations. ibid.* XXIV. *Instructions du Pape au Cardinal Saldahna pour la réforme. 128.*
XXV. Mort de Benoît XIV. XXVI. *Le Cardinal Saldahna s'installe chez les Jésuites comme Réformateur. 130.* XXVII. *La mort du Pape forme un embarras pour le Cardinal Réformateur. ibid.*
XXVIII. Instructions du Ministre aux Séneateurs. 131. XXIX. *Mandement du Cardinal envoyé aux Jésuites. ibid.* — *Il les y déclare convaincus de faire le commerce. — En quoi consistoit ce prétendu commerce. XXX. Henriquez va trouver le Cardinal. 133.* XXXI. *Le Patriarche publie un Mandement peu favorable aux Jésuites. 135.*
XXXII. Comment le Ministre obtint ce Mandement. 136. — *Protestations du Patriarche à la mort. — Suites de ce Mandement. XXXIII. Les libelles se multiplient. 138.* XXXIV. *Exil du P. Antoine Torres. ibid.* — *Raisons de cet exil. — XXXV. Le Nonce ouvre les yeux. 139.* — *Carvalho s'en offense. — XXXVI. Deux Peres arrivent du Brésil. 140.* — *Ils sont enfermés. XXXVII. Le Cardinal Saldahna est fait Patriarche. 141.*
XXXVIII. Election de Clément XIII. ibid. XXXIX. *Les PP. Cajetan & Suarez appellés devant le Cardinal. 142.* XL. *Le Cardinal va pour la seconde fois à la maison Professe. 144.*
XLI. Plaintes contre le Pere Camera. ibid. XLII. *Il va trouver le Cardinal. 145.* XLIII. *Conduite scandaleuse de l'Evêque de Miranda. 146.* XLIV.

Le P. Laurent Ricci élu Général de la Compagnie. 147. — Il présente un mémoire au Pape. — On en imprime un autre à Rome par ordre de Carvalho. XLV. Lettre du Cardinal Torregiani au Nonce de Portugal. ibid.

SOMMAIRE DU LIVRE III.

I. *Situacion des Jésuites. 149. II. Mort de la Reine d'Espagne & retraite du Roi. 150. III. Différens bruits au sujet de sa maladie & de son assassinat. ibid. IV. Solitude du Roi. 151. V. Variation sur le lieu de l'assassinat. 152. VI. L'administration du Royaume confiée à la Reine. ibid. VII. Soupçons par rapport au cadavre d'une femme. 154. — Conduite des Tavora. VIII. Défense au Provincial de changer les Jésuites de Lisbonne. 155. — Le P. Malagrida appellé à Lisbonne. IX. Prières publiques pour la santé du Roi. ibid. — Edit du Roi. X. La famille des Tavora est arrêtée. 156. — Et le Duc d'Aveiro. XI. Traitemment indigne que l'on fait effuyer aux Dames qui furent arrêtées. 159. XII. Maisons des Jésuites de Lisbonne investies. 160. XIII. Défense de sortir de leurs maisons. ibid. XIV. Bruits pour les alarmer. 161. XV. On intercepte leurs lettres. ibid. XVI. Visite tumultueuse pour trouver des marchandises & des armes dans les maisons des Jésuites. 162. XVII. Henriquez va pour saluer le Patriarche. 164. XVIII. On renouvelle la défense de sortir. ibid. XIX. Le P. Malagrida*

b ij

conduit chez le Ministre. ibid. XX. *Les troupes défilent vers la Capitale.* 165. XXI. *Sentence contre les Nobles accusés de haute-trahison.* ibid. XXII. *Quels moyens de défense ont leur accordé.* 166. XXIII. *La Marquise de Távora est traduite du Couvent en prison.* 167. XXIV. *On conduit dix Jésuites en prison.* 168. XXV. *Sentence rendue contre les préputus criminels.* ibid. XXVI. *Lieu & appareil formidable de l'exécution.* 169. XXVII. *Trait d'une cruauté raffinée.* 174. XXVIII. *Étonnement que causa cette Sentence.* 176. XXIX. *L'avarice eut grande part aux injustices du Ministre.* 177. XXX. *Les bijoux des Dames proscrites passent à sa fille.* ibid. XXXI. *Tribunal d'Inconfidence établi. Jugement de la couronne aboli.* 178. XXXII. *Discussion de la Sentence.* ibid. XXXIII. *Faits hors de vraisemblance.* 179. XXXIV. *Nombre de contradictions.* ibid. XXXV. *Absurdités.* 180. XXXVI. *Détails superflus & ridicules.* 181. XXXVII. *Impostures.* 182. XXXVIII. *Trames contre D. Pedro.* ibid. — *Son Confesseur Costa mis à la question.* XXXIX. *Tours odieux que l'on donne aux exercices de la retraite.* 183. XL. *Présumptions de droit insoutenables.* ibid. XLI. *Caractère de Carvalho.* 185. XLII. *Ce que l'on pensoit dans les autres Cours du préputu assassinat.* 186. XLIII. *A quoi se réduit cet assassinat.* ibid. XLIV. *Alarmes des Jésuites.* 188. XLV. *Bruits au sujet des PP. Malagrida, Mattos & Alexandre.* 189. XLVI. *Portrait de ces Peres.* ibid. XLVII. *On fait le P. Henriquez Provincial & d'autres Peres.* 193. XLVIII. *Faux bruits de la fuite des Jésuites.* 195. XLIX. *Le P. Etienne Lopez traîné*

en prison *ibid.* — *Avec le P. Oliveira.* — **XL.** *Manu-
vention de la discipline régulière au milieu des
vexations.* 197. **L1.** *Témoignage de Saldahna &
de Magallanez au sujet du prétendu commerce
des Jésuites.* *ibid.* **LII.** *L'Evêque d'Angra ar-
rive à Lisbonne avec le P. Louis-Joseph.* 198. **LIII.** *Edict du Roi sous le nom de Carta-Regia.*
ibid. **LIV.** *A quel dessein on le fit paroître* 199. **LV.** *Impputation contre les Jésuites des Provinces.*
200. **LVI.** *Examen de la Lettre Royale.* *ibid.* **LVII.** *Le jugement des Jésuites fondé sur un
droit d'économie.* 201. **LVIII.** *Exil des Jésuites
projeté avant la conjuration.* *ibid.* **LIX.** *Lettre
du Roi aux Evêques.* 202. **LX.** *Les Evêques
plient.* 203. **LXI.** *Dévolement de l'Evêque de
Leiria aux ordres du Ministre qui l'en récom-
pense.* *ibid.* **LXII.** *On envoie aux Evêques un
recueil de propositions erronées attribuées aux Jé-
suites.* 204. **LXIII.** *Protection accordée à l'Im-
primeur Pagliarini en dépit du Souverain-Pontife.*
205. **LXIV.** *Lettre d'un grand nombre d'Evêques
en faveur des Jésuites.* 206. **LXV.** *Carvalho
change les Inquisiteurs.* *ibid.* **LXVI.** *Mandement
du Grand-Inquisiteur D. Joseph.* 207. **LXVII.**
Carvalho en est offensé. *ibid.* **LXVIII.** *Il le fait
saisir avec son frère D. Antoine.* *ibid.* **LXIX.**
Il lui substitue son frère Paul contre les Canons.
ibid. **LXX.** *Saisie générale des Collèges des Provin-
ces.* 208. **LXXI.** *Garde continuelle.* 209. **LXXII.**
Descense du Noviciat. 211. **LXXIII.** *Saisie de
différens Collèges.* 212. **LXXIV.** *Emprisonne-
ment.* 213. **LXXV.** *Vainement se figure-t-on
avoir découvert un trésor.* 214. **LXXVI.** *Feinte*

imposante pour faire croire le commerce des Jésuites. *ibid.* LXVII. *Sentinelles dans l'Eglise.* 214. LXXXVIII. *Charités du Prince Emmanuel.* 215. LXXXIX. *On empêche de porter de l'eau à ces Pères.* *ibid.* LXXX. *Charités des Citoyens.* *ibid.* LXXXI. *Dureté de Magallanez & ses aveux.* *ibid.* LXXXII. *Bienveillance du Sénateur Moura.* 216. LXXXIII. *Scandale dans l'Eglise.* *ibid.* LXXXIV. *Vaines recherches pour trouver un trésor.* *ibid.* LXXXV. *Saisie du Noviciat.* 217. LXXXVI. *Orage le jour de la consécration du nouveau Patriarche.* *ibid.* LXXXVII. *Vente faite avec affectation pour en imposer au peuple.* 218. LXXXVIII. *Le P. Caeiro est oublié dans une Résidence.* *ibid.* LXXXIX. *Détention de ceux de Sétubal & d'Evora.* 219. XC. *Religieux diversement affectés.* 220. XCI. *Mandement de l'Evêque d'Evora.* *ibid.* XCII. *Saisie du Collège de Béja.* 223. — *Et de la Maison Professe de Villa-Vicosa.* 224. XCIII. *Saisie du Collège de Villa-Nova & de ses différentes Résidences.* 225. XCIV. *Les PP. Gomez, Sexyos & Cajetan-Joseph conduits dans les prisons.* 227. XCV. *Saisie du Collège de Coimbre.* *ibid.* XCVI. *Saisie de Porto.* 229. XCVII. *Saisie du Collège de Brague & Mandement de l'Archevêque.* 230. XCVIII. *Eloge du Colonel Pinto & d'Antoine Leitez Cam- pio.* *ibid.* XCIX. *Beau trait d'un Frere.* 231. — *Et d'un jeune Régent.* C. *Conduite de Raymond Coelho-Mello.* *ibid.* CI. *Prisons des PP. Torrès & Ferreira.* 232.

SOMMAIRE DU LIVRE IV.

- I. *Carvalho feint d'avoir consulté le Pape.* 132.
 II. *Pourquoi il traite si durement les Jésuites?* 234. III. *Il cherche à décrier les Jésuites étrangers.* ibid. IV. *Faussetés contre le P. Pepe.* ibid: V. *Carvalho est nommé Comte d'Oyeras & Grand-Maître.* Réjouissances à ce sujet. 235. VI. *Nouveaux Régens, nouveaux systèmes d'éducation & leur peu de succès.* ibid. VII. *Bref supposé.* 236. VIII. *Égards & patience admirable du Pape.* 237. IX. *Dépêches de Rome interrompées.* 238. X. *Le Nonce fait part du contenu des dépêches à d'A-Cunha.* 239. XI. *Audience promise au Nonce, à quelles conditions.* ibid. XII. *Le Nonce ne veut pas y entendre.* ibid. XIII. *Manifeste de Carvalho contre le Pape.* 240. XIV. *Le Card. Torregiani y est attaqué.* 241. XV. *Mauvaises raisons au sujet de l'Archevêque de la Baye de Tous-les-Saints.* ibid. XVI. *Complaisances du Pape.* 242. XVII. *Réponse insultante de Carvalho.* 243. XVIII. *Ouvrage schismatique de Pereira.* 244. XIX. *Sentence contre les Jésuites prétendument complices.* 245. — *Elle n'est ni publiée ni exécutée.* — XX. *Nouveau Décret du Cardinal-Patriarche.* 246. XXI. *Injustice & fausseté du contenu de ce Décret.* 247. XXII. *Arrivée de deux Missionnaires d'Afrique faits prisonniers.* ibid. XXIII. *Vaisseau de transport frété par le Ministre.* 248. XXIV. *Départ du Collège d'Elvas pour Evora.* 249. XXV. *Mauvais traitemens en route.* ibid. XXVI.

Carvalho se détermine à les envoyer dans les Etats du Pape. ibid. XXVII. *Triste aventure & désolation générale dans le transport d'Evora.* 250. XXVIII. *Embarquement & souffrances.* 251. XXIX. *Les Profes de Lisbonne sont conduits à bord du vaisseau.* ibid. XXX. *Enlèvement de six Pères.* 252. XXXI. *Situation de ceux que l'on avoit embarqués.* 253. XXXII. *Un vaisseau d escorte les suit.* 254. XXXIII. *Charité du Capitaine Brioto.* 255. XXXIV. *Crainc des Corsaires.* ibid. XXXV. *Le Capitaine se rend à la nécessité & mouille à Alicante.* 256. XXXVI. *Réception charitable des habitans.* ibid. XXXVII. *Discretiōn des exilés.* 257. XXXVIII. *On leve l'ancre.* ibid. — *Tempête,* XXXIX. *Ils arrivent au golfe de Spezzia & enfin à Civita-Venchia.* 258. XL. *Charité des habitans à leur égard.* ibid. XLI. *Ordres du Pape en faveur des exilés.* 259. XLII. *Visites des Cardinaux & du Général.* ibid. XLIII. *Nouvelle édition de la vie de Simon-Gomez, dit le Saint Cordonnier.* 260. — *On imprime cette édition au Père Malagrida.* XLIV. *Manège pour séduire les jeunes Jésuites.* 261. XLV. *Prisons d'Azeytan,* 292. — *On y conduit ceux de Santaren.* — *Et successivement ceux de Lisbonne.* XLVI. *On cherche à débaucher les jeunes Jésuites.* 264. XLVII. *Prisonniers d'Evora conduits à Azeytan.* 265. XLVIII. *Départ des Profes de Coimbre.* ibid. — *Beau trait des jeunes Jésuites.* XLIX. *Les P.P. Louis Oliveira & Antoine Joseph sortent de leurs cachots.* 267. — *Regress des habitans au départ des Jésuites.* — *On les embarque pour l'Italie.* L. *Autre embarquement.*

267. — *On mouille à Marseilles.* LI. *On relâche à Gênes.* ibid. LII. *Arrivée à Livourne.* 269. — *Incommodeités qu'ils eurent à y souffrir.* — LIII. *Ils se réfugient à Porto-Longone.* 270. LIV. *Ils relâchent à Porto-Hercule.* 271. « *Ils arrivent enfin à Civita-Veccchia.* — LV. *Édit de bannissement publié à Lisbonne.* ibid. LVI. *Défense d'entretenir aucun commerce avec les Jésuites.* 274. LVII. *Lettre du Roi au Cardinal Patriarche.* 275. LVIII. *Mandement du Cardinal Patriarche.* 276. LIX. *Les jeunes Jésuites sont invités à quitter leur état.* 278. LX. *Discipline observée par les jeunes Jésuites après le départ des Profés.* 279. LXI. *Constance de ces jeunes Jésuites.* 281. LXII. *Assauts de la part de leurs Parents & de leurs Amis.* 283. LXIII. *Joseph Carvalho écrit au Cardinal.* 284. LXIV. *Effets de cette lettre.* 285. LXV. *Nouvelles tentatives de Castro.* 286. LXVI. *Traité du jeune Moniz.* 287. LXVII. *Joie de ces jeunes gens à la nouvelle de leur prochain départ.* 287. LXVIII. *Marche pénible & prolongée à dessein.* 288. LXIX. *Précautions pour la messe un jour de Dimanche.* 289. — *Leur arrivée à Porto.* — LXX. *On évacue le Collège de Bragance.* 290. LXXI. *Circonstances du départ de Bragance.* ibid. — *Dureté des conduiteurs sur-tout à l'égard d'un mourant.* LXXII. *Ceux de Brague sont conduits à Porto.* 292. LXXIII. *Embarquement des Jésuites assemblés à Porto.* — *Leur état dans les bateaux.* ibid. LXIV. *Requête par eux présentée pour être transportés ailleurs.* 294. — *On les transporte à la Citadelle.* LXXV. *Embarquement sur une galiote.* 295. LXXVI. *Af-*

freux danger. *Ibid.* LXXVII. *Ce qu'ils y eurent à souffrir.* 296. LXXVIII. *Violence à l'égard d'un Novice.* 297. LXXIX. *On part pour Gênes.* *Ibid.* *Mors édifiante de Jean Moniz.* — LXXX. *Ils arrivent à Gênes.* & *Louis Ribera meurt en rade.* *Ibid.* LXXXI. *Appréhensions de naufrage.* 298. LXXXII. *On relâche à Livourne.* 299. LXXXIII. *On arrive à Civitta-Veccchia.* *Ibid.* LXXXIV. *Nouvelles tentatives à Evora pour détacher les jeunes Jésuites.* *Ibid.* LXXXV. *Présomption punie.* 300. LXXXVI. *On se prépare au départ.* 301. LXXXVII. *Constance d'un vieillard.* *Ibid.* LXXXVIII. *Fermeté du jeune Félix de Villabolo.* 302. LXXXIX. *On les embarque sur le Tage.* *Ibid.* XC. *Incommodez à essuyer sur le vaisseau, à quel dessein.* 303. XCI. *Danger où l'on se trouve.* 304. XCII. *On arrive à Civitta-Veccchia.* *Ibid.* XCIII. *Traitements des Collèges des îles Acores.* 305. XCIV. *Générosité de D. Lazare Em. Camera Estrella.* 306. XCV. *Jésuites étrangers confinés dans les prisons.* 307. XCVI. *Horreurs de ces prisons.* *Ibid.* XCVII. *Plusieurs y meurent.* 308. XCVIII. *Nouveau tremblement de terre à Lisbonne.* 309. XCIX. *Mandement du Patriarche pour défendre des prières publiques.* *Ibid.* C. *Ordonnance du Ministre contre ceux qui quittaient la ville.* 310. CI. *Arrivée des Jésuites de Goa & leur destination.* *Ibid.* CII. *Ils sont embarqués sur un vaisseau Danois & pris par les Algériens.* 311. CIII. *Otages conduits chez un Turc.* *Ibid.* CIV. *Le Consul Danois réclame cette prise.* 313. CV. *Le vaisseau Danois continue sa route.* 315. — *Et arrive à Civista-Veccchia.*

SOMMAIRE DU LIVRE V.

§. I. PARA ET MARAGNON.

I. *L'Evêque de Para est établi Réformateur par le Cardinal Saldahna.* 317. II. *Il commence sa réforme par interdire les Jésuites.* ibid. III. *Procession singulière.* 318. IV. *Il défend à tous les Religieux de recevoir des Novices avant le terme de dix ans.* ibid. V. *Ordres donnés à l'Evêque du Maragnon.* 319. VI. *Conduite de celui-ci à l'égard des Jésuites.* ibid. VII. *L'Evêque de Para arrive au Maragnon.* ibid. — *Etrange discours contre la Société.* — *Pourquoi il se radoucit & se déchaîne de nouveau contre elle.* VIII. *Les Jésuites du Maragnon sont embarqués pour Para.* 322. IX. *Tentatives pour engager les jeunes gens à quitter leur état.* 323. X. *Mort de trois Peres & leur enterrement.* ibid. XI. *Arrivée du nouvel Evêque de Para.* 324. XII. *Précautions de l'Evêque Bulhoëns pour l'embarquement.* ibid. XIII. *On arrive à Lisbonne.* 325. XIV. *Tentatives pour ébranler les jeunes Jésuites.* 326. — *Ils abordent à Civita-Vecchia.*

§. II. B R É S I L.

XV. *L'Archevêque de Bahia établi Réformateur.* 326. — *Trois Sénateurs envoyés par le Roi.* — *Phénomene.* XVI. *Vœu des Sénateurs.*

xxviii SOMM A I R E S

327. XVII. *Le Décret du Cardinal intimé au Collège de Bahia.* 328. XVIII. *Prêtres séculiers invités à remplacer les Jésuites dans les Missions.* *ibid.* XIX. *Informations contre eux.* 329. XX. *Villages érigés en villes.* *ibid.* XXI. *Sentimens & conduites de Bresiliens à ce sujet.* *ibid.* XXII. *On dépouille les Eglises.* 330. XXIII. *Plaintes des Indiens.* 331. XXIV. *On destine les Jésuites étrangers aux Prissons de Lisbonne.* 332. XXV. *Libelle répandu dans le Bresil.* 334. XXVI. *L'Archevêque de Bahia refuse d'interdire les Jésuites.* *ibid.* XXVII. *Rapport avantageux que Mascarenhas fait de ces Peres.* 335. — *Il en est puni & on l'emprisonne.* XXVIII. *Saisie des Collèges.* *ibid.* XXIX. *L'Archevêque est déposé, pour quoi ?* 336. XXX. *Le Doyen se porte pour Réformateur.* 337. XXXI. *Edit de bannissement publié.* 338. XXXII. *Embarquement.* 339. XXXIII. *Conduite de l'Évêque d'Olinde.* *ibid.* — *Instruction de Carvalho à ses Commissaires.* XXXIV. *Incommodes du trajet.* 341. — *Soif brûlante & fièvre dont plusieurs meurent.* — *Ils entrent dans le Tage & passent sur un vaisseau Génois.* — XXXV. *Saisie du Collège de Rio-Janeiro.* 342. — *Trait de cruauté.* XXXVI. *Conduite singulière de l'Évêque de Rio-Janeiro.* *ibid.* XXXVII. *Saisie de quelques Missionnaires.* 343. XXXVIII. *Sentiment de l'Évêque de St. Paul.* 344. XXXIX. *Conduite édifiante d'un Abbé Bénédictin.* 345. XL. *Embarquement à Bahia.* 346. XLI. *Collège de Parnaqua investi.* *ibid.* — *Embarquement à Rio-Janeiro.* XLII. *Vingt se retirent dans le dessein de rejoindre leurs Confrères en Italie.* 347. — *Mais on ne*

leur en laisse pas les moyens. XLIII. Humanité de Joachim Alvelos. *ibid.* XLIV. On entre dans le Tage. 348. — Maladies. — Arrivée à Gênes. — Et à Civita-Veccchia.

G O A.

XLV. Province de Goa. LXVI. Le Comte d'Ega nouveau Vice-Roi. 350. XLVII. Justification des Jésuites sur l'accusation de commerce. 351. XLVIII. Nouveaux ordres de Lisbonne. *ibid.* XLIX. Les Jésuites sont rassemblés à Goa. 352. L. On les disperse en divers Couvens. 353. LI. On veut saisir les Missionnaires étrangers. 354. LII. Insuffisance des nouveaux Missionnaires & discorde entre eux. 355. — L'Archevêque refuse de les approuver. — Sa réponse au Vice-Roi. — LIII. Efforts inutiles pour se saisir du P. Barreiro. 356. — Ressentiment du Roi de Callicut à ce sujet. — LIV. Imposture insigne de Jean-Louis Velofo. 357. LV. On force le tombeau de St. François Xavier. 358. LXI. Arrivée de trois Catéchistes du Maïsur. 361. LVII. Les Jésuites sont rassemblés dans le Collège de St. Paul. 363. — Deux y meurent. — Jour de leur embarquement. — On leur refuse d'aller pour la dernière fois visiter le tombeau du St. Apôtre. — LVIII. On les envoie dans le vaisseau. *ibid.* Mauvaise nourriture. — Maladies. — Mortalité. — LIX. Etat pitoyable de ceux qui arrivent à Lisbonne. 365. LX. Tentatives pour les séduire. *ibid.* — Diverses prisons où on les met. — LXI. Démarche de la Princesse du Bresil en leur faveur. 366.

P R I S O N S D E L I S B O N N E.

LXII. Combien moururent dans les Prisons de Lisbonne. 367. LXIII. Elargissement de trois François. ibid. Le P. Louis du Gat. — Le P. Jean-Baptiste du Ranceau. — Le F. Jacques Delsart — En 1767, soixante- $\frac{1}{2}$ douze Peres Allemands & Portugais sont élargis. LXIV. Invention dont s'avisen les Prisonniers pour communiquer entre eux. 371. LXV. Deux lettres écrites des Prisons. ibid. — Lettre du P. Kaulen de la tour St. Julian. — LXVI. Lettre du P. Przikwil de la même prison. 377. LXVII. Scene odieuse à la suppression de la Société. 384. LXVIII. Témoignage authentique de la tyrannie de Carvalho. 388. LXIX. Les prisons s'ouvrent. 390. — Nombre & état des Prisonniers. — LXX. Cruauté inouie. 392. LXXI. On trouve l'Evêque de Conimbre. ibid. LXXII. Cruelle anecdote. 394. LXXIII. Suppôts du Ministre emprisonnés. ibid. LXXIV. Les Prisons sont rasées. 396. LXXV. Procès de Carvalho. ibid. LXXVI. Sa mort. 397. — Décret définitif & clémence de la Reine. — Réflexions. ibid.

S U P P L I C E D U P. M A L A G R I D A

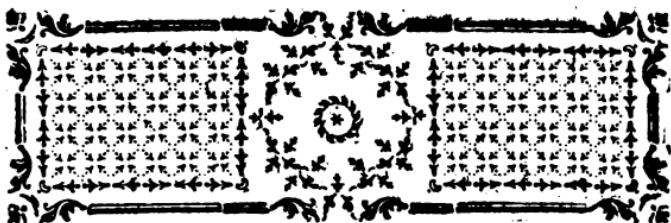
LXXVII. Le Nonce fait des informations secrètes. 401. LXXVIII. Conduite du Ministre à l'égard du P. Boxadors & des Dominicains. 403. LXXIX. Le P. Malagrida est transféré dans les prisons de l'Inquisition. ibid. — On le condamne sur deux ouvrages qu'on lui impute. — LXXX.

Réfutation de l'imposture. 405. LXXXI. Réputation du P. Malagrida. *ibid.* — LXXXII. Qualification de ce Pere. 406. LXXXIII. *Discussion de la sentence.* *ibid.* LXXXIV. *Lettre du P. Malagrida au P. Ballister.* 408. LXXXV. *Les présomptions de droite citées contre le P. Malagrida font sa justification.* — *ibid.* LXXXVI. *Le Tribunal de l'Inquisition n'existoit plus.* 409. LXXXVII. *Jugement qu'en porte D. Behie.* 410. LXXXVIII. *La naissance & la vie du P. Malagrida.* 413. — *Il prédit sa mort.* — LXXXIX. *L'Abbé Platet.* *ibid.* XC. *Rélation calomnieuse qu'il donne au sujet du P. Malagrida, & de sa mort.* 415. XCI. *Rélation contradictoire de D. Behie & de l'Evêque de Cochin.* *ibid.* XCII. *Autres circonstances de sa mort.* 417.

Fin des Sommaires.

Fautes à corriger.

Pag.	Edg.
26	1 bon. <i>Effacez ce mot.</i>
59	22 souffrir, ne, <i>lisez souffrir, & ne.</i>
43	23 secrete, &, <i>effacez &.</i>
44	36 conjectures, <i>lisez conjectures.</i>
51	3 conseil, M. <i>lisez conseil, le M.</i>
53	8 il, <i>lisez ils.</i>
60	14 leur, <i>lisez leurs.</i>
67	18 Portugais &, <i>effacez &.</i>
108	8 furieusement, <i>lisez sérieusement.</i>
126	2me. note (a) <i>lisez (b).</i>
128	<i>Note, lig. 13.</i> 80, <i>lisez 60.</i>
156	28 la, <i>lisez sa.</i>
	31 Tavora, leur, <i>lisez Tavora. Leur.</i>
157	12 d'Atongua, <i>lisez d'Atonguia.</i>
189	<i>Note (a) lig. 1.</i> Roi qu'il, <i>lisez Roi qui.</i> <i>Ibid. lig. dern.</i> XXVIII. <i>lisez XXVII.</i>
208	10 Jésuite, <i>lisez Jésuites.</i>
213	5 préteudus, <i>lisez prétendus.</i>
215	22 mis, <i>lisez mit.</i>
221	31 du, <i>lisez de.</i>
236	16 son, <i>lisez sont.</i>
239	6 Nonce Acciajuoli, <i>lisez Nonce. Acciajuoli.</i>
240	<i>Note, lig. dern.</i> dû, <i>lisez dut.</i>
255	20 décharge, <i>lisez décharges.</i>
261	<i>Effacez l'addition à la marge, On impute, &c.</i>
272	23 vint, <i>lisez vient.</i>
274	31 leurs, <i>lisez leur.</i>
282	9 les, <i>lisez de.</i>
285	26 chair, <i>lisez chaire.</i>
295	24 du vaisseau, <i>effacez ces deux mots.</i>
309	14 Brasilién, <i>lisez Bresilién.</i>
326	<i>Note, lig. 3,</i> rencontre, <i>lisez rencontré.</i>
345	7 le, <i>lisez les.</i>
397	20 1782, <i>lisez 1781.</i>



ANECDOTES DU MINISTÈRE DU MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE PREMIER.

LES Anecdotes, dont j'entreprends le Recueil, ont de quoi étonner la génération présente, & elles paroîtront incroyables aux âges futurs. Ce sont les violences & la tyrannie exercées en Portugal sous le Ministère de SÉBASTIEN-JOSEPH CARVALHO, COMTE D'OYERAS, MARQUIS DE POMBAL. » Qui croiroit, dit l'Abbé Garnier, qu'un seul homme, en abusant de la confiance & de l'autorité d'un bon Roi, pût durant l'espace de vingt ans, enchaîner toutes les langues, fermer toutes les bouches, resserrer tous les cœurs, tenir la vérité captive, mener le mensonge en triomphe, effacer tous les traits

I.
De l'oeuvre.

A.

2. ANECDOTES DU MINISTÈRE

» de la justice , faire respecter l'iniquité & la
» barbarie , dominer l'opinion publique d'un
» bout de l'Europe à l'autre ? Hélas ! que les
» ressources du crime sont redoutables , & son
» pouvoir étendu ! . . . « Ainsi s'exprimoit cet
Orateur François dans l'Oraison funèbre de
Joseph I , prononcée à Lisbonne en 1777. En
effet , on ne revient pas de son étonnement ,
quand on considère que cet homme , qui se
jouoit de la Religion , qui insultoit à ses Mi-
nistres , qui répandit le sang de la première
Noblesse , & qui extermina tout ce qui lui
portoit ombrage , vint à bout de faire empris-
sonner dans un petit Royaume , neuf mille ci-
toyens , dont la plupart sont morts dans les
fers & d'autres dans les tourmens (a). L'in-
nocence étoit opprimée , tandis que l'injustice ,
la fourbe & la cruauté marchoient tête levée.
Mais du moment qu'on a vu le tyran terrassé ,
tout s'est dévoilé , & la vérité a repris ses
droits. C'est ce que l'on se propose de faire
voir dans l'Histoire abrégée que nous donnons
au public. Le détail d'une multitude d'exécu-
tions barbares , dont on ne peut se dispenser
de faire mention , ainsi que des prodiges qui

(a) Aujourd'hui ces horreurs ne sont plus un mystère. Les victimes que ce nouveau Tartare a renvoyées en 1777. dans le séjour des vivans , prouvent l'énorme multitude de celles qu'il a dévorées sans retour. Trois Magistrats , que la Reine a commis pour recevoir les plaintes de ses sujets contre Carvalho , en ont publié une liste , qui a pénétré tous les bons citoyens de douleur. Le nombre de ces déplorables victimes se monte à 9640 , dont à peine 800 ont survécu à leur malheur. Mém. du M. de Pombal. L'histoire de cette longue tragédie écrite en Italien , & habillée en Allemand à Dessau , 1783 , n'a pas préservé Carvalho sous un jour plus favorable.

illustrerent la constance des persécutés, doit mettre dans la narration une espece d'intérêt, pour ceux qui ont encore le goût du vrai, & qui ne se laissent point subjuguer par les prestige dominans du siecle. Du reste on n'avancera rien, qui ne soit appuyé sur des preuves incontestables, & sur la foi des témoins oculaires, qui subsistent encore aujourd'hui dans toute l'étendue du Portugal, & même ailleurs. On ne dira pas tout, parce qu'on ne s'est proposé que de rédiger une partie des mémoires & des pieces authentiques que l'on a en main.

JEAN V avait cessé de vivre le 31 Juillet 1750, & JOSEPH I son fils lui succéda. Tout annonçoit en lui un regne heureux, & il l'eût été, sans la fatale promotion de Sébastien-Joseph Carvalho (a) à la charge de Secrétaire-d'Etat. On n'ignoroit pas que le feu Roi l'avait toujours exclus des emplois, & qu'il en portoit un jugement peu favorable (b).

II.
*Mort de
Jean V.
Joseph I.
lui succéda.*

III.
*Promotion
de Carval-
ho.*

(a) Il naquit en 1699 d'un pauvre Gentilhomme de Soure, gros Bourg dans le territoire de Conimbre. Après avoir commencé l'étude du Droit dans cette Université, il y renonça bientôt & se fit simple Soldat. Il obtint le grade de Caporal, selon l'usage du Portugal, où il faut passer par tous les degrés de la milice. Une promotion faite à son exclusion le dégoûta du service en 1735. Il épousa la veuve d'Antoine Mendoza Dona Theresia de Noronha Almada, malgré l'opposition de tous les parents de cette Dame. Par le crédit de son oncle, Chanoine mitré de la Patriarchale, il passa à Londres en 1739, avec le caractère d'Envoyé extraordinaire. Mais étant peu agréable au Roi & à son Ministre Pierre de Motta, il fut rappelé à Lisbonne où on le laissa sans emploi. *Mém. du M. de Pombal.*

(b) Un jour que le Marquis de Valenza lui proposoit Carvalho, le Roi lui répondit : « Marquis, vous ne le

4 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Le peuple, à qui cette nomination déplut, s'en prit au P. Joseph Moreira Confesseur du nouveau Roi, & fit courir le bruit, qu'il y avoit eu la plus grande part : mais ce Religieux s'en est toujours déferdu (a). Ce fut plutôt au Cardinal d'A-Cunha & au crédit de la Comtesse de Daun, qu'il avoit épousée en seconde noces étant Ambassadeur à Vienne, qu'il dut son élévation (b). Quoi qu'il en soit, immédiatement après la mort de Jean V, Joseph I déclara le choix qu'il avoit fait de Carvalho (c). Cependant il ne lui donna d'abord que le département des Affaires étrangères, moins considérable & moins lucratif que celui de la Marine, qu'il confia à l'Abbé Didace Mendonça Corte Real, nommé Secrétaire - d'Etat en même tems que lui (d).

IV.
Il prend
soul l'ascen-
dant.

Cette promotion ne satisfaisoit pas l'ambi-

connoissez pas. Il a le cœur couvert de poils. Ne me parlez jamais de cet homme. Il mettrait le Royaume en combustion. » *Mém. du M. de Pombal.*

(a) L'Auteur des *Mém. du M. de P.* croit qu'il y contribua de beaucoup avec le P. Portogallo fils du Marquis de Valenza.

(b) Selon les *Mém. du M. de P.*, il n'eut point le caractère d'Ambassadeur à Vienne ; il fut seulement chargé d'une commission secrète pour rétablir la bonne intelligence entre Benoît XIV & l'Impératrice - Reine au sujet du Patriarchat d'Aquilée.

(c) Les *Mém. du M. de P.* disent que la Reine Mère, Marie Anne d'Autriche, fort affectionnée à la Comtesse de Daun qui éroit de sa nation, le proposa au Roi pour cette importante fonction, mais qu'elle s'en repenit vivement ensuite.

(d) Le Roi même le priva bientôt de son emploi & lui défendit de reparoître à la Cour, parce qu'il avoit manqué aux Ministres étrangers ; mais à force de souplesses auprès du P. Moreira, il obtint son rappel au bout d'un mois. *Mém. du M. de P.*

tion de Carvalho. Il tâcha par toutes sortes de souplesses de s'élever plus haut, & il y réussit. A force de s'insinuer & de faire montre de zèle & de fidélité pour le service du Roi, il s'empara insensiblement de toute sa confiance.

Ce fut alors qu'il ne mit plus de bornes à son orgueil & à son avarice, deux passions qui le dominoient également. Pour assouvir l'une & l'autre, il fit jouer tous les efforts que la noirceur de son caractère lui fournissait.

Le Roi n'avoit que des Princesses de son mariage. Les vœux de la nation étoient que la Princesse du Bresil, héritière présumptive de la Couronne, épousât D. Pedre frere du Roi. C'étoit aussi l'intention de Jean V, qui avoit demandé au Souverain Pontife les dispenses nécessaires pour ce mariage : mais la mort le prévint avant qu'il fût conclu. On croyoit que ce seroient les premiers soins de Joseph I ; & on ne s'attendoit pas que Carvalho parviendroit à rompre d'aussi sages dispositions.

Cet homme intrigant s'apperçut bientôt que le Roi étoit d'un caractère timide & soupçonneux, & il ne chercha qu'à fomenter ses ombrages & ses défiances. Il lui fit envisager ce qu'il avoit à craindre de cette alliance ; que dès que D. Pedre auroit un enfant mâle, il ne tarderoit pas à s'émanciper ; que le Roi auroit de la peine à le contenir dans les bornes d'une juste subordination, d'autant que ce Prince s'étoit concilié l'affection du Peuple & de la Noblesse, qui ne manqueroient pas de s'attacher par préférence à l'héritier du Trône. D'ailleurs, que la Reine son épouse, par ses exercices violens de chasse & de cheval, ne pro-

V.
*Projet du
mariage de
la Princes-
se du Bresil
avec D. Pe-
dre.*

VI.
*Artifices
de Carvalho
pour empê-
cher ce ma-
riage.*

6 ANECDOTES DU MINISTERE

mettoit pas de vivre long-tems ; qu'en lui survivant il pourroit en épouser une autre , qui lui donneroit un héritier ; au-lieu qu'en consentant au mariage de l'Infante avec D. Pedre, il se condamneroit lui-même à vivre dans le veuvage , parce que le Portugal ne feroit pas en état de soutenir avec dignité deux Familles Royales ; qu'il ne perdroit rien à différer , d'autant que si la Princesse du Bresil avançoit trop en âge pour avoir postérité , il avoit trois autres Infantes à lui substituer , & qu'il ne manqueroit pas de Princes étrangers , qui se feroient gloire de les épouser.

Tous ces objets artificieusement présentés , firent impression sur l'esprit ombrageux du Roi. Carvalho pour mieux faire valoir son attachement & sa fidélité , avoit soin de jeter des soupçons sur les Grands , qui souhaitoient tous cette alliance. Il n'épargnoit pas D. Pedre lui-même. Il faisoit observer que le nom de Pierre avoit toujours été funeste au Portugal ; que Pierre I avoit été cruel & s'étoit révolté contre son pere ; que Pierre II avoit enlevé la Couronne au Roi Alphonse son frere , & lui avoit ravi sa femme ; qu'il falloit donc se défier d'un troisième Prince de ce nom. Du reste , il recommandoit au Roi le plus profond silence sur tous ces points , de peur , disoit-il , que D. Pedre & les Pédristes se voyant démaqués , n'en vinsent à une conspiration ouverte.

Cependant la Reine-Douairiere , toute malade qu'elle étoit , avoit eu quelque soupçon de cette trame. C'est pourquoi , quinze jours avant sa mort , le 31 Juillet 1754 , au moment qu'elle eut communie , elle conjura le Roi son fils , de lui donner ayant de mourir

VII.
Instances
de la Reine-
Mere,

une satisfaction, qui dépendoit de lui : c'étoit que ce jour-là même, où toute la Cour avoit fait ses dévotions pour honorer la fête de St. Ignace, on célébrât en sa présence le mariage de D. Pedre, libre à Sa Majesté de remettre la solemnité des nôces à tel jour qu'elle défigeroit. Mais cette bonne mère, à qui le Roi son fils avoit marqué jusqu'alors le plus grand respect, eut le chagrin d'essuyer un refus dans une circonstance où des parens obtiennent tout de leurs enfans. Si ce mariage se célébra dans la suite le 6 Juin 1760, six ans après sa mort, ce fut une agréable surprise pour le Prince & pour l'Infante, qui n'osoient plus y penser, tant la chose leur paroissoit désespérée. Mais ce qui excita sur-tout l'étonnement du Portugal & de toute l'Europe, c'est que cet heureux mariage si long-tems traversé, ne fut éclairé autant qu'il dépendit de Carvalho, que par les torches des noires Furies. Tous ceux qui parurent y avoir concouru, furent les objets infortunés de la haine du Ministre. Le Nonce fut chassé de la maniere la plus indécente. Les frères du Roi Dom Antoine & Dom Joseph, Grand-Inquisiteur furent jettés dans des cachots. Le comte de St. Laurent, premier Gentilhomme de l'Infant Dom Pedre, le Vicomte de Pontelima, pere du Ministre actuel & nombre d'autres furent opprimés : ce qui fit voir que ce mariage, qui comblloit les vœux des deux illustres époux & de toute la nation, s'étoit fait contre le gré de Carvalho, & par un de ces ressorts inexprimables de la Providence, auquel on n'osoit plus s'attendre.

Pour ce qui est des Jésuites, la Reine-Mère qui avoit ouvert les yeux sur le caractère du

8 ANECDOTES DU MINISTÈRE

nouveau Ministre, leur prédit plus d'une fois qu'ils trouveroient en lui le plus ingrat & le plus envenimé de leurs ennemis. Cette vertueuse Princesse mourut le 14 Août 1754.

VIII.
Sa mort.

IX.
*Invention
de Carval-
ho.*

Elle n'eut pas plutôt les yeux fermés, que Carvalho se voyant en pleine liberté de tout oser & de tout entreprendre, tira du Roi un édit, tel qu'aucun siècle n'en fournira de semblable. Il rouloit sur un fait sans preuve & sur un bruit vague & incertain. Un inconnu devoit avoir avancé ce propos; qu'un Ministre d'Etat pourroit bien étre assassiné par le manege de quelqu'un. En supposant cette menace, qui paroifsoit toute de l'invention de Carvalho, on fairoit observer que de pareils discours tenus contre les Ministres, c'est-à-dire, contre Carvalho, devoient passer pour un crime de leze-majesté. On ordonnaoit en conséquence au Sénateur Pierre Gonzales Cordeiro de faire sur cela des informations continues & illimitées. Ceux qui devoient avoir entendu, ou appris de pareils discours, étoient dès-lors même constitués Huissiers ou Sergens, avec ordre & plein-pouvoir de saisir le coupable sans autre formalité, & de se faire donner main-forte pour le conduire dans la prison la plus proche; & le Juge de l'endroit avoit injonction de le faire transporter incessamment à Lisbonne. Enfin, on promettoit aux délateurs une récompense de vingt mille cruzades, (huit mille écus romains), & ceux qui n'auroient pas dénoncé, devoient étre punis eux-mêmes, comme criminels de leze-majesté. Dans cette affreuse inquisition, où l'accusateur pouvoit faire sa haine personnelle sans courir aucun risque, & où l'accusé, percé d'un trait invi-

sible se voyoit hors d'état de saisir la main d'où partoit le coup & l'instrument qui le lui portoit, on fit une infinité de prisonniers, mais aucun délateur n'eut la récompense promise. C'est ainsi que ce nouveau Séjan abusoit de la confiance de son maître, & disposoit des biens, de la liberté, de l'honneur & de la vie des Grands & du Peuple. (a)

Il fit construire un grand nombre de prisons souterraines sans air & sans jour le long du Tage, dans l'enceinte des maisons royales; d'autres dans les Forts baignés du flux de la mer; plusieurs près des maisons des Sénateurs. Les plus affreuses étoient sous le Fort de Junqueira, où l'on avoit placé des cages de fer, qui pouvoient se transporter. Au moyen des espions & des traîtres que ce Ministre avoit à ses gages, & qui par son ordre se répandirent aux quatre coins du Royaume, ces prisons furent bientôt remplies de Séculiers, d'Ecclésiastiques & de Religieux, qui sans savoir pourquoi, se trouvoient tout-à-coup faisis & jettés dans ces affreux cachots. Bientôt ils ne purent suffire au nombre des prisonniers, & il fallut songer à en pratiquer d'autres. Pour peu qu'on eût de biens, ou que l'on déplût au Ministre, on avoit lieu de craindre d'y être renfermé. Tout étoit d'abord confisqué & vendu à l'encaissement. Il lui en revint en fort peu de tems

X.
Les pri-
sons qu'il
fait con-
struire,

(a) Les violences & les cruautés étoient héritaires dans sa famille. Un propriétaire de la terre d'Oyeras, où elle avoit ses biens, avoit fait un legs, par où le Curé étoit chargé chaquejour de fêtes de faire réciter pendant la Messe à ses Paroissiens trois fois l'Oraison Dominicale, pour obtenir du Ciel qu'il les délivrât de la fureur des Carvalho. *Mém. du M. de Pombal.* Ce trait est encore rapporté ailleurs.

10 ANECDOTES DU MINISTRE

des sommes immenses, qu'il eut soin de faire passer clandestinement en des Pays étrangers, pour s'assurer une ressource dans sa disgrâce, si l'on parvenoit à dessiller les yeux au Roi.

xii.

Ombres & inquiétudes du Roi

Tandis que la Noblesse & le Peuple tremblent à l'aspect de ces horreurs, le Roi, de son côté, étoit dans de continues crises au récit des prétendues conjurations dont Carvalho ne cessoit de lui figurer la réalité. Ne comptant plus sur la fidélité de ses sujets, il ne voyoit de sûreté que dans le zèle apparent de son Ministre. L'édit avoit établi le Sénateur Cordeiro & quelques autres pour découvrir les conjurés & faire leur procès; mais bientôt Carvalho s'attribua à lui seul la commission, & décida de tout arbitrairement, ensorte que sans délation, sans témoins & sans preuves, il condamnoit qui il trouvoit bon, & mettoit sous les yeux du Roi inquiet & alarmé, la sentence qu'il avoit minutée, comme si elle eût été portée en jugement légitime.

xiii.

Ruses de Carvalho.

Ce hardi despotisme lui fit enfin apprêhender que le Roi ne vînt un jour à être instruit & détrompé. Pour y obvier, il affecta de craindre pour lui-même. Il repréSENTA à Sa Majesté, à combien de dangers il s'exposoit pour la conservation de sa sacrée Personne; que les conjurés travailloient à le perdre; qu'ils ne cessoient de le noircir par toute sorte de récriminations, & qu'à la fin il succomberoit inévitablement aux traits de la haine & de l'envie. Il ajouta adroitement, qu'après toutes les preuves qu'il lui avoit données de sa fidélité & de son attachement, il espéroit que Sa Majesté voudroit bien lui communiquer ce que les traîtres pourroient inventer contre lui, soit

de vive voix, soit par écrit, & qu'il se faisoit fort de réfuter toutes les calomnies. Par malheur le Roi ne démêla point l'artifice, & il se fit un principe de lui révéler tous les griefs dont on le chargeoit. Passoit-il quelque Mémoire dans les mains du Roi, pour lui faire connoître les malversations de son Ministre ? celui-ci trouvoit des raisons spacieuses pour se disculper. Venant ensuite à connoître ceux qui avoient eu la hardiesse de faire parvenir leurs plaintes au pied du Trône, il lui étoit aisé de les enlever & de les confiner dans les affreuses prisons. On sentit le danger qu'il y avoit de censurer son Ministere. Faut-il s'étonner, si la crainte s'empara de tous les cœurs, & si personne n'osa plus l'accuser ? Ce qui s'ensuivit de-là, c'est que dès-lors le Roi ignora parfaitement les atrocités qu'on exerçoit sous son nom.

Carvalho cependant n'étoit point tout-à-fait rassuré. Il craignoit toujours que sa tyrannie ne transpirât tôt ou tard par le canal des Jésuites. Il y en avoit cinq à la Cour. Joseph Moreira, Confesseur du Roi & de la Reine ; Timothée Oliveira, Instructeur des Sérénissimes Infantes ; Hyacinthe Costa, Confesseur de D. Pedre ; Emmanuel Campo, & Joseph Aranuez, dont l'un dirigeoit la conscience de D. Antoine, & l'autre celle de D. Emmanuel, oncles du Roi. Tous étoient agréables à la Famille Royale & au Monarque même, qui leur faisoit souvent l'honneur de les consulter. Le Ministre ne l'ignoroit pas. Aussi son premier soin fut de les éloigner de la Cour, bien persuadé que tandis qu'ils y seroient, il ne lui seroit pas facile d'affermir son ascendant

XIII.
*Il rend les
Jésuites sus-
peds.*

& son despotisme. Comme ils étoient singulièrement aimés de D. Pedre, il fit entendre au Roi qu'ils abussoient de sa faveur pour inspirer à ce Prince des sentimens de révolte; que leur crédit dans le Royaume les rendoit formidables, & que l'obligation que presque tous les Grands leur avoient, pour en avoir reçu l'éducation, enhardiroit ces Religieux à tout oser. De plus il eut grand soin de lui mettre en main tous les libelles & toutes les satyres, qui avoient paru contre la Société dès sa naissance. Il en avoit fait à ce dessein une ample collection. Le Roi naturellement crédule étoit d'ailleurs assez porté à y ajouter foi,

Disposition du Roi à leur égard. parce que depuis un certain temps son génie ombrageux lui avoit fait prendre contre les Jésuites de fâcheux préjugés, pour un sujet assez bas. Comme il étoit l'héritier présomptif de la Couronne, le Roi Jean son pere avantageoit ordinairement dans ses largesses D. Pedre son cadet, & il ne s'en caéhoit pas. *Je ne puis, disoit-il, faire du bien à celui-ci que de mon vivant, & je laisserai ma Couronne à l'autre.* On prétend que D. Joseph en conçut quelque jalouſie, & les flatteurs qui l'environnoient, lui persuaderent que les Jésuites avoient plus d'affection pour D. Pedre que pour lui, & qu'ils inspiroient au Roi des sentimens de prédilection en faveur de son frere. Aussi, quoiqu'au commencement de son regne il leur témoignât de la bienveillance; qu'il distinguât sur-tout le P. Moreira, qu'il eût même projeté l'établissement d'un college dans l'isle de Sainte-Catherine, & qu'il eût écrit à Rome plusieurs lettres très-honorables à la Société, on a lieu de croire qu'il conserva toujours sur

le cœur un levain de ressentiment & de jalou-
sie, ensorte que les discours de Carvalho & les libelles ne firent que réveiller ses anciens
soupçons. Ne sachant pas que toutes ces calom-
nies avoient été victorieusement réfutées, &
même souvent flétries par les deux Puissances,
il en suça tout le venin, & dès-lors il se prêta
sans peine aux vues de son Ministre. Celui-ci
fut profiter de ses dispositions; il fit imprimer
& répandre dans le Royaume toutes les fau-
setés qu'on avoit inventées contre les Jésuites,
par-tout où l'hérésie & la dépravation des
mœurs avoient fait du ravage. Ces Religieux
ne tarderent pas à s'appercevoir du refroidis-
sement du Roi à leur égard. On croit qu'ils
auroient encore pu alors réussir à lui ouvrir
les yeux; mais se reposant sur leur conduite
irréprochable, & sur le témoignage de leur
conscience, ils se tinrent trop tranquilles. Il
est vrai qu'on ne se seroit jamais attendu aux
tristes catastrophes qui terminerent ces artifi-
cieux maneges. (a)

Dans ce tems-là, c'est-à-dire, en l'année
1755, le Roi, à l'instigation de son Ministre,
établit une Compagnie marchande, à laquelle
il donna le privilége exclusif dans le Mara-
gnon. Cet établissement avoit échoué autre-

XV.
*Effets des
Libertés
que Carval-
ho met sous
les yeux du
Roi.*

XVI.
*Monopole
du Mara-
gnon.*

(a) En 1753, Carvalho avoit déjà pris un tel ascendant sur le Roi, qu'il le détermina à enlever aux plus grands Seigneurs du Royaume, diverses possessions en Amériques que ses Prédécesseurs leur avoient accordées en récompense de leurs services, & à les réunir au domaine de sa Couronne. Il parvint bientôt à obtenir de la libéralité du Monarque plusieurs de ces domaines, si injustement enlevés à leurs premiers possesseurs. Et ce fut par là que commença à se manifester cette soif insatiable de l'or dont Carvalho étoit dévoré. *Mém. du M. de Pombal.*

fois, & l'événement faisoit assez connoître qu'il seroit encore infructueux & même préjudiciable à l'Etat & à la Religion; de-là venoit que personne n'y vouloit confier ses fonds. Carvalho en étoit outré; lorsque le hasard lui fournit un spé-cieux prétexte pour se venger sur les Jésuites. Le P. Ballister (a), prêchant dans l'Eglise Patriarchale de Lisbonne sur l'Evangile du jour :

FACITE VOBIS AMICOS DE MAMMONA

* *Luc. 16. v. 6.* *INIQUITATIS.* * Employez, à vous faire des amis, les richesses qui rendent injustes; il dit à son auditoire, selon le génie de la langue Portugaise, qu'il venoit leur proposer une nouvelle Compagnie de commerce, où les fonds seroient appliqués dans le Ciel, & non sur la terre. Ce trafic céleste fit tout le sujet de son discours. Il devoit rapporter cent pour un; les pauvres en étoient les agens. Quoique ce discours n'eût aucun rapport à la Compagnie

XVII. *Calomnies contre les Jésuites à ce sujet.* Carvalho n'en prétendit pas moins que le Prédicateur avoit voulu désigner cette Compagnie, & faire entendre que ceux qui y entreroient, seroient exclus de celle du Ciel. Il insinua au Roi, que les Jésuites, qui jusques-là avoient envahi tout le Commerce de l'Amérique, ne voyoient pas de bon œil l'érection de cette nouvelle Compagnie; qu'ils détournoint les particuliers d'y placer leur argent, & qu'ils en annonçoient la ruine. Ballister devoit l'avoir publié en chaire; & les

XVIII. *Exil du P. Ballister.*

(a) Les Mémoires du M. de Pombal portent Ballister; ils ajoutent qu'il avoit pris pour texte de son sermon : *Negotiamini dum venio*, & que l'Infant D. Pedre, le Marquis d'Allegrette & le P. Moreira s'interesserent en vain en sa faveur auprès du Roi prévenu par son Ministre.

dépositions des Auditeurs étoient, disoit-il, unanimes. Le Prince ajouta foi à ces calomnies, & sans autre information, le Prédicateur fut relégué à Bragance. On ne lui donna qu'une heure pour se préparer à ce voyage. Avant de partir, il remit au P. Provincial le sermon en question, avec ces mots écrits à la marge : *J'atteste avec serment, que ce sermon est exactement tel que je l'ai prêché, & qu'il n'y a pas un seul mot de changé.*

Cet exil fut suivi de celui du P. Benoît Fonseca (a), Procureur de la Mission de Maragnon à Lisbonne. Il devoit avoir coopéré à une requête que le corps des Marchands avoit présentée au Roi, après en avoir demandé & obtenu la permission. Ils y exposoient respectueusement les suites funestes qu'entraîneroit infailliblement après soi la Compagnie du Maragnon. Le Roi en sentit toute la force, & en fut un moment ébranlé ; mais Carvalho fut le ramener à son avis, & lui représenter les auteurs de la requête comme des séditieux, qui conspiroient contre l'autorité royale. Ils furent jettés dans des cachots, & on traduisit comme complices, tous ceux que Carvalho vouloit perdre. De ce nombre étoit Didace Mendonça Sécretaire-d'Etat, ayant le département de la Marine. Cet Abbé, que ses talens & la douceur de son caractère rendoient cher au Roi & à toute la nation, fut exilé à 40 lieues de la Cour. Il se retira à la campagne pour y vivre en philosophe chrétien ; mais Carvalho le fit transporter peu de temps après avec plu-

*Et du P.
Fonseca.*

*XIX.
Requête
du corps des
Marchands.*

*XX.
Disgrace
de Mendon-
ça & autres.*

*30 Août.
1756.*

(a) *Les Mémoires du M. de Pombal portent Fonsecca.*

16 ANECDOTES DU MINISTÈRE

sieurs autres victimes de sa haine à Mazagan, en Afrique. Cette place ayant été enlevée au Portugal en 1769, il fut ramené à Lisbonne & renfermé dans une étroite prison, où il finit ses jours. Antoine Costa Freyro Trésorier-Général, & Goncalve-Joseph Sylveira Conseiller du département des Indes, partagèrent son sort. Ce qui paroîtra incroyable, & ce qui n'est cependant que trop véritable, c'est qu'on informa contre D. Pedre. Quant au P. Fonseca, qui ne savoit pas un mot de la requête des Marchands, il fut relégué à Bragance.

1755.

xxi.
*Tremble-
ment & in-
cendie de
Lisbonne.*

xxii.
*Travaux
des Jésuites.*

Le bruit se répandit sur la fin d'Octobre, qu'on alloit chasser les Jésuites de la Cour. Le tremblement de terre arrivé le premier de Novembre ne fit qu'en retarder l'exécution. L'incendie occasionné par la chute des édifices dura sept jours entiers. Les sept maisons qu'avoient les Jésuites à Lisbonne, furent en partie renversées par le tremblement, mais elles échappèrent au feu. Le frere Blaise se signala dans cet horrible bouleversement. Il fut perdu pendant quatre jours parmi les flammes & les ruines, & il ne reparut qu'après qu'il fut parvenu par un travail opiniâtre, à détourner l'embrâvement qui menaçoit la Maison Professe, & qui de-là auroit gagné la meilleure partie de la ville. Cette action fut rapportée au Roi & mérita son éloge. Les efforts apostoliques des Jésuites pour le soulagement des infortunés habitans ne l'édifierent pas moins, & ils suspendirent quelque tems les sinistres impressions que son Ministre ne cessoit de lui donner contre ces Peres. Les morts, les mourans, les malheureux réduits aux dernières extrémités, tous furent

furent l'objet de leur infatigable charité (a). La multitude consternée & dénuée de toutes ressources trouva un asyle dans leurs jardins sous des baraques dressées à la hâte. Ils y rassemblerent plus de trois cents blessés dont ils prirent soin & qu'ils nourrissent. Les Confesseurs étoient assiégés à ne pouvoir suffire. Il faut rappeler ici une circonstance mémorable; c'est que le P. Malagrida, qui disoit constamment la Messe à une certaine heure, la dit plus matin le jour du tremblement, & que par ses instances redoublées il arracha pour ainsi dire de son lit, le P. François de Portogallo qui étoit incommodé, & qu'il l'engagea à se rendre au confessionnal. Tous deux auroient été écrasés, si l'un eût gardé la chambre, & que l'autre eût dit la Messe à son heure ordinaire.

XXIII.
*Conduite
du P. Ma-
lagrida.*

Les travaux du P. Malagrida allèrent jusqu'au prodige. Il loua hors de la ville une maison, où il donna la retraite avec un succès surprenant. Le Roi parut revenir de ses préjugés. Il rappella les Peres Ballister & Fonseca, & assigna une somme d'argent pour relever la Maison Professe. Le Patriarche écrivit aux Supérieurs pour les remercier des services importans qu'ils avoient rendus au public. Carvalho n'en fut que plus aigri. Il critiqua les pra-

(a) Le Roi ayant demandé au Général D. Pedre d'Almeida, pere de l'infortuné Marquis d'Alorna, ce qu'il étoit à propos de faire dans de si tristes circonstances : *Trois choses*, répondit le Marquis, *enterrer les morts, pourvoir aux besoins des vivans & fermer les portes.* Carvalho conseilla au Roi d'envoyer Almeida à Setubal, pour faire les approvisionnemens nécessaires à la capitale. L'infortuné Dom Almeida partit pour cette espece d'exil, dont il ne fut point rappelé, & où il finit ses jours. *Mem. du M. de P.*

18 ANECDOTES DU MINISTÈRE

tiques de dévotion que suggéroient les Jésuites, & il prétendit que le crucifix qu'ils portoient pendu au cou selon l'usage des Missionnaires, n'étoit propre qu'à inspirer de vaines terreurs, & qu'à exciter du tumulte parmi le peuple.

XXIV.

*Martin
Velhe ac-
cuse Carval-
ho.*

On portoit de tems en tems à la puissance du despote des coups plus hardis qu'heureux. Martin Velhe d'Oldembourg (a) en fut la victime. Ce riche Négociant, qui s'étoit vu bien avant dans les graces du Roi, entreprit d'arracher le bandeau qui lui couvroit les yeux. Il lui fit un détail circonstancié des violences & des injustices de son Ministre. Le Roi, qui en fut étonné, le lui demanda par écrit. Cet homme d'un caractère franc & droit étoit alors baraqué avec sa famille dans le jardin des Capucins. Il s'ouvrit au P. Clément & au P. Illuminé, qui étoient connus du Roi, & il les engagea à appuyer ses griefs. Ils demandent audience, ils l'obtiennent, & ils dévoilent à S. M. une partie des noires manœuvres du Ministre & de ses suppôts, prétendant que le tremblement & ses suites sont un châtiment manifeste du Ciel pour tant d'horreurs exercées impunément par l'énorme abus de l'autorité royale. Le Roi, indigné de ce que l'on osoit ainsi surprendre sa religion, leur ordonne de lui présenter un Mémoire de tout ce qu'ils viennent d'alléguer. Il est certain qu'ils solliciterent fortement le P. Malagrida d'agir de concert avec eux, mais ce Pere qui prévoyoit qu'il n'en résulteroit aucun bien, s'y refusa constamment, & leur dit

XXV.

*Les Capu-
cins se jo-
gnent à Mar-
tin Velhe.*

(a) On lit dans les *Mémoires du M. de P. Martin de La Rocca Oldembourg*, fils de Félicien Velhe Oldembourg.

qu'il se bornoit à gémir en secret devant le Seigneur. Dès que le Mémoire fut dressé, ils le présenterent au Roi, & comme ils connoissoient son foible pour Carvalho, ils le supplierent de ne le lui pas communiquer (a). Il le promit, & il tint parole pendant quelque tems. Cependant, comme il vouloit consulter sur cela un homme prudent, dont le nom n'est pas venu à ma connoissance, il chargea Antoine Oliveira Machado Juge de Belem de lui porter ce Mémoire à examiner (b). Machado qui étoit dans les intérêts de Carvalho, n'eut rien de plus pressé que de lui faire confidence de son secret. Carvalho sur ces connoissances va trouver le Roi, & après s'être entretenu quelque temps avec lui de choses indifférentes, il amene insensiblement le discours à son but, & lui dit qu'il ne doute point qu'on ne cherche à le perdre dans l'esprit de Sa Majesté; que c'est une suite inseparable de la conjuration qui se traime; que pour y parvenir il faut le sacrifier lui-même, & que c'est à quoi tendent tous les efforts des conjurés. Ensuite il supplie le Roi, quoi qu'il puisse arriver, de ne pas condamner un fidèle serviteur sans lui accorder la grace de l'entendre. Le Roi, qu'il étoit sûr d'ébran-

XXVI.
Carvalho
entreprend
de perdre
ses déla-
teurs.

XXVII.
Par quel
artifice il
s'insinue en-
core plus
avant dans
la confian-
ce du Roi.

(a) Le Roi en voyant ce Mémoire, dit à Martin Oldembourg: *N'en doute pas, Martin, le regne de Carvalho est fini.* *Mém. du M. de P.*

(b) On vient de lire dans les feuilles publiques, que ce Machado est décédé à Evora, dans un Couvent de Religieux au mois d'Avril 1783. & que quelque tems avant sa mort il avoit fait appeler un Notaire & des témoins pour recevoir sa déposition par écrit. Comme il étoit le principal exécuteur des ordres du Ministre il est aisé de deviner le contenu de cette déposition.

20 ANECDOTES DU MINISTÈRE

ler au seul nom de conjuration, donne aveuglément dans le piège, & porte la foiblesse jusqu'à lui révéler tout ce que ce Ministre sa-voit déjà. Le fourbe à ce récit fait l'étonné, proteste de son innocence & de son zèle, & avoue qu'il seroit digne des plus affreux supplices, s'il étoit coupable du moindre des forfaits dont on l'accuse. Entrant ensuite dans le détail de ces accusations, il nie les unes, se disculpe des autres, & s'engage d'y répondre par écrit, & de les réfuter toutes invinciblement. Le Roi le croit, & se persuade qu'en effet on en veut à ses jours & à ceux de son Ministre; que c'est là le but de la conjuration; qu'il faut faire arrêter les auteurs du Mémoire, & les obliger de dénoncer leurs complices. En conséquence on sait le brave Martin Oldembourg & ses amis. On jette les deux Capucins dans d'affreux cachots, & les autres sont transportés à Angola en Afrique. Carvalho en publie le sujet, afin d'intimider quiconque auroit envie de hasarder de semblables démarches. Tout le monde tremble. On multiplie les informations, qui roulent en grande partie sur le compte des Jésuites, & même ouvertement sur celui de D. Pedre.

XXVIII. *Les premiers Jésuites bannis du Maragnon, arrivent à Lisbonne.* Immédiatement après l'horrible tremblement, le premier transport des Jésuites chassés du Maragnon arriva à Lisbonne. François-Xavier Mendoza avoit été envoyé dans cette contrée de l'Amérique en 1753, en qualité de Capitaine-Général & de Gouverneur, avec un corps de troupes considérable & un plein-pouvoir pour régler les limites des deux Couronnes selon le plan du Traité. Ce trop digne frere de Carvalho avoit exactement adopté ses sen-

timens contre les Jésuites. Michel Bulhoëns de l'Ordre de St. Dominique, Evêque de Para, ne suivoit que trop aveuglément leurs impressions, dans l'espérance d'être transféré à un Evêché de Portugal. Pour se conformer à leur génie & aux instructions qu'ils lui avoient données, cet Evêque imagina que les Jésuites avoient trop de deux collèges dans le Maragnon, que douze Peres au plus y suffisoient, qu'il falloit en renvoyer une partie en Portugal; qu'ils étoient inutiles & même pernicieux au progrès du Christianisme, que leur crédit étoit dangereux, & leur fidélité suspecte.

Jusqu'à cette fatale époque, c'étoit un ordre établi, qui avoit continué d'être observé même sous le règne de Joseph I, que chaque année les Jésuites informeroient la Cour de l'état de la Religion & de la République dans le Maragnon. Bulhoëns & Mendoza se doutoient bien que les lettres de cette année ne leur seroient rien moins que favorables. Pour les prévenir, ils écrivirent eux-mêmes à la charge des Jésuites, dont ils eurent la précaution d'intercepter les lettres. Ils en firent ensuite embarquer plusieurs pour Lisbonne, & ils en exilèrent trois d'entr'eux, Roch Hunderfund, Théodore Crucius, & Antoine-Joseph. Ce dernier avoit été nommé par la Cour, pour régler les limites avec les Commissaires Espagnols. L'Evêque Bulhoëns se fit substituer à sa place. Voici de quels prétextes on se servit pour bannir ces trois Peres.

Le P. Antoine étoit dans la Mission de Trocano, lorsqu'il reçut un paquet du Directeur des mines, pour le faire remettre à Mendoza avant que la flotte fît voile pour le Portugal.

XXIX.
Mendoza
frere du Mi-
nistre, &
Bulhoëns
persécutent
les Jésuites
du Mara-
gnon.

XXX.
Prétexte
du bannis-
sement du
P. Antoine.

22 ANECDOTES DU MINISTÈRE

La barque du canton étoit partie pour Para. Le P. Antoine , pour y suppléer , fait équiper en diligence un bateau avec le plus de rameurs qu'il peut trouver , & il confie le paquet à un homme sûr , pour le porter sans délai à Para , où se trouvoit alors Mendoza. Son exactitude devoit lui mériter des éloges ; mais Mendoza affecta d'être offensé de ce qu'il s'étoit servi pour cette commission non d'un domestique , mais d'un étranger. Il en fit des plaintes au Provincial & exigea que ce Pere , qui selon lui ne convenoit ni au service de Dieu ni à celui du Roi , fût renvoyé à Lisbonne & relégué dans un coin de la Province. Ainsi sans aucun délit , fut-il chassé d'une Mission , qu'il avoit rassemblée par de pénibles excursions à travers les montagnes & les forêts ; & c'étoit dans le fonds pour cela même qu'on l'exiloit.

*Du Pere
Roch Hunder-
fund.*

Le P. Roch Hunderfund , Allemand , étoit venu autrefois du Maragnon en Portugal par ordre de ses Supérieurs pour les intérêts de la Mission. La Reine-Mere voulut le retenir à Lisbonne , mais comme il n'aspiroit qu'à rejoindre ses chers néophytes , Jean V consentit à son retour au Maragnon , à condition , que sans s'attacher à aucune Mission en particulier , il s'appliqueroit sur-tout à cultiver les Indiens qui se trouvoient dans les habitations des Portugais. Il le fit à la satisfaction de toute l'isle. Ses courses étoient continues d'un endroit à l'autre , & sa nourriture ne différoit pas de celle des esclaves. Mais où la passion ne trouvent-elle point à censurer ? Il arriva dans ces entrefaites , que Jean Furtado homme opulent donna un repas à ses amis. Tandis qu'ils s'entretenoient à table en liberté & sans défiance ,

leur conversation roula sur plusieurs sujets différens, & tomba enfin, je ne sais comment, sur les malheurs du Maragnon. Un d'entr'eux dut avoir dit que l'on y seroit plus heureux sous la domination Françoise que sous celle du Portugal. Ces propos indiscrets, soit qu'ils eussent été réellement tenus, soit comme on le prétend, qu'ils fussent faussement imputés, furent rapportés à l'Evêque Bulhoëns, qui gouvernoit alors dans l'absence de Mendoza, & ce Prélat, sans avoir rien vérifié ni approfondi, fit enlever tous les convives. Plusieurs citoyens de Para se trouverent enveloppés dans leur disgrâce. Le P. Hunderfund n'y étoit pour rien; mais quelques mois auparavant il avoit été dans le canton de Furtado pour y visiter sa Mission. Il n'en fallut pas davantage pour le faire exiler. D'autres ajoutent que ce Pere étoit odieux d'ailleurs, parce qu'on étoit informé qu'il écrivoit souvent à la Reine-Mere. Il y eut à cette occasion un trait frappant de la divine vengeance, qui mérite d'avoir ici sa place. Le Juge qui exécutoit les ordres iniques de l'Evêque contre des innocens, oſa dire que la conjuration dont on les taxoit, tiroit sa source des *détestables Exercices de S. Ignace*. Ce blasphème ne demeura point impuni. Le jour même il tomba malade, & le mal fit un progrès si rapide, que se trouvant tout-à-coup en danger de mort, il fit brûler en sa présence des paquets considérables de lettres. Le feu prit au plancher de son appartement, & tandis qu'on s'empressoit de l'éteindre, cet impie fut étouffé par la fumée & par la flamme.

Le prétexte qu'on employa contre Théodore Crucius, n'étoit pas moins frivole. Ce

*Et du P.
Crucius.*

24 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Pere gouvernoit la Mission de Caaetea. Le jour de St. Ignace après le Service divin, ses paroissiens lui firent présent d'une quantité de petits oiseaux. Il les accepta avec bonté, & en envoya une partie à un Prêtre voisin qui étoit venu lui rendre service dans cette solemnité. Ce Prêtre dès le lendemain tomba malade, & mourut quatre jours après. On attribua sa mort à une indigestion, pour avoir trop mangé de ces oiseaux, & l'on disoit par badinage que le P. Crucius l'avoit tué, sans ajouter que c'étoit en lui faisant faire trop bonne chere. Ce bruit s'étant répandu de proche en proche parvint jusqu'à Para. A l'instant l'Evêque fait faire des informations. On y dépose tout uniment ce qu'on a ouï dire, que le Pere Crucius avoit tué un Prêtre, & sans autre formalité, on le tire de sa Mission & on le bannit.

Ces trois exilés, transportés en Portugal, furent confinés & gardés dans des résidences aux environs de Lisbonne, avec défense de les laisser parler à personne, de peur sans doute qu'ils ne trouvassent moyen de faire connoître leur innocence, avant qu'on les jettât dans les cachots, qui leur étoient destinés. Le P. Hunderffund obtint la permission de retourner dans sa patrie, & il échappa heureusement à la prison, où languirent pendant tant d'années ceux de sa nation. Cette permission lui fut accordée dans un moment de distraction & de précipitation, dont Carvalho se repentit plus d'une fois. Car ayant trouvé dans la suite parmi les papiers de la Reine, la correspondance de ce Pere au sujet des violentes entreprises, que lui & son frere faisoient dans le Maragnon contre les intérêts de l'Eglise & de l'Etat, il en eût

xxxvi.
Le P. Hunderffund regagne l'Allemagne.

tiré la plus éclatante vengeance, si ce Missionnaire eût encore été en sa puissance.

Les commencemens de l'année 1756 furent assez tranquilles. Le Roi, à la vue des grands services que les Jésuites venoient de rendre à la ville dans la catastrophe du tremblement, parut moins disposé à prêter l'oreille aux calomnies. Ce que les Peres Capucins lui avoient avancé, que le tremblement de terre étoit une punition visible du Ciel, faisoit une forte impression sur son esprit. Tout le soin de Carvalho fut de la détruire, en débitant & en faisant écrire & répandre par-tout, que ce même tremblement ne provenoit que d'une cause toute naturelle, & que si c'eût été un châtiment, jamais le Portugal ne l'avoit moins mérité que sous l'heureux regne de Joseph I. *

Pendant ce tems-là le P. Malagrida donna la retraite avec des fruits visibles. Il peignoit des plus vives couleurs les traits vengeurs de la colere céleste dans le dernier tremblement de même que dans ses étranges suites, & il portoit tout le monde à recourir aux larmes de la pénitence. Il fit aussi là-dessus un petit ouvrage qui fut imprimé, & dont il distribua des exemplaires au Roi, à la Famille Royale, à toute la Cour, & même à Carvalho. Ce Ministre n'en devint que plus furieux. Il arracha des mains du Roi ce Traité comme l'ouvrage d'un fanatic, lequel n'étoit bon qu'à souffler le feu de la sédition. Le Roi toujours tremblant au seul nom de conspiration, consentit qu'on flétrît cet imprimé, & qu'on exilât l'auteur. Carvalho, voulant éviter l'indignation du peuple, qui paroifsoit intimément convaincu de la vertu de ce Pere, fit notifier

XXXII.

*Carvalho
ne veut pas
que le trem-
blement soit
regardé
comme un
châtiment
du Ciel.*

* *Liv. 2.
N°. VI.*

*VII. Liv.
IV. N° CL.*

*XXXIII.
Le P. Ma-
lagrida
prouve le
contraire.*

*XXXIV.
Carvalho
le fait relé-
guer à Se-
tubal.*

26 ANECDOTES DU MINISTÈRE

au Nonce Philippe Acciajuoli , que le bon bon plaisir du Roi étoit qu'on reléguât Malagrida à Setubal au delà du Tage : le Nonce obéit , & donna ordre au Provincial d'éloigner ce Pere. Le peuple jugea que cet exil étoit un nouveau trait de la vengeance céleste , pour punir l'endurcissement des habitans à la voix de cet homme apostolique , & on en tira les plus funestes préfages pour l'avenir.

Mais cet exil venoit d'une cause plus secrète , qui engagea Carvalho à l'accélérer , Malagrida , qui avoit la persuasion sur les levres , avoit engagé le Roi à faire les exercices (a) de la retraite avec la Reine & la Famille Royale. On étoit convenu de tout , dès que le Roi , qui campoit encore sous la tente à cause des fréquentes secousses , feroit rentré au palais avec la Cour. Par ce moyen , Malagrida se tenoit assuré de ramener ce bon Prince à lui-même. Déja Sa Majesté lui avoit permis de fonder à Lisbonne une maison de retraite. L'Infant D. Pedre en devoit faire les frais. Malheureusement , le Roi par une ouverture de cœur dont il n'étoit pas le maître , en montra le plan & le privilége à Carvalho. A cet aspect , le fourbe s'écria que c'étoit jus-

XXXV.
*Le projet
de ce Pere
pour une
maison de
retraite, ir-
rite Carval-
ho.*

(a) Exercices , mot mystérieux chez les ignorans : objet d'impertinence & de mensonge pour les esprits frivoles & faux d'un siècle corrompu , mais qui dans le fonds ne désigne qu'une chose simple & parfaitement raisonnable pour tous les hommes , & de plus infiniment précieuse pour les Chrétiens ; savoir une réflexion sérieuse & suivie sur les grandes vérités de la foi. Comme on n'y pense guere dans le tumulte du monde , on prend un moment & un lieu propre pour réparer cet oubli. Voilà ce qu'on appelle retraite ; c'est comme si l'on disoit repas pour un homme qui n'auroit point mangé depuis long-tems.

tement ce qu'il falloit, pour autoriser les assemblées clandestines & fomenter les conspirations. Il ne manqua pas de s'emporter contre les exercices spirituels, qu'il qualifioit de fanatisme & de momerie; & contre les Jésuites, qu'il traitoit de perfides & de rebelles, qui entraînoient D. Pedre vers sa ruine, & qui machinoient la perte du Royaume. Par ces discours artificieux il arrêta tout court le projet de bâtir, & fit renaître dans l'esprit ombrageux du Prince les craintes & les soupçons, qui commençoiient à se dissiper.

Le peuple toujours extrême chercha dans des causes furnaturelles le principe d'une si funeste docilité & de cette espece de fascination extraordinaire & persévérande. Il crut pouvoir n'attribuer qu'à la magie un empire si fatal à la félicité publique. Carvalho entretenoit chez lui une Négresse qui passoit dans l'esprit du vulgaire pour sorciere. Le Grand-Inquisiteur, frere du Roi, voulut la faire conduire dans les prisons de l'Inquisition; mais Carvalho la mit à l'abri de ses poursuites. Or on prétendoit que cette femme, par je ne fais quel maléfice, avoit entièrement fasciné le Roi, & lui avoit inspiré une condescendance aveugle pour son Ministre, & une haine plus que naturelle contre Malagrida & ses confrères. Mais après tout il n'étoit pas besoin de charmes & de prestiges, l'idée seule des cabales & des conspirations suffisoit pour se jouer de la foibleſſe d'un Prince, qui ne se croyoit redévable de sa conservation qu'aux soins affidus de son Ministre (a): outre que ce sé-

XXXVI.
Négresſe
aux gages
du Minis-
tre.

(a) Des Courtisans jouant avec le Roi, l'ont vu plusieurs fois se troubler tout-à-coup, laisser tomber ses cartes

28 ANECDOTES DU MINISTÈRE

ducteur, sur qui il se reposoit des embarras du Gouvernement, alloit au devant de tout ce qui pouvoit flatter sa mollesse & l'endormir dans le sein des plaisirs. Mais on fait que dans les calamités publiques la terreur renforce la crédulité, & que l'imagination des uns, comme dit un ancien, est aussi ardente à saisir de faux rapports, que celle des autres à les inventer, sur-tout quand quelque mouvement religieux dirige les recherches vers les causes invisibles; mouvement toujours respectable dans son principe, mais quelquefois trompé dans sa marche & dans son objet. *Motis in religionem animis, multa nuntiata, multa temere credita.*

Tite-Live.

XXXVII. Au commencement de l'année 1757, les *Peres Alexis-Antoine & Emmanuel Ribeira* chassés du Maragnon aborderent à Lisbonne. *chassés du Maragnon.* Ainsi par le plus étrange renversement, au lieu d'envoyer chaque année, selon qu'il se pratiquoit, un renfort d'ouvriers évangéliques pour la conversion des Sauvages, on les voyoit, au grand étonnement de tout le monde, chassés & bannis de ces contrées, ramenés en Portugal, & renfermés, sans qu'on en fut la raison, dans des Résidences écartées. Ce qui accéléra leur perte, ce fut une lettre que le P.

Nouveau motif de la haine de Carvalho, contre les Jésuites. François Tolet Provincial du Maragnon, veoit d'écrire au Roi par ses ordres exprès (a).

des mains, & être comme hors de lui-même, dès qu'il appercevoit Carvalho qui entroit dans l'appartement; tant ce Ministre lui en imposoit! tant la servitude d'esprit affoiblit l'homme, & lui fait aimer le joug, lors même qu'il est en contraste avec le Sceptre & le Trône!

(a) Carvalho avoit aussi trouvé dans les papiers de l'Abbé Mendonça Corte-Réal, (Voyez ci-devant N° XX.) Un

Il y réfutoit modestement toutes les calomnies dont on les avoit chargés; il y peignoit aussi, mais sans aigreur, les excès auxquels se portoit Mendoza frere de Carvalho, & la désolation générale où il avoit plongé le Maragnon. Il n'en parloit qu'autant que cela intéressoit le bien de la Religion & le service du Prince, sans se permettre d'y faire mention des débauches monstrueuses & des impiétés de ce Commandant, dont tous les Marchands qui venoient de ces contrées, faisoient le portrait le plus affreux.

Carvalho avoit un moyen toujours sûr de perdre ses ennemis, & il l'employa efficacement contre les Jésuites en donnant de fausses alarmes au Roi. A l'en croire, ils étoient des pestes d'Etat, des traîtres, des récidives, dont on ne pouvoit trop-tôt se défaire. Ceux qui étoient à la Cour, ne tarderent pas à s'appercevoir des fâcheuses impressions que ces discours faisoient sur l'esprit du Prince. Déjà il ne pouvoit plus les souffrir, ne laissoit tomber sur eux que des regards d'indignation. Moreira qui l'approchoit de plus près, le remarqua d'abord, & il voulut lui demander la permission de se retirer en alléguant son grand âge; mais on l'en détourna, de peur qu'en s'éloignant il ne précipitât la ruine générale.

Le 19 Mai, le P. Jean Henriquez Provincial arriva à Lisbonne. Cet homme vénérable, doux, insinuant, & d'une prudence consummée fit de fréquentes visites au Ministre. On s'éton-

XXXIX.
*Il aigrit
l'esprit du
Roi contre
eux.*

1757.
XL.
*Arrivée de
Henriquez.
Provincial.*

Mémoire secret adressé au Roi par l'Evêque & les Supérieurs Réguliers du Maragnon, touchant les violences exercées contre les Missionnaires Jésuites. *Mem. du M. de P.*

30 ANECDOTES DU MINISTÈRE

noit de ce que, tandis que les autres étoient long-tems à attendre qu'on les admit à son audience, celui- ci étoit aussi-tôt introduit & restoit des heures entieres en conférence avec lui. Henriquez fut adroitemt amener le discours sur la disgrace des Jésuites, & lui demanda enfin en quoi ils avoient eu le malheur de déplaire à Sa Majesté? Carvalho évitoit de s'expliquer & l'affuroit que le Roi n'étoit rien moins qu'offensé; qu'au contraire il les aimoit & les distinguoit. Enfin il se jeta sur l'article du Maragnon, déclama violemment contre les Jésuites de cette Mission, les traita de réfractaires aux ordres du Roi & aux décrets du Souverain Pontife. Il se déchaîna sur-tout contre le P. Tolet, & déchargea sur lui toute sa bile. Henriquez répondit que tout ce qu'il alléguoit étoit étranger à sa Province, & qu'il n'en avoit pas la moindre connoissance; mais qu'il auroit soin d'en informer incessamment le P. Général. Carvalho affecta de se radoucir, & lui réitera, en le congédiant, qu'il n'avoit réellement aucun sujet de se plaindre des Jésuites du Portugal.

XLI.
Carvalho prévient Henriquez. La seule ressource qui restât au P. Henriquez, étoit d'épier le moment de parvenir au pied du Trône pour justifier ses confrères. Carvalho le sentit. Il devoit tout craindre d'un homme, qui par sa douce insinuation, & par ses qualités aimables pourroit dessiller les yeux de son Prince & regagner ses bonnes graces. Il jugea donc qu'il n'y avoit plus de tems à perdre pour lui fermer toutes les avenues.

Et fait porter deux Edits con- Cependant il frappoit fourdement des coups destructifs. Au commencement de Septembre parurent deux Cédules royales. Par l'une on

étoit aux Capucins & aux Jésuites les Missions <sup>tre les Jé-
suites du
Maragnon.</sup> du Maragnon ; & la grande raison qu'on en apportoit, c'est que ces Peres, mais particulièrement les Jésuites, étoient entièrement incapables d'en remplir les devoirs. Par l'autre on rendoit la liberté à tous les Sauvages. C'est ce que les Jésuites sollicitoient en vain depuis plus d'un siecle. Néanmoins ils ne pouvoient approuver ce nouveau règlement fait à contre-tems, dans la circonstance d'une traite récente ; étant contre l'équité & la bonne foi d'affranchir tout d'un coup ces peuples sans indemniser les particuliers, à qui on venoit de les vendre au profit du Roi, & qui en avoient remis le prix au trésor royal. Mais rien ne fut restitué, & c'est ce qui ruina bien des familles.

Il étoit manifeste aussi que les Jésuites & les Capucins ne s'étoient arrogé aucun pouvoir, comme on le leur reprochoit sans preuve. Le P. Moreira crut devoir en parler au Roi, & dans ce dessein, il alla le soir l'attendre au retour de la chasse. Il se tenoit dans une anti-chambre sur son passage, lorsque le Cardinal Saldahna, le Duc de La Fuente, & Carvalho survinrent. Le Roi arriva plus tard que de coutume. Moreira, cédant la place à ces Seigneurs se borna à baisser la main du Roi & à lui demander audience pour le lendemain. C'étoit trop tard. Déjà le coup étoit porté, & dès cette nuit là même il s'agissoit de chasser les Jésuites de la Cour. L'ordre en fut donné sur le champ. A dix heures * le Capitaine aux Gardes Pierre-Joseph Sylveira-Botello l'exécuta. Il commença par le P. Costa, qu'une indisposition retenoit au lit. On le fit lever précipitamment : il obéit sans repliquer, & se laissa

XLII.
Jésuites
exilés de la
Cour.

* 19 Septem-
bre 1757.

conduire au Collège du Grand St. Antoine. Le même ordre fut donné à Moréira pour la Maison Professe, & ce Pere, sans montrer le moindre trouble, pria le Capitaine de remercier le Roi de ce qu'il accordoit enfin à sa vieillesse une retraite, après laquelle il soupiroit depuis long-tems, pour se disposer à la mort. On passa ensuite à la chambre du P. Oliveira, qui reçut son arrêt sans mot dire. Cela étant fait, le Cardinal alla trouver D. Pedre pour lui annoncer l'expulsion du P. Costa son Confesseur, & Carvalho écrivit aux deux oncles du Roi D. Antoine & D. Emmanuel pour leur signifier qu'ils eussent à renvoyer leurs Confesseurs Campo & Aranjuez. Ces deux Princes obéirent les larmes aux yeux. Ils écrivirent ensuite à ces Peres par le canal de gens affidés, pour leur témoigner leur vive douleur & les assurer de leur attachement éternel pour la Compagnie.

Cependant le Provincial crut qu'il étoit de son devoir de se montrer dès le lendemain à la Cour. Comme il étoit en chemin pour s'y rendre au lever du Roi, il se vit arrêté par un, exprès que Carvalho avoit aposté, pour lui dire que ce Ministre l'attendoit chez lui, & vouloit lui parler. Du plus loin qu'il le vit, il lui annonça que le Roi faisoit défendre à tout Jésuite de se présenter à la Cour : puis il s'emporta de nouveau contre le P. Tolet, & ceux du Maragnon. Henriquez eut beau lui réitérer qu'il s'agissoit, non du Maragnon, mais du Portugal & des Jésuites de sa Province. Le Ministre, qui n'avoit que des calomnies des pays lointains à débiter, n'auroit pu en forger sur le compte de ceux qui étoient dans le cœur du Royaume,

Royaume, sans s'afficher pour imposteur. C'est pourquoi il l'interrompit brusquement, & le congédia. Ainsi fut chassée de la Cour la Compagnie de Jesus, plus de deux siecles après qu'elle y eut été introduite, sous St. François-Xavier, sans avoir jamais souffert aucune interruption dans la faveur de ses Princes.

Les flatteurs & les mauvais Religieux élevoient Carvalho jusqu'aux nues, pour avoir frappé, disoient-ils, ce coup de maître contre cette secte perverse. Ils l'exhortoient à ne pas laisser l'ouvrage imparfait, à délivrer le Portugal de cette peste, & à employer son crédit dans toutes les Cours, pour en purger l'univers. Mais les bons citoyens, avec la plupart des Ordres religieux pensoient bien autrement; ils disoient que la ruine des Jésuites entraîneroit immanquablement la leur & celle de la Religion. Carvalho ne s'en cachoit pas, & débitoit contre la notoriété des faits (*a*), que l'Angleterre n'avoit été heureuse qu'après avoir chassé les Prêtres & les Moines; que le Roi avoit le pouvoir de faire adopter dans son pays telle Religion qu'il lui plaisoit, &c. &c.

Ces maximes faisoient frémir les cœurs encore chrétiens; plusieurs Communautés Religieuses offrirent à Dieu des prières pour la

XLIII.
*Maximes
de Carval-
ho.*

XLIV.
*Conduite
des Commu-
nautés Re-
ligieuses.*

(*a*) Sans parler des ruisseaux de sang que les amours de Henri VIII ont fait couler, & de la mort de tant de sages, vertueux & utiles citoyens, victimes d'un schisme odieux, on sait que ce Monarque, après avoir aboli les Monastères, ne cessa de regretter *la poule*, qui lui pondoit des œufs d'or. Les pauvres ne se trouverent pas mieux de cette opération, que le trésor royal. Sous le regne d'Elizabeth on fut obligé de passer jusqu'à onze bils pour subvenir à leurs besoins; ce qu'on n'avoit jamais été dans le cas de faire, tandis que les Monastères subsistoient.

34 ANECDOTES DU MINISTÈRE.

conservation des mœurs & de la Religion. Les Jésuites ne firent pas entendre la moindre *Des Grands.* plainte. Les Grands qui remontoient à la source des maux, ne diminuerent rien de l'estime qu'ils avoient pour la Société, & ils lui rendirent le témoignage le plus avantageux dans les lettres qu'ils écrivirent de leur plein gré au Pere Général; ce qu'ils ne purent faire sans s'exposer à de violentes vexations, comme les Jésuites eux-mêmes ne cessoient de le leur présenter. Le peuple n'en fréquenta pas moins leurs églises, & les enfans dans les rues leur témoignoient le plus grand respect, leur bâisoient la main, & demandoient leur bénédiction. Il sembloit, selon le langage du Prophète, que Dieu se servit de ces enfans pour rendre hommage à la vérité, & attester l'innocence de ces Peres. *

Ex ore infantium & lactentium perfec- cisti Lau- dem. Ps. 8. v. 3. Ce qui en étoit une preuve manifeste, c'est que dès le lendemain de leur exil de la Cour, on leur renvoya leurs petits meubles, leurs livres & leurs papiers, où l'on ne trouva rien à reprendre. C'étoit le jour anniversaire de la

Sentimens des Infantes. naissance de l'Infante Marie-Dorothée. Elle parut avec la Reine & ses sœurs, les yeux baignés de larmes, & elle ne reçut qu'en sanglotant les compliments de la Cour. Pour ce qui est de la Princesse du Bresil, on la vit tomber en pamoison au récit des mauvais traitemens que leur fit le Patriarche de Lisbonne au mois de Juin de l'année suivante, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on la fit revenir à elle.

XLVI. Conduite des Jésuites. Les Jésuites se voyant dans l'impuissance de parvenir jusqu'au Roi pour se justifier, eurent leur unique recours à la priere. Le Provincial

leur ordonna de continuer leurs emplois & leurs fonctions de zèle à l'ordinaire ; & il leur défendit en vertu de la sainte obéissance, toute plainte & tout murmure. Par une suite de leur expulSION de la Cour, on leur interdit la chaire de la Chapelle royale & de l'Eglise Patriarchale. Les Chanoines de Ste. Marie observerent la même conduite pour la chaire de leur Eglise ; mais peu de tems après ils rappellerent les Jésuites, & ceux-ci, sans se plaindre de l'affront qu'ils leur avoient fait, repritrent leurs fonctions comme du passé.

Le jour de S. François de Borgia, on avoit coutume de porter les reliques du Saint de la Maison Professe à la Chapelle de la Cour. Les Jésuites eurent ordre cette année de les donner à ceux qu'on envoia pour les prendre. On en agit de même le jour de la fête de Saint Ignace. C'étoit une cérémonie d'usage à la St. Borgia, qu'on leur permettoit d'envoyer un plat de riz à chaque Prince & Princesse. Ils firent leur petit présent à l'ordinaire, mais il leur fut renvoyé par ordre de Carvalho. Le seul Infant Emmanuel, qui ne demeuroit pas à la Cour, reçut le sien avec honté.

Une anecdote de ce Prince mérite d'être rapportée. Un jour qu'il se promenoit à cheval hors de la ville avec une suite nombreuse, il rencontra le P. Etienne Lopez. D'aussi loin qu'il l'apperçut, il descendit de cheval, & courut à ce Pere. Celui-ci se jeta à ses genoux. Le Prince en fit tout autant, & en présence de son cortège il l'embrassa, faisit le bord de sa soutane, l'approcha de sa bouche & de ses yeux, dit que c'étoit le premier habit qu'il eût porté, & qu'il étoit l'enfant de

XLVII.
*L'oncle du
Roi montre
l'estime qu'il
fait de ce
Pere.*

36 ANECDOTES DU MINISTÈRE

la Compagnie. Il se leva enfin fondant en larmes, & chargea Lopez d'embrasser tous ses frères en son nom, & de les assurer qu'il voulloit vivre & mourir dans ces sentimens.

XLVIII.

*Libelle
scandaleux.*

Carvalho, à qui on ne manquoit pas de rapporter les moindres particularités, n'ignora pas celle-ci, & n'en fut que plus animé. On imprimoit alors, par son ordre & sous le plus grand secret, le fameux Libelle, qui a pour titre : *Relation abrégée de la République, que les Jésuites des Provinces de Portugal ont établie dans les possessions d'outre-mer, & de la guerre qu'ils ont excitée & soutenue contre les armées des deux Couronnes, &c.* C'est un ample recueil de toutes les calomnies, dont il est fait mention dans l'*Histoire du Paraguay* par le P. Charlevoix, & dans la relation fabuleuse du Roi Nicolas I. On y exagere à plaisir la puissance formidable des Jésuites en Amérique, & on ne rougit pas de dire que si l'on veut exécuter le traité des limites fait entre les deux cours en Février 1750, l'on doit commencer par les exterminer. On y fait une description imaginaire du gouvernement de ces peuples, de leur agriculture, de leur liberté & du secret impénétrable qui y regne. On y avance, par une expression bizarre, que les Jésuites y font le *monopole des corps & des âmes*; qu'ils font entendre à ces peuples grossiers que les Séculiers blancs, c'est-à-dire, les Européans, sont des gens sans foi & sans loi, possédés du démon, n'adorant que l'or & l'argent, n'aspirant qu'à les réduire en esclavage.

XIX.

*Guerre pré-
tendue du
Paraguay.*

On prête ridiculement à ces Missionnaires des magasins d'armes, une artillerie, une discipline militaire & une parfaite science de la guerre.

On y débite que les Américains ne reconnoissent pas d'autre Roi que leur *Bénit-Pere*; ainsi appellent-ils les Jésuites de chaque Peuplade ou Réduction. On y ajoute que Gomez-Fréiro-Andrade, Gouverneur de Rio-Janeiro & Député du Portugal pour la démarcation des Limites, avoit trouvé tant de résistance à son entrée dans le Paraguay, qu'il écrivit au Marquis de Valdelyrios, Député de l'Espagne pour le même objet, que les Jésuites s'étoient révoltés; qu'ils construisoient des Forts; qu'ils les munissoient d'artillerie; qu'il avoit fallu marcher contre leurs troupes; qu'on étoit parvenu avec peine à les dissiper; que l'on avoit fait cinquante prisonniers, de qui l'on avoit appris que les Jésuites s'étoient retranchés au-delà du Pardo avec quinze pieces de gros canon, & qu'ils avoient donné l'ordre de couper la tête à tous les Portugais qu'ils tuerouient; précaution nécessaire, disoient-ils, de peur qu'ils ne recouvrassent la vie, comme il arrivoit quand la tête n'étoit pas entièrement séparée du corps. L'histoire de cette fameuse guerre avec toutes ses singularités extravagantes, est décrite dans le plus sérieux détail. On y voit les noins, les dates & toutes les circonstances que l'imagination s'est plu à forger. Les Portugais, y est-il dit, s'étoient enfin unis aux Espagnols. Après bien des marches & des escarmouches, on en vint à une action décisive, & il fut fait un grand carnage de rebelles. L'Eglise seule fut épargnée, graces aux soins des armées Royales. Les Jésuites en avoient transporté les trésors. La nuit suivante, on surprit la Réduction de St. Laurent. On y faisit le P. Franc-Xavier Lampez, le P. Thadée &

38 ANECDOTES DU MINISTÈRE

un Frere. On trouva dans leurs papiers des preuves de la rebellion. Le libelle donne en entier ces fameuses pieces, qui n'ont jamais existé que dans le cerveau déréglé du calomniateur.

L. *Histoire fabuleuse de la guerre du Maragnon.* Le Maragnon de son côté présentoit des faits analogues à ceux du Paraguay, des séditions, des révoltes contre Mendoza & l'Évêque de Para, des artifices pour arrêter le cours des opérations des Commissaires relatives au règlement des limites, des défenses aux naturels du pays de faire de la farine & d'ensemencer leurs terres, afin de les obliger par la famine à abandonner l'entreprise. Ajoutez à tout cela un tissu d'horreurs & de cruautés que les Jésuites exerçoient afin de séduire les peuples & de les animer contre les Royalistes. Ce libelle étoit appuyé sur les plaintes trouvées des Officiers du Roi, & sur de prétendus actes authentiques, que l'on y donnoit dans le plus minutieux détail. Mais tout y étoit ourdi avec tant de mal-adresse & si peu de vraisemblance, qu'à moins d'être aveuglé par la passion, il étoit aisé d'en découvrir au premier coup-d'œil les contradictions & les fautes palpables.

Pour savoir au juste ce qu'on doit penser des affaires du Paraguay, lisez l'*Histoire du P. Charlevoix*, & vous y verrez ce qu'il en a coûté aux Jésuites pour rassembler les Sauvages, & pour former cette chrétienté florissante. Rappelez-vous l'inconstance, l'instabilité & la paresse de ces peuples; parcourez les calomnies tant de fois renouvelées & toujours détruites; enfin examinez sans prévention les décrets favorables des Rois d'Espagne jusqu'à l'an 1743 à

Et vous aurez une juste idée des travaux des Jésuites, & une réfutation complète des impostures de Carvalho. (a)

(a) Institutions étonnantes, parées de tous les fruits de la sagesse & de la charité chrétienne ! Vraies merveilles dans l'ordre politique comme dans l'ordre de la Religion, que la philosophie a admirées avec transport & comblées des plus grands éloges ; aveu formel de sa faiblesse & de son impuissance, à transformer en hommes paisibles & vertueux, des hommes vicieux & sauvages ! » Le Paraguay, dit M. Montesquieu, peut nous fournir un exemple de ces institutions singulieress, faites pour éléver les peuples à la vertu. On a voulu en faire un crime à la Société. Il est glorieux pour elle d'avoir été la première qui ait montré dans ces contrées l'idée de la Religion jointe à celle de l'humanité : en réparant les dévastations des Espagnols, elle a commencé à guérir une des plus grandes plaies qu'ait encore reçu le genre-humain. Un sentiment exquis pour tout ce qu'elle appelle honneur, & son zèle pour la Religion, lui ont fait entreprendre de grandes choses ; elle y a réussi. « Montesquieu, de l'*Esprit des Loix*. chap. 6, p. 40 & 41. — » Les Missions, dit M. de Buffon, ont formé plus d'hommes dans les Nations barbares, que les armées victorieuses des Princes, qui les ont subjuguées. Le Paraguay n'a été conquis que de cette façon. La douceur, le bon exemple, la charité, & l'exercice de la vertu constamment pratiquée par les Missionnaires, ont touché les Sauvages & vaincu leur défiance & leur féroceité : ils sont venus souvent d'eux-mêmes demander à connoître la loi qui rendoit les hommes si parfaits ; ils se sont soumis à cette loi, & réunis en société. Rien ne fait plus d'honneur, que d'avoir civilisé ces Nations, & jetté les fondemens d'un Empire sans autres armes que celles de la vertu. » *Hist. naturelle. Discours sur les variétés de l'espèce humaine.* Vol. III, in-4to. pag 306 & 307. » Les ennemis de la Société, dit M. Haller, dépriment ses meilleures institutions. On l'accuse d'une ambition démesurée, en la voyant former une espèce d'Empire dans des climats éloignés ; mais quel projet est plus beau & plus avantageux à l'humanité, que de ramasser des peuples dispersés dans l'horreur des forêts de l'Amérique, & de les tirer de l'état sauvage qui est un état malheureux ; d'empêcher leurs guerres cruelles & détructives ; de les éclairer des lumières de la vraie Religion ; de les réunir dans une société qui représente l'âge d'or par l'égalité des citoyens & par la communauté des biens ?

40 ANECDOTES DU MINISTRE

LI.
Gomez
s'Imagine
qu'il y a des
mines d'or
dans sept
Rédutions
Espagnoles.
Echanges
proposés
pour s'en
emparer.

Dès l'an 1740, Gomez Freiro d'Andrade, avoit souvent envoyé des espions du Bresil

» N'est-ce pas s'étriger en Législateur pour le bonheur des hommes ? Une ambition qui produit tant de biens, est une passion louable. Aucune vertu n'arrive à cette puissance qu'on veut exiger ; les passions ne la déparent point, si elles servent de moyen pour obtenir le bonheur public. « *Traité sur divers sujets intéressants de politique & de morale.* Parag. 3 p. 120. — Je ne crains pas d'avancer, dit M. Muratori, que l'Eglise Catholique n'a pas de Missions aussi florissantes que celles qui sont sous la conduite des PP. Jésuites dans le Paraguay. La croix triomphante dans ces pays autrefois si barbares, & aujourd'hui si bien policés. Un grand nombre de Peuplades adorent le vrai Dieu, & jouissent d'un sort le plus digne d'envie : elles goûtent le plus grand bonheur qu'on puisse goûter sur la terre, l'innocence & la paix. « *Relation des Missions du Paraguay, traduite de l'italien, imprimée à Paris, chez Bodellet.* — A ces témoignages, ajoutons celui de l'ennemi le plus forcené du Christianisme, d'un homme chez qui la seule idée d'institution Religieuse allume la bile, excite la fureur, & produit dans le cerveau des transports qui imitent l'état des énergumènes. » La majesté des cérémonies, dit l'Abbé Raynal, attire les Indiens dans les Eglises, où le plaisir se confond pour eux avec la piété. C'est-là que la Religion est aimable, & c'est d'abord dans ses Ministres qu'elle s'y fait aimer. Rien n'égale la pureté des mœurs, le zèle doux & tendre, les soins paternels des Jésuites du Paraguay. Chaque Pasteur est véritablement le pere comme le guide de ses paroissiens. On n'y sent point son autorité, parce qu'il n'ordonne, ne défend & ne punit, que ce que punit, défend & ordonne la Religion qu'ils adorent & chérissent tous comme lui-même.... Gouvernement où personne n'est oisif, où personne n'est excédé de travail ; où la nourriture est saine, abondante, égale pour tous les citoyens qui sont commodément logés, commodément vêtus ; où les viciliards, les veuves, les orphelins, les malades ont des secours inconnus sur le reste de la terre ; où tout le monde se marie par choix, sans intérêt, & où la multitude d'enfants est une consolation sans pouvoir être une charge ; où la débauche inséparable de l'oisiveté qui cortompt l'opulence & la misère, ne hâte jamais le terme de la dégradation ou plutôt de la décadence de la vie humaine ; où rien n'irrite les passions factices, & ne contrarie les appétits bien ordonnés ; où l'on jouit des avantages du commerce sans être exposé à la contagion

dans les sept Réductions du Parana , près de l'Uruguay (a). On en avoit même fait passer quelques-uns déguisés en Jésuites , pour découvrir les différentes mines d'or que l'on y supposoit. Ces espions furent reconnus & chassés à chaque fois. Gomez attribuoit ces mauvais succès à la défiance des Jésuites , & à la crainte qu'on ne vînt à découvrir leurs mines. Il en écrivit à Lisbonne. On y crut cette chimere , comme on l'avoit cru autrefois à Madrid. Dans cette fausse persuasion , on négocia pour faire des échanges avec la Cour d'Espagne , & l'on parvint , par le crédit de la Reine qui étoit Portugaise , à obtenir ce que l'on demandoit. Mais on en devoit faire un mystere aux Jésuites , sous le spacieux prétexte qu'étant tout puissans en Amérique , ils s'opposeroient à ces échanges. Par ce traité , les Portugais devoient céder à l'Espagne la Colonie du St. Sacrement , avec une forteresse qu'ils y avoient construite sur la rive gauche de la Plata , & on leur abandonnoit les possessions situées à l'orient de l'Uruguay ,

» des vices du luxe; où des magasins abondans , des se-
 » cours gratuits entre des Nations confédérées par la fra-
 » ternité d'une même Religion , sont une ressource assurée
 » contre la disette qu'amènent l'inconstance ou l'intempé-
 » rie des saisons ; où la vengeance publique n'a jamais été
 » dans la triste nécessité de condamner un seul criminel à la
 » mort , à l'ignominie , à des peines de quelque durée ; où
 » l'on ignore jusqu'au nom d'impôt & de procès: « *Hist.*
phil. & pol. T. 3 , p. 252. édit de 1772. O siècle de destruc-
 » tion & de haine contre tous les genres de bien , c'est contre
 » de telles institutions que tu tournes tes efforts & tes préten-
 » dues lumières ! Ruiner ce que les siècles précédens ont pro-
 » duit de beau & de grand , voilà ton travail & ta gloire.

(a) On appelle *Réductions* ou *Doctrines* les différentes Peuplades ou Bourgades. Voyez *l'Histoire du Paraguay* , par le P. Charlevoix.

42 ANECDOTES DU MINISTÈRE

où Gomez prétendoit qu'il y avoit des mines d'or. On chargea de l'exécution de ce Traité Gomez pour le Portugal , & le Marquis de

LII. Valdelyrios pour l'Espagne. En même temps
Ordre donné au P. Général des Jésuites à sujet. le Général des Jésuites reçut ordre des deux Cours d'en informer le Provincial du Paraguay , avec charge à lui & à ses inférieurs de garder sur cela le plus grand secret. Il s'agissoit de disposer insensiblement , & de faire consentir les naturels du pays à quitter leurs Réductions , & à s'approcher des côtes maritimes. Dans cet ordre donné au Général de la Compagnie , on alléguoit que le Roi d'Espagne avoit jugé à propos d'en agir de la sorte , dans la crainte que les Hérétiques qui s'introduisoient chez eux par la voie du commerce , ne vinssent à les corrompre. Cette crainte n'avoit aucun fondement ; car il étoit de notoriété que les Hérétiques n'avoient jamais pénétré chez ces peuples ; & en les approchant des côtes de la mer , on les exposoit bien davantage au danger de la séduction. Ce trait feul prouve assez , que le P. Général , qui étoit parfaitement instruit de l'état des choses , avoit reçu sa lettre toute minutée par la Cour , & que sa commission fut de la transcrire. Elle étoit datée du 13 Février 1750.

LIII. *Les Jésuites du Paraguay reconnurent de par leurs ordres.* Le Provincial du Paraguay découvrit du premier coup-d'œil , où l'on en vouloit venir. Car pourquoi lui faire intimer les ordres de la Cour d'Espagne par le canal de son Général ? Quoi qu'il en soit , il se mit aussi-tôt en devoir de les exécuter , & fit une marche forcée de plusieurs centaines de lieues pour arriver sans délai aux sept Réductions. Il y rassembla les Missionnaires , & leur communiqua les ordres

qui lui avoient été adressés. Tous reconnurent les mauvais effets, qu'ils ne manqueroient pas de produire. Mille obstacles insurmontables leur semblerent s'opposer à la transmigration d'un peuple, qui, plutôt que de quitter son pays, se dissiperoit à l'instant, & iroit se répandre dans les bois. D'ailleurs le canton qu'on leur destinoit, étoit chimérique; car toutes les terres du Paraguay se trouvoient partagées & possédées, à la réserve de celles qui n'étoient pas habitables, faute d'eau, de bois & de pâture. Les sept Réductions comprenoient au moins trente mille ames, & étoient couvertes d'un nombre prodigieux de bestiaux de toute espece. Le moyen de transporter une telle multitude dans des pays éloignés, déserts & incultes, à travers les bois, les montagnes, les lacs & les rivieres? Le plus court étoit d'abandonner à la fois & les Réductions & leurs habitans avec tout ce qu'ils possédoient, aux Portugais leurs irréconciliables ennemis.

Cependant les Missionnaires, pour se conformer aux volontés du Roi, sans espérance toutefois de réussir, conclurent à tenir la chose secrète, & à faire sous main les préparatifs nécessaires pour ce transport, & à y engager les Peuplades sans qu'elles s'en apperçussent, jusqu'au moment où l'on ne pourroit se dispenser de leur notifier les ordres de la Cour. On n'oublia pas sur-tout d'ordonner des prières pour le succès d'une entreprise, dont les obstacles ne pouvoient être levés que par un coup du Ciel.

Comme le Ministre de Portugal cherchoit à rendre les Jésuites du Paraguay suspects à la Cour d'Espagne, il vint à bout d'engager cette

LIV.
Change-
ment de
Provincial.
& pourquoi

44 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Cour à écrire au Général, pour lui défendre de nommer aucun Provincial d'entre ceux qui composoient la Province du Paraguay. Le Général ne put se dispenser d'exécuter des ordres si singuliers, & nomma Provinciaux du Paraguay, quatre Peres tirés de la Province du Pérou, qui devoient, en cas de mort, être successivement substitués l'un à l'autre; & comme une seule lettre auroit pu s'égarter, on en expédia quatre copies. La défense rigoureuse de s'opposer à l'évacuation des sept Bourgades, & l'ordre précis de la presser au contraire, en faisant pour cela tous les efforts imaginables, y étoient clairement énoncés. En outre, on y enjoignoit au P. Barreda, ci-devant Compagnon du Provincial du Pérou, & nommé en premier lieu Provincial du Paraguay, de se rendre incessamment sur les lieux, afin d'accélerer le départ, ou en cas d'empêchement insurmontable, de déléguer à sa place quelqu'un qui fût muni des plus amples pouvoirs; il ajoutoit que tout Général qu'il étoit, il se feroit un devoir de franchir, s'il étoit possible, les obstacles qui le retenoient à Rome, & se transporteroit de grand cœur dans ces vastes Contrées, pour favoriser, par sa présence, la prompte exécution des volontés de la Cour; tant il avoit à cœur de satisfaire les deux Puissances! Il finissoit par promettre de grandes récompenses à ceux qui se distinguoient par leur diligence & leur industrie. Cet article des récompenses, étoit une chose inouïe jusques-là dans la Compagnie, où, pour animer les Membres rarement on employoit le précepte, jamais ni offres ni promesses. Mais dans ces conjectures, le Pere

Général jugea devoir mettre tout en œuvre, pour détruire les injustes défiances que la Cour de Portugal ne cessoit d'insinuer à celle d'Espagne, & pour que l'ouvrage se trouvât consummé avant l'arrivée des Commissaires pour le règlement des limites.

Le P. Barreda, d'un âge avancé & relevant de maladie, avoit déjà fait quelques centaines de lieues, pour venir exercer ses fonctions de Provincial : mais n'étant pas en état de continuer sa marche & de se rendre dans les Réductions, il nomma pour le remplacer le P. Bernard Neydorffert, & l'établit Supérieur-Général de ces Missions. Ce Pere étoit l'homme qu'il falloit pour cette commission. Il avoit demeuré trente-cinq ans dans ces Réductions. Il en parloit parfaitement la langue ; il en savoit les usages ; il en connoissoit presque tous les habitans par leur nom, & avoit pleinement gagné leur confiance. Ces qualités le rendoient plus propre que personne à faire réussir le projet de la Cour. Il commença par s'adresser aux Caciques ; ce sont les Chefs des Peuplades. Il leur exposa qu'il étoit chargé de leur intimer l'ordre de changer de pays, & il les conjura de ne pas s'y opposer. A la première ouverture de cet étrange projet, ce fut une désolation générale parmi ces Chefs, & un refus unanime d'obéir. Les Missionnaires de concert avec leur Supérieur-Général, mirent tout en œuvre pour les gagner ; ils les consoloint & les animoient ; ils leur rappelaient sur-tout la fidélité & le zèle de leurs ancêtres pour le service du Roi. Nous partagerons vos peines & vos travaux, leur disoient-ils ; nous vous accompagnerons par-

LV.
Le P. Neydorffert est chargé de faire effectuer la transmigration.

46 ANECDOTES DU MINISTÈRE

tout. Déjà nous avons quitté nos pays, nos maisons & toutes les commodités de la vie pour votre salut; nous consentons encore de quitter nos habitations, & même d'abandonner nos Eglises, pour vous conduire & nous fixer par-tout où vous vous arrêterez. Pourquoi vous refuseriez-vous à suivre notre exemple & à vous joindre à nous pour porter le peuple à l'obéissance? Ces discours souvent réitérés du ton le plus engageant, déterminèrent enfin les Caciques à s'unir à ces Peres pour persuader le reste de la nation.

LVI.
*Tentatives
des Réduc-
sions.*

Et, afin de profiter de ces favorables dispositions, on nomma dans les sept Réductions un certain nombre de gens de bonne volonté pour aller à la découverte au-delà des fleuves Uruguay & Ibicuy, & pour examiner si dans ces vastes solitudes, on trouveroit quelques endroits propres à y établir des habitations. On les fit accompagner par quelques Jésuites en qui ils avoient le plus de confiance, & qui étoient le plus en état de supporter la fatigue. Après plusieurs mois employés à traverser d'affreux déserts, ils revinrent sur leurs pas sans avoir rien trouvé, à l'exception de ceux de la Réduction de St. Michel, qui avoient découvert un petit canton assez commode, mais qui appartenloit, disoit-on, à un nommé Valdésio. Le projet ne pouvant donc réussir dans ces contrées, ils tournerent au couchant de l'Uruguay, où il y avoit vingt-quatre Réductions de la domination Espagnole. Les Jésuites allèrent trouver les Caciques de ces Bourgades, & les prierent instamment de leur vendre ou de leur céder du terrain pour s'y établir. La proposition souffroit bien des difficultés, parce

que ces Indiens, n'ayant d'autre ressource que le pâtrage, à peine en avoient-ils suffisamment pour leur bétail; d'autant plus que conformément aux conventions des deux Cours, on venoit de leur enlever tout ce qu'ils possédoient au-delà du fleuve, pour le donner aux Portugais. Néanmoins les instances des Jésuites & la charité de ces bonnes gens apprirent les difficultés, & ils voulurent bien abandonner une portion de leur terrain en faveur de ces nouveaux émigrans.

Les Missionnaires charmés du succès, crurent qu'il n'y avoit point de tems à perdre, sur-tout venant d'apprendre que les Députés pour les limites étoient déjà arrivés à la capitale du Paraguay; & ils auroient réussi, si le Marquis de Valdelyrios, pour plaisir à Gomez, Chef de la Députation Portugaise, n'eût tout renversé, en brusquant mal-à-propos la transmigration.

Cependant le P. Barreda, ayant reçu un imprimé du Traité des limites, crut qu'il étoit de son devoir d'en écrire à son Souverain, & d'insister sur trois points qui étoient les plus essentiels. Le premier représentoit la difficulté d'amener les naturels à quitter leur pays & à se priver de leurs héritages, pour les céder aux Portugais leurs ennemis mortels. Le second point regardoit celle de transplanter trente mille ames, malades, vieillards, femmes, enfans, à plus de deux cents lieues; d'y traîner un bétail de plus d'un million de têtes, avec meubles, ustensiles & bagages, à travers de grandes rivieres & de vastes forêts, où il faudroit se frayer un passage la hache à la main, au risque évident d'y laisser un bon

LVII.
Le P. Bar-
reda écriv-
a au Roi.

48 ANECDOTES DU MINISTRE

tiers de leur monde. Le troisième faisoit sentir les inconveniens qui résulteroient d'une telle conduite à l'égard d'une nation libre, qui n'avoit point été conquise ou subjuguée par les armes, mais qui s'étoit donnée de son plein gré à l'Espagne, sous la garantie des engagements les plus sacrés de ses Rois; qu'en entreprenant de forcer ces peuples, on les révolteroit infailliblement, & qu'ils chercheroit à secouer le joug, à l'exemple des Mocovis & des Abipones, à qui l'on avoit manqué de parole; que leur révolte entraîneroit celle d'environ soixante & dix mille Chrétiens du Parana, & que les Jésuites seroient les premiers sacrifiés à leur fureur; qu'ensuite ils désoleroient les campagnes, saccagéroient les villes, s'enfonceroit dans les bois, & que jamais l'on ne parviendroit à les en retirer pour les rassembler. Du reste, en finissant sa lettre, il proteste à Sa Majesté Catholique, que lui & les siens n'ont rien négligé pour favoriser la transmigration.

Cette lettre datée du dernier Avril 1752, étoit envoyée avant que le Provincial fût informé du succès du P. Neydorffert & de ses collègues. L'année suivante le Roi lui écrivit trois lettres datées du même jour; il dit dans la première que le Marquis de Valdelyrios & le P. Altamirano l'ont informé de la prochaine transmigration, qui alloit s'effectuer par les soins des Jésuites. Il loue son zèle & celui des Missionnaires; il lui fait gré en particulier de lui avoir exposé ce qu'il croit intéresser son service; il lui détaille les ordres qu'il a donnés à Valdelyrios & au Gouverneur, & il l'exhorte à continuer ses soins pour le succès de l'entreprise.

16 Février
1753.

LVIII.
*Lettres du
Roi au P.
Barreda.*

treprise. Dans la seconde, il le charge d'assurer les habitans de sa tendresse & des soins paternels, qu'il veut prendre pour adoucir leurs peines & leur chagrin; & dans la troisième, il l'avertit qu'il ordonne au Marq. de Valdelyrios de chercher des emplacement convenables aux émigrans; & au Gouverneur, d'envoyer des troupes pour s'assurer des lieux désignés, & les mettre à couvert des incursions des autres Sauvages.

La lettre du P. Barreda, qui avoit été si bien accueillie en Espagne, & qui est en effet un monument de son zèle & de sa fidélité, est néanmoins cette pièce-là même que Carvalho veut empoisonner, comme si elle ne tendoit qu'à troubler l'union & l'harmonie entre les deux couronnes. Une chose est à remarquer: c'est que sans l'indiscrete précipitation de Valdelyrios & de Gomez contre les ordres exprès que le premier avoit recus de sa Cour, la transmigration se seroit faite, quoique le Gouverneur n'eût encore envoyé aucun détachement pour mettre les nouveaux colons à l'abri des insultes des Sauvages: mais cette transmigration exigeoit des préparatifs de plusieurs années, tandis que Gomez & Valdelyrios prétendoient qu'elle se fit sans le moindre délai; & c'est uniquement ce qui la fit échouer.

Le Marquis de Valdelyrios fit signifier au P. Barreda de se rendre à la Capitale (Buenos-Aires:) il en étoit alors éloigné de deux cens lieues. Le Père se mit aussi-tôt en route: mais il rencontra en chemin Valdelyrios même accompagné du P. Louis Altamirano. Celui-ci s'ouvrit à lui sur le sujet de son arrivée au Paraguay. Le P. Général voulant dissiper les om-

LIX.
*Ordre du
M. de Val-
delyrios,
au P. Bar-
reda.*

LX.
Sujet de

D

50 ANECDOTES DU MINISTÈRE

l'arrivée du P. Altamirano au Paraguay. brages, que les Portugais répandoient à la Cour d'Espagne sur la conduite des Jésuites du Paraguay, avoit prié le Roi de députer à son choix le Pere qui lui seroit le plus agréable, pour consommer le grand ouvrage de la migration. Le choix étoit tombé sur le P. Altamirano, & en conséquence il étoit venu en Amérique muni des pleins-pouvoirs, que le Général lui avoit donnés, non-seulement pour le Paraguay, mais pour toutes les Provinces Espagnoles de ce continent, avec faculté de les communiquer à ceux qu'il jugeroit convenable. Ainsi par un effet de la divine Providence le Général n'omit rien de ce qui pouvoit convaincre l'Espagne de son parfait dévouement, & les Jésuites du Paraguay eurent dans le P. Altamirano un témoin irréprochable de leur inviolable fidélité.

*LXI.
Valdely-
rios assem-
ble un Con-
seil.*

Dans ces entrefaites on reçut l'agréable nouvelle du retour de ceux qu'on avoit envoyés à la découverte, & des favorables dispositions où se trouvoient les sept Peuplades. Sur ces avis, le Marq. de Valdelyrios assembla un Conseil, & y admit le Gouverneur, le P. Barreda & le P. Altamirano. On y lut les conditions du Traité des limites, & des échanges qui en résultoient. Les habitans des possessions Portugaises cédées à l'Espagne avoient la liberté de vendre tout ce qu'ils ne pourroient emporter, avec l'option de demeurer sous la nouvelle domination, ou de se retirer dans les Portugaises. Au contraire, il n'étoit pas libre aux habitans des sept Réductions d'y continuer leur demeure, & on ne leur permettoit de faire argent que de leurs petits meubles. Du reste, il étoit stipulé qu'ils céderoient gratuitement

aux Portugais, Eglises, maisons, possessions & héritages.

Dans ce Conseil, M. de Valdelyrios se plaignit de la lenteur des Jésuites. Le P. Barreda exposa modestement ce qu'ils avoient fait pour amener les choses au point où elles étoient, & il le conjura d'observer quelle entreprise c'étoit que de transporter trente mille ames avec leurs bagages & leur bétail à près de trois cents lieues de-là. Valdelyrios lui repliqua brusquement, qu'il n'étoit point venu pour recevoir des représentations, mais pour faire exécuter les ordres qu'il avoit reçus. Ainsi finit le Conseil.

Le Provincial sans se rebuter d'une issue si brusque, crut devoir mettre par écrit les raisons qu'il avoit alléguées de vive voix. Il présenta ce Mémoire à Valdelyrios en présence de D. Juan Echvarias son adjoint pour l'affaire des limites, & il le supplia de vouloir y faire attention. Le Marquis, après y avoir jetté un coup-d'œil, lui demanda combien de tems demanderoit selon lui l'entière évacuation. Le Pere lui répondit, qu'il faudroit au moins trois ans. Sur quoi D. Echvarias, qui étant originaire du pays & connoissant le génie de ces peuples, prévoyoit les difficultés innombrables, qui se rencontreroient dans l'exécution, prit la parole, & dit que, si l'on en venoit à bout dans le terme de dix ans, cela tiendroit du prodige. Mais Valdelyrios repartit en tournant le dos, qu'il n'accorderoit pas même l'espace de trois mois.

Il faut observer que les instructions de ce Seigneur portoient, qu'il devoit se prêter, autant que faire se pourroit, aux vues de Gomez, &

LXII.
Représen-
tations que
lui fait le
Provincial.

LXIII.
Réponse
étonnante
de Valdely-
rios.

52 ANECDOTES DU MINISTRE

comme il ne songeait qu'à son avancement, il espéra que le moyen efficace de parvenir à son but, ce seroit de terminer promptement cette affaire, que le Ministre de Portugal avoit extrêmement à cœur. Aussi Gomez le pressoit continuellement de ne point donner de quartier au P. Barreda, que le transport ne fût achevé. Le Pere se voyant harcelé sans relâche, résolut de se démettre de son emploi & de partir, son bâton & son breviaire à la main. Valdelyrios s'y opposa, & le P. Altamirano le lui défendit.

LXIV.

Ordre de la Cour d'Espagne de ne pas brusquer l'évacuation.

Cependant vers le mois de Décembre, on reçut d'Espagne l'ordre d'accorder aux Peuplades le temps nécessaire pour la transmigration, avec défense expresse aux habitans de rien laisser en partant, qui pût être de quelque usage aux Portugais. Malgré une déclaration si précise, Valdelyrios ne changea rien à son procédé, & même il prétendit, au mépris formel des dépêches de sa Cour, qu'on vendroit généralement tout le bagage & tout le bétail, pour n'être pas embarrassé dans la route, c'est-à-dire équivalement, pour aller périr de misère & de faim au milieu des déserts; & ce Seigneur n'en voulut rien rabattre. Aussi dès que la guerre fut allumée avec les Réductions, il s'empara de ces mêmes effets & de tout le bétail, & il en fit présent à Gomez & aux Portugais. Il ne s'en tint pas là. Il osa intimer à ce pauvre peuple la défense cruelle de cultiver & d'ensemencer leurs terres.

LXV.

Situation du P. Altamirano.

Altamirano faisoit-là un bien triste personnage. Il se voyoit le jouet de tous les caprices du Marquis. On l'avoit envoyé en Amérique pour obéir aveuglément à ce Seigneur, qui

Y obligoit sans cesse d'écrire aux Missionnaires les lettres les moins raisonnables, pour leur ordonner de hâter le transport. Cette précipitation gâta tout. Ces pauvres malheureux que l'on poussoit à bout, entrerent en défiance contre leurs propres Missionnaires, & les soupçonnerent d'être d'intelligence avec les Officiers des deux Cours. Dès-lors il ne les regarderent plus que comme autant de traîtres, qui ne cherchoient qu'à les livrer à leurs anciens & mortels ennemis.

Néanmoins, ceux de la Réduction de St. Michel étoient déjà partis avec leurs femmes & leurs enfans. Ils avoient cent cinquante chariots chargés d'ustensiles & d'instruimens d'agriculture, pour se bâtir des chaumieres & pour défricher les terres; ils s'étoient munis de provisions pour quelques mois, & conduisoient beaucoup de gros bétail tant pour vivre en route, que pour s'en servir dans leur nouveau domicile; mais ces quatre cents personnes étoient à peine la sixième partie des habitans de la Bourgade. Un détachement précédent d'une journée avec le P. Garcia, pour frayer le chemin à travers les bois & leur marquer des lieux propres à servir d'abri pendant la nuit.

Qu'on se représente les pleurs & les gémissemens de ces infortunés au moment qu'ils quittaient leurs foyers, l'héritage de leurs pères & le lieu de leur naissance, dans un tems de grêle & de pluie froide, qui détrempoit la terre; de sorte que les hommes, les bêtes & les chariots y enfonçoient, & ne s'en retiroient qu'avec peine. Déjà un vieillard & quatre enfans avoient succombé. Ils ne purent tenir plus

LXVI.
*Départ de
la Réduc-
tion de S.
Michel.*

LXVII.
Ils revien-

nent à leur Réduction. long-tems contre tant de désastres & de calamités. Malgré les instances du P. Garcia, tous se débanderent & regagnerent leur Réduction.

En y rentrant ils trouverent le feu de la sédition allumé de toutes parts. Un de leurs Chefs, Christophe Payre, qui les exhortoit à partir, fut arraché de sa maison, & on étoit sur le point de l'assommer, lorsque quelqu'un s'écria qu'il étoit moins coupable que le P. Michel Herrera. A ces mots la multitude effrénée lâcha prise & courut à la résidence du Missionnaire dans le dessein de l'assassiner. Heureusement le vacarme qu'ils faisoient en se rendant à sa maison, l'avertit de se retirer promptement & lui en donna le tems. Ces furieux n'y ayant trouvé qu'un infortuné domestique, qui étoit revenu sur ses pas pour reprendre le breviaire du Pere, se jetterent sur lui & le massacrèrent impitoyablement.

*Et massa-
cent le do-
mestique
d'un Mis-
sionnaire.* En même temps on faisoit courir le bruit dans toutes les Réductions, que les Jésuites à l'insu du Roi d'Espagne les avoient vendus aux Portugais, eux, leurs femmes & leurs enfans. Quelques jours auparavant ceux de S. Borgia étoient partis en assez grand nombre. Après des peines & des fatigues infinies, ils arriverent enfin aux montagnes de Quaynay : ils s'y arrêterent plus de six mois, dans le dessein de s'y fixer. Déjà ils y avoient construit quelques cabanes ; mais les incursions continues des Sauvages, ne leur accordant pas un moment de paix & de sûreté, ils décamperent, malgré toutes les représentations du P. Sotto, & reprirent la route de leur Peuplade.

LXVIII. *Nouveau départ sans succès.* Le P. Altamirano avoit fixé au troisième Novembre la migration des Réductions de S. Lau-

1753.

rent, de S. Louis, de S. Jean & des SS. Anges : mais aucune ne se mettoit en devoir d'évacuer. Enfin, après bien des prières & des sollicitations ils s'ébranlerent. Ceux de S. Jean étant arrivés au bord de l'Uruguay, refusèrent de le passer, & ils répondirent aux Jésuites qui les en conjuroient, qu'ils avoient pénétré leurs desseins ; qu'après avoir vendu leurs possessions aux Portugais, ils vouloient encore vendre leur liberté aux Espagnols ; que c'étoit à cette fin, qu'ils avoient fait tenir prêt un grand nombre de bateaux sur le Parana ; & sans vouloir rien entendre ils rebrousserent tout court. En rentrant dans leur Réduction ils allèrent droit assaillir les maisons de leurs Caciques, qui n'échapperent à leur fureur, que par une protection spéciale de la Providence.

Ceux des SS. Anges, après une route de quarante lieues, regagnerent aussi leur Peuplade. Trois jours après, leur Chef, qu'ils avoient menacé, mourut de peur & de chagrin. Ceux de S. Louis & de S. Laurent avoient passé le fleuve ; mais les premiers ayant rencontré les Charias, qui leur avoient dressé une embuscade, lâcherent pied, se disperserent, & regagnerent, comme ils purent, leur Réduction. Les Laurentins furent plus constants. Rendus à leur terme près des montagnes Tuyanjuru, ils avoient déjà commencé à bâtir, & ils eussent achevé, si leurs compatriotes qui étoient demeuré à S. Laurent, & qui s'étoient engagés à leur fournir des vivres, échauffés par la révolte qui gagnoit insensiblement, ne leur eussent mandé, qu'ils ne leur enverroient plus rien par la suite, & qu'ainsi ils n'avoient d'autre parti à prendre, que de venir

56 ANECDOTES DU MINISTÈRE

les rejoindre. Cela fit cesser les travaux commencés, & ils ne penserent plus qu'au retour, qu'ils exécuterent divisés en plusieurs bandes. Le P. Missionnaire réussit cependant à en retenir une cinquantaine, qu'il conduisit à la Bourgade de S. Côme, dans laquelle il les incorpora.

LXIX. *Ordres de Valdelyrios & de Gomez au P. Altamirano.* Pendant ce temps-là Altamirano ne manquait pas de rendre un compte exact à Valdelyrios & à Gomez de tout ce qui se passoit dans les Peuplades. Au premier avis de la sédition, ils lui écrivirent des lettres pleines de reproches de ce qu'il n'exécutoit pas plus promptement les ordres qu'on lui avoit donné. Ils lui commandoient de terminer incessamment l'émigration, sous peine de voir les Jésuites chassés de ces cantons. Ces menaces étoient sérieuses, & ils se proposoient de les effectuer, puisqu'ils avoient déjà demandé à l'Evêque & au Supérieur des Franciscains un nombre suffisant de Missionnaires pour les remplacer.

On aura de la peine à se figurer les mouvements que se donnerent les Jésuites pour prévenir la guerre, & combien ils eurent à souffrir à cette occasion de la part de leurs néophytes, qui se voyant poussés à bout ne gardoient plus aucune mesure. Altamirano, qui n'agissoit que par l'impulsion des deux Ministres, imagina un moyen tout nouveau & d'une singularité sans exemple. Ce fut d'ordonner aux différens Missionnaires, qu'au même jour & à la même heure, dans chaque Réduction, ils auroient à convoyer les habitans pour les exhorter à l'obéissance; qu'ils les conjureroient le Crucifix à la main de se rendre enfin à ce qu'on exigeoit d'eux; & qu'ensuite dans un mouvement impétueux de zèle, faisant une dernière tenta-

LXX. *Tentative singulière.*

tive pour les flétrir, ils se jetteroient soudain à leurs pieds, les leur baïferoient, les ferroient tendrement & s'obstineroient à ne point se relever qu'ils n'eussent arraché leur consentement. Ce pieux stratagème les attendrit. Tous, à l'exception des habitans de S. Nicolas, se rendirent, à condition néanmoins qu'on leur accorderoit un terme de deux ou trois ans. Le P. Laurent Balde, de la Réduction de S. Michel, exhorta les siens avec tant d'ardeur & de véhémence, que sur le champ même il fut saisi d'une fièvre violente, dont il pensa mourir; & c'est cependant celui-là même, que Carvalho voulut faire passer pour le chef & l'arc-boutant de la révolte.

Altamirano ravi du succès, crut que pour affermir le peuple dans ces heureuses dispositions, il lui faudroit un renfort de Missionnaires. Le P. Provincial lui en envoya quatorze à la réduction de St. Thomas, où il se trouvoit alors. Il les reçut avec joie, & en fit la répartition dans les Bourgades. Ceux de St. Louis tenterent une seconde fois l'aventure; mais quand ils furent arrivés au lieu de leur destination, ils y trouverent les Charias, que les Portugais, par une méchanceté insigne, y avoient apostés à prix d'argent, pour les empêcher de s'y établir, comme on l'a su depuis. Ces Sauvages leur déclarerent, qu'ils ne leur permettroient jamais de vivre dans leur voisinage, & de disposer des pâturages qui leur convenoient. Ainsi ce fut pour ces malheureux une nécessité de revenir encore sur leurs pas.

Alors Altamirano se vit obligé de prendre la fuite. Les Indiens le regarderent comme l'auteur de tant de vexations. Ses fréquentes cor-

LXXI.
*Les Indiens
se défient
d'Altami-*

58 ANECDOTES DU MINISTÈRE

*reano, &
conspirent
contre lui.*

respondances avec les Députés des deux Couronnes le rendirent odieux. On soupçonna même qu'il n'étoit ni Jésuite ni Espagnol, mais un Portugais, qui pour sa propre sûreté s'étoit travesti en Jésuite, & qui n'étoit venu que pour prendre possession des Réductions, que les Jésuites devoient avoir vendues aux Portugais. Trois cens Cavaliers de la Bourgade de St. Michel avoient conjuré sa mort : mais le P. Balde qui en eut vent, dépêcha coup sur coup quatre exprès à St. Thomas pour lui en donner avis ; ce fut ce qui le sauva. Il regagna promptement la capitale, & nomma le P. Xavier Lampez pour le représenter, lui enjoignant, en vertu de la sainte obéissance, de faire tous ses efforts pour consommer cette fatale commission. Les conjurés ayant manqué leur coup, revinrent à leur Réduction, & y rapporterent ce que les Députés pour les limites leur avoient malicieusement insinué ; à savoir, que le Procureur des Missions qui résidoit dans la capitale du Paraguay, avoit reçu une somme d'argent au sujet des Réductions, sans leur dire que cet argent avoit été donné pour subvenir aux frais de la transmigration. Alexandre Souza avoit ajouté qu'Altamirano n'étoit pas seulement Portugais, mais même un Officier-Général des plus distingués. Tous ces bruits, que l'on affectoit malignement de faire courir parmi eux, les confirmoient de plus en plus dans l'opinion que les Jésuites avoient vendu leurs Peuplades aux Portugais. C'est ce qui rendit ces Indiens intractables sur l'article de l'émigration, dont ils ne voulurent plus entendre parler.

Le P. Altamirano de retour à Buenos-Aires,

eut beau dire qu'il n'avoit trouvé son salut que dans la fuite , & que les esprits étoient aigris à l'excès ; le Marquis de Valdelyrios & Gomez s'obstinerent à ne vouloir se relâcher en rien de leurs prétentions. Ils avoient écrit ce qu'il leur avoit plu à leurs Cours respectives ; & celles-ci déciderent en conséquence, qu'à la tête de deux petites armées ils entreroient dans l'Uruguay par différens côtés. Les Espagnols avec un corps de trois mille hommes & les Portugais avec un autre de mille en qualité d'auxiliaires. Le Marq. de Valdelyrios obligea le Gouverneur Joseph Andonaeguiez de déclarer la guerre aux sept Réductions , & cette déclaration fut envoyée aux Missionnaires avec ordre de la faire publier en langue Guaranis. Ces Peres durent encore en courir tous les risques. Les Chefs ou Caciques de chaque Réduction écrivirent au Gouverneur les lettres les plus respectueuses , en leur représentant qu'on exigeoit d'eux l'impossible ; que jusqu'alors ils s'étoient fait un devoir d'obéir , & qu'ils avoient donné dans tous les temps des preuves publiques de leur soumission ; mais qu'ils se promettoient que leur *saint & juste* Monarque ne voudroit leur commander que ce qui étoit humainement praticable. Ils rappelloient ses décrets & ceux des Rois ses prédécesseurs , & ils démontroient avec évidence que sans une surprise manifeste de la religion du Prince , il n'étoit pas croyable qu'il les eût ainsi sacrifiés à leurs plus mortels ennemis. Du reste, ils faisoient entendre au Gouverneur qu'ils ne le craignoient pas.

En effet ces Indiens autrefois si souples & si dociles, poussés à bout par tant de vexations,

60 ANECDOTES DU MINISTÈRE

perdirent insensiblement cet esprit de soumission & de simplicité, qui les distinguoit, & ils se préparerent de toute part à une vigoureuse résistance. La fureur s'étoit communiquée aux femmes mêmes & aux enfans. Le Provincial Barreda se trouvoit alors à Cordoue dans le Tucuman. Voyant à quelles fâcheuses extrémités les Missionnaires étoient réduits, & qu'il n'y auroit plus de remède, il les rappella de concert avec Altamirano, & tous deux en donnerent avis à l'Evêque & au Gouverneur, afin qu'ils pourvussent à leur défaut. Mais malgré les menaces, que leur auroit fait le Marq. de Valdelyrios de les chasser de leur Missions, l'Evêque & le Gouverneur leur ordonnerent de garder leurs postes, & de continuer l'exercice de leurs fonctions.

Cependant ils n'en furent pas plus tranquilles; car le Marquis ne cherchant qu'à les molester, se mit en tête d'exiger sans cesse des changemens de Supérieurs & de Missionnaires. Il rejettoit ceux qui n'étoient pas Espagnols de nation; il refusoit même sous différens prétextes de se servir de plusieurs Espagnols, & rien ne pouvoit le contenter. Il fallut que les Pères Altamirano & Barreda se pliaissent à tous ses caprices & s'efforçassent de le satisfaire, quoiqu'ils sentissent parfaitement les inconvénients qui résultoient de ces changemens continuels de Missionnaires dans l'état où étoient les choses. Mais leur complaisance fut à pure perte. Ceux que l'on faisoit venir pour remplacer les autres, se trouvoient arrêtés au bord de l'Uruguay; car ce fleuve étoit exactement barré par des piquets, que les Peuplades avoient établis de distance en distance pour

fermer tous les passages. D'un autre côté, on se préparoit sérieusement à se mettre en état de défense. Les Missionnaires avoient beau prêcher la paix, & s'opposer aux préparatifs de flèches & de traits, auxquels on travailloit sans relâche; on ne les écoutoit plus, & on ne les regardoit que comme des traîtres & des perfides. Les Supérieurs, pour justifier la conduite des Missionnaires, & engager ces peuples à évacuer leurs Bourgades, leur écrivirent de la maniere la plus pressante, leur exposant « qu'il dépendoit d'eux de soustraire aux re- « proches & à la vengeance des Espagnols « & des Portugais, ceux qu'ils avoient jus- « qu'ici honorés comme leurs peres dans la « foi; qu'en se soumettant aux ordres & aux « volontés du Roi, ils détruiroient à l'instant « les calomnies & les imputations odieuses, « dont on ne cessoit de les charger, &c. » Outre cette lettre, Altamirano en écrivit de particulières aux Missionnaires; & elles renfermoient les ordres les plus absolus & d'un genre tout nouveau. D'abord il leur enjoignoit sous peine d'excommunication, de faire partir sur le champ tous les habitans des Réductions; que si après trois jours écoulés ils s'obstinoient à y rester, les Missionnaires devoient consumer les saintes Hosties, brûler les saintes Huiles, briser les Vases sacrés; ensuite se mettre eux-mêmes en chemin, & le breviaire sous le bras, entreprendre une route de plus de deux cents lieues pour se rendre à la capitale, après avoir préalablement signifié à ces peuples, que désormais ils n'auroient plus de Prêtres. Tous ces points devoient être exécutés à la lettre, sous peine de suspension &

LXXIV.
Ordres
étonnans
donnés aux
Missionnai-
res.

62 ANECDOTES DU MINISTÈRE

d'excommunication. L'Evêque qui n'avoit pas voulu consentir à la démission des Missionnaires, que leur proposoit le P. Provincial, leur mandoit que, si leurs Chrétientés refusaient de partir, il jettoit sur elles un interdit général; qu'il les déclaroit eux-mêmes déchus de leurs pouvoirs, & qu'il leur défendoit d'y faire l'Office divin & d'y administrer les Sacrements même aux mourans. Ces ordres rigoureux, si contraires à l'esprit de l'Eglise, & si peu conformes à la piété, ne furent donnés par l'Evêque du Paraguay & par le P. Altamirano, que pour défrer au Marq. de Valdelyrios, qui lui-même ne cherchoit qu'à complaire à Gomez.

Mais ces ordres devenoient inutiles. Les Pères Sauveur Quintano & Roch Ballister, qui en étoient chargés, ne purent pénétrer dans les Réductions, dont les avenues étoient soigneusement gardées. Ceux que les Indiens avoient chargés de fermer tous les passages de l'Uruguay, leur déclarerent qu'ils n'iroient pas plus avant; que du reste leurs Confrères étoient en bonne santé; que c'étoit tout ce qu'il leur importoit de savoir; qu'ainsi ils pouvoient tranquillement retourner sur leurs pas.

Il n'étoit guere possible de tromper leur vigilance, tant ils étoient sur leurs gardes. Un jour, le bruit s'étant répandu que le P. Ballister avoit tenté le passage, on détacha sur le champ trois cents hommes à sa poursuite: il n'est pas douteux que s'il étoit tombé entre leurs mains, ils l'auroient mis en pieces, d'autant qu'il avoit parmi eux la réputation d'avoir vendu les Réductions aux Portugais pour quatre mille piastres. Il est bien vrai qu'on lui

avoit compté du trésor royal, je ne fais qu'elle somme pour fournir aux frais de la migration, mais qu'il la rendit quand le projet eut échoué. Et voilà ce que les mal-intentionnés, qui vouloient fomenter les défiances & les soupçons de ces pauvres peuples, avoient eu soin de leur déguiser.

Le P. Alphonse Fernandez, qu'Altamirano, selon les ordres de Valdelyrios, avoit substitué au P. Lampez pour être son Vicaire-Général dans les Missions, en dépêcha d'autres qu'il chargea des mêmes lettres. Mais le fleuve étoit si bien bordé dans toute son étendue, qu'on les découvrit, & qu'on menaça de les assommer, s'ils ne se retireroient au plutôt. Enfin un Frere Jésuite cacha le paquet dans une botte de légumes & le fit parvenir à la Réduction de St. Nicolas. Dès que le Missionnaire l'eut reçu (c'étoit un Dimanche), il monta en chaire & en commença la lecture, mais on ne lui laissa point le temps d'achever. Il s'éleva dans l'Eglise un bruit confus de clamours & de murmures. L'indignation & la fureur étoient peintes sur tous les visages. Les plus animés s'élancèrent sur la chaire, arrachèrent les lettres des mains du Missionnaire, & le fouillèrent pour voir s'il n'en avoit point d'autres. De-là ils coururent au parvis, y allumèrent un feu & y brûlèrent ces lettres en se répandant en invectives contre l'Evêque & le P. Altamirano. Comme si nous n'étions pas Chrétiens, ajoutoient-ils avec un ris amer, on veut nous priver des saints Mysteres & nous enlever nos Prêtres ! Pendant le tumulte, le Jésuite s'étoit glissé hors de l'Eglise & avoit regagné sa maison. Elle fut d'abord entourée

LXXV.
Effets que
ces ordres
produisî-
rent.

d'une bonne garde. Le Pere s'attendoit à chaque moment à être immolé à la fureur du peuple, & il s'y préparoit en bon Religieux, lorsque les notables vinrent lui dire qu'il n'avoit rien à craindre, pourvu qu'il continuât à l'ordinaire les exercices de son Ministère; que cette garde lui étoit donnée pour l'empêcher de s'enfuir, & pour lui servir d'escorte ou à son compagnon quand ils sortiroient pour aller à l'Eglise, ou pour visiter les malades; que du reste rien n'entreroit chez eux, qui ne fût bien visité.

Lorsque la lettre fut lue, il se trouva dans l'assemblée quelques Indiens de la Réduction de St. Louis, qui ne tarderent pas à y aller rendre compte de ce qui venoit de se passer. Ainsi l'alarme se répandit bientôt dans toutes les Peuplades, & l'on y prit les mêmes précautions qu'à St. Nicolas.

Cependant les trois jours accordés pour l'émigration étant expirés, comme personne ne se mettoit en devoir d'obéir, le chef Missionnaire ne sortit point selon sa coutume pour se rendre à l'Eglise & y dire la messe. Les Caciques vinrent s'informer de l'état de sa santé, & voyant qu'il ne lui manquoit rien, ils lui demanderent pourquoi il n'avoit pas célébré à son ordinaire. C'est, leur répondit-il, à cause de votre obstination, & pour me conformer aux ordres de Mgr. l'Evêque. Ces ordres, repliquerent-ils avec vivacité, sont injustes, & vous direz la messe, autrement il faut vous réfoudre à mourir de faim. Effectivement ils lui retrancherent les vivres. Après quelques jours d'épreuves, le Pere qui commençoit à s'affoiblir, fut enfin obligé de céder à la violence &

& de se rendre. Cette même conduite se tint par-tout à l'égard des autres Missionnaires. Ils manderent à la Capitale à quelles extrémités ils étoient réduits, & protestèrent avec serment, qu'ils n'avoient rien négligé de ce qui dépendoit d'eux pour engager leurs Peuplades à transmigrer. Mais Gomez & Valdelyrios affecterent de n'en rien croire, & ils en prirent occasion de les calomnier & de les noircir davantage.

Cependant quatre cents Indiens sortirent des Réductions & s'avancèrent vers la Chandeliere, comptant surprendre le P. Alphonse Fernandez, dont se servoit le P. Altamirano pour faire passer ses ordres & ceux de l'Evêque. Mais ce Père ayant été heureusement averti une heure avant leur arrivée, se jeta précipitamment dans un canot & descendit la rivière à force de rames. Ils s'en retournoient au désespoir d'avoir manqué leur coup, lorsqu'ils rencontrerent le Père Augustin Billere, qu'ils prirent pour un autre Augustin compagnon de Fernandez; & sans vouloir rien entendre, ils le garotterent pour le conduire chez eux: mais les Indiens du Parana qui survinrent, leur ayant fait connoître leur méprise, ils le relâchèrent.

Fernandez instruit par le péril qu'il avoit couru, & par les violences dont on lui avoit rendu compte, leva l'interdit qu'il avoit jetté sur ces prétendus rebelles; ce qui ne les empêcha pas de garder étroitement & à vue leurs Missionnaires: mais quand ceux-ci se seroient faits mettre en pieces, ils n'en eussent pas moins passé chez Gomez & Valdelyrios pour des traitres à leur Souverain; tandis que d'un autre

66 ANECDOTES DU MINISTÈRE

1754.
LXXVI.
*Nouveaux
ordres de
Valdely-
ries.*

côté les Peuplades les accusoient de perfidie & d'intelligence avec leurs ennemis. Aussi, comme si jusques-là ils n'eussent rien fait, le Marq. de Valdelyrios écrivit au P. Altamirano pour qu'il ordonnât sans délai le départ des Peuplades, & en cas qu'il ne s'exécutât point, il devoit enjoindre aux Missionnaires de se retirer incontinent & de quitter les Réductions dans le plus grand secret. Mais quel moyen à celui-là de faire passer ses ordres, & à ceux-ci de les exécuter, tandis qu'ils étoient si étroitement gardés ?

Cependant qu'en arriva-t-il ? C'est qu'à force d'insister contre toute raison sur l'article odieux de l'évacuation, le feu de la sédition gagna les Réductions voisines, qui craignirent pour elles-mêmes à la vue de la crise violente, où se trouvoient réduites les sept Peuplades. Les Jésuites de ces Réductions tâcherent en vain de ramener & de calmer les esprits ; on ne les écoutoit plus & on les traitoit sans ménagement. Ce qui contribua encore à augmenter les fâcheuses préventions, qu'on avoit prises contre eux, ce fut un ordre donné par le Gouverneur au P. Neydorffert de faire fournir six cents bœufs, mille chevaux, & des bateaux pour l'armée Espagnole. Ces ordres furent interceptés & produisirent une émotion générale. Les Yapéguiens furent les plus furieux. Ils firent fouetter publiquement leurs anciens Magistrats, ils les dégraderent & leur en substituerent de nouveaux. Ils enfoncerent la maison des Orphelines & les firent toutes sortir, sous prétexte qu'on ne les y avoit rassemblées que pour les vendre aux Espagnols. Ils fustigèrent aussi les domestiques des Missionnaires

& leurs amis : ils pillerent & détruisirent en un moment le magasin des vivres qui se distribuoient selon le besoin, & ils retrancherent tellement la nourriture aux Missionnaires, que peu s'en fallut qu'ils ne mourussent de faim. Le second Missionnaire fut même attaché à un poteau pour être battu de verges ; mais changeant d'avis tout-à-coup, ils le laisserent & coururent décharger leur fureur, on ne sait pourquoi, sur le Directeur de la musique. D'autres en grand nombre étoient aux fers & ignoroient le sort qu'on leur préparoit.

Pour ce qui est de la guerre dont Carvalho fait tant de bruit dans son misérable libelle, qu'on se rappelle ce que le P. Charlevoix dans son *Histoire*, & M. Muratori, dans son *Christianesimo felice*, ont dit de la discipline militaire des Réductions des Portugais & des Mammelus qui y donnerent lieu, & de la permission des Rois d'Espagne tant de fois réitérée depuis 1649 jusqu'en 1743 sous Philippe V. Si l'on s'en tenoit aux calomnies de Carvalho, on croiroit que cette nation est munie d'une formidable artillerie de bronze & de fer d'un prodigieux calibre. Tout se réduit à trois ou quatre canons pour chaque Peuplade ; encore ne sont-ils composés que de cannes serrées par des bandes de cuir crud de la grosseur de la jambe, & ils crevent souvent à la première explosion.

Selon le même libelle les Jésuites se mirent à la tête de l'armée des mécontents. Mais ce fait n'a pas plus de vraisemblance que la fable ridicule du Roi Nicolas I, que des imbécilles ont eu la simplicité de croire, mais qui n'a pu en imposer aux gens sensés.

LXXVII.
Imputations de Carvalho.

68. ANECDOTES DU MINISTÈRE

LXXVIII. *Députés pour les Limites.* Les Députés pour les limites s'étoient avancés à Ste. Thecle. C'est une cabane de branches d'arbres, qui sert de retraite aux pâtres, à quatre cents milles des Peuplades. Elle a dans son voisinage une petite chapelle de pareille construction. Carvalho en fait un Fort redoutable. De-là les Députés se proposerent de pousser plus avant. Ils étoient accompagnés de deux cents soldats Espagnols & d'autant de soldats Portugais. Les bergers apprenant que ceux-ci étoient de la partie, le firent savoir aux Indiens des Réductions voisines. En attendant ils furent tout-à-coup renforcés par les trois cents cavaliers de St. Michel, qui, comme nous l'avons dit ci-dessus, étoient à la poursuite du P. Altamirano. Ces cavaliers allèrent au devant des Députés & déclarerent hautement qu'ils ne permettroient pas aux Portugais de passer outre, d'autant que le Gouverneur & le Supérieur des Missions leur avoient souvent défendu, selon les ordres de la Cour d'Espagne, de souffrir qu'ils entraffent dans leur pays. Quant aux Espagnols, ils les accueillirent avec beaucoup d'amitié, les assurerent qu'il leur étoit libre d'aller par-tout où ils voudroient, & qu'ils se feroient un devoir & un plaisir de les conduire eux-mêmes. Ainsi il convint aux Députés de se retirer, & les Indiens firent présent de cent boeufs aux Espagnols & de trente aux Portugais, pour les aider à faire leur route. Mais les soldats ne s'étant pas contenté de cela, emmenerent furtivement nombre de gros bétail. Les pâtres, qui s'en apperçurent, se mirent à leur poursuite, atteignirent un Portugais & le percerent de flèches.

Voilà ce que valut aux Députés leur imprudente précipitation. Carvalho débite à cette occasion des anecdotes, qui ne font honneur ni à Gomez ni à ses gens. Ce qu'il nous donne pour une citadelle, n'est qu'un petit Fort de gazon, qui n'étoit pas même achevé. Les Portugais l'avoient placé au-delà des bornes plantées pour les limites. Environ quatre cents Indiens des Réductions vinrent fondre sur les Portugais, en tuèrent quelques-uns, & contrainquirent les autres de regagner leur Fort. Contenus de leur victoire, & craignant le canon de l'ennemi, ils se retirerent dans leurs Penplades. Quelques mois après, ils revinrent au nombre de cinq cents dans le dessein de se rendre maîtres du Fort. Les Portugais n'osant paroître dans la plaine, les éloignèrent par le feu de leurs batteries, qui tua même le chef. Cette perte les consterna & les fit penser à la retraite. Ils s'en retournoient en désordre & le cœur navré, chassant devant eux les chevaux portugais, qu'ils avoient pris dans leurs pâaturages, après avoir tués ceux qui les gardoient. En tournant les yeux vers le Fort ils virent que les Portugais avoient arboré le drapéan blanc. A ce signal de paix cinquante-trois d'entre eux s'en rapprocherent, & sur les invitations des assiégés ils y entrerent sans défiance avec leurs armes & deux canons de cannes. On leur fit d'abord mille caresses, & on leur versa du vin à pleins verres : comme ils n'en connoissoient pas la force, tous y furent pris. Pendant qu'ils étoient plongés dans le sommeil de l'ivresse, on les déarma, on leur lia les mains derrière le dos, & on les attacha ensemble deux-à-deux. Qu'on juge de leur sur-

LXXXIX.

*Fort des
Portugais
placé au
de-là des
Limites.*

70 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Trahison & cruauté. pris à leur réveil ! On les questionna sur la conduite des Jésuites, & à force de menaces on arracha d'eux des aveux, qu'ils retracterent dès qu'ils furent en liberté. Après vingt jours de prison, on les mit tout garrottés sur un bateau pour les conduire à Gomez. Ils ne se doutoient pas du trait perfide qu'on leur prépare. Un des gardes descend au fond du bateau où les prisonniers étoient entassés les uns sur les autres ; il leur dit qu'il vient les délier, & qu'il ne tient qu'à eux de tourner la barque à bord & de s'échapper pendant que les Portugais sont endormis. Il donne une hache à un d'entre eux & un mousquet à un autre. Ces pauvres gens persuadés qu'ils vont recouvrer leur liberté, gagnent le haut du bateau pour manœuvrer, lorsque tout-à-coup les gardes se levent tenant leur fusil bandé. En vain ces infortunés se jettent à genoux & demandent grace. On n'écoute rien ; il se fait une décharge furieuse, & treize tombent morts ; la plupart des autres étant blessés, on leur laisse la vie. On tranche les têtes aux morts, on les sale, & on les porte dans des sacs à Gomez, qui étoit alors à Rio-Grande.

Après cet exploit, qui révolte quiconque a de l'humanité, le Fort qui n'étoit qu'une petite éminence de gazon, fut appellé le Fort de la Victoire. Il méritoit mieux d'être nommé le Fort de la Perfidie. On fit sonner bien haut ce bel avantage. Les feux de joie l'annoncerent à Lisbonne, & l'Europe entière en retentit.

Dès que ces prisonniers furent rendus au quartier de Gomez, on les mit sur la sellette, pour leur faire dire que les Jésuites avoient

traversé le projet de l'émigration , & l'on y réussit par les moyens iniques , dont on fit usage. L'interprete de Gomez étoit bien assorti à ce tribunal odieux : c'étoit un Métis , homme de néant & très - peu versé dans la langue Guarani. Les prisonniers comprirrent aisément qu'ils n'obtiendroient leur grâce qu'en déposant contre les Jésuites , & on en arracha les aveux les plus absurdes & les plus faux. On les interrogeoit deux - à - deux en présence des autres. Ceux qui soutenoient que les Jésuites n'étoient ni traîtres ni rebelles , & qu'au contraire ils avoient mis tout en œuvre pour engager leurs Indiens à évacuer les Peuplades , étoient regardés comme des menteurs & des perfides , & par une cruelle supercherie , on feignoit de les condamner au dernier supplice ; on faisoit même semblant de les y conduire sur le champ , afin d'intimider leurs compagnons. Ceux au contraire , qui déposoient contre ces Peres , étoient applaudis , on les qualifioit d'hommes sincères & véridiques , & on les renvoyoit avec des habits & d'autres présens. On peut aisément juger ce que la crainte de la mort , & l'amour de la liberté purent faire dire à ces prisonniers excédés d'ailleurs de misères & de mauvais traitemens. Ils déposerent tout ce qu'on voulut. Les questions roulerent sur des objets ridicules , calomnieux , & même impies. Celles que fit Gomez étoient pour la plupart obscenes & infâmes. Ils le servirent à son gré , & lui dirent que dans la Peuplade de St. Michel il y avoit quinze canons : cependant Gomez n'en trouva qu'un d'un calibre & d'une fabrique pareille à ceux dont j'ai parlé ci-devant. Par ce seul

LXXXI.
*Fausses
dépositions
extorquées
par la vio-
lence.*

72 ANECDOTES DU MINISTÈRE

trait on jugera du reste. Toutes ces dépositions furent envoyées à Carvalho, qui les fit imprimer en y ajoutant de nouvelles impostures. Il n'eut pas honte de communiquer cette misérable brochure à la Cour d'Espagne, & d'y insérer que les Jésuites n'avoient jamais donné part à leurs Indiens des ordres tant de fois réitérés, pour les résoudre à la transmigration. A la vérité, Gomez le lui avoit mandé; mais il se contredisait lui-même dans la lettre qu'il écrivit aux Caciques des sept Réductions pour arrêter les hostilités: car il y reconnoissoit que les Jésuites ne pouvoient y avoir aucune part, étant si évidemment gardés.

LXXXII.
*Progrès
des Indiens
contre les
Portugais.*

En effet cette guerre, que les Missionnaires s'étoient toujours efforcés de prévenir, se faisoit uniquement par les Caciques, qui n'avoient en cela qu'à seconder l'ardeur des Indiens. Déjà ils étoient parvenus à tenir les Portugais assiégés dans leur camp, & leurs flèches les incommodoient beaucoup. S'ils eussent su profiter de leurs avantages, & joindre la prudence au courage, il est certain qu'ils les auroient réduits à mettre bas les armes, & à se rendre à discrédition. Mais ils avoient la simplicité de leur vendre des bœufs & de leur fournir d'autres provisions de bouche pour quelques clinquilleries & autres bagatelles. En vain Gomez appelloit à son secours les Espagnols qui étoient vers la rivière de la Plata. Il apprit que bien loin d'avancer, le défaut de subsistances les avoit contraints de retourner sur leurs pas. Il se voyoit donc dans une position des plus embarrassantes, étant également dangereux pour lui de demeurer enfer-

né dans son camp ou d'en sortir. Dans cette extrémité, il ne vit d'autre ressource que d'écrire au Supérieur de St. Michel, qui étoit à plus de viingt-cinq lieues de-là, pour le conjurer de venir au plutôt le sauver des mains de ses ennemis. La lettre est du 10 Décembre. *Venez, lui mande-t-il, venez sans délai, & soyez, je vous en conjure, l'arc-en-ciel de cette tempête.*

1754.

Inutilement s'arrêtéroit-on à relever la conduite artificieuse de Gomez & toutes les fautes du libelle de Carvalho, par rapport à l'exécution du Traité des échanges. Il est avéré qu'il fallut une année entière pour approvisionner les deux petites armées, quoique celle de Portugal ne fut composée que de mille fantassins, & de deux cens maîtres, & que celle d'Espagne n'allât pas au double : on manqua bientôt de chevaux, de vivres, de fourrage ; à cette disette se joignit une funeste mortalité, & on ne put effectuer l'union convenue avec les Portugais. Or les Réductions, qui se montoient à trente mille ames de tout âge & de tout sexe, n'avoient-elles pas besoin de trois ans au moins pour se disposer à un long voyage, & pour aller s'établir dans des pays inconnus ?

Au commencement de l'année 1755, Gomez & Valdelyrios se concerterent pour écrire uniformément à leurs Cours respectives. Leurs lettres étoient remplies d'impostures. Gomez se douta bien que D. Andonaeguez Gouverneur du Paraguay, & le P. Altamirano rendroient un compte exact à la Cour d'Espagne de l'état réel des choses, & des extrémités où les Indiens & les Missionnaires étoient ré-

LXXXIII.
Gomez &
Valdelyrios
interceptent
les lettres
du Gouver-
neur & des
Jésuites.

74 ANECDOTES DU MINISTÈRE

duits. Il réussit à intercepter leurs lettres ; mais cette fourberie n'eut point d'effet ; & la Cour d'Espagne suspendit son jugement sur la prétendue perfidie des Jésuites, tant elle se croyoit assurée de leur droiture ! En effet s'ils trahissoient les intérêts de leur souverain , comme Gomez le prétendoit , ils étoient bien imbécilles de ne faire les choses qu'à demi en ne soulevant que sept Peuplades , tandis qu'en excitant , comme ils le pouvoient, une révolte générale parmi les Indiens , qui n'y étoient que trop disposés dans une trentaine de Réductions , ils auroient pu aisément mettre sur pied une armée de cent mille hommes , & c'étoit plus qu'il n'en falloit pour chasser du Paraguay tous les Portugais & tous les Espagnols qui s'y trouvoient alors.

LXXXIV. *Suite de la guerre.* Les succès de l'année précédente avoient encouragé les habitans des sept Réductions , & ils se mirent de bonne heure en campagne. Cependant ils donnerent un peu plus de liberté à leurs Missionnaires , & ils leur permirent de faire une courte promenade aux environs de leur presbytère , mais toujours sous bonne escorte. Ils souffrissent aussi que le P. Paul Dannerz allât faire ses derniers vœux à la Chandeliere , après lui avoir fait promettre avec serment qu'il reviendroit ; & pour s'en assurer davantage , on lui donna une garde de douze hommes , qui avoient ordre de ne le perdre point un instant de vue.

LXXXV. *Les Indiens sont défaites.* Cependant l'armée combinée étoit arrivée à Ste. Thecle , & conduisoit trente canons. Les Indiens réduits au désespoir & n'écoutant plus que leur fureur , refusèrent de se prêter aux propositions qui leur étoient faites d'éva-

quer leurs Réductions. Ils donnerent sur l'ennemi avec un acharnement qui leur fut funeste. Leur défaite fut presqu'entière dès la première décharge. Selon le calcul le plus exact, elle montoit à quatre cents morts. Il en échappa fort peu. Le reste fut prisonnier; mais Carvalho fait monter leur perte à trois mille deux cents hommes, tandis que toute leur armée ne consistoit qu'en six cents quatre-vingts fantassins, & cinquante chevaux. Jusques-là ils n'avoient jamais marché sans se faire accompagner par leurs Missionnaires : mais ce qui prouvoit que ces Peres désapprouvoient hautement leur conduite, & qu'ils leur étoient suspects, c'est qu'ils n'en prirent aucun avec eux. Dieu le permit ainsi pour mettre au grand jour & l'innocence des Missionnaires, & les impostures de Carvalho.

Cet échec, loin d'abattre les Indiens, ne les rendit que plus furieux. Ceux de St. Michel se voyant sur le point d'être assaillis par l'armée victorieuse, qui s'avancoit vers leur Peuplade, en donnerent avis à celles qui sont au-delà de l'Uruguay & du Parana, & ils leur firent représenter qu'après leur défaite on ne manqueroit pas d'aller tomber sur eux. Il n'en fallut pas davantage pour les mettre tous en mouvement. Ceux de St. Charles furent les premiers à se rassembler & à marcher; mais leur Missionnaire étant survenu, fut assez heureux pour les arrêter par un pieux stratagème. Le Bréviaire en main, il s'élance au milieu d'eux & leur dit : Partez & allez où votre témerité vous appelle. Marchez en dépit des conseils de votre Pasteur, & courez en aveugles à votre perte. Pour moi, je vais me ren-

76 ANECDOTES DU MINISTÈRE

fermer dans la prison, pour porter la peine de votre fureur. Ce peu de mots prononcés avec véhémence les frappe. Il les quitte brusquement & va droit à la prison. Les Chefs confus & déconcertés courent à l'envi pour l'en retirer: toute la troupe le reconduit chez lui avec des cris d'allégresse, & la sédition est appasée.

L'armée combinée n'étoit plus qu'à quelques milles de S. Michel, lorsque les habitans jugerent à propos de se retirer. Ils emportèrent avec eux ce qu'ils avoient de mieux, & ils emmenerent aussi les deux Missionnaires. Trois mille, qui s'étoient avancés pour arrêter l'ennemi, décamperent pendant la nuit & se rendirent à la Réduction. Surpris de n'y trouver personne, ils y mirent le feu pour ne rien laisser aux deux armées. Tout fut en un instant la proie des flammes, à l'exception de l'Eglise qu'ils épargnèrent.

LXXXVI.
Quinze mille
Indiens
se retirent
dans les
bois.

Les six autres Réductions ayant appris l'incendie de St. Michel, & la fuite de ses habitans, se retirerent au nombre de quinze mille dans les bois & sur les montagnes, pour n'être pas contraints de se transplanter. Un nombre à peu près égal demeura à la persuasion des Jésuites, qui se mirent à la tête des Caciques pour aller implorer la clémence du Gouverneur Andonaeguiez. Celui-ci les reçut avec bonté & leur accorda une pleine amnistie au nom du Roi, à condition qu'ils videroient incessamment les sept Réductions, & qu'ils iroient chez les Indiens leurs voisins, en attendant qu'ils eussent trouvé à s'établir dans une contrée convenable. Cela signifioit qu'on les bannissoit de leurs Peuplades, & que l'on condamnoit celles, où ils se retireroient & qui

n'avoient rien de trop pour elles-mêmes, à périr ensemble de faim & de misère. Après cet arrangement que les Jésuites avoient ména-
gé, ces Peres demanderent encore au Gouver-
neur la permission de quitter leurs Missions ;
mais cette permission leur fut refusée.

La prise de Saint - Laurent que Carvalho LXXXVII.
fait tant valoir, fut souillée par le pillage, le ^{Pillage,}
meurtre & le viol des femmes & des filles, ^{meurtres}
sous les yeux même de leurs maris & de leurs ^{& autres}
parens. La plupart des habitans avoient pris la
fuite. Le peu qui restoit, ne composoit que
quelques familles avec les Peres Lampez &
Thadée. Ces deux Missionnaires furent arrêtés
& traités avec inhumanité. Après les avoir sé-
parés l'un de l'autre, on visita tous les coins
de leur logis & l'on safit tous leurs papiers.
Le P. Thadée s'étoit éloigné de plus de deux
cents lieues des Réductions, pour administrer
les secours spirituels à ceux qui veillioient dans
les pâtrages lointains à la garde du bétail. Pen-
dant son absence, on avoit intimé aux sept Peu-
plades l'ordre de l'émigration. Ce Pere à ses
momens de loisir s'occupa dans sa station à
dresser un journal des choses qui y parvinrent
à sa connoissance. Ce recueil composé en la-
tin avoit pour titre : *Acta transmigrationis.* Il
ne contenoit rien de repréhensible, & ne pré-
sentoit que des faits de notoriété publique,
revêtus de leurs dates, sans autre réflexion.
Son dessein étoit de vérifier à son retour à St.
Laurent, si les nouvelles qui s'étoient répan-
dues dans ce grand éloignement, étoient réelles.
Cependant ce journal très-simple en lui-même,
& qui pouvoit avoir son utilité, devint funeste
à son auteur, & lui attira un traitement aussi

78 ANECDOTES DU MINISTÈRE

dur qu'il étoit ignominieux, de la part de Vianha Commandant de Montevideo : tant les intérêts humains sont souvent en opposition avec ceux de la vérité !

LXXXVIII.

Gomez en possession des Réductions y cherche en vain des mines.

Aussi-tôt que Gomez se vit en possession des sept fameuses Réductions, son premier soin fut de faire fouiller par-tout pour découvrir les mines d'or & d'argent, qui occasionnoient tous les malheurs de ces pauvres Indiens. Il s'attendoit à remplir les flatteuses espérances dont il avoit bercé sa Cour, mais il eut beau faire toutes les recherches imaginables, ses efforts furent inutiles, & il ne se trouva pas la moindre apparence de mines.

LXXXIX.

Missionnaires occupés à rallier leurs Indiens.

Cependant les Pasteurs se donnoient par-tout les plus grands mouvemens pour ramasser leurs brebis fugitives. Ils en conduisoient quelquefois deux ou trois cents jusques sur les bords de l'Uruguay ; mais à la vue de ce fleuve & au triste souvenir de leur patrie, ces pauvres malheureux perdoient courage & ne songeoient plus qu'à se disperser. On les faisoit escorter par des soldats Portugais ; mais ils se déroboient à leur vigilance, & à la faveur de la nuit ils s'enfonçoient dans les bois. Comment les Jésuites par la seule persuasion eussent-ils fait ce que des troupes réglées ne pouvoient exécuter par la force. A la fin de l'année 1756, on n'en avoit encore réduit que quatorze mille deux cents quatre. Tous les autres au nombre de seize mille, vivoient dans les bois destitués de toute ressource & à la veille d'y périr.

XC.

Ils prient D. Andonaeguiez de faire informer.

Les Jésuites, pour détruire l'imputation d'avoir entretenu la résistance des Indiens, prierent le Gouverneur Espagnol D. Andonaeguiez, qui se trouvoit alors à la Réduction de

St. Jean, d'ordonner des informations à ce sujet ; mais il s'y refusa dans la crainte d'aigrir davantage le Marq. de Valdelyrios & Gomez, qui l'accusaient déjà d'avoir reçu une somme des Jésuites, pour faire traîner la guerre en longueur. Privés de cette ressource due à la vérité & à la justice, ils engagerent les Caci-ques & les autres Chefs à faire leurs dépositions entre les mains d'un Notaire Apostolique. Voici les points qu'on leur dressa, 1^o. Ils devoient dire s'ils avoient connoissance que les Jésuites eussent induit leur peuple à prendre les armes pour s'opposer à la transmigration ? 2^o. Ils avoient à déclarer pourquoi les prisonniers les en avoient accusés, & ce qui les avoit porté à rendre contre eux plusieurs faux témoigna- ges ? On a en entier les dépositions qui furent faites en chaque Réduction, & elles sont toutes à l'avantage des Missionnaires. A la première question, ils attestèrent unanimement, que leurs Peres bien loin de les engager à la résistance, s'y étoient opposés de toutes leurs forces, & que pour cela même ils avoient effuyé de leur part bien des avanies & de mauvais traitemens. A la seconde, ils avouerent que les témoigna- ges qu'ils avoient rendus contre eux, étoient positivement faux, & qu'on les leur avoit extorqués par des promesses, des menaces & des violences.

Un seul trait choisi entre plusieurs autres, suffira pour démontrer que le mensonge & l'ar- tifice dirigeoient toutes les opérations contre les Jésuites. Vianna, dont il a été parlé ci-des- sus, s'étoit rendu à la tête de quatre cents hom- mes au confluent de la riviere Ybicuy pour y attendre le Marq. de Valdelyrios & D. Pierre

XCI.
*Dépositions
des Caci-
ques devant
Notaire.*

XCII.
*Mauvaise
foi de Viann-
na.*

80 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Zevalos (a) nouveau Gouverneur du Paraguay, qui y venoit visiter les Peuplades. Le Chef des Pasteurs d'Yapeyan se trouvoit à propos dans les pâtrages des environs. Ce bon Indien crut qu'il convenoit d'aller faire quelques présens champêtres à ces seigneurs. D. Zevalos les accepta avec bonté. Mais dès que ce Chef fut sorti, Vianna qui éploit les occasions d'aminer le Gouverneur contre les Missionnaires, lui dit méchamment que ce pauvre homme n'avoit osé lui demander ce qui faisoit le principal objet de son voyage; que dernièrement quelques Espagnols avoient été visiter les cabanes de ces pâtres; que le chef les avoit bien régalés, mais qu'il leur avoit fait entendre, que si son Missionnaire venoit à le savoir, il en seroit sévèrement puni; qu'ainsi pour se mettre à couvert du châtiment, il souhaitoit d'avoir une lettre du Gouverneur, qui lui fit obtenir sa grace auprès du Missionnaire. D. Zevalos tout irrité dit à Vianna de retenir cet homme jusqu'au lendemain, & qu'il le renverroit avec une lettre écrite de bonne encre, pour réprimer l'insolence de ce Jésuite.

XCIII.
Elle est découverte par D. Zevalos.

Le lendemain D. Zevalos se doutant bien que Vianna lui en imposoit, & ne voulant pas charger les Jésuites à faux, se fit amener le chef des pasteurs, comme s'il eût eu dessein de lui remettre lui-même sa lettre. Vianna qui craignit d'être découvert, fit répondre que cet homme avoit disparu. Zevalos s'apperçut tout d'abord de la supercherie, & renvoya dire à Vianna qu'il lui avoit confié cet hom-

(a) Cevalos, Mém. du M. de P. Il faut écrire Zevalos, me,

me, qu'il en répondroit, & qu'il eût à le lui reproduire. Vianna comprit qu'il ne s'agissoit plus de tergiverser, & l'Indien qu'il amusoit dans sa tente, ne fut pas difficile à trouver. D. Zevalos avoit un bon interprète à la main. Pourquoi, dit-il à ce chef, n'avez-vous pas demandé vous-même hier la lettre que vous desiriez tant? Moi, Monseigneur, repartit respectueusement cet homme, je ne souhaite pas de lettres, & je ne comprends rien à cette question. Dites-moi donc, reprit le Gouverneur, quel dessein vous amene ici? Point d'autre, répondit-il, que celui de vous rendre mes hommages. Mais, repliqua D. Zevalos, n'avez-vous pas eu dernièrement chez vous quelques Espagnols? Oui, Monseigneur, lui dit-il, & je les ai reçus de mon mieux. Ne craignez-vous donc point, ajouta le Gouverneur, d'en être puni par votre Curé? Bien loin de cela, reprit cet Indien, il nous recommande ainsi qu'à nos Caciques de leur faire toujours amitié, & de leur donner tout ce qui dépend de nous; il nous gronderoit, même, si nous manquions au devoir de l'hospitalité. D. Zevalos le confirma dans son opinion & le congédia. Le soir, ayant rencontré Vianna qui se promenoit avec le Marq. de Valdelyrios & plusieurs autres Officiers, il lui lança un regard d'indignation, & lui dit en passant, qu'il voyoit la fausseté de tout ce qu'il lui avoit dit la veille.

D. Zevalos vint ensuite à la Peuplade de S. Borgia. Le Chef Missionnaire lui exposa en détail tout ce qui s'étoit passé depuis le fatal Traité des limites. Il insista en particulier sur la priere qu'il avoit faite à son pré-

décesseur D. Andonaeguiez, de prendre des informations juridiques de la conduite des Missionnaires au sujet de l'émigration, & sur le refus qu'il en avoit effuyé. Il conjura ce nouveau Gouverneur de suppléer lui-même à ce déni de justice. D. Zevalos, en homme prudent & sage, laissa tomber ce discours, mais il avoit ses desseins.

XCIV.
Dépositions publiques devant Zevalos.

Au premier avis de l'arrivée du Gouverneur, les Indiens qui s'étoient retirés dans les bois, se réunirent & s'empresserent de venir implorer sa clémence. D. Zevalos ne pouvoit trouver une occasion plus favorable à ses vues. Pour ne pas la laisser échapper, il répondit à ces bonnes gens qu'il étoit prêt à les entendre; mais qu'il falloit que ce fût devant toute l'assemblée. A cet effet il fit dresser une estrade dans le parvis de l'Eglise, où il tint ses assises avec le M. de Valdelyrios, Vianna, Vallios Salas & Navarre. Les deux interprètes étoient Villanova Capitaine de Montevideo, & Casafenz Juge de Corrientes. Ils étoient entourés d'une double haye de huit cents hommes. Au milieu étoit une multitude de peuples rassemblés de différentes Réductions. Après les préambules usités, le Gouverneur demanda aux Caciques s'ils avoient ignoré les ordres du Roi, & si les Missionnaires avoient approuvé leur résistance? Ils déclarerent en gémissant, qu'ils n'avoient hélas! que trop connu ces ordres; que les Jésuites les en avoient assez instruits, & qu'ils n'avoient cessé de les exhorter à s'y soumettre; mais qu'eux s'étoient obstinés à n'y pas déférer, & que voyant qu'on leur refusoit le temps nécessaire pour l'émigration, ils n'avoient plus voulu prendre

conseil que de leur désespoir; que la haine héréditaire qu'ils avoient contre les Portugais leurs éternels ennemis, que l'amour de la patrie & les incommodités d'un pénible voyage, où ils risquaient de perdre leurs parents décrépits, leurs femmes, leurs enfans, & leurs troupeaux qui faisoient toute leur richesse; que cent autres considérations les avoient rendus furieux; qu'ils s'étoient déterminés à la guerre contre la volonté expresse de leurs Missionnaires; qu'ils les avoient même maltraités & gardés à vue, parce qu'ils s'y opposoient; qu'enfin ils s'étoient tous résolus à mourir plutôt que de se rendre à leurs sollicitations, & que d'abandonner leur pays. A ces mots, tous ces pauvres Indiens poussans un grand cri & fondant en larmes, confirmèrent unanimement les dépositions de leurs Caciques. D. Zevalos, sans s'expliquer davantage, congédia l'assemblée & se contenta d'observer le maintien & l'embarras de Valdelyrios, de Vianna & de toute la cabale qui se trouvoit pleinement déconcertée.

Ce qui augmenta leur confusion & leur dépit, ce fut une nouvelle circonstance, quiachevoit de manifester toute l'indignité de leurs manœuvres. Le Supérieur des Missions qui n'avoit pas été informé de cette assemblée, & qui ignoroit ce qui s'y étoit passé, n'en eut pas plutôt appris le résultat, qu'il alla trouver les deux interprètes, pour les prier de lui en donner la relation & d'en dresser un acte authentique & attesté sur la foi de leur serment. Ils s'y prêterent de bonne grace, & l'acte ayant été revêtu de toutes ses formalités, fut signé le douze Mars 1757. Le Capitaine Villanova, qui

F 2

xcv.
*Anecdote
au sujet de
ces déposi-
tions.*

avoit servi d'interprete, & qui venoit de prêter son serment avec le Juge Cazaënfez sur le récit de ce qui s'étoit passé dans l'assemblée, ne se doutoit guere qu'une démarche faite en faveur de la vérité, dût lui attirer des reproches. Il alla honnêtement raconter à son Commandant Vianna ce qu'il avoit fait à la requisition du Supérieur des Missions. A ce récit Vianna entra en fureur, l'appella traître, perfide, & le menaça de son ressentiment. Malheureux, ajouta-t-il, tu vas me perdre par ta damnable indiscrétion. Dans le moment même & ne se possestant plus, il courut en donner part au M. de Valdelyrios, qui sentit parfaitement les conséquences qu'auroit cet acte positivement contradictoire à tout ce qu'il avoit écrit au Roi d'Espagne. Vilanova qui agissoit avec une parfaite droiture, ne pouvoit croire que la méchanceté humaine pût aller à un tel excès. Il n'étoit pas encore remis de la frayeur où l'avoit jetté Vianna, qu'il eut dès le lendemain à essuyer une verte réprimande du Marquis. Ce Seigneur l'avertit très-sérieusement de se comporter à l'avenir avec plus de prudence, & sur-tout de se donner bien de garde de favoriser les Jésuites en quoi que ce fût; que la chose n'étoit rien moins qu'indifférente, & qu'elle pourroit lui devenir plus funeste qu'il ne s'imaginoit. D. Zévalos envoya le détail de tout ceci à son frere D. Guzman, Président du Sénat de Séville. Sa lettre est du vingt-fix Octobre 1759.

xcvi. *Mort de Ferdinand VI.* Jusqu'à la mort de Ferdinand VI, arrivée le 10 Août 1759, ce ne fut qu'un tissu de mauvaise foi & de calomnies ourdi par Gomez & même par Valdelyrios au préjudice des Espagnols. Les Indiens périsssoient misérablement

dans les bois ; & Gomez, qui après avoir arpenté toutes les plaines, fouillé tous les bois, gravi sur toutes les montagnes, sondé tous les lacs & toutes les rivières, se voyoit le jouet de sa folle imagination & de sa puérile crédulité, auroit fort souhaité, pour cacher sa honte & prévenir sa disgrâce, que le Traité des limites fût rompu (a). Il s'abaissta jusqu'à conjurer les Jésuites de s'employer à le faire échouer. On sent assez qu'ils ne se tendirent pas aux prières d'un homme, dont l'insatiable avidité avoit occasionné la ruine de trente mille Indiens. Carvalho fut encore donner un tour odieux à ce refus. Mais il ne mérite pas qu'on le releve, tant il est forcé & destitué de toute vraisemblance (b).

Enfin Charles III succéda à la Couronne d'Espagne ; & à peine se vit-il sur le Trône, qu'il rompit ce Traité qu'il n'avoit jamais approuvé. Ainsi finit la guerre du Paraguay si funeste à ces Peuples, qui y perdirent avec leurs biens l'innocence des mœurs, le goût de la piété, la docilité, la douceur, la simplicité. A la place de ces précieuses qualités ils remportèrent chez eux les débordemens,

XCVII.
Gomez sollicita les Jésuites de faire casser le traité des limites.

XCVIII.
Charles III rompt ce Traité fini.

(a) Il écrivit à Carvalho pour lui avouer son erreur & lui en demander pardon : cette rétractation étoit contraire aux idées du Ministre. Il se moqua de sa lettre & se contenta de dire : « Le bon Gomez Frère a perdu l'esprit en devenant vieux. *Mém. du M. de P.*

(b) Il publia dans le Mémoire qu'il fit remettre au Pape, que la résistance des Jésuites dans le Paraguay avoit coûté au trésor Royal plus de vingt-six millions de cruzades ; & dans un autre manifeste, qu'elle lui avoit coûté plus de vingt millions de cruzades. Ajoutez huit millions qu'il prodigua dans les autres affaires relâties à ces Religieux. *Mém. du M. de Pombal.*

86 ANECDOTES DU MINISTÈRE

la mauvaise foi, la perfidie des Européens, & tous ces scandales formerent un nouvel obstacle presqu'insurmontable au progrès de la foi dans ces vastes contrées, où durant tant d'années elle avoit été si florissante. Carvalho dans ces entrefaites avoit fait imprimer son libelle en Espagne, pour l'y répandre: mais cet ouvrage ténébreux éprouva bientôt le sort qu'il méritoit; car il fut brûlé à Madrid par la main du bourreau, comme faux & séditieux. Le Grand-Inquisiteur le condamna aussi avec d'autres libelles injurieux aux Missionnaires. Un décret du 13 Mai 1755, une lettre de la Reine-Mere du 27 Septembre 1759, un autre décret de Charles III du 19 Février 1761, vengerent suffisamment les Jésuites de toutes les calomnies dont cet infame libelle étoit farci.

XCIX.
*Libelle de
Carvalho
brûlé à Ma-
drid.*

C.
*Histoire du
Maragnon.*

Après avoir donné le précis des affaires du Paraguay, venons à celles du Maragnon. Carvalho en impose dès le commencement, en attribuant aux Jésuites l'administration turbulente d'une Peuplade sur le *Rio-Négro*. Cette Peuplade n'exista jamais, & s'il y avoit eu dans les terres qui bordent ce fleuve quelque mouvement, cela ne pouvoit regarder que les Peres Carmes, qui avoient sous leur direction toutes les Missions le long du rivage. Le district des Jésuites en étoit éloigné d'environ quarante lieues. Qu'eussent gagné ceux-ci en empêchant la convention des limites dans un pays, où ils n'avoient aucun village ni aucune inspection? Mais nous verrons ci-après que le véritable auteur des troubles fut D. Mendoza frere de Carvalho.

Pour mettre le lecteur au fait des imputa-

tions de ce Ministre, il faut remonter à l'origine des Missions du Maragnon. François Pinto & Louis Figueira, Jésuites, partirent de Fernambouc en 1607, & après un pénible voyage qui dura une année entière, & où ils eurent à traverser d'épaisses forêts & des terres incultes, ils arrivèrent enfin aux environs de l'Isle de Maragnon. Ils y formerent d'abord un village entre les montagnes d'Ybyapaba, & y jetterent les premiers fondemens d'une nouvelle Chrétienté qu'ils mirent sous la protection du Roi de Portugal. L'année suivante Pinto fut massacré par les Sauvages ; mais Figueira sans se rebuter, continua ses travaux apôtoliques. L'an 1611, les Francois s'emparerent de l'Isle de Maragnon : les Portugais la reprirent en 1615 à l'aide des Topinamboux, que les Jésuites avoient gagnés à la Foi. Les Hollandais s'en rendirent les maîtres à leur tour le 1 Décembre 1641. Ils la céderent aux Portugais le 28 Février 1644. Les Jésuites alors eurent la liberté de s'étendre dans les terres & d'y semer le grain de l'Evangile, qui fructifia si prodigieusement, qu'en peu d'années ils parvinrent à former cinquante villages. Mais pour le bien de la paix la Cour ordonna ensuite qu'ils les partageroient avec des Religieux de différens Ordres, qui étoient venu s'introduire dans la moisson de ces Peres & profiter de leurs travaux. Il ne resta que vingt-huit villages aux Jésuites, encore les deux derniers venoient d'être fondés par les soins & les fatigues extrêmes du P. Gabriel Malagrida, qui en eut l'administration : ce sont ces vingt-huit Peuplades, que Mendoza métamorphosa tout-à-coup l'an 1755 en une cité, dix-huit villes

CI.
Ses révol-
utions.

CII.
Erection ré-
cente & ri-
dicule de
villages en
villes.

88 ANECDOTES DU MINISTÈRE

& neuf bourgades; & il reçut du trésor royal les sommes qui sont ajugées par la Cour aux fondateurs des Villes & des Bourgades en Amérique. Telle est en abrégé la République que les Jésuites avoient formée parmi la nation la plus féroce, au prix de leurs sueurs & de leur sang, & malgré les obstacles continuels que leur suscitoient les Portugais; car c'étoient eux qui venoient sans cesse troubler & ravager le champ du Seigneur, en enlevant les néophytes jusques dans leurs villages, pour les réduire en servitude, & les employer aux travaux comme des bêtes de charge.

Carvalho cite la Bulle de Benoît XIV *Immensa Pastorum* de 1741. Mais ce furent les Jésuites eux-mêmes qui la sollicitèrent, aussi bien que les Edits du Roi, pour arrêter le brigandage des Portugais, qui ne cessaient d'attenter à la liberté de ces pauvres gens; & cela est si vrai, que quand on en fit la publication à Para en 1754, l'Évêque Bulhoëns & le Commandant-Général Mendoza, voulant rendre les Jésuites odieux aux Portugais oppresseurs des Indiens, leur dirent sans détour qu'il falloit s'en prendre à ces Peres, puisque c'étoient eux qui avoient sollicité la Bulle & les Edits.

CIV. Jean IV, pour arrêter les violences des Portugais, ordonna en 1649 que les peuples du Maragnon seroient gouvernés par les Jésuites quant au spirituel & au temporel, sur le même pied que l'étoient ceux du Bresil. Les Portugais qui n'y trouvoient pas leur compte, outragerent ces Peres, les maltrai-
terent, les mirent même aux fers, & vin-
rent enfin à bout de les faire bannir. Al-

Les Jésuites sollicitent une Bulle & des Edits contre les Portugais oppresseurs des Indiens,

Il s'ont chassés du Maragnon.

phonse VI en louant leur zèle & en les rétablissant dans leurs Missions, crut qu'il étoit à propos, pour calmer les esprits, de leur ôter l'administration civile ou temporelle, connue sous le nom d'*Administration paternelle*. Par le même Edit du 12 Septembre 1663, il régla que les autres Religieux auroient aussi la conduite de certains villages. Cet arrangement subsista pendant dix-sept années, jusqu'en 1680 que l'Evêque de Pata & le Gouverneur représentèrent à Pierre II, que les violences des Portugais & la crainte de l'esclavage avoient contraints tous les naturels du pays de se disperser dans les bois, & que leurs villages étoient déserts. Ces avis déterminerent le Roi à rendre l'administration civile aux Jésuites & aux autres Religieux. Cette administration, qui les laissoit dans leur pauvreté, & qui ne leur procuroit au lieu de richesses, que des fatigues & des travaux immenses, étoit pourtant chère aux Missionnaires, parce qu'elle tournoit visiblement à l'avantage & à l'accroissement de cette Chrétienté. Ils se conformerent donc avec plaisir à ce nouvel Edit, sans craindre les vexations auxquelles ils s'exposoient, & qu'ils ne tarderent pas en effet à éprouver. Car peu de temps après, c'est-à-dire en 1684, ils furent de nouveau chassés du Maragnon & mis sur deux barques, dont l'une fut prise par des pirates, & l'autre après bien des dangers arriva enfin à Fernambouc. Le Roi informé de ces excès envoya des Commissaires sur les lieux. On saisit les auteurs du tumulte, & on leur fit leur procès. Ils furent condamnés à mort, & les Jésuites rappelés & déclarés innocens.

On les rétablit.

CV.
Ils sont chassés de nouveau.

Ensuite rétablis & les séditieux punis de mort.

CVI.
*Nouvelles
plaintes
portées con-
tre eux.*

Cependant la haine des Portugais n'étoit pas ralentie, mais elle n'osoit éclater ouvertement. Ils ne cessoient de représenter que ces Peres, en maintenant les peuples dans leur liberté, s'opposoient visiblement aux intérêts de la Couronne & des particuliers. Ils députerent à Lisbonne en 1734 Paul Sylvain Nugnez, pour charger ces Religieux & y répandre des libelles calomnieux. Le Roi suspendit le jugement qu'il en falloit porter, & fit partir secrètement François-Edouard Sanchez pour le Maragnon, avec commission d'examiner soigneusement l'état des choses, & de régler sa conduite sur les connoissances qu'il acquerroit. Ce Seigneur d'une probité à l'épreuve aborde dans l'Isle, & sans déployer son caractère, il y fait des perquisitions secrètes & observe tout en homme prudent & impartial. Ensuite il informe juridiquement & écoute tout le monde. Les dépositions qu'il recueille sont attestées sous serment, & toutes se trouvent à la décharge des Jésuites. Muni de ces pieces authentiques, D. Sanchez repasse en Europe en 1736, & met sous les yeux du Roi la simple vérité que l'on avoit tâché d'obscurer par un tissu de noires calomnies. Il lui fait voir que ces Peres ne retiroient d'autre avantage des pénibles Missions du Maragnon, que d'être réduits à vivre avec des Sauvages, à se nourrir comme eux, & à supporter leur grossièreté, pour venir à bout de les civiliser & d'en faire des hommes, afin d'en faire ensuite des Chrétiens. Car du reste ils n'exigeoient de leurs Peuplades aucun droit ni aucune rétribution. On savoit que leurs deux Colleges érigés dans le Maragnon,

n'étoient pas suffisans pour entretenir tant de Missionnaires répartis dans les villages, & que cela seul les avoit obligés de contracter des dettes assez considérables. Or, si ces Pères furent deux fois chassés du Maragnon par la rapacité des Portugais, & deux fois rétablis par ordre de la Cour après d'exactes informations; si de tems-en-tems il s'étoit agi de réunir, de diviser, de supprimer & de rétablir enfin l'administration; si l'on nomma si souvent des Commisaires pour éclairer leur conduite, & en dernier lieu sous Jean V. en 1736; comment est-il arrivé que ni leur tyranie, ni leur avidité, ni tous les crimes dont on les accusa, ne soient parvenus à la connoissance d'aucun Roi, pas même de Jean V., qui ne pouvoit manquer d'en être informé?

Au contraire on les louoit & on leur rendoit la justice que méritoient leur zèle & leur courage, lorsqu'au risque évident de leur propre vie ils alloient en quelque façon à la chasse de ces peuples sauvages, pour les rassembler & les faire vivre en commun sous la protection du Roi Très-Fidele, & pour en former une barrière contre les incursions des Nations barbares, qui molestoient les Portugais. Que de peines n'eurent-ils pas à faire travailler ce peuple naturellement indolent, qui tout vorace qu'il est, ne pense qu'aux besoins du moment, sans s'inquiéter du lendemain, & qui pour un couteau, pour une hache, pour un miroir, donneroit la provision d'une année? De quelles précautions ne durent-ils pas user pour les mettre à l'abri de la mauvaise foi & de la violence des Portugais, qui cherchoient à les

CVII.
*Faussetés
 du libelle de
 Carvalho.*

enlever, pour profiter de leurs services & de leurs travaux, dont ils les accabloient sans pudeur & sans ménagement. Carvalho, dans son libelle à l'article du Maragnon, ne présente que des mensonges. Il dénature & interprète à son gré les noms des Indiens & de leurs Peuplades. Il fait du P. Alexis Antonio un Chef de conjuration, un enrôleur de soldats. Il invente une alliance formée entre les habitans du Paraguay & ceux du Maragnon, quoique ces derniers n'aient pas eu la moindre part à la guerre des Réductions. Il donne aux Peres Ekart & Meisterburg Allemands, deux canons avec lesquels ils s'emparent du pays de Trocana. Du reste, à la réserve de ces deux fameux canons on ne trouva chez les Jésuites ni poudre, ni armes; ni provisions, ni bagages; ni infanterie ni cavalerie, ni rien enfin de tout ce qu'il leur prête gratuitement & contre toute vraisemblance.

Encore ne sera-t-il pas inutile de rapporter ce qu'étoient ces deux canons, pour faire voir comment Carvalho altéroit malicieusement les faits. Le P. Jean Sampayo en 1724, avoit formé un village près de l'île Jamary. Ses néophytes se trouvoient exposés aux incursions des Muras, peuple féroce & inhumain. Le Missionnaire eut recours au Gouverneur Maya-Gama, qui jugea qu'il ne falloit pas transférer ce village, parce qu'il servoit de boulevard aux possessions du Portugal en Amérique. Cependant pour mettre les habitans à l'abri des violences de ces Barbares, il leur fit donner deux canons, dont l'un avoit deux pieds & l'autre deux pieds & demi de long, & les Jésuites lui en payèrent le prix : mais comme

on ne prétendoit s'en servir que pour faire du bruit, ils n'étoient chargés que de poudre & ne causoient aucun mal. Les Barbares ne furent pas long-tems à s'en appercevoir, & ne s'en épouvantant plus, il recommencèrent leurs incursions comme auparavant. Le P. Emmanuel Fernandez qui succéda à Sampayo, transféra cette Peuplade à quarante lieues de là, pour la mettre à couvert, & il emporta les deux canons. Les Barbares qui découvrirent le lieu où ils s'étoit retirés, y vinrent encore exercer leurs brigandages ordinaires. Pour se mettre une bonne fois à l'abri de leurs ravages, le P. Fernandez recula encore cette Peuplade le plus loin qu'il put vers Trocana. Le P. Ekart succéda en 1755 au P. Antoine-Joseph, qui avoit remplacé le P. Fernandez. Les canons les avoient suivis, & l'on s'en servoit aux fêtes solennnelles, pour faire des décharges. Voilà en peu de mots à quoi se réduit l'histoire des canons, avec lesquels, si l'on en croit Carvalho, les Jésuites s'étoient mis en possession d'une nouvelle habitation : comme si, pour fixer leur demeure dans ces contrées désertes & dresser leurs cabanes, les Indiens eussent eu besoin d'autre chose que de quelques pieux plantés en terre avec quelques bois de traverse. Ce sont ces huttes que Mendoza transforma en cité, en villes & en bourgades, comme on l'a déjà dit.

Je ne puis entrer dans tous les détails du libelle. C'est un chaos de faussetés révoltantes, & pour s'en convaincre il ne faut que parcourir le récit supposé de la publication des loix, que l'Evêque Bulhoëns y dit-on, arrêté par la crainte des Jésuites, n'avoit osé faire. Le fait

94 ANECDOTES DU MINISTÈRE

est contraire. L'Evêque, de concert avec Mendoza les publia. Les Portugais en murmurent hautement, choqués de ce qu'on leur défendoit de réduire les Indiens en servitude; & on leur répondit, comme on l'a vu ci-dessus, que c'étoient les Jésuites qui avoient sollicité ces nouvelles loix si désavantageuses aux Portugais, mais qui par-là même étoient favorables aux Indiens.

CVIII. On y lit encore un décret diffamatoire contre le P. David Fay. Mendoza le déclare criminel de leze-majesté au premier chef pour avoir osé faire un traité *séditieux & abominable* avec les Sauvages Amanajoz. Ce décret est du 16 Octobre 1757. Carvalho, qui interceptoit toutes les lettres des Jésuites, avoit été instruit de ce traité par une lettre du P. Fay au P. Fonseca, Procureur du Maragnon à Lisbonne; & il en avoit fait part à son frère Mendoza qui étoit à Para. Le P. Fay dans cette lettre du premier Septembre 1755, y rendoit compte de ses succès auprès des Indiens Amanajoz. Il mandoit qu'ils avoient proposé eux-mêmes de se réunir à la nation Goajajara, pour ne former qu'une Peuplade; qu'ils s'engageoient à envoyer d'abord une vingtaine de familles pour couper du bois & cultiver des terres, afin que ceux qui suivroient, trouvassent à se loger & à se nourrir. C'est, ajoute ce Pere, le seul moyen de les rassembler, ce qui ne peut se faire que successivement & par pelotons; parce que les fonds nous manquent & qu'on n'est pas dans des circonstances *à rien obtenir du trésor royal*. Il insere ensuite les articles dont on est convenu avec les Indiens: ils étoient tels, que nous allons les rapporter

par demandes & par réponses. *Demande.* Etes-vous déterminés à embrasser notre Sainte Religion & à venir tous les jours à l'Eglise avec vos enfans, pour y être instruits, imitant en cela l'exemple des Goajajaras? *Réponse.* Nous le voulons. *Demande.* Vous soumettez-vous au Sérénissime Roi de Portugal, pour le servir & lui obéir en fideles sujets? *Réponse.* Nous voulons être *les enfans du Roi de Portugal*; (c'est la façon dont les Sauvages ont coutume d'exprimer leur parfaite obéissance.) *D.* Confentez-vous à vous laisser conduire & gouverner par les Peres? *R.* Nous en sommes contens, & nous ne voulons pas faire comme les Gemellas, qui prétendent être nourris sans travailler. *D.* Permettrez-vous qu'on envoie vos enfans dans le Maragnon, pour y apprendre les métiers nécessaires à la Peuplade? *R.* Nous le voulons bien. *D.* Dites-nous aussi ce que vous exigez de nous. *R.* Nous voulons tout avoir. *D.* Serez-vous obéissans aux Chefs blancs ou *Marabixaba goacu*, quand ils vous ordonneront quelque travail, ou qu'il faudra prendre les armes? *R.* Nous ne voulons avoir rien à faire avec les Blancs. *D.* Mais s'il s'agissoit d'une chose grave, par exemple, d'une invasion, refuseriez-vous de vous joindre aux Goajajaras? *R.* Nous les assisterions, mais ils doivent aussi nous assister.

Il faut savoir, dit ce Pere, que les Amanajoz avoient été anciennement très-affectionnés aux Portugais; mais depuis que ceux-ci en avoient enlevé quelques-uns, & sur-tout la fille du Chef Général, ce peuple a conçu une telle haine contre les Blancs, qu'il ne peut en entendre prononcer le nom. Ce pré-

cis de la lettre du P. Fay, & ce traité qui acqueroit de nouveaux sujets au Roi de Portugal, offrent-ils la moindre apparence de crime de leze-majesté?

CIX.
Impostures de Carvalho touchant la révolte des Portugais & des Indiens.

Mais Carvalho semble se surpasser en racontant la révolte des Indiens & la sédition des soldats Portugais. Il attribue la révolte des premiers sur les bords de Rio-Négro au P. Antoine-Joseph, & au P. Roch Hundersfund. Rien n'est plus mal imaginé. Ces deux Missionnaires, selon lui, avoient arrêté Mendoza dans le cours de ses opérations touchant les limites, en faisant naître divers obstacles, & en engageant les Sauvages à quitter leurs habitations & à s'enfuir. Ce qu'il y a de vrai, c'est que si Mendoza trouva les villages, non déserts, comme il l'écrivit, mais moins habités qu'ils n'eussent dû l'être, c'étoit lui-même qui les avoit dépeuplés, en obligeant les plus jeunes & les plus robustes de se rendre à Para pour son service & celui des Portugais; tellement que les terres resterent en friche faute de bras, & que la famine en fut une suite nécessaire.

De plus, si durant un voyage de six cents lieues qu'il fallut faire tout entier en remontant le fleuve des Amazones, il déserta beaucoup de rapiéurs Indiens, excédés de fatigues; si à la vue du convoi Portugais un grand nombre disparut des Peuplades pour s'enfoncer dans les forêts, Carvalho a beau dire que ce fut à l'instigation des Jésuites; ce fut parce que tout homme fuit naturellement le travail & les dangers: comme si les soldats parmi nous ne désertoient jamais, & qu'à la vue de l'ennemi les poltrons attendissent qu'on les exhortât à fuir.

La

La sédition des soldats Portugais doit encore être uniquement attribuée à la conduite de ce même Commandant. Les troupes de Para étoient éloignées de plus de quatre cents lieues du camp de Maragnon. Le village le plus proche l'étoit au moins de cent lieues. Aucun Jésuite ne parut dans le camp; aucun n'y lut des lettres aux soldats assemblés. C'est donc à tort qu'on les accuse d'être les auteurs de la sédition. On a des preuves du contraire. Je les ai sous les yeux avec toutes les pieces justificatives, & je les rapporterois, si la briéveté que je me suis proposée dans cet ouvrage me le permettoit. Voici en peu de mots à quoi se réduit cette prétendue rébellion.

D. Mendoza partit de Para le 28 Septembre 1754 avec un train nombreux, & alla camper à la tête des troupes assemblées au village Mariva, afin de se concerter avec je ne fais quels Députés Espagnols pour le règlement des limites. Il fut là pendant près de deux ans à les attendre; mais n'y pouvant tenir plus long-temps, il quitta secrètement le camp & arriva à Para au commencement de l'an 1757, sans suite, sans bagage, & dans le plus grand désordre. Les soldats que Mendoza traitoit avec une extrême rigueur & dont il retenoit même la paye, se voyant abandonnés de leur Chef & manquant de tout, se débanderent & ne prirent conseil que de leur désespoir. Ce fut le premier Mars 1757, que leur révolte éclata. La plus grande partie, ayant à leur tête Emmanuel Correa Cardoz, enfoncerent la caisse militaire, que Mendoza avoit épuisée. Ils se mirent ensuite à piller les magasins; & ne trouvant pas encore de quoi se payer de leurs

cx.
Mendoza
en est l'uni-
que auteur.

G

98 ANECDOTES DU MINISTÈRE, &c:

appointements, ils se jetterent sur les maisons des particuliers, & s'en firent donner de grosses sommes. Ils brûlerent la Mission de Dary, & y commirent toute sorte d'excès. Enfin, pour se mettre à l'abri du châtiment, ils se retirerent dans les pays soumis à la domination Espagnole. Or comment les Jésuites, qui étoient fort éloignés de ces contrées, auroient-ils donné lieu à cette révolte; & n'est-il pas visible qu'elle tiroit son principe du seul éloignement de Mendoza, & de l'extrême misere où il avoit réduit les soldats, qui n'étoient qu'au nombre de cent vingt-deux? Voilà en raccourci le vrai tableau de tant de faits malignement défigurés dont le Paraguay & le Maragnon furent le théâtre pendant plusieurs années. Après ce préliminaire & cette digression nécessaire, il est temps de revenir en Europe.

Fin du premier Livre.



ANECDOTES DU MINISTÈRE *DU MARQUIS* DE POMBAL.

LIVRE SECOND.

LE P. Henriquez Provincial des Jésuites, ^{I.} *Le Provincial de Portugal déifiant aux Jésuites d'écrire & de parler contre le libelle.* avoit défendu à ceux de la Province de Lisbonne de rien répondre ni par écrit ni de vive voix, au Mémoire diffamatoire de Carvalho, entrevoyant qu'il n'en pouvoit résulter aucun avantage. S'il eût été possible de pénétrer jusqu'au pied du Trône, on auroit aisément réussi à détruire cet amas de calomnies; mais tout accès étoit fermé, & il ne restoit que le parti de la résignation & du silence. Le P. Général, à qui le Provincial rendit compte de la conduite qu'il avoit jugé devoir tenir, y donna son approbation, & étendit cette même loi du silence à toutes les Provinces.

Le P. Général étend cette défense à toutes les Provinces.

Carvalho affectoit de frapper ses grands coups sur les Jésuites aux Fêtes de leurs Saints. Ce fut donc le 3 Décembre 1756, jour de S. François Xavier, qu'il fit distribuer les exem-

plaires de son libelle aux Princes, aux Evêques, aux Supérieurs d'Ordre, & à tout ce qu'il y avoit de distingué dans Lisbonne. Il ordonna aux Ambassadeurs Portugais auprès des Cours étrangères de faire traduire le libelle dans la langue du pays où ils résidoient, & de lui donner le plus de cours qu'ils pourroient. C'est un fait, qu'il en fut imprimé à Lisbonne vingt mille exemplaires en Latin, en Portugais & en Italien. Plusieurs y ajoutèrent foi. Le Nonce Acciajuoli y fut pris lui-même, & dans une audience qu'il accorda au Pere Henriquez, il lui dit crûment qu'à la vérité les Jésuites du Portugal étoient d'honnêtes gens; mais que ceux d'au-delà des mers méritoient tous le gibet & la roue. Il est vrai qu'il revint de son erreur; mais malheureusement ce ne fut qu'après s'être prêté aux menées de Carvalho. Pour ce qui est du peuple, quoiqu'il soit naturellement crédule, il ne fut pas plutôt informé que le Ministre étoit l'auteur de ce libelle, qu'il fut au juste quel jugement l'on en devoit porter, parce qu'on connoissoit déjà de quoi il étoit capable (a).

(a) C'est un fait généralement avoué en Portugal, que Carvalho étoit l'auteur & le compilateur de tous les libelles qui circulèrent dans ce Royaume contre les Jésuites & contre tous ceux qu'il avoit dessin d'opprimer. Les voyageurs & observateurs étrangers, qui ont approfondi cette matière, ont senti la vérité de cette attribution. » Les Ouvrages, dit le Comte d'Albon, qui parurent en langue Portugaise contre les malheureux qu'il avoit faits, étoient la plupart des productions de sa plume, du moins le public le lui attribue, & partout on y reconnoît le caractère de son esprit. *Disc. sur l'Hist. &c. t. 3.* On assure que l'impression de ces Libelles couta au Ministre près de 70,000 écus, *Mém. du M. de P.*

L'Histoire du Paraguay par le P. Charlevoix, qui parut à Lisbonne dans ces circonstances, contribua beaucoup à déceler le mensonge. Les *Lettres édifiantes* venoient aussi d'être imprimées en Espagne avec le décret de Philippe V, & la Lettre de Mgr. Peralta, Evêque du Paraguay. Elles acheverent de venger la vérité & de mettre en évidence l'impuissance du calomniateur. La Princesse du Bresil lut ces ouvrages avec plaisir, & les fit lire aux Infantes ses sœurs; mais elle ne daigna pas même ouvrir la brochure que Carvalho lui avoit envoyée.

L'Histoire du Paraguay paroît à propos pour détruire l'imposture.

Pourachever de lui donner un démenti public, un navire du Bresil arriva dans ces entrefaites avec grand nombre de lettres d'Officiers & de Soldats, qui faisoient le plus magnifique éloge des Jésuites. C'étoient leurs Peres & leurs Conservateurs; ils leur devoient la vie & leur existence. Sans les secours, qu'ils en avoient reçus dans la guerre du Paraguay, ils auroient tous péri misérablement. Tel étoit leur langage. Il en étoit de même du Maragnon. Les Officiers & les Négocians, qui en revenoient, ne pouvoient assez se louer du zèle & de la charité de ces Peres, & ils en parloient ouvertement: car la terreur du tyran ne leur avoit pas encore fermé la bouche. Les Capucins, qui arrivoient de l'Amérique, s'en expliquerent avec trop de franchise; ce qui fut cause qu'on les dispersa d'abord, & qu'on les renferma dans différens Couvens, où le silence le plus rigoureux leur fut imposé.

Depuis cette époque, nul vaisseau n'aborda

IV. Défense de

du Maragnon, qu'on ne fouillât jusqu'au der-

rien divul- gue du Ma- ragon. nier mousse ; qu'on ne lût toutes les lettres , & qu'on ne défendît sous peine de mort de rien divulguer de ce qui se passoit dans cette Colonie. Il y en eut à qui Carvalho fit prêter serment de se taire ; d'autres , à qui il donna de l'argent , pour qu'ils chantassent les louanges de son frere , & qu'ils décriassent les Jésuites. Il s'en trouva cependant qui tinrent ferme contre la séduction. Michel Tavora , Evêque d'Evora , défendit à tous les siens la lecture du libelle de Carvalho. Denis Bernardios , Prélat de la Patriarchale , homme de poids & d'un mérite distingué , soutint en présence de ses collegues , qu'on ne pouvoit lire cette mauvaise production sans se rendre coupable de péché grief (a).

L'Université de Conimbre en porta aussi le même jugement , & flétrit ce libelle rempli de vieilles satyres , & qui dans ce qu'on y voyoit de nouveau , ne sauvoit pas même les apparences de la vraisemblance. L'Inquisiteur François-Mendez-Frigosos fit favoir aux Jésuites , qu'à la vérité il étoit du devoir de sa charge de condamner cet écrit scandaleux , mais que les Inquisiteurs avoient les mains liées , & se trouvoient exposés au même orage qu'eux ; que du reste , sur la lecture seule du titre , il avoit jetté l'ouvrage au feu.

Pour piquer la curiosité des lecteurs , on eut soin de le reproduire sous des titres différents. Il parut à Rome au mois d'Octobre 1757 ,

(a) Le Prieur des Carmes déchaussés de Lisbonne assembla sa communauté , défendit sévèrement la lecture de ce libelle & le jeta publiquement au feu. Il fut assez heureux pour que le secret lui fût gardé. *Mém. du M. de P.*

sous celui de *Lettre du Ministre Portugais au Ministre d'Espagne sur l'Empire Jésuitique*. Ensuite sous celui de *République du Maragnon & d'Histoire du Roi Nicolas I.* (a) Sous tous ces noms il renfermoit à peu-près les mêmes impostures. On y débitoit que ces Peres s'étoient fait un parti des mécontents de l'administration royale ; qu'ils avoient attaqué de vive voix & par écrit la sage conduite du Roi, & que par leurs intrigues ils avoient tenté de troubler la bonne harmonie qui regnoit entre les deux Cours.

Le Ministre n'accusoit que les Jésuites qui étoient répandus dans les Missions. Ceux de Lisbonne venoient de rendre trop de services au public, & ils avoient donné des preuves trop signalées de leur zèle & de leur fidélité, pour oser les charger ouvertement. Il se contenta de blâmer leur indiscretion, en les taxant d'avoir mal-à-propos jetté l'alarme dans les esprits par des prédictions effrayantes. Il est vrai qu'ils s'étoient fait un devoir de tonner en chaire contre les débordemens publics, qui faisoient de Lisbonne une ville d'abomination, & qu'ils ne dissimuloient pas que l'horrible tremblement de terre étoit la juste punition des crimes énormes qui s'y commettoient ; mais ils avoient soin d'ajouter qu'il restoit un moyen d'appaiser le ciel irrité ; que les larmes de la pénitence & qu'un sincere retour à Dieu désarmeroient infailliblement sa colere. Une preuve qui en fait foi, c'est que ces Peres ayant appris que

V.
Carvalha
accuse fau-
sement les
Jésuites de
Portugal
d'avoir
alarmé le
peuple.

(a) *Relation abrégée concernant la République, &c.*
Aveux & preuves authentiques. Mém. du M. de P.

des fanatiques & de faux prophètes répandoient la consternation parmi le peuple, ils s'éleverent fortement contre eux, & s'étudierent à ranimer dans tous les coeurs une juste confiance dans les miséricordes du Seigneur. Ils en agirent de même par rapport au bruit qui se répandit dans l'incendie, qu'ils avoient abandonné leur maison du Noviciat à cause des progrès que la flamme faisoit dans les environs, ce qui donnoit lieu d'appréhender que l'embrûlement ne se communiquât à un magasin de poudre, qui n'en étoit pas éloigné. Ce n'étoit qu'un faux bruit; mais comme chacun prenoit la fuite, & se retiroit dans la campagne pour s'y mettre en sûreté, ils firent tout ce qui dépendoit d'eux pour arrêter les fuyards & les désabuser.

Une alarme à peu près semblable se reproduisit à Evora. Une troupe de bandits, qui profitoient du désastre public, n'osant plus exercer leur brigandage dans Lisbonne, où l'on en exécutoit chaque jour, se rabattirent sur cette ville (a): mais voyant que la tranquillité qui y regnoit, ne leur permettoit pas d'y faire leur main, ils s'aviserent de se partager dans les principaux quartiers de la ville, & au moment convenu entre eux, ils se mirent à parcourir les rues en criant de toutes leurs forces, que la ville alloit être abîmée, que déjà la terre frémissoit, que la mer com-

(a) Au lieu de prévenir, ou d'arrêter les vols par des secours fâgeant répandus sur des malheureux sans ressources, ce Ministre porta la cruauté jusqu'à faire éléver près de Lisbonne des gibets sans nombre, où furent attachés 350 cadavres. *Mém. du M. de P.*

mençoit à mugir & à s'élancer pour Penglou-tir ; & ils ajoutoient que les Jésuites l'avoient ainsi prédit. On se représente aisément l'impression que dut faire un pareil bruit. De toute part on ne pensoit qu'à chercher incessamment un asyle hors de la ville. Les Jésuites n'en furent pas plutôt informés qu'ils coururent à toutes les portes pour arrêter la foule & faire connoître au peuple vainement alarmé, qu'on leur attribuoit faussement ces prédictions. Ces deux traits choisis entre plusieurs autres déposent suffisamment contre cette calomnieuse imputation.

Carvalho ne se rebutoit pas. Il répétoit sans cesse au Roi que les Jésuites se plaisoient à abuser de la simplicité du peuple, & que pour allumer le feu de la sédition, ils lui exagéraient les pertes que le tremblement de terre avoit causées. Que ces pertes n'étoient pas aussi considérables, qu'on les lui représentoit, & qu'il ne faudroit pas cinq ans pour les réparer (a). Ce fut en conséquence que le Roi par un Édit ordonna de rebâtir les Eglises & les maisons dans le terme de cinq années. La chose étoit impossible. Les ouvriers & les ressources manquoient, & au bout du tems prescrit, à peine avoit-on touché aux fondemens. Il y

(a) Dans tous les désastres de ce genre, les faux politiques, les esprits profanes & asservis aux espérances du siècle, tâchent toujours d'assombrir le tableau des malheurs publics, soit pour se dispenser plus aisément d'y reconnoître le doigt de Dieu, soit pour ne pas déranger le tourbillon de passions & de prétentions qui les agite & les flatte. N'avons-nous pas vu à ce nouveau tremblement de terre qui a dévasté & qui dévaste encore les Deux-Siciles, des lettres écrites de Naples qui traitoient de *contes & de fables* toutes les relations de ce terrible paroxysme ?

eut quelque chose de plus : car au lieu de relever les édifices, Carvalho fit raser la plupart de ceux que le tremblement & les flammes avoient épargnés, sous prétexte d'élargir les rues & de les aligner au cordeau : & ce qu'il y eut en cela de plus injuste, c'est que l'estimation des bâtimens ne fut point faite, & que les propriétaires ne reçurent aucun dédommagement.

VI.
*Tableau de
Lisbonne.*

Si l'on en croit Carvalho, jamais le Portugal n'avoit été si heureux ni si sagement gouverné, que sous son Ministère. Je rougirais d'en rapporter toutes les horreurs & toutes les infamies. La capitale étoit devenue le centre des plus honteux excès : le crime s'y commettoit sans pudeur, sans retenue, sans distinction des temps ni des lieux, & même sans aucun égard pour la sainteté des temples du Dieu vivant (a). Aussi l'on remarqua qu'ils furent

(a) Les désordres de Lisbonne étoient-ils plus abominables aux yeux de Dieu, que ceux d'autres villes opulentes, commerçantes & corrompues : (cette circonstance semble le persuader ?) Etoient-ils moins compensés en quelque sorte & balancés par de grandes vertus, par un christianisme pur, solide & refléchi ? C'est ce qu'il n'importe en rien d'examiner. Voltaire s'imaginoit que si Dieu punissoit les hommes, il frapperoit d'abord les plus coupables. Erreur grossière démentie par toute la suite de l'Histoire Sainte. On peut voir sur cette matière la *Dissertation sur les tremblements de terre*, qui se trouve à la fin des *Observat. philos. sur les Systèmes*. A Paris, chez Bertron, 1778, pag. 224. Le bonheur du Ministre dans le désastre général frappa tellement le Roi, qu'il crut devoir l'attribuer à une Providence particulière ; mais le Comte d'Obidos, célèbre par son esprit & ses faillies, lui répondit : *Il est vrai, Sire, que la maison de M. de Carvalho a été conservée ; mais celles de la rue ZUIA ont eu le même avantage.* Cette rue est celle où demeuroient alors à Lisbonne les filles publiques. *Mém. du M. de Pombal.*

presque tous renversés ou consumés par les flammes. Après ce désastre, parmi les ruines, au milieu des débris encore fumans, à côté de trente mille corps écrasés, brûlés ou submergés, dans un air empesté par l'infection des cadavres, sur un terrain mouvant & sans cesse agité par de nouvelles secousses, les plus affreux désordres regnoient presque par-tout, & la misere publique ne servoit qu'à enhardir la licence. Les femmes privées de leurs maris que l'on exiloit; les filles de leurs parens que l'on emprisonnoit, les servantes hors de service, les Religieuses mêmes arrachées de leurs Couvens, ne trouvoient à subsister qu'en se déshonorant; celles qui vouloient mourir sur les ruines de leurs pieux asyles, étoient condamnées à un bannissement perpétuel. Un Ministre qui voyoit tout cela, & qui loin d'y remédier prétendoit s'en faire honneur, n'avoit-il pas bonne grace de se donner pour un grand homme, & de prétendre à la reconnaissance des peuples & aux éloges de la postérité? (a)

Un nouveau crime des Jésuites, c'étoit d'avoir retiré chez eux les Capucins de Gênes, qui ayant demandé l'hospitalité pour une nuit, furent obligés par les circonstances, d'y demeurer deux ans. Ce long séjour devoit incommoder; mais la charité supporte tout. D'ailleurs, la chose étoit arrivée sous le regne

VII.
Nouveau
brief contre
les Jésuites.

(a) Il donna ordre aux Officiers de patrouilles de faire prendre sur le champ tous les vagabonds & désœuvrés, qu'ils trouveroient la nuit dans les rues. Combien d'innocens & d'infortunés, que la nécessité seule condamnoit à l'inaction, ont dû être les victimes de cette Loi sanguinaire exécutée avec toute la rigueur militaire *Mém. du M. de P.*

108 ANECDOTES DU MINISTÈRE

de Jean V, avec l'agrément du Monarque, long-tems avant le Ministère de Carvalho, & par conséquent antérieurement aux plaintes que les Capucins du Maragnon avoient portées contre lui, & auxquelles le P. Malagrida, comme nous l'avons dit ci-dessus, refusa de prendre aucune part. Un autre crime qu'il leur reprochoit furieusement, c'étoit d'avoir donné les exercices spirituels de Saint Ignace. La Famille Royale & le Roi même avoient promis de les faire sous la direction du P. Malagrida; & plutôt à Dieu que cette promesse se fût effectuée ! Il est plus que probable que le Monarque auroit ouvert les yeux, & mis un frein aux désordres publics. Or, avoir persuadé au Roi de faire une retraite, avoir annoncé de vive voix & par écrit que le tremblement de terre, étoit un effet sensible du courroux du Ciel, c'étoit, selon le Ministre, un crime impardonnable. Aussi, lorsqu'après l'expulsion des Jésuites, le 30 Mars 1761, on ressentit encore à Lisbonne une secoussé considérable, il eut soin de faire publier, que ce n'étoit rien moins qu'un avertissement du Ciel, & qu'il n'y avoit en cela qu'un effet naturel des feux souterrains, qui s'ouvroient une issue dans un lieu plutôt que dans un autre. Pour établir ce sentiment si injurieux à la Providence divine (a), si dé-

(a) L'univers contenu & arrangé dans la main de Dieu, reçoit, suivant des loix générales ou particulières, l'impulsion que lui donne son auteur; la nature entière sert d'instrument à sa colère comme à sa bienfaisance, & rien n'est tellement invariable dans l'ordre physique, qu'il ne dépende toujours de la volonté actuelle & directe du grand Maître, qui a établi l'ordre général du monde, & qui y déroge quand il lui plaît. N'est-ce pas nier la Providence, que de ne pas

solant pour l'humanité (a), & si absurde en bonne physique (b), il recommanda aux Prélats d'ordonner aux Curés & aux Prédicateurs de s'en expliquer ainsi dans les sermons & les instructions qu'ils feroient au peuple; & on eut la complaisance de s'y conformer.

En 1757 arriva l'affaire de Porto. Elle étoit tout-à-fait étrangere aux Jésuites. L'émeute

Liv. I. N°.

XXXIII.

Liv. IV.

N°. CI.

VIII.

Emeute de Porto.

la croire directrice des accidents physiques? Pourquoi s'attacher précisément aux causes efficientes, & négliger les causes finales; voir l'instrument & ne pas voir le dessein de celui qui le met en mouvement? Le Chancelier Bacon croyoit qu'une pareille philosophie n'étoit bonne qu'à conduire l'homme à l'athéisme; & c'est effectivement où aboutissent presque toujours les génies foibles, qui se bornent à la contemplation de ce qu'ils voient, & attribuent les révolutions de la terre à un pouvoir aveugle, aux caprices de la matière, à des tourbillons, à des attractions, à la créature, comme dit S. Paul, *plutôt qu'au créateur, dont sous les siècles bénissent la puissance.*

(a) Quelle terrible situation que celle des hommes qui se croiroient livrés à des élémens fougueux dont le souverain moteur auroit pour toujours abandonné la direction à des causes aveugles & irrésistibles, qu'aucune puissance ne peut arrêter dans les dégâts; fatalisme aussi absurde que désespérant, qui blesse également les droits de la divinité & ceux de la plus noble créature!

(b) Les loix générales de la nature existent sans doute, elles s'exécutent sans interruption & sans désordre, mais elles sont d'une doctilité, d'une flexibilité incompréhensible dans la main de Dieu qui les a dessinées, & qui les dirige sans en abandonner la conduite un seul instant. Leur combinaison, avec une infinité de circonstances produit ou ne produit pas tel effet, opere ou n'opere pas tel événement; suivant les vues générales ou particulières d'une Providence, qui agit encore à chaque moment avec autant de force & de sagacité sur la nature créée que lorsqu'elle créa la nature: — A entendre nos savans, c'est le voisinage de la mer, de font les volcans qui produisent infailliblement & exclusivement ces désolantes dévastations. Mais où est le volcan qui a détruit Lisbonne, Smyrne, Alep, Lima, Surate? La mer qui a anéanti Pleurs, Comorre, Tauris, &c? O Physiciens, que vos vues sont courtes, vos explications foibles & louches, & toujours réfutées par d'éclatantes exceptions!

XIO ANECDOTES DU MINISTÈRE

ne fut occasionnée que par le monopole du Ministre , qui avoit établi une Société pour les vins dont il régloit le prix (a). En accordant un privilege exclusif à cette Société , il vint à bout de ruiner les Marchands & de s'attribuer tout le profit. Le peuple indigné se joignit aux Marchands , & la sédition éclata de telle sorte , qu'il s'éleva un cri général de *vive le Roi* , *périsse la Compagnie des vins*. Carvalho contre l'avis des Juges , à qui ce crime ne paroifsoit pas mériter la mort , fit pendre douze hommes & quatre femmes. On hacha les premiers en morceaux par ordre du Ministre , & on exposa leurs membres en différens endroits de la ville. On pendit en effigie ceux qui s'étoient enfuis. Deux cents furent traînés en prison. On leur fit subir de cruelles tortures ; on les bannit au-delà des mers & leurs biens furent confisqués. Plusieurs Bourgeois , pour n'avoir pas arrêté le tumulte , chose qui n'étoit pas en leur pouvoir , furent condamnés à loger chez eux des soldats à discrétion pendant un an , & à payer les appointements de tout un régiment (b).

(a) Carvalho ordonna qu'en action de grâces de cet établissement , on chanteroit un *Te Deum* auquel tout le peuple assisteroit. Il tiroit trois cruzades par tonneau. Les achats se montoient année commune à 40,000 tonneaux , qui valoient par conséquent à Carvalho 120,000 cruzades. *Mém. du M. de Pombal*.

(b) *Les Mém. du M. de P.* disent que dix-huit personnes furent pendues , 26 envoyées aux galères , 99 exilées , plus de 300 emprisonnées ; que le Juge du peuple , personnage respectable , fut traîné par les rues la corde au cou , & que les habitans furent condamnés à entretenir jusqu'à nouvel ordre trois régimens. Les Procureurs de la ville & les corps des métiers furent supprimés à perpétuité. Sur le refus du

Sous le regne d'Alphonse VI, en 1661, il s'éleva une sédition qui fut beaucoup plus considérable & qui dura plus long-temps ; mais les esprits se calmerent aussi-tôt qu'on eut déchargé quelques corps de mousquets. Il n'y eut point d'exécution, & tout se borna à exiler quelques-uns des plus séditieux. Si l'on en veut croire le rapport de Carvalho, les Jésuites pour fomenter la révolte, se vantent d'avoir dans leurs archives la relation de cette ancienne sédition, & assurerent le peuple de la même impunité. Mais c'est encore une calomnie de sa façon. Leurs archives ne contenoient rien qui s'y rapportât, & ils n'avoient même aucune connoissance du fait. Ils la durent à D. Lemos, qui leur communiqua un de ses manuscrits, où il en étoit fait mention. Il est vrai que D. Figueridos, Président du Conseil, étant venu au Collège dans ce temps-là, on s'entretint de la dernière émeute. A cette occasion les Jésuites lui parlerent de celle qui étoit arrivée anciennement pour un sujet semblable, & même ils lui montrèrent l'écrit qu'on leur avoit prêté, disant qu'ils le tenoient d'un de leurs amis auquel ils devoient le remettre. Figueridos demanda qu'il lui fût permis d'en tirer une copie ; ce qu'on ne put lui refuser ; mais abusant de leur confiance, il l'envoya au Ministre.

Parlement de déclarer criminels de leze-majesté tous ceux qui avoient eu part à la sédition, vint un ordre au nom du Roi de rendre sans délai le jugement qu'on demandoit. Carvalho porta l'abus de l'autorité jusqu'à faire publier un Edit, qui déclaroit criminel de leze-majesté, quiconque résisteroit à la moindre disposition du Souverain, ou à tout ordre émané des Ministres,

IX.
 Informations contre les Jésuites.

C'en étoit assez pour les rendre suspects. Mgr. Dantès Barbosa, Archevêque de Lacédémone & Suffragant de Lisbonne, fut envoyé à Porto, pour informer contre les Ecclésiastiques qui pouvoient avoir eu quelque part à cette sédition, & sur-tout pour faire les plus exactes perquisitions sur la conduite qu'avoient tenu les Jésuites dans toute cette affaire. Après s'être acquitté de sa commission, & de retour à Lisbonne, il publia hautement que tous les habitans de Porto déchargeoient pleinement ces Peres. Il falloit que leur innocence fût bien avérée, puisque le Ministre, à qui un simple soupçon suffissoit pour punir, n'en fit cependant emprisonner aucun; quoiqu'il eût écrit secrètement au Sénateur D. Mascareñas de tenter toutes les voies imaginables pour les impliquer dans cette sédition. C'est ce que l'on a su depuis du fils de ce Sénateur, dont nous aurons occasion de parler dans la suite (a).

(a) Un jour que Don Juan de Bragance causoit familièrement avec D. Pedre dans son cabinet, le Roi y entra tout-à-coup, & leur demanda sur quoi rouloit leur conversation, « Sire, répondit D. Juan, S. A. R. & moi nous parlions du malheureux événement de Porto. Eh ! bien, reprit le Monarque, les séditieux ne sont-ils pas criminels de lezé-majesté ? J'osois dire à S. A. R. reprit D. Juan, que je n'étois pas de ce sentiment. Comment, interrompit le Roi, j'ai donc été trompé ? — Et il sortit tout en colère en répétant à plusieurs reprises : C'est donc ainsi qu'on me trompe ! » D. Juan prévit aussi-tôt les suites de cette aventure, & dit à D. Pedre : C'en est fait, je suis perdu. On lui remit l'instant d'après un billet écrit par Carvalho au nom du Roi, dans lequel S. M. lui renouvelloit la permission qu'elle lui avoit accordée deux ans auparavant de voyager. Sur les représentations que fit le Due de la Fuente son frere, qu'il n'étoit pas en état de faire dans les Cours étrangères une figure convenable à sa naissance, Carvalho lui fut assigner une pension annuelle de

Comme

Comme on vouloit les trouver coupables à quelque prix que ce fût, on leur fit un crime d'avoir souvent visité les prisonniers, (ils ne le firent que par ordre du Président); de leur avoir envoyé quelques portions à manger; de s'être rendus assidus auprès d'eux les trois jours qui précédèrent l'exécution; de les avoir confessés, disposés à mourir & conduits au supplice. Le nombre de seize criminels exigea le secours de tous les Peres du Collège; les vieillards même ne s'en dispensèrent pas, & ils s'y firent porter pour partager la bonne œuvre. Les patients leur furent très-bon gré de leur charité, & aucun ne s'avisa de les regarder comme les complices de leur révolte, & comme les auteurs de leurs malheurs.

Si l'on veut encore s'en rapporter au témoignage de Carvalho, les Jésuites ne furent bannis de la Cour que pour n'avoir pas observé les ordonnances royales portées depuis longues années: mais il n'en cite aucune, & on les ignore. Il leur fait un grief d'avoir prétendu justifier la conduite des habitans du Paraguay & du Maragnon; d'avoir avancé qu'on ne les molestoit eux-mêmes, que pour avoir dit que la Religion déporisoit en Portugal, & que l'on y entreprenoit de renverser & d'abolir le Tribunal de la Foi, connu sous

30,000 cruzades, qui lui seroit payée par quartiers. D. Juan toucha le premier en partant pour Londres: mais ce fut le seul. Cependant ce Prince privé de secours passa à Vienne pour y demander de l'emploi. L'Impératrice-Reine l'accueillit & le fit Lieutenant-Général. Ce Prince, qui a étonné l'Europe par son savoir, n'est rentré en Portugal qu'après la mort du Roi. *Mém. du M. de P.*

H

le nom *d'Inquisition*. Quoique tout cela ne fût que trop vrai, cependant ces Peres n'en avoient rien dit. Que l'on se rappelle ce qui s'étoit passé au Paraguay, au Maragnon & à Lisbonne, & on saura ce que l'on en doit penser. Pour ce qui regarde le Saint-Office, comment se comporta Carvalho à son égard? N'est-ce pas en impliquant le frere du Roi, Grand-Inquisiteur, dans la prétendue conjuration dont nous aurons à parler ci-après, qu'il osa dépouiller ce Prince de sa dignité, le faire jeter en prison (*a*), & l'y tenir pendant tant d'années, pour se venger de ce qu'il avoit voulu faire arrêter la fameuse sorciere dont nous avons fait mention, * & de ce qu'il avoit refusé son ministere à la diffamation des Jésuites (*b*). Les autres Inquisiteurs distingués par leur intégrité & leur savoir furent tous démis, & il leur substitua Paul Carvalho de Mendoza son propre frere, & quelques autres de la même trempe, tous asservis à ses volontés.

XI.
Carvalho vouloit faire épouser la Princesse du Bresil au Duc de Cumberland.

(*a*) Dans le Couvent des Carmes déchaussés in *Bassaco*, à vingt lieues de Lisbonne. Il rentra dans son palais avec le Prince son frere le 25 Juillet 1778, au même jour qu'ils en avoient été enlevés dix-huit ans auparavant. *Les Nouvelles intéressantes*, XXe. Suite, p. 10, disent *Buarcos*, les Mém. du M. de P. Boffaco; j'ai lu dans des Manuscrits *Bassaco*.

(*b*) *Les Mém. du M. de P.* ajoutent que ce fut aussi pour s'être opposé à l'impression d'un ouvrage du Conseiller Ignace Ferreira : *De l'autorité des Rois sur les Ecclésiastiques*.

land (a) : en appréciant ces deux griefs, on voit assez qu'ils ne peuvent tourner qu'à la louange de ces Peres.

Au reste, je ne me serois pas arrêté à réfuter les calomnies, dont cet écrit n'est qu'un tissu, si tout informe qu'il est, il n'eût servi de base aux Edits qui peu après écrasèrent la Société en Portugal. Son Général Centurioni venoit de mourir dans ces conjonctures. L'interregne de six mois qui s'écoulèrent jusqu'à l'élection, n'étoit guere propre à conjurer l'orage. La Congrégation générale devoit s'assembler au mois de Juin 1758. Avant qu'elle se tint, Timoni Vicaire-Général sollicita plusieurs fois d'être admis à l'audience de Benoit XIV, pour l'informer des affaires du Portugal ; mais les Cardinaux Passionei & Archinto, qui obsédoient le Pape cassé de vieillesse & languissant, rendirent ses efforts inutiles.

Le feu Général n'avoit rien négligé pour dissiper les ombrages du Roi de Portugal & pour l'apaiser. Ayant été informé que dans le Bresil deux jeunes Jésuites non profès, André Frazane & Etienne Souza, avoient manqué aux égards dûs au Comte de St. Michel, il ordonna au Provincial de les renvoyer de la Compagnie, & au P. Moreira d'en donner connoissance au Roi Très-Fidele. Dès qu'il fut l'affaire du Maragnon, il écrivit à S. M. la lettre la plus respectueuse pour lui témoigner

XII.
*Mort du
Général des
Jésuites.*

(a) « On fait que le Duc de Cumberland s'étoit flatté de devenir Roi de Portugal. Je ne doute pas qu'il n'y eût réussi, si les Jésuites Confesseurs de la Famille Royale ne s'y fussent opposés. Voilà le crime qu'on n'a jamais pu leur pardonner. » *Testament polit. du Maréchal de Belle-Isle.* p. 108.

116 ANECDOTES DU MINISTÈRE

la douleur qu'il avoit ressentie ; en apprenant que les Jésuites qui y faisoient les fonctions de Missionnaires , avoient eu le malheur d'encourrir sa disgrâce. Il l'assuroit qu'il étoit dans la résolution de punir les coupables qu'elle lui dénonceroit , & de lui donner toute la satisfaction qu'elle exigeroit. Cette lettre fut écrite au mois de Juillet 1757. Moréira la remit au Roi , & manda à Rome qu'elle n'avoit pas déplu à ce Prince. Bientôt après les choses changerent de face. Les Jésuites furent chassés de la Cour le 19 Septembre , & la lettre resta sans réponse. Le Général mourut sur ces entrefaites le 2 Octobre , & Timoni Vicaire-Général apprit que les Jésuites avoient été bannis de la Cour *.

* V. Liv. I. N°. XLIII. Il écrivit d'abord à S. M. Très-Fidèle pour lui marquer combien lui & toute la Société étoient affligés d'apprendre son mécontentement , & pour lui offrir toute la satisfaction imaginable. Il écrivit aussi au Ministre & implora ses bons offices auprès du Roi. Le P. Henriquez Provincial lui remit ces lettres , lui disant qu'il avoit ordre du Vicaire-Général de faire tout ce qu'il leur prescrirroit par rapport au Maragnon. Carvalho promit de présenter la lettre au Roi ; mais on a lieu de croire qu'il n'en fit rien ; puisque la réponse du Roi datée du 8 Octobre 1757 & adressée au P. Centurioni , ne fut rendue au P. Timoni qu'au mois de Mars 1758 , plus de cinq mois après la mort du Général. Quoique la soucription parût être de la main de S. M. , il étoit aisé de reconnoître le style de son Ministre. Le Roi y marquoit que souvent il s'étoit plaint aux Généraux des crimes commis par leurs inférieurs , mais qu'ils paroisoient n'y

avoir eu aucun égard, & qu'on avoit laissé tous ces crimes impunis. Du reste, ces préten-dus crimes n'étoient pas spécifiés, & jamais il n'étoit parvenu de plaintes de la part de ce Prince. Il est vraisemblable qu'il signa cette lettre sans l'avoir lue, ou que Carvalho, qui avoit des blancs signés, les remplissoit à sa façon : car on étoit généralement persuadé dans le Royaume, qu'il écrivoit au nom de S. M. des lettres toute différentes de celles qu'il lui avoit montrées ; mais personne n'au-roit osé en avertir le Roi.

Henriquez, qui avoit remis les lettres de Timoni au Ministre, vint lui demander les ordres de Sa Majesté pour assemblier la Congrégation Provinciale, où se nommeroient les Députés qui seroient envoyés à Rome pour faire l'élection d'un Général. Carvalho lui promit d'en parler au Roi, & dans le cours de la conver-sation, il lui demanda s'il n'avoit pas vu le livre de la *République Jésuitique*. Le Pere répondit qu'il l'avoit vu. Pour moi, reprit Carvalho, si l'Auteur m'eût consulté, j'étois en état de tirer des archives royales des inculpa-tions beaucoup plus atroces, & de les lui four-nir. Je n'en doute pas, dit Henriquez, mais elles seroient apparemment aussi réelles que celles qu'on a alléguées. Carvalho ne s'atten-doit pas à cette réponse, & n'osant se donner pour Auteur de ce libelle, il tâcha de couvrir son embarras, en lui demandant s'il croyoit effectivement que ce livre contînt des fausse-tés. Autant que de mots, repliqua Henriquez, & si Votre Excellence vouloit me le permet-tre, je me fais fort de lui en donner la preuve. Le Ministre n'insista point davantage, & lui

XIII.
Conférence
de Henri-
quez avec
Carvalho.

118 ANECDOTES DU MINISTÈRE

parla d'autre chose En congédiant Henriquez, il le prit par la main & lui signifia de la part du Roi, qu'il eût à faire sortir de Lisbonne avant trois jours le P. Fonseca, & d'éloigner dans le même terme le P. Ferreira à cent lieues de la Capitale. Il n'y avoit pas à repliquer. L'ordre fut exécuté à la lettre, & tous deux partirent la veille de Noël, Ferreira pour Bragance, & Fonseca pour la Résidence de Caniflos, d'où il fut peu après transféré à une autre plus éloignée, celle de Conimbre.

* Liv. I. N°. XVIII. Cet exil de Fonseca qui avoit déjà été relégué à Bragance, & ensuite rappelé, vint, à ce que l'on prétend, des longues conférences qu'il avoit eues avec Carvalho sur les affaires du Maragnon. Il lui avoit paru trop bien instruit de tout ce qui concernoit cette Colonie, & il craignoit qu'il n'entreprît de réfuter son libelle. Ce que lui avoit dit Henriquez, sembloit confirmer ses soupçons & augmenter sa défiance. Ce fut pour la même raison qu'il prit à tâche d'éloigner de la Capitale tout ceux qui arrivoient de cette contrée.

Quant à Ferreira, on a quelque sujet de croire que la cause de son exil, fut ce que je vais dire. D. Atayde, qui avoit épousé en secondes nôces la mere de Carvalho, pérît malheureusement dans le tremblement de Lisbonne; & comme il ne laissoit pas d'enfans, sa succession qui étoit considérable, passoit de droit à des héritiers *ab intestat*: mais ils en furent frustrés. Le Ministre s'en empara, & personne n'osa s'y opposer (a). Cependant la veu-

XV.
Cruauté de
Carvalho
envers sa
propre me-
re.

(a) Il s'appropria encore dans la suite les richesses con-

ve, se voyant dépouillée de son douaire par son propre fils, jeta les hauts cris & menaça de faire parvenir ses plaintes jusqu'au pied du Trône. Pour en prévenir les conséquences, Carvalho fit entendre au Prince que sa mère étoit en démence, & il se fit déclarer administrateur de ses biens, à charge de payer une modique pension pour sa subsistance. Ensuite il la chassa de sa propre maison & la réduisit à ne vivre que de charités. On a plusieurs lettres qu'elle écrivit à différens Jésuites pour exciter leur compassion dans l'état misérable où l'avoit jetté son fils dénaturé, entr'autres celles qu'elle écrivit au P. Blaise Andrada, Recteur du Noviciat, & au P. Joseph Sampayo. Elle vouloit faire un testament; mais aucun Notaire n'osant se charger de le dresser, elle eut recours au P. Ferreira, qui l'avoit souvent secourue dans son état d'indigence. Ce Pere s'en excusa, en lui alléguant les règles de la Compagnie, qui défendoient de s'ingérer dans de pareilles affaires. Carvalho en eut vent, & il appréhenda que Ferreira ne facilitât à sa mère (a) le moyen de faire ce testament. C'est pourquoi il le reléguâ d'abord au Collège de Bragance, & le fit ensuite enfermer dans les prisons de cette ville, d'où il fut transporté dans

sidérables du Secrétaire d'Etat Pierre de Motta, mort peu de mois après le tremblement. Il se rendit maître de la même manière du testament & de tous les biens de son oncle Paul Carvalho, sans se mettre en peine de divers legs, qu'il étoit chargé d'acquitter. Une pauvre veuve, qui avoit long-tems servi ce Prélat, n'eut que des menaces. *Mém. du M. de P.*

(a) Elle est morte depuis peu d'années dans un Couvent âgée de près de quatre-vingt-dix ans. Il lui échappoit souvent de dire les larmes aux yeux qu'elle avoit mis au monde, *son un fils, mais un tigre.*

210 ANECDOTES DU MINISTÈRE

celles d'Almeida. Voilà vraisemblablement quelles furent les causes de sa disgrâce ; à moins qu'on ne dise que par ces coups d'éclat, il se proposoit d'intimider ses Frères, & d'empêcher qu'ils ne réfutassent son libelle.

XVI.
Congrégation Provinciale ; à quel sujet.

Au commencement de l'année 1758, Carvalho fit signifier au P. Henriquez que le Roi permettoit d'assembler la Congrégation Provinciale à Lisbonne, mais qu'il défendoit d'envoyer des Députés à Rome, pour l'élection d'un Général ; qu'il suffiroit de déléguer à leur choix des Pères Italiens, pour donner leurs suffrages en leur nom. Ce qui lui fit imaginer cet expédient, c'est qu'il craignoit que les Jésuites Portugais n'allassent révéler dans cette capitale du Monde Chrétien l'injustice de ses procédés.

XVII.
Jésuites du Maragnon.

Liv. I. N°.
XXXVIII.

Peu de tems auparavant on avoit vu aborder dix-huit Jésuites venant du Maragnon. Ils avoient à leur tête le P. Tolet, ce Visiteur dont nous avons parlé plus haut, & qui étoit si odieux au Ministre. Ils furent suivis au mois de Février de quinze autres Jésuites chassés par D. Mendoza & Mgr. Bulhoëns, Evêque de Para. Celui-ci jugeoit que douze Jésuites étoient plus que suffisans pour les deux Collèges du Maragnon, d'autant qu'on leur avoit ôté l'administration des villages indiens. On exila ceux dont on avoit intercepté les lettres qu'ils avoient écrites au Roi, pour l'informer des malversations qui se commettoient, & on leur en associa d'autres sous différens prétextes.

Missions du Maragnon ôtées aux Jésuites.

On a déjà dit qu'en 1755 le Roi, c'est-à-dire, son Ministre, avoit ôté aux Missionnaires l'administration civile. Tous les Réguliers s'étoient alors réunis pour représenter que la chose n'étoit pas praticable, comme on en

avoit fait autrefois une funeste expérience. Il sembloit que le Prélat auroit dû favoriser les Religieux , ayant été Religieux lui-même ; cependant il s'applaudissoit de leur résistance , & il n'aspireoit qu'à prendre de-là occasion de les déloger avec les Jésuites , & de leur substituer des Prêtres séculiers , quoiqu'ils fussent en petit nombre à Para. On s'aperçut de son dessein. Les Supérieurs d'Ordres , prévoyant le vuide que laisseroit leur démission , reçurent enfin l'Ordonnance du Roi. Elle ne devoit avoir lieu qu'au jour de sa publication , c'est-à-dire , le 29 Mai 1757. Cette acceptation imprévue déconcerta pour un moment les projets de Bulhoëns : mais , comme les Supérieurs en se conformant à l'Ordonnance demandoient qu'il plût au Gouverneur d'affirmer aux Missionnaires une pension sur le trésor public , l'Evêque saisit cet incident , & pria le Gouverneur de ne pas laisser échapper cette occasion de favoriser sa Jurisdiction épiscopale. Le Gouverneur à son instance rejeta la demande des Supérieurs. Ceux-ci le prirent de leur permettre au moins de prendre dans chaque village & en payant , quatre hommes qui chasseroient & pécheroient uniquement pour leurs provisions. Mais cela leur fut encore refusé. Alors ils lui déclarerent , que privés de toute ressource & dans l'impuissance de faire subsister tant de Missionnaires , ils se voyoient contraints d'abandonner les Missions. C'est ce que l'Evêque souhaitoit. Il ramassa tout ce qui se trouva de Prêtres séculiers à Para & dans les environs , la plupart sans science , presque tous ignorant la langue du pays , & il les distribua dans toutes les Cures.

Il s'en trouva même à qui l'on fit violence pour les obliger de les accepter. Leur nombre ne suffisant pas, on saisit à Lisbonne par ordre du Ministre, quantité de Prêtres sans choix & sans égard à leur incapacité, & on les embarqua par force pour le Maragnon.

Les Jésuites abandonnerent donc leurs villages. On leur fit défense de rien emporter, si ce n'est leur breviaire & leur bâton. Ils s'y soumirent tous, à la réserve du P. Emmanuel Alphonse & de Joachim Barrias qui pour payer leurs dettes, donnerent à leurs créanciers deux vaches qu'ils nourrissoient. Le P. Louis Oliveira crut aussi pouvoir emporter un coffre rempli de pieces de fer dont le collège avoit fait les frais, pour équiper une barque qui lui appartenloit. Quelque raisonnable que fût cette interprétation qui justifioit leur conduite, Mendoza prétendit qu'ils étoient coupables, & il les exila aux dépens des Colleges, qui furent même chargés de payer le fret du vaisseau qui les ramena en Portugal pour les confiner dans les prisons.

XVIII.
Défense aux Religieux d'Europe de partir pour les Missions d'Asie.

Cette même année on porta à Lisbonne une défense à tout Religieux de s'embarquer pour l'Asie sans une permission expresse du Roi. Les Jésuites la demanderent, mais ils ne purent l'obtenir. La flotte mit à la voile; & ce qui ne s'étoit jamais vu, loin d'y avoir des Missionnaires sur les vaisseaux, il ne s'y trouva pas même un seul Prêtre pour le service de l'équipage & des passagers. En cela le Ministre ne s'écartoit pas de son principe, lui qui, sous prétexte d'animer le commerce, avoit fait porter une loi en faveur du libre exercice de l'idolâtrie même dans l'isle & dans la ville de

Goa. En revanche, les vaisseaux qui venoient des Indes & de l'Amérique, étoient chargés de Prêtres & de Religieux que l'on faisoit repasser en Europe, tandis que ceux qui sortoient du Tage n'en portoient aucun pour ces contrées.

Cependant Carvalho voyoit avec un dépit extrême que ses libelles & ses violences contre les Jésuites n'altéroient en rien l'estime du Public à leur égard. Il paroissoit même que les Grands affectoient de redoubler d'attachement pour la Société en vue de mortifier le Ministre. C'est pourquoi il comprit qu'en faisant intervenir l'autorité du Saint-Siege, il parviendroit plus sûrement à décréditer ces Religieux, & en conséquence il envoya au nom du Roi à son cousin Almada qu'il avoit fait nommer Ministre plénipotentiaire à Rome, *une instruction* datée du 8 Octobre 1757, & *une lettre instructive* du 10 Février 1758, pour solliciter auprès du Pape un Bref de visite & de réforme. En attendant, il fit répandre sourdement que les Jésuites alloient être chassés de leurs classes, de leurs biens, de leurs maisons & même du Royaume ; du moins que l'on se disposoit à les réformer. Les gens sensés ne pouvoient se persuader qu'on parlât sérieusement de réforme pour un Ordre qui se rendoit si recommandable par la réunion des lumières, des talens & des vertus. Cependant ces bruits n'étoient que trop bien fondés. Le Ministre en avoit suggéré l'idée aux Cardinaux Archinto & Passioneï. On peut dire aussi que les lettres du Nonce Acciajuoli y contribuerent beaucoup. Ce Prélat croyoit bonnement ce que Carvalho lui rapportoit touchant la

XIX.
*Bruits qui
se répan-
dent de la
réforme des
Jésuites.*

conduite des Missionnaires du Maragnon, & il en avoit conçu la plus mauvaise opinion d'après l'affreux portrait qu'on lui en avoit fait. Pour se l'attacher, le Ministre avoit eu soin de conférer à ses parens les meilleurs bénéfices qui étoient venus à vaquer. Le Nonce d'ailleurs connoissoit parfaitement la façon de penser des deux Cardinaux que nous venons de nommer, & qui passoient dans Rome pour n'être rien moins que favorables à la Société.

XX.
*Saldahna
est établi
Visiteur &
Réforma-
teur des Jé-
suites.*

*Il envoie
Barberin
leur-notifier
le Bref.*

De tems en tems le Nonce, sans s'expliquer davantage, demandoit au Provincial s'il n'avoit rien appris de Rome? Ces demandes réitérées d'un ton mystérieux, firent naître quelques soupçons à ce Pere; mais il ne pouvoit s'en éclaircir. Enfin le mystère se développa tout-à-coup. Le 2 Mai 1758, après le coucher du soleil, le Sénateur Emmanuel Barberin se transporta de la part du Cardinal Saldahna à la maison Professe, & fit appeler le P. Henriquez. Comme on lui dit qu'il demeuroit au Noviciat, il se fit conduire à la chambre du Supérieur & lui ordonna de faire assebler sa Communauté. Là, en présence de tous les Religieux, il lut premièrement une lettre du Cardinal Saldahna au Ministre, par laquelle il lui faisoit savoir que le Souverain Pontife l'avoit établi, lui Cardinal, Visiteur & Réformateur des Jésuites dans les Etats de S. M. Très-Fidèle. Ensuite il leur lut la réponse de Carvalho à la lettre du Cardinal, par laquelle il lui signifioit que le Roi avoit cette commission pour agréable, & lui donnoit pouvoir de s'associer tel Sénateur qu'il jugeroit lui convenir. Il finit par une troisième lettre du Cardinal, qui marquoit qu'il s'étoit

choisi pour Adjoint le Sénateur Barberin. Dès que ce Sénateur eut achevé la lecture de ces lettres qui n'étoient ni originales ni authentiques, il ordonna au Supérieur d'écrire sur le dos que lecture en avoit été faite en présence de toute la Communauté. Cette expédition finie, Barberin se retira & fut reconduit jusqu'à la porte par le Supérieur & les autres Peres. Leur modestie & leur silence le frapperent tellement qu'il ne put s'empêcher d'en parler avec admiration au Cardinal Saldahna & au Ministre. Ils ne s'y attendoient pas, & ils comptoient que les Jésuites ne recevoient point de pareils ordres sans tumulte. Dans cette supposition ils avoient fait placer des soldats aux environs, qui n'attendoient que le signal de Barberin pour se répandre dans l'intérieur de la maison. Mais la soumission & la modération de ces Peres rendirent vaines ces précautions.

Le Provincial fut aussi-tôt informé de ce qui venoit de se passer à la maison Professe; Dès le lendemain il se fit accompagner par les Supérieurs & par les anciens, qu'il conduisit au palais du Cardinal. Celui-ci leur fit bon visage, & pour les rassurer il leur dit, qu'il se fenoit un devoir d'exécuter les dernières volontés de son pere. Il leur conta qu'étant au lit de la mort il lui avoit recommandé aussi bien qu'à ses frères, d'être toujours attachés aux Peres de la Compagnie tant par intérêt propre que par reconnoissance; ayant éprouvé que s'il avoit été assez heureux de s'acquitter avec honneur de son emploi à Goa il en étoit redevable aux bons conseils de ces Religieux; ne doutant pas que ses enfans en par-

XXI.
Ce que le
Card. Sal-
dahna dit
aux Jésui-
tes.

reilles circonstances, n'eussent en retirer de semblables avantages. En les congédiant il dit au Provincial, mais à l'oreille, qu'il avoit plus besoin d'être réformé lui-même par la Société que de la réformer. Cela pouvoit être vrai; mais on verra par la suite combien il parloit peu sincérement.

Aussi Henriquez & ses confrères ne comptaient pas tellement sur ces belles paroles, qu'ils ignorassent ce qu'ils devoient attendre d'un homme, qui destitué des biens de la fortune & né avec l'ambition de s'élever, ne manqueroit pas de respecter la volonté du tout-puissant Carvalho plutôt que celle d'un père mort. C'étoit dans le dessein d'en faire l'instrument de son despotisme, que ce Ministre depuis deux ans accumuloit sur sa tête les plus riches Bénéfices du Royaume; qu'il l'avoit fait promouvoir au Cardinalat; qu'il avoit conféré à son frère la *Principale* (a) de l'Eglise Patriarchale; qu'il avoit décoré son ainé du titre de Comte, & que celui qui étoit revêtu de la *Principale*, avoit été nommé successivement Ambassadeur en France & en Espagne. Le Cardinal savoit qu'il n'en resteroit point là, & on lui faisoit espérer le Patriarchat, qui, vu la vieillesse & la caducité du Patriarche actuel, devoit bientôt être vacant (b).

(a) Dignité affectée à certains Chanoines de l'Eglise Patriarchale.

(b) Tous les reproches de sa famille ne changerent rien à son dévouement servile. Il répondit sur ce sujet à Dona Marie de Porta, Dame d'un mérite distingué & sa parente, que la volonté du Roi étoit la règle unique de ses actions; & qu'il ne balanceroit pas à se jeter du haut d'une fenêtre en bas, s'il étoit sûr que ce fut-là l'intention de Sa Ma-

Le choix que ce Cardinal venoit de faire d'Etienne-Louis Magallanez (a), avoit de quoi inquiéter les Jésuites. C'étoit une ame rampante & toute dévouée aux volontés du Ministre. Si l'on s'en tenoit aux regles de la justice, ces Peres avoient de quoi se rassurer. La discipline étoit chez eux dans sa premiere vigueur, & leur zèle pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames éclatoit dans toutes les rencontres. Un Corps si louable sembloit n'avoir pas besoin de réforme; & l'entreprendre, annonçoit quelque événement finistre. La vénération des peuples & des Grands pour ces Peres augmentoit à proportion des efforts que l'on faisoit pour les rendres odieux. Leurs ennemis ne le leur pardonoient pas. Le Ministre surtout qui avoit juré leur perte, ne pensa plus qu'à les détruire, & l'on ne fut pas long-tems sans appercevoir ses mauvais desseins. Son frere Paul, Prélat de l'Eglise de Lisbonne, en étoit bien informé, puisqu'il s'avisa de dire en présence de ses confreres, qui en parurent consternés, que les Jésuites avoient beau faire, que leur air patient & leur modestie affectée ne feroient qu'accélérer leur chute.

Aucun d'eux n'avoit eu communication du Bref, dont on leur avoit fait rapidement la lecture. Ils crurent avec assez de fondement qu'il devoit contenir certaines clauses & restrictions peu favorables aux desseins de leurs ennemis. On n'ignoroit pas que le Ministre fabriquoit des lettres comme vescant de la Cour

XXII.
Magallanez adjoint au Cardinal Visiteur.

XXIII.
Le Bref est publié & répandu avec des alterations.

jeûte.... Cette déference aveugle lui valut l'estime & la confiance entière du Ministre. *Mém. du M. de P.*

(a) Les *Mém. du M. de P.* portent *Magalhaens.*

de Rome; qu'il les faisoit imprimer & qu'il les répandoit. Ne lui étoit-il pas aussi facile d'ajouter au Bref & d'en retrancher à son gré, d'autant plus, que contre l'usage ordinaire & comme il est de style, ce Bref n'avoit pas été enrégistré à la Chancellerie Romaine ? On le vit néanmoins paroître imprimé en Latin & en Portugais; & la traduction s'en fit sous la dictée du Ministre, avec des variantes & des infidélités palpables. On en distribua des exemplaires à tous les Tribunaux, à tous les Evêques, aux Grands du Royaume, aux Officiers Royaux & aux Supérieurs d'Ordre. On les afficha, on les mit en vente, comme si une commission qui n'intéressoit qu'un Corps en particulier, & qui selon les ordres du Pape devoit s'exécuter sans éclat, étoit devenue une affaire publique & de la plus sérieuse importance pour la sûreté de l'Etat. Mais c'est qu'on cherchoit à diffamer plutôt qu'à réformer (a).

Instructions du Pape au Card. Saldalma pour la réforme.

La lettre que le Pontife inquietant écrivit au Cardinal Saldalma en lui adressant ce Bref, contenoit des instructions & des ordres pleins

(a) Nous savons, à n'en pouvoir douter, que le seul Bref de réforme causa au Ministre trois cents mille cruzades; mais à qui dans la Cour de Rome fut donnée cette somme extraordinaire? C'est un mystère que nous n'avons pu déterminer. Mém. Au M. de P. Ajurons que les louis & les piastres ne furent pas plus épargnés en France & en Espagne pour la proscription des Jésuites. On offrit deux millions au Prince de Kaunitz s'il pouvoit engager l'Impératrice-Reine à imposer la Maison de Bourbon, mais il fut incorruptible. Un simple particulier, le Président Roland, dans un procès qu'il a eu par rapport à la batte à Perette, a fait l'aveu authentique que la suppression des Jésuites en France lui a coûté de son propre, plus de 80 mille livres, sans y comprendre les soins & les peines qu'il a été donné pour la consommation de cette grande œuvre.

de

de sagesse & de modération. Il lui recommandoit d'agir avec prudence & douceur ; de garder sur tous les chefs d'accusation un profond silence, & de l'imposer à ceux qui lui seroient substitués ; de bien examiner les griefs, qui paroîtroient douteux ; de ne point prêter l'oreille aux suggestions des ennemis de la Société, de discuter mûrement tous les faits, & sur-tout de ne rien laisser transpirer chez les Ministres ou dans le public : enfin de ne rien décider par soi-même, mais de faire un fidele rapport au Saint-Siege, qui se réservoit de prononcer comme il jugeroit convenir. L'écrit qui contenoit le détail circonstancié de ces instructions & de la conduite que le Cardinal auroit à tenir dans l'exercice de sa commission, étoit de la main du Cardinal Archinto ; & il avoit pour titre : *Benedicti XIV Pontificis Maximi secretiora mandata circa visitationem ab Cardinali Saldahnia observanda.* Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que dans des cir-circonstances si turbulentes & si imprévues, parmi quinze cents Religieux de l'Assistance de Portugal répandus dans les deux hémisphères, pas un ne se plaignit, ne murmura & n'alléguâ le moindre sujet de mécontentement au Cardinal Réformateur. Cette parfaite conformité de conduite étoit un grand préjugé en faveur de leur innocence, & auroit dû faire ouvrir les yeux à leurs ennemis ; mais ils n'en devinrent que plus furieux.

Dans ce même tems, on reçut la nouvelle de la mort de Bénoit XIV, arrivée à Rome le troisième de Mai 1758, trente-deux jours après l'expédition du Bref. On observa que ce fut le jour & à l'heure même de sa mort que

xxv.
Mort de Bénoit XIV.

130 ANECDOTES DU MINISTÈRE

le Sénateur Barberin étoit venu à la maison Professe, pour y faire la lecture des Lettres Apostoliques. Cet événement déconcerta d'abord le Ministre & le Cardinal, qui jugerent enfin qu'il falloit agir sans délai & précipiter les opérations. Le Cardinal Saldahna fit savoir au P. Henriquez, que le 30 Juin il viendroit au College de St. Roch. Il y vint en effet à cinq heures du soir en cérémonie & avec une suite nombreuse. Il fut introduit par le grand portail de l'Eglise, & conduit au Maître-Autel, où on lui avoit dressé un trône. Il y monta ayant Magallanez à son côté, & il donna la main à baisser à toute la Communauté. Le public parut touché en voyant ces hommes respectables par leurs cheveux blancs, par leur savoir, & sur-tout par leur vie édifiante & leurs travaux Apostoliques, se prêter avec simplicité & avec une merveilleuse modestie à ce que cette cérémonie pouvoit avoir d'humiliant. Le Cardinal serra la main de Henriquez au moment qu'il bainoit la sienne, & il lui dit de prendre courage & d'être assuré qu'il en agiroit avec bonté. Ensuite il se leva & sortit précipitamment par la grande porte de l'Eglise, tandis que ces Peres se mettoient en devoir de l'escorter & de l'introduire dans le Collège. Le lendemain il trouva mauvais qu'ils n'eussent point fait de feux de joie dans la nuit, ni donné aucun signe d'alégresse pour son installation, comme si ces réjouissances devoient avoir lieu dans de si étranges circonstances, & qu'il fût en usage chez eux d'en faire pour leurs nouveaux Supérieurs.

XXVII.
La mort du Pape formé Cependant d'autres soins plus sérieux agitoient ce Cardinal. La nouvelle de la mort

du Pape alloit être répandue au Bresil avant^t un embarras pour le C. Réformateur. la publication du Bref, qui dès-lors restoit sans vigueur. Par cet événement, sa commission de Réformateur tomboit d'elle-même, & étoit comme non-avenue à l'égard des Jésuites d'une Province indépendante de celle du Portugal. Mais le Ministre fit évanouir la difficulté & décida à la tête de son Conseil, que le Cardinal avoit une pleine & entière juridiction au-delà des mers, quoique le Bref n'y eût pas été préalablement fulminé. En conséquence on nomma ceux que l'on déléguoit au Bresil, pour y opérer la réformation ou plutôt la destruction au nom du Cardinal; & on leur ordonna de mettre en séquestre les biens des Colleges & l'argenterie des Eglises qui en dépendoient. Le Ministre, qui formoit dès-lors son plan de conjuration prétendue, dit aux trois Séateurs nommés pour le Bresil & donnés pour adjoints aux Visiteurs Ecclésiastiques, qu'il ne leur défendoit point de porter dans leur ame une compassion secrète à ces Peres, mais qu'ils prissent bien garde d'en faire paroître le moindre indice au-dehors, & que s'ils trouvoient de l'iniquité dans les ordres qu'on leur donnoit, c'étoit à eux d'obéir, que le Roi & lui seul en auroient à répondre devant Dieu.

Saldahna venoit d'affirmer qu'il en agiroit avec bonté; mais peu de jours après il sembla avoir oublié ses belles promesses. Il chargea Magallanez d'écrire au P. Henriquez & de lui remettre un Mandement déjà imprimé & qui se répandoit depuis trois jours. L'ordre portoit d'en faire la lecture en pleine Communauté, de l'enregistrer & de lui renvoyer l'original

XXVIII.
Instructions du Ministre aux Séateurs.

XXIX.
Mandement du Card. envoyé aux Jésuites.

Il les y déclare convaincus de faire le commerce. incessamment. Il établit d'abord dans ce Mandement ce qui n'est contesté de personne, savoir, que le commerce est défendu par les Canons aux Ecclésiastiques, & plus expressément à ceux qui s'emploient à la conversion & au salut des Sauvages. Il en fait l'application aux Jésuites, qu'il déclare convaincus de commerce. Enfin, il leur enjoint de lui accuser ou à ses représentans, dans le terme de trois jours, leurs magasins, leurs livres de compte, leurs associés & leurs correspondans. Ce Mandement étoit daté du 15 Mai. On demandoit comment le Cardinal, qui ne s'étoit porté pour Réformateur que le 2 du même mois, avoit pu dans l'espace de treize jours acquerir des connoissances aussi constatées qu'il les annonçoit sur des objets qui sembloient demander des années de recherches & d'informations dans des pays lointains & séparés de notre continent ? Quel moyen de découvrir & de vérifier en si peu de tems une accusation aussi grave faite à tous les Jésuites des quatre parties du monde ?

En quoi consistoit ce prétendu commerce.

Il n'étoit pas difficile à ces Peres de détruire l'imputation de commerce. Le dépôt des marchandises qu'ils avoient à Lisbonne, leur tenoit lieu d'argent. On les vendoit comme l'on vend le produit de ses terres, pour faire subsister ceux de l'Amérique, qui n'avoient point d'autres revenus que des denrées, dans ces contrées sauvages.

On observoit bien des choses repréhensibles dans le Mandement du Cardinal. On y traduisoit le mot latin *VILLARUM*, *des fermes*, par *des villes*. On y trouvoit à redire que des Religieux, qui se consacroient à la

conversion des ames, eussent quelque rétribution pour subsister. On exigeoit que des Missionnaires au milieu des bois & des sables brûlans, dans des courses de plusieurs centaines de lieues, ne vécussent uniquement que d'au-mônes.

Pour se conformer à ce Mandement, le P. Henriquez ordonna que les Procureurs des Provinces d'au-delà des mers eussent à présenter au Card. Réformateur leurs livres de recette, avec un état exact des denrées qu'ils avoient à vendre, & de quelle maniere il leur étoit prescrit de les débiter. Magallanez & les Commissaires nommés par le Cardinal pour examiner tous ces points, dirent à ces Peres que ce n'étoit pas ces registres qu'on exigeoit d'eux : mais il étoit évident qu'ils ne pouvoient produire aucun autre document. Depuis ce moment il n'en fut plus question, non plus que de l'article du commerce, apparemment parce que le bruit en étoit assez accrédié, & qu'il étoit temps de donner cours à de nouvelles imputations. Quoi qu'il en soit, le Ministre fit répandre par ses émissaires, que les Jésuites alloient être excommuniés ; & cette menace auroit pu s'effectuer, si l'élection d'un Pape n'eût pas été prochaine. On craignit sans doute d'encourir l'indignation du nouveau Souverain Pontife, en lançant une excommunication si peu réguliere & si révoltante.

La menace que l'on en fit ne laissa pas d'alarmer le Provincial, & il crut devoir en prévenir les suites par une visite qu'il rendit au Cardinal trois jours après l'intimation du Mandement. » Monseigneur, lui dit-il, nous avons » exécuté vos ordres. Votre Mandement a été

XXX.
Henriquez
va trouver
le Cardinal.

134 ANECDOTES DU MINISTÈRE

» lu & enrégistré. Si nous n'avons pas encore
» accompli tout ce que vous attendiez de nous,
» ce n'est point par esprit de contumace, c'est
» que notre innocence ne nous laisse rien à
» déclarer au-delà. Si votre Eminence le sou-
» haite, nous lui abandonnerons tous nos re-
» gistrois depuis deux siecles, & elle n'y trou-
» vera pas l'ombre de commerce. On nous con-
» damne sans nous entendre, & l'on donne
» pour démontré ce qui n'est appuyé sur au-
» cune preuve. Qu'on nous confronte nos
» délateurs, & nous nous flattions de les con-
» fondre. De grace, Mgr. suspendez votre ju-
» gement : faites précéder d'exactes informa-
» tions sur notre conduite & sur nos mœurs :
» interrogez les témoins ; examinez leurs dé-
» positions : ne vous laissez pas prévenir, pe-
» sez tout au poids du sanctuaire, & souve-
» nez-vous enfin qu'il est dans le Ciel un Dieu
» vengeur de la justice & de l'innocence op-
» primée. « Henriquez fit violence à sa dou-
» leur & étouffa ses sanglots, pour lui dire ces
» dernières paroles avec une respectueuse fer-
» meté : le Cardinal en parut frappé, & demeura
» quelque temps sans pouvoir proférer un seul
» mot ; mais s'étant un peu remis, il assura le
» Provincial que ses procédés ne s'écarteroient
» en rien de l'honnêteté ; qu'il n'avoit com-
» mandé à l'Imprimeur que cent exemplaires de
» son Mandement pour être envoyés dans les
» Provinces ; que c'étoit sans son aveu qu'il en
» avoit tiré un si grand nombre, & qu'il n'eût se-
» vanteroit pas de l'avoir fait impunément. Hen-
» riquez lui demanda s'il avoit lu une lettre
» contre les Jésuites faite à Lisbonne & impri-
» mée à Rome. Le Cardinal répondit qu'il en

avoit entendu parler, mais qu'il ne l'avoit pas vue. Le Provincial la lui présenta & le pria de faire attention au récit du tremblement de terre & de la sédition de Porto, & d'examiner sans passion ces deux traits, que la malignité avoit étrangement défigurés. Le Cardinal promit qu'il la liroit d'abord.

Trois jours après Henriquez retourna au palais du Cardinal, qui d'ausli loin qu'il l'apperçut lui dit qu'il avoit lu la brochure, & que l'irrégularité de la conduite des Jésuites y étoit si manifeste, qu'il ne lui sembloit pas qu'on pût les justifier. Henriquez, qu'une telle décision étonna, n'eut plus lieu de douter que le Cardinal ne suivît aveuglément les impressions du Ministre. Avec de pareilles préventions que devoit-on en attendre, & n'étoit-on pas en droit de le récuser comme Réformateur?

Dans cette affligeante situation, la ressource des Jésuites fut d'aller répandre leur cœur devant le Seigneur protecteur de l'innocence. Cependant on dressoit dans tous les Collèges par ordre du Cardinal d'exacts dénombremens des biens & des revenus. Les Jésuites y ajoutèrent l'état des dettes & des obligations dont la plupart des maisons étoient chargées. Chacun de ces états étoit envoyé à Magallanez, & celui-ci les faisoit aussi-tôt passer au Ministre qui les retenoit; de sorte que rien de tout cela ne fut renvoyé aux Jésuites.

Une nouvelle plaie qu'ils reçurent dans ces circonstances, leur vint de la part du Cardinal - Patriarche Joseph-Emmanuel. Aussi-tôt qu'on les eut bannis de la Cour, & que le Ministre leur eut interdit la prédication dans la Chapelle Royale, le Patriarche leur fit aussi

XXXI.
Le Patriarche publie
un Mandement peu favorable aux
Jésuites.

136 ANECDOTES DU MINISTÈRE

défense de prêcher dans son Eglise Patriarchale. Cependant, malgré le *libelle de la République*, qui parut en Décembre 1757, il nomma encore deux Jésuites, Machado, & Romano pour Examinateurs Synodaux, & il n'admettoit presque personne aux Ordres, aux Confessions & aux Cures, qu'ils n'eussent été approuvés par ces deux Pères. Après que le Cardinal Saldahna eut publié son Mandement, le Patriarche ne cessoit d'en relever les défauts; & néanmoins peu de jours après, c'est-à-dire, le 7 Juin 1758, il fit afficher à toutes les Eglises de Lisbonne un Décret, qui déclaroit les Jésuites suspens de la Prédication & de la Confession, dans toute l'étendue de son Diocèse. Le jour qu'on l'afficha, il partit de grand matin pour sa campagne où il mourut peu de tems après.

XXXII.
*Comment
le Ministre
obtint ce
Mandement.*

Voici de quelle maniere le Ministre s'y prit pour faire porter ce Mandement. Il alla trouver le Patriarche & se mit à déclamer contre les Jésuites, les accusant d'être des séditieux, des commerçans, des loups déguisés, qui séduissoient & pervertissoient le peuple. Ensuite il le pressa de les interdire. Le Patriarche s'en défendit assez long-tems; mais Carvalho, pour l'intimider, emprunta le nom du Roi, & lui dit que telle étoit la volonté de Sa Majesté. Il ajouta que s'il refusoit de s'y soumettre, il se verroit déposé à son âge; qu'un Successeur occuperoit son siege de son vivant; & qu'il auroit la douleur de voir toute sa famille enveloppée dans sa disgrâce. Le Patriarche, qui connoissoit Carvalho homme capable d'en venir à l'exécution, se sentit ébranlé & demanda du tems pour délibérer. Mais le Ministre

s'appercevant qu'il étoit à demi-rendu, n'eut garde de lui donner le moindre répit. Il l'obligea de porter son Ordinance dès le soir même. Elle fut rédigée & imprimée dans la nuit, & le lendemain matin on la vit affichée par-tout Lisbonne. Après ce trait de foibleesse, le Patriarche ne soupa point, passa toute la nuit sans fermer l'œil, & pleura beaucoup. Sa famille assure que pendant cinq heures entières il éluda les injustes poursuites de Carvalho. Heureux, si sa fermeté l'eût soutenu jusqu'à la fin! Toutefois sur le point de recevoir le Viatique, il reconnut hautement l'innocence des Jésuites, & il en fit dresser un acte authentique pour détronger le public & décharger sa conscience ; mais rien ne parut, & tout fut supprimé.

Son Mandement révolta & scandalisa également le peuple & les Grands. La Princesse du Bresil tomba en foibleesse si-tôt qu'on lui en parla, & elle demeura si long-tems évanouie qu'on la crut morte. Ce qui irrita le peuple, c'est qu'ensuite de ce Mandement il y eut une grande disette de Confesseurs. Elle fut telle que les Evêques se virent réduits à faire l'année suivante ce qui n'eût jamais pratiqué dans ce Royaume ; ils dûrent accorder aux fideles le terme depuis le commencement du Carême jusqu'à la Pentecôte, pour satisfaire au précepte de la Communion Paschale.

Le Ministre enhardi par ce succès se flatta qu'il n'auroit pas de peine à obtenir de pareils Mandemens des autres Evêques : mais ils n'étoient pas encore subjugués par la crainte, & il remit à un autre tems à y employer les menaces & la violence. L'Evêque d'Evora

Protestation du Patriarche à la mort.

Suites de ce Mandement.

apprenant que le Patriarche avoit versé des larmes lorsqu'on lui arrachoit son Mandement, s'écria dans un saint transport de zèle & d'indignation que ce n'étoit point par des larmes qu'il falloit résister, mais par l'effusion entière de son sang.

XXXIII.
*Les libelles
se multi-
plient.*

Pendant que ces choses se passoient, le public étoit inondé de satyres contre les Jésuites. Une de ces productions se fit remarquer par la qualité de son auteur; c'étoit le P. François de Ste. Rose devenu Provincial des Capucins. Il revenoit du Maragnon, où ses Supérieurs l'avoient relégué à raison d'inconduite. Pour se faire rappeller de son exil il chercha à s'insinuer dans les bonnes graces du Ministre, & le moyen dont il se servit fut de calomnier ses Confrères aussi-bien que les Jésuites. C'est en effet ce qui lui valut son retour à Lisbonne & le Provincialat, dont il fut redevable non à la liberté des suffrages du Chapitre, mais au despotisme de Carvalho qui l'exigea ainsi. Peu de tems après, ce Ministre le nomma Evêque de Para à la place de Bulhoëns, qui à force de complaisances avoit obtenu l'Evêché de Leiria. Mais la Providence en disposa autrement: car comme cet Evêque alloit s'embarquer pour Para avec la commission de Réformateur des Jésuites du Maragnon, une mort subite le surprit, dans un moment où il s'occupoit à forger de nouvelles calomnies contre ces Peres. Il fut frappé d'apoplexie, & on le trouva tombé mort sur ses scandaleux écrits, tenant encore la plume en main.

XXXIV.
*Exil du P.
Antoine
Torres.*

Chaque jour amenoit de nouvelles vexations. Le Card. Saldahna fit appeler le P. Henriquez un matin, pour lui ordonner d'en-

voyer avant trois jours le Supérieur de la maison Professe en exil à Bragance , sans lui permettre de parler à personne. » Sachez-moi » gré , ajouta-t-il , de ce que j'en use ainsi : » c'est pour prévenir une peine infamante. Le » Roi est si irrité contre lui , qu'il est à crain- » dre qu'il ne le fasse jeter dans les prisons » publiques. « Il s'agissoit du P. Antoine Tor- rès. Voici selon toute apparence ce qui y donna occasion.

Torrès avoit été vingt ans Pénitencier à *Raisons de cet exil.* Rome. De retour en Portugal il fut fait Supé- rieur de la maison Professe ; ensuite après avoir été Provincial , il redevint encore Supérieur de la même maison. Comme il entendoit & parloit parfaitement la langue italienne , il eut des liaisons particulières avec le Nonce Ac- ciajuoli , qui l'honora de son amitié & lui donna sa confiance en le choisissant pour son Confesseur. Ce Nonce voyoit encore volon- tiers plusieurs autres Jésuites. Mais dès qu'il se fut lié avec le Ministre , l'affection qu'il leur témoignoit se refroidit insensiblement , & il se servit plus rarement du P. Torrès. Cependant les Jésuites ayant su que le Nonce venoit de désapprouver assez ouvertement les derniers Mandemens du Patriarche & du Card. Sal- dahna , crurent retrouver en lui un Protecteur. Le P. Henriquez alla le voir & lui fit observer les calomnies qu'on répandoit pour noircir la Société. Le Conclave se tenoit alors pour l'é- lection d'un nouveau Pape. Le Nonce lui promit de le servir de son mieux auprès du Pontife , dès qu'il seroit intronisé , & il com- mença à revoir Torrès pour se concerter sur ce qu'il conviendroit d'écrire à Rome.

XXXV.
Le Nonce
ouvre les
yeux.

Carvalho s'en offense. Dans le même temps, le Ministre sollicitoit vivement le Nonce de prévenir le Pape futur contre les Jésuites. Acciajuoli trouvoit toujours quelques défaites pour s'en dispenser. Comme on le pousoit à bout, il s'expliqua nettement & dit que ce qu'on lui demandoit étoit directement contraire à l'équité. Il n'en falloit pas tant pour irriter un homme qui n'aimoit pas à être contrarié. Il lui reprocha brusquement, qu'après l'avoir enrichi & les siens, il lui manquoit au besoin & ne le payoit que d'ingratitude. Ensuite ayant su que Torrès alloit fréquemment chez le Nonce, il le regarda comme l'auteur de ce changement & chargea le Cardinal Réformateur de l'éloigner de Lisbonne, sans le compromettre ni emprunter son nom, afin de faire prendre le change à Acciajuoli. Mais celui-ci n'y fut pas trompé, & quelques jours après il fit avertir le P. Joseph Oliveira de ne plus l'approcher, de peur qu'il ne subît le même sort que Torrès.

XXXVI.
Deux Peres arrivent du Bresil.

Ils sont enfermés.

Le jour que ce Pere partoit pour l'exil, il entra dans le port un navire venant du Bresil, sur lequel étoient les Peres Andrada & Regis Caturro. Ils avoient été gardés à vue pendant toute la traversée. Le Sénateur Albert Castelbrancos les conduisit en carrosse & avec de grands égards à la maison de St. Roch, pour les présenter au P. Henriquez ; mais comme ce Provincial étoit alors au Noviciat, le Sénateur permit à ses deux prisonniers d'aller l'y trouver, & retira les gardes d'auprès d'eux en alléguant que leur robe leur en tenoit lieu. Dans le même tems Henriquez venoit de recevoir de la part du Cardinal un ordre positif d'enfermer ces deux scélérats : (c'étoit le

nom qu'il leur donnoit;) & de ne leur accorder de nourriture qu'autant qu'il en falloit pour ne pas mourir de faim. Le Provincial en exécutant des ordres si rigoureux, s'étudia au moins à ne pas les excéder. Nous verrons quel étoit le crime de ces deux Peres, quand nous parlerons du Bresil.

Les déférences aveugles du Cardinal à toutes les volontés du Ministre ne pouvoient manquer de le faire élever au Patriarchat de Lisbonne. Carvalho avoit fait ordonner trois jours de prières publiques dans toutes les Eglises du Diocèse, afin que le Ciel inspirât Sa Majesté dans le choix d'un Patriarche. Ce n'étoit qu'une pure grimace & une espece de dérision des pratiques saintes & religieuses : car dès le second jour le Patriarche fut nommé, & il recevoit les compliments de félicitation, tandis que l'on sonnoit les cloches pour appeler le peuple aux prières indiquées, & que l'Ordonnance n'étoit pas encore publiée hors des murs de Lisbonne.

Ce jour-là même on reçut la nouvelle que Clément XIII avoit été élu Pape le 6 Juillet 1758. Cette élection sembla déranger les projets du Ministre. Il ordonna qu'on fit des réjouissances publiques pour celle du nouveau Patriarche, & il ne fut pas question de celle du Souverain Pontife. Il ajouta la calomnie au mépris; car dans un repas qu'il donnoit, il osa débiter qu'au moyen d'un million de cruzades les Jésuites avoient acheté des Cardinaux un Pape à leur dévotion. Il n'en croyoit rien; mais il étoit bien aise de faire passer cette imposture aux oreilles du Roi par quelque autre que lui. Il en usoit ainsi afin de mieux surprendre la religion de son maître sans paroître y

XXXVII.
Le Card.
Saldahna
est fait Pa-
triarche.

XXXVIII.
Election de
Clément
XIII.

142 ANECDOTES DU MINISTÈRE

avoir part. Peu de jours après, Sa Majesté ayant reçu des lettres du Souverain Pontife, par lesquelles il lui donnoit part de son exaltation, la réponse ne se fit qu'après un silence de dix mois ; ce qui donnoit lieu de douter si le Roi Très-Fidele seroit même un fils soumis & fidèle.

Le P. Henriquez nomma dans ces entrefaites un Vice-Supérieur de la maison Professe, pour remplacer celui qu'on venoit de reléguer, & il en informa le Card. Patriarche, qui trouva mauvais que sans le consulter l'on remplît les emplois vacans, & qu'on ne le considérât pas comme Supérieur dans ce qui concernoit le gouvernement de la Province. Cependant il n'en fit rien paroître ; & le Ministre qui se préparoit à porter le coup décisif, affecta aussi de dissimuler.

On s'étonnoit de voir regner parmi ces Peres la subordination la plus parfaite, & de ce qu'au milieu de ces troubles & de ces mouvemens, il ne s'élevoit aucun sujet mécontent qui troubloit la paix domestique. Carvalho en auroit su profiter, & il s'y attendoit. Mais la divine Providence fit briller avec plus d'éclat que jamais une inviolable harmonie parmi les Membres d'une Société si nombreuse. Le Ministre qui les éploit de près, en soupçonna deux capables d'entrer dans ses vues, à raison de quelque mécontentement, qu'ils auroient eu, & il ordonna à Saldahna de les faire venir.

XXXIX. Le premier étoit le P. Cajetan, homme *pro-*
Les PP. fond dans les hautes sciences, qu'il auroit long-
Cajetan & temps enseignées. Son mérite l'auroit rendu
Suarez ap- cher au Roi & à toute la Cour. Il auroit oc-
pellés de- cupé les premières places de la Province, si
vant le Car-
dinal.

l'on n'avoit remarqué en lui un fond d'humeur sombre & taciturne, qui ne permettoit pas de définir son caractere. Carvalho à qui le mensonge n'eût rien, faisoit alors courir le bruit que le Card. Réformateur recevoit plusieurs lettres des Jésuites, qui se plaignoient du gouvernement de la Société. Ceux de Lisbonne voyant que Cajetan étoit mandé, craignirent qu'il ne fût du nombre de ces préenus mécontents : mais ils eurent bientôt de quoi se rassurer; car on sut par d'autres que par Cajetan lui-même, que bien loin de témoigner du mécontentement & de faire aucune plainte, il s'étoit étendu fort au long sur l'éloge de ses Supérieurs & de ses Confrères, & que le Cardinal l'ayant menacé de l'indignation du Ministre & des cachots, il lui avoit répondu avec une fermeté respectueuse : *Sachez, Monseigneur, que je crains Dieu, & non le Ministre, & que je me croirois heureux d'être dans les prisons & persécuté pour la justice.* Ce bonheur ne lui manqua pas dans la suite.

Le second qu'on appella à Lisbonne, de meuroit à Conimbre. Il se nommoit Ignace Suarez. Il avoit enseigné la philosophie & la morale avec distinction; mais on fut obligé de l'ôter de la Régence, parce qu'on apperçut que sa tête commençoit à se déranger. Henriquez crut devoir en prévenir le Cardinal, au cas que ce Pere vint à se plaindre de ce qu'on l'avoit tiré de sa chaire. Mais loin de cela, il montra une fermeté à toute épreuve, & son imagination s'étant échauffée, il éleva la voix, prêcha Saldahna & Magallanez, & leur déclara avec une sainte liberté, que s'ils ne se

144 ANECDOTES DU MINISTRE

défistoient de leurs injustes poursuites, & s'ils ne réparoient le tort qu'ils faisoient à la Compagnie dans son honneur & dans ses biens, ils seroient infailliblement la victime des flammes de l'enfer. La prison fut la récompense de sa franchise & de son zèle.

XL.

Le Cardinal va pour la seconde fois à la maison Professe.

Saldahna ne jugea pas à propos d'en faire comparoître d'autres. Il alla une seconde fois avec son nombreux cortège à l'Eglise de la maison Professe, le jour qu'on y célébroit la fête de St. Ignace; il n'y fut qu'une minute, & cette courte apparition, loin d'édifier, ne fit que distraire. Le P. Jacques Camera fils du Comte de Ribeira & de la Princesse de Rohan, eut ensuite ordre du P. Henriquez de l'aller trouver à son palais. C'étoit un homme plus illustre encore par sa doctrine & ses étonnantes austérités, que par sa haute naissance & son crédit. Il s'étoit associé au P. Malagrida pour donner les exercices spirituels, & il continua seul cette fonction après l'exil de son collègue jusqu'à l'interdit du Patriarche. Il se borna alors à diriger quelques bonnes ames qui venaient le consulter, & il recommandoit à leurs prières les intérêts de la Compagnie *persécutée*. Cette expression fut rapportée au Ministre qui ne manqua pas de s'en offenser. Le Cardinal eut ordre de le faire punir sous prétexte qu'en insinuant que la Compagnie étoit *persécutée*, il soulevoit le peuple & se rendoit criminel de leze-majesté, parce que c'étoit accuser indirectement le Roi d'injustice.

XLI.
Plaintes contre le P. Camera.

Le Cardinal communiqua ses ordres au Provincial. Ce Pere entreprit la défense de son Religieux; mais il ne gagna rien, & le Cardinal n'en prétendit pas moins que Camera fût

fût puni. De son côté, Camera supplia son Provincial d'en user sans ménagement & de le traiter avec la plus grande rigueur; mais Henriquez connoissoit trop son innocence pour déférer à ses voeux. Il lui commanda pour toute punition d'aller trouver le Cardinal Patriarche. Votre naissance, lui dit-il, vous donne les entrées par-tout. Présentez-vous donc à son audience, & dites-lui que je vous envoie pour lui faire des excuses; Camera obéit. Sa présence parut embarrasser Saldahna, qui se mit lui-même à lui faire des excuses, lui disant qu'il le respectoit trop pour avoir porté contre lui aucun ordre; que Henriquez avoit mal pris sa pensée; que cependant il avoit appréhendé, qu'il ne se rendît suspect au Roi par des discours, qui pourroient paroître peu mesurés. A ces mots, le Pere usant d'une sainte liberté, lui dit: » Monseigneur, je n'ai rien à craindre de ce côté-là. Que l'on me tra duise devant le Roi comme coupable, & qu'il daigne m'écouter un moment à la place de ceux qui lui déguisent la vérité, il apprendra ce qu'on affecte de lui cacher. Je ne plaiderai pas tant mes intérêts que les siens propres. Je lui ouvrirai les yeux sur les calamités publiques causées par ceux qui approchent sa Personne sacrée. Mais comme il n'y a pas d'accès pour les Jésuites auprès de lui, je ne puis lui prouver ma fidélité. Du reste, j'ai été élevé dans une famille, où j'ai puisé des sentiments qui doivent me mettre à l'abri de tout soupçon auprès de Sa Majesté, de qui j'ai l'honneur d'être mieux connu, que ceux qui obédent son trône. Et de quoi m'accuse-t-on après tout?

K

XLII.
Il va trouver le Cardinal.

146 ANECDOTES DU MINISTÈRE

» Que peut-on lui avoir rapporté ? Est-ce d'a-
» voir dit que la Société étoit vexée , & qu'il
» falloit prier ? Peut-on trouver mauvais que
» l'on ait recours à Dieu dans l'affliction ? &
» la Société dont je me fais gloire d'être , ne
» souffre-t-elle pas persécution en effet. Le
» Paraguay , le Maragnon , les libelles , l'exil ,
» le décret subreptice de Benoît XIV , vos
» propres Ordonnances , Monseigneur , n'en
» font-elles pas foi « ? En disant ces mots il
tire de son sein un Crucifix , & suivant le mou-
vement du zèle qui le transportoit dans ce mo-
ment : » Je jure , s'écrie-t-il , par celui dont
» vous voyez ici l'image , & qui un jour sera
» votre juge & le mien , je jure que je n'ai
» rien dit pour les Jésuites qui ne soit très-vrai ;
» qu'on n'a rien dit ou fait contre eux qui ne
» soit très-faux & d'une injustice criante « !
A ce serment imprévu , le Cardinal parut tout
interdit & demeura muet ; mais s'étant un peu
remis il dit à Camera d'avoir bon courage &
le congédia aussi-tôt.

XLIII.
*Conduite
scandaleuse
de l'Evêque
de Miran-
da.*

Dans ces entrefaites , Alexandre Henriquez ,
Dominicain (a) , fut sacré Evêque de Miranda .
Le jour même de son inauguration présente
une anecdote révoltante & qui paroîtroit in-
croyable , si elle n'avoit pas eu un éclat , qui a
porté plusieurs personnes à la vérifier. Cette
anecdote annonçoit tout ce qu'on devoit at-
tendre de plus amer durant son Episcopat . Il
fit habiller une femme en Evêque , lui mit la
mitre sur la tête & la crosse à la main , soupa
avec elle dans ce sacrilège travestissement , &

(a) Ce Religieux avoit été relégué en Asie sous le regne
de Jean V. à cause de sa mauvaise conduite.

la prit par la main pour ouvrir un bat qu'il donoit à ses amis. Ensuite il signa l'interdit des Jésuites de Bragance & il le fit mettre en exécution, avant même qu'il fût dans son Diocèse, où il n'y avoit qu'un seul Collège. Ce fut par cet acte odieux qu'il commença l'exercice de sa juridiction Episcopale. Quelque tems après il porta deux autres ordonnances qui étoient aussi injurieuses aux Jésuites que contraires aux saints Canons. Nous aurons occasion d'en parler plus bas.

L'élection d'un nouveau Général de la Compagnie se fit dans ce même tems. Le choix tomba sur le P. Laurent Ricci, d'une famille noble de Florence. Dès les premiers jours de son Généralat, il présenta au Souverain Pontife un Mémoire sur les affaires de Portugal, & ce Mémoire fut agréé. Le Ministre l'ayant appris en devint furieux, & pour s'en venger il fit imprimer à Rome même un autre Mémoire, où étoient rassemblées toutes les imputations calomnieuses inventées jusqu'alors pour noircir la Société. Un Cardinal, qui s'étoit laissé prévenir contre les Jésuites, ayant donné dans une Congrégation un avis qui leur étoit peu favorable, le Commandeur Almada, Ministre de Portugal à la Cour de Rome, fit imprimer cet avis, comme s'il eût été le jugement unanime de tous les Cardinaux, & l'inséra à la suite de son libelle. On l'envoya en Espagne, mais il y fut brûlé par la main du bourreau, défendu par les Evêques & condamné par l'Inquisition.

Le Cardinal Torregiani écrivit au nom du S. Pere au Nonce Acciajuoli pour lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir dans ces circons-

XLIV.
Le P. Laurent Ricci, élu Général de la Compagnie.

Il présente un Mémoire au Pape.

On en imprime un autre à Rome par ordre de Carvalho.

XLV.
Lettre du Card. Torregiani au

148 ANECDOTES DU MINISTÈRE, &c.

*Nonce de
Portugal.*

tances, & lui ordonner de veiller à ce que le Cardinal Patriarche n'excédât pas les bornes qui lui étoient marquées dans le Bref & dans ses instructions particulières. Il écrivit aussi au Nonce Spinola en Espagne, pour le prémunir contre ce qui se débitoit sur le compte des Jésuites. C'en étoit assez pour leur justification, mais trop peu pour empêcher leur ruine, qui fut consommée par tout ce que l'irréligion & l'inhumanité ont de plus affreux.

Fin du Livre second.

ANECDOTES DU MINISTÈRE DU MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE TROISIÈME.

LES Jésuites sembloient avoir suspendu les derniers efforts de la tempête par leur modestie & leur patience. Mais le Ministre n'en étoit pas moins acharné à leur perte, parce qu'il prevoyoit, que tandis qu'ils existeroient en Portugal, il ne pourroit porter à la Religion & à l'Etat, les atteintes qu'il méritoit. Espérant d'ailleurs que leurs dépouilles rempliroient le Trésor Royal qu'il avoit épuisé; & qu'étant le maître de s'en approprier la meilleure partie, elles seroient capables d'assouvir son insatiable cupidité, il se détermina enfin à frapper le dernier coup. Ce ne fut donc plus par des menées sourdes, mais ouvertement & sans ménagement, qu'il les attaqua désormais. Son plan de destruction commença à se développer d'une maniere aussi cruelle qu'elle étoit bizarre & singuliere.

I.
*Situation
des Jésuites.*

K 3

150 ANECDOTES DU MINISTÈRE

II. *Mort de la Reine d'Espagne & retraite du Roi.* La Reine d'Espagne, sœur de Joseph I, mourut le 28 août 1758. Le Roi de Portugal en porta le deuil, & fit déclarer que pendant huit jours il ne donneroit audience à personne, & que toutes les affaires cesseroint. On n'y soupçonnaoit aucun mystère : cependant ce fut cette espèce de solitude, qui servit à ourdir les trâmes les plus funestes. Le 4 Septembre, le bruit courut que Sa Majesté étoit malade, & qu'elle avoit été saignée plusieurs fois la nuit précédente. On varioit beaucoup sur la nature & les causes de son mal. Les uns disoient que ce Prince descendant au jardin pendant la nuit, avoit fait une chute à l'escalier & s'étoit blessé à l'épaule. Mais la chose n'étoit pas vraisemblable, le lieu où il faisoit sa résidence ordinaire depuis le tremblement de terre, n'étant qu'un rez-de-chaussée sans aucune marche ni en dedans ni au-dehors. Cependant cette chute fut annoncée à tous les Ministres étrangers par le bulletin de la Cour, & trois jours après la gazette de Lisbonne en fit mention.

On attribuoit parmi le peuple sa maladie à une autre cause. Il se disoit que des gens apostés par la famille des Tavora avoient tiré sur le Roi trois coups de mousquet ; & l'on jugeoit les blessures mortelles. On alloit même jusqu'à spécifier les raisons de ce prétendu assassinat.

Une circonstance remarquable, c'est que le bruit de l'assassinat du Roi par les Tavora, (car on ne nommoit pas encore le Due d'Avéiro) fut répandu la nuit même qu'on devoit l'avoir commis, & que plusieurs personnes qui demeuroient au-delà du Tage, en

furent informées avant qu'il fit jour. C'est encore un fait certain, que Joseph Sanchez Religieux Franciscain, qui s'étoit embarqué le 4 au point du jour, en porta dès le lendemain la nouvelle à Béja, c'est-à-dire, à 28 lieues de Lisbonne.

Depuis cette époque jusqu'au 13 Décembre aucun Seigneur ne fut admis à voir Sa Majesté. La Princesse du Bresil, les Infantes ses sœurs, & les Infants frères & oncles du Roi furent reçus, il est vrai, dans son appartement ; mais ils ne le virent point pendant tout ce tems-là, ils n'eurent la liberté que de lui dire quelques mots à voix basse, & il ne leur répondit jamais, soit qu'il se tînt dans un cabinet voisin, soit qu'étant réellement au lit, les rideaux tirés & les volets fermés, le Ministre pour mieux cacher son dessein lui eût recommandé de ne rien dire (a). Un seul Chirurgien fut appellé, & l'on croît même qu'il ne vit pas le Roi, qui pouvoit se passer de son ministere.

IV.
Solitude du Roi.

Les Grands du Royaume, quoique persuadés qu'il n'étoit pas blessé, crurent néanmoins qu'il pouvoit être malade, & ils se plaignirent assez hautement du peu de soin que l'on avoit de sa santé, puisqu'on ne laissoit qu'un Chirurgien approcher de sa personne. Ces murmures engagerent le Ministre à en faire venir d'autres ; mais ils ne furent introduits que dans

(a) La Reine entroit à la vérité quelquefois dans la chambre de ce Prince, mais toujours dans l'obscurité & sans qu'ellé pût le voir. Il falloit qu'elle se contentât de l'entendre répondre assez froidement aux tendres questions qu'elle lui faisoit sur sa santé, qu'il se trouvoit un peu mieux. *Mém. du M. de P.*

152 ANECDOTES DU MINISTÈRE

une chambre voisine de l'appartement du Roi ;
& on ne leur permit jamais de le voir.

V.
*Variation
sur le lieu
de l'assassi-
nat.*

On marquoit huit endroits différens, où l'assassinat devoit avoir été commis (a). Dans celui que désignoient les nouvelles publiques imprimées par ordre de Carvalho, on n'entendit pas le moindre bruit pendant toute la nuit. C'est ce que déclarerent des personnes qui habitoient aux environs, & que différentes occupations avoient tenues sur pied. Les premiers jours, chacun se donnoit la liberté d'en parler selon sa pensée : mais quand on vit les uns disparaître tout-à-coup, les autres traînés en prison, toutes les langues devinrent muettes.

VI.
*L'adminis-
tration du
Royaume
confiée à la
Reine.*

Le 7 de Septembre, parut un Décret du Roi, par lequel l'administration du Royaume étoit confiée à la Reine jusqu'à ce qu'il fût rétabli. Le peuple y applaudit, & cette Princesse se servit de son pouvoir pour arrêter le cours des monopoles de grains, que le Ministre avoit introduits. Elle fit aussi partir pour le Bresil la flotte qu'il arrêtoit depuis long-tems, & elle signala son gouvernement par d'autres dispositions louables & utiles au public. Cependant elle n'étoit pas tellement la maîtresse, qu'il ne parût de tems-en-tems certains ordres, dont la signature étoit de la main du Roi, soit que cette signature eût été donnée au Ministre sur des blancs signés, soit

(a) L'Auteur des *Mém. du M. de Pombal*, liv. 4, dit qu'en revenant de l'hôtel de Tavora le Roi fut attaqué dans la chaise de Texeira par trois hommes à cheval, dont deux tirent derrière la chaise de Texeira, & que le Roi se trouvoit dans cette chaise, sans qu'ils s'en dousstent. Il est démontré qu'il n'y a eu ni conspiration ni coup tirés.

qu'elle fût burinée. Car on a débité que Carvalho avoit fait graver le seing du Roi, pour en faire usage au besoin felon ses desseins. Les nouvelles qui venoient de la Cour au sujet de la santé du Prince, se contredisoient sans cesse. Un jour il étoit mieux ; le lendemain il étoit à la mort. Cette vicissitude & ces variations furent continuées pendant trois mois entiers. Personne n'y comprenoit rien : seulement on étoit persuadé que dans ces ténèbres impénétrables il se formoit quelque gros orage.

Les Jésuites n'étoient pas sans allarmes. Quoiqu'ils n'eussent aucun rapport avec la famille des Tavora, ils se souvenoient qu'on leur avoit imputé la sédition de Porto, la révolte du Paraguay & le commerce dans le Maragnon. N'en étoit-ce pas assez pour justifier l'appréhension qu'ils avoient, qu'on ne les impliquât dans cette conjuration quelconque ? Ils n'étoient pas les seuls frappés de cette crainte ; car au premier bruit de l'assassinat, l'Évêque d'Algarve s'écria en gémissant : *Malheur aux Jésuites ! Les voilà perdus !*

Leurs craintes augmenterent dès le huitième jour, ayant su qu'Ignace Ferreira-Soto Conseiller de Carvalho soutenoit que les Jésuites étoient les vrais auteurs de ce régicide. Quelques jours après, on commença à nommer le Duc d'Aveiro, & à l'accuser d'avoir attenté à la vie de son Souverain pour se frayer un chemin au Trône. Ce bruit étoit une absurdité, d'autant plus que la Famille Royale étoit nombreuse & aimée du peuple, & qu'au contraire le Duc s'étoit rendu odieux par ses hauts-œurs.

On venoit de trouver sur ses terres le ca-

154 ANECDOTES DU MINISTÈRE

VII. *Souffrants par rapport au cadavre d'une femme.* davre d'une femme, dont on avoit enlevé la tête. On n'y fit pas d'abord attention; mais dès que le Duc fut arrêté, le Ministre fit répandre dans le public que cette femme étoit au service de ce Seigneur, & que s'étant trouvée par hasard & sans qu'on s'en apperçût, dans l'appartement où il s'entretenoit de l'assassinat du Roi avec ses complices, il avoit cru devoir s'en défaire, de peur qu'elle ne révélât la conjuration. On ajoutoit qu'un de ses amans (a) qui se trouvoit alors caché avec elle, avoit reconnu son cadavre, & qu'il avoit disparu pour éviter le même sort; mais qu'avant de se dérober, il avoit raconté cet étrange événement à un Moine de Belem, & que ce Moine n'avoit pas tardé à en informer Carvalho.

Conduite des Tavora. Cependant les Tavora, qui n'ignoroient pas ces bruits, ne cherchoient point à s'éloigner. Ils fréquentoient la Cour comme auparavant & méprisoient ce qui se débitoit dans le public. Non, répondit Tavora, le pere je n'ai aucune mesure à prendre ni pour moi ni pour les miens. L'on ne peut nous accuser avec fondement d'avoir commis aucun délit contre la Personne Royale. Ainsi s'exprimoit ce brave Officier rassuré sur le témoignage de sa conscience. Le Duc d'Avéiro tenoit le même langage & la même conduite (b).

(a) C'étoit un misérable Cordonnier. Sa déposition lui valut d'abord une récompense de cinq mille écus, & dans la suite un riche héritage. *Mém. du M. de P.*

(b) Malgré sa fierté naturelle & sa répugnance, il aborda Carvalho dans le palais, pour lui demander des nouvelles de la santé du Roi, & si on n'avoit rien pu découvrir sur les Auteurs de cet horrible attentat: « Hélas! non, Excellence,

A la fin de Novembre, le Cardinal Patriarche défendit au Provincial des Jésuites de faire, sans sa permission, aucun changement dans les Colleges. Le Ministre le vouloit ainsi pour avoir sous sa main tous les individus. Henriquez ayant représenté que ce nouvel ordre gêneroit étrangement toute la Province, on restreignit la défense aux seules maisons de Lisbonne, & on lui permit de faire ailleurs les changemens qu'il jugeroit nécessaires, pourvu qu'il en donnât avis.

Le onzième Décembre, le Cardinal dépecha à Setubal un exprès chargé d'une lettre pour le P. Malagrida, qui y avoit été relégué comme nous l'avons dit ailleurs. Il lui étoit ordonné de se rendre incessamment par eau à la Capitale, & d'aller directement au Collège de St. Antoine, d'où il informeroit de son arrivée, & où il attendroit des ordres ultérieurs. Dès que ce Pere eut reçu cette lettre, il prit son breviaire & son bâton, partit sur le champ, & arriva le même jour à Lisbonne avec l'exprès, qui avoit commission de ne le pas perdre de vue. Il alla au Collège qui lui étoit désigné, d'où il écrivit le soir même au Cardinal pour lui faire savoir son arrivée.

Cependant le Ministre faisoit courir le bruit que le Roi étoit dans un grand danger. Pour en fortifier l'opinion, il obtint que l'on donneroit des prières publiques dans toute l'étendue du Royaume pour la conservation des

» lui répondit Carvalho, & qui sait si ce n'est pas à la jalousie de la Reine qu'il faut l'attribuer. « Propos d'une témérité inconcevable, & qui heureusement pour lui ne fut point rendu à la Reine. *Mém. du M. de P.*

VIII.
*Défense au
Provincial
de changer
les Jésuites
de Lisbon-
ne.*

Le P. Ma-
lagrida rap-
pelle à Lis-
bonne.

IX.
*Frères pu-
bliques pour
la santé du
Roi.*

156 ANECDOTES DU MINISTÈRE

jours précieux de Sa Majesté. Le peuple & la Noblesse n'y furent pas trompés, & l'on regarda ces prières comme un artifice dont on se servoit, pour faire intervenir la Religion à l'appui de l'imposture : car malgré les ténèbres mystérieuses où l'on tenoit le Roi renfermé, on avoit découvert qu'il se portoit parfaitement bien, & que pendant tout le tems de sa retraite il n'avoit jamais été en danger. Le 9 Décembre, ce Prince inaccessible à toute sa Cour, avoit signé de sa main un Edit, qui fut affiché quatre jours après. Il portoit que le Roi avoit été attaqué & blessé par une troupe d'assassins, & l'on y donnoit un détail circonstancié de cette fabuleuse aventure. On insistoit en particulier sur les prédictions qu'on prétendoit avoir été faites à dessein, disoit-on, de *disposer les esprits* : mais à quoi? on promettoit des récompenses aux délateurs; & par un second Edit qui fut affiché le même jour, défense étoit faite sous de grieves peines aux habitans de Lisbonne de sortir de la ville, sans être munis d'un passe-port.

X.
*La famille
des Tavora
est arrêtée.*

Ces Edits ne furent que le développement des scènes tragiques, que le Ministre avoit préparées. Il étoit venu à bout de persuader au Roi dans les longs entretiens qu'il eut seul à seul avec lui dans la solitude, qu'il s'étoit formé contre sa vie une conjuration, à la tête de laquelle étoit le Duc d'Aveiro & le Marquis de Tavora, leur projet devoit être de placer sur le Trône l'Infant Dom Pedre, dans l'espérance de gouverner eux-mêmes le Royaume sous son nom. Le Prince trop crédule & déjà subjugué ne put se défendre du piege qu'on lui tendoit, & il donna à Car-

valho un plein pouvoir pour punir les pré-tendus conjurés ? En conséquence la nuit du 12 au 13 de Décembre, tous les Tavora furent faisis & mis en prison avec un grand nombre de leurs gens, tant hommes que femmes. Ces Seigneurs étoient au nombre de sept, savoir, le Marquis de Tavora pere, son fils aîné & son cadet ; Emmanuel Tavora, pere du Comte de Villanova, & Joseph-Marie Tavora, Chanoine de la Patriarchale, tous deux frères du vieux Marquis ; le Marquis d'Alorna & le Comte d'Atongua, gendres du Marquis. Cet infortuné chef d'une illustre famille étoit sorti en carrosse avec la Marquise son épouse, lorsque Joseph-Marie son second fils (a) s'étant échappé dans le tumulte, vint l'avertir que son hôtel étoit investi. Le pere sans s'émouvoir, lui ordonna de retourner sur ses pas & de dire à ceux qui le cherchoient, qu'il alloit à la Cour & qu'on l'y trouveroit. Il lui recommanda aussi de se laisser faisir sans résistance, si l'on avoit ordre de l'arrêter. Après ce peu de mots, il descendit sa femme chez la Comtesse de Ribeira, & il alla droit au Palais. En y entrant il déclara d'un ton ferme & assuré que lui & tous les siens étoient au pouvoir du Roi. On ne lui permit pas d'en dire davantage. Louis d'Acunha, collègue de Carvalho, lui demanda de la part du Roi son épée & sa canne, qu'il avoit droit de porter à la Cour, comme Gé-

(a) Les *Mém. du M. de P.* disent que ce fut dans la matinée du 13 que ces Seigneurs furent arrêtés, & que ce fut un valet-de-chambre qui vint avertir le Marquis chez sa sœur la Comtesse de Ribeira.

néral en chef de la Cavalerie & Grand-Maître d'Ordre militaire. Dès qu'il fut désarmé on le conduisit en prison escorté d'une garde nombreuse.

Et le Duc d'Aveiro.

Le Duc d'Aveiro étoit à sa campagne d'Azeystan (a), au-delà du Tage. On y envoya des Sénateurs, avec un gros détachement, pour se saisir de sa personne. On dit, mais sans fondement, qu'il fit mine de résister. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il ne vouloit pas sortir sans être décentement vêtu, & qu'on l'arracha de son château n'ayant qu'un gilet sur le corps (b). Ceux de sa suite furent également saisis; mais on ne fut pas alors ce qu'ils devinrent. Ce secret étoit réservé à Carvalho, ainsi que le sort d'un millier d'autres personnes.

La consternation fut générale dans la ville pendant toute cette nuit. Les sentinelles & le guet que l'on trouvoit dans les rues, y portoient la terreur. On vit le lendemain les hôtels de ces Seigneurs tout remplis de soldats. C'étoit pour cette exécution que Carvalho avoit fait défiler des troupes des quatre coins du Royaume vers la Capitale. On n'y voyoit par-tout que des patrouilles; on n'y entendoit que le bruit des tambours, & on n'y parloit que d'emprisonnemens.

La Marquise de Tavora, mère, fut conduite sur le soir au Couvent nommé Grillo sous l'escorte d'un Sénateur & d'un détachement. Ses deux filles la Marquise d'Alorna, & la Com-

(a) Château à cinq lieues de Lisbonne. *Les Mém. du M. de P.* écrivent *Accitao*. On lit ailleurs *Azeystan*.

(b) *Les Mémoires* disent qu'il étoit en robe de chambre;

tesse d'Atonguia (*a*) furent transférées en différens Couvens sous la même escorte. La Duchesse d'Aveiro sœur de la Marquise de Tavora, fut également arrachée d'auprès de ses filles qui furent toutes renfermées dans des Couvens séparés. Le fils du Duc fut confiné dans le Fort Borgio baigné de tous côtés des eaux de la mer. On abandonna les petites-filles à leurs meres d'Alorna & d'Atonguia, mais leurs fils qui n'étoient que de jeunes enfans disparurent.

La Marquise d'Alorna qui, le jour du pré-tendu assassinat, se trouvoit avec son mari à la petite ville de Cintra, fut arrêtée quelques jours après & conduite dans le même Couvent que la Marquise de Tavora. On la faist au moment qu'elle alloit se mettre au lit, & on ne lui permit point de s'habiller autrement. On leur assigna à chacune une pension fort modique, encore ne leur fut-elle pas payée; & sans le secours des Religieuses qui étoient elles-mêmes fort pauvres, elles seroient mortes de faim & de froid. Le Comte d'Obidos leur parent touché de compassion demanda au Roi qu'il lui fût permis de leur faire passer quelques secours, & l'obtint; mais peu de jours après il fut jeté dans les horribles prisons de Carvalho (*b*), & l'on crut que l'humanité qu'il avoit exercée à l'égard de ses cousines en étoit la cause. Le Comte de Ribeira également

XI.
*Traitemen-
t indigne que
l'on fait es-
suyer aux
Dames qui
s'urent arré-
tées.*

Liv. V.
N°. LXXII.

(a) Elle étoit enceinte. On l'enferma dans le Couvent des Religieuses de Sachaventz, où elle accoucha privée de tout secours humain.

(b) Il devoir avoir dit que la conspiration n'avoit de réalité que dans le cœur du Ministre. *Mém. du M. de P.*

leur parent, eut le même fort, pour avoir envoyé une aumône à ces pauvres Dames.

La jeune Marquise Tavora fut traitée fort différemment. On la plaça dans le Monastère noble dit des Saints. On lui laissa tous ses meubles, sa garde-robe & ses gens, qui avoient permission d'entrer & de sortir à toute heure. Il lui fut assigné deux cents écus Romains de pension par mois, & on les lui paya exactement.

XII.
*Maisons
des Jésuites
de Lisbonne
investies.*

Les Jésuites qu'on ne manqua pas d'envelopper dans cette lugubre catastrophe, virent les sept domiciles qu'ils avoient à Lisbonne, investis dès le lendemain 13 Décembre. On plaça dans chaque maison une garde de soldats avec un Lieutenant, & devant la porte d'entrée deux sentinelles la bayonnette au bout du fusil. Quand on ouvroit la porte de l'Eglise, deux autres soldats s'y tenoient en faction. On n'entroit dans les maisons de ces Peres, qu'avec la permission de l'Officier de garde qui avoit dans ses ordres de ne laisser passer aucune personne suspecte, sans lui spécifier en particulier qui l'on suspectoit. On ordonna ensuite que ceux à qui l'on permettoit d'entrer, devroient donner leurs noms & désigner leurs logis.

XIII.
*Défense de
sortir de
leurs mai-
sons.*

Sur le soir le P. Henriquez reçut une lettre du Cardinal Patriarche, par laquelle il lui étoit ordonné d'intimer à tous les Jésuites détenus, la défense de sortir de leurs maisons sous peine de péché mortel. On y avoit bien pourvu par ailleurs. Les autres domiciles du Royaume jouirent de leur liberté jusqu'au commencement de Février 1759, à l'exception de ceux de Sétubal, de Santaren & de Bragance.

Le

Le Nonce qu'on avoit négligé de prévenir, demanda au Ministre le sujet de cette détention ; & celui-ci lui donna pour toute raison, qu'on n'en usoit de la sorte que pour la sûreté même des Jésuites ; de peur que le peuple attaché à son Roi, venant à les soupçonner d'être entrés dans les complots de la Noblesse, ne forcât leurs maisons & ne les massacrât. Mais le peuple savoit ce qu'il devoit penser du pretendu assassinat, & loin d'insulter aux Jésuites, il témoignoit assez l'intérêt qu'il prenoit au sort qu'on leur faisoit éprouver. Le Ministre auroit été charmé que quelqu'un de ces Peres se fût mis en liberté, pour avoir un prétexte plausible de les maltraiiter tous ; & afin de leur en faciliter les moyens, on laissa jusqu'au 5 de Février les portes de derrière sans y placer des sentinelles, tandis que les portes d'entrée étoient soigneusement gardées. Il faisoit encore courir le bruit qu'on alloit les enfermer dans des prisons souterraines ; qu'on devoit élever des potences devant leurs maisons ; qu'on se disposeroit à y mettre le feu, & que les uns seroient pendus, les autres brûlés vifs. C'en étoit assez pour les effrayer & leur faire prendre des partis extrêmes, d'autant que la plupart des bruits qu'on avoit semés jusqu'alors, ne s'étoient que trop vérifiés. Cependant toutes ces allarmes insidieuses ne furent pas capables de faire sur aucun d'eux l'impression que l'on s'en promettoit ; pas un ne quitta, ni ne chercha à prendre le large, & l'on eut tout lieu d'admirer leur tranquillité & leur résignation soit dans Lisbonne soit dans les Provinces.

Le Ministre se faisoit remettre toutes les lettres qui leur étoient adressées, & après en

XIV.
*Bruits pour
les allar-
mes.*

xv.
*On inter-
roge.*

L

162 ANECDOTES DU MINISTÈRE

cepte leurs lettres. avoir fait la lecture , il les faisoit recacheter & les renvoyoit au bureau de la Poste , pour être distribuées à leur adresse. Il espéroit découvrir & se procurer par-là de quoi les accuser & les rendre odieux. Mais il y fut trompé ; car ces lettres étoient écrites avec tant de circonspection , qu'elles pouvoient être interceptées sans conséquence ; cependant , comme ces Peres apprirent que le messager du College d'Evora avoit été attaqué par des hommes travestis , qui s'en étoient tenus à prendre les lettres qu'il portoit , ils compriront que cela ne s'étoit fait que par ordre de Carvalho , & cet événement leur fit cesser toute correspondance.

xvi. *Visite tumultueuse pour trouver des marchandises & des armes dans les maisons des Jésuites.* Le 23 de Décembre , des Sénateurs accompagnés de sergents de ville & de soldats , entrerent avec fracas dans le College. Au bruit de ce tumulte & à l'aspect des épées nues , ces Peres crurent qu'on alloit les mettre à mort , comme on les en avoit menacés. Ils s'y résignèrent en bons & fervens Religieux. Les Sénateurs leur signifierent qu'ils avoient ordre de faire la visite de toute la maison , pour s'assurer s'ils ne trouveroient ni marchandises , ni tabac cachés. Quelques - uns firent entendre au Recteur , que les marchandises & le tabac n'étoient qu'un prétexte ; mais qu'ils venoient pour découvrir le lieu où ils renfermoient la poudre à canon & différentes armes qu'on prétendoit être chez eux. A en croire la calomnie , il devoit y avoir dans le College des arsenaux souterrains , qui contenoient des armes pour cinquante mille hommes , & des munitions de guerre pour plusieurs campa-

gnes (a). En conséquence, ils fouillerent partout; chambres, armoires, bibliothèques, celliers, greniers, voûtes d'Eglises, jardins, basse-cours, caveaux & souterrains, rien n'échappa à leur attention: mais ils y perdirent leurs peines, & s'en retournerent les mains vides. Dans le même tems, d'autres Séenateurs visitoient les autres domiciles des Jésuites de Lisbonne: & le lendemain, ils se transporterent aux maisons de campagne de ces Peres, où l'on fit les mêmes recherches & avec les mêmes succès.

Il paroissoit que l'on s'en tiendroit là: mais quelqu'un ayant fait remarquer à Carvalho qu'on n'avoit pas visité les tours de l'Eglise du Collège de St. Antoine, où l'on trouveroit probablement ce que l'on cherchoit, il fit venir le Séateur qui avoit été chargé de la visite de cette maison, & après l'avoir réprimandé, il lui ordonna d'aller sur le champachever sa commission. Ce grave Séateur, suivi de soldats, fut donc obligé au péril de sa vie, de monter au haut de ces tours que le tremblement de terre avoit ébranlées, & d'employer les maçons à sonder les murailles, pour en faire son rapport. Le résultat fut qu'on n'avoit rien découvert.

(a) Un Boulanger ingénieux avoit le secret de cacher des armes dans des pains, & d'en transporter par ce moyen un grand nombre chez les rebelles de l'Amérique. C'est ce que Carvalho fit insérer dans les libelles & dans les gazettes, dont il inonda Lisbonne & les Provinces, & qu'il faisoit même passer chez l'étranger. Ce secret énigmatique, qui méritoit d'être conservé, est sans doute perdu. Le Ministre, plus occupé de conspirations que d'inventions curieuses & utiles, ne nous en a pas appris le mot; & les Américains, n'ayant rien reçu, n'en savent pas plus que nous.

164 ANECDOTES DU MINISTÈRE

XVII. A la fête de Noël, le Provincial crut qu'il étoit de son devoir d'aller saluer le Cardinal Saldahna, & l'Officier de la garde lui permit de sortir. Il se fit annoncer au Cardinal, mais ce Prélat lui refusa l'audience, & lui fit dire par un de ses gens, qu'il étoit fort étonné qu'il eût osé mettre le pied hors du Collège, après la défense qui lui en avoit été faite. Henriquez eut beau représenter avec toute la modestie possible, que les lettres qu'on lui avoit écrites à ce sujet, ne le compreneroient pas dans cette défense: il reçut pour toute réponse une injonction de regagner au plutôt son Collège, où on lui enverroit des ordres plus clairs & plus précis. Ils ne tarderent pas en effet: car dès le lendemain, défenses furent faites aux sentinelles de laisser sortir aucun Jésuite, à moins qu'il ne fût muni d'une permission signée de la main du Patriarche.

XVIII. On renouvela la défense de sortir.
Le P. Malagrida conduit chez le Ministre. Le jour des Saints Innocens, le Pere Malagrida fut mandé par le Cardinal. On le conduisit d'abord au Palais du Patriarche, où personne ne lui parla. De-là, il fut emmené à l'hôtel du Ministre qui l'attendoit. On ne sait pas positivement ce qui s'y dit. Tout ce qui en a transpiré, c'est qu'il y fut question d'une lettre qu'il avoit écrite dans son exil à Setubal pour prévenir le Roi du danger auquel il s'exposoit. Cette lettre, que sa Majesté ne vit point, fut trouvée parmi les papiers de ce Pere. Son entretien avec Carvalho roula aussi sur les affaires du Maragnon; & comme ce Pere connoissoit parfaitement cette Colonie, on prétend qu'il déclara au Ministre, que la régie & la conduite qu'on y tenoit depuis peu, tourneroit infailliblement au désavantage de l'Etat.

& à la ruine de la Religion. On croit aussi qu'il insista pour obtenir la permission de parler au Roi, alléguant qu'il avoit des choses essentielles à lui communiquer, & que le Ministre lui répondit que l'état actuel du Prince exigeoit qu'on le laissât tranquille; mais qu'il pourroit le voir & lui parler si-tôt qu'il seroit guéri. On dit que ce fut par cette défaite qu'il le congédia; & la garde qui l'avoit amené, le reconduisit au Collège.

Cependant le bruit se répandoit qu'on alloit exécuter la Noblesse, détenue dans les prisons. La garnison de Lisbonne étoit renforcée par plusieurs Régimens, qui y arrivoient journallement. Tous les Officiers que l'on croyoit attachés aux Tavora, avoient été cassés ou incorporés en d'autres Régimens éloignés de la Capitale. Carvalho craignoit un soulèvement de la part du peuple, qui étoit singulièrement affectionné aux Tavora, & qui les regardoit comme des innocens persécutés. C'est pour cela que l'exécution ne se fit pas à Lisbonne, mais au village de Belém. On prenoit d'avance de grandes précautions. Les troupes étoient répandues aux environs, & l'on avoit placé des piquets sur tous les chemins & au village d'Alcantera, pour ne laisser passer personne en manteau ou avec des armes. Enfin le 13 de Janvier 1759, les quartiers & les rues furent bordés de soldats. Deux jours auparavant, le Conseil de Conscience & des Ordres militaires, avoit porté le premier jugement contre les Nobles, qui en leur qualité de Chevaliers étoient de la compétence de ce Tribunal de Conscience. Le Duc d'Aveiro, le Marquis de Tavora pere, & le Comte d'Atonguia furent déclarés déchus

XX.
*Les trou-
pes défilent
vers la Ca-
pitale.*

XXI.
*Sentence
contre les
Nobles ac-
cusés de
haut-tran-
sison.*

166 ANECDOTES DU MINISTÈRE

de leur Chevalerie & de leurs dignités, & leurs personnes abandonnées au bras séculier pour procéder ultérieurement à la sentence de mort. Le Tribunal de l'*Inconfidence* créé nouvellement pour cet objet, fut présidé par Carvalho lui-même, & par ses deux Collegues, dont il étoit bien sûr, D. Louis d'Acunha & Joachim de Costa (a). Les Séateurs qui avoient porté la sentence au Tribunal de Conscience, furent à l'exception de deux les mêmes qui signerent l'arrêt de mort; de sorte que dans le fond cela pouvoit passer pour un seul & même jugement. On y dit que Tavora & Atonguia nierent constamment les crimes qu'on leur imputoit, & que d'Aveiro les avoua à différentes reprises. (b)

XXII.
*Quels
moyens de
défense on
leur accorda.*

Pour pouvoir en imposer au public & donner une couleur de justice à cette sentence, on leur accorda la liberté de se défendre. Mais comment? L'Avocat qui leur fut assigné, n'étoit pas de leur choix. Ce fut le Roi ou plutôt Carvalho qui le nomma. On ne lui permit pas même de voir ses clients; & par conséquent

(a) D'après le mot si plâstant & si vrai du Comte d'Obidos, que sans le secours de la Foi on voyoit en Portugal la Trinité, trois personnes distinctes en un seul Secrétaire, on ne pouvoit douter que l'avis de la première personne de cette Trinité ne fut infailliblement celui des deux autres. *Mém. du M. de P.*

(b) Un Séateur à déposé juridiquement dans la révision du procès de ces illustres victimes, que le Duc d'Aveiro lui avoit déclaré que ce n'étoit que par la force de la question, qu'il avoit accusé les Grands & les Jésuites qui étoient tous innocens, aussi-bien que lui: qu'ayant voulu rétracter devant les Juges ce qu'on ne lui avoit arraché que par la rigueur des tourments, ils ne voulurent pas l'écouter: cependant qu'il avoit spécialement enjoint à son Confesseur, d'user de tous les moyens possibles pour que sa rétractation fût connue de tout l'Univers.

on le mit dans l'impossibilité de répondre à des accusations vagues, n'ayant aucun moyen de les réfuter. On fit plus encore ; car dans une procédure de cette importance on ne leur accorda point ce qui ne se refuse jamais, un terme raisonnable pour motiver sa défense ; puisque les vingt-quatre heures qui lui furent données, ne pouvoient suffire à de longues & embarrassantes discussions. Aussi cette défense n'a jamais été produite, & les témoins n'ont été ni connus ni entendus.

Nous touchons enfin à l'époque la plus frappante, & nous allons voir le jugement le plus informe & le plus inique consummé par la plus barbare fureur. La nuit du onze au douze, on tira du Couvent la Marquise de Tavora mère, & on la fit marcher à pied au milieu des soldats vers les prisons de Carvalho. Elle y fut enfermée seule sans aucun égard pour son rang ; on ne la transféra dans ce cachot, que pour lui lire sa sentence qu'on lui prononça sans qu'elle eût comparu devant aucun juge, ni subi le moindre interrogatoire, tout le temps de sa détention. Elle ne vit ni son mari, ni ses enfans, & ce qu'on aura de la peine à croire, on assure qu'on ne lui accorda pas même un Confesseur non plus qu'aux autres, si l'on en excepte le seul Duc d'Aveiro. Il est vrai qu'on fit venir à Belem différens Religieux qui se trouverent au lieu du supplice ; mais on prétend que ce ne fut que pour en imposer au peuple, & qu'il ne leur fut pas permis de parler aux suppliciés. Ce ne fut pas la seule fois que le Ministre en agit de la sorte. Dom Emmanuel de Souza-Calharis étant tombé malade dans la prison, eut beau conjurer qu'on

XXIII.
La Mar-
quise de Ta-
vora est
traînée du
Couvent en
prison.

lui envoyât un Confesseur, en consentant même, si on l'exigeoit, qu'il se tînt hors de la porte du cachot pour entendre de-là sa confession, qu'il étoit prêt de faire tout haut; on le laissa mourir misérablement sans Sacremens & sans médecin (a).

* Nuit du
11 au 12
Janv. 1759.

XXIV.
*On conduit
dix Jésuites
en prison.*

Cette nuit fatale * fut encore marquée par d'autres exécutions. Les Sénateurs avec un détachement de cavaliers, se rendirent aux différentes maisons des Jésuites, & y saisirent les Peres Jean Henriquez Provincial, Gabriël Malagrida, Jean-Alexandre, Hyacinthe Costa, Joseph Perdigano, Ignace Suarez, Joseph Moreira, Jean de Mattos, Timothée Oliveïra, François Edouard. Le P. Joseph Aranjuez Confesseur de l'Infant Emmanuel, étoit alors dangereusement malade, & la mort qui suivit de près vint à propos le soustraire à la cruauté du Ministre.

XXV.
*Sentence
rendue con-
tre les pré-
tendus cri-
minels.*

Cette expédition dura jusqu'à minuit. Le lendemain matin, 12 Janvier 1759, on porta la fameuse sentence contre le Duc d'Aveiro & ses prétenus complices. Les Jésuites qu'on venoit d'arrêter, n'avoient pu être ni confrontés, ni entendus. Néanmoins cette sentence affirmoit qu'ils étoient les principaux auteurs de l'attentat. Le Sénateur Jean Bucallao (b) fut

(a) Il avoit épousé une Duchesse de Holstein. Le Roi qui l'aimoit ne le voyant point paroître au palais, demanda où étoit son cher Emmanuel. On lui répondit qu'il étoit mort en prison. Joseph ne repliqua rien & reçut cette nouvelle avec une indifférence qu'on n'attendoit pas de ses premiers sentimens. *Mén. du M. de P.*

(b) D'autres écrivent Baccathao — Costa Frère Avocat Fiscal qui passoit pour le premier Jurisconsulte du Royaume, dit sans détour à Carvalho, qu'il trouvoit les prisonniers

le seul qui eut le courage de réclamer contre l'iniquité de ce jugement, & de dire en face à Carvalho, que dans toute cette procédure il ne voyoit aucune forme judiciaire, & dans les allégués aucune preuve du préteudu régi-cide. Les autres Séenateurs se laisserent subjuguer par la crainte, & quelques-uns d'entre-eux avouerent ensuite à ce brave collègue, qu'à son âge & sans enfans, il avoit eu raison de se recrier contre cette injustice, mais que pour eux ils avoient dû prendre des ménage-mens, moins par égard pour eux-mêmes que pour leur famille. On tient ce trait d'insigne prévarication de la bouche d'un Prince à qui Bucealao l'avoit conté. La sentence fut rédigée & écrite non par le Séateur Cordeiro, mais par Carvalho lui-même. Aussi fit-elle l'étonnement de tous les Jurisconsultes de l'Europe, qui n'y trouverent ni le style ordinaire ni les formalités essentiellement requises. C'étoit plutôt une satyre qu'une sentence, & on fut surpris d'y rencontrer des pages entières extraites des libelles, que le Ministre avoit déjà fait paroître.

Cependant on voyoit s'élever à une hauteur démesurée l'échafaud, où devoit se consummer le dernier acte de cette sanglante tragédie (a). Il étoit dressé à une demi-lieue de la

XXVI.
Lieu & appareil formidable de l'exécution.

innocens. Le Ministre le traita lui-même en criminel d'état & le fit charger de chaînes. *Mém. du M. de P.*

(a) Carvalho fit venir un Atchitecte Italien, auquel il commanda un échafaud, dont il lui donna les dimensions : mais deux jours après l'exécution, il fut arrêté, sans pouvoir en deviner la cause, & relégué dans une forteresse. Il y demeura deux ans, au bout desquels il fut interrogé sur des faits, dont il n'avoit aucune connaissance. Le Juge eut

179. ANECDOTES DU MINISTÈRE

ville, vis-à-vis de Villaregia appartenante au Duc d'Aveiro. On pouvoit aisément le découvrir du château, où le Roi tenoit actuellement sa Cour, & l'on prétendit que ce Prince pendant l'exécution regardoit à une de ses fenêtres à l'aide d'un télescope.

Cette anecdote est trop obscure pour avoir quelque vraisemblance dans l'histoire d'un Roi chrétien, & même dans celle des délits ordinaires de la foiblesse humaine. J'aimerois mieux adopter ce que d'autres ont dit, que le Roi passa dans la solitude & dans une impression profonde d'amertume & de douleur tout le temps que dura une si terrible exécution, eût-elle eu même pour vrai but la conservation de ses jours.

On peut croire ce que quelques-uns ont écrit, que ce Prince a ignoré jusqu'à sa mort les traits d'injustice & de barbarie exercés contre tant d'illustres têtes; mais pour cela il faut supposer, ce qui est vraisemblable, que Carvalho étoit parvenu par un tissu de crimes, à les lui figurer atteintes & convaincues de l'attentat fictif & simulé, dont il étoit le seul inventeur.

Le 13 Janvier étoit le jour fixé pour cette effrayante scène. Outre les soldats distribués dans tous les quartiers de la ville, on avoit tiré plusieurs compagnies de chaque régiment, pour former un large cordon autour du lieu

beau lui dire que l'aveu qu'il en feroit lui rendroit la liberté, il ne put déclarer ce qu'il n'avoit jamais su. Enfin la généreuse pitié du Gouverneur de la forteresse & le secours d'une femme qui s'intéressa vivement à son sort, briserent ses fers, & par reconnaissance il épousa sa bienfatrice. *Mém. du M. de P.*

de l'exécution. Elles devoient être à portée de voir ce qui se passoit, mais assez éloignées pour ne rien entendre. La cavalerie placée derrière le cordon, tenoit en respect la populaire & l'empêchoit d'avancer. Tous les coeurs étoient glacés d'horreur dans l'attente du sanglant spectacle qui se préparoit. Les prisonniers ne devoient paroître que successivement. Peut-être vouloit-on leur ôter la consolation de se voir & de se parler pour la dernière fois. L'infortunée Marquise fut la première victime que l'on immola (a). La sentence portoit qu'elle seroit décapitée, ensuite brûlée après les autres exécutions avec l'échafaud & tous les suppliciés morts ou encore palpitans. Le bourreau lui ayant tranché la tête, jeta sur son corps une toile cirée. Une demi-heure après, on amena son second fils, & ainsi successivement les autres, laissant entre chacun le même intervalle de tems. On finit par le Marquis de Tavora & le Duc d'Aveiro.

La nature semble se refuser au détail de tant de cruautés. La sentence du Duc, après l'avoir dégradé de noblesse & dépouillé des titres de

(a) Le Ministre avoit eu ses raisons pour commençer l'exécution par cette Dame. Il savoit que la Reine & la Princesse du Bresil s'intéressoient vivement en sa faveur auprès du Roi. La grâce en effet fut demandée & obtenue ce matin même, & de très-bonne heure, mais elle arriva trop tard, parce que Carvalho fit avancer l'exécution. Le bourreau voulut lui lier les pieds & releva un peu ses habits. « Laisse-moi, téméraire, s'écria-t-elle; n'oublie pas « qui je suis, & garde-toi de me toucher ». Le bourreau se mit à genoux, & lui demanda pardon. Tenant alors une bague de son doigt. « Tiens, lui dit-elle, voilà l'unique chose qui me reste au monde, prends-la & fais ton devoir. *Mém. du M. de Pombal.*

l'Ordre de St. Jacques, le condamnoit à être précédé du crieur public & conduit la corde au cou sur l'échafaud, pour y être rompu vif & exposé sur la roue jusqu'à ce que les exécutions finies, on le brûlât vif avec tous les complices. L'échafaudage devoit fournir le bois de ce bûcher, & les cendres réunies se jettent dans la mer. Tous leurs biens furent confisqués. Le Marquis de Tavora fut condamné au même supplice. La sentence d'Antoine Alvarez Ferreira & de Joseph-Polycarpe Azevedo, qui devoient avoir lâché les coups de fusil sur le Roi, portoit d'être attachés à deux grands poteaux pour y être brûlés vifs; mais comme le dernier avoit pris la fuite, ou felon quelques-uns, que ce n'étoit qu'un personnage imaginaire & supposé, dont personne ne connoissoit l'existence, il fut brûlé en effigie, & l'on promit dix mille cruzades à quiconque le faisiroit sur les terres de la domination du Portugal, & le double, si on l'arrêtoit chez l'étranger (a).

(a) Quelques Nouvellistes ont prétendu retrouver cet Azevedo. On a vu dans différentes gazettes l'article suivant.
 « Dans les premiers jours de ce mois (Janvier 1783) le fameux Joseph-Polycarpe de Azevedo, jadis valet-de-chambre du Duc d'Aveiro, est mort à Lisbonne, à l'Hopital-général; il avoit pris la fuite au moment où il apprit que son maître étoit arrêté. C'est le même Joseph-Polycarpe déclaré coupable d'avoir tiré sur le Roi. Ce particulier se voyant près de mourir, a confessé au Prêtre, qui l'a assisté dans ses derniers momens, qu'il étoit vraiment coupable du délit dont il avoit été accusé, & l'a supplié de rendre après sa mort sa déclaration publique, de peur qu'on n'accuseât de son crime quelques innocens; il a ajouté qu'il ne s'étoit jamais éloigné de cette ville (de Lisbonne), & que pour subsister il avoit fait dans les rues le commerce d'encre à écrire, sans que personne l'ait jamais reconnu ». Pour

- Louis-Bernard de Tavora, dont l'épouse étoit traitée avec tant d'égards; Jérôme Comte d'Atonguia, Joseph-Marie de Tavora, âgé de vingt-quatre ans, Aide-de-Camp sous son pere Gouverneur de la Province de Beira; Blaise-Joseph Romeiro, & Jean Miguel, tous deux attachés au service du Duc d'Aveiro, étoient condamnés à être étranglés sur l'échafaud, en

apprécier ce conte il suffit d'observer que le prétendu Polycarpe a pris la fuite, & que cependant il ne s'est jamais éloigné de Lisbonne. Il y reste même lors qu'on le pend & qu'on le brûle en effigie, que son maître est exécuté, qu'on cherche par-tout sa tête mise à prix. Il ne se cache pas, il ne garde pas même la maison. C'est dans les rues qu'il se tient; il aborde même tout le monde pour leur vendre de l'encre. Valet-de-chambre du Duc d'Aveiro, son confident & l'exécuteur de ses desseins secrets, il est connu dans toute la ville de Lisboane où il y a plus de 100, 000 ames. Mais brûlé en effigie il n'est plus connu de personne; tous les traits de son visage, toute la conformatio[n] de son corps ont passé dans la figure patibulaire; pour lui il devient parfaitement autre, & cela constamment & persévéramment, de maniere que depuis 1759, jusqu'à sa mort 1783, personne n'a jamais imaginé de l'avoir rencontré, quoiqu'il ne cessât d'être un instant au milieu de ses concitoyens, de ses connaissances, de ses amis. . . . Enfin il meurt, & déclare à un Prêtre que c'est lui le malheureux Polycarpe. Pourquoi cette déclaration? Sa Majesté la Reine regaarde, après un mûr examen & une cause contradictoirement discutée, a reconnu innocentes toutes les personnes accusées de la prétendue conspiration; elle a fait grace de la vie à Carvalho en le déclarant coupable. Carvalho n'a pas célébré contre sa condamnation. Il n'y a donc plus d'innocent en danger d'être sacrifié. La crainte du prétendu Polycarpe est parfaitement vainue. . . . Le Prêtre dépositaire de la déclaration a-t-il engagé le malade à lui donner de l'authenticité, à en dresser un acte, à l'arrestler devant des témoins? Ce Prêtre qu'on ne nomme pas, est-ce un homme de bien, digne de la confiance publique, incapable de se prêter à quelque menée sourde, de se laisser souduoyer par un parti désespéré de voir la prétendue conspiration s'en aller en fumée? Comme son rapport est la seule preuve d'un fait si extraordinaire, & même si miraculeux, il mérite bien d'être connu. . . .

suite rompus & brûlés, tous leurs biens pareillement confisqués. Les enfants & petits-enfants déclarés infâmes, leurs hôtels & châteaux rasés, leurs armes brisées par-tout où elles se trouvetoient. Ces deux derniers articles ne furent pas entièrement exécutés.

XXVII.
Traits d'une cruauté raffinée.

Carvalho se donna le plaisir barbare d'ajouter un raffinement de cruauté à l'exécution raffinée.

D'après sa déposition a-t-on du moins fait venir les gens attachés au Duc d'Aveiro ou connaissant sa maison, pour savoir s'ils reconnoissoient sur le cadavre quelques traits de Polycarpe? ... N'est-ce pas insulter le public que de lui proposer à croire de telles extravagances? N'est-ce pas outrager la Religion que de chercher dans ses secours, ses Sacremens & ses Ministres, les moyens d'accréditer les mensonges les plus mal-ourdis? ... A des raisonnemens péremptoires quoiqu'inutiles contre de telles absurdités, ajoutons des preuves de fait. Un Seigneur des plus respectables du Portugal écrit à un Nonce du St. Siege, en date du 19 Avril 1783, ce qui suit. « Plus d'une fois on a répandu le bruit que le fameux Polycarpe vivoit, mais cela n'a jamais été vérifié. Durant le Ministère de Pombal en 1772 on a conduit à Lisbonne un homme chargé de fers qu'on disoit être ce Polycarpe, mais la chose n'ayant pu se soutenir, il ne tarda pas à être élargi. Vos gazettes n'ont donc parlé que d'après des relations romanesques & même abîmées. Car si le fameux Polycarpe étoit mort dans l'Hôpital de cette ville, on en auroit parlé comme de la chose la plus étonnante; toutes les tues de Lisbonne eussent retenu de son nom; chaque cuin auroit voulu le voir, même après sa mort; & pour un crime aussi atroce que celui qu'on lui a imputé, on n'auroit pas manqué d'exécuter la sentence sur son cadavre. Mais rien ne s'est dit, rien ne s'est fait. Ainsi vos gazettiers sont ou trop crédules ou peut-être de mauve foi. Il conste donc que ce Polycarpe n'a peut-être jamais existé, du moins qu'il n'a été retrouvé nulle part; & l'on est surpris que l'Editeur des *Mémoires du M. de Pombal* ait porté la crédulité jusqu'à copier l'article de ces véridiques gazettes, dans une note, t. 4. p. 36. L'Auteur, qui déclare, qu'à l'époque de la mort du *M. de Pombal*, le 5 mai 1782, le manuscrit n'étoit déjà plus à sa disposition, n'aura certainement pas consenti à cette note.

de cet arrêt sanguinaire. Il fit conduire ces Seigneurs au lieu du supplice dans le déshabillé où quelques-uns se trouvoient un mois auparavant lors de l'enlevement. Quand le marquis de Tavora parut, la cavalerie, dont il étoit Général en chef, eut ordre de lui tourner le dos par trois fois en signe de mépris. Dès qu'un d'eux étoit monté sur l'échafaud, on lui faisoit considérer ceux qui palpitoient encore sur la roue, & on levoit le tapis qui couvroit le corps de la Marquise & de ceux qu'on venoit d'étrangler. Le bourreau avoit ordre de les expédier lentement, laissant un assez long intervalle entre chaque coup de barre, & se servant d'un gros marteau pour briser & broyer en quelque façon les os des jambes & des bras dans toute leur étendue. Carvalho s'étoit placé dans une ferme voisine, pour être à portée de cet horrible spectacle (a) dont il est tems que nous détournions les yeux pour nous livrer aux réflexions qui se présentent naturellement à l'esprit.

Et d'abord il est à remarquer que la sentence prononcée le 12 se trouva imprimée & distribuée le 13 : ce qui faisoit croire avec assez de fondement, qu'une pièce aussi longue étoit sous presse avant qu'elle eût été signée par les Sénateurs, d'autant plus que la typographie est mal servie en Portugal, & que nommément les presses de Rodriguez, qui imprimoit

(a) Il se hâta d'aller rendre compte au Roi de cette sanglante exécution, & s'efforça de lui prouver la nécessité de terminer cette scène tragique par le supplice des conjurés, qui étoient encore dans les prisons. Mais ce Prince lui répondit qu'il ne vouloit pas d'autre effusion de sang.
Mém. du M. de Pombal.

pour Carvalho, étoient peu fournies d'ouvriers & de caractères.

XXVIII.
Etonnement
que causa
cette sen-
tence.

* Liv. V.
N°. LXXV.

A la lecture de cette sentence, dont l'injustice étoit si palpable, la surprise & l'indignation furent générales. C'est un fait démontré aujourd'hui* que les Seigneurs suppliciés étoient innocens ; que la conjuration n'est qu'une chimere ; que les Jésuites y furent impliqués sans raison, que le Roi ne fut ni blessé ni malade ; que la procédure est un tissu de faussetés & de calomnies, & que la sentence étoit l'ouvrage de la haine & de la cruauté du Ministre. Il s'étoit vanté qu'il détruiroit trois sortes de personnes, les Grands, les Jésuites, & ceux qui blâmeroient sa conduite. Aussi le vrai crime du Duc & du Marquis étoit de s'être expliqués librement sur son administration tyannique, d'ayoir parlé avec mépris de ce nouveau parvenu, & d'avoir témoigné leur indignation de ce qu'il osoit prétendre faire épouser sa belle-sœur au Duc de Cadavallos, dont la sœur étoit destinée au Marquis de Gouvea, fils du Duc d'Aveiro. Une alliance si bien assortie ne pouvoit être que ternie par celle du Duc de Cadavallos avec la belle-sœur de Carvalho. Ce Ministre pour s'en venger & empêcher le mariage du Marquis de Gouvea, fit porter un décret royal, qui défendoit à la sœur du Duc de se marier avant que son frere eût au moins deux enfans mâles d'un mariage légitime; cependant le Roi lui-même, avant de donner ce décret, avoit signé le contrat de mariage & approuvé les fiançailles (a). Mais le Minis-

(a) Il la fit épouser au fils ainé du Comte de St. Vincent, digne exécuteur de ses volontés. Voyez liv. IV. & V. tre

tre abusant de sa faveur, réformoit les Edits, commandoit les jugemens, minutoit les sentences, & régloit tout avec un pouvoir absolu. Ainsi poussa-t-il sa vengeance jusqu'à des excès, qui font horreur, & dont ses ennemis devinrent les infortunées victimes.

Il faut cependant convenir que l'avarice eut grande part à ses cruautés. Il commença par envahir la meilleure partie des biens confisqués. Il se fit nommer à la charge de Grand-Maître qu'avoit possédé le Duc d'Aveiro, & partagea entre ses créatures les emplois devenus vacans par la mort des illustres suppliciés. Sa fille qui peu de tems après fut mariée à D. Emmanuel Saint Paio (a) eut en partage tous les

XXIX.
L'avarice eut grande part à ses injustices.

XXX.
Les bijoux des Dames proscrites passent à sa fille.

(a) Saint Paio rejesta d'abord bien loin la proposition qu'on lui fit de ce mariage; mais la crainte des terribles effets du ressentiment de Carvalho le détermina à y consentir. La Comtesse d'Alva eut plus de fermeté. A peine âgée de quinze ans elle fut forcée à épouser le second fils de Carvalho, mais rien ne put la déterminer à livrer sa personne à un mari, qui n'étoit pas de son choix. Dès que la cérémonie fut achevée elle signifia à son époux qu'il ne pensât point à user jamais envers elle de ses prétendus droits qu'il ne devoit qu'à la violence. Elle persista dans cette résolution tout le temps qu'elle passa dans la maison de Carvalho. Celui-ci perdant l'espoir de la faire changer de sentiment sollicita juridiquement un divorce en faveur de son fils, & l'obtint sans difficulté. La jeune Dame fut par ordre du Roi renfermée à Evora dans un Couvent de Religieuses d'un ordre très-austere. C'est-là qu'elle a vécu jusqu'à la mort de JOSEPH. La Reine regnante l'a remise en possession des biens immenses, dont elle étoit héritière, & lui a donné une époux digne d'elle dans la personne de D. Alexandre fils de l'infortuné Dom Emm. de Souza-Calharis & de la Princesse de Holstein. Carvalho, ayant rendu son second fils libre par son divorce, contraignit la fille de D. Nugno de Tavora de l'épouser, & cette riché héritière d'une famille qu'il avoit dévouée à l'infamie, avoit pour pere un homme qui languissoit dans les fers & qui y est demeuré jusqu'à la mort du Roi. Exemple mé-

M

178 ANECDOTES DU MINISTÈRE

bijoux des Dames d'Aveiro, de Tavora, d'Alorna, d'Atonguia, & elle parut le jour de ses nôces chargée de ces sanguinaires dépouilles. C'est ainsi que cet homme faisoit servir sa cruauté à son insatiable cupidité. Faut-il encore être surpris que la haute Noblesse, le Clergé & même les Princes du Sang pliaissent sous le joug de sa tyrannie ; & qu'après la barbare exécution dont on venoit d'être témoin, chacun tremblât pour soi, principalement ceux qui avoient du bien ? car on savoit qu'il n'en falloit pas davantage pour être criminel à ses yeux.

XXXI. *Tribunal d'Inconfidence établi. Jugement de la Couronne aboli.*

Afin que rien ne s'opposât aux vues secrètes de son ambition, & pour mieux cimenter sa puissance, il avoit établi un nouveau Tribunal sous le nom d'*Inconfidence*, & aboli celui qu'on nommoit le *Jugement de la Couronne Royale*. C'étoit à ce dernier Tribunal qu'étoient attribuées les causes des Grands du Royaume. Il étoit composé de vingt-quatre Juges. Celui de l'*Inconfidence*, qu'on lui substitua, n'avoit que

XXXII. *Discussion de la sentence.*

six Sénateurs choisis par le Ministre, & ce furent ceux-ci qui prononcerent la monstrueuse sentence. Aussi ne présente-t-elle qu'un amas d'accusations vagues, où la vraisemblance n'est pas même observée. On n'y trouve pas le moindre vestige de délit judiciairement prouvé. Il n'y est fait mention ni de défense & de confrontation, ni d'aveux & de conviction. Les témoins que l'on cite, étoient morts pour la plupart avant le prétendu assassinat ; ceux qui vi-

morable des étranges contradictions, où une ambition démesurée peut entraîner ceux qu'elle aveugle ! *Mém. du M. de Pombal.*

voient, étoient des gens universellement décriés & qui ne méritoient aucune créance. Toutes les circonstances qu'on releve, ont l'air d'une fable grossièrement inventée, & portent manifestement l'empreinte de l'imposture. Le tems choisi pour l'assassinat est celui, où le Roi avoit déclaré qu'il ne sortiroit point & ne donneroit aucune audience, à raison du deuil pris pour la Reine d'Espagne. On ne voit personne à la suite du Roi, si ce n'est le cocher qui le conduissoit. On avance que les Tavora se préparaient depuis deux jours à exécuter leur attentat. Mais de qui tenoient-ils que le Roi devoit se trouver seul pendant la nuit dans ce lieu écarté? Le cocher en auroit-il été informé deux jours auparavant, pour le leur faire savoir? Et n'est-ce pas au moment où le Roi montoit en carrosse, qu'on lui désignoit où il devoit aller?

D'ailleurs comment un Roi timide & toujours tremblant, qui n'avoit dans l'esprit que l'image des conjurations, aux yeux de qui Carvalho faisoit sans cesse étinceller des poignards & des épées nues, & qui croyoit voir par-tout des meurtriers apostés pour l'assassiner, comment prévenu de ces frayeurs auroit-il osé, sans autre escorte que son cocher, s'engager de nuit dans un chemin écarté pour se rendre à une méchante ferme, dont les murailles étoient toutes crevassées par le grand tremblement; car c'est-là que le Ministre le fait allér pour s'y distraire & calmer sa douleur. Ce réduit étoit-il bien propre à dissiper son chagrin?

Parmi plusieurs contradictions inexplicables qui ont été relevées dans cette sentence, je

XXXIII.
*Faits hors
de vraisem-
blance.*

XXXIV.
*Nombre de
contradic-
tions.*

180 ANECDOTES DU MINISTÈRE

ne m'arrête qu'à celles qui regardent l'assassinat même, & qui se succèdent dans un petit nombre de lignes. On y fait mention de deux carabines chargées de mitrailles..... Peu après, chargées de gros plomb..... *Le coup glissa*, dit-on, & ne fit que percer le derrière du carrosse..... Ensuite six coups pénétrèrent à la poitrine du Roi, & le Chirurgien dut faire plusieurs incisions pour en retirer une quantité de plomb..... On lit plus bas : *Le coup, tiré par derrière, passa entre les bras & les côtes, & ne fit qu'effleurer légèrement l'épaule droite par devant...* Cependant on ajoute, que *le Roi perdit beaucoup de sang...* On dit encore, *assailli par tant de coups, il n'eut de blessures qu'au bras.....* Puis : *Il eut des blessures considérables & mortelles.* Autant de propositions & de faits, qui se détruisent mutuellement. Les absurdités ne se bornent pas là. On continue & l'on ajoute que *le Roi, se voyant grièvement blessé, & perdant beaucoup de sang, au lieu de retourner au Palais qui étoit proche, ou à la maison de Carvalho située dans le voisinage, se fait conduire chez un petit chirurgien de campagne, qui demeuroit à plus d'un quart de lieue de-là.* Que tout blessé qu'il est, il souffre le cahot de sa voiture ; enfin qu'il arrive tout épuisé & qu'il veut se confesser avant que l'on sonde ses plaies & qu'on y applique l'appareil. On lui fait trouver fort à propos, sans dire d'où ni comment un *Ministre Evangélique* (a). C'est par cette expression singulière

XXXV.
Aburdités.

(a) Ceux qui ont traduit la fameuse sentence on rendu le mot de *Ministre Evangélique* par celui de *Prêtre*.

& qui sent le protestantisme , que l'on prétend désigner un Confesseur. Dès que le Roi a mis ordre à sa conscience , il s'abandonne au chirurgien , & après l'appareil il s'expose de nouveau au mouvement du carrosse pour regagner son Palais. Mais pendant tout ce temps-là que faisoient les conjurés , auxquels il étoit si facile de se défaire d'un homme seul & de son cocher ? Où étoient ces chevaux fameux , que la sentence désigne par leurs noms , & que les assassins s'étoient procurés avec tant de soin pour faire leur coup ? Où étoit le fidele Carvalho lui-même qui affectoit tant de zele pour la conservation de la vie de son Prince ? Que faisoient les autres courtisans , les Officiers , les Gardes-du-Corps ? & à quoi s'occupoit la Famille Royale , & la Reine elle-même ? Personne ne paroifsoit s'inquiéter de la longue absence du Prince.

Que signifient encore dans une sentence ces discours que l'on fait tenir aux conjurés désespérés d'avoir manqué leur coup ? D'Aveiro s'emporte contre son fusil qui l'a mal servi , & il le met en pieces. Tavora doute de la mort du Roi , mais on la lui confirme. Le jeune Tavora voudroit savoir ce qu'est devenu Jean Miguel laquais du Duc d'Aveiro. On les fait s'assembler le lendemain chez ce Duc ; ils y tiennent ensemble leur conseil tout à leur aise. Les femmes y sont admises. Les Jésuites en sont exclus. Là on exhale sa bile contre la mal-adresse d'Alvarez & de Polycarpe ; c'étoient les deux assassins qu'on disoit subornés à prix d'argent , & à qui l'on devoit avoir fait prendre des armes extraordinaires. La sentence fait encore remarquer qu'on leur avoit promis

XXXVI.
*Détails su-
perflus & ri-
dicules.*

192,000 reis (a), & que tous les conjurés se cotisèrent pour former cette somme.

XXXVII.
Impostures.

Si l'on passe aux impostures qui se trouvent dans cette sentence, on y verra que le Duc d'Aveiro étoit lié d'une amitié intime avec les Jésuites. Ce fait est entièrement controuvé. Ce Seigneur n'entra jamais dans leurs maisons, & on le vit rarement dans leurs Eglises. Cependant, à s'en rapporter à la sentence, ce Duc se mit à fréquenter les Jésuites après qu'ils eurent été bannis de la Cour, & c'est dans leurs maisons de St. Antoine & de St. Roch qu'il forma avec eux son détestable projet. En parlant de ces Peres, on ne les désigne ni par leurs noms ni par leur nombre. Ils vouloient, dit-on, qu'on fit périr le Roi pour changer le Ministere qui leur déplaisoit : mais pour cela ne suffissoit-il pas de se défaire du Ministre ? Le Roi rendu à lui-même auroit suivi dans son gouvernement un autre systeme, & ils auroient pu se flatter d'être contens. Il est encore dit que les mêmes Peres avoient assuré le Duc d'une entiere impunité ; comme s'ils eussent ignoré que la Princesse du Bresil en montant sur le Trône, auroit certainement pour suivi les assassins de son Pere & de son Roi.

XXXVIII.
Trames
contre D.
Pedre.

Son Confesseur Costa
mis à la question,

Le Ministre cherchoit toujours à envelopper D. Pedre dans la pretendue conjuration, & il fit faire les plus exactes informations à ce sujet. Le P. Costa Confesseur de ce Prince fut mis à la question, & il lui fit subir une cruelle torture, pour en arracher des aveux favorables à ses prétentions. Quelques jours après

(a) Les 192,000 reis valent 1200 liv. ou 50 louis.

la sanguine exécution, le bruit courut dans Lisbonne que Dom Pedre seroit arrêté le jour même que le Roi avoit marqué pour son voyage de Salvaterra. Mais Dieu qui veilloit à la conservation de ce Prince, fit avorter ce nouvel attentat (a).

Dans la sentence on parle encote des assemblées qui se tenoient chez les Jésuites ; mais elles s'y tenoient publiquement, & c'étoit pour les exercices de la retraite. On y admettoit indifféremment tout le monde ; & tout s'y passoit à découvert. Ce n'est pas ainsi que se traient de noirs complots.

On avance & on adopte une maxime de la dernière fausseté ; savoir, que dans un délit de cette nature, si les preuves viennent à manquer, les simples présomptions peuvent & doivent en tenir lieu, à moins que l'accusé ne parvienne à découvrir, & à dénoncer le vrai coupable. Sur ce principe jusques-là inoui, on

XXXIX.
*Tours
odieux que
l'on donne
aux exerci-
ces de la re-
traite.*

XL.
*Présump-
tions de
droit insou-
tenables.*

(a) Carvalho, pour augmenter la confiance exclusive que le Roi avoit en son zèle & sa fidélité, imaginoit à chaque instant de nouvelles intrigues, de nouveaux complots, qu'il se faisoit auprès du crédule Monarque un mérite d'avoir découverts. D. Pedre n'oublioit rien pour détruire les soupçons qu'on avoit cherché à lui inspirer sur ses sentimens & ses desseins; il ne s'éloignoit pas un instant de sa personne, le suivoit à la promenade, & l'accompagna même plus d'une fois avec la fièvre, de peur que la moindre absence ne le rendît suspect. La défiance du Roi fomentée, accrue sans cesse par les artifices de Carvalho, étoit venue jusqu'au point d'interpréter en mal le propos, le geste le plus indifférent. Quelquefois il entroit tout-à-coup dans le cabinet de l'Infant Dom Pedre avec le desir d'y trouver quelque personne suspecte; il y retournoit un instant après & examinoit avec soin ses livres & ses papiers. L'Infant avoit la prudence de ne pas faire semblant de s'en appercevoir. Il plaignoit la faiblesse de son frere & tâchoit par sa conduite de le convaincre de son inviolable fidélité. *Mém. du M. de Pombal.*

allegue les présomptions les plus frivoles & les plus vagues ; par exemple, le dessein qu'avoient les régicides de renverser la Monarchie & d'instituer une nouvelle forme de gouvernement. Projet insensé ! qui n'étoit appuyé sur aucun fondement même apparent. En effet, qui se seroit avisé de concevoir une telle extravagance ? L'héritière du Trône vivoit, & à son défaut les Infantes sœurs & les Princes leurs oncles avoient des droits imprescriptibles sur la succession à la Couronne.

Mais si la présomption devoit avoir lieu, n'étoit-il pas plus raisonnable d'accuser Carvalho lui-même de travailler sourdement au renversement de la Monarchie ? Cet homme, qui laissoit flotter au gré du hasard les rênes du Gouvernement ; qui ne s'occupoit que de la perte des Jésuites, que leur fidélité lui rendoit odieux ; qui abattoit les premières têtes du Royaume & qui envahissoit leurs biens, qui jettoit dans tous les cœurs la terreur de son nom & qui étoit parvenu à asservir le Roi à tous ses caprices & à lui faire jouer les rôles les plus singuliers, ne donnoit-il pas plus qu'à présumer, qu'il n'aspireoit qu'à établir son pouvoir sans bornes sur les ruines mêmes de la Monarchie ?

Il fonde la première présomption de droit contre les Jésuites sur une suite non interrompue de crimes & d'attentats contre l'heureux Gouvernement de Joseph I. Mais où en sont les témoins & les preuves ? Il étoit naturel de faire valoir ces importantes raisons, lorsqu'on les bannit de la Cour ; & n'y a-t-il pas de quoi s'étonner que pendant sept années de règne le Roi auroit dissimulé une conduite si révoltante

& si criminelle? On y parle de leurs usurpations en Asie & en Afrique, & de l'histoire de leurs guerres en Amérique. Mais ces fables ne peuvent en imposer qu'à des imbéciles & ne méritent pas d'être réfutées.

Autre présomption de droit: l'avantage que les Jésuites devoient retirer de la mort du Roi. Mais c'est ce qu'on ne peut comprendre. Par la même présomption, la Princesse du Brefil héritière présumptive auroit dû tremper dans cet assassinat; car il lui en revenoit l'avantage de monter sur le Trône & d'assurer les jours de D. Pedre son futur époux, qui étoient ouvertement menacés. Si les Jésuites eussent été les auteurs de tous ces noirs complots, la nouvelle Reine au lieu de les protéger, ne les auroit-elle pas exterminés?

Pour rendre raison de toutes ces inconsequences & de tant de contradictions, il suffira de faire attention au caractère & au génie de celui qui en étoit l'inventeur. Bouillant, précipité, variable, Carvalho saisissoit la fin avant que d'avoir examiné les moyens. Il ne s'occupoit que du présent, sans prévoir les conséquences qui résulteroient de ses résolutions témérairement hasardées. Engagé dans une infinité de difficultés imprévues, il cherchoit de nouveaux expédiens pour en sortir. Foibles ressources qui ne remédioient qu'au besoin du moment! les embarras se succédoient, & il falloit imaginer de nouveaux biais souvent en contradiction avec les premiers & toujours insuffisans. La violence & l'injustice suppléoient au défaut de raisons. (a) On en a

XLI.
*Caractere de
Carvalho.*

(a) Suivant le mot de Dom Ferdinand de Miranda, Sei-

186 ANECDOTES DU MINISTRE

la preuve la plus complette dans cette sentence qui n'est qu'un amas de mensonges & de fables, de raisonnemens pitoyables & de faits absurdes ; où la mauvaise foi, l'ignorance & une noire méchanceté percent de toute part.

XLII.
Ce que l'on pensoit dans les autres Cours du prétendu assassinat.

Aussi les Cours de l'Europe n'y furent pas trompées, & cet assassinat prétendu n'y passa que pour un mystere d'intrigue & d'iniquité. En fut-il de même lorsque le scélérat Damien osa attenter à la Personne sacrée de Louis XV ? Toutes les Cours étrangères s'empresserent de lui faire en cérémonie les complimentmens de condoléance, & pas une ne s'intéressa à l'assassinat de Joseph I, quoique publié avec tant d'emphase & d'affection. Une conjuration aussi atroce & aussi prémeditée que nous la représentent Carvalho, n'auroit-elle pas attiré l'attention de toutes les Puissances, si l'on eût été convaincu de sa réalité ?

XLIII.
À quoi se réduit cet assassinat.

La trame de cette sanglante tragédie, comme la plupart des iniquités revêtues du sceau de la puissance & de la tyrannie, est restée jusqu'ici sous le voile du mystere, & l'on ne sauroit positivement définir comment Carvalho s'y prit pour l'ourdir. Les uns disent que l'aventure d'un mari outragé, qui déchargea son ressentiment sur une personne qu'il ne connoissoit pas dans l'obscurité, mais aux pieds de laquelle il se jeta dès qu'il la reconnut, servit

gneur distingué par son mérite, & dont le fils a été fait Comte de Sandomil sous le Gouvernement actuel : » Les autres hommes pensent d'abord & agissent après : lui (Carvalho) commence par agir, & pense ensuite aux moyens de remédier aux choses, si elles ont été mal-faites. » *Mém. du M. de P.*

d'occasion & de moyen au Ministre pour arranger à loisir tout le système d'une conjuration où il pût envelopper ceux dont il voudroit se défaire. Qu'en conséquence, ayant suggéré au Roi d'aller seul se distraire en chaise dans l'obscurité de la nuit, il avoit aposté lui-même des gens pour tirer au moment de son passage quelques coups de mousquets en l'air ; qu'il avoit eu la précaution de faire percer le fond de la voiture, pour faire accroire que les balles y étoient entrées. D'autres pensent que le Duc d'Aveiro, qui avoit à se plaindre de Texeira (a), s'étoit mis en embuscade, & qu'il avoit fait feu sur sa chaise, dans la persuasion que c'étoit lui qui y étoit, & n'ayant aucun lieu de se douter que le Roi pût y être. Il en est qui croient que c'est contre le valet-de-chambre du Prince que les coups de feu furent lâchés (b). Mais de quelque façon que

(a) C'étoit un Officier attaché au service domestique du Palais. Le Duc d'Aveiro Grand-Maitre de la Maison du Roi s'étoit plusieurs fois plaint au Roi d'une injure que lui avoit fait Texeira, & comme le Roi dissimuloit toujours, le Duc osa lui dire que puisque Sa Maj. ne lui rendoit pas justice, il fauroit lui-même se la faire. Les *Mém. du M. de Pombal* content la chose d'une façon un peu différente. Nous croyons devoir par respect nous dispenser de la rapporter.

(b) L'Auteur des *Mém. du M. de Pombal*, *liv. 4.*, dit qu'en revenant de l'hôtel de Tavora le Roi fut attaqué & blessé dans la chaise de Texeira par trois hommes à cheval, qui tirerent deux coups de carabine. Mais dans une note *liv. 12.* il rapporte le fait avec des circonstances toutes différentes. « On nous a écrit, dit-il, comme une chose certaine, que parmi les personnes arrêtées après la mort du Roi, il y avoit un malheureux soldat qui déclara, qu'il avoit reçu ordre de Carvalho de tirer dans les roues du carrosse de Sa Majesté, où étoit un des Gentilshommes de ce Prince, & de répondre ensuite, lorsqu'on

les choses aient été, il est certain qu'il n'y eut jamais de conjuration; la chose est aujourd'hui reconnue par les Décrets les plus expressifs émanés sous le règne actuel. Cependant c'est sur ce fantôme d'attentat que Carvalho fit arrêter ceux qu'il haïssoit & qu'il vouloit écraser. On les condamna sans les entendre, & le Ministre fit exécuter la sentence la plus injuste, avec un excès de barbarie dont l'histoire ne nous fournit point d'exemple.

XLIV. *Alarmes des Jésuites.* Les Jésuites à la nouvelle de ces affreuses exécutions & à la lecture de la sentence où ils se voyoient impliqués, furent saisis & consternés. A quel sort ne devoient-ils pas s'at-

» l'interrogeroit, que c'étoient les Jésuites qui l'avoient
» séduit & engagé dans cette coupable entreprise.... Ce-
» pendant il fut mis en liberté & mourut au bout de quatre
» mois. «

Il donne un autre récit encore plus singulier. » Il n'y avoit
» personne dans le carrosse. Carvalho avoit ordonné qu'on
» tirât dans les roues quelques coups de fusil chargés sim-
» plement à poudre. Ensuite, il fit faire exprès au fond
» de la chaise les deux larges ouvertures par où il prétend-
» dit que les balles avoient passé. « On peut rapporter
ici ce que dit le Comte d'Albon dans ses *Discours sur l'histoire, &c.* écrits antérieurement aux décrets du Conseil
d'Etat du 7 Avril 1781, & à ceux de la Reine du 16 Août
1781. » Si le complot n'a jamais existé, comme bien des
gens l'ont pensé ou même écrit; si ce n'étoit point un
attentat contre la personne du Roi; si le valet-de-cham-
bre du Monarque, qu'on croyoit s'en retourner seul
dans la voiture, étoit la victime que les prétendus con-
jurés vouloient immoler à la vengeance, & c'est ici l'o-
pinion d'une foule de Portugais; si le crime n'a rien de
bien avéré, & qu'on puisse le regarder comme un pro-
blème, que penser du Ministre? » *Disc. sur l'histoire. t. 3.* Cette variété dans la manière d'expliquer la prétendue
conjuration n'a rien d'étonnant. Dès quelle est fausse & sup-
posée, on n'a pu que varier dans la manière de l'expliquer. *Le faux*, dit J. J. Rousseau, *est susceptible d'une infinité de combinaisons, le vrai n'a qu'une manière d'être.*

tendre, voyant plusieurs des leurs emprisonnés & trois déclarés complices, les Peres Malagrida, Jean de Mattos, & Jean-Alexandre. On débitoit déjà dans le public que ces trois Peres seroient suppliciés avant huit jours ; & on ne fait pas ce qui empêcha Carvalho d'en venir à l'exécution (a). Nous rapporterons ce qu'il alléguoit pour les faire paraître criminels.

La Marquise de Tavora avoit suivi les exercices spirituels que donnoit le P. Malagrida. Le P. Mattos fréquentoit depuis long-tems la maison du Comte de Ribeira, & il vit le Marquis dans le verger où le Comte s'étoit barraqué après le tremblement. Jean-Alexandre envoyé de Goa à Rome en qualité de Procureur de la Province de Malabar, avoit fait le trajet dans le même vaisseau que les Tavora. Voilà sur quels prétextes Carvalho jugea à propos de les faire figurer dans la pré-tendue conjuration. Mais ces Jésuites étoient-ils véritablement coupables ? Le lecteur en jugera sur le précis de leur caractère.

Et d'abord on ne trouve rien moins qu'un suppôt de cabale dans le P. Malagrida. Ce Jésuite Italien de nation, né d'une famille Noble du Milanez, fut reçu dès sa première jeunesse dans la Compagnie de Jesus ; il s'y distingua par ses talents ; mais ne cherchant qu'à se consacrer aux Missions étrangères, il en sollicita la permission & il l'obtint.

Il débarqua d'abord au Maragnon : il passa ensuite dans le Brefil, & fit par-tout des fruits

(a) On croit que ce fut le Roi, qu'il lui dit qu'il ne vouloit pas d'autre effusion de sang. *Méth. du M. de P. Noyez la note ci-dessus. N°. XXVIII.*

XLV.
Bruits au sujet des PP. Malagrida, Mattos & Alexandre.

XLVI.
Portrait de ces Peres.

190 ANECDOTES DU MINISTÈRE

merveilleux. Il vint à bout par ses courses à travers les bois & les montagnes de ramasser un grand nombre de Sauvages, dont il composa deux nouvelles peuplades. Il faisoit tous ses voyages à pieds nuds sur un sol brûlant, & ne vivoit que de racines, d'herbes, de feuilles d'arbre & de fruits sauvages. Il conserva à peu-près la même façon de vivre à son retour en Europe, ne se nourrissant dans les Colleges que de pain & de légumes. Il affronta souvent la mort, & il portoit sur son corps les marques des flèches & des morsures des Sauvages. Lorsqu'il séjournoit dans les villes, il embrassoit tous les genres de bonnes œuvres ; sermons, confessions, catéchismes, visites de malades ; tout étoit de son ressort. Il s'appliquoit par préférence à donner les exercices spirituels. Il fonda au Bresil & au Maragnon des maisons pour les orphelins & les filles qui étoient en danger de se perdre. Alors on le voyoit mêlé parmi les maçons, portant sur ses épaules des pierres & du mortier. Deux fois il repassa les mers pour recourir à l'autorité Royale contre les entreprises continuelles des Portugais sur la liberté des malheureux Indiens ; ce qui étoit le grand obstacle à leur conversion. Il remplit pendant vingt-neuf ans les pénibles fonctions de l'Apostolat dans ces contrées, & il y auroit terminé ses jours, si la Reine Marie-Anne d'Autriche ne l'eût retenu à Lisbonne pour se servir de ses conseils. Jean V le regardoit comme un homme de Dieu ; il fit les exercices spirituels sous sa direction & voulut mourir entre ses bras. Benoît XIV, en annonçant sa mort au Sacré Collège, dit qu'il auguroit bien du salut de

ce pieux Monarque, parce qu'il avoit fait les exercices spirituels sous la conduite du P. Malagrida. Joseph I, étant encore Prince du Bresil, alla le recevoir en personne, lorsqu'il revint pour la premiere fois de l'Amérique en 1749, & il se jeta à ses pieds pour lui demander sa bénédiction, tant il avoit une haute idée de la sainteté de ce zélé Missionnaire! Sa vie étoit des plus austères. Il ne dormoit que trois heures sur le plancher ou sur la dure. Il macéroit son corps à diverses reprises durant la nuit par de sanglantes disciplines. Il donnoit tous les jours quatorze heures à la méditation & aux autres exercices de Religion. Il étoit si amateur de la pauvreté qu'il ne connoissoit pas même la valeur des especes. S'abandonnant sans réserve aux soins de la Providence, il ne prenoit ni argent ni provisions pour les plus longs voyages. Son breviaire sous le bras, il se jettoit dans le premier vaisseau qu'il rencontrroit & y vivoit d'aumônes. Je ne ferai pas mention d'une multitude de choses extraordinaires que les Peuples Indiens & Portugais lui attribuent. On fait que l'admiration & le respect religieux ne sont pas toujours d'accord avec une critique sévere dans l'examen de ces sortes de faits : mais cette attribution prouve au moins combien l'opinion publique étoit favorable à la vertu de ce Missionnaire célèbre. Carvalho lui a imputé d'avoir écrit dans toute l'Europe, que le Roi Joseph ne passeroit pas le mois de Septembre de l'an 1758 ; mais on n'a pu produire aucune de ces prétendues lettres, & ce fait est une imposture manifeste.

Le P. Jean de Mattos septuagénaire, étoit

un Religieux d'une simplicité & d'une modestie admirable. Il se faisoit aimer de tout le monde. Sa tendresse pour les pauvres , parmi lesquels on le voyoit souvent , le rendoit industrieux à leur procurer d'amples aumônes , qu'il assaisonnoit toujours de salutaires instructions. Ce qu'il y avoit de singulier en lui , c'est que sa mémoire étoit devenue si infidelle , qu'il n'étoit pas en état de rapporter deux fois de suite le même fait sans l'altérer dans la plupart de ses circonstances. N'auroit - il pas été de la plus haute imprudence d'associer un tel homme à une conjuration de réicide.

Le P. Jean-Alexandre s'étoit dévoué au salut des Sauvages , dont il baptisa plusieurs milliers. Sa vie fut traversée par les plus rudes épreuves. Il fit naufrage , & après avoir long-tems lutté sur une planche contre les flots , il gagna enfin une côte à la nage. Il avoit été condamné à la mort pour la défense de la Religion : on le conduissoit au supplice , & il alloit être sacrifié , lorsqu'il échappa par un coup de la Providence. La Province de Goa l'avoit député à Rome en qualité de Procureur. Lorsqu'il repassoit par Lisbonne pour retourner aux Indes , il y fut retenu par les incommodités d'une goutte , qui ne lui permettoit pas de quitter la chambre & de marcher sans appui. Il fut dans ces circonstances que le Ministre fit arrêter ce Pere souffrant & hors d'état d'entrer dans un complot , & de se trouver aux assemblées des prétendus conjurés ? (a)

(a) Dans l'impossibilité d'expliquer par quelle inconsequence il comprit ces deux particuliers obscurs avec Malagrida dans la sentence du 12 Janvier , il faut bien , dit l'Auteur

Pour en grossir le nombre & en imposer aux yeux du public, Carvalho fit faire le P. Henriquez Provincial de Lisbonne, le P. Joseph Moreira Confesseur du Roi & de la Reine, le P. Hyacinthe Costa Confesseur de D. Pedro, le P. Timothée Oliveira Confesseur & Instituteur des Sérénissimes Infantes, le P. Joseph Perdigao Procureur de Province, & le P. Ignace Suarez qui professoit la Théologie dans l'Université de Conimbre. Le P. Jean Henriquez gouvernoit la Province avec une prudence qui fit souvent échouer les mesures de Carvalho. Il étoit d'un caractere doux, aimable, insinuant, plein de zèle, parlant admirablement bien des choses de Dieu, & ayant la réputation d'un homme très-savant & très-éclairé. Quoique d'une santé foible, il étoit parvenu par une vie très-sobre à la soixante-troisième année de son âge. Sa conduite étoit irréprochable, mais son emploi donnoit de l'ombrage au Ministre, qui pour se faire de sa personne fit beaucoup valoir des lettres très-innocentes, que le devoir de sa charge l'avoit obligé d'écrire à Rome.

Joseph Moreira, âgé de soixante-treize ans, reçut la récompense des bons offices qu'il avoit rendus à Carvalho dans sa disgrâce. Cet ingrat le fit jeter dans un affreux cachot.

Hyacinthe Costa, favori de Jean V & même de Joseph I, tandis qu'il n'eut pas en tête le redoutable Ministre, étoit un homme d'un caractere tranquille, amateur de la solitude & de la paix, & fort éloigné de prendre part

*On fait le
P. Henriquez
quez Pro-
vincial, &
d'autres Pe-
rso.*

eur des *Mémoires du M. de P.* que nous convenions
de notre ignorance.

N

aux intrigues de la Cour. On le confina dans une horrible prison, & on lui fit souffrir de cruelles tortures, pour lui arracher les secrets de Dom Pedre.

Timothée Oliveira, âgé de cinquante-trois ans, avoit mérité par ses connaissances dans les sciences, les belles-lettres & les langues, d'être nommé instituteur des Princesses. Il joignoit à un naturel grave & sérieux une extrême politesse. On lui fit subir dans les prisons les mêmes tourments qu'au P. Costa, & pour le même sujet.

Le P. Joseph Perdigano Procureur de la Province, âgé de cinquante-quatre ans, s'étoit distingué dans le ministère de la Prédication. Il venoit d'être nommé à la Procure de Province, & son emploi tout récent fit son crime. Le Ministre s'imaginoit qu'il avoit en maniement des sommes immenses, parce que son prédecesseur le P. Raphél Mendos avoit eu la charité de l'assister dans le tems de sa disgrâce, & l'avoit empêché de mourir de faim.

Le P. Ignace Suarez ne fut mis aux fers, que pour avoir pris avec une sorte d'enthousiasme, la défense de la Compagnie en présence de Saldahna & de Carvalho. Il étoit âgé de quarante-sept ans.

Le P. François Edouard, âgé de trente-sept ans, remplissoit les chaires sacrées avec une vogue extraordinaire. Il avoit écrit quelques apologies en faveur de la Compagnie, & elles avoient été favorablement accueillies du public. Carvalho craignit qu'il n'employât sa plume à combattre les mystères d'iniquité qu'il alloit enfanter, & il l'ajouta aux autres prisonniers.

Tels étoient ceux que ce Ministre jugea à propos de joindre aux Peres Malagrida, Mattoz & Alexandre. Pour ce qui est du lieu où ils furent renfermés & du traitement qu'ils y souffrissent, ce fut pendant long-tems un mystère impénétrable. On les croyoit enterrés au Fort de Junquiera; & ce n'est qu'avec le tems qu'on fut avec certitude l'emplacement des cachots divers qui les renfermoient.

Pendant ce tems-là, on avoit environné de gardes toutes les maisons que les Jésuites avoient dans le Royaume; mais on avoit affecté de n'en pas fermer toutes les issues, dans l'espérance que quelques-uns tenteroient de prendre la fuite. On fit même courir le bruit que les principaux des différens Colleges de la Province s'étoient mis en liberté, & on en donnoit la liste aux Jésuites de Lisbonne; tandis que dans les autres villes on avoit envoyé les noms de ceux de Lisbonne, que l'on prétendoit s'être évadés. C'étoit pour engager ces Peres à s'échapper: mais la ruse étoit grossière, & personne ne donna dans le piege.

Pour y réussir davantage, le Ministre crut devoir joindre la terreur à l'artifice. Il ordonna que l'on faisît le P. Etienne Lopez, & qu'on le conduisît en prison. Ce Pere étant encore jeune étoit parti de Lisbonne pour les Missions des Indes Orientales, & avoit été agrégé à la Province du Japon, dont il devint Provincial après s'être distingué par son zèle & ses immenses travaux. De retour en Portugal, les Supérieurs lui avoient donné l'emploi de Ministre dans la maison du Noviciat. Le Sé-nateur Machado, qui étoit un des Juges qui prononcerent la fameuse sentence, vint l'in-

XLVIII.
*Faux bruits
de la fuite
des Jésuites.*

XLIX.
*Le P.
Etienne
Lopez tra-
né en pri-
son.*

terroger sur des lettres qu'il devoit avoir reçues de Rome. Lopez ayant répondu qu'il n'en avoit reçu aucune ; eh ! bien , dit le Sénateur , suivez-moi pour soutenir ce que vous osez me nier. Le Pere voulant prendre son breviaire pour l'accompagner ; cela n'est pas nécessaire , lui dit Machado , vous ne tarderez pas à revenir. Sur le champ , il le fait monter dans son carrosse , le conduit à la maison Professe , & là , l'ayant laissé seul à la porte

Avec le P. Joseph Oliveira. avec ordre de l'attendre , il se fait conduire à la chambre du P. Joseph Oliveira , & lui ordonne de lui remettre les écrits qui lui avoient été confiés par un des Peres qu'on avoit faisi dans cette maison. Le P. Oliveira répondit qu'il ne savoit ce qu'on vouloit dire , & qu'il n'avoit dans sa chambre aucun papier en dépôt. Vous viendrez donc avec moi , reprit Machado , pour être confronté à ce Pere qui assure vous les avoir donnés. Oliveira le suit tranquillement après avoir pris son breviaire , quoique ce Sénateur l'eût assuré qu'il le rameneroit avant la nuit. Il lui en imposoit : car l'ayant placé dans son carrosse avec Lopez , il les conduisit directement en prison. Ces lettres & ces papiers n'étoient qu'un faux prétexte pour colorer cet enlèvement. Le P. Lopez vivoit dans un grand éloignement du monde , & ne s'occupoit que du soin de sa perfection. Pour ce qui est du P. Oliveira , sa réputation étoit célèbre dans toute la ville. Il s'y étoit fait un nom par ses prédications , & on le consultoit de toute part comme un Théologien très-profound , & comme le premier Canoniste du Royaume.

Ces nouveaux emprisonnemens confirme-

rent tout le monde. Cependant les Jésuites se préparaient à mourir, & pas un ne pensoit à fuir. Leurs soins s'étendoient même encore sur la manutention de la discipline réguliere. Ils s'adresserent au Cardinal Saldahna, pour faire venir à Lisbonne le Supérieur de Villa-Vicosa, en cas que le P. Henriquez ne dût pas leur être rendu, & que le P. Torrès ne fût pas rétabli dans la Supériorité de la maison Professe. Le Cardinal fit répondre par Magallanez au P. Andrade & à ses Confrères, qu'ils devoient compter Henriquez & Torrès au rang des morts, & que le Ministre feroit expédier un passe-port au Supérieur de la maison Professe de Villa-Vicosa, pour se rendre à Lisbonne : mais le passe-port qui leur fut envoyé, devint inutile, puisque le lendemain, tout commerce entre les Colleges fut interdit.

Il n'est pas hors de propos de faire ici mention du témoignage non suspect que Magallanez rendit alors à l'innocence des Jésuites. C'est de lui qu'on a su ce que le Cardinal Saldahna avoit avoué : savoir, que les perquisitions les plus exactes faites par son ordre, n'avoient servi qu'à la justification de ces Peres, & qu'on n'avoit trouvé, ni dans leurs livres de comptes, ni ailleurs, absolument rien qui pût constater la réalité du commerce, dont on les accusoit. Il n'en faut pas davantage pour réfuter le crime du trafic scandaleux qu'il leur reprocha dans le Décret du 28 Mai 1758 *. Ce point bien loin d'être prouvé & démontré, comme il y est dit, n'étoit, selon l'aveu que le Cardinal en fit postérieurement lui-même, qu'une imputation vague & calomnieuse.

Le Sénateur Machado fut alors chargé de

N 3

L.
Manutention de la discipline réguliere au milieu des vexations.

LY.
Témoignage de Saldahna & de Magallanez au sujet du prétendu commerce des Jésuites.

* *Livre II.*
N°. XXIX.

198. ANECDOTES DU MINISTÈRE

faire une exacte visite de toutes les chambres, qu'avoient occupé ceux qu'on avoit mis en prison. Il s'en acquitta conformément au génie du Ministre qui le mettoit en œuvre : mais ce fut sans trouver la moindre chose qui pût fournir un prétexte plausible à la vexation qu'on leur faisoit éprouver.

LIII.
L'Evêque d'Angra arrive à Lisbonne avec le P. Louis-Joseph. Dans ce temps-là, le P. Louis-Joseph aborda à Lisbonne revenant de Terçere avec l'Evêque d'Angra. Ce Pere ne savoit rien de ce qui se passoit en Portugal. Instruit avec la dernière surprise de la calamité de ses frères, il crut qu'il ne devoit pas se présenter au Collège sans l'agrément de Carvalho. Il se rendit donc avec l'Evêque chez les P. Capucins, d'où il envoya informer le Cardinal de son arrivée. Cette Eminence crut devoir consulter sur cela le Ministre, qui ordonna que dès le soir même ce Pere feroit reçu au Noviciat avec son petit bagage.

LIII.
Edit du Roi sous le nom de Carta-Regia. Le 19 Janvier 1759 le Roi sortit enfin de son obscure retraite, & se rendit à Salvaterra, maison royale à dix lieues de Lisbonne, pour y prendre le plaisir de la chasse. Ce jour fut annoncé avec une sorte d'affection, & signalé par différens Edits contre les Jésuites. Le premier, qualifié de *Carta-Regia*, c'est-à-dire, *Lettre Royale*, règle la conduite qu'on doit tenir à l'égard de ces Religieux, à qui l'on vouloit interdire toute relation au-dehors, & il fixe ce qu'on leur devra fournir pour leur subsistance après la saisie de leurs biens. On y entre à cette occasion dans un détail minutieux, outre qu'on y fait valoir plusieurs faits calomnieux. Cet Edit fut adressé à deux Présidens de la Chambre des Requêtes, Cor-

deiro Pereira & Craesbeck de Carvalho, dont l'un étoit à Lisbonne, & l'autre résidoit à Porto.

Le Ministre dans la sentence portée contre les Seigneurs condamnés à mort, n'avoit exprimé que le nom de trois Jésuites, ne citant les autres qu'en termes vagues & indéfinis. Cela lui parut insuffisant, & pour suppléer à cette omission, il jugea à propos de faire paroître la *Lettre Royale*, qui porte que vu l'obéissance aveugle des Jésuites & leur constante uniformité de sentimens & de conduite, tous les Membres de la société sans exception, sont complices de l'attentat du 3 Septembre, & de tous les excès détaillés dans le libelle de la relation abrégée de la *République Jésuitique* (a). Pour le prouver il renvoie à la sentence

LIV.
A quel des-
sein on le
fit paroître

(a) Il est aujourd'hui énutil de opposer quelque argument que ce soit à cette ridicule imputation ; le temps & les événemens l'ont mieux détruite que tous les raisonnemens. On trouve dans ces Anecdotes divers jugemens de philosophes sur cette matière : nous en ajouterons deux que nous n'avons pas eu occasion de citer. L'auteur du *Testament politique* du Maréchal de Belle-Isle, imprimé en 1762. p. 95, s'exprime de la sorte sur cet événement. « Je ne parle point ici d'une Société de Religieux, que le Ministre de Lishonne a voulu associer à ce régicide ; mais j'ose dire qu'il est aussi facile de prouver que les Jésuites n'ont point trempé dans cette conjuration, que de démontrer les reflets de l'accusation... J'ai d' excellens Mémoires qui éclaircissent cette affaire... Malheureux aux Rois qui, dans des cas aussi graves, négligent de voir tout par eux-mêmes. » Maupertuis, dans une réponse à une lettre de M. de la Condamine, où celui-ci avoit fait l'apologie des Jésuites relativement à cette affaire, dit : « Je vous remercie de la relation que vous m'avez envoyée de la conjuration de Portugal. Pour ce qui concerne les Jésuites, je pense en tout comme vous pensez vous-même. Il faut qu'ils soient bien innocens, s'ils peuvent échapper au supplice : mais je ne saurois les croire coupables, quand même j'apprendrois qu'on les a fait brûler vifs. »

200 ANECDOTES DU MINISTÈRE

du 12 Janvier qui condamnoit les prétendus régicides. C'est ainsi que dans ce jugement de mort, il se vit obligé pour déguiser ses impostures, de s'attacher à de nouveaux incidents que le besoin lui suggéroit; & qu'après sa sentence exécutée, il fallut en inventer d'autres, qui pussent colorer les vraisemblances & sauver les contradictions, qui s'offroient presqu'à chaque pas & qui se détruisoient par elles-mêmes.

LV.
*Imputation
contre les
Jésuites des
Provinces.*

Les Jésuites des Provinces avoient jusqu'ici été tranquilles, & la sentence du 12 Janvier ne les chargeoit point. On vouloit cependant les rendre odieux, & pour y réussir on débita qu'ils femoient l'esprit de sédition dans les Provinces. Ce fut sous ce faux prétexte qu'on les fit garder à vue comme des perturbateurs dangereux, & qu'on les réduisit presque à mourir de faim. Si le crime qu'on leur imputoit étoit aussi notoire qu'on le disoit, si les preuves en étoient si évidentes, pourquoi ordonnoit-on le 19 aux Inquisiteurs & aux Evêques d'en faire les informations & les recherches les plus exactes? Tant de précautions après la sentence ne servoient manifestement qu'à justifier ceux que l'on entreprenoit de noircir.

LVI.
*Examen
de la Lettre
Royale.*

Il n'est pas hors de propos de discuter plus au long le contenu de cette *Lettre Royale*. On y voit d'abord que pour donner un air de vraisemblance à son libelle de la *République Jésuïtique*, Carvalho en fait rejoaillir tout l'odieux sur la Majesté Royale, en avançant que c'est par son ordre que cet ouvrage parut, & que c'est en son nom qu'il fut présenté à Benoit XIV, pour qu'il ordonnât la réforme de ces Religieux. S'il avoit eu à cœur l'honneur de son Prince, n'auroit-il pas vu qu'il ne

pouvoit lui faire un plus sanguinot outrage, que de lui attribuer l'approbation d'un libelle, qui dans tous les Etats Catholiques passoit généralement pour une production ténébreuse & diffamatoire. Il accuse les Jésuïtes d'avoir offensé la Majesté Royale en réfutant ce qui y est dit touchant les guerres & les séditions. Mais étoit-ce outrager le Prince que de s'être récrié contre un libelle publié sans nom d'auteur en 1757 *, & qu'on avoit brûlé en Espagne ? Pouvoit-on prévoir que la *Lettre Royale* du 19 Janvier 1759 adopteroit un ouvrage flétris & brûlé comme faux & séditions.

* *Liv. 4.*
N^o. 48. 77.
99. 107. *Liv.*
II. N^o. 1.
2. 3.

Il y déclare que le jugement de rigueur exercé contre les Jésuïtes est appuyé sur un droit d'économie, qui oblige de veiller à la conservation & à la sûreté de la Personne sacrée du Roi, jusqu'à ce que le Souverain Pontife soit informé du corps de délit, & qu'on s'en saisisse. Cependant le Roi n'écrivit à Clément XIII qu'au mois de Mai 1759, en réponse à la lettre que sa Sainteté lui avoit écrite au mois de Juillet de l'année précédente, pour lui faire part de son avénement au Trône Pontifical *. Pendant cet intervalle de dix mois, les biens de la Société furent vendus à l'encan, & on en employa le produit au payement des troupes qui depuis longtems ne recevoient plus de solde. Ce qui fait bien voir que le Ministre avoit son plan formé de longue main.

LVII.
Le jugement des Jésuïtes fondé sur un droit d'économie.

La preuve que j'en allegue, c'est qu'en l'année 1758, trois mois avant que la prétendue conjuration éclatât, Carvalho ayant envoyé au Bresil trois Sénateurs, leur enjoignit de faire & de vendre tous les biens des Jésuïtes

* *Liv. 4.*
N^o. 33.

LVIII.
Exil des Jésuïtes projeté avant la conjuration.

de ce pays-là ; & ce ne fut que le 19 Janvier de l'année suivante qu'il donna le même plein pouvoir en Portugal par la *Lettre Royale*. Ainsi les trois Sénateurs qui aborderent le 28 Août 1758 à la Baye de Tous-les-Saints, capitale du Bresil, se mirent en devoir d'exécuter des ordres qui ne parurent à Lisbonne que le 19 de Janvier 1759. Il est vrai que ces ordres demeurerent alors sans exécution par la résistance de D. Joseph Botelho-Mattos Archevêque de Bahia, quoique le Ministre lui eût signifié par des lettres particulières de s'y conformer. Mais le 26 Décembre 1759, la nouvelle des blessures du Roi, des horribles exécutions qu'on avoit faites en conséquence, & de celles qu'on devoit faire des Jésuites, étant arrivée à Bahia, Barberin, l'un des trois Sénateurs députés, n'eut plus d'égard aux oppositions de l'Archevêque, & fit faire & vendre généralement tous les biens que les Jésuites pouvoient avoir dans son Diocèse. Tant il est visible que l'on agissoit sur un plan formé long-tems avant qu'il fût parlé de conjuration.

LIX.
*Lettres du
Roi aux
Évêques,*

Le même jour 19 Janvier, le Roi signa des lettres adressées à tous les Évêques de son Royaume. Les Jésuites y étoient chargés des imputations les plus atroces. Le Ministre se servant toujours du nom du Roi y prescrivoit la conduite que les Évêques auroient à tenir à l'égard de ces Religieux, sans qu'il leur feroit permis de s'en écarter en rien. Ils avoient ordre de leur retirer les pouvoirs du S. Ministère, de prévenir les Peuples contre leur mauvaise doctrine, & de leur défendre d'entretenir avec eux aucun commerce. Cette instruction étoit terminée par un ample recueil

de propositions condamnées, que l'on attribuoit aux Jésuites.

La défense d'avoir quelque communication avec eux pourra paroître illusoire & superflue. Investis de toutes parts & gardés étroitement, comment auroient-ils pu prêcher, confesser & entretenir des liaisons au-dehors? Mais ce Ministre avoit des vues plus profondes. Son dessein étoit de noircir la réputation de ces Peres, & de faire valoir à Rome l'unanimité de sentimens, qui portoit les Evêques du Royaume à agir contre eux. D'ailleurs, il étoit bien aise d'essayer jusqu'où alloit sa puissance, & de reconnoître si après avoir soumis les Grands par la crainte, il ne réussiroit pas également à se rendre maître des Prélats. Mais, hélas! dans ce temps de despotisme & d'oppression, tous plierent sous le joug de l'impérieux Ministre. Il est vrai que leurs Mandemens, qu'on eut soin de faire circuler même dans Rome, ne devoient faire aucune impression sur l'esprit de personne; parce que les Evêques ayant eu la précaution d'y insérer les ordres du Roi & la lettre du Ministre, faisoient assez sentir qu'ils étoient violentés.

LX.
Les Evêques pliés

Quoique les Jésuites n'eussent aucun Collège dans le Diocèse de Leiria, cependant l'Evêque se signala dans son Instruction Pastorale, en faisant éclater la haine qu'il leur portoit. Il y entassa toutes les impostures que leurs ennemis avoient inventées pour les décrier, & il fut le seul qui n'y eût point attaché les ordres du Roi & la lettre de Carvalho. Ce Prélat s'étoit d'abord montré affectionné aux Peres de la Compagnie dans le tems de leur faveur. Il se servoit d'eux pour prêcher le Carême dans

LXI.
Dévouement de l'Evêque de Leiria aux ordres du Ministre, qui l'en récompense.

204 ANECDOTES DU MINISTRE

sa Cathédrale, & il leur demandoit tous les ans quatre de leurs Missionnaires pour instruire les peuples de la campagne; mais lorsqu'il s'aperçut du déclin de leur crédit, il fut un des premiers à se déclarer contre eux. C'étoit le moyen de mériter les bonnes grâces du Ministre, & il y réussit. Le Siège d'Evora venant à vaquer, Carvalho ne manqua pas de l'y transférer; & voulant le conserver auprès de sa personne, pour mieux le faire servir d'instrument à ses vexations, il le nomma Chancelier du Royaume. Ce fut lui qui mit la main sur les deux frères du Roi, Dom Antoine & Dom Joseph*. Associé au Cardinal Patriarche, qui étoit également dans les intérêts de Carvalho, il avoit soin d'appuyer auprès du Roi les avis que le Ministre ouvroit dans le Conseil. Après la mort de Paul Carvalho il fut nommé Inquisiteur-Général, & le Pape Ganganelli le créa Cardinal sous le nom de Cardinal d'Acunha.

EXCII.
On envoie aux Evêques un recueil de positions extrémistes attribuées aux Jésuites.

Le recueil que ce Ministre avoit attaché aux lettres du Roi portoit pour titre : *Les erreurs impies & séditieuses, que les Religieux de la Compagnie de Jésus ont enseignées aux Conjurés, dont on a fait justice, & qu'ils ont tâché de répandre parmi le peuple.* On savoit qu'avant le 19 Janvier on travailloit jour & nuit aux presses de Rodriguez. On se doutoit bien qu'il en sortiroit quelque nouvelle pièce pour venir à l'appui de l'inique sentence prononcée le 12 du même mois; & en effet on vit paroître au jour ce recueil, qui étaloit avec emphase des erreurs accumulées sans ordre & sans preuves, & qui servit de modèle à l'infâme extrait des assertions rédigé à Paris, vé-

rifié au Parlement, & envoyé en 1761 à tous les Evêques de France.

La fureur du Ministre fut alors parfaitemt secondée par tous les ennemis de l'Eglise, ou comme le dit Clément XIII dans son Bref au Card. Spinola, Nonce en Espagne, par une infinité de *libertins* de tous les pays. Chaque jour enfantoit de nouveaux libelles. Journalistes & gazettiers, tous étoient aux gages des émissaires de la cabale anti-chrétienne pour les annoncer & les répandre. Au milieu de Rome & au mépris du St. Siege, l'imposture & la calomnie tenoient leur attelier dans l'hôtel du Commandeur Almada. Le fameux Pagliarini y présidoit, & le public étoit inondé de satyres & de sarcasmes. Les choses allerent si loin que le Pape se vit obligé de le bannir de l'Etat Ecclésiastique ; mais s'étant retiré à Lisbonne, il y fut nommé Directeur de l'Imprimerie Royale. Carvalho lui obtint de Clément XIV un Bref de réhabilitation, & le fit créer Chevalier de l'Eperon d'or avec un supplément à la somme de douze cents écus romains d'appointemens, qui lui avoit déjà été assignée, lorsqu'il étoit à Rome (a). C'étoit donc dans la Capitale du Monde chrétien, sous les auspices du Ministre de S. M. Très-Fidelle, & près du St. Siege, que se forgeoient tous les traits qu'on lançoit contre le St. Siege

LXIII.
Protection
accordée à
l'imprimeur
Pagliarini
en dépit du
Souverain
Pontife.

1761.

(a) Après la disgrace du Ministre, le Marquis d'Angeya lui signifia de la part de sa Souveraine, qu'il pouvoit retourner dans sa patrie, d'autant qu'on n'avoit pas besoin de lui à Lisbonne. C'est de ses presses qu'étoit sortie une foule d'ouvrages impies & anti-chrétiens que le Tribunal du St. Office condamna au feu après la chute de son protecteur.

206 ANECDOTES DU MINISTRE

même & contre les Jésuites. On y porta la méchanceté jusqu'à faire paroître sous le nom de ces Religieux des satyres sanglantes contre le Roi. On avoit soin de les faire passer en Portugal & de les mettre sous les yeux du

LXIV. *Lettres d'un grand nombre d'Évêques en faveur des Jésuites.* Monarque pour l'aigrir de plus en plus. Ces affreux libelles qui se multiplioient à l'infini, & qui se reproduisirent en France, exciterent le zèle du Corps Episcopal. Plus de cent quatre-vingts Évêques de différentes nations, plusieurs Cardinaux, les trois Electeurs Ecclésiastiques écrivirent à Clément XIII pour le conjurer de prendre en main la défense des Jésuites dont ils rendoient le temoignage le plus avantageux.

Le silence, la modestie & l'inaltérable patience de ces Peres laissoient le champ libre à l'animosité de Carvalho, qui ne cessoit d'accumuler à leur charge les faussetés les plus absurdes. Le public, témoin de cet acharnement, n'ignoroit pas ce qu'il en devoit penser. Le Ministre s'appercevant de l'estime générale dont ils jouissoient, crut que le moyen le plus sûr pour les décrier, seroit de les traduire au Tribunal de l'Inquisition : mais il falloit y établir des Juges qui entrassent dans ses vues, & qui fussent à sa dévotion. La qualité de Principal de la Patriarchale étoit incompatible avec celle d'Inquisiteur, & il étoit sans exemple qu'on les eût réunies sur une même tête. Carvalho sans y avoir égard, nomma Inquisiteur son frere Paul Carvalho Mendoza, & lui conserva sa dignité de Principal. Le point capital étoit d'écartier le Grand-Inquisiteur, Dom Joseph frere du Roi; car il avoit trop de probité pour qu'on se flattât de le gagner. Ce prince, à la

LXV. *Carvalho change les Inquisiteurs.*

vérité, venoit de donner un Mandement, mais sans y faire mention des Jésuites. Il se contentoit de dire, qu'ayant été informé par les lettres de S. M. que la dernière conjuration auroit été suscitée par la doctrine perverse de certaines personnes, il étoit de son devoir d'en arrêter le cours. Il y ajoutoit que celle, qui autorisoit des maximes capables de préjudicier à la sûreté & à la conservation des Rois, avoit été déjà depuis long-tems condamnée par les Souverains Pontifes, & qu'elle étoit actuellement bannie de toutes les écoles comme elle le méritoit. Il finissoit par enjoindre à tous & chacun sous peine d'excommunication, de venir déférer dans l'espace de trente jours qui-conque feroit connu d'avoir enseigné ou débité des opinions si justement proscrites.

Ce Mandement du 2 Mai 1759, ne s'accordoit pas avec ceux des Evêques qui adhéroient aux sentiments du Ministre. Il en fut indigné, & dans sa colere il conçut le noir dessein d'envelopper son illustre auteur avec Dom Antoine son frere dans le complot d'une prétendue conspiration, qui devoit éclater le 15 Août 1760, & où il fit entrer le Noncé Acciajuoli. Ces deux Infans furent saisis & confinés dans un Couvent comme nous l'avons déjà dit *. Après cet acte de rigueur, Carvalho bravant l'autorité du souverain Pontife, conféra la dignité de Grand-Inquisiteur à son frere *Paul*, sans en donner avis au St. Siege, qui devoit essentiellement intervenir dans cette promotion (a). Avant cette entreprise les

LXVI.
Mandement
du Grand-
Inquisiteur
D. Joseph.

LXVII.
Carvalho en
est offensé.

LXVIII.
Il le fait
saisir avec
son frere D.
Antoine.

* *Liv. II.*
N°. X.
Note.

LXIX.
Il lui suis-
titue son
frere Paul,
contre les
Canons.

(a) Paul Carvalho Mendoza, étoit d'une inéptie, d'une stupidité au-delus de toute expression. Le Pape Ganganelli

Inquisiteurs avoient parcouru tout le Royaume pour prendre des informations ; mais aucun Jésuite ne fut dénoncé , aucun ne fut cité , aucun ne fut détenu dans leurs prisons , & il n'y eut ni sentence ni peine décernée contre eux : ce qui , dans des circonstances aussi orageuses , peut être regardé comme une preuve authentique de leur saine doctrine.

LXX.

Saisie générale des Colleges de Province.

Après la saisie des biens & la détention des Jésuite de Lisbonne faite en vertu de la *Lettre Royale* du 19 Janvier , les Sénateurs se transporterent dans les Provinces pour l'y mettre également en exécution. On tira des garnisons un grand nombre de troupes pour investir les Colleges. Tout se fit dans le plus grand secret. Au même jour & à la même heure , tous les Colleges du Royaume devoient être occupés par les soldats. Le jour choisi pour cette opération étoit le 5 de Février , ce qui cependant ne put s'exécuter aussi ponctuellement qu'on l'avoit projeté , parce que toutes les troupes ne purent se trouver au rendez-vous au jour marqué. Par ce retardement , les Jésuites des maisons qui n'étoient pas encore investies , furent avertis du sort auquel ils devoient s'attendre : mais la connoissance qu'ils en eurent , ne leur fit faire aucune démarche pour se mettre à l'abri des poursuites du Ministre ; tant l'innocence leur inspiroit de confiance

décors de la pourpre Romaine cet Inquisiteur intrus , frere du tyran le plus barbare. Mais il mourut avant que la nouvelle de sa nomination pût lui parvenir. Le Pape même ne divulguera son choix que le 29 Janvier 1770 , quatre jours après la mort de celui qui en étoit l'objet. *Mém du M. de P.*

&c

& de sécurité ! La seule chose, qui leur parut mériter leur attention pendant qu'ils étoient en liberté, fut de payer les dettes de leurs maisons, afin que leurs créanciers ne fussent pas frustrés de ce qu'ils avoient à prétendre, comme il arriva ailleurs pour n'avoir pas eu le tems ou le moyen de les satisfaire.

Voici le règlement qui fut prescrit pour rendre cette faïsie uniforme. Un cordon de troupes devoit d'abord environner les Colleges, & un détachement occuper l'intérieur & garder soigneusement toutes les issues, sans permettre l'entrée ni la sortie à personne. Le Sénateur accompagné d'un Notaire devoit se transporter aussi-tôt à la chambre du Procureur, se faire présenter les livres de comptes, tous les papiers & l'argent de la caisse. Ensuite il se faisoit ouvrir les archives & s'emparoit de la clef. De-là, on se rendoit chez le Recteur & le Préfet de l'Eglise. On leur défendoit tout rapport avec les personnes de dehors. On procédoit à l'inventaire des meubles, dans le plus minutieux détail, & on mettoit tous les biens en sequestre. On assignoit un teston par jour à chaque particulier (a). On faisoit passer les domestiques en revue, & après leur avoir fait rendre un compte exact, on renvoyoit ceux qu'on ne jugeoit pas nécessaires au service du College. Leurs gages étoient assez mal payés. Le médecin, le chirurgien & le barbier n'étoient introduits dans la maison qu'avec précaution, & ils étoient suivis partout.

(a) Le testao ou cent reis font environ douze sous de France.

210 ANECDOTES DU MINISTÈRE

d'une sentinelle qui devoit observer jusqu'à leurs gestes.

On procédoit ensuite à la vente des provisions de bouche qui se trouvoient dans le Collège, & elles se livroient à vil prix aux étrangers, tandis que les Peres devoient se nourrir chérement sur la ration qui leur étoit accordée par jour; les Sénateurs en tout cela n'étoient que les exécuteurs des instructions qu'on leur avoit données, & ils n'auroient osé prendre sur eux de s'en éloigner.

LXXI.
Garde con-
tinuelle.

La garde qui se renouvelloit chaque jour, étoit composée de soixante hommes commandés par un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne. Chaque soldat étoit muni de douze cartouches à balle. Les sentinelles du dehors devoient empêcher qu'on ne passât sous les fenêtres & le long des murs des Colleges, & il leur étoit enjoint de faire feu sur quiconque feroit mine de vouloir y entrer. Les Eglises étoient ordinairement fermées, & si on les ouvroit, on y distribuoit des soldats pour empêcher toute communication. On examinoit soigneusement les provisions de bouche, le linge & tout ce qui entroit dans les maisons, ou ce qui en sortoit. Les précautions en ce genre ne pouvoient être portées plus loin. Comme le Ministre vouloit de l'argent, on pressoit par-tout la vente des effets pour être en état de lui en fournir. La surprise ne fut pas petite quand on n'aperçut dans les chambres que les quatre murailles sans aucun ornement, de mauvais lits entourés de vieux rideaux d'étoffe groffiere, une chaise de bois, une simple table, des livres & quelques images de papier.

Ces Peres ne favoient trop à quoi devoient aboutir toutes ces opérations. L'image de la mort se présentoit à leur esprit, & ils pensaient à s'y préparer par la priere & par de fréquentes visites à Jesus-Christ dans son Sanctuaire, où ils passoient une grande partie du jour & de la nuit, pour y puiser des sentiments de résignation & de patience dans cette rigoureuse épreuve.

Après avoir exposé en général l'ordre prescrit pour la détention, il est à propos de dire en peu de mots, comment cet ordre fut exécuté dans les différens Colleges, le 13 de Décembre 1758. On avoit investi les sept maisons que les Jésuites avoient dans Lisbonne, & on les y gardoit très-étroitement. Le Ministre, comme on pourra le remarquer, affectoit de choisir les jours consacrés par les fêtes des Saints de la Compagnie pour porter à ces Peres les coups les plus sensibles. Le 5 Février 1759, fête des Mattyrs du Japon, les gardes furent renforcées, & comme il s'agissoit de réunir dans trois maisons tous les Jésuites de sept domiciles, les Séateurs nommés pour cette expédition, s'y rendirent avec les instructions qu'on leur avoit données. Barthélemy Gomez, chargé du Noviciat, s'y transporta sur les huit heures du matin : il se fit d'abord de l'argent & des registres, & se fit donner un état des biens & des revenus, mit le scellé par-tout & renvoya les Jésuites à leurs chambres pour y écrire leurs noms & surtoms qu'il recueillit successivement, à mesure qu'il passoit devant leurs portes. Ensuite leur ayant fait prendre leur manteau & leur chapeau, il leur ordonna de le suivre au milieu d'un déta-

LXXII.
Descente des
Noviciats.

chement, qui les escorta jusqu'au College de St. Antoine, où ils furent réunis aux compagnons de leurs souffrances.

Le Sénateur, qui les avoit conduit, fit vendre le même jour à l'encan, le pain & le poisson que ces Peres avoient réservé pour le souper. Les jours suivans on continua la vente de tous leurs effets, & l'on fit des recherches jusques dans le sein des tombeaux pour trouver les trésors, que l'on se flattloit en vain d'y découvrir.

LXXIII.
*Saisie de
différens
Colleges.*

Le Séminaire des Irlandois, après les défaîtres du tremblement de Lisbonne, avoit été transféré à Evora avec l'agrément du Roi; mais le Recteur, le Procureur, & un Frere y étoient restés pour veiller à la réparation des ruines. On les conduisit pareillement au College de St. Antoine. Le Sénateur Etienne Gallegos avoit cette commission, & il s'en acquitta avec une indignité révoltante. Le dîner qu'on leur avoit prêté, fut donné aux soldats. On ne leur avoit permis d'emporter qu'un seul livre de prières: le Frere en prit quatre; & le Sénateur fit pour cela un horrible vacarme. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, que ce Frere parvint à lui faire comprendre que l'ouvrage étant divisé en quatre parties pour les quatre saisons de l'année, il n'avoit pas cru aller au-delà de la permission. Gallegos s'appercevant que tout le monde étoit choqué de la dureté de ses procédés, ouvrit enfin les yeux & prit des manières plus honnêtes, lorsqu'il fut chargé du transport de ces Peres pour l'embarquement.

Le Sénateur Dias en faisant évacuer le Collège de St. François-Xavier, observa toutes

les bienséances & les ménagemens qui dépendoient de lui. Les plus plus maltraités furent ceux qui résidoient à l'Hospice de St. François de Borgia. C'étoit chez eux que l'on avoit faisi le P. Alexandre, l'un des préteudus auteurs de la conjuration. Cet Hospice servoit de refuge & de maison de Procure aux cinq Provinces d'Asie, & l'on se promettoit d'y trouver d'immenses trésors. Le Sénateur Pereira qui étoit chargé de la commission, en avoit flatté le Ministre. Il s'y transporta le 21 Février accompagné de deux de ses collègues & suivi d'une bonne garde. Ceux qui compoisoient cet Hospice, furent conduits dans le Fort de Saint-Giao au bord du Tage. Avant que de les faire descendre dans des cachots, on les fouilla de nouveau, & on leur enleva tout ce qu'ils avoient sans même en excepter leur crucifix. Ces Religieux, à la réserve d'un seul, avoient épuisé leurs forces en travaillant à la conversion des Barbares, & ils étoient venus terminer leur pénible carrière dans cette retraite. Les Frères Coadjuteurs, au nombre de sept, furent mis dans les prisons publiques de Lisbonne, & confondus avec toute sorte de malfaiteurs. Les cachots où on les fit descendre, venoient d'être construits, & le ciement dégouttoit encore. On n'a su ce qu'ils étoient devenus qu'après la mort du Roi.

Après l'évacuation de cet Hospice, Pereira fit toutes les recherches possibles, & elles furent portées à l'excès. Nous avons déjà dit que cette maison servoit de dépôt pour les denrées qui provenoient du crû de ces Peres aux Indes, & dont le produit devoit fournir à la subsistance des Missionnaires; mais le tremble-

LXXIV.
*Emprison-
nement.*

214 ANECDOTES DU MINISTÈRE

ment de terre & l'incendie avoient tout détruit & consumé. Néanmoins le Sénateur fut reta par-tout, fit lever les pavés, détacher les lambris, & fouiller jusques dans les latrines. En frappant les murs d'une chambre il entendit qu'elle renvoyoit le son. Il en écrivit sur le champ au Ministre, & l'on ne douta pas que la découverte ne fût importante. Pour la rendre authentique, on voulut avoir des témoins. Le Lieutenant de la garde, un Notaire & des sergents furent appellés. On arrêta les premiers maçons qu'on put trouver. Le peuple informé que l'on étoit parvenu à déterrér un grand trésor, s'attroupa bientôt autour de la maison. On perça la muraille, & l'on fut bien confus d'avoir fait tant de fracas pour ne trouver qu'un creux.

LXXVI.
*Feinte im-
posante
pour faire
croire le
commerce
des Jésui-
ttes.*

Il y avoit près du port un magasin, où se déposoient les denrées qui venoient de l'Asie & de l'Amérique, & qui étoient le produit des terres que les Jésuites y possédoient. On aurroit pu les y mettre en vente sans les transporter ailleurs. Mais pour accréditer dans l'esprit du peuple le bruit du commerce pretendu de ces Peres, le Ministre ordonna que l'on chargeât toutes ces denrées sur des chariots & des traîneaux escortés par des soldats, & que l'on traversât les rues les plus fréquentées de la ville, ayant que de les remettre à l'Hospice de St. Borgia. Ce transport ne se fit qu'avec une lenteur affectée, afin de grossir d'autant plus les objets aux yeux du Public, & de faire regarder les Jésuites comme de gros commerçans.

LXXVII. *Les ornementz précieux, les vases sacrés & les Reliques, que Jean V avoit donnés à sa*

chapelle de St. Jean-Baptiste dans l'Eglise de la maison Professe, furent transportés au Palais. Les Prêtres de l'Incarnation, à qui les Jésuites depuis le tremblement avoient permis l'usage de cette Eglise pour y faire l'office, étoient à chanter la Grand'messe au maître-Autel, lorsque le Sénateur vint placer des sentinelles, afin d'empêcher la communication avec les séculiers; & l'office en fut troublé & interrompu.

Le Prince Emmanuel oncle du Roi envoya ses charités à l'ordinaire aux Peres de la maison Professe, tout le tems que dura leur détention: mais elles ne furent pas toujours fidélement rendues. Ce ne fut cependant point la faute du Sénateur Albert Castelbrancos, qui étoit trop humain pour demeurer chargé d'une commission où il entroit tant de dureté. L'eau vint à manquer dans cette maison. Les Trinitaires & les Religieuses du Christ eurent soin d'y pourvoir aussi long tems que le Ministre n'y mis point d'empêchement; car dès qu'il en fut informé il chargea le Cardinal de leur en intimer la défense.

Un grand nombre de familles distinguées se signalerent dans ces tristes circonstances par des traits de commisération d'autant plus héroïques qu'ils pouvoient les exposer à la colere du Ministre. Les honnêtes gens ne voyoient qu'avec la plus vive douleur tant de vexations qui venoient l'une après l'autre accabler des innocens. Quant à Magallanez, il avoit le cœur trop dur pour en être touché, & il se refusoit à tout ce qui auroit pu leur procurer quelque adoucissement, quoique d'ailleurs il ne parût guere content de sa commission. Il en fit lui-

LXXVIII.
Charités du Prince Emmanuel.

LXXIX.
On empêche de porter de l'eau à ces Peres.

LXXX.
Charité des citoyens.

LXXXI.
Dureté de Magallanez.

216 ANECDOTES DU MINISTÈRE

*Et ses
avens.* même l'aveu un jour que le Supérieur lui rev
présentoit les besoins de sa Communauté. » Je
» ne puis rien, lui répondit-il d'un ton outré :
» je ne sais même quels sont mes pouvoirs,
» Je ne suis ni Adjoint, ni Secrétaire. Je suis
» tout ce qu'il plaît à ces Messieurs; quelque-
» fois Secrétaire, quelquefois Commissaire,
» & souvent rien.

LXXXIII. *Bienveil-
lance du Sé-
nateur Mou-
re.* Le Sénateur Moura présidoit à l'exécution
du Collège de S. Antoine, & cet Officier qui
n'avoit jamais pratiqué les Jésuites, fut telle-
ment touché de leur inaltérable patience au
milieu de ces épreuves, qu'il devint leur plus
zéles partisan, & qu'il s'appliqua à adoucir
leur sort, en tempérant autant qu'il étoit pos-
sible les ordres séveres qu'on lui donnoit, &
ne les exécutant qu'avec tous les ménagemens
imaginables. Dans leur embarquement pour
l'Italie, il regretta de ne pouvoir les suivre.

LXXXIII. *Scandale
dans l'E-
glise.* Les prières de quarante heures, qui se fai-
soient successivement dans toutes les Eglises
de Lisbonne, se célébroient le 5 Février dans
celle du Collège de St. Antoine. Pendant que le
peuple y assistoit à l'Office divin, on vit en-
trer tout-à-coup une troupe de soldats qui se
mirent en devoir de faire sortir les Fideles &
de saisir les Jésuites. On n'eut que le temps de
descendre le St. Sacrement & de le renfermer
précipitamment dans le Tabernacle. Ainsi la con-
fusion & le tumulte succéderent à la dévotion.

LXXXIV. *Vaines re-
cherches
pour trou-
ver un tré-
sor.* Quelques jours avant leur détentio[n], les
Jésuites avoient fait préparer dans leur jardin
un carré pour y planter des arbres fruitiers.
Un forgeron qui avoit vue sur ce jardin, s'en
étoit apperçu sans former le moindre soupçon.
Mais entendant parler de trésors cachés que

l'on disoit être dans le Collège, & voyant que pour les découvrir on faisoit d'exactes recherches, il lui vint à l'esprit que l'on pouvoit avoir enfoui de l'argent dans le terrain qu'il avoit vu bêcher. La crainte du Ministre & l'espoir d'une bonne récompense l'engagerent à aller lui dénoncer l'objet de ses conjectures. Celui-ci fit venir le Sénateur Moura & lui commanda de suivre les indices que le forgeron lui donnera. C'étoit le jour même de la Pentecôte. Le lendemain on assémbla une quarantaine d'ouvriers que l'on fit travailler à l'endroit indiqué. La populace ayant entendu dire que l'on cherchoit des trésors, s'étoit assemblée sur une éminence d'où l'on découvroit le jardin, & y pouffoit de grands cris. On fouilla pendant deux jours entiers, & l'on parvint enfin à rencontrer un canal, par lequel s'écouloient les immondices d'une maison Religieuse contiguë au jardin. Ce fut la seule découverte que l'on fit; & cette recherche inutile, joînte à la profanation des deux fêtes de la Pentecôte, couvrit de confusion ceux qui y avoient donné lieu,

Pereira, dont nous avons parlé, avoit encore la surintendance du Noviciat, & n'en traita pas les Peres avec moins de rigueur que les autres: il lui échappa même des traits d'une fardide avarice, qu'il faut passer sous silence pour abréger.

De son côté le Cardinal Saldahna devenu *LXXXVI.* *Orage le jour de la consécration du nouveau Patriarche.* Pattiarche, agissoit de concert avec le Ministre pour aggraver les peines de ces Religieux. Dès qu'il eut pris possession du Patriarchat, il ne voulut pas permettre à quelques Monastères de filles d'envoyer désormais des

218 ANECDOTES DU MINISTÈRE

charités pour la subsistance de ces Pères. Le jour de sa consécration fut signalé par un événement, dont le peuple déjà ému par tout ce qui s'étoit passé, & prompt à trouver de nouveaux alimens à ses alarmes, tira de mauvais présages. Cette cérémonie fut troublée par un orage affreux. La foudre gronda toute la journée, & le tonnerre tomba dans onze endroits différens de la ville. Le festin qui suivit la cérémonie & qui avoit été préparé avec somptuosité, fut abandonné par les convives, qui ne songerent tous qu'à se disperser, tant la consternation étoit générale.

LXXXVII.
Vente faite avec affectation pour en imposer au peuple.

On avoit transporté nuitamment les plus beaux meubles de l'hôtel de Tavora au Noviciat, à dessein d'en faire la vente publique, & de donner à croire au peuple, qu'ils appartennoient aux Jésuites. Mais personne ne prit le change. Les Officiers, les soldats, les portefaix mêmes qui avoient présidé ou travaillé à ce transport, disoient aux enchérisseurs, que ces meubles si précieux venoient de l'hôtel de Tavora, & n'avoient jamais appartenu aux Jésuites.

LXXXVIII.
Le P. Caeiro est oublié dans une Résidence.

Il y avoit à portée de la ville une maison de campagne du Noviciat. Le P. Joseph Caeiro Ecrivain de la Compagnie, s'y étoit retiré pour y travailler plus à loisir. Il y étoit seul au moment de l'exécution, le Frere qui le servoit s'étant trouvé alors au Noviciat, & ayant été enveloppé dans la détention commune. Dès les premières nouvelles de cet événement, Caeiro se disposoit à partir pour se rendre à Lisbonne; mais le Provincial lui manda de la part de Saldaña de ne point quitter sa retraite. Il y passa seul deux mois dans de grandes in-

quiétudes. Cependant il n'y demeura pas oisif. Il employa tous ses momens à ramasser des mémoires sur les événemens qui agitoient le Royaume, & à mettre par écrit les récits que des personnes instruites & dignes de confiance venoient lui faire (4). C'est une espece de merveille que ce Pere eût échappé aux recherches du Ministre. Il n'étoit qu'à un mille de la ville ; tout le monde le savoit, & lui-même ne cherchoit pas à s'en cacher. Pereira venant à prendre connoissance de cette campagne pour en savoir la valeur & le produit, apprit du Recteur qu'il y avoit là un Religieux de la Compagnie qui y demeuroit depuis quelques années, & qu'il y étoit resté par l'ordre de Saldahna. Au lieu d'en donner avis au Ministre, comme le cas extraordinaire paroissoit l'exiger, il ne le dit qu'à Cordeiro. Celui-ci connoissoit ce Pere & lui étoit affectionné. Ce fut-là son salut. Sans consulter le Ministre, qui n'auroit pas manqué de faire emprisonner Caeiro, il envoya un détachement pour le ramener sourdement au Noyiciat, & le confondre sans bruit dans la détention commune.

Mais sans nous arrêter plus long-tems aux maisons de la Capitale, où nous aurons occasion de revenir, parcourrons rapidement celles des Provinces, pour n'observer que ce qui s'y

LXXXIX.
*Détention
de ceux de
Setubal &
d'Evora.*

(4) Ces Mémoires, que j'ai consultés, se trouvent parfaitement d'accord avec tout ce que les Auteurs impartiaux ont écrit sur cette matière ; avec le témoignage des personnes qui existent encore, & qui ont échappé à la fureur du Ministre ; avec la conduite de la Reine regnante & les divers décrets émanés par ses ordres ; enfin avec tous les événemens qui ont suivi la mort du Roi.

fit de particulier. A commencer par celle de Setubal, que le tremblement de terre avoit presqu'entièrement détruite; il faut remarquer qu'après ce fatal événement, ces Peres furent obligés de construire des baraques dans leur jardin pour s'y loger, & que cette circonstance agrava leur détention. Aussi regarderent-ils comme un adoucissement à leurs maux d'être ensuite transférés à Lisbonne.

Dès qu'on fut entré dans le Collège d'Elvora, le bruit se répandit en ville qu'on les massacrait. Les habitans consternés s'attrouperent autour du Collège; & les soldats craignant qu'on ne voulût leur faire violence se mirent en défense; mais revenus de leur crainte, ils rassurèrent eux-mêmes le peuple & lui firent entendre qu'on avoit pour ces Peres tous les égards possibles. Il s'en falloit pourtant bien qu'ils éprouvaient ces prétendus égards sous le Sénateur Novaïo, qui préfidoit à l'exécution: car il n'étoit pas homme à les ménager, sachant sur-tout que c'étoit faire sa cour au Ministre que d'user de rigueur. Un jour il eut l'impitoyable bizarrerie de les enfermer tous dans une cour, d'où il les fit venir séparément l'un après l'autre pour être présens à la visite de leurs chambres; après quoi on les conduisit dans une salle qu'on avoit soin de fermer. Comme cette opération avoit duré jusqu'à midi, & qu'elle ne devoit finir que bien tard, on pria Novaïo d'avoir pitié de ces pauvres gens qui étoient à jeûn, & qui se morfondioient en plein air. Il consentit qu'on les tirât de cette cour pour les enfermer sous bonne garde dans la Chapelle domestique, d'où on vint les prendre un-à-un pour assister

à cette visite. Ceux qu'on faisoit sortir ne repartoissant plus, ceux qui restoient ne favoient ce qu'ils en devoient penser, & ils ne furent rassurés que le soir, qu'ils se trouverent enfin tous réunis dans une même salle sans avoir pris aucune nourriture de toute la journée.

On publia dans la ville l'ordre de reproduire sous peine de mort tout ce qui avoit appartenu aux Jésuites. La crainte fit remettre au Sénateur quelques bagatelles, des images & des petits livres de piété, dont ces Peres avoient autrefois fait présent aux personnes de la ville.

Dans ce même tems, le régiment d'Olivensana vint en garnison à Evora. La plupart de ces soldats n'avoient jamais vu de Jésuites, & on leur en faisoit un affreux portrait, jugez-là qu'on les avertit de se tenir sur leurs gardes, pour ne pas éprouver le sort de ceux qu'ils remplaçoient & qui avoient été, disoit-on, massacrés par ces Peres. Mais ils ne resterent pas long-tems dans cette erreur, & ils furent fort mauvais gré à ceux qui avoient voulu leur en imposer. Les Jésuites de ce Collège voyant que ces pauvre gens souffroient beaucoup de la faim & du froid faute de paye & d'habits, y suppléerent de leur mieux & s'ôterent le pain de la bouche pour le leur donner. Ces soldats n'y furent pas insensibles, ils permirent sans peine qu'on introduisît dans la maison les charités du dehors, & ils n'eurent pas lieu de s'en repentir, car ils en profitèrent eux-mêmes. Au lieu que dans d'autres Collèges la dureté des soldats leur fut aussi nuisible qu'aux prisonniers.

Tandis que la plupart des Couvens de filles

222 ANECDOTES DU MINISTÈRE

xc. Religieux diversement affaiblis. faisoient des penitences & des prières extraordinaire pour leur delivrance, & que les Chartreux, les Capucins & les Carmes se signaloient par leurs aumônes, quelques autres Religieux sembloient se réjouir du désastre de ces Peres, dans l'espérance de les remplacer à l'Université. Il y en eut qui se permirent en chaire les plus violentes déclamations contre eux (a). Les libelles se multiplièrent. *Les loups démasqués* par le P. Dinelli Dominicain; *les Réflexions sur le mémorial des Jésuites* par le P. Tosetti; *la critique du Bottari*, inonderent l'Europe. On verra même plus bas un Oratorien (Antoine Pereira) écrire en faveur d'un schisme formé avec le St. Siege en vue d'encourager les opérations du Ministre. Au reste cette triste énumération n'affoiblira jamais dans un esprit solide le respect dû à l'état Religieux; elle ne fera qu'ôter l'étonnement, que pourroit donner un nouveau scandale, en voyant sortir des états les plus saints, les hommes les plus pervers.

xci. Mandement de l'Évêque d'Evora. Une chose qui fut infiniment sensible à ces Peres, ce fut le Mandement peu favorable que l'Évêque d'Evora publia alors. Tout le monde en fut surpris, d'autant qu'il étoit fort éclairé & qu'il passoit pour le Prélat le plus intégré.

(a) L'entière destruction des Jésuites n'a pas encore assouvi la haine des Moines qui l'ont poursuivie avec tant d'acharnement. Mais qu'ont-ils gagné à leur ruine? Sans crédit, sans considération, bientôt peut-être sans existence, leur état est tombé dans l'avilissement, les Souverains témoins de ce qu'a fait le Pape Ganganelli pour la destruction de l'Ordre Jésuitique & pour la sécularisation de douze mille autres Religieux, l'ont pris pour modèle, & trouvent dans l'inutilité & la vie oiseuse que mènent quelques-uns d'entre eux, de spécioux prétextes pour les abolir tous.

On se rappelloit encore qu'il avoit jusques-là paru affectionné aux Jésuites, & qu'ayant appris que le Patriarche de Lisbonne après avoir cédé aux volontés du Ministre, s'étoit reproché sa foiblesse en fondant en larmes *, cet Evêque avoit dit hautement que c'étoit par l'effusion de son sang qu'il auroit dû résister aux injustes & pressantes poursuites de Carvalho. On crut que le fort tragique de la famille de Tavora dont il étoit, lui avoit affaibli l'esprit. S'étant fait lire la sentence de ses neveux, il se jeta à genoux, demeura long-tems en prières, & ne voulut plus entendre parler de ce lugubre événement. Au quatrième jour de la maladie dont il mourut, on lui parla du premier transport qui se faisoit alors des Jésuites * en Italie; il leva les yeux au Ciel en soupirant & s'écria : Hélas ! on bannit les Jésuites, & moi je meurs ! que vont devenir les pauvres d'Evora ! Ce furent ses dernières paroles. C'est ce même Prélat qui le 15 Octobre 1758, dans le tems que l'on ne parloit que de la prétendue conjuration, crut devoir consoler le Général des Jésuites en lui envoyant le témoignage le plus honorable à la Société, pour détruire les calomnies que leurs ennemis faisoient répandre dans Rome. Celui de son Suffragant enchérissoit encore sur les louanges qu'il donnoit à une Compagnie *au-dessus de tout éloge*. Telles étoient ses expressions.

A treize lieues d'Evora étoit le Collège de Béja. Le Juge Rodrigue Coelho fut chargé des ordres de la Cour pour exécuter cette maison. Il s'en acquitta avec tous les ménagemens possibles, persuadé, disoit-il, que le Ciel puni-

* *Liv. II.*
N°. *XXXII.*

* Le 11
7bre. 1759.

XCII.
Saisie du
Collège de
Béja.

224 ANECDOTES DU MINISTÈRE

roit tôt ou tard les excès qui se commettoient ailleurs. Deux Missionnaires de ce Collège étoient occupés sur la frontière du Royaume, & auroient pu aisément gagner les terres d'Espagne. L'un étoit le P. Jean Fonseca, & l'autre le P. Thomas Almeida. Novaïo avoit envoyé un détachement pour se faire de leur personne : mais Coëlho dépêcha secrètement un exprès avec une lettre pour leur mander de se rendre incessamment à Béja. Ils partirent sur le champ & rendirent inutiles les précautions de Novaïo.

*Et de la
Maison Pro-
fesse de Vil-
la-Vicosa.*

Ce qu'il y eut de singulier dans la détention de ceux de la maison Professe de Villa-Vicosa, c'est que les soldats eurent ordre de faire feu sur ceux qu'ils verroient paroître aux fenêtres, & que les sentinelles mises entre les chambres, devoient empêcher ces Peres de se parler. Ils ne pouvoient même se confesser que sous leurs yeux. Le Sénateur étoit présent lorsqu'on les rasoit. Un Frere en tombant se cassa le bras & eut la tête & le corps tout meurtris. On le saigna quatre fois en vingt-quatre heures : néanmoins la nuit suivante, le Sénateur eut la dureté de le faire partir avec les autres pour le Collège de Portalegre. Ils étoient huit Prêtres & deux Freres. La pluie tomboit en abondance, le vent étoit violent, la route impraticable, la nuit très-obscuré. À peine les deux chariots eurent-ils fait une lieue de chemin, qu'ils dûrent s'arrêter & attendre le jour. Toute cette journée & la suivante les firent beaucoup souffrir ; tellement qu'ils arriverent à Portalegre plus morts que vifs.

Toutes ces marches ne se faisoient que pour aigrir

aignir les peines des prisonniers & les donner en spectacle à toutes les Provinces, avec l'effrayant appareil de cavaliers le sabre à la main. Pendant leur séjour à Portalegre, ils effuyaient les traitements les plus inhumains de la part du Sénateur Jean Carvalho-Andrade revenu depuis peu d'Asie. Ils ne furent pas plus ménagés à Elvas, où on les transféra le 5 d'Avril. Dès le 8 Février les Jésuites détenus dans ce dernier Collège devoient passer en revue devant la garde six fois par jour. Il ne leur étoit permis de dire la messe qu'ayant aux deux côtés de l'Autel deux sentinelles la bayonnette au bout du fusil. Un jour quelqu'un de ces Peres, revêtu des habits sacerdotaux & le calice en main se rendoit à une chapelle pour y célébrer; la sentinelle lui porta la bayonnette à l'estomac, & lui dit qu'il y avoit défense de dire la messe à l'Autel de cette chapelle. Ce ne fut que par cet acte de violence que cette défense leur fut intimée.

Le Collège de Villa-Nova ne fut guere mieux traité. Les Peres y eurent beaucoup à souffrir de la part du Juge député pour l'exécution. Lorsqu'ils en sortirent ce Juge s'y établit avec sa femme, & en fit sa propre maison. Mais un tremblement de terre qui survint dès la première nuit, l'obligea de s'ensuivre à demi-vêtu.

Ceux de Faro n'eurent qu'à se louer de l'humanité du Sénateur Agguyar : mais le Sénateur Franco n'en usa pas de même envers ceux de la Résidence de Caniflos & de Pernes, qui éprouverent de sa part toute sorte de mauvais procédés.

Dans la Résidence de Monte-Agrafo le Juge voulut savoir à qui depuis quinze jours on avoit vendu du bled. On nomma les achet-

XIII.
*Saufie du
Collège de
Villa-No-
va, & de
différentes
Résidences.*

226 ANECDOTES DU MINISTRE

teurs ; & ils furent obligés de rapporter le grain que l'on fit vendre une seconde fois au profit du Roi. Gependant on s'étoit saisi de l'argent que les Jésuites avoient reçu des premiers acheteurs , & au lieu de le rendre à ces pauvres gens , on les envoya liés & garottés à Lisbonne. Les deux Peres de cette Résidence furent renfermés dans une chambre obscure & privés de toute nourriture. On ne les en tira qu'au bout de deux jours pour les conduire à Santaren , où ils arriverent à demi-morts de fatigue , de faim & de froid.

Pour s'emparer de la Résidence de Ste. Barbe , le Juge Didace Leitiez fit travestir huit soldats & six sergents de police. En entrant dans la maison ils mirent la main sur le collet de ceux qui la composoient , & les déclarerent prisonniers *de par le Roi*. Le lendemain on les fit passer par les villages les plus fréquentés , pour se rendre à Santaren , sans leur permettre de rien emporter , pas même leur breviaire.

Le même Leitiez se transporta avec son cortège à la Résidence de l'Abruze. Il tomba d'abord vers le milieu de la nuit sur le quartier des domestiques , plaça ses gens aux avenues , & se préparoit à s'ouvrir par force l'entrée de la maison , lorsque le Supérieur Patrice Martinez le prévint & lui ouvrit la porte. Ils n'étoient que trois Prêtres avec un Frere. On les fit lever sur le champ , & on les enferma dans une chambre. Ils y passèrent deux jours sans manger. Le troisième jour ils furent conduits à Santaren , & on leur fit faire un long circuit par les rues les plus fréquentées pour arriver au College. Affectation remarquable qui étoit de l'invention du Ministre , en vue d'inspirer au

peuple de la haine & du mépris pour les Jésuites.

C'étoit aussi pour cela qu'il faisoit semer mille faux bruits des plus extravagans. L'on mettoit sur le compte des Jésuites de Santaren, qu'ils s'étoient munis de poudre & de mousquets pour leur défense. Les troupes qu'on y envoya en étoient imbues, & pour les confirmer dans leurs préventions, on ordonna à chaque soldat de se munir d'une quantité de cartouches, afin de s'en servir au besoin. Ils n'approchèrent du College qu'en tremblant; mais l'Officier qui les commandoit, s'étant insinué par la muraille du jardin trouva qu'il n'y avoit rien à craindre & vint rassurer sa troupe.

Au quatrième jour de la détention de ce College, le Sénateur Christophe de Gama vint de Lisbonne safrir le P. Pierre Homez, le mit dans une barque, & le conduisit dans les prisons publiques. C'étoit un Missionnaire uniquement occupé de bonnes œuvres, assidu au Conféssional, donnant des retraites, visitant les malades, & assistant charitalement les pauvres. Le P. Vincent Sexyos, également respectable par sa piété & sa vieillesse, ne tarda pas à lui être associé. Son crime fut d'avoir rai-massé quelques papiers mis au rebut après l'inventaire, & de les avoir portés à la cuisine pour les y brûler.

Le P. Cajetan, que le Roi avoit long-tems honoré de ses bontés, & dont il recevoit fréquemment des lettres, avoit prié le Sénateur de lui permettre d'écrire encore une fois à S. M. Cela lui ayant été refusé, il se hasarda d'envoyer sa lettre par une voie détournée. Le Ministre intercepta cette lettre, & la réponse fut la prison.

Le College de Conimbre, le premier de la

P 2

xciv.
*Les Pe
Homez, Se
xyos & Ca
jetan Joseph
conduits
dans les pri-
sons.*

xcv.
Safrie du

College de Conimbre. Compagnie & le plus nombreux fut investi le 15 Février, & le même jour on dépêcha des Commissaires à toutes les Résidences qui en dépendoient pour en faire la saisie & en tirer ceux qui les occupoient. Le Sénateur Castro qui présidoit à cette exécution, défendit que l'on donnât aux pauvres les restes de la table, comme il se pratiquoit auparavant. Ces pauvres s'étant imaginé que ce retranchement provenoit de la disette qu'éprouvoient probablement ces Peres, concerterent entr'eux de ramasser le plus d'aumônes qu'ils pourroient, & de subvenir ainsi aux besoins de ceux qui les avoient si long-tems & si charitalement nourris. Mais quand ils voulurent leur faire passer ce qu'ils avoient recueilli, on les en empêcha; ce qui fit beaucoup murmurer contre les Officiers qui les gardoient, mais ils ne faisoient qu'exécuter leurs ordres. Ceux qui userent de quelque indulgence, furent condamnés aux prisons d'Almeida pour plufieurs mois.

Le College de Conimbre contenoit alors deux cens soixante Jésuites. On en usa à leur égard avec assez de modération. Toutefois ceux qui étoient venus des Missions étrangères, devoient suivant le système du Ministre être traités avec plus de rigueur. C'est ce qu'éprouverent les Peres Louis Oliveira & Antoine Joseph Missionnaires du Maragnon. On les tint séparés du reste de la Communauté & renfermés pendant quelque temps dans une même chambre. Mais bientôt on les priva de la consolation d'être ensemble. L'un fut conduit dans une chambre souterraine, & l'autre dans un endroit infesté par des cuirs qu'on y laissoit pourrir.

La détention de ce grand College pouvoit

passer pour tolérable en comparaison de celle de Porto, qui l'emporta sur toutes les autres par la dureté de Jean Almada, frere du Ministre auprès du S. Siege, & cousin de Carvalho (a). Il avoit pour adjoint le Colonel Antoine Alencastro qui étoit du même caractère ; ils y virent avec indifférence trois Peres mourir misérablement faute de médecins & de remèdes. Ajoutant ensuite la profanation des choses saintes à l'inhumanité, ils se firent ouvrir le Tabernacle & vider sous leurs yeux les saintes Hosties renfermées dans le St. Ciboire, dont ils s'emparerent sur le champ & qu'ils mirent dans les balances d'un orfevre pour le lui faire peser sur l'Autel même.

XCVI.
*Sainte de
Porto.*

On tira quatorze Jésuites des Résidences de Pedroso, de Paco, de Souza & de Roriz, pour les conduire au Collège de Porto. Ils y arriverent en fort mauvais état, ayant eu continuellement la pluie sur le corps & effuyé un vend très-froid. Il se trouvoit parmi eux quatre Missionnaires du Maragnon, entre lesquels étoient le P. Fonseca & le P. Dominique Antoine. Le Sénateur Miranda reprocha brutalement à celui-ci d'avoir fait la guerre dans le Maragnon, & de s'être mis à la tête d'une armée de rebelles : mais ce Missionnaire lui répondit modestement qu'il n'avoit vu au Maragnon ni armée, ni révolte. On renferma ces quatres Peres séparément dans les classes dont on avoit fait murer les fenêtres.

(a) Ce Jean Almada se vit élevé tout d'un coup du grade de simple Cadet dans un Régiment d'Infanterie, au Gouvernement des Provinces de Minho & de Tras-Montes, & au commandement général des troupes. Son autorité étoit presque sans bornes, & il l'exerçoit avec le plus odieux despotisme.

230 ANECDOTES DU MINISTÈRE

XCVII. *Saisie du College de Braguc, & Mandement de l'Archevêque.* Le Collège de Brague fut moins durement traité. L'Archevêque frère du Roi, dans le Mandement qu'il fit par son ordre, eut l'attention non-seulement de ne rien dire d'injusteux aux Jésuites, mais même de ne les pas nommer. Cette modération ne plût pas au Ministre, qui lui ordonna d'en faire un second, & d'y invectiver contre la Doctrine perverse de la Société. Il le fit, mais il voulut que l'on s'apperçût qu'il n'en agissoit de la sorte que pour des raisons suffisamment connues à Rome & dans tous les Etats de l'Europe. Il fit subir des interrogatoires sur la doctrine des Jésuites à ceux qui avoient étudié sous eux, aux plus distingués d'entre les Religieux, aux Curés du Diocèse, aux Chanoines de la Cathédrale, & aux personnes les plus respectables de la ville. Leurs dépositions furent toutes à l'avantage de ces Peres : ce qui montre qu'on les avoit déclarés coupables avant que d'en venir aux informations qui auroient dû précéder. Ce fut un effet de la Providence, que dans un tems d'oppression générale, elles tournassent ainsi à la gloire des innocens, que l'on étoit résolu de perdre. Ils trouverent un grand adoucissement à leurs peines dans le Colonel Sébastien Pinto, qu'on avoit nommé Commandant des Gardes du Collège. Ce Seigneur d'une probité reconnue défendit aux Officiers & aux sentinelles de rien ajouter aux ordres du Roi. Cela lui attira des reproches de Jean

Eloge du Colonel Pinto.
*L. III. N°. Almada *. Mais Pinto lui répondit avec franchise, qu'il ne se donnoit pas pour le bourreau, mais pour le surveillant de ces Peres. Ce fut encore un bonheur pour eux, qu'on lui eût associé le Sénateur Antoine Leitez

XCVI. & la note.

Et D. Antoine Leitez.

Campio. Il vouloit refuser cette odieuse commission ; mais ses amis lui firent entendre qu'il pio. y feroit beaucoup de bien, ne fût-ce qu'en empêchant les injustices & les violences qu'on se permettoit ailleurs.

Ceux des Résidences circonvoisines, que l'on conduisit à Brague, furent obligés d'attendre à la porte de la ville, depuis le midi jusqu'au soir, sans descendre de leurs chevaux de bât. Il faisoit un froid perçant, & ils étoient à demi-morts, n'ayant rien pris depuis vingt-quatre heures.

Ceux de Bragance eurent à souffrir des indignités, qui n'empêcherent pas le Frere Emmanuel Vaz qu'on avoit envoyé à une foire pour des provisions, de venir dès le second jour se constituer prisonnier, malgré les instances d'une sœur riche veuve sans enfans, qui le pressoit de quitter une Compagnie en butte à tant de contradictions, pour partager avec elle sa fortune.

Emmanuel Figueridios, jeune Jésuite d'une illustre naissance, étoit allé voir son pere dangereusement malade. Du moment qu'il eut appris ce qui se passoit à Bragance, il prit le parti d'y revenir sans se rendre aux instances que lui firent ses deux sœurs, qui à la veille de perdre leur pere sans être établies, & n'ayant que lui de frere, alloient se trouver seules & sans soutien. Il tint ferme néanmoins, & Dieu sembla récompenser sa constance en lui fortifiant la santé qui étoit foible, & le mettant en état de surmonter tout ce qu'il eut à souffrir par la suite.

Leur sort fut encore aggravé par l'arrivée de Raymond Coëlho-Mello, Sénateur de Por- C. *Conduite de*

232 ANECDOTES DU MINISTÈRE, &c;

Raymond
Carilho-
Mello.

to, qui s'étoit fait casser au Sénat de Brefil pour ses malversations, mais qui ensuite à force de souplesses, eut l'art de s'insinuer dans les bonnes grâces de Carvalho. Les deux points d'informations qu'il dressa à la charge des Jésuites, rouloient sur les maisons qu'ils fréquentoient, & sur la réception distinguée, qu'on disoit avoir été faite au Père Torrès. Les principaux de la ville ayant été interrogés, déposerent que les Jésuites de Bragance voyoient en général & sans exception, tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la ville, & que si c'étoit là un crime, il faudroit s'en prendre à tous les citoyens. Le P. Torrès banni de Lis-

* Livre. II.
N° XXXIV.

CI.

Prisons des
P. Torrès
& Ferreira,

bonne * vint à Bragance, lieu de son exil, sans y avoir été annoncé. Le Recteur se promenant hors de la ville avec son compagnon & un Avocat, le vit arriver, le salua, & l'accompagna à pied jusqu'au Collège. Cela ne ressemblloit point à une entrée triomphante : mais Raymond vouloit que Torrès eût tort. Il le fit donc saisir à minuit avec le P. Paul Ferreira, & renfermer séparément sous la garde de deux sentinelles. Après un mois, il les tira de cette prison pour les faire jeter dans deux cachots de la citadelle, où ils resterent jusqu'au 27 Octobre, qu'ils furent transférés dans celle d'Almeida.

Ce n'est qu'à regret que nous avons omis en rapportant l'invasion des Collèges, une infinité de circonstances, qui auroient pu trouver ici leur place, & qui par leur singularité avoient de quoi piquer la curiosité des Lecteurs. Mais la crainte que nous avons eu de trop grossir cet ouvrage, nous a restreint dans de justes bornes.

Fin du troisième Livre.



ANECDOTES DU MINISTRE DU MARQUIS DE POMBAL.

LIVRE QUATRIEME.

TOUS les Colleges du Royaume étoient sous la main du Ministre , & il y exerçoit sans obstacle le plus monstrueux despotisme. La saisie s'étoit opérée avec une violence , dont nous n'avons donné qu'une idée imparfaite. On croyoit que tout étant ainsi envahi , on ne tarderoit pas à être instruit du sort de ces Peres. Presque toutes les troupes du Royaume étoient employées à en garder huit cents. On supposoit que les inventaires étant finis & tous les effets recueillis , il ne s'agissoit plus que d'apprendre les intentions du Souverain Pontife , à qui le Roi avoit fait remettre un long mémoire rempli de griefs contre ces Religieux , avec une lettre datée du 20 Avril pour faire part à Sa Sainteté de l'intention où il étoit d'expulser de ses Etats tous les membres de la Compagnie de Jesus. Mais Carvalho n'avoit pas

I.
Carvalho
feint d'avoir
consulté le
Pape.

encore formé son plan. Son premier dessein fut de les retenir tous indistinctement dans le Royaume. Déjà il avoit fait prendre les dimensions du jardin du Collège de Lisbonne, & on devoit y construire un grand nombre de loges, où on les tiendroit renfermés. Mais voyant que cela entraîneroit trop de dépense, il renonça à ce projet.

II.
*Pourquoi il
traitoit si
durement
les Jésuites?*

Un autre motif entroit dans le traitement qu'il leur faisoit. Il prétendoit par-là débaucher une florissante jeunesse, dont l'exil auroit défolé les familles, & privé l'Etat d'hommes à talens & de sujets utiles. L'appareil des vexations, le retranchement des choses de premier besoin & les opprobres multipliés lui parurent propres à intimider les jeunes Jésuites, & à leur faire desirer & demander leur liberté. En suivant ce plan, on les menaçoit de les enfermer pour toujours dans les affreuses prisons qu'on venoit de construire, tandis qu'on abandonneroit les Profès sur les côtes d'Afrique à la merci des Maures, ou qu'on les feroit périr de misères & de faim dans des déserts arides.

III.
*Il cherche
à décrier les
Jésuites
étrangers.*

* Liv. 3.
N°. LXIII.

La haine du Ministre ne se bornoit pas aux Jésuites de Portugal, elle s'étendoit encore à ceux des autres nations. Pour les décrier généralement dans l'esprit des peuples, il faisoit circuler chaque jour de nouveaux libelles imprimés d'abord à Rome dans l'Hôtel d'Almada *, & traduits ensuite dans toutes les langues.

IV.
*Fausses
contre le P.
Pepe.*

De quelles calomnies ne se servit-il pas pour noircir le vénérable Pere François Pepe qui venoit de mourir à Naples? Les gazettes en furent remplies. Celle de Lisbonne du 20 Août 1759, Article de Naples, 28 Mai, por-

toit en substance: » Que le Cardinal-Archevêque de cette ville s'étoit rendu avec le Ministre de S. M. à la maison des Jésuites, peu après la mort du P. Pepe décédé en opinion de sainteté: que l'on avoit trouvé dans sa chambre six cents onces d'or en poudre, des billets d'actions pour cinquante mille ducats, mille six cents livres de cire, trois montres d'or à répétition, dix vases d'airain pleins de tabac d'Hollande, quatre tabatières d'écailler des Indes, deux cents mouchoirs de soie & une somme de trois cents mille ducats. On ajoutoit que ce Pere avoit fait faire une statue de la sainte Vierge d'argent massif & d'une taille presqu'humaine: qu'il avoit fait ériger une haute pyramide vis-à-vis de l'Eglise; enfin qu'il étoit si opulent, que peu avant sa mort il avoit fait tapisser toute la vaste Eglise des Jésuites de fin velours bordé par-tout d'une crepine d'or. « Voilà la fable. Mais dans la réalité, ni le Cardinal ni le Ministre n'étoient entrés dans la chambre du défunt; & tout ce détail étoit de l'invention de Carvalho, qui cherchoit à abuser de la crédulité des ames simples.

Cet homme cependant jouissoit de la plus haute faveur de son Prince, qui le nomma est nommé Comte d'Oyeras & Grand-Maître de la Cour, Comte d'Oyeras & Grand-Maître. à la place du Duc d'Aveiro. A cette occasion, Rejouissances publiques à ce sujet. il y eut ordre de faire des réjouissances publiques dans toute l'étendue du royaume. Le Roi Rejouissances publiques à ce sujet. vouloit par cette distinction unique & solennelle, récompenser le zèle de ce soi-disant fidèle serviteur si attentif à la conservation des jours de son Maître.

Le nouveau Comte d'Oyeras qui peu de Nouveaux

236 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Régens, nouveaux Systèmes d'éducation & leur peu de succès. tems après devint Marquis de Pombal, mais que nous continueros de désigner par son premier nom de Carvalho, ayant ôté l'éducation de la jeunesse aux Jésuites, donna lieu à des scènes scandaleuses. On décria la méthode des premiers Maîtres; on abolit leurs livres classiques, & l'on traça de nouveaux systèmes d'éducation. Une alarmante révolution dans les mœurs de la jeunesse ne tarda pas à tourner les yeux des gens de bien vers le passé. Les études solides sembloient disparaître sans retour. La frivolité & la dissipation préparoient les jeunes gens à recevoir les impressions du vice; les grandes maximes de la Religion ne déployant plus que foiblement les ressources qu'elles opposent toujours efficacement, quand elles son bien choisies, contre les attrats de la corruption & du libertinage. Mais quels que fussent les Régens qu'on cherchoit à substituer aux anciens, on commença bientôt à en manquer. On en avoit marqué fix pour Evora, il n'en vint que deux, & il s'en trouva un si dépravé, qu'il dut être frappé des anathèmes de l'Eglise pour n'avoir pas voulu satisfaire au précepte Paschal. Cet exemple ne fut que trop suivi dans ce malheureux Royaume à mesure que la liberté, ou pour mieux dire, que la licence y prit cours. D'ailleurs la méthode d'enseigner qu'on venoit d'introduire, n'eut d'autre effet que d'anéantir la science du Latin & du Grec avec le goût des belles-lettres.

1759.

VII.
Bref sup- posé.

La crise violente où se trouvoient les Jésuites sur la fin de Juillet ne leur laissoit pas le tems de s'affecter de l'enlevement de leurs classes. D'autres objets plus sensibles les occupoient & les consternoient. On leur annonça

que le Pape même, en qui ils mettoient leur principale ressource, venoit de les accabler du poids de son autorité, & de les abandonner à la discrétion de leurs ennemis en donnant un Bref contre eux. Ce Bref qu'on leur montra, étoit supposé. Almada avoit eu la témerité de le faire imprimer à Rome même, & on eut soin de le faire circuler tant en Portugal que dans les autres Etats de l'Europe. On y déterminoit l'usage qu'il falloit faire des biens de la Société, & on autorisoit le Roi à poursuivre les coupables, & même à les punir de mort. C'est ainsi que Carvalho eut l'audace d'emprunter le nom du Souverain Pontife pour masquer sa cruauté. Il avoit fondé les dispositions de Sa Sainteté sur ces mêmes points, en lui écrivant au nom du Roi; mais sa lettre n'avoit pas encore eu de réponse, lorsque la piece illusoire devint publique. Quel étoit donc le motif d'une si étrange précipitation à prévenir la réponse du Pape & à en débiter partout une supposée? Il n'est pas difficile de le deviner. Prévoyant que le vrai Bref qu'il attendoit, ne seroit pas aussi favorable qu'il l'avoit insinué au Roi, & qu'il ne seroit pas expédié aussi-tôt qu'il le lui avoit annoncé, il imagina d'en forger un conforme à ses vues, & de le présenter à un Prince qui étoit trop prévenu, pour y soupçonner la moindre fourberie.

Cependant les attentions du Pape pour le Roi de Portugal ne pouvoient aller plus loin. Il souffroit avec une patience étonnante les insolences d'Almada, l'homme du monde le moins propre à représenter une tête couronnée. Ce ne fut qu'après avoir été poussé à bout par les insultes de cet homme sans honneur

VIII.
*Egards &
patience ad-
mirable du
Pape.*

238 ANECDOTES DU MINISTÈRE

& sans éducation, qu'il écrivit au Roi Très-Fidele, pour demander qu'il lui accordât ce qu'aucun Souverain ne refuse jamais, le rappel d'un Ambassadeur qui déshonoroit son caractère; & qu'il lui donnât un successeur plus modéré & plus raisonnnable: mais on ne lui fit sur cela aucune réponse; ce qui étoit pour le Saint Pere un nouvel outrage.

IX.
*Dépêches
de Rome in-
terceptées.*

Malgré tant d'insultes, les complaisances de Clément XIII furent portées à l'excès, & le Bref demandé fut expédié sans délai le 2 d'Août avec la précaution néanmoins de le limiter au cas présent. En même temps Sa Sainteté écrivoit au Roi une lettre très-prefsante, pour implorer sa clémence, & le conjurer d'épargner le sang des personnes consacrées à Dieu. Comme le Roi avoit fait connoître au Pape le dessein où il étoit de chasser les Jésuites de ses Etats, Sa Sainteté par une seconde lettre le prioit de modérer une si grande rigueur, & de ne point faire subir aux innocens le sort des coupables, s'il s'en trouvoit. On envoya au Nonce, par un courrier extraordinaire, ces deux lettres avec le Bref & d'autres dépêches, sans les avoir communiqués à l'Ambassadeur. Celui-ci s'en plaignit hautement: mais il avoit très-mauvaise grace de le faire, vu que le Ministre lui-même avoit envoyé à Rome un courrier secret pour y porter les lettres d'instances, à l'insu du Nonce Acciajuoli.

Peu d'heures après, Almada informé par un Cardinal de tout ce qui s'expédioit au Vatican, fait partir un courrier qui atteint celui du Pape à Aix-en-Provence, & lui persuadé plus par son or que par ses raisons de prétexter une

chûte (a), qui l'empêche de continuer sa course. Il se fait donner le paquet, & part en diligence pour Lisbonne. Carvalho reçoit ce paquet, & le retient pendant trois jours, lit à son aise toutes les pieces qu'il contenoit, le referme & le fait remettre ensuite au Nonce Acciajuoli qui ne se doutoit pas de la supercherie, sollicite l'audience de sa Majesté. Elle lui est refusée; & ce refus entroit dans l'intrigue du Ministre. Car que devenoit le faux Bref qu'il avoit rendu public, & qu'auroit pensé le Roi, si celui-ci lui eût été remis? On ne s'en tint pas à ce refus d'audience. On exigea du Nonce qu'il relâchât à D. Louis d'Acunha, chargé pour la forme du département des Affaires étrangères, une copie des dépêches qu'il avoit reçues de Rome; car il est d'usage qu'on envoie aux Ambassadeurs une minute des pieces cachetées, qu'ils sont chargés de remettre. Le Nnonce ne fait donc aucune difficulté de lui confier le contenu de ses dépêches. Carvalho qui les avoit déjà vues, fait venir le Nnonce, affecte de la surprise, & se récrie contre la teneur du Bref & des lettres qui l'accompagnent. Il lui dit que ces dépêches ne sont pas recevables; que cependant S. M. veut bien dissimuler, & qu'il lui donnera audience à tel jour, qu'il lui fixoit, à condition qu'il ne présentera que les deux lettres sans faire mention du Bref, parce qu'on le trouve injurieux à un si grand Prince. Le Nnonce réfuta aisément les qualifications odieuses que l'on donnoit à ce Bref, & ajouta, que

X.
Le Nnonce fait part du contenu des Dépêches à d'Acunha.

XI.
Audience promise au Nnonce, à quelles conditions?

XII.
Le Nnonce ne veut pas y entendre.

(a) L'auteur des *Mém. du M. de P.* croit que cette chûte étoit réelle; mais on fait qu'elle étoit feinte.

tout étant dans un seul & même paquet, il ne lui étoit pas permis de rompre le sceau de Sa Sainteté pour en séparer les différentes pièces; faisant judicieusement observer que ce viollement seroit un crime de leze-majesté à l'égard du Roi Très-Fidele, & un attentat de félonie envers le Souverain Pontife. Carvalho, qui avoit formé son plan, insistoit à dessein sur ce triage, persuadé qu'il ne lui seroit point accordé, & comptant bien de se prévaloir du délai que mettoit le Nonce à produire ses dépêches. En effet, sur le refus qu'il en fit & qu'il en devoit faire aux conditions qu'on exigeoit de lui, ce Ministre trancha le noeud, & décida enfin que le paquet ne seroit point remis, & qu'il n'en seroit plus parlé. (a).

XIII.
*Manifeste
de Carvalho
contre le
Pape.*

Cependant pour tromper le Public, il fait un Manifeste qu'il envoie à Rome, & dont il inonde l'Europe. Il s'y plaint de quatre insultes faites au Roi son Maître. La première, est l'expédition du paquet sans la participation de l'Ambassadeur Almada, comme s'il eût mérité de plus grands égards que le Nonce Acaciuoli, à qui on ne communiquoit aucune dépêche pour Rome.

Le second grief concerne la restriction du Bref au cas présent, quoiqu'on l'eût demandé généralement pour tous les cas de même nature. Les prières que le Pape emploie auprès de S. M., pour qu'elle épargne le sang des

(a) L'Auteur des *Mém. du M. de P.* dit que le Nonce eut une audience, & qu'il supplia le Roi d'ouvrir de ses propres mains le paquet, de lire les lettres & de laisser le Bref à côté; mais que le Roi le refusa, & que le Nonce dû retourner à son hôtel, avec son paquet fermé.

Prêtres

Prêtres du Seigneur, forment le troisième chef d'accusation *contre un Pape*, dit-il, qui a eu l'audace d'écrire en ces termes à un Roi assassiné. Le quatrième enfin est d'avoir conjuré le Roi de ne pas chasser tous les Jésuites de ses Etats, comme si, ajoute-t-il, ils n'étoient pas tous coupables, & que dans un corps corrompu d'une maniere si déplorable, on dût distinguer entre criminels & innocens (a).

Dans le même manifeste, il attaque le Cardinal Torrégiani, Secrétaire d'Etat, pour avoir osé marquer au Nonce dans un Mémoire, qui y est accompagné le paquet, que *les sentiments de que de Sa Sainteté sur la proscription d'un corps entier étoient invariables, parce qu'ils étoient fondés sur l'équité, qui ne permet point de confondre les innocens avec les coupables.* Ces paroles, selon Carvalho, équivalent à une déclaration de guerre en bonne forme, puisque c'est prendre ouvertement le parti des Jésuites, & donner un démenti formel au Roi, dont les Edits signés de sa main Royale, portent expressément, que tous les Jésuites sont coupables. Le manifeste se termine par une plainte aussi peu raisonnable que le reste. C'est au sujet de Di. Joseph Botelho de Mattos, Archevêque de la Baye de Tous-les-Saints, qui avoit été déposé de son Siège, pour ne s'être pas conformé aux volontés de la Cour.

XIV.
Le Card.
Torrégiani
y est atta-

XV.
M. de Pombal
ses raisons
au sujet de
l'Archevê-
que de la
Baye de
Tous-les-
Saints,

(a) Le Commandeur Almada porta le ridicule & l'extravagance, jusqu'à demander formellement au Pape une satisfaction authentique de la guerre que les Jésuites faisoient à Rome & ailleurs au Roi Très-Fidele & à ses Ministres, dans les écrits qu'ils publioient pour leur défense. Même
du M. de Pombal.

Le Roi, en alléguant que ce Prélat avoit donné la démission de son Archevêché, présentoit à Sa Sainteté D. Emmanuel de Ste. Agnès, pour lui succéder. Le Pape, qui dans le Confistoire devoit attester la réalité de l'acte juridique de cette démission, jugea à propos de suspendre l'expédition des Bulles, jusqu'à ce que cet acte lui eût été remis. Mais comme il se trouvoit écrit & signé par le Roi, que l'Archevêque avoit fait sa démission entre les mains de Sa Sainteté, le Ministre prétendit dans son Manifeste, que le Pape auroit dû le croire avec plus de certitude, que si l'acte eût été déposé sous ses yeux; quoiqu'en effet cet acte, qu'on annonçoit gratuitement, & qui devoit arriver aux premiers jours, n'ait jamais existé.

xvi.
*Complai-
sances du
Pape.*

Du reste, Sa Sainteté dissimula patiemment toutes ces injures, pardonna au courrier infidele, qui s'étoit laissé suborner par l'émissaire d'Almada, & ne voulut pas qu'on le poursuivît pour éclaircir la vérité. Sa complaisance ne pouvoit aller plus loin à l'égard du Ministre & de l'Ambassadeur, qui affectoient d'être fort irrités. Le Bref restreint au cas présent, avoit déplu à Carvalho, & il l'avoit renvoyé, demandant qu'il fût perpétuel. Il s'attendoit à un refus; & c'est ce qu'il cherchoit. Cependant Sa Sainteté le fit expédier tel, & pour qu'Almada n'eût pas un nouveau sujet de se piquer, on lui en montra la minute. Il y trouva quelques expressions qui lui déplurent, & les corrections furent faites à son gré. Non encore content de tant de condescendance, il demanda qu'il lui fût permis d'envoyer cette minute à sa Cour, pour savoir s'il y auroit encore des changemens à faire. On y consen-

tit, & elle fut envoyée : mais au lieu des remercimens qu'on étoit en droit d'attendre, on reçut pour toute réponse, que le Roi étoit actuellement occupé à des parties de chasse, & qu'on examineroit le Bref à loisir. La vraie raison d'une conduite si bizarre & si outrageante, étoit que Carvalho avoit fondé le prétexte de la rupture sur le refus d'un Bref perpétuel & illimité ; mais que le Pape en bon Pasteur, ayant cru devoir tout sacrifier à l'éloignement du schisme & à la conservation de l'union Catholique, les mesures du Ministre se trouvoient déconcertées par la concession du Bref.

Malgré des mépris & des dédains si marqués, la patience du Pape fut inaltérable. Non-content d'avoir permis par un exemple bien rare, mais qui devint trop commun sous le Pontificat suivant, au P. Antonio (a), Secrétaire d'Almada, de quitter l'habit de St. François, il ordonna encore à la Daterie de lui expédier les Bulles d'un riche Canonicat de Conimbre, tellement que s'il donna des marques de son affection pour les Jésuites, & s'il les regarda toujours comme des innocens persécutés, il montra du reste les plus grands égards pour la Cour de Portugal, & il eut pour son Ambassadeur à Rome, qui l'insultoit à tout propos, une modération excessive.

XVII.
Réponse
insulante
de Carval-
ho.

(a) Le P. Antoine Rodrigue Mineur observantin, Portugais, fut obligé de quitter sa patrie comme faussaire ; il entra à Valladolid au service d'une Dame Portugaise, vint à Rome où il prit l'habit de S. François, habit qu'il quitta sous de faux prétextes pour devenir Chapelain de l'ordre de Malthe. *Mém. du M. de Pombal.*

xviii. *Ges ménagemens n'arrêtèrent pas le Ministre dans le projet qu'il avoit formé de séparer le Portugal de l'Eglise Romaine, & de rompre tous les liens qui attachoient les Chrétiens à leur Pere commun. Il crut nécessaire de faire circuler dans le public une justification du schisme qu'il méditoit, & de préparer les esprits à une révolution à laquelle leur long & vif attachement au Chef de l'Eglise ne parroissoit nullement les disposer. En vain tra balloit-il à engager des gens distingués dans le Barreau & dans le Clergé à seconder son dessein, lorsque par un de ces scandales que la Providence permet par des vues, qu'il n'appartient pas à l'homme d'approfondir, il s'éleva du sein d'une Congrégation respectable par la science & la piété de ses membres*, un homme armé de tous les sophismes de l'erreur (le Pere Antonio Pereira) pour anéantir les prérogatives du premier Siège de la Chrétienté, & faire du gouvernement général de l'Eglise la plus déplorable anarchie. C'est dans cette vue qu'il composa un ouvrage, intitulé, *Traité du pouvoir des Evêques*, qui ne fut imprimé qu'après le départ du Cardinal Acciajuoli. Pour apprécier au juste cet ouvrage qui a fait beaucoup de bruit & dont il a paru une traduction françoise, il suffit d'observer, que si l'on excepte quelques Docteurs dont les passages sont défigurés, l'auteur va chercher ses garans & ses preuves chez des gens dont le témoignage ne peut être d'aucune autorité, & dont les noms n'auroient peut-être point passé jusqu'à nous, sans la guerre qu'ils ont faite au Siège de Rome. Chez un Fra-Paolo, Moine apostat, que le grand Bossuet regardoit comme un*

*Ouvrage
schismati-
que de Pe-
reira.*

** La Con-
grégation
de l'Oratoi-
re.*

hérétique artificieux déguisé sous le froc, & que le grand Henri IV empêcha d'introduire le Luthéranisme à Venise. Chez un Richer, condamné par le Pape, par les Evêques de France, par son Roi, & qui enfin s'est rétracté lui-même. Chez un *Petrus Aurelius* (l'Abbé de St. Cyran) emprisonné pour ses opinions par ordre exprès de Louis XIII, & dont le gros livre, dit Ladvocat, seroit bien peu de chose, si on en retranchoit les injures contre les Jésuites.

On sera sans doute surpris que cette misérable production ait été revêtue des plus magnifiques approbations des sacrés Inquisiteurs : mais tout étonnement doit cesser, dès qu'on se rappellera que le Ministre qui fit rédiger l'ouvrage, avoit déposé tous les Membres du St. Office, & les avoit remplacés par des gens dont il étoit bien sûr.

Après cette digression sur un ouvrage si friole, & trop accrédité chez les ignorans & les gens de parti, revenons au triste séjour des prisons, & à la situation effrayante de ceux qui se trouvoient sous la main de fer qui donnoit à tout ce qu'elle frappoit l'empreinte de l'autorité souveraine.

Les Jésuites du Portugal ignoroient tout ce qui se faisoit contre le St. Siege, & se voyoient à la veille de voir fondre sur eux les terribles effets du Bref supposé. En se rapportant à ce Bref, on eût bientôt instruit de nouveau le procès de Malagrida, de Mattos, d'Alexandre, de Henriquez & de Moreira. Le 30 de Juillet on porta contre eux la même sentence que contre le Duc d'Aveiro & le Marquis de Tavora. Le Ministre affecta à son ordinaire de choisir ce jour pour que les enfans d'Ignace

XIX.

Sentence
contre les
Jésuites pré-
tendument
complices.

Elle n'est ni
publiée ni
exécutée.

Q 3

passaient dans le deuil la fête de leur Père. Leur affliction étoit extrême, & ils furent deux jours sans prendre ni nourriture ni sommeil. Mais Dieu contre toute attente vint à leur secours, & ne permit pas que cette sentence fût exécutée, ni même publiée. L'orage se dissipà par un de ces événemens, qu'on ne peut attribuer qu'aux ressorts secrets de la Providence.

XX.
*Nouveau
Décret du
Cardinal
Patriarche.* Echappés à ce danger, ils retombèrent bien-tôt dans de nouvelles alarmes. Le Cardinal Saldahna nommé au Patriarchat venoit de recevoir les honneurs de la Consécration. Trois jours après cette auguste cérémonie, il porta un nouveau Décret contre eux. Le Ministre l'envoya aux Sénateurs commis à leur déten-
tion, afin qu'il leur fût intimé. Le Patriarche s'y plaint amérement des Supérieurs qui, à l'en croire, empêchent leurs inférieurs d'avoir leur recours vers lui, & il leur défend sous de grie-
ves peines d'y apporter déformais aucun ob-
stacle. Ensuite, faisant beaucoup valoir sa qua-
lité & ses pouvoirs fictifs de Réformateur, il déclare que tous les individus pourront lui écrire en toute liberté, & que S. M Très-
Fidelle, touchée des prières qu'il lui en a faites, a donné ordre aux Sénateurs & aux Offi-
ciers de garde, de recevoir ces lettres pour les lui remettre sans délai, & de leur faire passer sa réponse. Ce Patriarche oublioit sans doute, que peu de jours auparavant, il leur avoit fait signifier la défense expresse, de la part du Roi-
même, d'écrire à qui que ce fût, & que les Officiers & les soldats étoient chargés d'y veil-
ler de près. Il y a plus encore : car à la saisi-
de la plupart des Colleges, on leur avoit en-

levé plumes, encre & papier; ce qui rendoit illusoire la défense qu'on leur faisoit. Aussi ce Décret ayant été communiqué aux inférieurs, ils déclarerent aux Sénateurs & aux Officiers pour la décharge de leurs Supérieurs, que jamais ils ne les avoient gênés sur cet article. On peut se rappeler ce que le Sénateur Gama répondit au P. Cajetan Joseph, qui demandoit la permission d'écrire au Roi & au Cardinal, & ce qui lui arriva pour avoir osé le faire * : Les Sénateurs sentirent parfaitement combien cette imputation faite aux Supérieurs étoit injuste. Le seul Péreira qui présidoit au Noviciat de Lisbonne, au lieu de leur intimer le Décret l'avoit fait afficher à la porte de l'Eglise en dehors. Le public en eut connoissance, & les intéressés n'en surent rien. On prétendoit par ce manege augmenter leur ignominie. Celui du Cardinal Patriarche visoit à détacher les jeunes gens de la Société. Il y en eut deux qui lui écrivirent en effet, mais c'étoit pour qu'il leur fût permis d'aller prendre les bains, que les Médecins avoient ordonnés comme l'unique remede à un relâchement de nerfs, dont ils étoient atteints. Cependant cette permission leur fut refusée. On n'en accordoit que pour la ruine des ames, & non pour la santé du corps.

Dans ces tristes circonstances, on amena d'Afrique deux Peres garottés. Ils y avoient subi une prison de cinq mois dans le Fort de Mazagan, où ils avoient eu beaucoup à souffrir aussi-bien que dans la traversée. Ces mauvais traitemens leur vinrent de la part de Joseph d'Acunha, Gouverneur, frere de Louis d'Acunha l'ami du Ministre. Il est certain qu'ils

XXI.
Injustice & fausseté du contenu de ce Décret.

* *Liv. III. N°. XCIV.*

XXII.
Arrivée de deux Missionnaires d'Afrique faits prisonniers.

248 ANECDOTES DU MINISTÈRE

euissent succombé à tant de duretés sans les soins & les attentions charitables de Pierre Rodriguez Prêtre de l'endroit, & de Didace Mendonça Secrétaire d'Etat, disgracié par l'intrigue de Carvalho & relégué depuis peu dans cette forteresse. * Ils resterent pendant trois jours dans le port sans aucun soulagement, & de-là on les conduisit à la maison du Noviciat.

* Liv. I.
N°. XX.

XXIII.
*Vaisseau de
transport
offert par le
Ministre.*

Dès le mois d'Avril & même avant que d'écrire à Rome au nom de son Prince, le Ministre avoit loué un vaisseau Ragusien, & il étoit convenu avec le patron de ce qu'on lui payeroit par mois, mais sans s'expliquer sur la destination. Cela piqua la curiosité de quelques-uns, qui conjecturerent qu'on avoit dessiné de se servir de ce vaisseau pour embarquer les Jésuites & les jeter sur les côtes d'Afrique. Carvalho même sans trop se déclarer, fortifia ces soupçons. Dans ses débauches de table, il lui échappoit souvent de parler des Isles du Cap-Verd (a), de San-Thomé (b), de Cacheo (c), & de Tercere (d). Comme il ne se plaisoit qu'à augmenter la consternation de ces Peres, il avoit soin de leur faire parvenir indirectement des bruits propres à les alarmer. On leur avoit déjà insinué qu'ils pourroient dans peu se voir rassemblés à Lisbonne, & ils ne doutèrent pas que ce ne fût pour être transportés dans ces Isles.

-
- (a) Il y en a douze sur la côte occidentale d'Afrique.
L'air y est chaud & mal-sain.
(b) Isle d'Afrique dans le Golfe de Guinée,
(c) Ville d'Afrique dans la Nigritie.
(d) C'est la principale des îles Açores, entre l'Afrique & l'Amérique. Les Portugais y reléguerent leur Roi Alphonse VI.

En effet, le premier de Septembre, le Juge xxiv.
 d'Elvas annonça aux Jésuites de ce Collège Départ du
Collège
d'Elvas
pour Evora.
 qu'ils devoient partir le soir du même jour. Ils étoient au nombre de trente-huit, parce qu'on y avoit réuni ceux de Villa-Viciosa & de Portalegre. Les gardes furent redoublées, & tout contribua à rendre à ces Peres la route laborieuse & accablante. Ils ignoroient le terme où on les conduissoit, & il étoit sévèrement défendu à ceux qui les escortoient de leur parler. Après une traite pénible qui dura toute la nuit on les entassa le matin dans une chaumine, où ils eurent beaucoup à souffrir de la chaleur. La terre leur servit de lits & de chaises, & sans un certain Bernardios que l'intérêt animoit plutôt que la pitié, ils n'eussent pas eu un morceau de pain. C'étoit un Dimanche. Une Eglise se trouvoit dans leur voisinage, mais il ne leur fut permis ni d'y dire la Messe ni de l'entendre. Ils se remirent en chemin sur le soir, & vers minuit on les resserra dans un réduit semblable au précédent, sans leur donner aucune nourriture. Le lendemain, après avoir été exposés toute la journée à l'ardeur du soleil, & n'avoir mangé à la hâte qu'un morceau de pain, ils arriverent au Collège d'Evora à onze heures de nuit. Ceux de Faro traités avec tous les égards, que le Juge de cette ville osa se permettre, y arriverent au nombre de douze le cinq du même mois un peu après minuit.

Pendant ce tems-là Carvalho avoit changé d'avis, & il transpira dans le public, qu'il préparoit au S. Pere un présent, qui, disoit-il, devoit lui être très-agréable. On sentoit assez qu'il s'agissoit de mettre le comble aux insul-

xxv.
Mauvais
traitemens
en route.

xxvi.
Carvalho se
détermine à
les envoyer
dans les
Etats du
Pape.

tes déjà faites au Souverain-Pontife, en déchargeant dans ses Etats plus de quinze cents Religieux, y compris ceux des Indes, & en lui laissant le soin de pourvoir à leur subsistance. Une nouvelle ruse qu'il employa, pour exécuter le dessein qu'il avoit de conserver dans le Royaume ceux qui n'avoient pas fait leurs derniers voeux, fut de les séparer d'avec les Profès. Cette séparation se fit d'abord à Evora. Soixante-neuf Prêtres en partirent, y laissant une nombreuse jeunesse dans une grande désolation. La route qu'on leur fit prendre étoit affreuse, les besoins accablans, & la privation de secours universelle. Le P. Antoine Péreira, veillard vénérable par sa doctrine & par ses emplois, ayant passé trois jours & trois nuits dans une agitation continue & presque sans nourriture, eut la tête si épuisée, qu'il en devint frénétique. Dans son transport il prit un ton de déclamateur & reprocha vivement à l'impitoyable Novaïo la dureté avec laquelle il les traitoit. On vint cependant à bout de le calmer un peu au moyen des fomentations qu'on lui appliqua. Les soldats, les paysans & les chartiers rebutés eux-mêmes par les fatigues & les chemins impraticables, avoient compassion de ces pauvres Religieux, & murmuroient hautement contre les auteurs de tant d'indignes traitemens. Enfin après avoir marché six jours dans une route pleine de précipices & malicieusement alongée de moitié par les détours qu'on prenoit pour les donner en spectacle, ils arriverent au bord du Tage, excédés de faim & de fatigues. On les y reçut dans quatre bateaux, & on les y laissa un jour & une nuit exposés en plein air,

XXVII.
*Triste
aventure
& désola-
tion géné-
rale dans le
transport
d'Evora.*

en y attendant les ordres du Ministre. Ils y souffrissent infiniment de l'ardeur du soleil & de la soif qui leur brûloit les entrailles. Le 16 Septembre au point du jour, vint l'ordre de les embarquer à bord du vaisseau Ragusien qui les attendoit.

1759.

Ceux de Santaren les suivirent de près. Ils étoient partis le 12 de Septembre à onze heures ^{Embarquement, &} de nuit. Arrivés au bord du Tage, on les mit ^{souffrances.} sur trois chaloupes aux ordres d'Andrada; ensuite sur deux barques. Le Juge Nobrios avoit eu l'attention de leur fournir tous les vivres nécessaires pour la journée, ne se doutant pas qu'on les arrêteroit dans leur course. Mais contre son attente il survint des exprès coup-sur-coup chargés des ordres du Ministre, pour qu'on ne descendît le fleuve que très-lentement. Quoiqu'il se trouvât plusieurs villages le long du Tage, où l'on eût pu se procurer des vivres, les Séateurs ne permirent à personne d'y aborder; tellement que les soldats eurent beaucoup à souffrir de la faim aussi bien que les Peres, avec cette différence que ceux-ci ne se permettoient aucune plainte, & que les premiers avec les Officiers s'abandonnerent ouvertement aux murmures contre des ordres si inhumains. Les Jésuites étoient au nombre de vingt-cinq. On mit trois jours & quatre nuits à faire le trajet d'une petite journée, & on les conduisit directement au vaisseau de transport.

Cette même nuit furent rassemblés pour l'embarquement les Profès de la maison Professe, du College St. Antoine, & du Noviciat. Ceux-ci avertis depuis deux jours de se tenir prêts, n'avoient pas fermé l'œil, dans

XXIX.
Les Profès de Lisbonne sont conduits à bord du vaisseau.

l'attente du départ. Au troisième jour étant restés sur pied jusqu'à minuit & ne s'imaginant pas qu'on dût les faire partir le lendemain 16 Septembre, parce que c'étoit un jour de Dimanche, ils étoient allé se coucher : mais à peine furent-ils au lit que le Sénateur Pereira, accompagné d'un Capitaine à la tête de sa compagnie, distribua les soldats dans chaque chambre, & ordonna qu'on fit lever les Pères, & qu'on ne leur laissât emporter que ce qu'ils avoient sur le corps. Ce ne fut qu'après bien des instances qu'on leur permit d'aller faire une courte prière à l'Eglise avant de partir ; encore les Soldats eurent-ils ordre de les y suivre. Quelques Frères Coadjuteurs comptant de leur être associés s'étoient joints à eux, mais ils furent contraints de s'en séparer, & cette séparation occasionna une scène des plus touchantes. Le Capitaine & les soldats en furent si attendris qu'ils conjurerent ces Pères de leur donner leur bénédiction & de leur pardonner la rigueur, dont ils usoient malgré eux. On les conduisit au bord du Tage, & on les y hissa pendant plusieurs heures, jusqu'à ce qu'un Officier, qui en eut compassion, pria le Sénateur de leur permettre de se retirer dans une maison voisine, & d'y attendre le moment de l'embarquement.

XXX.
Enlevement de six Pères. A peine avoient-ils quitté le Noviciat qu'ils y furent remplacés par sept autres Pères de la maison Professe. Deux Officiers du Roi en avoient enlevé le P. Norohna, fils du Comte d'Arcuez, & le P. Veiga. On croit qu'ils furent transportés au loin dans des maisons Religieuses, pour y être renfermés le reste de leur vie ; & on en usoit ainsi, disoit-on, en considéra-

tion de leur famille. Par la même raison, le P. Camera, oncle du Comte de Ribeira; le P. d'Acunha, frere du Comte Povolidez; le P. François de Portogallo, frere du Marquis de Valença, & le P. Joachim-Xavier, furent aussi emmenés en différens couvens. Le reste au nombre de dix fut transféré au Noviciat, & on les y fit passer la nuit dans une chambre si étroite, qu'ils ne purent ni se coucher ni même se retourner, tant ils étoient ferrés les uns contre les autres.

Pereira vint le matin prendre leurs noms, & les conduisit au vaisseau sous bonne garde. On avoit eu soin d'écartier les chaloupes & les barques du port, afin que personne ne pût ni les voir ni leur parler. Le vaisseau étoit bordé de sentinelles. Une chaloupe pleine de soldats en faisoit sans cesse la ronde. Trois Sénateurs & un écrivain se tenoient à la poupe pour recevoir le nom de ces exilés à mesure qu'on les embarquoit. On les renferma d'abord au plus bas étage; mais on leur permit ensuite de prendre un peu l'air, sans monter cependant jusqu'au tillac ni approcher des bords.

XXXI.
Situation
de ceux que
l'on avoit
embarqués.

Ce ne fut pas pour eux une légère consolation de se trouver réunis après tant de traverses. Ils étoient au nombre de cent trente-trois tous Prêtres & Profès, à l'exception d'un petit nombre de Prêtres non Profès, qui par une heureuse méprise se trouverent confondus avec les autres. Ils s'enbrassèrent mutuellement, & firent paroître leur contentement malgré l'incommodeité du lieu. Ceux de Santaren & d'Evora qu'on avoit menacés des prisonniers de Carvalho, & qui apprennoient dans ce moment qu'on alloit les transporter non en Afrique,

mais en Italie, ne pouvoient revenir de cette agréable surprise. Les Sénateurs, les soldats & les matelots étoient dans le dernier étonnement, en voyant ces Peres sur le point de quitter leurs maisons, leurs proches & leur patrie, essuyer leurs larmes & s'abandonner aux doux transports d'une joie modeste. Le Ministre qui en fut informé après leur départ, reconnut son erreur, mais il n'étoit plus temps de changer leur destination.

Ce qui adoucit un peu son repentir barbare, c'est le plaisir qu'il goûtoit de les avoir réduits à manquer de tout dans le vaisseau.

L'eau étoit déjà corrompue ayant passé tout l'été dans les tonneaux. Comme ils n'avoient point de pots, ils étoient réduits à la recueillir dans le plat où ils avoient mangé. Les Officiers de garde ne pouvant soutenir la vue d'une telle vilenie, se retirerent dans leurs chambres; l'Officier Cabra que cet article concernoit, leur fit lire l'état des provisions qu'on leur destinoit, & qui étoient des plus dégoûtantes & tout-à-fait insuffisantes.

xxxii. Les Jésuites crurent devoir représenter au Sénateur qu'avec des vivres aussi gâtés & en si petite quantité, ils courroient risque de mourir de faim ou de maladie. Il en convint lui-même, & il permit de mettre la chaloupe à la mer, pour aller chercher quelque ressource sur un vaisseau de guerre, qui sortoit du port. On en revint avec de verres & des plats de terre, mais avec fort peu de vivres. Ce vaisseau qui les suivoit d'assez près, étoit envoyé pour les escorter. Arrivé au cinquième jour au détroit de Gibraltar, il reçut à son bord les Officiers & les soldats, qui avoient été coman-

*Un vaisseau
escorte les
suit.*

dés dans le vaisseau de transpott pour la garde des exilés , & il reprit la route de Lisbonne. Le Capitaine Antoine Britto avant que de s'éloigner , envoya à ces Peres un tonneau de vin , une caisse de sucre , une livre de thé avec un pannier de fruit , & il leur fit dire que c'étoit du sien. Il risquoit beaucoup , & sa charité pouvoit lui attirer de fâcheuses affaires. L'emprisonnement des Comtes de Ribeira & d'Obidos fait assez voir à quoi il s'exposoit.

Ces peres délivrés de leurs gardes commencèrent enfin à respirer , ayant la liberté de monter sur le tillac & d'y prendre l'air : mais ils n'étoient pas hors d'inquiétude , se trouvant dans une navire sans défense exposés à la merci des corsaires : car on avoit tout lieu de craindre que Carvalho n'eût concerté leur perte avec les Barbareques. Cette crainte parut d'autant mieux fondée , qu'au sortir du détroit on entendit des décharge de canons , & qu'on apprit ensuite que les Espagnols s'étoient emparés de deux galeres de Salé , qui croisoient le long des côtes & sembloient attendre les exilés au passage.

Les vents devenus contraires annonçoient une navigation longue & dangereuse. Les Jésuites auroient souhaité que le Capitaine relâchât dans le premiет port Espagnol , mais il leur fit voir l'engagement qu'il avoit contracté avec le Ministre de ne mouiller nulle part hors le cas d'une extrême nécessité , & d'aborder uniquement à Civitta-Veccchia , à peine d'une amende de quatre cents cruzades. Les Peres lui remontrèrent que la nécessité étoit évidente , & lui donnerent les plus fortes assurances qu'aucun d'eux ne pensoit ni à descendre ni à s'en-

XXXIII.
*Charité du
Capitaine
Britto.*

*Livre 3.
No. XI.*

XXXIV.
*Craince des
corsaires.*

256 ANECDOTES DU MINISTÈRE

XXXV.

Le Capitaine se rend à la nécessité & mouille à Alicante.
fuir. Il se laissa persuader & fit voile vers le port d'Alicante. Ils n'arriverent à la vue de la ville que sur le soir. On jeta l'ancre, & le lendemain vingt-huit de Septembre, les Conservateurs de santé vinrent visiter le vaisseau. Les exilés ramassèrent le peu d'argent qu'ils pouvoient avoir, & en chargèrent le P. Jean Soarez, qui descendit avec le Capitaine pour donner avis de leur arrivée aux Jésuites d'Alicante, & les prier de leur acheter quelques provisions.

XXXVI.

Reception charitable des habitans.

Les personnes les plus distinguées de la ville donnerent dans cette occasion des marques non équivoques de leur charité & de leur affection. Ils allèrent s'offrir au Recteur du Collège, pour exercer à leur égard les devoirs de l'hospitalité, & pour en loger chez eux le plus qu'ils pourroient. Le P. Soarez qui survint avec le Capitaine, les en remercia, & leur fit entendre qu'il ne leur étoit pas permis de quitter leur bord. Ne pouvant satisfaire en cela leur bon cœur, ils tâcherent au moins de leur procurer des vivres autant qu'il leur fut possible. Les boulanger s'eurent commission de cuire toute la nuit, & jusqu'au moment du départ on ne cessa de porter au navire des provisions & les rafraîchissemens que fournoit la saison, dans le climat le plus fertile de l'Espagne. Sans les vents contraires qui retarderent le cours de leur navigation, ils avoient amplement de quoi subfister le reste du trajet. Ils reçurent à leur bord la visite d'une infinité de personnes Ecclésiastiques & autres, qui leur paroissoient prendre le plus vif intérêt à leur triste sort. Ils furent d'autant plus sensibles à ces marques de bienfaisance, qu'ils veisoient d'éprouver

d'éprouver dans leur patrie des procédés bien différens. Cependant, parmi un si grand nombre de malheureux qui sortoient de la fournaise de tribulation, & dont la santé étoit ruinée, la réputation flétrie & la vie en danger, il ne s'en trouva pas un seul, qui se permit la moindre plainte ni aucune expression désavantageuse à la réputation de Joseph I. Cette conduite qu'ils tintent constamment par-tout, excita l'admiration générale & redoubla l'indignation du public contre celui qui les avoit si cruellement immolés. Mais le Capitaine Rangusien étoit trop indigné pour se tenir dans les mêmes bornes; il disoit à qui vouloit l'entendre, qu'on les avoit traités avec barbarie, & que le Roi de Maroc auroit mieux fourni de vivres un bâtiment destiné à porter des Maures en exil. Pour preuve de ce qu'il avancoit, il montrroit le biscuit, la viande & les ustensiles dont on les avoit approvisionnés.

Cependant, comme il craignoit qu'on ne lui fit un crime d'avoir relâché à Alicante, & qu'on n'y trouvât un prétexte de le condamner à l'amende pécuniaire qui avoit été stipulée, il profita d'un vent favorable qui s'éleva vers le milieu de la nuit, & il fit lever l'ancre sans vouloir attendre les autres provisions & les pains qui devoient être portés à bord de grand matin. Le 4 d'Octobre, une violente tempête les assaillit dans le golfe de Lyon. Elle dura deux jours & deux nuits, & ils se virent plus d'une fois sur le point de périr. Le troisième jour, la tempête commençant à s'apaiser, ils se trouverent à la vue de l'isle de Corse; mais il s'éleva un vent contraire & violent, qui les rejeta sur les îles d'Hie-

R

XXXVII.
*Discretiō
des exilés.*

XXXVIII.
*On leva
l'ancre.
Tempête.*

res (a), où ils furent arrêtés pendant trois jours. Le 10 Octobre un vent favorable les en éloigna sur le soir, & ils parvinrent le lendemain vis-à-vis du golfe de la Spezzia, seize lieues au-dessus de Gênes; ils y furent retenus deux jours.

XXXIX.

Ils arrivent au golfe de la Spezzia & enfin à Civita-Vecchia. La disette commençoit à se faire sentir de nouveau, & comme il y avoit apparence d'une prochaine tempête ils s'avancèrent vers le port, pour s'y mettre à l'abri du gros tems qui dura fix jours. Le Capitaine leur permit de prendre terre, de se promener le long du rivage, & même d'entrer dans la ville. Les nobles Génois qui avoient leurs campagnes aux environs, & les Commandans des forts circonvoisins, vinrent leur faire visite, & tout le monde parut prendre part à leur infortune. Après s'être procuré des vivres pour le reste de la route, ils sortirent du port le 18 Octobre à la faveur d'un bon vent, & firent voile vers Civita-Vecchia, où ils arriverent enfin le vingt-quatre du même mois, jour que l'Eglise fait la fête de St Raphaël, sous la protection duquel ils s'étoient mis à leur départ de Lisbonne. La traversée avoit été de trente-neuf jours. Ils y coururent les plus grands dangers, mais personne n'y pérît.

XL.
Charité des habitans à leur égard. Tout étoit arrangé à Civita-Vecchia pour les recevoir. Les soins charitables du Seigneur Jérôme Capalti & de ses fils, ne leur laisserent rien à desirer. Les Dominicains, les Franciscains & les Freres de St. Jean-de-Dieu leur céderent tout ce qu'ils avoient de chambres libres, & les principaux bourgeois prétendirent aussi en loger quelques-uns dans leurs maisons. Ils resterent à bord pendant deux jours, &

(a) îles de France sur la côte de Provence.

Capalti leur fit porter tout ce qu'il falloit pour les bien traiter.

Aussi-tôt qu'ils furent à terre, leur premier soin fut d'aller à l'Eglise se prosterner devant l'Autel de la Ste. Vierge, pour accomplir le vœu qu'ils avoient fait lorsqu'ils étoient sur le point de périr dans le golfe de Lyon. Leur embarras fut ensuite de satisfaire à l'empressement de ceux qui souhaitoient de les avoir chez eux. Le Vice-Supérieur de la maison Professe de Rome, arriva sur ces entrefaites pour les accueillir & les consoler de la part du P. Général, & pour fournir à leurs besoins : mais la piété & la générosité de Clément XIII y avoit déjà pourvu, par les ordres qu'il avoit envoyés au Gouverneur d'accueillir & de défrayer ces prétendus séditieux, que Carvalho chassoit du Portugal, pour en infecter l'Etat-Ecclesiastique. Ils profitèrent de tant de bontés, jusqu'au six de Novembre, qu'ils se rendirent à Rome. Le sept ils arrivèrent à Tivoli, maison de campagne, où on leur avoit préparé leur logement. Les Cardinaux Jérôme & Marc-Antoine Colonna, & François Albani, le Prince Colonna & le Prince Borghese avec les Princesses & leurs enfans, plusieurs autres Seigneurs & Prélats de la Cour Romaine les honorerent de leur visite, & le Général ne tarda pas à les aller embrasser. Depuis ce tems-là ils n'ont cessé, comme ceux qui les ont suivis dans la même destinée, de faire pour l'Italie un objet d'édification, aussi-bien que de pitié & de commisération (a).

XLI.
Ordres du
Pape en fa-
veur des
exilés.

XLII.
Visites de
Cardinaux
& du Géné-
ral.

(a) *Le Philosophe*, Auteur des *Lettres contenant le Journal d'un voyage fait à Rome*, en 1773, *Genève 1783*, en

XLIII.
Nouvelle édition de la vie de Simon Gomez, dit le Saint Cordonnier, imprimée au P. Malagrida.

Tandis que ces premiers débris de la Société étoient jettés sur les côtes de l'Etat-Ecclesiastique, Carvalho étoit occupé en Portugal à reléguer un grand nombre de Seigneurs dans les diverses prisons d'Afrique & des Indes (a), & à mettre de nouveaux crimes sur le compte des Jésuites. On avoit donné au public en 1621 la vie de *Simon Gomez*, connu en Portugal sous le nom du *Saint Cordonnier*. Les Rois, les Princes & Princesses de son temps l'avoient honoré de leur estime. Ils le visitoient & l'écoutoient comme un oracle. Il étoit devenu fameux par une infinité de prédictions, dont plusieurs se vérifierent de son vivant. L'histoire de sa vie étoit entre les mains de tout le monde, & il en parut une

parle de la sorte. » La prévention que j'ai contre le Jésuitisme ne m'empêche pas de rendre justice à ceux qui ont bien mérité par leurs talents, des lettres & de la religion. Quoiqu'on ne soit point en droit de juger les gens d'après une conversation passagere, je n'ai vu dans les Jésuites que j'ai rencontrés dans les villes de la Romagne, que des Religieux respectables : *Res sacra misera*. Vomis par leurs Souverains sur les bords de l'Italie, comme le fut autrefois Jonas sur ceux de Nineve, ils sont vraiment réduits à l'état le plus fâcheux. Confinés dans de petites villes sans ressource, sans société, avec 400 l. de pension pour tout bien, ils n'ont pas même l'avantage de pouvoir dire la messe gratuitement, encore moins d'en retirer l'honoraria comme en France. On les astreint à payer à la sacrifistie les frais du linge & des ornemens, & ils ne passent pas un instant de la journée sans l'escorte de la misère & de l'ennui. »

(a) L'événement de ce genre, qui excita le plus la curiosité du public, fut l'embarquement qui se fit pour le Magagnon dans la nuit du 6 Octobre 1759. Ces malheureux bannis furent conduits l'un après l'autre au vaisseau destiné à les recevoir avec un masque sur le visage & une escorte de douze grenadiers. Leur nom, malgré toutes les conjectures politiques, fut un mystère que personne ne put pénétrer. *Mém. du M. de Pombal.*

nouvelle édition précisément dans le temps que les Jésuites étoient en détention dans les Colleges. Entre plusieurs choses qu'on lit dans cette Histoire à l'avantage de la Société, il se trouve une prédiction conçue dans les termes suivans, liv. 2, chap. II : » Dieu a » voulu venir au secours du Portugal par le » moyen de la Société, en la rendant agréable » à ses Princes : mais lorsqu'il a voulu châ- » tier & punir ce Royaume, il a permis qu'on » l'exilât & qu'on la transférât dans des terres » étrangères. Et pour preuve que cette Com- » pagnie est agréable & chere au Seigneur, » & que J. C. y a renouvellé l'esprit & le » zèle de sa première Compagnie sur la terre, » ses Apôtres & ses Disciples; c'est qu'elle » sera toujours attaquée par le monde, & par » les puissances de l'enfer. « Ce Simon Go- mez mourut à Lisbonne le 18 d'Octobre l'an 1576. Les anciens exemplaires de cette vie étoient répandus dans tout le Portugal. On les confrontoit avec la nouvelle édition, & l'on y trouvoit une parfaite conformité. Cela On impute cette édition au P. Malagrida. n'empêcha pas que Carvalho n'attribuât cet ouvrage au P. Malagrida & à ses compagnons *lagrida.* qui étoient en prison, & qu'on ne leur en fit un crime d'Etat.

Ses batteries étoient alors dressées contre les jeunes Jésuites, à dessein de leur faire quitter la Compagnie. Le Cardinal Patriarche agissoit de concert avec lui, & pour les y engager il s'arrogea le pouvoir de les dispenser de leurs vœux. On se servit de leurs parens & de leurs amis; on eut recours aux promesses & aux menaces; on mit tout en œuvre pour les ébranler. Malheureusement on par-

vint à y réussir à l'égard de quelques-uns ; dans un tems où ces jeunes élèves de la Société abandonnés à eux-mêmes, n'avoient plus pour se soutenir l'exemple & les conseils de leurs Peres en Jesus-Christ, & qu'on les assurroit que ces Profès admis au secret des conjurations, n'étoient chassés du Portugal qu'à-près avoir été convaincus de haute-trahison, dont ils se rendroient eux-mêmes coupables, s'ils s'obstinoient à vouloir les suivre. D'un autre côté on leur faisoit envisager mille avantages, des charges, des établissements, des bénéfices, du moment qu'ils auroient obtenu du Cardinal Visiteur la dispense de leurs engagements. Voilà les pieges qu'on leur tendoit. Le premier qui y succomba fut un Théologien de Conimbre nommé Louis d'Acosta. Le peuple, qui en eut vent, s'attroupa à la porte du Collège & l'accueillit à sa sortie par des huées, qui l'obligèrent de se couvrir la tête de son manteau, & de précipiter sa fuite. C'est ce qui fit que les autres ne furent congédiés que dans l'obscurité de la nuit ; mais s'ils échappèrent aux insultes de la populace, ils ne purent éviter en sortant les avanies des soldats même de la garde, qui leur reprocherent leur lâcheté. Quelques-uns s'étant présentés chez des Seigneurs, qui leur avoient témoigné auparavant quelque considération, reçurent l'affront de s'entendre dire qu'on ne les connoissoit plus. Il y en eut d'autres qui rentrant en eux-mêmes, sortirent du Royaume, & vinrent à Rome réclamer leur premier état, fondés sur la nullité de la dispense acordée par l'autorité illégitime du Cardinal Saldahna ; ainsi que le reprocha Clément XIII au Ministre Almada.

L'ordre des choses me conduit aux prisons d'Azeytan, ancien château, qui avoit appartenu au Duc d'Aveiro, & où ce Seigneur fut arrêté. On y amena d'abord les jeunes Jésuites de Santaren. Ce fut le lendemain du départ des Profès pour l'embarquement de Lisbonne, que le Juge Nobrio vint leur annoncer en des termes très-touchans, qu'il falloit partir. Trois petites barques les attendoient au bord du Tage. Ils descendirent le fleuve pendant la nuit, & n'arriverent à Lisbonne que vers le milieu de la nuit suivante. Dès qu'ils furent débarqués, on les transporta sur trois charettes aux prisons d'Azeytan. C'étoit là que le Ministre, qui s'empessoit d'évacuer les maisons de Lisbonne, avoit dessein d'envoyer tous les Jésuites qui s'y trouvoient, en remettant à un autre tems le triage qu'il feroit de ceux qui feroient confinés pour toujours dans les prisons, d'avec ceux qu'on devoit jeter sur les côtes de l'Etat-Écclésiastique.

Ceux de Santaren qui furent renfermés les premiers dans ce château, étoient au nombre de quinze, trois jeunes Etudiants & douze Frères. On les mit d'abord dans un lieu si infect & si plein d'immondices, qu'ils y auroient infailliblement péri, si le charitable Nobrio n'eût obtenu à force de prières qu'on leur accordât un endroit plus supportable.

Depuis le 17 d'Octobre 1759, on y amena *Et successivement ceux de Lisbonne.* chaque nuit quatre Jésuites d'entre ceux qu'on avoit rassemblés à la maison Professe, & on les y auroit laissé mourir de faim, si le Juge Nobrio touché de leur sort, n'eût fait les frais de leur subsistance.

Enfin le Sénateur Novaïo arriva d'Evora

R 4

XLV.
Prisons
d'Azeytan.

On y con-
duit ceux de
Santaren.

164 ANECDOTES DU MINISTÈRE

pour surveiller aux prisonniers. Il leur demanda d'abord assez brusquement s'ils avoient connoissance du Mandement que le Cardinal Visitateur avoit porté contre les Supérieurs, & s'ils en avoient bien compris le sens? Ils répondirent qu'oui, & qu'ils étoient préparés à tout. Leur ayant représenté inutilement les suites fâcheuses auxquelles ils s'exposoient, il prit leurs noms & les fit entrer dans les prisons qui leur étoient destinées. C'étoient des chambres dont les fenêtres avoient été maçonnées, & qui ne donnoient presque pas de jour. Le nombre s'accrut successivement, & ils s'y virent entassés les uns sur les autres, sans avoir même d'autre endroit que la place où ils étoient renfermés pour satisfaire aux besoins de la nature. Ils crurent devoir faire leurs représentations à Novaïo, de même que pour la nourriture dont on les laissoit manquer : mais ils n'en reçurent qu'une réponse brutale.

Le Juge Robert Vidalez, chargé de ceux qu'on transportoit toutes les nuits de Lisbonne aux prisons d'Azeytan, en agissoit tout autrement, & il ne voulut pas même souffrir que les sérégens & les soldats les escortassent. Ceux du Collège sortirent plus tard sous les ordres de Charles-Antoine Sylva Franco. Ce Sénaiteur qui en avoit usé assez durement dans une autre occasion, parut ici avoir pris pour eux les sentimens du vertueux Moura, qui étoit alors malade. La nuit du 26 Septembre, après avoir encore conduit aux prisons d'Azeytan huit Prêtres Profès & sept Frères Coadjuteurs, il re-

XLVI. *On chercha à débaucher les jeunes Jésuites.* vint au Collège pour exhorter les jeunes Jésuites à profiter des bontés du Roi, & à recevoir leur démission. Il les renvoya dans leurs

chambres pour y faire de sérieuses réflexions, & y mettre par écrit ce que chacun auroit résolu. Tous à l'exception d'un Frere revinrent avec leurs billets conçus en des termes si religieux & si touchans, que le Sénateur ne put les lire sans en être attendri. Le lendemain on les fit partir pour les prisons d'Azeytan.

Les mêmes prisons reçurent encore douze Prêtres & deux jeunes Régens, qui venoient d'Evora. Jerôme Gomez-Montierez, chargé de cette commission, les traita avec toute l'humanité qu'il put se permettre. On laissa à Evora deux Prêtres, l'un nonagénaire qui ne sortoit pas de son lit, & l'autre octogénaire paralytique de presque tous ses membres. On eut l'attention de retenir deux Prêtres auprès d'eux pour en prendre soin, & les quatorze autres furent mis sur des charettes qui les porterent jusqu'au Tage où on les embarqua pour Azeytan. Ils y compléterent le nombre de cent six.

Ce fut le trentième Septembre, que les Profes & les Coadjuteurs évacuerent le vaste Collège de Conimbre. Le Sénateur Castro, leur fit signifier que dès qu'ils auroient dîné, ils eussent à se retirer dans leurs chambres. Les soldats furent distribués à chaque porte. La nuit précédente, outre la garde ordinaire, on avoit disposé des patrouilles à pied & à cheval pour faire sans cesse la ronde au dehors du Collège. Tant de précautions étonnerent les bourgeois qui en demanderent la raison. On leur répondit qu'on en ufoit de la sorte, parce que les Jésuites s'étoient battus entre eux, & qu'il y en avoit plusieurs de tués, & un

XLVII.
*Prisonniers
d'Evora
conduits à
Azeytan.*

1759.
XLVIII.
*Départ des
Profes de
Conimbre.*

plus grand nombre de blessés. On mettoit parmi les premiers les Peres les plus distingués. Mais les habitans de Conimbre étoient trop persuadés de l'union & de la bonne intelligence qui regnoit parmi eux, pour ajouter foi à ces bruits, & ils se doutèrent bien que si l'on renforçoit les gardes, c'étoit moins pour soumettre les Jésuites que pour se précautionner contre les habitans mêmes, dans la crainte que par un excès d'attachement pour ces Peres, ils ne vinsent à se soulever.

*Beau trait
des jeunes
Jésuites.*

Les jeunes Jésuites voyant que les Peres alloient bientôt partir, firent prier le Sénateur de leur permettre de sortir des chambres où ils étoient gardés, pour aller leur préparer à souper. Castro y ayant consenti, ils se mirent à l'ouvrage avec plus de bonne volonté que d'habileté, & leur portèrent dans leurs chambres le peu qu'ils avoient préparé à leur façon : mais le moment d'une séparation si triste ne leur permit de manger qu'un pain d'amertume & détrempé de leurs larmes. Les jeunes plaignoient leur sort & exhortoient les anciens à la patience ; & les anciens consoloièrent les jeunes & les animoient à la persévérance.

Une bonne partie de la nuit se passa dans une scène si touchante ; mais il fallut enfin faire violence à l'effusion de leurs cœurs. Le Sénateur renvoya les jeunes gens dans leurs chambres. Ils eurent la triste consolation de voir de leurs fenêtres, à travers l'obscurité d'une nuit pluvieuse, le départ de leurs Peres. Joseph Azevedo, digne héritier du nom & des vertus du vénérable Martyr Azevedo, se signala parmi les Profès. Il se tourna vers ces jeunes Jésuites qu'on distinguoit aux fenêtres à la lueur de leurs

*Zèle du P.
Azevedo.*

lampes , & leur crio à haute voix aussi long-tems qu'il put en être entendu , de ne point accepter de démission ; que ce seroit se rendre criminels devant Dieu que de quitter par la crainte de l'exil une Compagnie , à laquelle ils s'étoient engagés à la face des Autels . Ces paroles contribuerent sans doute à les fortifier contre les assauts qu'ils eurent à soutenir peu de tems après .

Dans la même nuit on tira de leurs cachots les PP. Louis Oliveira & Antoine Joseph pour les conduire au même terme par des routes différentes . Nous avons vu , en parlant de la saisie du Collège de Coimbre * , que ces deux Missionnaires furent séparés du reste de la Communauté & jettés dans d'affreux réduits . Oliveira affoibli par les années & les maladies se soutenoit avec peine sur ses pieds . Antoine Joseph se trouva sans bas ni souliers , la tête nue , & n'ayant sur lui que quelques méchans lambeaux . Le Sénateur lui en ayant demandé la raison : Je l'ignore , répondit modestement ce Pere ; tout ce que je fais , c'est qu'on m'a mis dans ce lieu sans manteau , sans bonnet , ni chapeau , & que ma soutane , mes souliers & mes bas s'étant pourris par l'humidité de ce souterrain , j'en ai inutilement demandé d'autres . Le Sénateur qui se sentoit coupable de cette dureté , en rougit & recommanda qu'on eût à lui fournir le nécessaire au premier endroit où ils arriveroient . Toute la ville étoit aux fenêtres pour les voir partir , & l'on n'entendoit que des lamentations & des sanglots . Dès qu'ils furent hors de la ville , la cavalerie vint relever les soldats , qui les avoient escortés , & ceux-ci , en les quittant se jetterent

XLIX.
Le PP.
Louis Oli-
veira & An-
toine Jo-
seph sortent
de leurs ca-
chots.

* *Liv. 3.*
N°. XCV.

*Regrets des
habitans au
départ des
Jésuites.*

268- ANECDOTES DU MINISTÈRE

à genoux pour leur demander pardon des mauvais traitemens, qu'ils avoient été obligés de leur faire contre leur inclination. Leur marche fut retardée par les pluies & par l'obscurité de la nuit. Ils n'arriverent que le 6 d'Octobre à Vallada, d'où ils descendirent le Tage pour aller joindre le navire destiné à les conduire en Italie. On en réserva six pour les prisons d'Azeytan, & le reste fut embarqué, au nombre de cent vingt-deux, y compris ceux qu'on avoit tirés des autres prisons & qu'on mit sur un second navire de transport. Parmi eux se trouvoit le P. Jean-Népomucene Szluka, Jésuite Hongrois & Missionnaire du Bresil. On l'avoit pris pour un Pere Portugais, & cette méprise lui sauva la liberté.

L.
*Autre em-
barquement.*

*On mouille
à Marseille.*

1759.

II.
*On relâche
à Gênes.*

Le 7 d'Octobre après minuit les deux navires appareillerent étant un peu mieux approvisionnés de vivres, que le premier. Six jours après, ils passèrent le détroit de Gibraltar. À la hauteur des Isles d'Hieres, une violente tempête qui s'éleva la nuit les obligea d'entrer dans la rade de Marfille, où ils se tinrent sur leurs ancras. Le lendemain 26 Octobre les patrons permirent à deux Jésuites de chaque navire de descendre avec eux pour se procurer des rafraîchissemens & des remedes pour les malades. Ils trouverent dans les Jésuites de Marfille des entrailles fraternelles, & le P. Boscovich qui y étoit alors, se signala en leur donnant des marques de la plus tendre & de la plus généreuse charité. Le soir du 26 on remit à la voile, & le 6 de Novembre, on parut à la hauteur de Gênes. Les Jésuites de cette ville avoient mandé à ceux de Marfille de dire aux exilés, en cas qu'ils y relâchassent,

que le Sénat leur avoit accordé la permission de les recevoir dans leur College ; mais cette permission fut révoquée, & on soupçonna le Ministre de Portugal d'en avoir été la principale cause. Selon la convention passée avec les deux patrons, le débarquement devoit se faire à Gênes, parce qu'ils avoient refusé d'aller prendre terre à Civitta-Veccchia, à cause que la route leur en étoit inconnue & qu'ils ne vouloient pas en courir les risques; mais on a tout lieu de croire, que Carvalho fit requérir secrètement le Sénat de Gênes de s'opposer au débarquement stipulé, afin d'obliger les patrons de gré ou de force, à continuer la traversée jusqu'à Civitta-Veccchia. On ne permit donc qu'au seul Missionnaire Hongrois le P. Jean-Népomucene, de descendre pour regagner son pays. Du reste pendant les dix jours que les bâtimens furent dans le port, plusieurs personnes de la plus haute distinction vinrent visiter ces exilés, & leurs confrères de Gênes leur fournirent tous les rafraîchissements possibles. Ils firent aussi intervenir l'autorité du Sénat pour engager l'un ou l'autre de ces navires à transporter les proscrits Portugais à leur destination, & ils s'obligèrent à le défrayer. Les Capitaines y consentirent, & rassemblèrent tous ces Peres sur un seul vaisseau pour les débarquer dans l'Etat Ecclésiastique, à condition qu'on mouilleroit à Livourne en passant, pour y décharger quelques marchandises. Le 16. de Novembre on remit à la voile, & le 19 ils arriverent à Livourne. Le Gouverneur instruit de la conduite des Génois crut devoir s'y conformer : c'est pourquoi il ne permit pas que les Jésuites quittassent leur bord.

LII.
*Arrivée à
Livourne.*

*Incommo-
dités qu'ils
eurent à y
souffrir.*

Cependant le séjour se prolongeoit dans le port, & le maître du navire paroiffoit oublier ses conventions. L'incommodeité, que souffroient dans ce petit bâtiment les passagers entassés les uns sur les autres au nombre de cent & vingt-un, leur fit prendre le parti d'écrire à Florence au Gouverneur - Général du Grand-Duché de Toscane, pour le supplier de leur accorder ce qu'on ne refuse ni aux Juifs ni aux Maures (a). Mais leur lettre demeura sans réponse, & ils passèrent près d'un mois dans cette triste situation. Les vivres commençoient à leur manquer, & les Jésuites de Livourne étoient trop pauvres pour en fournir. Mais ce qu'ils ne purent faire par eux-mêmes, ils tâcherent d'y suppléer par les charités qu'ils solliciterent & qu'ils recueillirent. Enfin le Gouverneur ordonna lui-même au patron de sortir du port & de continuer sa route. Le 16 de Décembre on mit à la voile avec peu de provisions & beaucoup de malades. A peine furent-ils au large qu'une violente tempête les assaillit, & ils se virent deux jours entiers en grand danger. Heureusement ils trouverent à se refugier à Porto-Longone, où le Gouverneur leur défendit de descendre, jusqu'à ce qu'ils eussent fait la quarantaine. Cependant, pour leur adoucir l'amertume de son refus, il se fit conduire en chaloupe jusqu'à leur vaisseau, & leur dit les choses les

LIII.
*Il se réfu-
gient à Por-
to-Longone.*

(a) *Les Mémoires du M. de Pombal*, portent que la lettre latine, qu'ils écrivirent, s'adressoit au Gouverneur de Livourne. Nous avons vu que cette lettre, qui peut passer pour un modèle de latinité dans ce genre, fut écrite au Gouverneur du Grand-Duché, sur le refus qu'avoit fait le Gouverneur de Livourne de recevoir ces Pères.

plus obligeantes, en s'excusant sur la nécessité de la loi. Ce que je puis vous permettre, leur ajouta-t-il en leur montrant un lieu écarter, c'est de prendre terre sur cette côte voisine. Le désert le plus affreux devenoit pour eux un séjour délicieux, en comparaison de cette demeure flottante, où ils ne respiroient qu'un air malsain. Ils profiterent avec empressement de la condescendance du Gouverneur, & allèrent entre les rochers jouir d'un air pur. Mais ce soulagement fut bientôt après suivi d'un nouveau danger, qui pensa les faire tous périr. La nuit, avant qu'ils sortissent du port, ils esfuyerent un coup de vent, qui alloit porter le vaisseau contre les écueils, & qui les menaçoit d'un naufrage inévitable. Les Peres devenus matelots reunirent la force à l'adresse, & firent si bien que le pilote avoua qu'on étoit redévable de la conservation du navire à l'intelligence de leur manœuvre.

Ils partirent de Porto-Longone le 28 Décembre ; mais le gros tems leur fit chercher dès le lendemain un nouvel abri à Porto-Hercule, où il leur fut pareillement défendu de prendre terre. Enfin le quatrième de Janvier * ils aborderent sur le soir à Civitta-Veccchia, après une navigation de quatre-vingt-dix jours depuis leur sortie de Lisbonne. Ils furent reçus avec la même charité que ceux du premier débarquement. On prit grand soin des malades & on les conduisit successivement à Rome, & de-là à Castel-Gandolfe.

Pendant que ceux-ci étoient transportés en Italié, on publioit à Lisbonne l'Edit de bannissement. On affecta de le dater du 3 Septembre, qui étoit le jour anniversaire du pré-

LIV.
*Ils relâ-
chent à Por-
to-Hercule.*

* 1760.
*Ils arrivent
enfin à Ci-
vitta - Vec-
chia.*

LV.
*Edit de ban-
nissement
publié à Lis-
bonne.*

tendu assassinat du Roi , quoiqu'il ne fut en-
rегистré que le 4 d'Octobre. On étoit per-
suadé que Carvalho l'avoit antidaté par une
injustice réfléchie , pour qu'on se rappellât la
mémoire du préteudu régicide. Au reste ce
n'étoit , comme les autres pieces de sa façon ,
qu'un amas de raisonnemens , d'imputations
& de calomnies absurdes & très-mal-adroite-
ment présentées. Les Portugais en le lisant ,
ne pouvoient s'empêcher de plaindre l'aveu-
glement du Roi , dont on surprenoit si gros-
sièrement la religion , & que l'on déshono-
roit à la face de l'Europe , en prostituant si
indignement son auguste nom. En effet , on y
débute par un pompeux éloge de la clé-
mence du Prince , tandis que tous ses sujets
gémissoient sous la pesanteur du joug qu'on
leur imposoit. Le Ministre met ensuite dans la
bouche de son Souverain un détail de ce qui
s'est passé dans l'affaire des limites en Amé-
rique , & des trois armées qu'il a fallu com-
battre. Il appuie toutes ces fables sur de pré-
tendues lettres du Marquis de Valdelyrios ,
que ce même Marquis de retour à Madrid ,
désavoua solemnellement. Il avance avec une
confiance étonnante , que si l'on ne se fût hâté
de réprimer les usurpations des Jésuites du
Bresil , il ne leur auroit fallu qu'une dixaine
d'années , & même moins , pour se mettre en
état d'y résister aux forces réunies de toute
l'Europe : & il ne craignoit pas de faire signer
à son Roi une pareille extravagance ! Une
nouvelle imputation aussi mal digérée vint à la
suite de tant d'absurdités ; c'est d'alléguer que
les Jésuites , qu'il traite de bandits , de scélé-
rats , de conspirateurs contre la personne sacrée
du

du Roi, de perturbateurs de la paix publique, & d'ennemis de tout bien, ont porté l'orgueil & la témérité jusqu'à refuser de se soumettre à l'autorité du Cardinal Patriarche nommé par le St. Siege pour les faire rentrer dans leurs devoirs & les réformer.

Après ce merveilleux préambule, il fait dire au Roi qu'une expérience de plus de deux siècles démontre évidemment que la conservation & la paix de l'Etat ne peuvent subsister, si l'on y souffre les Jésuites.

Ce langage est bien différent de celui que nous trouvons consigné dans une lettre que Sa Majesté écrivoit en 1751, à la Congréagation générale qui se tenoit alors. Ce Prince y rappelloit *les grands avantages procurés à l'Église Catholique par les travaux des Missionnaires de la Compagnie de Jésus, dont le zèle constant & infatigable s'étoit toujours consacré à prêcher & à étendre la Foi.* Il finissoit cette lettre en assurant la Compagnie de sa royale protection, à l'exemple de ses augustes Prédécesseurs & nommément du Roi son pere. Quel témoignage ne leur rendit-il pas encore après le bouleversement de Lisbonne? On lui entendoit dire publiquement que les habitans de cette malheureuse ville leur avoient les plus grandes obligations, & que ces Peres en étoient, pour ainsi dire, les sauveurs. Devoit-on s'attendre, après de pareils témoignages & des éloges si éclatans, que par une révolution d'idées aussi prompte que contradictoire, on en viendroit jusqu'aux excès où l'on se porta peu de tems après?

Cet Edit renferme de plus les expressions suivantes. » Dans un corps aussi corrompu, il

» peut s'en trouver quelques-uns qui ne soient
 » pas coupables , par la raison que n'ayant
 » point passé par les épreuves que subissent les
 » Profès, on ne les a pas admis dans la con-
 » fidence des pernicieux secrets , des détesta-
 » bles conjurations & des crimes les plus in-
 » fâmes. C'est pourquoi Sa Majesté , par un
 » trait singulier de clémence , permet aux non-
 » Profès de demeurer dans ses Etats , à con-
 » dition néanmoins qu'ils obtiendront inces-
 » samment du Cardinal Visiteur la dispense de
 » leurs vœux de religion. « Remarquez cepen-
 » dant que Carvalho offrit dans la suite aux Pro-
 » fès même la permission de demeurer en Por-
 » tugal , dès que pour se rendre innocens à ses
 » yeux , ils consentiroient à devenir parjures ,
 » sacrileges & apostats.

LVI. L'Edit porte encore que si les non-Profès
Défense d'entretenir aucun commerce avec les Jésuites. refusent la dispense qu'on leur offre , ils devront
 s'attendre à être chassés & bannis comme les
 Profès. En outre , il y est fait défense à tout
 Portugais sous peine de mort , d'avoir aucun
 commerce de vive voix ou par lettres avec les
 individus bannis , dans quelque pays qu'ils puil-
 fent se trouver. C'est par ce dernier trait que
 le Ministre prétendoit ébranler la constance
 de ces jeunes Jésuites , qui éloignés de leurs
 proches & de leurs amis , se verroient même
 privés de la consolation de recevoir de leurs
 nouvelles & de leur en donner , ou qui ren-
 contrant des compatriotes hors de leurs pays ,
 bien loin d'en être accueillis ou avoués , ne
 pourroient même les aborder sans les exposer
 à la vengeance du Ministre.

Pour donner à cet Edit une vigueur toujours
 suffisante , il y étoit ordonné aux Juges des

villes & des bourgades d'établir sur ce dernier article des informations illimitées soit pour le tems, soit pour la maniere; de les renouveler tous les six mois en interrogeant au moins dix témoins, & d'en envoyer le résultat au Ministre Juge de l'*Inconfidence*. Qui ne voit que cette étrange inquisition ne fut imaginée que pour donner de la terreur aux parens des exilés, & pour se réserver à lui-même le pouvoir de les vexer à son gré en haine de leurs fils infortunés?

Le jour de la signature de cet Edit, Sal dahna reçut une lettre du Roi pour servir d'attache à un Mandement qu'il devoit faire afficher aux portes de toutes les Eglises du Royaume, afin de rendre la diffamation des Jésuites plus générale encore. Dans cette lettre, Carvalho sous le nom du Roi, fait parade de son respect pour le Souverain Pontife, qu'il dit avoir consulté avant que de prononcer la sentence de bannissement. Il avançoit cette fausseté pour appaifer les Fideles, qui étoient intimement convaincus de la violence faite aux Evêques dans l'interdit qu'ils avoient porté contre ces Religieux. Ce prétendu consentement du Saint-Pere faussement attesté dans le Mandement du Cardinal Patriarche, acquéroit un degré de vraisemblance que Carvalho n'auroit pu lui donner. L'injure faite au Souverain Pontife par l'exportation des Jésuites dans ses Etats sans son aveu & contre le droit des gens; la conduite que l'on tint depuis, en chassant ignominieusement le Nonce Acciajuoli; en un mot tout ce qui avoit précédé & tout ce qui se passa dans la suite, faisoit assez voir le peu d'égards que la Cour avoit pour le Chef visible

LVII.
*Lettre
du Roi au
Card. Pa-
triarche.*

de l'Eglise ; & le respect qu'on affectoit n'étoit , à le bien prendre , qu'une injure plus marquée. La lettre du Roi au Patriarche n'avoit donc point d'autre but que d'en imposer au peuple par une chimérique protestation de vénération pour le St. Siege que l'on outrageoit indignement. La défense qu'on y faisoit aux Ecclésiastiques , sous peine de prison , d'entretenir avec les Jésuites le moindre rapport , n'étoit encore qu'un artifice pour faire illusion au peuple par l'espèce d'autorité sacrée , que paroifsoit donner à cette lettre royale la publication qu'on en fit dans toutes les Eglises à la suite du Mandement du Patriarche. Mais cet artifice ne réussit pas , personne n'en fut la dupe , & l'on regarda ce Mandement du Cardinal comme l'ouvrage du seul Ministre. Les moins clairvoyans y reconnurent sans peine l'enflure de son style , la hardiesse de ses assertions , l'atrocité de ses impostures & de ses calomnies. Ces Peres y étoient accusés d'avoir sollicité des Princes étrangers , que l'on ne nomme pas , à envahir les domaines de la Couronne. Les Jésuites de Rome n'y étoient pas épargnés : on les chargeoit d'avoir encheri sur les crimes de ceux du Portugal ; on les déclaroit criminels de leze-majesté & complices de la conjuration. On leur imputoit d'horribles blasphèmes contre la personne sacrée du Roi , & d'en être venu à un tel excès de témérité , que de lui donner un démenti formel , en réfutant des pieces qui avoient été signées de sa main & revêtues de son sceau. On a déjà vu que ces pieces calomnieuses étoient de la composition du Ministre , qui surprenoit la signature de son Maître , ou même comme on le croyoit à Lis-

LVIII.
*Mandement
du Card.
Patriarche.*

bonne, qui contrefaisoit d'ordinaire le seing du Roi, pour se couvrir de son auguste nom, & braver la censure.

Mais en supposant pour un moment que les Jésuites de Rome, qui voyoient leur Compagnie opprimée en Portugal, auroient laissé échapper quelques plaintes de vive voix; car il est certain d'ailleurs qu'on n'en pouvoit produire aucune par écrit; devoient-ils donc paraître si condamnables de s'être défendus d'une accusation injuste? Carvalho auroit-il prétendu que tous baissaient humblement la tête & reconnoissoient pour des vérités, ce qu'il avançoit contre leur Compagnie, qu'elle n'étoit qu'un assemblage de scélérats? Vouloit-il empêcher qu'on ne s'entretint & chez eux & au dehors dans toute l'Europe des violences & de la tyrannie de son despotisme? La prétention étoit absurde.

Dans le même Mandement, il est fait mention de la conjuration des Jésuites Portugais, non *contre la vie*, mais *contre l'honneur* du Roi. En cela il paroifsoit s'éloigner du sens de la lettre royale, & par une méprise pardonnable dans un chaos de contradictions, il appliquoit aux prétendus conspirateurs contre les jours du Prince, ce que la lettre attribueoit aux Jésuites de Rome, qu'on accusoit d'avoir attenté à son honneur. Ensuite, sans dire un seul mot du commerce qu'il leur avoit faussement supposé, & dont il les avoit déclaré atteints & convaincus peu de jours après la réception du Bref de Benoît XIV, il se plaint de ce que la commission, dont on l'avoit chargé, n'avoit encore produit aucun effet, comme si elle n'avoit pas eu tout le succès que Carvalho s'en

promettoit ; c'est-à-dire, les ignominies, les vexations, les misères de toute espece, l'exil, & même la mort de plusieurs. Il finit en réitérant la défense de communiquer avec ces malheureux, & il exhorte le peuple de prier Dieu, qu'il les éclaire & leur fasse détester leur aveuglement & leurs crimes.

Ce Mandement donné à Junqueira étoit daté du 5 Octobre 1759, & par les lettres de Sa Majesté, il étoit ordonné au Cardinal de le publier incessamment. Mais il y avoit déjà pourvu, puisque depuis plus de deux mois, il faisoit solliciter les jeunes Jésuites, & même les Profès de se parjurer, en acceptant leur démission. C'est ce que l'on voit par la lettre qu'il écrivit le 31 Août au Sénateur Castro, chargé de l'exécution des Jésuites de Conimbre.

LIX.
*Les jeunes
 Jésuites
 sont invités
 à quitter
 leur état.*

Elle portoit entr'autres » que malgré la décadence du Corps Jésuitique, bien différent des autres Ordres Religieux, qui se sont tous jours maintenus dans une louable régularité, il pouvoit se faire que plusieurs d'entre eux ne fussent pas encore infectés, & que pour cette considération, en sa qualité de Viseur & de Réformateur général, il lui communiquoit ses pouvoirs & l'autorisoit à faire sortir les Novices & les non-Profès, qui le demanderoient; à leur fournir un habit décent, avec l'attention de ne les congédier que le soir, pour les soustraire aux insultes de la populace, & de leur procurer un honnête logement, en attendant qu'ils reçussent les lettres patentes de leur démission signées de sa main. « Ce fut en conséquence de cette lettre, que Castro leva la défense qu'il avoit faite aux soldats d'avoir aucun rapport avec

les Jésuites, & qu'il promit même des récompenses à ceux qui réussiroient à en détacher de leur état; de son côté, il redoubla ses efforts, mais ils furent inutiles, même vis-à-vis de Bernard Nogueira son parent. Tout cela se passoit dans le courant du mois de Septembre, & ce ne fut que le 5 d'Octobre, que parut le Mandement du Patriarche.

Après le départ des Profès de Conimbre, Castro se persuada que ses poursuites seroient plus efficaces à l'égard des jeunes Jésuites; mais il fut également trompé dans son attente. Les Prêtres non Profès qui étoient restés avec les autres Clercs, avoient demandé au Recteur avant son départ de désigner celui qui le représenteroit. François Taveira fut nommé Vice-Recteur, comme étant le plus ancien Prêtre d'entr'eux. Celui-ci distribua les différens emplois, & dès le moment du départ ils continuèrent leurs exercices, & s'acquitterent à l'ordinaire de leurs fonctions; en sorte que le Collège conserva la même régularité & le même ordre que s'il n'y étoit survenu aucune révolution.

Les soldats qui s'attendoient à toute autre chose, furent frappés d'un étonnement dont ils ne pouvoient revenir, & ils en parlerent à toute la ville. Le Sénateur en fut déconcerté. Cependant il vint au Collège le 2 d'Octobre, & affectant un air de gaieté, il félicita cette jeunesse de s'être enfin séparée de ceux, qui par leur mauvaise conduite, s'étoient attirés la disgrâce de Sa Majesté & l'indignation de tout le peuple. Son refrain continual étoit, que pour eux on les supposoit innocens, & qu'ils avoient tout à attendre de la bienveil-

LX.
Discipli-
ne régulière
observée par
les jeunes
Jésuites
après le dé-
part des
Profès.

lance royale. Il leur lut des lettres du Ministre, qui les en assuroient, si-tôt qu'ils auroient reçu leur démission du Cardinal Saldahna, à laquelle il les engagea fortement. Pour se délivrer de ses importunités, ils lui répondirent qu'une affaire de cette importance exigeoit de mûres réflexions, & que s'il vouloit le leur permettre, ils se retireroient dans leurs chambres pour y délibérer, & lui rapporteroient leur résolution par écrit.

Castro y consentit & les congédia. Dès qu'ils eurent la liberté de se parler ils convinrent entre eux de donner leur réponse dans les termes les plus laconiques, sur un très-petit morceau de papier sans y rien laisser en blanc, dans la juste crainte que leur signature ne donnât lieu à quelque supercherie. Le billet de la plupart étoit conçu dans ces termes : *Je ne veux pas quitter la Compagnie de JESUS.* D'autres disoient : *Je persisterai dans la Compagnie de JESUS jusqu'au dernier soupir.* Quelques-uns ajouterent, * *Notre vocation est de voyager dans différens pays & de vivre par-tout où il y a quelque espoir d'avancer la gloire de Dieu & de procurer le salut des ames.* Tous enfin se décidèrent pour la persévérance dans leur état. Ils remirent séparément leurs billets aux soldats chargés par Castro de les recevoir & de les lui remettre. Ces billets étoient ouverts. Les soldats de la garde les lurent, & toute la ville qui en fut bientôt informée, admira la ferveur & la constance de ces jeunes gens.

Castro fit un paquet de tous ces billets & les envoya au Ministre. Celui-ci sans se rebu-ter, lui donna une nouvelle commission, en

* Summar.
Constitut.
Soc. Jefu.
N°. 3°.

conséquence de laquelle ce Sénateur fit favo
à ces Religieux que le lendemain 5 d'Octobre,
il viendroit leur signifier les ordres du Roi. Ils
se préparerent à cet assaut par une communion
générale. A peine s'étoient-ils fortifiés dans
ce sacré banquet, que Castro arriva au Col-
lege. Il convoqua d'abord les Novices, se flat-
tant qu'il réduiroit aisément ces jeunes gens,
dont aucun ne passoit seize ans. Ils avoient la
vue modestement baissée : ce que le Sénateur
regarda comme un effet de leur timidité. Pour
les rassurer, il leur parla avec beaucoup de
douceur. Il s'adressa sur-tout à celui qui lui sem-
bla le plus jeune d'entre eux ; mais ses caresses
furent inutiles, & ne lui attirerent qu'une ré-
ponse à laquelle il ne s'atfendoit guere. Car
lui ayant dit de ne pas craindre & de lever
hardiment les yeux, ce Novice lui répondit
avec beaucoup d'ingénuité, qu'il lui étoit en-
joint de garder la vue, & que sans la permis-
sion de son Supérieur, il ne pouvoit fixer ses
regards sur lui. Agissez sans contrainte lui ré-
partit le Sénateur, vous êtes parfaitement libre
& votre Supérieur n'est point ici. Dieu me
voit, repliqua le Novice, cela me suffit; je
respecte sa présence, comme je le dois. Caf-
tro confondu changea de discours & en vint
au sujet de sa commission. Il leur fit faire la
lecture de trois lettres. La premiere étoit du
Cardinal Saldahna, qui lui marquoit sa satis-
faction, de ce qu'il s'acquittoit avec tant de
zele des pouvoirs qu'il lui avoit communiqués
pour la démission des non-Profès. Présumant
que plusieurs étoient arrêtés par la crainte de
manquer de pain, il lui marquoit qu'il avoit
obtenu du Roi qu'on leur donneroit à chacun

1759.

LXI.
Constance
de ces jeu-
nes Jésuites.

un *teston* par jour jusqu'à ce qu'il y fût pourvu plus avantageusement. La seconde lettre étoit du Roi à Cordeiro pour lui enjoindre de payer le *teston* dont nous venons de parler. Enfin le Ministre avoit écrit la troisième pour lui recommander d'employer les moyens les plus efficaces pour détacher ces jeunes gens d'une Société si justement décriée, & de leur donner les fortes assurances que, du moment même de leur sortie il auroient part aux bienfaits du Roi.

Comme les Novices perfistoient dans leur refus, le Sénateur les congédia & fit appeler les Philosophes avec ceux qui se préparoient à enseigner. On leur présenta ces trois lettres, mais ils s'excuserent de les lire, parce qu'ils soupçonoient qu'elles étoient trop injurieuses à la Société. C'est pourquoi Castro leur en fit lui-même la lecture. La promesse d'un *teston* sans autre cautionnement leur parut fort plaisante, & ils ne purent s'empêcher d'en rire. Castro leur en demanda la raison; & ils lui dirent que l'on mettoit à un prix bien bas la récompense d'un crime aussi énorme, qu'étoit celui de manquer de fidélité à Dieu. Ils ajoutèrent qu'ils ne se trompoient pas en demandant caution, puisqu'un Frere Coadjuteur, qui s'étoit laissé séduire, avoit déjà été frustré de cette chetive piece d'argent.

Le peu de succès que la négociation de Castro venoit d'avoir auprès des Novices & des Etudiants en philosophie, ne lui en promettoit pas un meilleur de la part des Théologiens & des Prêtres. Les ayant fait venir il leur dit, qu'il avoit ordre de leur lire certaines lettres. La lecture achevée, ils lui firent la révérence

& sortirent sans proférer un seul mot. Ce silence marquoit assez ce qu'ils pensoient, & Castro en sentit toute l'énergie. Dès que ce Séna-
teur se fut retiré, ils allèrent tous ensemble à l'Oratoire rendre graces à Dieu de leur vic-
toire, & implorer son assistance pour soutenir de plus rudes combats.

L'occasion ne tarda pas de s'en présenter : LXII.
mais on changea de batteries. Jusqu'alors on leur avoit interdit tout commerce au dehors. Assauts de la part de leurs parens & de leurs amis. On leva cette défense, & il leur fut permis d'écrire, de recevoir des lettres, & de parler aux personnes du dehors. Ce jour-là même plusieurs parens s'étoient rendus à Conimbre des extrémités même du Royaume, sur l'avis que Carvalho leur en avoit fait donner. Les jeunes Jésuites étoient dans la disposition de ne lire aucune lettre & de ne voir aucun parent. Mais on ne tient pas contre la violence. On les obligea de lire leurs lettres & de parler à tous ceux qui les demanderoient. Les attaques durerent trois jours. Ils eurent à résister aux larmes & aux pressantes sollicitations de leurs familles, aux instances & aux reproches de leur amis, & ce que l'on aura peine à croire, aux poursuites importunes de quelques Religieux de différents Ordres, qui ayant perdu eux-mêmes l'esprit & l'amour de leur état, employerent les raisonnemens les plus captieux, pour lever les difficultés & les scrupules de ces jeunes gens.

Pour soutenir les assauts qu'on alloit leur donner, ils se consulterent entre eux, & voyant qu'on les y forçoit, ils prirent la résolution de répondre aux lettres qu'on leur écriroit, avec une fermeté & une modestie

convenables ; de ne recevoir qu'à regret les visites qu'on leur feroit , & de les terminer aussi promptement qu'ils le pourroient ; enfin que , tandis que quelqu'un d'entre eux feroit aux prises , les autres se mettroient en prières pour engager le Ciel à lui accorder les forces & le courage nécessaires. On peut en effet regarder comme un prodige , que parmi ces jeunes gens pas un ne se laissât ébranler. Un Professeur en Droit Canon de l'Université de Conimbre , pensant plus chrétiennement que tant d'autres , demanda à leur parler sous le prétexte apparent de vaincre leur résistance ; mais dans le fond pour les affermir dans leurs saintes résolutions. Un Avocat de la ville leur écrivit qu'il acheteroit volontiers , au prix de tout son sang , la robe du lâche qui viendroit à la quitter par la crainte de l'exil , ou par l'espérance d'un vil avantage.

Après ces trois jours critiques , où l'on avait employé en vain les artifices les plus séduisans , on les remit au train ordinaire , c'est-à-dire , qu'on les tint séparés & gardés comme auparavant , & que tout commerce au dehors fut suspendu. Le bruit courut que comme les Novices ne vouloient point quitter de gré leur habit de Religion , on alloit le leur arracher

LXIII. de force. Ils en furent allarmés ; & à cette *Joseph Carvalho , Je-*
suite , écrit au Cardinal. occasion un jeune Prêtre non Profès nommé Joseph Carvalho , fit un coup hardi , dont le Ministre fut se venger. On l'avoit choisi pour faire auprès d'eux les fonctions de Ministre , & il s'en acquittoit avec un grand zèle , ne cessant de les animer & de les exhorter à la persévérande. Sur le bruit , qui se répanoit de la violence que l'on devoit faire aux

Novices, il eut le courage d'écrire au Cardinal Saldahna, dans les termes les plus respectueux, à la vérité, mais d'une force & d'une énergie extrême. Il enferma dans sa lettre la formule de ses vœux, après l'avoir signée de son sang, pour marquer la résolution où il étoit de persévéérer à quelque prix que ce fût dans la Compagnie. Saldahna eut la foiblesse d'envoyer la lettre au Ministre Carvalho. A la vue des remontrances d'un Jésuite de son nom, qui osoit se roidir contre ses desseins, il entra en fureur & envoya l'ordre à Castro de séparer ce jeune fanatique (a), & de le mettre aux fers. Cette nouvelle, qui auroit été accablante pour tout autre, fut reçue par ce jeune Pere avec des transports de joie. Voulant marquer sa reconnaissance au substitut qui lui avoit signifié la sentence, il détacha un petit reliquaire d'argent qu'il portoit à son cou & lui en fit présent, en s'excusant de n'avoir rien de plus précieux à lui offrir pour la bonne nouvelle qu'il lui annonçoit. Pendant que le commis va tout préparer pour l'emprisonnement, Carvalho se rend au réfectoire où la Communauté se trouvoit alors; il monte en chair; instruit ses confrères du sort qu'on lui réserve, les exhorte à la constance, & renouvelle en leur présence le vœu qu'il avoit fait de verser son sang plutôt que d'abandon-

LXIV.
Effets de
cette lettre.

(a) Nous avons vu depuis ce fanatisme se renouveler à Bologne en 1723 de la part d'une autre troupe de Jésuites non-Profès, qui demeurerent inébranlables dans l'état qu'ils avoient embrassé, malgré les puissantes sollicitations & tous les moyens qu'employa pour les séduire le Cardinal Malvezzi Visiteur Apostolique, *Mém. du Marq. de Pombal.*

ner la Compagnie. Il embrasse ensuite ses Frères affligés, & les console. Sur ces entrefaites on vint le prendre, & il fut conduit dans la chambre, qui avoit déjà servi de prison au P. Tello Profès. Après l'évacuation du Collège, il fut transféré chez les Carmes Déchaussés, où l'on fit encore de vains efforts pour l'engager à quitter la Compagnie.

LXVI.
Nouvelles tentatives de Castro.

Castro revint le lendemain & les rassembla en différentes bandes. Il leur fit faire la lecture des nouvelles lettres du Ministre & du Cardinal, qui condamnoient au bannissement ceux qui s'obstineroient à refuser leur démission. Novices, Philosophes, Théologiens & Prêtres, tous préférèrent l'exil dans l'alternative qu'on leur proposoit. Castro avoit chargé un de ces Philosophes de faire publiquement la lecture de ces lettres. Quand ce jeune homme, qui étoit d'humeur gaie & plein de failles, fut parvenu à l'endroit, où le Patriarche Réformateur citoit une longue suite de passages de l'Ecriture & des SS. Peres, il s'arrêta tout court; & Castro lui en ayant demandé la raison: c'est, Monsieur, lui dit-il, qu'il me survient un scrupule, & que je crois de bonne foi ne devoir pas continuer, parce que cette pièce n'est pas un Décret, mais un Sermon, & que son Eminence a défendu à tout Jésuite de prêcher. Cette plaisanterie occasionna un éclat de rire, & Castro lui-même ne put s'en empêcher. Enfin ce Sénateur voyant qu'il perdoit ses peines, les avertit de se tenir prêts pour le départ. C'est ce qu'ils souhaitoient ardemment, pour être à l'abri de la séduction. On peut juger de leurs dispositions par la conduite de cinq d'entre eux, qui se

minoient d'une maladie de langueur. Cet état leur faisant appréhender qu'on ne s'opposât à leur départ, ils firent si bien auprès des Médecins, qu'ils en obtinrent une attestation, par laquelle on les jugeoit en état de souffrir le transport.

Je ne puis rapporter tous les traits édifiants, qui signalerent la constance de cette fervente *jeune Mo-
jeunesse.* Je ne dois cependant pas omettre ce *niç.* LXVI.
*Trait de
jeune Mo-
jeunesse.* qui distingua Jean Moniz. Comme il lui étoit survenu un dérangement dans le cerveau, Castro se flattloit qu'il n'auroit point de peine à l'engager de retourner chez le Sénateur Moniz son frere, qui desiroit de le retenir en Portugal. Mais il fut bien surpris de lui entendre dire malgré son affoiblissement d'esprit, que ce seroit commettre une infidélité envers Dieu de quitter une robe qu'il vouloit conserver aux dépens de sa vie. Il fut ensuite trouver ses compagnons, & arrosant leurs pieds de ses larmes il les conjura de ne point le desservir auprès de Castro, mais de déclarer au contraire, qu'il n'étoit pas assez dépourvu de bon sens pour être soustrait à la peine de l'exil.

Enfin ils eurent avis, que leur détention dans le Collège finiroit le 24 d'Octobre; & quoiqu'on leur laissât ignorer le lieu de leur destination, ils n'en témoignèrent pas moins la joie qu'ils avoient de leur prochain départ, & ils eurent soin d'intéresser le Ciel en leur faveur par un redoublement de ferveur. LXVII.
*Joie de ces
jeunes gens
à la nou-
uelle de leur
prochain
départ.*

Ce fut alors qu'on vit la scène la plus touchante. Sur le point de quitter ce Collège, qui avoit été le berceau de tant de grands hommes recommandables par leur éminence

sainteté & leur doctrine, ces jeunes gens profitant de ces derniers momens, se mirent à parcourir les corridors, s'inclinant devant tous les objets de piété, qui s'y rencontroient, & baignant affectueusement les portes & les murailles des chambres consacrées par la demeure de tant de Martyrs & de tant de personnages célèbres. Ils leur fut permis de faire leurs adieux, au P. Carvalho qui étoit dans les fers, & d'embrasser pour la dernière fois un respectable vieillard. C'étoit le Frere Almeida, que la maladie avoit mis hors d'état de les accompagner, & qui mourut peu de jours après à l'hôpital.

Il étoit minuit quand on les rassembla au son de la cloche pour se mettre en chemin. Leur nombre montoit à cent quarante-cinq : savoir, trente-deux Prêtres non Profès ; trente-cinq Théologiens & Régens ; quarante-un Philosophes ; huit Ecoliers qu'on disposoit à l'enseignement ; quinze Freres, & quatorze Novices. Les malades & les infirmes furent mis sur seize carioles. Les autres étoient assez mal montés. Plusieurs cavaliers & fantassins les escortoient. Malgré l'horreur de la nuit & la violence de la pluie, un grand nombre d'habitans se trouva sur leur passage, faisant retentir les rues de leurs sanglots & de leurs plaintes.

LXVIII. *Marche pénible & prolongée à dessein.* Lorsqu'ils furent hors de la ville, on leur apprit qu'on alloit les conduire à Porto. Deux jours auroient suffi pour s'y rendre. On en emploia quatre. Une pluie froide qui ne discontinua point, les fit beaucoup souffrir. Les Séenateurs entroient dans les auberges qui se trouvoient sur la route pour s'y rafraîchir, & laissoient leurs prisonniers se morfondre sur leurs montures ou sur leurs charettes. La nuit, on les

les renfermoit sans feu dans ce qu'on pouvoit trouver de granges & d'écuries capables de contenir une telle multitude. Les soldats faisoient la garde autour de leurs logemens, & avoient défense de leur parler & de souffrir que d'autres leur parlassent. Mais rien ne put les engager à exécuter de pareils ordres : » Ils sont » innocens, disoient-ils ouvertement aux Sé- » nateurs, & on ne les exileroit point, s'ils » avoient manqué de fidélité à Dieu, en re- » nonçant à leur état. «

Le quatrième jour du voyage tomboit un Dimanche, jour de la fête des SS. Apôtres Simon & Jude. Ils n'obtinrent qu'avec beaucoup de peine la permission d'aller entendre la messe dans l'Eglise voisine. On en fit sortir tout le peuple, & après avoir mis des sentinelles à la porte, on les fit défiler entre deux rangs de soldats sous l'inspection des Sénateurs qui en faisoient la revue à mesure qu'ils entroient. Deux d'entr'eux furent choisis pour dire la Messe, & tous les autres eurent le bonheur d'y communier. On déampa enfin pourachever ce pénible trajet, mais au lieu de gagner la ville tout d'un train, on s'arrêta à trois milles du Douro, pour y attendre que le jour fût tombé. La pluie qui n'avoit pas cessé de toute la route, redoubla avec une extrême violence. On mit quatre heures à passer la riviere, & il étoit plus de minuit quand on entra dans la ville ; on peut se figurer en quel état ? Les habitans avoient défense sous peine de mort de paroître dans les rues & même à leurs portes ou à leurs fenêtres, & d'y avoir de la lumiere.

Les Jésuites de Porto n'avoient pas encore

T

LXIX.
Précautions
pour la messe
se un jour
de Diman-
che.

Leur arri-
vée à Porto

évacué le Collège, & ce dut être une consolation pour ces pauvres voyageurs de les y trouver. Mais ayant que d'y être introduits, il leur fallut subir des formalités, qui les incommoderent autant que la pluie, à laquelle ils demeuroient exposés au milieu de la cour. Le Sénateur Miranda les faisoit entrer un à un, pour prendre leurs noms, celui de leurs parents & du lieu de leur naissance. Cette opération longue par elle-même le parut encore davantage à des gens excédés des fatigues précédentes & perçés jusqu'aux os.

LXX.
*On évacue
le Collège
de Bragan-
ce.*

Porto devoit encore être le rendez-vous des Jésuites de Bragance. Le Sénateur Joachim Moniz y étoit allé se joindre à Raymond Coelho-y-Melho, qui avoit été préposé à la saïsie de ce Collège. Les tentatives & les formalités prescrites le renouvelerent avec encore plus de rigidité qu'à Coimbre. Enfin le 26 Octobre Raymond vint annoncer aux Profès que le moment du départ étoit arrivé, & il leur ordonna de prendre leurs manteaux & de se rendre dans la Chapelle domestique. Ils s'imaginoient que rassemblés dans cet Oratoire, ils partiroyent incontinent. Mais Raymond les y enferma sans égard pour les infirmes & les vieillards, & il alla loger chez lui, d'où il ne reparut que le lendemain après avoir fait passer la plus triste nuit à huit Prêtres, à six Frères Coadjuteurs & à deux vieillards malades.

LXXI.
*Circonstan-
ces du dé-
part de Bra-
gance.*

Voici comment il disposa la marche. Un trompette étoit à leur tête, & il devoit sonner d'un ton lugubre à l'entrée des villages, qui se trouveroient sur sa route. Des Cavaliers escortoient les prisonniers montés sur de mau-

vais mulets, & si mal équipés, que leurs pieds traînoient presqu'à terre. Les deux malades étoient dans une litiere. Il y avoit ordre de marcher en silence & sans s'arrêter. Cependant il étoit difficile d'avancer dans un pays coupé de montagnes & dans des chemins inondés & rompus. Les bêtes fatiguées & sans nourriture bronchoient presqu'à chaque pas & se couchoient dans la boue. Ils partirent le 27 Octobre. Ce jour-là on les fit dîner; mais ils jeûnerent le lendemain jusqu'au soir. Ils passèrent aussi la premiere nuit dans une petite chambre, où ils ne purent trouver assez de place pour s'asseoir & prendre un peu de repos.

Tous ces mauvais traitemens ne firent qu'augmenter la vénération qu'avoient déjà pour eux les gens de la campagne, qui se trouverent sur leur passage. Le son de la trompette qui les attiroit, sembloit préluder à un triomphe plutôt qu'à un exil. Les habitans des bourgades, où ces Peres avoient souvent distribué le pain de la parole, leur témoignoient leur respect & leur compassion. Ils les suivoient fondant en larmes, les appelloient des saints persécutés, se recommandoient à leurs prières, & ne les quittaient qu'après avoir reçu leur dernière bénédiction.

Ces démonstrations affectueuses condamnoient assez hautement les rigueurs qu'on leur faisoit éprouver. Mais elles ne firent qu'aigrir le Sénateur qui ajouta de nouvelles duretés aux précédentes. Le 29 Octobre on se mit en chemin avant le jour, & on marcha sans discontinuer jusqu'à la nuit. À peine ces Religieux fatigués eurent-ils mis pied à terre, qu'on ne leur laissa que le tems de manger un morceau

*Dureté
des conduc-
teurs, sur
tout à l'é-
gard d'un
mouvement*

à la hâte, & qu'on les fit aussi-tôt remonter sur leurs bêtes. Le Recteur eut beau se jeter aux genoux de Raymond & lui demander au moins une heure de temps pour reprendre haleine & réciter leur office. Rien ne put le flétrir ni l'engager à avoir quelque égard à leur extrême lassitude.

Le P. Mesquita, trop foible pour se tenir plus long-temps sur sa monture, fut mis dans une litiere. Après un court trajet cette litiere s'étant renversée dans la boue, on s'apperçut que le Pere étoit mourant. Il ne fut pas possible d'obtenir qu'un d'entre eux se mit à ses côtés pour l'assister dans ces derniers momens. On continua donc la marche par l'ordre de Raymond. En arrivant au Collège de Porto, on n'eut rien de plus pressé que d'aller prendre les Saintes-Huiles, & ce Pere expira avant qu'on eût achevé les onctions.

LXXII.

Ceux de Brugue sont conduits à Porto. A Brague, on observa les mêmes formali-tés qu'à Conimbre. Un Frere nonagénaire conduisit à qu'on laissa dans le Collège refusa constam-ment sa démission, & on le fit transporter chez les Carmes Déchaussés. Les autres eurent beau-coup à souffrir dans la route, & n'entrerent à Porto que le troisième jour vers minuit. Le Collège de cette ville, lequel n'étoit que pour trente personnes, en contint tout-à-coup deux cents, qui ne tarderent pas à être mis encore plus à l'étroit.

LXXIII.

Embarquement des Jésuites rassemblés à Porto. Le 5 de Novembre, Miranda leur ordonna de se tenir prêts pour l'embarquement. Cette nouvelle leur fit espérer de voir bientôt finir une partie de leurs misères ; mais ils ne pré-voyoient pas celles qui les attendoient, & qu'on alloit leur faire éprouver. A onze heures de

nuit le Sénateur vint prendre leurs noms & les fit défiler successivement deux à deux vers la porte au milieu des gardes. Lorsqu'il fut venu aux non-Profès, il les arrêta pour leur réitérer l'Edit de bannissement. Tous s'y soumirent avec constance, malgré les remontrances de Miranda, qui voyant ses efforts inutiles, ordonna enfin d'avancer. On en excepta néanmoins quatre Peres & un Frere, qui, pour cause de caducité, furent transportés au Couvent des Carmes. Sept Missionnaires du Maragnon furent aussi détachés de la troupe, & on les conduisit garottés dans les prisons d'Almeida. Le peuple avoit eu défense, sous peine de la vie, de paroître même aux fenêtres, & cette lugubre marche se fit dans les ténèbres. Ces Religieux portoient devant eux l'image de la Sainte Vierge & marchoient en récitant les Litanies. Ils arriverent ainsi sur le bord de la riviere, où l'on avoit assemblé quelques barque de pêcheurs pour les transporter à bord de trois petits navires. Sur l'un furent embarqués les Prêtres, & sur les deux autres, ceux qui ne l'étoient pas. Ils parvinrent au point du jour à l'embouchure du Douro, mais le vaisseau qui devoit les attendre ne s'y trouva point : il s'étoit fait voir quelques jours auparavant, & s'étoit annoncé par quelques coups de canon ; mais il avoit repris la route de Lisbonne sur un nouvel ordre du Ministre, qui étoit bien aise de laisser la patience des jeunes gens, & de vaincre leur résistance.

Dans cette extrémité malignement concertée on dut mettre à l'ancre, & il se-
roit difficile de retracer le triste état où les exilés se trouverent dans ces trois bateaux. La

*Leur état
dans les ba-
teaux.*

place où on les avoit entassés au nombre de soixante & quatorze dans l'un, & de soixante & seize dans chacun des deux autres, n'avoit que dix-huit pieds de long sur huit de large ; encore étoit-elle embarrassée par des tonneaux & des ballots qui en occupoient une partie. On se fit beaucoup prier pour leur permettre de venir respirer tour-à-tour sur le tillac, bien entendu qu'ils n'ouvriraient pas la bouche pour parler. La mauvaise nourriture jointe à tant de misères ne pouvoit manquer de causer des maladies, & elles ne tarderent pas à se manifester parmi l'équipage. Les soldats murmuroient hautement de ce qu'on ne les relevoit point, mais les Peres ne se démentirent pas, & ils firent toujours paroître une patience & une modestie admirable. Ils s'étoient choisi dans chaque bateau un Supérieur, & malgré l'incommodeté du lieu & le défaut de nourriture, ils s'acquitterent autant qu'ils le purent des exercices spirituels usités dans les collèges.

LXXXIV.
*Requête par
eux présen-
tée pour être
transportés
ailleurs.*

Cependant comme le vaisseau dont on les avoit flatté ne paroifsoit point, & que le nombre des malades augmentoit presqu'à chaque moment, ils crurent devoir présenter une humble requête au Président Craesbeck pour le conjurer de les faire transporter dans la citadelle voisine, & de les mettre eux-mêmes un peu plus au large. Leur supplique fut sans réponse, & ils crurent qu'on vouloit les laisser périr dans ces navires. Mais quelques Officiers de ceux qui les gardoient étant tombés malades, l'équipage se mutina, & on se décida à retirer les exilés dans la citadelle. Les Prêtres y furent renfermés dans une chambre, qui pouvoit à peine les contenir. Les jeunes Jé-

*On les
transpor-
tait à la cita-
delle.*

suites & les Freres furent traités avec plus de ménagement. Ils étoient en différentes chambres, & ils avoient la liberté de se parler, mais non d'approcher des Prêtres. On usoit à l'égard de ceux-ci de la plus grande rigueur. Les soldats qui avoient défense, sous peine de mort, de leur dire le moindre mot, ni de leur faire aucun signe, les gardoient le dos tourné, de peur qu'on ne prît occasion de les accuser d'avoir contrevenu à la défense. Comme on ne parloit plus du vaisseau destiné au transport en Italie, ils commençoiient à se regarder comme confinés dans cette citadelle pour le reste de leurs jours. On étoit bien aise qu'ils se le persuadassent, dans l'espérance que cette affreuse perspective feroit perdre courage aux jeunes gens, & qu'ils demanderoient leur démission; mais en cela, on ne rendoit pas justice à la générosité de leurs sentimens; car ils étoient disposés à tout souffrir plutôt que d'abandonner leur état. Le Ministre en fut informé, & voyant ses efforts devenus inutiles, il les fit venir à Lisbonne pour y être pris à bord d'une galiote du vaisseau qui les attendoit. Ils eurent le chagrin de laisser dans la citadelle le P. François de Barro, vieillard octogénaire, dangereusement malade. On lui avoit donné l'option de rester à Porto avec d'autres infirmes; mais il préféra de partager avec ses Freres le sort de leur exil, pour avoir la consolation de mourir entre leurs bras.

A peine la galiote qui les portoit à Lisbonne fut-elle en pleine mer, qu'il s'éleva un vent impétueux, qui faillit à les jeter sur des écueils où ils auroient fait un triste naufrage. Le pilote attribua son salut à la protection de la Ste.

T 4

LXXV.
Embar-
quement sur
une galiote.

LXXVI.
Affreux
danger.

296 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Vierge, dont le P. Marquer tenoit l'Image élevée auprès du gouvernail, afin que tous réclamaissent son assistance. Comme le Sénateur Almaëstro grondoit ce pilote d'avoir fait caler les voiles & tourner la proue pour ranger la côte, celui-ci avoua qu'il reconnoissoit l'irrégularité de sa manœuvre, mais qu'elle lui avoit sans doute été inspirée par les prières de ces innocens persécutés ; que quelque direction qu'il prît, toutes les forces humaines n'eussent pu le sauver, & qu'il ne comprenoit pas comment il avoit pu échapper. On jeta donc les ancras, & l'on fit renfoncer les soldats, qui étoient sortis du vaisseau au moment du départ, & qui ne faisoient que de quitter leurs chaloupes pour prendre terre.

LXXVII.

Ce qu'ils y eurent à souffrir.

Il seroit difficile d'exprimer ce qu'eurent à souffrir ces Religieux au nombre de deux cents vingt-cinq, entassés les uns sur les autres. L'agitation de la galiote pendant cette furieuse tempête leur causa de violens vomissemens, & on peut s'en figurer les suites, lorsque le cœur venoit à se décharger. La nourriture qu'on leur donna n'étoit guere capable de les rétablir. Elle confisstoit en une foible ration de pain de pur son. Les Seigneurs, qui virent ce pain à Gênes & à Rome, en parurent extrêmement touchés.

Le 25 de Novembre sur le soir on rentra dans le Tage, & on jeta l'ancre dans une espece de baye, qui se trouve à son embouchure. Le 27, le vaisseau s'avança dans le fleuve pendant la nuit, & pour que les Jésuites ne fussent pas vus, il y avoit ordre de jeter dans l'eau quiconque d'entre eux paroîtroit sur le tillac pour y prendre l'air. On leur demanda

de nouveau leurs noms, & on les fouilla jusqu'à l'indécence avant que de les faire passer sur un vaisseau préparé pour le transport. Le Sé-nateur, qui préfidoit à l'embarquement, enleva de force un Novice nommé Joseph Regis, & quoique ce jeune homme s'en défendît & jettât les hauts cris, on le sépara de ses Frères, & on l'emporta sur le rivage. On croit que cela se fit à la sollicitation de ses parens.

Le lendemain 28 de Novembre 1759, on appareilla & on fit voile vers Gênes. Le Ministre n'avoit pu engager le patron à remettre les proscrits dans le port de Civitta-Veccchia. Le 4 de Décembre on passa le détroit de Gibraltar, & le 12 suivant on fut accueilli d'une furieuse tempête dans le golfe de Lyon. Le 17 Jean Moniz dont nous avons parlé plus haut, termina sa carrière. On avoit bien prévu qu'il mourroit avant que d'arriver au terme, mais il n'en fut pas moins décidé à suivre ses Frères, pour avoir la consolation d'expirer dans leurs bras.

Quoique le Capitaine & tout son équipage fussent Luthériens, ils ne s'opposerent pas à ce que ces Peres dissoient la Messe & célébraient les fêtes de Saint François-Xavier & de Noël. La ponctualité avec laquelle ils les voyoient s'acquitter de leurs exercices spirituels à des heures marquées, la douceur de leur conversation, la modestie & l'air tranquille qui accompagnoit toutes leurs actions, édifioint infiniment ces sectaires & les faisoient revenir des préjugés finistres qu'ils en avoient pris.

Le 31 Décembre ils vinrent mouiller devant Gênes. Le Sénat, sans s'expliquer si on les y recevroit, ordonna qu'ils resteroient quinze jours à la rade. Le 2 de Janvier 1760,

LXXXVIII.
Violence à l'égard d'un Novice.

LXXXIX.
On part pour Gênes.

Mort édifiante de Jean Moniz.

N°. LXVI.

LXXX.

Ils arrivent à Gênes, & Louis Riber a meurt en rade.

Jean Ribera jeune Régent mourut à bord du vaisseau d'une fièvre maligne, & faute de remèdes. C'étoit le modèle de la jeunesse. Il avoit acquis la connoissance des langues savantes, & il parloit le François, l'Italien, & l'Espagnol. Les médecins ayant fait leur rapport de la visite du corps, le Sénat permit qu'on l'enterât, & que l'on transportât les autres malades dans une maison voisine du port. Les Jésuites de Gênes s'attendoient de recevoir leurs confrères, lorsque la quinzaine feroit expirée, mais le Sénat s'y opposa, & l'agent de Lisbonne auprès de la République notifia au Capitaine, qu'il eût à conduire ces Peres à Civitta-Veccchia, ou qu'autrement on ne lui paieroit pas la somme dont on étoit convenu. Cet homme qui vit qu'on l'avoit trompé, s'en plaignit hautement par toute la ville, ne parlant de Carvalho que comme d'un fourbe & d'un tyran qui immoloit à sa haine une multitude de Prêtres innocens. Il se rendit néanmoins à l'autorité du Sénat & accepta la somme qu'on lui compta. Les Jésuites de Gênes fournirent des vivres aux exilés, pour achever leur course, & ils obtinrent la permission de retirer dans leur maison de Noviciat trois malades avec deux Frères pour les servir. Le soin qu'on en prit accéléra leur convalescence, & ils profitèrent du premier transport, pour aller rejoindre leurs compatriotes à Rome.

LXXXI. *Appréhensions de naufrage.* Ceux-ci étoient partis le 19 de Janvier, & après cinq jours de la plus fâcheuse navigation, ils faillirent de périr pendant la nuit. Le gros tems & la crainte d'aller donner sur quelques îles, avoient obligé de caler les voiles.

Cependant le navire poussé par les vagues alloit se briser dans l'obscurité contre l'isle Gorgone, si un chien qui étoit à la proue, ne se fût mis à aboyer : on conjectura de-là que l'on étoit près des côtes, & on revira promptement quoiqu'avec peine. La tempête continua encore le lendemain, & l'on dut chercher un abri à Livourne. Le calme étant survenu, les proscrits se flatterent qu'on leur permettroit de mettre à terre ; mais le Gouverneur leur en fit porter la défense. Leurs Confreres de Livourne tâcherent de la leur adoucir en leur envoyant les vivres que la charité des habitans leur fournit. Un contre-tems accablant pour eux vint de la part du Capitaine, qui jusques-là en avoit agi fort honnêtement : il leur déclara qu'il ne parti-roit de-là qu'après les divertissemens du Carnaval, & il tint trop bien parole ; car laissant ces tristes passagers dans leur humide prison, il alla se loger en ville, & ne revint à son bord que le 2 Février. On leva l'ancre ; on remit à la voile, & après de nouveaux dangers on arriva enfin à Civitta-Veccchia, le quatre-vingt-quatorzième jour depuis le départ de Porto. C'étoit le lendemain du débarquement des jeunes Jésuites d'Evora, dont nous allons parler.

LXXXII.
*On relâche
à Livourne.*

LXXXIII.
*On arrive
à Civitta-
Vecchia.*

Après la sortie des anciens du Collège d'Evora, trois Profes laissés malades avec Jean Carvalho prirent les rênes du gouvernement.

Le même jour le Sénateur Jérôme Lomos-Monteëro, substitué à Novaïo, s'y rendit, pour exécuter à l'égard des jeunes gens, tout ce que nous avons rapporté en parlant de Conimbre. Il leur signifia séparément les intentions du Roi & les dispositions du Cardinal

LXXXIV.
*Nouvelles
tentatives
à Evora,
pour déta-
cher les jeu-
nes Jésuites.*

300 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Patriarche, dont il produisit les lettres. Pour ne point me répéter, je ne parlerai ni des sollicitations qu'on leur fit, ni des bruits qu'on répandit, que, s'ils s'opiniâtroient à refuser leur démission, on les jetteroit dans les prisons d'Azeytan pour n'en jamais sortir.

Ces assauts qui avoient duré quatre mois redoublèrent sur-tout à l'arrivée des parens. Le Ministre avoit menacé ceux-ci de son indignation, s'ils ne se transportoient sur les lieux pour engager leurs fils à renoncer à leur état & à les suivre. Cette épreuve fut terrible. A Conimbre elle n'avoit été que de trois jours; mais à Evora, elle continua jusqu'à la fin de l'année.

Si les attaques furent plus violentes, qu'ailleurs, la défection fut aussi plus considérable. Un novice, onze Philosophes, quatre Humanistes, un Théologien & fix Freres, faisant en tout vingt-trois, ne tinrent pas contre tant de secousses. Un d'entre eux nommé Gomez s'échappa depuis du Portugal, gagna l'Espagne & vint à Rome se jeter aux pieds du Général, qui le rétablit dans la Compagnie. Sylvestre Andrada avoit résisté pendant deux mois avec une fermeté héroïque. Son pere avoit employé inutilement toute son autorité, & sa mere toutes ses larmes. On lui reprochoit même son excessive dureté, & les Officiers de la garde l'appelloient *le cœur de roche*. Malheureusement il entretint un fréquent commerce de lettres avec ses sœurs. On lui représenta le danger auquel il s'exposoit: il ne fut pas en garde contre cette amorce. Sa constance fut ébranlée, & venant enfin à se dementir, il laissa un triste exemple du peu de fonds qu'on doit faire sur ses propres forces, & du besoin

LXXXV. *Préfomp-
tion punie.*

que l'on a du secours du Ciel dans des occasions si délicates.

LXXXVI.

La paille ayant été séparée du bon grain, On se prépare au départ. on observa à Evora, comme ailleurs, les formalités du transport. Ce fut le 22 de Décembre, qu'on les avertit de se tenir prêts pour le lendemain. Il se trouvoit parmi eux deux goutteux, deux jeunes Régens attaqués de la poitrine, & un autre qui avoit à la jambe un ulcere envenimé. On ne les jugeoit point en état de faire le voyage. Mais ayant supplié qu'on les fit voir aux Medecins, ils en obtinrent par leurs larmes une attestation conforme à leurs desirs. Le 23 les Prêtres ayant célébré la Messe, & les autres ayant communie, ils réciterent en commun les Litanies de la sainte Vierge & l'Itinéraire, avec une ferveur & des sentimens de dévotion si tendres, que les Sénateurs & les Officiers ainsi que leurs gardes en furent touchés. Le Sénateur & le Colonel mirent tout en œuvre pour retenir le Pere Louis Vasconcellos, qui, au départ des Profès, avoit été laissé au College pour cause de maladie. On eut beau dire à ce vénérable vieillard casté d'années & d'infirmités, que le Roi lui donnoit l'option de se retirer dans telle Maison Religieuse qu'il choisiroit, avec la liberté de conserver sa robe. Il persista à vouloir suivre ses Freres, & il compléta le nombre de quatre-vingt-dix-huit.

LXXXVII.

Confiance d'un vieillard.

Il faut rendre justice aux Magistrats d'Evora. Ils eurent des égards que n'avoient pas eu ceux de Conimbre & de Porto. Ils rassemblerent quarante-huit chaises pour la commodité du transport. Le premier jour, on arriva à Monte-Major vers les trois heures du soir. Martin-

Joseph Liboreiro qui s'étoit toujours montré affectionné à la Compagnie, se signala par une démarche que les circonstances rendoient indiscrete. Il oſa au risque d'encourir le reſentiment d'un Ministre vindicatif, embrasser affectueuſement ces exilés, les accueillir dans ſon hôtel, & leur donner à tous la table &

LXXXVIII. *Fermeté du jeune Felix de Villa-bolo.*

le couvert. Felix Villabono né dans cette ville de parens distingués, ne voulut pas profiter de la permission que lui offroit le Sénateur d'aller loger chez lui, & de dire un dernier adieu à ſa mère & à ſes ſœurs. Déjà il avoit eu à fe roidir contre leur tendreſſe dans le Collège d'Evora où elles étoient venues le ſolliciter. Il avoit devant les yeux le fatal exemple de ceux qui, après plusieurs victoires, avoient eu le malheur de ſuccomber, & il craignit de ternir la gloire de ſon triomphe par une honteufe défaite.

Le lendemain veille de Noël, on fe mit en route avant le jour. Il leur fut permis de s'arreter la matinée de la fête. Les Prêtres eurent la conſolation de célébrer les saints Mysteres, & les autres de communier. Après avoir ſatisfait leur piété, ils fe remirent en marche, & ſur les trois heures ils arriverent au bord du Tage. On attendit les ténèbres de la nuit pour leur faire descendre le fleuve dans trois barques. Une groſſe pluie & les vents contraires les empêcherent de gagner Lisbonne avant minuit. On jeta l'ancre en attendant les ordres de Carvalho, & ils effuyerent la pluie jusqu'au matin. Enfin, le 26 Décembre, on les conduifit au navire destiné à l'embarquement. Toute la journée y fut employée. On redoubla les ſollicitations pour gagner la

LXXXIX. *On les embarque ſur le Tage.*

jeunesse. Jean Macado fut le seul, que l'amour de la patrie & de ses proches entraîna au grand regret de la troupe, qui ne lui donnoit que des exemples d'héroïsme.

Le jour suivant, on amena à bord du même vaisseau dix-neuf autres Jésuites des prisons d'Azeytan. On en avoit tiré cinq Frères & deux Etudiants, qui n'avoient pu tenir contre l'horreur d'une prison, où ils languissoient depuis trois mois, ni contre les instances & les menaces continues des Séateurs. Leurs Frères furent témoins de leur défection, & ils eurent encore la douleur de voir succomber deux Profès de Conimbre, Didace Vasconsellos & Antoine Pimentel. Déjà ils avoient demandé leur démission étant à Conimbre; mais le Ministre par un raffinement de politique, leur fit souffrir les rigueurs de la prison d'Azeytan & les fit conduire jusqu'au vaisseau pour y quitter leur robe en présence de cette fer-
mente jeunesse, afin que ce mauvais exemple en engageât d'autres dans la même défection. A ce spectacle de séduction, il ajouta les plus rudes traitemens. Ce n'étoit qu'à la nuit fermée qu'il leur étoit libre de sortir du fond de tâle & de venir respirer un air moins infect. Ils s'étonnoient que l'on ne profitât pas d'un vent favorable pour partir; mais le Séateur Ciabra développa le mystère, en leur avouant que ce n'étoit qu'en vue d'aggraver leurs peines, & de les lasser enfin. Ce stratagème eut malheureusement son effet à l'égard de deux non-Profès qui succombèrent à de si rudes épreuves: mais après tout qu'étoit-ce que ce petit nombre en comparaison de la multitude, que rien ne put ébranler? On reconduisit aux

XC.
Incommo-
dités à es-
suyer sur le
vaisseau; à
quel deffin?

prissons deux Pères du Maragnon, qu'on avoit embarqués par méprise. Un troisième également du Maragnon fut confondu dans la foule, & il eut le bonheur d'échapper au supplice de la prison. C'étoit le P. Louis Oliveira.

XCI.
*Danger
où l'on se
trouve.*

On fut huit jours à ne faire que louoyer aux environs de l'embouchure. Une ancre étant venue à se rompre la nuit du 2 Janvier 1760, le vaisseau fut entraîné par les courans, à la distance d'une lieue, avant que les matelots s'en apperçussent. On jeta des ancre pour l'arrêter. C'en étoit fait du navire, qui feroit allé se briser contre des écueils, si les courans n'avoient pas été plus forts que le vent. Enfin après diverses feintes de partir, on mit sérieusement à la voile le 5 de Janvier, & ce jour-là même, on fut de nouveau sur le point de faire naufrage. Le 26 on arriva devant Gênes. Les Jésuites trouverent dans les nobles Génois & dans leurs confrères une bienveillance & une charité, dont ils ne doivent jamais perdre le souvenir. On leur permit d'y débarquer un malade, & ils reprirent deux convalescents d'entre les trois malades que le transport précédent y avoit laissé.

XCII.
*On arrive
à Civita-
Vecchia.*

Le 2 de Février, le patron que Carvalho avoit trompé comme les précédens, eut ordre de sortir du port. Le reste de la navigation s'acheva heureusement, & le 6 suivant on aborda à Civita-Veccchia, un jour avant ceux de Conimbre, quoiqu'on fût parti de Lisbonne plus de deux mois après eux. Les vieillards furent distribués dans quelques maisons de Rome & à Tivoli. Les philosophes occupèrent la maison de campagne du Noviciat, & les Novices furent incorporés avec ceux de St. André.

André. Ce qu'il y avoit de plus distingué dans Rome voulut voir cette fervente & courageuse jeunesse. Les Cardinaux Charles Rezzonico & Marc-Antoine Colonna les servirent même à table.

Il ne me reste plus qu'à parler des Colleges de différentes îles, qui faisoient partie de la Province de Portugal, & qui n'eurent pas un fort, moins rigoureux que les autres. Le peuple cependant & les gens de bien portoient à ces tristes victimes une sincère compassion ; mais elle étoit tout-à-fait stérile : car il leur fut défendu sous peine de mort, aussi-bien qu'aux sentinelles, de les soulager, de leur parler, & même de les regarder. Il y eut des Religieux, qui, oubliant la sainteté de leur état, semblerent triompher de leur malheur & donnerent un libre essor à leur aveugle passion. On vit sortir de leur atelier des vers satyriques, des libelles, des vaudevilles, des comédies & des farces bouffonnes : ils allèrent même jusqu'à faire de la chaire de vérité le théâtre de leurs fougueuses & indécentes déclamations ; mais ce qu'il y avoit dans leurs divers Ordres de plus éclairé & de plus pieux condonna fortement ces excès, & il faut bien se garder de faire de la faute de quelques particuliers égarés, celle des Corps toujours respectables par la multitude des sages.

Les Peres avoient quatre maisons ou Colleges dans ces îles ; l'une à Funghal, capitale de l'île Madere, une autre à Angra, une troisième à Fayal, & la quatrième à l'île de St. Michel. On détenoit ces Religieux prisonniers depuis un an, lorsque le 13 de Juillet 1760, un vaisseau de guerre arriva à Ma-

XCIII.
*Traitemen
t des Colleges
des îles
Açores.*

306 ANECDOTES DU MINISTÈRE

dere, pour y recueillir ceux qui y étoient. On y trouva dix Prêtres, deux Régens & six Frères, & on les jeta dans un fond de navire.

Le vaisseau parut ensuite devant Fayal le 31 du même mois, & l'on y prit huit Prêtres & trois Frères, qui y avoient déjà éprouvé les traitemens les plus durs. De-là on alla à l'île Tercere, pour enlever ceux du Collège d'Angra, au nombre de dix-neuf, quatorze Prêtres, deux Régens, & trois Frères.

Le Comte de St. Vincent Gouverneur de Madere avoit reçu du Ministre la commission de les rassembler tous, & il s'en acquitta d'une maniere dont il dut être satisfait, car il n'omitrien de ce qui pouvoit aggraver leurs peines & contribuer à leur humiliation. Le 13 Août, on vint embarquer ceux qui résidoient dans l'île St. Michel. Un habitant de cette île fit alors une action qui mérite d'être rapportée. Sachant qu'on faisoit argent de tout, & qu'on ne payoit personne, il gagna les gardes, pour qu'ils remissent à ces Peres un billet, par lequel il les prioit de lui envoyer l'état de leurs dettes, & s'engageoit généreusement à les payer. Sensibles à cette offre, ils le remercierent comme il convenoit, & lui firent dire qu'ils partoient sans dettes & sans argent.

Le vaisseau ayant rassemblé sur son bord tout ce qui se trouvoit de Jésuites dans ces îles, appareilla pour Lisbonne. Le P. Pierre Théodore mourut dans la traversée. Le neuf de Septembre on parvint à l'embouchure du Tage, & on jeta l'ancre vis-à-vis du Fort de Junqueira. Pour que les prisonniers ne pussent ni voir ni être vus, le Comte de St. Vincent les tint rigoureusement resserrés pendant toute la

XCIV.
Générosité
de D. Laza-
re Em. Ca-
mara Estre-
la.

journée, & fit même fermer les sabords jusqu'à la nuit, au risque de les étouffer. Alors on les fit sortir un à un, & on les présenta à ce Comte, qui ne négligea rien de ce qui pouvoit les dégoûter de leur état. Neuf se laissèrent persuader. On les mit dans une chambre à part. Antoine Carvalho jeune Prêtre étoit atteint d'une maladie, qui l'avoit réduit à l'extrémité. On devoit lui administrer le lendemain les derniers Sacremens. Ce fut en vain que le Comte essaya dans ces derniers momens, d'ébranler sa constance : elle se soutint & il résista aux promesses les plus flatteuses. Dieu l'en récompensa par une guérison si subite, que dès le lendemain il se trouva en parfaite santé.

Le Ministre avoit décidé qu'aucun Jésuite de nation étrangère agrégé à ceux de Portugal, ne passeroit en Italie. Dans les recensemens fréquens de ceux qui venoient des isles d'Amérique, il se rencontra deux Jésuites Anglois & un Espagnol. On les sépara des autres pour les faire conduire aux prisons d'Azeytan. Les Portugais réduits au nombre de quarante-neuf, furent mis pendant la nuit sur un petit bâtiment hollandois, où ils se trouverent encore fort à l'étroit. Leur navigation fut des plus heureuses. Partis de Lisbonne le 13 de Septembre, ils aborderent le 1er. d'Octobre à Civitta-Vecchia, & après onze jours de quarantaine, ils furent reçus dans le Palais Pontifical. Les uns furent ensuite transportés à Rome, d'autres à Tivoli, & quelques-uns à Castel-Gandolfe.

Tandis que ces nouveaux débarqués goûtoient sous les auspices du Pere commun des Fideles, les douceurs d'une liberté dont ils

XCV.
Jésuites
étrangers
confinés
dans les
prisons.

XCVL.
Horreurs de
ces prisons:

avoient été si long-tems privés, les prisonniers d'Azeytan languissoient dans les fers au fond de leurs cachots. Les malades étoient sans secours, les vieillards sans soulagement, & leur nourriture faisoit soulever le cœur. Souvent même on les laissoit des jours entiers sans leur en donner: La mort du P. Louis Albert fut attribuée à ces retranchemens inhumains.

Au mois de Juin 1760, on amena dans ces prisons cinq Prêtres, un Philosophe & trois Freres qui venoient du Bresil. Peu de tems après on y conduisit encore cinq Prêtres & deux Freres de la même Province. De ce nombre étoit le P. Antoine Paëz & le P. Joseph Viveiro, tous deux octogénaires. Au mois de Décembre huit autres Prêtres & deux Freres du Maragnon, & au mois de Janvier 1761, trois Prêtres & un Frere de la même Province y furent enfermés. Sur la fin de Mai quinze Prêtres & un Frere amenés de Goa en augmenterent le nombre. Ces derniers étoient si exténués par les maladies qu'ils avoient effuylées pendant une longue navigation, qu'on ne les jugea pas en état de soutenir le transport en Italie. Trente-un trouverent leur tombeau dans ces prisons.

Le 27 Janvier 1761 Novaïo s'y transporta, & il essaya de persuader à chacun en particulier de demander sa démission, mais il les trouva tous disposés à mourir dans leurs cachots, plutôt que de manquer à la fidélité de leurs engagemens. Le lendemain de cette visite, le P. Jean Lopez Recteur de Setubal mourut d'apoplexie. Le P. Antoine Paëz le suivit de près; il y avoit trente ans qu'il étoit aveugle; ce qui ne l'empêcha pas d'être l'in-

XCVII.
Plusieurs y
meurent.

séparable compagnon du P. Malagrida dans ses courses Apostoliques. Tout aveugle qu'il étoit, il perça à travers les montagnes & les forêts dans des endroits où jamais Portugais n'avoit pénétré. Il suivit son zélé compagnon depuis Fernambouc jusqu'à Para, par des déserts arides & brûlans, tâchant d'imiter le courage & la ferveur de ce grand Missionnaire, & partageant avec lui les travaux & les incommodes d'une si pénible traite. Le P. Emmanuel Taborda termina pareillement sa carrière. On l'avoit tiré des prisons du Maragnon, pour le transporter dans celles de Portugal. Le F. Charles Corréa Brasilien, homme d'une grande simplicité, d'une dévotion tendre, & d'une charité inépuisable pour les pauvres, succomba également à tant de souffrances.

Le 31 Mars 1761, jour de la naissance de la Reine, il survint un violent tremblement de terre qui fit plus de peur que de dégâts. Le Ministre ne permit pas qu'on fit à cette occasion des prières publiques pour appaiser la colere du Ciel. Le Mandement qu'il dicta au Card. Patriarche, enjoignoit d'annoncer en chaire & à tous les prônes, qu'il y avoit de la témérité & de l'extravagance à attribuer ces sortes d'évéñemens à la justice d'un Dieu irrité; qu'ils n'étoient produits que par des causes purement naturelles, & que les péchés des hommes n'y entroient pour rien. Ainsi le Ministre se faisoit un point de politique de détruire ce qu'il appelloit préjugés populaires. Le Cardinal n'eut pas honte de prêter son Ministere à ces impiétés; & non content de répandre une si pernicieuse doctrine dans son Dioceſe, il voulut qu'elle fût adoptée dans tout le Royaume:

V 3

XCVIII.
Nouveau
tremblement
de terre à
Lisbonne.

XCIX.
Mandement
du Patriar-
che pour dé-
fendre des
prières pu-
bliques.

310 ANECDOTES DU MINISTÈRE

car, quoiqu'il n'eût aucune juridiction sur les autres Evêques, il leur ordonna de publier la même chose dans leurs Diocèses respectifs, & de faire bien comprendre à leurs peuples, que Dieu n'employoit point ces causes naturelles pour exercer ses châtimens & ses vengeances.

Carvalho imprima le sceau de l'autorité Royale

à cet irréligieux Mandement. Et comme plu-

C. *Ordonnance du Ministre contre ceux qui quittaient la ville.* fleurs avoient déjà pourvu à leur sûreté en s'éloignant de la ville, il porta une ordonnance

qui condamnoit au carcan & aux galères ceux qui ne reviendroient pas au terme qu'il leur fixoit, & ceux qui dans la suite quitteroient leurs maisons, ou qui débiteroient que les tremblemens de terre font des châtimens du Ciel. Et pour qu'on ne l'ignorât point, & que toute l'Europe fût informée de sa façon de penser touchant ces événemens, les nouvelles publiques en firent une mention expresse. (a)

CI. Sur la fin de Mai 1761, les Jésuites de Goa

Arrivée des Jésuites de Goa, & leur destination. que l'on avoit embarqués pour l'Europe au mois de Décembre de la précédente année, arriverent à Lisbonne, ayant perdu vingt-quatre des leurs qui moururent de scorbut & de misères dans cette longue traversée. On en

conduisit une partie dans les prisons préparées sous différens Forts. Seize furent destinés pour Azeytan avec trois Portugais, que leur santé ne permettoit pas d'embarquer pour l'Italie. Le reste fut transporté au Fort de la Traferie, en attendant que les ordres du Ministre fussent expédiés au Capitaine du vaisseau Danois : & comme ce Vaisseau pouvoit en contenir davanta-

(a) Voyez Liv. I. N°. XXXIX, & Liv. 2. N°. VI & VII. Notes.

ge, on fit sortir quatorze prisonniers du château d'Azeytan, pour completer le nombre de cinquante-neuf. Le 1^{er} Juin 1761 on les mit à bord de ce vaisseau qui ne tarda pas à prendre le large. La quantité de malades qui se trouvoient parmi eux, leur fit souhaiter d'avoir les Saintes-Huiles, pour les administrer dans le besoin. Mais le Comte de St. Vincent ne jugea pas à propos de leur accorder cette consolation. Dès le 8 du mois, ils avoient passé le détroit de Gibraltar. Le 13, en côtoyant les îles de Majorque & de Minorque, ils tombèrent entre les mains des pirates. Le Capitaine auroit pu se défendre; mais se confiant dans un passe-port du Grand-Turc & du Dey d'Alger de qui dépendoient ces Barbaresques, il les laissa approcher sans faire aucune résistance. Les passe-ports ne furent point respectés, & le navire fut déclaré de bonne prise étant chargé de Portugais, leurs perpétuels ennemis. Le patron eut beau protester, ils exigerent deux Jésuites pour ôtages, mirent quatorze Maures sur leur prise, & s'en firent suivre.

Ce fut pour ces Religieux un nouveau sujet de calamité de voir qu'échappés d'une captivité ils alloient retomber dans une autre. Leur unique ressource fut de lever les yeux vers le Ciel. Ils redoublerent leurs prières & réclamerent sur-tout le secours de la Mere de Dieu, & de St. Louis de Gonzague dont la fête approchoit. Ce fut dans ces exercices de piété qu'ils aborderent à Alger, cinq jours après les ôtages.

Ceux-ci avoient déjà effuyé bien des outrages de la part des corsaires, qui triomphoient de leur capture, parce qu'ils se persuadoient,

CII.
*Ils sont em-
barqués sur
un vaisseau
Danois, &
pris par les
Algériens.*

CIII.
*Ôtages con-
duits chez
un Turc.*

je ne sais sur quel fondement, que le vaisseau portoit quatre-vingts dix-neuf coffres remplis d'or & de pierreries (a). Dès qu'ils furent à la vue d'Alger, ils arborerent pavillon verd en témoignage de leur prise. A ce signal le peuple accourut en foule sur le rivage. Le Général des galères vint au devant d'eux pour les reconnoître. Au moment de leur descente, la populace s'appercevant qu'ils étoient Prêtres, leur fit toutes les avanies imaginables, & les auroit mis en pieces, si le Général des galères ne s'y fût opposé. Il les conduisit chez un Turc des plus distingués d'Alger.

Le maître du logis avoit la fièvre. Il envoya son fils âgé de huit ans, pour les recevoir, & recommanda qu'on en eût grand soin. En effet, on fit servir à ces deux Peres ce qu'il y avoit de plus exquis en viandes, en vin & en fruits. Enchantés des belles manières de cet enfant, & de l'empressement ingénue qu'il témoignoit à les bien traiter, ils lui recommanderent d'imiter le caractère bienfaisant de son pere, & d'avoir toujours compassion des esclaves Chrétiens. Cet aimable enfant le leur promit, & ajouta d'un air charmant, que de jour en jour il se fentoit plus d'inclination pour soulagier ces pauvres malheureux.

Il y en avoit dans la même maison une quarantaine au service de ce maître charitable. Les Peres qui n'omettoient aucune occasion

(a) C'étoit un préjugé artificieusement établi par-tout, que les Jésuites possédaient des richesses immenses. On en jugeoit ainsi à cause de la magnificence de leurs Eglises; mais l'enlèvement de ces Religieux en Portugal & en Espagne, leur proscription de France & leur suppression totale, ont évidemment démontré le contraire.

de gagner des ames à J. C. , leur proposerent de profiter de celle-ci pour se confesser. Mais à l'exception de deux , les autres retenus par la crainte des bastonnades , ne voulurent pas y entendre. Les seuls qui furent plus dociles , étoient deux jeunes hommes bien nés , l'un Génois , l'autre Portugais. Le premier se retira dans une cave pour être hors de la vue des Maures , & le Pere l'y accompagna. L'autre chercha en vain l'occasion de satisfaire sa dévotion.

Mr. Jean-Jacques Ployart Suisse de Nation & Consul Danois , accourut de sa campagne au premier bruit de l'arrivée du vaisseau , & alla au palais du Dey se plaindre de l'insulte faite au pavillon Danois. Il redemanda les deux étages venus sur la galere , & les cinquante-sept autres qui étoient sur le vaisseau. Il repré-senta qu'outre que ce vaisseau étoit Danois , ces passagers ne devoient plus être regardés comme des Portugais , puisqu'ils cessoient de l'être par le bannissement perpétuel auquel ils étoient condamnés ; que d'ailleurs ils étoient dépourvus de tout , & la plupart cassés d'infirmité & de vieillesse ; que le Roi de Portugal , qui les avoit proscrits , ne penseroit pas à les racheter ; que le Pape n'en avoit pas le moyen ; enfin que ce seroit se charger d'un fardeau inutile , que de vouloir les retenir en esclavage.

Ces représentations eurent leur effet. Le Dey demanda au corsaire qui étoit présent , si ce que le Consul alléguoit étoit vrai. Le corsaire en convint. Sur cet aveu , le Dey en colere lui fit décharger sous ses yeux quarante coups de bâtons , & le condamna à en recevoir cinq cents les trois jours suivans , & à être pendu

CIV.
*Le Consul
Danois ré-
clame cette
prise.*

s'il survivoit à ce châtiment. Le Consul conjura le Dey de lui faire grâce, & il ne l'obtint qu'avec peine.

Après une si prompte satisfaction, le Consul reprit les deux otages, les conduisit chez lui & les reçut très-bien : il leur fournit même plusieurs choses qui leur manquoient, entre autres des souliers, des bas & des chapeaux : car ils étoient dans le même équipage qu'on les avoit tirés de leurs Missions, où ils alloient pieds nuds ; & ils se trouvoient en bonnet quarré & sans chapeau, comme ils étoient au moment de leur enlèvement. Cependant le vaisseau Danois parut & le Général des galères alla le joindre à l'entrée du port : il gronda les Algériens d'avoir insulté un pavillon ami, consola le patron Danois, lui fit espérer une bonne issue, & lui dit que le Dey étoit informé de tout, que le corsaire avoit déjà subi son châtiment, & que tous ces prisonniers seroient déclarés libres.

Le Consul Danois, en ramenant les deux otages leur confirma la même chose, & ajouta que la conduite du Dey en cette occasion témoit du merveilleux ; qu'ils pouvoient publier par-tout que ce n'étoit point à sa protection, mais à celle du Ciel, qu'ils étoient redévalues d'avoir échappé à une dure captivité : du reste, qu'il étoit à propos qu'ils partissent incessamment, de crainte que le Dey, dont il connoissoit le caractère, ne vînt à changer, sous prétexte qu'en cela il n'usoit que de son droit envers les Portugais ses ennemis sans faire insulte au pavillon Danois. Ces Peres sensibles au bon office qu'il leur avoit rendu, profitèrent sans retardement du charitable avis qu'il leur donnoit.

On appareilla aussi-tôt : mais à peine furent-ils sortis du port, que le vent cessa tout-à-fait, & qu'ils ne purent avancer de toute la nuit. Dans cette fâcheuse situation, la peur de re-tomber entre les mains des Barbaresques les fit étrangement : mais enfin un vent favorable qui s'éleva à la pointe du jour, les éloigna de la côte. Ils employèrent le reste de la navigation à remercier le Seigneur de les avoir ainsi assistés, & ils arrivèrent à Civitta-Veccchia le 8 de Juillet 1761. Le Tribunal de Santé leur fit faire la quarantaine entière, à l'exception du dernier jour. On les en dispensa en l'honneur de la Ste. Vierge, dont on célébra l'Assomption. Aussi allèrent-ils droit à l'Eglise, rendre leurs hommages à cette Reine du Ciel.

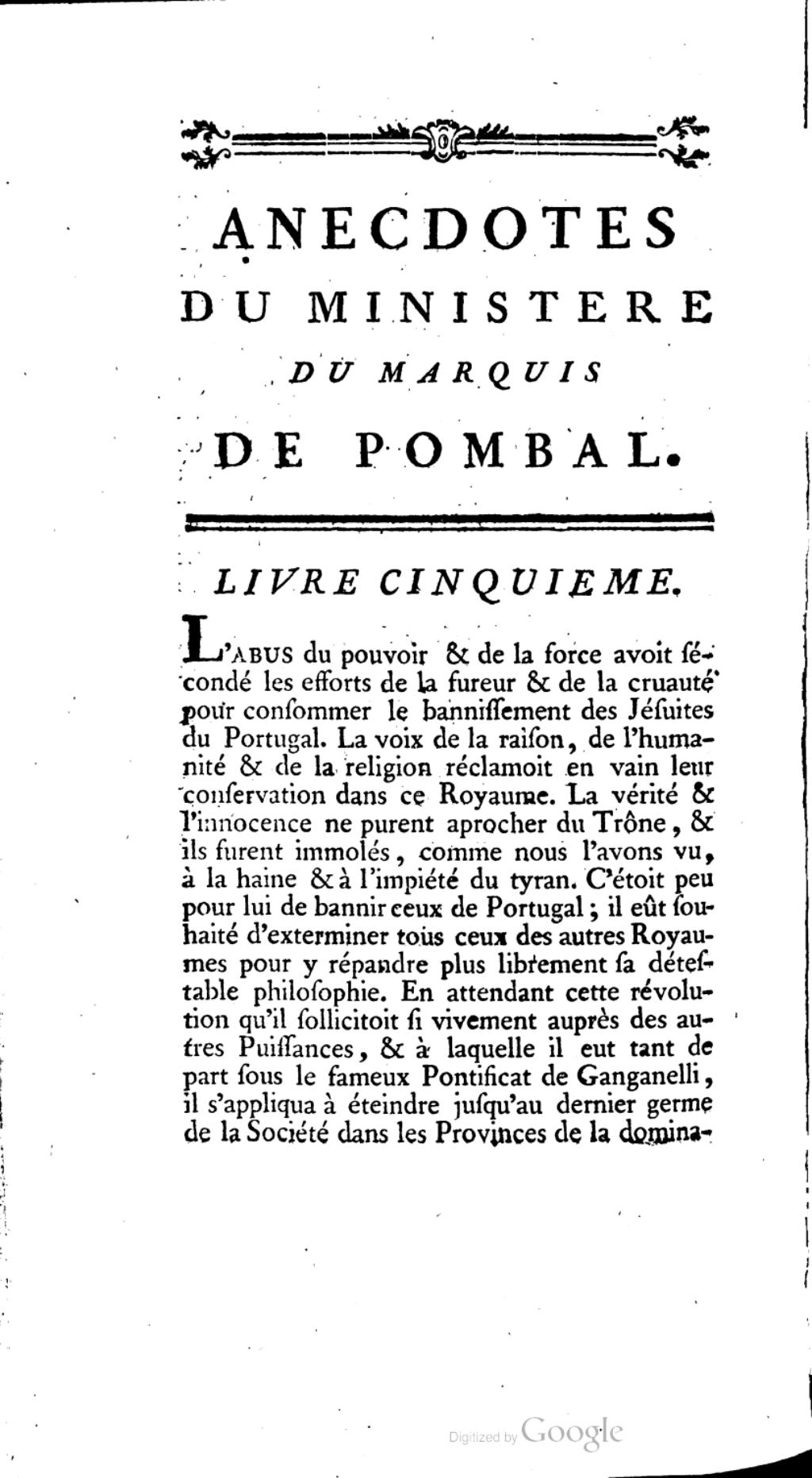
Peu de jours après leur débarquement, on les fit partir successivement pour Rome, où ils furent distribués en différens Colleges.

Tel fut le sort de ces infortunées victimes de la tyrannie. Il nous reste à détailler succinctement ce que souffrirent ceux qui étoient dans les Provinces de la domination Portugaise au-delà des mers, & que l'on ramena en Europe.

CV.
*Le vaissau
Danois
continue sa
route.*

*Et arrive
à Civitta-
Vecchia.*

Fin du quatrième Livre.



ANECDOTES DU MINISTRE *DU MARQUIS* DE POMBAL.

LIVRE CINQUIEME.

L'ABUS du pouvoir & de la force avoit sé-
condé les efforts de la fureur & de la cruauté
pour consommer le bannissement des Jésuites
du Portugal. La voix de la raison, de l'humanité
& de la religion réclamoit en vain leur
conservation dans ce Royaume. La vérité &
l'innocence ne purent aprocher du Trône, &
ils furent immolés, comme nous l'avons vu,
à la haine & à l'impiété du tyran. C'étoit peu
pour lui de bannir ceux de Portugal ; il eût sou-
haité d'exterminer tous ceux des autres Royaumes
pour y répandre plus librement sa détestable
philosophie. En attendant cette révolu-
tion qu'il sollicitoit si vivement auprès des au-
tres Puissances, & à laquelle il eut tant de
part sous le fameux Pontificat de Ganganelli,
il s'appliqua à éteindre jusqu'au dernier germe
de la Société dans les Provinces de la domina-

tion Portugaise au-delà des mers ; & c'est ce que nous allons voir dans les Paragraphes suivans , où nous donnerons le précis des traitemens qu'on fit souffrir à ces Religieux. 1°. A Para & au Maragnon. 2°. Au Bresil. 3°. A Goa. 4°. Dans les prisons de Lishonne. Enfin nous terminerons cette Histoire par le supplice du P. Malagrida.



P A R A G R A P H E I.

P A R A & M A R A G N O N.

Dom Michel de Bulhoëns , Evêque de Para , délégué par le Patriarche de Lisbonne pour exécuter la réforme des Jésuites de son Diocèse , étoit l'homme qui convenoit aux desseins de Carvalho & de son frere François de Mendoza. Ce Prélat , qui aspiroit à être transféré à un Evêché en Portugal , accommodoit sa conduite aux vues de son ambition. Dès qu'il eut reçu sa délégation , il en exerça les pouvoirs avec un éclat & une ostentation , qui déceloient ce qu'il avoit dans l'ame contre des Religieux , qu'on lui livroit entre les mains.

Le 6 de Décembre 1758 , il leur intima la défense d'exercer aucune fonction du St. Ministère dans son Diocèse , & il eut soin de faire publier & afficher par-tout leur suspens. Pour donner plus de célébrité à cet acte d'autorité , il en fit faire l'intimation par l'Auditeur-Général revêtu de toutes les marques de sa dignité , &

I.
L'Evêque
de Para est
établi Ré-
formateur
par le Carda-
Saldahna.

II.
Il commen-
ce sa réfor-
me par in-
terdire les
Jésuites.

318 ANECDOTES DU MINISTÈRE
accompagné de deux Officiers militaires &
d'une escorte d'archers.

III.
Procession singulière.

Les choses resterent sur ce pied jusqu'au 25 Avril 1759. Ce jour-là l'Evêque vint dire la messe dans l'Eglise des Jésuites avec une troupe de soldats. Après la messe s'étant revêtu d'une chappe violette & ayant la mitre en tête, le bâton pastoral à la main, & une escorte de soldats à ses côtés, il entonna le *Libera* & fit la procession autour de l'Eglise. Les chantes de la Cathédrale qu'il avoit fait venir, poursuivirent sur un ton lugubre au son funebre des cloches, comme pour préluder à l'agonie de ces Peres, qui dârent figurer dans cette marche avec leurs pensionnaires. La procession finie, le Prélat monta sur une haute estrade qu'il s'étoit fait préparer, & il ordonna aux Jésuites de lui baisser la main en signe d'hommage & d'obéissance. Delà il entra dans le College, défendit au Provincial & à tous les siens, en vertu de la sainte obéissance & sous peine d'excommunication, de réclamer contre ce qu'il trouveroit bon de statuer, & les obligea sous serment de répondre à ses questions & d'en garder le secret. Les interrogatoires qu'il leur dressa contenoient cent cinq articles qui se réduisoient au prétendu négoce, à l'état des revenus du College & à l'acceptation ou au refus de la réforme.

IV.
*Il défend à
sous les Reli-
gieux de
recevoir des
Novices
avant le ter-
me de dix
ans.*

Telle fut la première fonction qu'exerça ce Prélat en sa qualité de Visiteur & de Réformateur. Ce mélange d'appareil militaire & de cérémonies funebres préfageoit plutôt une destruction qu'une réforme. Il ne se borna pas aux seuls Jésuites. Les autres Religieux furent aussi l'objet de sa haine, & il leur défendit de

reçeovoir des Novices avant le terme de dix ans. Cette défense étoit motivée sur les imputations les plus odieuses ; ce qui convenoit d'autant moins que cet Evêque ayant été Religieux lui-même, il laissoit dans l'esprit des fideles des impressions très-sinistres contre l'état Religieux. Pour donner plus d'étendue à sa commission, il somma l'Evêque du Maragnon d'interdire les Jésuites de son Dioceſe : mais celui-ci lui répondit qu'il n'avoit aucune raison de le faire, & qu'il ne pouvoit en conscience se priver de leur Ministere. Le nouveau Réformateur fit ensuite intimer au Vice-Provincial, l'ordre de rappeller le P. Louis Baretto de la Mission qu'il cultivoit ; & cet ordre étoit accompagné de qualifications odieuses, & de la menace qu'il se transporteroit sur les lieux. Il tint parole & il s'embarqua pour le Maragnon avec Jean Caldas, fils du Gouverneur, que D. Mendoza lui avoit associé, il y aborda le 2 du mois de Juin 1759. Le Gouverneur, qui du reste n'étoit pas affectionné aux Jésuites, lui fit entendre, que s'il les interdisoit, il pouvoit compter le Maragnon perdu & l'idolâtrie rétablie.

Cependant l'Evêque du Maragnon ne voulut pas être témoin de leur destruction, ni avoir à défendre sa juridiction, que l'Evêque de Para usurpoit visiblement. Il partit pour aller faire la visite de son Dioceſe, & ne revint qu'après l'expulsion de ces Peres. Ce vertueux Evêque ne tarda guere à être déposé & rappelé en Portugal, où on le renferma dans un Monastere, pour avoir entrepris leur défense & écrit à Rome en leur faveur.

L'Evêque Visiteur, après avoir annoncé sa commission dans l'Eglise du Collège avec en-

v.
*Ordres don-
nés à l'Evé-
que du
Maragnon.*

VI.
*Conduite de
celui-ci à
l'égard des
Jésuites.*

VII.
*L'Evêque
de Para ar-*

320 ANECDOTES DU MINISTÈRE

*tive au Ma-
ragnon.*

*Etrange
discours
contre la
Société.*

Gen. c. 42.

core plus d'appareil qu'à Para, y reparut le 24 Juin & monta en chaire. Son discours ne contenoit que des invectives ; & se comparant au Patriarche Joseph qui venoit visiter ses Frères, il appuyoit sans cesse sur ces exclamations des enfans de Jacob, dont il faisoit l'application aux Jésuites : *MERITO HÆC PATIMUR : C'est avec justice que nous souffrons ces choses* (a). Il célébra la fête de St. Dominique chez les Peres Capucins, & y prononça le panégyrique de son Saint Fondateur, que Dieu, dit-il, avoit suscité pour réformer l'Eglise dans tous les temps soit par lui-même ou par ses enfans. Il termina son discours par conjurer le Saint de lui obtenir son esprit dans la réforme Apostolique, dont il étoit chargé.

*Pourquoi
il se radou-
cit & se dé-
chaîne de
nouveau
contre elle.*

En ce temps-là, il courut un bruit sourd de la mort tragique du Roi & de la chute du Ministre. C'en fut assez pour ralentir le zèle du Prélat. Il retourna à Para, renvoya le Missionnaire Baretto à sa peuplade, & déclara qu'il n'avoit rien trouvé à réformer dans les Jésuites du Maragnon. Il en vint même jusqu'à louer leur zèle, leur union & leur régularité.

Mais il ne persista pas long-temps dans ces dispositions, & la nouvelle qu'on avoit débitée s'étant trouvée fausse, il reprit à l'égard de ces Peres les sentimens de haine dont il avoit donné des marques auparavant. Le détail de la prétendue conjuration de Portugal qu'il reçut dans

(a) Ne pourroit-on pas mieux appliquer ce texte à ceux qui ont triomphé de la destruction des Jésuites, & n'ont-ils pas lieu de s'écrier, *MERITO HÆC PATIMUR, QUIA PECCAVIMUS IN FRATREM NOSTRUM, &c.* C'est avec justice que nous souffrons ces choses, parce que nous avons péché contre notre frère, &c.

ce

ce temps, lui fournit l'occasion de les molester de nouveau. Le jour de la Purification, il célébra une Messe solennelle en action de grâces pour la conservation des jours du Roi échappé à l'assassinat du 3 de Septembre précédent. Il y prêcha & fit entendre, au grand étonnement de son auditoire, que les Jésuites avoient trempé dans cet horrible complot. Ensuite prétextant que les Pères Jean de Souza & Joseph Tavarès avoient parlé contre sa réforme, il les fit renfermer, & plusieurs autres furent menacés d'éprouver le même sort. Mais ce n'étoit là que le commencement des douleurs qui continuèrent jusqu'à l'arrivée de deux vaisseaux au Maragnon, le 7 Juin 1760.

Un des Commandans de ces vaisseaux descendit avec une petite escorte, & alla porter au Gouverneur l'Edit du bannissement des Jésuites. De-là, sans s'arrêter il remit à la voile & fit route vers Para, pour y exécuter la même commission. Le Gouverneur du Maragnon, ayant reçu les dépêches, y donna toute son attention. La garnison fut commandée sous les armes & le Collège investi, avec ordre de la part du Roi d'en ouvrir les portes. Des troupes s'y établirent, de même que dans les autres maisons & résidences. On en tira les Religieux pour les conduire à Para. Leurs classes furent fermées; leurs pensionnaires renvoyés, & il fut défendu aux habitans d'entretenir avec eux aucune relation. Le 21 du même mois de Juin, on commença à dresser les inventaires & à faire les recherches conformément à ce qui s'étoit pratiqué en Portugal.

Le 12 de Juillet fut fixé pour leur départ.

VIII. Une troupe de soldats escorta ces Peres jusqu'au vaisseau qui les attendoit. Ils s'y trouverent fort à l'étroit au nombre de quatre-vingt-six, dans le plus bas étage, sous un ciel brûlant & dans un air épais, sans qu'il leur fût permis de sortir de cette fournaise, pour venir respirer. Après avoir été à l'ancre durant deux jours, on mit à la voile. Le 19 le vaisseau toucha sur un banc de sable; les courants étoient rapides, les vents violens, la nuit fort obscure: l'épouvante fut générale & le danger imminent; il y en eut qui demanderent à se confesser aux Prêtres prisonniers; mais le Capitaine ne le permit pas. Enfin le lendemain on vint à bout de dégager le navire, & le 26 de Juillet ils arriverent à Para.

A peine étoient-ils dans le port que l'Intendant du Roi vint au vaisseau & fit effuyer à ces Peres les formalités & les rigueurs qu'on avoit exercées ailleurs avant de les débarquer. Il y en avoit plusieurs qui étoient si affoiblis, qu'ils ne pouvoient se soutenir. On les conduisit au Collège, où ils furent renfermés avec d'autres qu'on y avoit déjà rassemblés. Là étoit le P. Ignace Sanmartoni Hongrois de la Province d'Autriche, qu'on avoit fait venir à la réquisition du Roi Très-Fidele & sous le bon plaisir de l'Impératrice-Reine, pour tracer en Amérique vers le fleuve des Amazones les limites entre les possessions de l'Espagne & du Portugal. Il méritoit à plus d'un titre qu'on eût pour lui quelques égards; cependant contre le droit des gens & malgré les services qu'il venoit de rendre, on le dépouilla & il eut à souffrir les traitemens les plus durs. On affecta ensuite de s'en repentir, & on lui

présenta un vaisseau plus commode pour la traversée. Mais il aima mieux partager comme Moïse le sort de ses Frères opprimés. Il fut d'abord renfermé dans les prisons de St. Julian : au bout d'un an on le transféra dans le Château d'Azeytan, d'où il n'est sorti qu'après dix-sept ans de souffrances.

L'Evêque de Para faisoit tous ses efforts, pour engager les jeunes Jésuites à quitter leur robe. Les menaces & les promesses étoient mises en œuvre pour vaincre leur résistance. Il y en eut sept qui se rendirent, & leur défection affligea sensiblement leurs Frères. Ce fut en vain que l'on entreprit de réduire à une honteuse apostasie le jeune Jean Tavarès. L'Evêque, l'Intendant & Dom Gomez de Souza userent de tous les moyens imaginables pour y réussir. Il soutint ce rude assaut avec un courage & une constance inébranlable. C'étoit sur-tout sa mère, Dame d'une vertu exemplaire, qui l'avoit prévenu contre la séduction, en l'exhortant elle-même à la persévérance, avec une magnanimité peu commune.

IX.
Tentatives pour engager les jeunes gens à quitter leur état.

X.
Mort de trois Pères & leur enterrerment.

Tandis que celui-ci résistoit courageusement, trois Peres épuisés de peines & de travaux terminerent leur triste vie par une mort édifiante ; & l'Evêque les fit enterrer sans aucune cérémonie ecclésiastique. Il y avoit beaucoup de malades, & leurs maladies ne provenoient que des mauvais traitemens qu'on leur faisoit. Tous souhaitoient d'être embarqués dans l'espoir de voir abréger leurs souffrances. C'étoient aussi les vœux du Commandant, qui se plaignoit qu'on laissât écouler la saison pour le retour en Europe. Ce retardement venoit de D. Bulhoëns. Il attendoit son successeur à l'Evêché

324 ANECDOTES DU MINISTÈRE

de Para, & vouloit profiter du même vaisseau pour repasser en Portugal & aller prendre possession de l'Evêché de Leiria, qu'il eut pour prix de son dévouement servile aux volontés du Ministre.

XI.
*Arrivée du
nouvel Evê-
que de Para.*

Le vaisseau si long-tems attendu arriva enfin le 31 Août, avec D. Joseph de St. Antoine, Bénédictin, qui venoit remplacer D. Bulhoëns. Il apportoit l'heureuse nouvelle du mariage de D. Pedre, frere du Roi, avec la Princesse du Bresil sa fille. Les Jésuites passèrent dans la désolation les six jours qu'on donna aux réjouissances publiques.

XII.
*Précautions
de l'Evêque
Bulhoëns
pour l'em-
barquement.*

L'ancien Evêque de Para qui n'aspiroit qu'au moment de son départ, craignoit cependant que la contagion ne se mît dans le vaisseau destiné à transporter les proscrits, parmi lesquels il y avoit un assez grand nombre de malades. Il fit examiner leur état par des médecins, qui déclarerent que plusieurs d'entre eux étoient incapables de soutenir une si longue navigation : mais comme leurs maladies n'étoient pas contagieuses, & qu'ils souhaitoient de suivre leurs Frères, les médecins décidèrent qu'on pourroit les embarquer, pourvu qu'on ne les entassât pas les uns sur les autres, & qu'ils ne fussent point renfermés avec les bêtes, comme ils l'avoient été dans le transport du Maragnon. Il fut donc réglé qu'on leur accorderoit une certaine aisance, graces à la crainte que D. Bulhoëns avoit de la contagion.

Le 12 de Septembre à minuit, les Officiers du Roi conduisirent les Peres à bord du bâtiment qui devoit les transporter. C'étoit un vaisseau du premier rang : mais quelque spacieux qu'il fût, il ne l'étoit pas assez pour con-

tenir quatre cents cinquante personnes, qui s'y embarquerent. Les Jésuites furent placés au second pont, & s'y trouverent bien à l'étroit, vu leur nombre qui étoit de cent quinze. Ils y souffrirent de fort grandes incommodités causées par les chaleurs excessives, & par la qualité des vivres qu'on leur distribuoit. Dans la soif, qui les dévoroit, ils n'avoient que de l'eau pourrie, & cette eau étoit pour eux un nouveau tourment. La faim y mettoit le comble. Pour surcroît de calamité, il survint un calme, qui dura plusieurs jours. A ce calme succéderent de violentes tempêtes. Celle du 31 Octobre fut terrible. On s'attendoit à périr. Depuis le 11 Novembre jusqu'au 17, le Ciel fut obscurci & les vents ne cessèrent d'être déchaînés. Les vieux mariniers avouoient n'avoir jamais rien effuyé de semblable. Quatre de ces Peres moururent dans cet intervalle. Les autres au nombre de cent onze arriverent enfin à Lisbonne tout épuisés & à demi-morts. XIII.
On arrive à Lisbonne.

D. Bulhoëns qui étoit logé au-dessus deux, ne les vit point dans tout le trajet. Il descendit la veille de leur entrée dans le port (a).

(a) Cet Evêque vivoit encore en 1780, & il étoit alors dans sa 74^e année. Mendoza succéda en 1760 à D. Joachim de Costa Corte-Real, Secrétaire d'Etat de la Marine & d'Oubrmer, qui eut ordre de donner sa démission & de quitter Lisbonne. Le prétexte de sa disgrâce fut une secrète correspondance qu'il entretenoit, dit-on, avec son prédécesseur l'Abbé de Mendoza Corte-Real. Le vrai motif fut le désir qu'avoit Carvalho de faire entrer au Ministère son frere Mendoza. Celui-ci fut emporté subitement en 1769, par un abcès qui vint à crever. On dut l'enfermer sur le champ, à cause de l'infection horrible que le cadavre exhala d'abord. *Les Mémoires du M. de Pombal* varient sur ce point & disent, que Carvalho s'étoit émancipé jusqu'à prendre le jeune Prince de Beira, pour aller passer quelques jours à

326 ANECDOTES DU MINISTRE
pour aller à Oeyras s'aboucher avec le Ministre
& Mendoza son frere, qui étoit revenu des
Indes.

XIV.
Tentatives pour ébranler les jeunes Jésuites.
Le Comte de St. Vincent entroit trop bien dans leurs vues pour n'être point chargé du débarquement de ces Peres. Il les fit comparaître successivement devant lui, & les exhorte à quitter la Compagnie. Pour les y déterminer, il leur faisoit lire un faux Bref du Pape, qui les y autorisoit, & il n'épargnoit ni menaces ni promesses. Tout étant inutile, il en fit cinq bandes, dont quatre étoient destinées à différentes prisons. La cinquième division fut embarquée durant la nuit sur le vaisseau Danois freté pour l'Italie. Le tems leur fut si favorable, que le 29 Décembre ils en découvrirent les côtes : mais le vent ayant changé, ils n'entrerent dans le port de Civitta - Vecchia, que le 17 Janvier 1762.

Ils aboutirent à Civitta - Vecchia.

P A R A G R A P H E II.

B R E S I L.

XV.
L'Archevêque de Bahia établi Réformateur.
LE Cardinal Patriarche avoit délégué en 1758, l'Archevêque de la Baie de Tous-les-Saints, pour la visite Apostolique des Jésuites du Bresil, & vers la mi-Juin de cette même

Oeyras, tandis que la Cour étoit à Villa-Viciosa; que la Reine fut tellement courroucée de cette audace, qu'ayant rencontré son frere Mendoza, elle l'accabla des plus durs reproches, & que celui-ci au désespoir fut saisi d'une fièvre violente, qui l'emporta au bout de trois jours.

année, le Roi y envoia trois Sénateurs, pour composer un nouveau Tribunal. Ces Officiers étoient Antoine Azevedo-Continho, Joseph Mascarenhas Pacheco, Emmanuel-Etienne de Vasconcellos Barbarino. Leur navigation fut des plus périlleuses & signalée par un phénomène singulier. Il parut autour du vaisseau un météore enflammé dont l'explosion fit plus de bruit que n'auroit fait une décharge de vingt canons. Cet événement dont la physique donne des exemples & des raisons (*a*), joint aux coups de vents qu'ils effuyèrent, ne laissa pas de leur causer des inquiétudes sur la commission dont on les avoit chargés, & ils commencerent à respecter quelques Religieux passagers, à qui jusques-là ils n'avoient marqué que du mépris. Voulant même mettre ordre à leur conscience, ils se confessèrent à ces Pères, & promirent à Dieu de ne rien entreprendre d'injuste contre les Jésuites, & de porter leurs intérêts autant que la raison & l'équité le demanderoient. Arrivés heureusement au port, Mascarenhas, celui-là même qui s'étoit comporté avec beaucoup de rigueur envers les Jésuites de Porto, fut fidèle à son engagement, & eut désormais pour ces Religieux tous les égards qu'inspirent l'humanité & la justice; mais aussi il s'attira la disgrâce du Ministre, qui avoit compté sur lui.

Le 7 de Septembre, ces trois Sénateurs commencerent leurs opérations, & remirent à l'Archevêque les lettres du Patriarche Saldanha, qui le substituoit en sa place pour la réforme des Jésuites de son Diocèse, ou plutôt

Trois Séateurs envoyés par le Roi.

Phénomène.

*XVI.
Vœu des Sénateurs.*

(*a*), On peut consulter sur cette matière, la *Météorologie de Reinzer*, p. 44.

pour leur destruction. Le Doyen de la Métropole nommé son adjoint, voulut d'abord exécuter sa commission, & se déporta sur le champ de l'emploi de Conservateur, qu'il avoit accepté auparavant. Mais l'Archevêque lui fit entendre qu'il ne convenoit pas d'agir avec cette précipitation; & le Vice-Roi à qui le Doyen porta ses plaintes, décida en faveur de l'Archevêque.

XVII. Cependant ce Prélat chargé d'une délégation *Le Décret du Cardinal intimé au College de Bahia.* qu'il détestoit, choisit pour Secrétaire Goncalve de Souza. Celui-ci vint au Collège le 9 de Septembre signifier le Décret du Patriarche. Il en expédia des copies aux autres Maisons, Résidences & Missions du Diocèse, & fit procéder aux inventaires. En même-temps les Jésuites eurent défense d'approcher du Palais & de se présenter à l'Archevêché; & comme on travailloit alors au procès du vénérable P. Alexandre de Guzman Jésuite pour constater les preuves de l'héroïcité de ses vertus, l'Archevêque ordonna que la chambre établie à cet effet dans son Palais, fût transportée ailleurs.

XVIII. *Prêtres séculiers invités à remplacer les Jésuites dans les missions.* Les trois Sénateurs, pendant ce temps, faisoient publier un Edit, qui invitoit les Prêtres séculiers à se présenter pour remplacer les Jésuites dans leurs Missions. Il ne s'en trouvoit point qui entendissent la langue des Bresiliens: mais le Ministre y avoit pourvu, en ordonnant qu'on ne parleroit aux Indiens qu'en langue Portugaise, quoique ces bonnes gens ne fussent pas d'humeur à l'apprendre, & témoignassent sur cela une répugnance insurmontable.

Les Jésuites avoient neuf Missions dans le Diocèse de Bahia, cinq dans celui de Rio-

Janeiro, fix dans celui de St. Paul, & sept dans celui de Fernambouc. Chaque Evêque étoit délégué Vifiteur & Réformateur dans l'étendue de son territoire. Leur commission tendoit visiblement à la destruction de ces Chrétientés fondées au prix des sueurs & du sang de ces hommes Apostoliques. Quels services ceux qu'on leur substitua pouvoient-ils rendre à ce pauvre peuple dont ils ignoroient la langue, & quel fruit pouvoit-on s'en promettre? Dès qu'on eut installé ces nouveaux Missionnaires, on fit prendre des informations sur les lieux, pour savoir,

1°. si les Jésuites recevoient quelque honoraire des Indiens ? 2°. S'ils les tenoient en esclavage ? 3°. S'ils s'approprioient leurs biens ? 4°. S'ils les empêchoient de communiquer avec les Européens ? 5°. S'ils leur refussoient leur salaire ? 6°. S'ils les jugoient au civil & au criminel ? 7°. S'ils les obligeoient de travailler pour eux tous les jours de la semaine, à la réserve des Dimanches & des Fêtes ? Sur tous ces points les réponses des Bresiliens furent entièrement à la décharge des Jésuites ; & ce pauvre peuple ne les vit partir qu'avec un extrême regret.

Après leur départ, les Sénateurs érigerent les villages en autant de villes, avec droit de noblesse pour les habitans, Cour de Justice & Jurisdiction à une lieue à la ronde. On assigna aux nouveaux Curés cent vingt-cinq écus sur le trésor royal, outre l'habitation & les meubles que les Jésuites y laissoient. On en dressa l'inventaire, aussi-bien que des ornemens & de l'argenterie des Eglises.

Ces villages métamorphosés en villes & l'ennoblissemens de ces Sauvages n'eurent d'autre

XIX.
*Informa-
tions contre
eux.*

XX.
*Villages
érigés en
villes.*

XXI.
*Sentimens
& conduite*

330 ANECDOTES DU MINISTÈRE

*des Brefs-
liens à ce
sujet.*
effet que d'indisposer ces bonnes gens contre une nouveauté si ridicule. On nous ennoblit, disoient-ils, & on nous ôte le pain de la main. Nos Missionnaires nous administroient gratuitement les secours spirituels, & à présent on nous impose des droits pour le baptême, pour le mariage & pour la sépulture. Qu'avons-nous fait pour être traités de la sorte ?

Les Prêtres qui furent placés auprès d'eux, n'y tinrent pas long-tems. Antoine Rodriguez, après avoir sollicité la Mission du St. Esprit qui passoit pour la plus opulente, n'y demeura pas un an, & il ne la quitta que parce qu'il n'y trouva point de quoi subsister. Celle de St. André fut remplie par le Prêtre Xavier Araújo, mais il ne put s'accoutumer aux mœurs de ses paroissiens, & les abandonna presqu'aussi-tôt.

Les Indiens de la nouvelle Mission de la Conception, furent très-surpris, au retour de leur chasse, de ne plus trouver chez eux leur ancien Missionnaire. Cela les irrita au point qu'ils prirent ensemble la résolution d'assommer le nouveau Curé. Il pénétra leur dessein, & prit sagement la fuite.

XXII.
On dépouille les Eglises.
On vit alors les Missions bientôt dégarnies. Un des principaux soins des Jésuites pour attirer les Indiens à la Foi & leur inspirer du respect pour les choses saintes, étoit de donner un air de splendeur & de magnificence à leurs Eglises & aux cérémonies de la Religion. Il y avoit sur cela une sainte émulation d'un village à l'autre. C'étoit à qui auroit les plus riches ornemens & les plus beaux meubles. Tout cela leur fut enlevé & porté au trésor royal. Les mêmes exécutions se firent dans les Missions de

Rio-Janeiro & de Fernambouc. Ces dernières avoient été presque toutes détruites sous le gouvernement des Curés séculiers, & c'étoit pour les rétablir qu'on les avoit rendues aux Jésuites. Les habitans qui leur étoient attachés, & qui se voyoient de nouveau exposés aux anciennes violences, proposerent à ces Peres de s'ensfoncer avec eux dans des lieux inaccesibles aux Portugais. » Nous nous sou-
 » venons, leur disoient-ils, de ce que nous
 » avons eu à souffrir sous les Curés séculiers.
 » On nous enlevoit nos garçons & nos fil-
 » les pour les rendre esclaves, & cela a passé
 » en coutume dans les Missions dont ils ont
 » la conduite. Depuis que nous vous avons
 » eu, on n'a plus osé attenter à notre liberté. »
 Que pouvoient répondre les Jésuites à de pareils propos, sinon de plaindre leur sort & de les exhorter à la patience & à la soumission ? Enfin, sans parcourir en détail les autres Missions, ce fut par-tout un cri général, & des répugnances insurmontables. Les Sénateurs furent contraints d'en venir aux menaces, & de décerner la peine de mort contre ceux qui refuseroient de se soumettre à la nouvelle forme de République. Les Indiens désolés disoient à ces Sénateurs & aux nouveaux Curés : » A la
 » vérité, nous avions à travailler pour les Jésuites, mais nos travaux se réduisoient presqu'à
 » rien. Ils nous occupoient l'espace de trois
 » heures chaque matinée pendant cinq jours
 » consécutifs, au bout desquels nous avions
 » trois semaines entieres à nous, pour cultiver
 » nos champs & pour chercher à la pêche &
 » à la chasse de quoi nous nourrir. Ces Peres,
 » contens du peu que nous faisions pour eux,

XXIII.
*Plaintes
 des Indiens.*

» subvenoient encore aux besoins de nos ma-
 » lades, de nos veuves & de nos pauvres ; ils
 » nous montroient dans nos Eglises le produit
 » de nos travaux employé à la décoration de
 » nos Autels, aux ornement & aux répara-
 » tions. Aujourd'hui le droit de ville & les
 » titres de Noblesse que vous nous donnez,
 » vont nous réduire à un véritable esclavage.
 » Nous n'aurons plus la liberté de labourer
 » nos terres, ni de recueillir nos moisssons
 » quand nous le voudrons. Déjà chaque jour,
 » vous nous faites abandonner nos travaux
 » ordinaires, pour bâtir ce que vous appellez
 » des édifices publics, la maison de ville,
 » celle du Sénateur, le presbytère, les pri-
 » fons, & tout ce qu'il vous plait de nous
 » commander. Qu'avons-nous besoin de titre
 » & de noblesse, si nos terres restent incultes,
 » & si nous périssons par la faim ? « Une
 » vertueuse Bresilienne disoit en se lamentant :
 » Mon mari vient d'être fait Sénateur, & je
 » prévois qu'il ne se passera pas un an qu'on
 » me l'enlèvera pour le jeter dans les prisons,
 » ou qu'il devra prendre la fuite & me laisser
 » dans la misère : c'est ce qui arrive tous les
 » ans sous nos yeux dans les Capitaineries du
 » Bresil (a). L'exemple du présent, l'expé-
 »rience du passé, & le bon sens leur faisoient
 » naturellement appréhender ces affligeans re-
 »vers ; & ils ne tarderent pas à les éprouver.
 » On vit bientôt ces pauvres Indiens, excédés
 » des travaux dont on les surchargeoit, se retirer
 » dans les bois, en regrettant la douceur du

(a) Ces Capitaineries sont sous le gouvernement civil.
 Voyez liv. L. CIII.

gouvernement de leurs anciens Missionnaires. Dans une Mission de Rio-Janeiro, une vieille Bresilienne épouse de l'Alcade anima ses compatriotes contre la nouvelle forme du gouvernement, & les engagea à s'y opposer, dissent-ils répandre pour cela la dernière goutte de leur sang. Ils se cantonnerent avec elle dans des brossailles, & y établirent leur magasin de fleches. On en faisit sept, qui furent conduits aux prisons de Fernambouc, & le reste se dissipâ. Il n'y eut point de peuplade qui ne fournit quelque scène aussi triste. Il suffit de dire, que tous ces changemens portèrent parmi ces Chrétientés autrefois si florissantes, de terribles coups à la religion & aux moeurs. L'enfer ne pouvoit y employer des moyens plus efficaces pour en saper les fondemens.

Dans ces entrefaites, on continuoit les opérations à la Baie de Tous-les-Saints. Le Tribunal de Conscience ordonna au Provincial de rassembler les Jésuites étrangers, qui travaillioient dans les Missions de la domination Portugaise. C'étoit pour leur payer dans les prisons de Lisbonne la récompense de leurs travaux & des services qu'ils avoient rendus à la Couronne. On osa tenter la constance de deux Anglois, dont l'un Ex-Provincial & sexagénaire vomissoit le sang, & l'autre nouveau converti, faisoit sa philosophie, & n'étoit pas même Jésuite. Un vieux Frere, François de nation, fut aussi sollicité ; mais on n'y gagna rien. On dispensa les deux vieillards du trajet de Lisbonne, mais le philosophe eut beau réclamer son état & sa nation pour se retirer où bon lui sembleroit, il fut embarqué pour Lisbonne avec quatorze Jésuites.

XXIV.
*On déclina
les Jésuites
étrangers
aux prisons
de Lisbonne.*

334 ANECDOTES DU MINISTÈRE

XXV.
*Libelle ré-
pandu dans
le Bresil.*

Le jour de Pâques de la même année 1759, arriva de Lisbonne à Bahia un grand nombre de vaisseaux. Ils portoient entre autres une infinité d'exemplaires d'un libelle anonyme contre la Société. Cette brochure, qui renfermoit un tas d'erreurs imputées aux Jésuites, fit l'édiante occupation du public dans ces fêtes consacrées aux grands objets de la Religion. Par la même voie on reçut l'ordre du Ministre de faire embarquer pour Lisbonne le P. Jean-Honoré Ex-Provincial, le P. Emmanuel Gonzague & le Pere Alvarès. Le premier, pour avoir administré le Sacrement de Confirmation aux néophites ; mais il y étoit autorisé par une permission du Pape. Carvalho, qui ne pouvoit contester cette permission, prétextoit qu'elle n'avoit pas été présentée à la Chancellerie Royale, quoiqu'il fût avéré que Didace Mendonça l'avoit vidimée. Le second étoit appellé à Lisbonne sur des calomnies, dont l'avoit chargé Antoine Vaz Clerc séculier, & dont la fausseté étoit évidente. Le troisième enfin étoit accusé de forfaits atroces qu'il devoit avoir commis au Maragnon, où cependant il n'avoit jamais mis le pied. On leur associa le P. Roger Canisius Missionnaire Allemand, sous le prétexte qu'il étoit de nation étrangere.

XXVI.
*L'Archevê-
que de Ba-
hia refuse
d'interdire
les Jésuites.*

L'Archevêque de Bahia reçut ordre de Sal dahna & de Carvalho d'interdire les Jésuites ; mais loin d'imiter la lâcheté des Evêques Portugais qui s'étoient aveuglément conformés aux ordres de Carvalho, il répondit que leurs services lui étoient trop nécessaires pour s'en priver, & qu'il ne pouvoit déclarer coupables des Religieux, en qui, depuis dix-neuf ans qu'il occupoit son Siege, il n'avoit jamais rien trouvé

que d'édifiant. Il joignit à ce témoignage celui d'environ quatre-vingts personnes des plus notables du pays, du nombre desquelles étoit le frere de Saldahna lui-même. Sur près de quatre-vingts articles, auxquels ils eurent à répondre, il n'y eut pas une seule déposition à la charge des Jésuites.

D. Mascarenhas fit aussi de ces Peres, le rapport le plus avantageux. Il ne favoit pas qu'en rendant hommage à la vérité, il deviendroit suspect à ses collegues Continho & Barberino. Ces deux Sénateurs avoient déjà oublié les promesses qu'ils avoient faites en mer, de ne rien entreprendre d'injuste contre les enfans d'Ignace. La crainte de ruiner leur fortune l'avoit emporté sur la voix de la conscience; & comme la fidélité de Mascarenhas leur donnoit de l'ombrage, ils profiterent des moimens de son absence pour porter à ces infortunés les coups les plus sensibles. On présuma qu'ils avoient déferé au Ministre ce colleague conscientieux, & l'événement parut vérifier la conjecture; car il ne tarda pas à être renvoyé à Rio-Janeiro, d'où il fut transféré à l'isle Ste. Catherine, & mis en prison dans la citadelle de *Los-Ratones*. C'est lui qui montra aux Jésuites de Bahia la lettre que Carvalho avoit écrite à son pere Sénateur de Porto, pour lui enjoindre d'envelopper les Jésuites dans l'accusation de la sédition, dont nous *Livre 2.* *avons parlé au second livre.*

Le College de Bahia étoit en séquestre, depuis sept mois, lorsque le 25 Décembre 1759, un navire marchand apporta l'ordre du Roi d'en faire la saifie. Aussi-tôt il fut mis en exécution, & de tout côté l'on s'empara des Col-

XXVII.
*Rapport
avantageux
que Mascarenhas fait
de ces Peres.*

*Il en est
puni & on
l'emprisonne.*

Livre 2.
*Saifie des
Colleges.*

leges, des Séminaires, des Résidences, & des biens qui en relevaient. Mais au lieu des trésors annoncés à Lisbonne, on ne trouva guere que des dettes.

On fit là, pour séduire les jeunes gens, les mêmes tentatives qu'en Portugal, & le Mandement de Saldahna y fut publié. Cependant l'Archevêque, qui avoit trop de religion pour l'appuyer, ne fulmina le décret de suspens, que lorsque les Peres furent en détention. Ces ménagemens furént la cause de sa disgrâce. Sa lettre au Roi, où il déclaroit que les Jésuites étoient innocens, fut ce quiacheva de le perdre.

XXIX.
L'Archevê-
que est dé-
posé; pour-
quoi?

Le 6 Janvier 1760, le Marquis de Laura-dos, nouveau Vice-Roi du Bresil, arriva à la Baie de Tous-les-Saints avec des lettres de S. M. pour cet Archevêque. Le Roi y acceptoit la démission, qu'il devoit avoir fait de sa dignité; il déclaroit le Siege vacant, & donneoit l'administration du Diocèse au Chapitre, jusqu'à l'arrivée d'un nouvel Archevêque. On lui remit aussi une lettre du Cardinal Saldahna qui le remercioit, ironiquement sans doute, des peines qu'il s'étoit données pour la réforme des Jésuites. Il y disoit qu'il étoit charmé de ce qu'il les avoit trouvés si innocens & si recommandables; mais que l'on en jugeoit bien différemment à Lisbonne, & qu'on ne pouvoit se dispenser d'y croire que c'étoit un corps gâté & dépravé.

Il est bon de savoir ce que c'étoit que cette démission dont la lettre du Roi faisoit mention. Il y avoit cinq ans que ce digne Prélat avoit demandé à quitter son Archevêché, mais à deux conditions, dont la premiere étoit qu'il lui seroit permis de demeurer au Bresil, pour ne

ne pas s'exposer à son âge de quatre-vingts ans aux incommodités d'une longue navigation ; & la seconde, qu'il plût au Roi de lui assigner pour sa subsistance la moitié de la pension que le trésor royal lui payoit. Le Roi ne voulut pas alors recevoir son abdication. Mais les cinq ans écoulés, & lorsqu'il s'y attendoit le moins, ce Prélat se vit tout-à-coup déposé, & chassé honteusement de son palais. Son dais fut enlevé de la Métropole, & la pension qu'il tiroit du trésor royal & dont il s'étoit réservé la moitié, lui fut refusée ; ensorte que cet illustre vieillard dépouillé de tout, dut se retirer à une Chapelle à une lieue de la ville pour y finir ses jours dans la retraite, n'ayant d'autre ressource que la charité des Fideles, mais du reste abondamment dédommagé par la consolation qu'il goûtoit de n'avoir trahi ni sa conscience ni la vérité. Que ne fit pas le Ministre pour surprendre la religion du Pape à son occasion, & pour lui donner un successeur ? Nous en avons fait mention ailleurs.

Le Doyen du Chapitre qui avoit été nommé Adjoint à l'Archevêque, se vit par cette démission, chargé seul de la commission de Réformateur, & il s'en acquitta d'une maniere qui lui mérita les éloges du Cardinal Saldahna & de Carvalho.

Dès le 7 Janvier, on s'empara à main armée des maisons des Jésuites ; on les chassa de leurs chambres, & on les enferma dans la Chapelle domestique, pendant que l'on faisoit une visite générale qui dura huit heures. Ils ne savoient pas si delà on les conduiroit au supplice ; car on le leur avoit fait appréhender. Ils crurent que le moment en étoit venu,

Livre IV.
N°. XV.

XXX.
Le Doyen
se porte
pour Réfor-
mateur.

quand ils entendirent ouvrir brusquement la place où on les avoit enfermés, & qu'ils se sentirent entraînés dans les ténèbres au milieu des gardes. Ils respirerent enfin voyant qu'on les conduissoit à la maison du Noviciat, qui n'étoit éloignée que de deux milles. On venoit d'en chasser les Novices, après leur avoir arraché l'habit Jésuitique sans leur en donner d'autre; tellement que les soldats durent leur prêter leurs capottes pour gagner un Monastere de Bénédictins qui se trouvoit dans le voisinage.

Ce fut dans cette maison du Noviciat que Ximenès traita ces Peres avec tant de dureté, qu'il en fut même vivement repris par le nouveau Vice-Roi. Celui-ci, pour premier acte d'autorité, fit publier le 9 de Janvier l'Edit de bannissement. Le même jour, le Doyen trouvant tout applani pour ses opérations se rendit au Noviciat & fit assebler les jeunes gens pour les exhorter à se séparer des Profès, qu'il accusoit du crime de leze-majesté. Il mit tout en œuvre pour les y engager, soit en leur faisant envisager les suites funestes de leur résistance, l'exil, la disgrâce de leurs familles, une vie pleine d'amertume, loin de leurs parents & de leur patrie; soit en leur citant l'exemple de l'Archevêque déposé, de Mascarinas emprisonné, du Commandant-Général Vello, frere de l'Ex-Provincial Jean-Honoré, & de beaucoup d'autres accablés sous le poids de l'indignation royale. Il leur protesta contre toute vérité que le P. Général avoit renvoyé de l'Italie tous les non-Profès qu'on y avoit jettés, parce qu'il n'avoit pas de quoi les faire subsister. Enfin, à force d'impostures, de me-

XXXI.
Edit de
bannisse-
ment pu-
blé.

naces & de mauvais traitemens, il vint à bout d'en détacher quelques-uns, qui étant revenus à eux-mêmes présenterent une requête au Vice-Roi, pour se plaindre de la surprise & de la violence, dont avoit usé le Doyen, & ils obtinrent la permission de rentrer au Noviciat pour y reprendre leur premier état.

Cependant les Jésuites, qu'on avoit tirés du Séminaire de Bethléem, du Collège de Porto-Seguro, & des Résidences du Diocèse, arriverent successivement à Bahia, & ils s'y trouverent rassemblés au nombre de cent soixante-huit. Deux vaisseaux alloient faire voile pour Lisbonne. On les y embarqua le 18 d'Avril 1760. Ils furent d'abord jettés dans le fonds de cale. Ce fut en vain qu'ils supplierent pour l'amour de Dieu qu'on leur permit d'en sortir pour respirer; on les y tint renfermés jusqu'au lendemain au risque de les y trouver suffoqués. Le 21 on leva l'ancre, & après cinquante-trois jours de navigation, ayant infiniment souffert durant toute la traversée, ils arriverent à Lisbonne le 13 Juin. La nuit suivante on les fit passer sur un vaisseau Génois, où se trouvoient ceux de Rio-Grande arrivés huit jours auparavant. Réunis avec cette nouvelle troupe, ils furent quinze jours à attendre les Jésuites qui venoient de Fernambouc, & dont voici en peu de mots les aventures.

Le vertueux Evêque d'Olinde avoit été nommé Visiteur par le Cardinal Patriarche; mais dans l'exercice de sa commission il ne consulta que la droiture & l'intégrité de sa conscience. Après qu'il eut fini sa visite, il dit en plaisantant qu'il n'avoit rien trouvé à réformer dans ces Religieux, que les souliers du Recteur qui

xxxii.
Embarquement.

xxxiii.
*Conduite
de l'Evêque
d'Olinde.*

lui avoient paru trop usés. Du reste il les vit souvent, mais ce fut toujours pour les consoler, & leur témoigner par ses larmes la part

Instruction de Carvalho à ses Commissaires. qu'il prenoit à leur affliction. Le Gouverneur Didace de Sylva n'y étoit pas moins sensible, & il leur adoucit leur sort autant que cela dépendit de lui. Mais le Sénateur Coelho de

Gama-Casco, & Cardeira-Castelho-Branco avoient des instructions secrètes du Ministre, suivant lesquelles il leur étoit expressément enjoint de rendre bonne justice aux peuples; mais de condamner impitoyablement les Jésuites, dans tous les cas, sans aucun égard pour leur bon droit. Carvalho ajoutoit qu'il prenoit sur son compte ce qu'il y auroit d'injuste dans leur procédé. » Renfermez, dans » votre cœur, leur marquoit-il, les sentimens » de pitié naturelle, & au-dehors exécutez » vos ordres à la lettre & sans miséricorde. «

Et en effet, ce fut sur ce plan que se firent les exécutions. Le 22 Décembre 1759, six Jésuites du Collège de Paraïba furent amenés à Réciss, & dans leur marche, ils eurent à dévorer des duretés & des humiliations incroyables. Le 6 Février 1760, on y conduisit aussi les Pères du Collège d'Olinde : mais ceux de Ciara n'y arrivèrent que le 28 suivant, & leur traversée fut accompagnée de tant de mauvais traitemens, que plusieurs n'y pouvant plus tenir, demanderent leur démission.

Le premier d'Avril aborda au même lieu le fameux vaisseau, dont se servoit le Provincial dans le cours de ses visites. On venoit de le confisquer au profit du Roi. Ce petit navire, que l'on faisoit passer en Portugal pour un vaisseau de ligne de soixante canons &

davantage, n'étoit qu'une petite barque montée de six canons, tels que ceux dont il a été fait mention ci-dessus en parlant du Maragnon *. Ils ne servoient qu'à saluer les villes & les forts le long des côtes où l'on paſſoit. On y avoit pratiqué six loges fort étroites pour autant de Jésuites. Mais quand il fallut les transporter à Lisbonne, on y embarqua cinquante-trois de ces Religieux qui désancreerent le premier Mai 1760.

On ne pourroit exprimer tout ce qu'ils y eurent à souffrir. On ne leur permettoit, ni de communier, ni de dire la Messe. Ce ne fut que le onzième jour qu'on les laissa monter au tillac pour y affiſter. Après l'avoit entendue, le P. Vincent Rodriguez, septuagénaire, se jeta aux pieds du Capitaine, & le conjura à mains jointes de lui accorder une goutte d'eau pour l'amour de J. C. brûlant de soif sur la Croix. C'en fut assez pour qu'on leur fit défense de sortir désormais du lieu où ils étoient détenus, de peur qu'ils n'excitassent la compassion & les mürmures des paſſagers.

Une fievre ardente causée par la soif, ne tarda pas à se communiquer. Deux en moururent le 11 Mai, & le lendemain mourut aussi le P. Corneille Pachéco. On permit du moins que l'Extrême-Onction lui fût administrée. Trois jours après, le Pere François de Lyra, nonagénaire, fut pareillement dévoré par la soif; mais il ne plut pas encore au Capitaine qu'on lui donnât le St. Viatique : cette consolation fut aussi refusée à un Frere, que la même maladie emporta le 25. Enfin, après cinquante-trois jours de navigation, ce trop fameux naufrage entra dans le Tage avec sa triste charge

*Livte I.
N°. CVII.*

*XXXIV.
Incommo-
dités du tra-
jet.*

*Soif brû-
lante & fi-
vres dont
plusieurs
meurent.*

*Ils entrent
dans le Ta-
ge & passent
fur un vais-
seau Gé-
nois.*

342 ANECDOTES DU MINISTÈRE

le 26 Juin, & pendant la nuit on fit passer à bord du vaisseau Génois ceux qu'il portoit, & qui se trouverent par-là réunis avec les Profès de Bahia & de Rio-Janeiro.

XXXV.

Saifie du Collège de Rio-Janeiro. Le transport de ces derniers avoit été décidé le 31 Octobre 1759, sur les ordres que le Gouverneur en avoit reçu de la Cour, & qui furent exécutés dès le 3 de Novembre avec une sévérité révoltante. On évacua la maison de charité, qui servoit d'hôpital aux Esclaves.

XXXVI.

Traité de cruauté. Une Négresse tomba morte comme on la portoit au vaisseau, qui devoit la remettre dans son pays. Un Negre qu'on avoit exposé dans le vestibule de l'Eglise, en attendant qu'on le transportât à une ferme voisine, eut aussi le même sort.

Des soldats emmenerent de la Mission de Tagney un Missionnaire avec le Frere Pereyra. Celui-ci avoit reçu depuis peu l'Extreme-Onction, & vint mourir au Collège, de même qu'un autre Frere tiré de la Résidence de Ste. Croix.

XXVII.

Le 25, le Sénateur Mascarenhas, que l'on avoit fait prisonnier d'état, comme nous l'avons déjà dit, arriva à Rio-Janeiro. Le Gouverneur, selon l'ordre qu'il en avoit, le fit conduire à l'Isle de Ste. Catherine, & enfermer dans un cachot. L'unique cause de cet emprisonnement étoit d'avoir usé d'humanité envers les Jésuites *.

XXXVII.

Conduite singulière de l'Évêque de Rio-Janeiro. L'Évêque de Rio-Janeiro (D. Antoine Del Desterro Religieux Bénédictin) fut un de ceux qui presserent plus vivement les Jésuites qui n'étoient pas Profès de renoncer à la Société. Ce Prélat s'apercevant que ces jeunes Religieux s'adressoient à leurs anciens, pour les

consulter sur le parti qu'ils avoient à prendre, défendit à ceux-ci sous peine d'excommunication *ipso facto* d'exhorter les non-Profès à perséverer dans leur état. L'ignorance seconde de la passion pouvoit-elle donner dans de plus extravagans écarts !

Le 30 Janv. le Gouverneur fit conduire quatre Profès au Fort des Anguilles dans une isle peu distante de la ville. On leur faisoit un crime d'avoir exhorté les jeunes gens à la persévérance.

L'Evêque fit faire des informations contre les Jésuites, & les dépositions de leurs ennemis ne furent pas rejetées. On fit violence par son ordre à dix jeunes gens, qu'on arracha du Collège, en se raillant d'eux, & leur disant qu'ils faisoient de l'enfant à vouloir se sacrifier pour des chimères.

Le 21 du même mois, on avoit amené de la ville du S. Esprit dix-sept Jésuites pour être embarqués à Rio-Janeiro. Le Collège de la Baie de Tous-les-Saints fut abandonné à un séculier, (Daniël Rose) qui s'y établit avec sa femme, ses filles & ses servantes. On en avoit tiré les Jésuites, qui eurent beaucoup à souffrir, pour se rendre par mer au lieu de l'embarquement.

On usa d'extrêmes violences envers ceux de la ville de St. Paul, & on y commis les mêmes profanations qu'ailleurs. Le peuple fut très-scandalisé de ce qu'on rappelloit deux Missionnaires occupés à dix-huit lieues delà aux fonctions de zèle. On avoit fait entendre au Sé-nateur qu'un autre Missionnaire fixé dans un village méditait de s'enfuir. On y envoya un détachement, & l'avis se trouva faux. A vingt-cinq lieues plus loin, deux Missionnaires furent

344 ANECDOTES DU MINISTÈRE

pris dans leurs lits. On les ramena à St. Paul, où ils furent mis en prison, & privés pendant trois jours de toute nourriture. On safit en même-tems les deux Missionnaires de Ste. Anne. Ils furent tous remplacés par des Curés, aux-quels on avoit assigné cent écus d'appointement sur le trésor royal. Ils furent d'abord mal payés. Bientôt on les réduisit à un tiers, en les autorisant à se faire payer les deux autres tiers par les Bresiliens. Mais c'étoit vouloir l'impossible. Aussi la pension venant à manquer, ces nouveaux Curés abandonnerent leurs Missions & laisserent ce pauvre peuple destitué de tout secours de Religion.

XXXVIII.

*Sentimens
de l'Evêque
de St. Paul.*

L'Evêque de St. Paul, bien différent de celui de Rio-Janeiro, ne put dissimuler son indignation à la vue des profanations qui se commettoient sous ses yeux. Il voyoit dépouiller les Autels, enlever les vases sacrés, & traiter indignement des Ministres irréprochables, qui cultivoient avec le plus grand zèle la vigne du Seigneur, & se montreroient dignes de toute sa confiance. Il rejeta les libelles venus de Lisbonne, & en défendit la lecture. Il osa même se récrier vis-à-vis du Gouverneur, & lui prédire que l'éloignement des Jésuites entraîneroit infailliblement dans le Bresil la ruine de la Religion & celle de l'Etat. Tous les honnêtes gens pensoient comme lui, mais cela n'y changea rien.

Malgré les remontrances, les Sénateurs exécuterent leurs commissions à la rigueur, & le 21 Janvier 1760 ils conduisirent de St. Paul à Bahia, vingt-trois Pères, qui avoient eu le tems de se fortifier pendant leur détention par les exercices spirituels, & de se disposer dans

une retraite de huit jours à boire le calice d'amertume qu'on leur préparoit. Ils furent confondus avec cinq métis, chargés de fers aux pieds & aux mains, & condamnés au dernier supplice en punition de leurs crimes. Ils paroît assez qu'on vouloit agraver l'ignominie de ces Religieux & le faire passer pour criminels, en les associant à une telle compagnie. Ils logerent sur la route dans un Prieuré de Bénédictins. L'Abbé du Monastere dont ce Prieuré ressortissoit, s'y étoit rendu, & voulant se donner la consolation d'embrasser pour la dernière fois ces Peres, qu'il affectionnoit particulièrement, il y avoit invité le Sénateur & l'Alcade. Ces Officiers accepterent l'invitation, à condition qu'on ne prendroit aucun soin des Jésuites, & qu'on ne cherchoit ni à les voir, ni à leur parler. Cependant l'Abbé trouva le moyen d'éviter cette condition. Il les vit, il les embrassa, les arroса de ses larmes & fut extrêmement édifié de leur résignation & de leur tranquillité.

XXXIX.
*Conduite
éduisante
d'un Abbé
Bénédictin.*

Ce vertueux Abbé s'étoit déjà signalé par un trait de zèle & de charité, digne d'être relevé. Quelque violentes que fussent les vexations qu'on fuscitoit aux Jésuites, il ne pouvoit se persuader qu'on dût en venir jusqu'à les chasser du Bresil. Mais il croyoit qu'on se borneroit à leur ôter leurs biens, & à les réduire à ne vivre que d'aumônes. Dans cette opinion, il avoit assemblé son Chapitre, & on y étoit convenu d'un commun accord de leur abandonner un tiers des revenus du Monastere pour les sustenter dans leurs travaux Apostoliques. Le Seigneur en disposa autrement & lui aura tenu compte de sa bonne volonté.

XL. *Embarquement à Bahia.* Le lendemain, dès le grand matin, on se remit en route. La pluie ne discontinue point durant cinq jours d'une marche pénible. En arrivant à Bahia, on fit embarquer ces Peres sans leur donner de relâche, & ils resterent deux jours à l'ancre.

XLI.
College de Parnaqua investi.

Le 26 Janvier, on sortit du port; mais on n'avoit pas encore fait deux lieues, qu'on jeta l'ancre, c'étoit pour attendre le Gouverneur, qui vint à bord remplir certaines formalités, & faire une dernière tentative sur l'esprit des non-Profès. Comme ils demeurerent inébranlables, on remit à la voile, & le 2 de Février on aborda à Rio-Janéiro. Ceux du Collège de Parnaqua, après avoir résisté à toutes les sollicitations & les violences, furent conduits au nombre de vingt-cinq au même rendez-vous de Rio-Janéiro. Deux Missionnaires se trouvoient alors dans la Résidence de Pitanqui. On envoya un détachement pour les faire; mais le trajet étoit considérable, & le tems qu'on dut y mettre, ne permit pas de les réunir à la troupe.

Embarquement à Rio-Janeiro.

Dès qu'on les eut rassemblés à Rio-Janéiro, on ne pensa plus qu'à les embarquer pour Lisbonne. Ils étoient au nombre de cent quarante-cinq, & c'est ce qui rendit leur situation dans le vaisseau affreusement incommodé. Obligés de se tenir debout dans l'étroite enceinte, qu'on leur avoit destinée, ils passèrent la nuit sans fermer l'œil, & sans presque pouvoir respirer. Le lendemain, il y en eut six qui supplierent qu'on leur permit d'aller prendre l'air ailleurs. C'étoit l'impie politique du tyran d'aggraver leurs peines pour en faire des apostats. Le P. Dias, qui vomissoit le sang, eut beau conju-

ter qu'on lui accordât un endroit moins meurtrier : on n'eut aucun égard à sa demande , & la dureté dont on usa envers lui , fut cause de sa mort.

Cependant le P. Almeida Visiteur voyant la multitude en danger d'être suffoquée , engagea les jeunes gens de faire place par une défection simulée. Vingt d'entre eux se détachèrent , après avoir protesté à leurs Confrères qu'ils ne les abandonnoient que pour un tems ; qu'ils ne cédoient qu'à leur considération , & qu'ils alloient chercher ailleurs les moyens de s'embarquer pour les rejoindre en Italie. Le Ministre ne leur en donna point le tems. Tous ceux qui quittèrent là & ailleurs furent conduits en Portugal , & au lieu des récompenses & des avantages , qu'on leur avoit promis , ils se virent enfermés dans différens Couvens , jusqu'à la mort de Joseph I.

Le lendemain , le vaisseau remit à la voile. Ceux qui se trouvoient dans cette prison flottante , furent heureux d'être confiés à la garde de Joachim Alvelos. Il n'étoit que Bas-Officier , mais il avoit de grands sentiments d'humanité & de religion. Son caractère doux & compatissant le rendoit ingénieux à éluder ou à tempérer les ordres rigoureux du Commandant , & à pourvoir de son mieux à leurs besoins. C'est à lui qu'ils furent d'abord redevables de pouvoir de tems en tems sortir de leurs cachots , pour respirer en liberté.

Dans le cours de la traversée le Chirurgien étant descendu dans le lieu où étoient ces Peres , pour y voir quelques malades , s'écria qu'il suffoquoit , & en sortit précipitamment. Il dit au Commandant que , si on ne leur donnoit

XLII.
Vingt se
retirent
dans le des-
sein de re-
joindre leurs
Confrères
en Italie.

Mais on ne
leur en lais-
se point les
moyens.

XLIII.
Humanité
de Joachim
Alvelos.

pas plus d'air, il n'en resteroit pas un seul en vie à leur arrivée à Lisbonne, & que la peste se mettroit immanquablement parmi l'équipage. La crainte de la contagion procura à ces malheureux un avantage qu'on n'auroit pas accordé à leurs dangers personnels & il leur fut permis de venir par bandes respirer sur le tillac.

Le 24 Mars le F. Pacheco se sentant extraordinairement épuisé par la chaleur, demanda en graces qu'on le portât à l'air, & à peine y fut-il qu'il expira. On peut juger par-là de ce qu'ils eurent à souffrir durant le cours d'une si longue navigation. Il fut accordé à quelques-uns de dire la Messe; mais le Commandant les regardant comme des excommuniés fit défense aux soldats de l'entendre & même de se mettre à genoux, quand on sonnoit l'Elévation.

XLIV.
*On entre
dans le Ta-
ge.*

Enfin le 6 de Juin, ils entrerent dans le Tage où un vaisseau les attendoit pour les porter en Italie. On les y conduisit dans des chaloupes, & ils furent enfermés immédiatement au-dessus de la cale. On vint ensuite leur signifier un Indulte supposé, qui permettoit aux Profès de passer dans un autre Ordre à leur choix. Ils demanderent à voir ce Rescrit papal: mais comme il n'existoit pas, on n'eut garde de le leur montrer. On harcela les jeunes gens à toute outrance. Il se trouva cinq Profès, qui donnerent le fatal exemple d'une lâche désertion. Elle fut malheureusement suivie de celle d'un nouveau Prêtre, de trois Eccliers & d'un Frere. Ce dernier ayant saisi la première occasion de gagner Rome, alla se jeter aux pieds du Général, qui le reçut avec bonté & lui pardonna sa foiblesse.

Les maladies venant à se multiplier dans une *station plus qu'ennuyeuse*, seize malades furent transportés dans les prisons d'Azeytan pour y attendre un autre embarquement. Il y avoit vingt-deux jours qu'ils étoient à l'ancre, & douze jours que ceux de la Baie de Tous-les-Saints & de Fernambouc étoient venus les joindre, lorsqu'enfin le vaisseau appareilla *. Le Capitaine leur donna des marques d'une tendre affection & leur laissa une pleine liberté de prendre l'air, ce qui fut pour eux un soulagement inexprimable après une si longue oppression. Le 21 Juillet on découvrit Gênes. Les Sénateurs ne permirent d'y relâcher que vingt-quatre heures; mais sans sortir du vaisseau. Les Jésuites Génois, auxquels on fit défense d'en approcher par la crainte de la contagion, leur envoyèrent tous les rafraîchissements possibles. On les fit sortir du port & on les distribua sur cinq corvettes, qui dans l'espace de huit jours arriverent successivement à Civitta-Veccchia. * Le 28 Juin 1700. *Arrivée à Gênes.* *Et à Civitta-Veccchia.*

P A R A G R A P H E III.

G o a.

LA Province de Goa fut la troisième de la Société naissante, & elle eut pour fondateur l'Apôtre des Indes St. François-Xavier. Cette Province qui s'étendoit dans les vastes contrées de l'Asie & de l'Afrique, fut ensuite subdivisée en trois moindres, celles du Malabar, XLV. *Province de Goa.*

350 ANECDOTES DU MINISTÈRE

du Japon, de Goa, & la Vice-Province de la Chine. Elle a été dans toutes ses différentes branches la plus féconde en ouvriers Evangeliques & en Martyrs.

Elle continuoit de se distinguer par ses travaux & par la plus exacte discipline, lorsque le 17 de Septembre 1758, aborda aux Indes en qualité de Vice-Roi D. Emm. de Saldanha & Alburquerque, Comte d'Ega. Il vint à l'Église de la maison Professe de Goa, se mettre sous la protection de St. François-Xavier au pied de son tombeau; & il y fut reçu avec les honneurs & le respect dûs à sa dignité. Les Jésuites en concurent de bonnes espérances: mais elles ne tarderent pas à s'évanouir; car au bout de quelques jours, étant venu à l'Église il tira le P. Provincial à part, pour lui dire qu'il avoit défense de la Cour de recevoir aucun Jésuite dans son Palais; que si cependant il avoit à le consulter, il pourroit le faire par écrit. Le libelle de la *République Jésuite* parut ensuite. Le Vice-Roi avoit été chargé d'un grand nombre d'exemplaires pour distribuer à qui en souhaitoit. Carvalho en avoit aussi adressé une caisse à l'Archevêque pour les répandre parmi son Clergé. On en sera moins surpris, lorsqu'on saura qu'il en avoit fait même présenter un exemplaire au Pape Clément XIII; mais le Prélat, à l'exemple du St. Pere, jugea devoir dévouer aux ténèbres cet ouvrage calomnieux.

Au moyen de ces libelles, on préparoit l'esprit des peuples à l'étrange révolution qu'on projettoit. Le Vice-Roi fit dresser un état des biens de toute la Province, & il s'appropria une maison que ces Peres avoient nouvellement.

LXVI.
*Le Comte
d'Ega, nou-
veau Vice-
Roi.*

bâtie au bord de la mer pour servir de dépôt aux denrées de leur crû qu'on envoyoit en Europe, ou à celles qui en étoient rapportées pour leur consommation.

Il arriva tout à propos dans ces entrefautes un navire marchand de Macas, comme pour justifier les Jésuites de l'imputation de négoce. A Goa on les accusoit sur-tout de s'être empêtré de tout le commerce de la Chine ; tandis qu'on débitoit en Portugal qu'ils avoient en-vahi celui du Bresil & des Indes. Tel est le propre de la calomnie de transporter toujours dans des pays lointains la scène de ses imputations, afin qu'on soit moins à portée d'en dévoiler les impostures. Le Vice-Roi à qui l'on avoit écrit que ce vaisseau étoit chargé de beaucoup de marchandises pour le compte des Jésuites, s'en fit donner la liste, & en ordonna la visite : mais il n'y trouva point l'ombre de négoce ; & son étonnement fut tel qu'il ne put s'empêcher de s'écrier : « O que ce Corps, dont les membres sont si intègres doit être sain & incorruptible ; & que les bruits de commerce qu'on affecte de répandre sur leur compte, sont calomnieux ! » Après cet éclatant témoignage il permit au Pere Perez Procureur, de faire décharger librement tout ce qui se trouvoit dans le vaisseau à son adresse.

L'année entière se passa dans d'étranges inquiétudes entre la crainte & quelque dueur d'espérance. Un nuage impénétrable déroboit aux yeux des Jésuites de ce continent l'affreux orage qui alloit crever sur leurs têtes. Enfin on fut à quoi s'en tenir à l'arrivée d'un navire Anglois, qui apportoit la nouvelle de l'assassinat du Roi & des ordres précis pour la

XLVII.
Justification des Jésuites sur l'accusation de commerce.

XLVIII.
Nouveaux ordres de Lisbonne.

saisie générale des Colleges, des Missions & des Paroisses occupés par les Jésuites de la Province de Goa.

On comptoit dans cette Province deux Maisons Professes, plusieurs Colleges & différens domiciles dans le Monomotapa, dans le Maif-sur, le Malabar, Salfete, & jusques parmi les Caffres, sans y comprendre les Colleges & les Résidences détruits ou usurpés par les Marattes. L'obsession des Colleges & des Maisons s'exécuta avec tout l'appareil que l'on avoit observé dans le Portugal. On les visita avec le même soin & les individus furent traités avec la même dureté. Ce qu'on peut regarder comme une preuve manifeste de leur innocence, c'est que n'ayant qu'une petite rivière à traverser pour passer de Goa dans les Etats du Roi de Fundo, pas un ne chercha à s'y réfugier.

XLIX.
*Les Jésuites
sont rassem-
blés à Goa.*

Comme le transport de ces Peres s'exécutoit avec beaucoup de célérité, ils se virent insensiblement réunis de diverses contrées dans le College de Goa. Tous les jours on les convoitait au son de la cloche pour les compter. Chaque Prêtre étoit conduit à l'Autel par deux fusiliers. La même escorte les accompagnoit au réfectoire, & on ne les perdoit pas de vue. Cette étroite détention dans un climat, où les chaleurs sont excessives, leur occasionna des fièvres malignes. On cherchoit à les intimider par des menaces, & on ne parloit pas moins que de les précipiter dans la mer, de les brûler à petit feu, &c.

Tandis que ces Peres se fortifioient contre tant d'alarmes, par la priere & l'usage des Sacremens, on reçut de nouveaux ordres de Lisbonne.

Lisbonne. Ces ordres portoient qu'on eût à garrotter les Profès, & à les distribuer en différens Couvens, où ils seroient renfermés jusqu'à la fin de leurs jours; & que l'on congédieroit les non-Profès. L'Archevêque de Goa reçut la commission de les séculariser: mais ce digne Pasteur refusa de l'exécuter.

Les maisons que ces Peres alloient quitter, furent données aux différens Ordres Religieux établis dans les Indes. Les Dominicains occupèrent les Colleges de Rachol & de Daman; les Récollets celui de St. Paul avec les domiciles d'Afrique; les Augustins, l'ancien Collège de St. Paul, celui de Dion & du Mozambique &c. Les maisons de campagne furent données à des séculiers; & les Paroisses de l'isle demeurant privées de leurs Pasteurs, on laissa à l'Archevêque le soin d'y pourvoir.

On conduisit ensuite les Jésuites en différens Couvens, & pour que rien ne manquât à leur humiliation, on y joignit l'appareil militaire & le bruit des instrumens & des tambours.

La lettre, que le Vice-Roi écrivoit aux Supérieurs des Communautés, étoit conçue en ces termes: » Vous recevrez tels & tels Frères de la ci-devant Compagnie de JESUS; » vous les tiendrez exactement renfermés, & » vous ne leur permettrez, sur-tout aux Profès, aucune communication avec les fidèles » sujets de S. M. Rendez-moi compte incessamment de ceux qu'on aura confiés à votre » garde, & sachez que vous en répondrez » personnellement au Roi.... Signé, le Comte » d'Ega « (a).

L.
On les dis-
perse en di-
vers Cou-
vens.

(a) Ce Comte, après avoir secondé trop fidélement

354 ANECDOTES DU MINISTÈRE

LI. *On veut faire les Missionnaires étrangers.* La haine de Carvalho contre les Membres de la Société ne se bornoit pas à ceux de la domination Portugaise , il auroit voulu les exterminer tous & par-tout. Il avoit envoyé l'ordre au Vice-Roi de faire arrêter par surprise ou par violence , les Missionnaires étrangers , pour les conduire à Lisbonne & les emprisonner avec les autres. La chose n'étoit pas aisée. Cependant le Comte d'Ega força le Provincial de mander à ces Missionnaires en vertu de la sainte obéissance , qu'ils eussent à se rendre auprès de lui. Ces lettres cachetées du sceau royal furent portées au Royaume de Kituri par deux Religieux , que le Vice-Roi y dépêcha.

Le premier à qui elles parvinrent fut le P. Albert Zart Allemand. Il répondit prudemment au Provincial , qu'il ne lui obéiroit pas , tandis qu'il le fauroit dépouillé de sa dignité & privé de la liberté. Il fit en même-tems savoir au Vice-Roi , que n'étant point Portugais , que n'en entendant pas même la langue , & que se trouvant sous une domination étrangere , il se croyoit dispensé de se rendre à ses ordres. Cette tentative n'ayant pas réussi , le Vice-Roi s'adressa aux Supérieurs des autres Ordres Religieux , pour avoir des Missionnaires à substituer aux Jésuites. Ils lui fournirent les sujets dont ils pouvoient se passer , & sur-tout des jeunes gens , dont l'âge , les lumières &

les intentions de Carvalho , fut rappellé en 1764 & jeté ignominieusement dans les prisons de Lisbonne. On ignore les causes de sa disgrâce. Ce n'est que sous le Gouvernement actuel qu'il a reparu & que son administration dans l'Inde a été trouvée conforme aux ordres de son Souverain.

L'expérience répondoient peu à des fonctions si vastes & si pénibles. On augmenta considérablement la somme qui étoit assignée ci-devant aux Missionnaires. Ils s'embarquèrent, & dans le trajet ils donnerent des scènes, qui ne préludioient guere aux travaux Apostoliques. La division se mit parmi eux, & ils se séparent. Cependant ils durent se réunir pour se présenter à l'Archevêque de Serran, Mgr. *de Regibus*. Ce vertueux Prélat les eut bientôt appréciés à leur juste valeur. Il leur dit, qu'il ne feroit pas difficulté de recevoir les Missionnaires que le Roi lui enverroit à la place des Jésuites, dès qu'il consteroit de leur capacité à exercer les fonctions de leur Ministère; mais que pour eux, qui ne savoient pas la langue du pays, & dont la plupart n'avoient point encore étudié la Théologie, il ne les employeroit jamais; ajoutant que si on lui retranchoit *sa réponse au Vice-Roi.* sa pension annuelle, comme le Vice-Roi l'en menaçoit, il se remettroit à vivre d'herbes & de légumes, ainsi qu'il avoit fait dans le Maduré pendant plus de trente ans. C'est aussi ce qu'il écrivit au Vice-Roi. Quel triomphe pour la Religion, si le Ministre eût rencontré la même fermeté dans tous les Evêques? Son despotisme destructeur n'eût jamais pu forcer une digne aussi respectable.

Arrêtés par cet obstacle ces nouveaux Missionnaires se retirerent à Calicut, & se mirent à apprendre la langue. Mais ce travail leur parut trop pénible, & ils en furent bientôt dégoûtés. Ainsi après avoir dépensé les sommes qu'on leur avoit données, ils n'eurent rien de mieux à faire que de retourner à Goa, où ils furent assez mal reçus.

Z 2

LII.
*Insuffisance
des nou-
veaux Mis-
sionnaires
& discorde
entre eux.*

*L'Arche-
vêque refuse
de les ap-
prouver.*

356 ANECDOTES DU MINISTÈRE

LIII. La lettre de l'Archevêque de Serran irrita le Vice-Roi, & il chercha à s'en venger sur le P. Jean Barreiro, Jésuite, Curé de Calicut. *Efforts inutiles pour se faire faire du P. Barreiro.* Il envoya un Clerc des Canaries pour occuper sa place, & un séculier de Goa pour en administrer les revenus. Le vaisseau qui les portoit aborda au port de Mangalor, & on y disposa les soldats & les matelots pour surprendre le Missionnaire. Mais en ayant été averti, il eut le tems d'aller chercher un asyle chez le Consul de Danemarck qui le prit sous sa protection. En vain usa-t-on de belles paroles pour l'attirer dans le piege; ce Pere ne s'en laissa pas imposer.

Reffentiment du Roi de Calicut à ce sujet. Cependant le Roi de Calicut vivement indigné de cet attentat, commis contre le droit des nations, fit arrêter le Capitaine du vaisseau, le Clerc, & l'Administrateur avec tout l'équipage, & ordonna que l'on mit le vaisseau en pieces. On se disposoit déjà à exécuter cet ordre lorsque le P. Barreiro lui-même obtint qu'il fût révoqué. Il fit d'ultérieures instances, & le Roi voulant bien se laisser flétrir relâcha les prisonniers & leur fit rendre le vaisseau; mais en même tems il leur fit défense sous peine de mort, de remettre le pied dans ses Etats & de tenter désormais de pareils enlevemens (a). Barreiro, pour être à l'abri de nouvelles entreprises, regagna prudemment sa Mission du Malabar. L'Archevêque de Serran refusa d'employer le mince sujet que l'Archevêque de Goa

(a) Un des petits Princes du Malabar instruit de la violence qu'on faisoit aux Missionnaires les appella dans ses Etats. *Venez chez moi, leur dit-il, je partagerai mon riz avec vous. Mém. du M. de P.*

destinoit pour succéder à ce Missionnaire, & l'avertit de ne pas étendre sa juridiction sur le territoire d'autrui. Le Vice-Roi mécontent de ce succès manqué, déchargea sa mauvaise humeur sur les Jésuites de Goa.

Un trait de la plus insigne fourberie contri-
bua encore à l'aigrir davantage. Jean-Louis Velloso, comblé des bienfaits de ces Peres, réu-
nit la perfidie à la plus noire ingratitudo. Il forgea plusieurs lettres sous le nom de trois Jé-
suites, des principaux de Goa, & même du Vice-Roi, pour supposer une prétendue intel-
ligence avec les François au préjudice de l'An-
gleterre. L'imposteur feignant d'avoir trouvé
ces lettres par hasard, yint les remettre au Gouverneur Anglois à Talicheri. Celui-ci ne tarda pas à en donner part au Gouverneur de Bombay, qui envoya ces lettres au Roi d'An-
gleterre & écrivit sur le champ au Comte d'Ega, pour lui reprocher sa trahison. Ce Vice-
Roi ne se permit pas de douter que les Jésuites ne fussent les auteurs de cette détestable ma-
nœuvre, & sans faire aucune information, il fit emprisonner non-seulement les trois prétendus coupables, à qui ces lettres étoient faussement attribuées, mais encore tous les Supérieurs, les Profès & les Procureurs.

La veille des Rois au milieu de la nuit, lorsqu'ils étoient au Chœur avec les autres Religieux chez qui on les avoit répartis, & qu'ils se préparoient à célébrer la fête & à renou-
veller leurs vœux, un coup de canon se fit entendre. C'étoit le signal ordinaire pour les expéditions militaires dirigées contre eux. On frappe rudement à la porte; les soldats entrent tumultuairement, saisissent tous les Profès & les

LIV.
Imposture
insigne de
Jean-Louis
Velloso.

358 ANÉCDOTES DU MINISTÈRE

entraînent pour les réunir au Couvent des Augustins. Leur nombre étoit de cinquante-sept. On les mit dans un boyau de corridor, où ils passèrent neuf mois dans la plus grande détresse. Ils y étoient exposés la nuit à un froid très-piquant, & le jour aux ardeurs du soleil. Les vieillards y tombèrent presque tous malades. Trois d'entr'eux succombèrent, & on refusa de les enterrer dans le Couvent.

IV. *On force le tombeau de S. François-Xavier.* Le 16 de Mars 1760, le Vice-Roi, fans y être légitimement autorisé, ordonna qu'on fit l'ouverture du tombeau de Saint François-Xavier, malgré la défense expresse de Rome, que Joseph I lui-même avoit récemment ratifiée. Ce tombeau, précieux monument de la piété d'un Grand-Duc de Toscane, enrichi des libéralités des Rois de Portugal & de plusieurs Princes de l'Europe, & relevé par tout ce que l'art a de plus merveilleux, fait l'objet de la vénération & de l'admiration de toutes les Indes. Mais ce qui est précieux aux yeux de la Religion, irrite plus souvent la cupidité qu'elle ne l'aimortit. Un Sénateur vint la nuit avec ses Adjoints pour ouvrir le précieux sépulcre. Dès trois clefs qui étoient entre les mains des Jésuites, ils n'en avoient que deux, celle du Provincial & celle du Recteur de Goa. Il en manquoit une troisième qui se trouvoit entre les mains du Recteur de Rachol (a). Euf-

(a) On a vu dans les nouvelles publiques, *Art. Lisbonne, 10 Février 1783*, à l'occasion de l'ouverture de ce tombeau faite depuis peu, qu'il y a sept clefs. Il faut qu'on les ait multipliées depuis l'an 1760, ou qu'on y comprenne les ressorts cachés & les vis dont il faut avoir le secret, & les étrous propres à les faire jouer. Peut-être aussi ne s'agit-il ici précisément que des trois clefs qui étoient entre les

sent-ils eu cette clef, leurs efforts auroient encore été inutiles, à cause de certains ressorts

mais des Jésuites, sans y comprendre celles que pouvoient avoir l'Archevêque & le Gouverneur. Suivant cette dernière relation, qui a toutes les marques d'authenticité, le corps du grand Apôtre des Indes a toujours la même intégrité, qui le fait admirer depuis plus de deux siècles. Cette relation est conçue en ces termes. " Le bruit s'étant accru de jour en jour, depuis la publication du Bref, portant extinction de la Compagnie de Jesus, que le corps de St. François - Xavier, Protecteur dudit Ordre, avoit été transporté ailleurs, le Gouvernement se vit enfin obligé de faire ouvrir, sous la direction d'un architecte de Rome établi dans l'isle, le superbe mausolée, où reposent les glorieuses dépouilles du Patron des Indes, qui avoient toujours été gardées soigneusement dans une châsse fermée à sept clefs. Lorsqu'on eut ouvert le tout, on vit avec une consolation générale, & au milieu des plus grands témoignages d'allégresse, le corps de ce Saint revêtu de ses ornemens sacerdotaux, qui paroisoient tout neufs, le visage étant si bien conservé, qu'on en distinguoit parfaitement tous les traits; on voyoit à sa droite le bâton de Capitaine - Général dont, par ordre du Souverain, il avoit été décoré après sa mort comme Patron de ce Royaume. Le bras droit étant conservé à Rome, il paroisoit empoigner le susdit bâton de la main gauche appuyée sur sa poitrine. Ce St. Corps resta exposé pendant trois jours de suite à la vénération publique; le concours des spectateurs de tout état & Religion qui s'y trouvoient, étoit immense. Le frere d'un Roi voisin, en contemplant ce corps, & n'y remarquant pas la moindre trace de corruption, ne put s'empêcher de s'écrier: *Nous n'avons point de monument pareil dans notre Religion, & il faut avouer que celle qu'on professe ici est la véritable....* Comme pour satisfaire la curiosité d'un peuple innombrable il falloit laisser l'Eglise ouverte même pendant la nuit, on avoit invité à veiller près du dépôt sacré, outre la garde militaire, les PP. Dominicains, les Récollets, & successivement tous les Religieux des Couvents de la ville. Pour terminer cette brillante fête, on fit une procession solennelle, l'Archevêque, le Gouverneur & d'autres Seigneurs y portèrent la châsse sur leurs épaules. La procession finie on revint à l'Eglise pour y mettre ces saintes Reliques dans leur ancien tombeau. Sa Majesté la Reine ayant fait broder un nouveau voile pour couvrir la face de ce Saint a ordonné qu'on lui envoyât l'ancien, qu'elle veut garder, auprès d'elle par dévotion, "

360 ANECDOTES DU MINISTÈRE

cachés qu'il étoit important de connoître. Ils furent donc obligé de renoncer pour le moment à l'entreprise, mais la nuit suivante, ils amenèrent des ouvriers Payens, qui firent en peu de tems par la violence ce que les clefs n'avoient pu faire. On se flattoit d'y trouver des trésors que les Jésuites devoient avoir cachés, il n'y en avoit point d'autre que le vénérable corps du grand Apôtre des Indes & du Japon, & l'on s'en retourna les mains vides, mais avec la conscience chargée de la triste idée d'une profanation inutile (a). Le

(a) En 1779 arriva à Lisbonne un vaisseau chargé de dix-neuf caisses d'argenterie, & de beaucoup de pierres précieuses, qu'on avoit enlevées du trésor de l'Eglise de St. François-Xavier, & toutes ces caisses étoient à l'adresse de l'ex-Ministre alors disgracié. La Reine en ressentit un vif déplaisir, & sans permettre qu'on ouvrit ces caisses, elle ordonna qu'elles fussent incessamment renvoyées à Goa, pour faire servir à leur premier usage les riches dépouilles qu'elles renfermoient, regardant cette rapine non-seulement comme un sacrilège, mais comme un vol fait aux peuples & à l'Etat. Voltaire condamne & ridiculise ces offrandes, ces ornamens précieux qui sont conservés dans les Eglises; il fait prononcer là-dessus des oracles à Socrate. Mais ces trésors, outre qu'ils sont un monument respectable de la piété & de la gratitude des Chrétiens, sont encore une ressource bien grande pour l'Eglise, & pour l'Etat dans des nécessités extrêmes. Déposés dans un lieu moins sacré, ils n'attendroient pas les grands besoins pour être employés, & dissipés. Un jour qu'un homme du siècle se plaignoit de la prétendue inutilité de ces trésors consacrés à Dieu, un sage lui dit : *Pourquoi ces richesses, qui brillent autour du corps, & sur la toilette des Dames du grand monde? C'est la mode. — Mais pourquoi la mode qui honore la mémoire des Reliques ou les portraits des Saints est-elle plus blâmable que celle qui nourrit la vanité des méchantes femmes? ... Dans une misère publique, l'Eglise ouvre les dépôts de la piété, & emploie au soulagement des hommes des richesses sanctifiées par l'acceptation de Dieu; mais les toilettes ne s'intéressent guère à ces sortes d'affaires.*

Vice-Roi fit ensuite réparer autant qu'il put le dégât fait par cette odieuse opération dans ce mausolée superbe, & pour se dédommager on pilla une partie du riche trésor de la Chappelle du Saint (a).

Cependant Jean - Louis Velloso, agité de remords, ouvrit les yeux sur son crime & voulut le réparer par une rétractation authentique. Il déclara dans les formes, que tout ce qu'il avoit dit & fait étoit faux & controuvé, & qu'il n'y avoit été porté qu'en vue de faire sa fortune en perdant les Jésuites. Le Gouverneur Anglois ne manqua pas de désabuser sa Cour au sujet des lettres contrefaites qu'il y avoit fait passer. L'année s'écoula avant que les Jésuites fussent instruits de cette détestable intrigue & de la vraie cause des souffrances qu'ils éprouverent dans le corridor des Augustins.

Dans ce tems-là arriverent du Maiffur trois Catéchistes députés de la nation, pour supplier le Vice-Roi de ne pas penser à leur enlever leurs Missionnaires. Ce Seigneur les reçut avec hauteur, & leur dit qu'il enverroit des

LVI.
*Arrivée de
trois Caté-
chistes du
Maiffur.*

(a) Lorsqu'on arrêta les Jésuites de Goa, cette ville ne vit pas sans indignation livrer en quelque sorte au pillage le riche trésor de S. François-Xavier. On vendit publiquement la plus grande partie des effets précieux, qui servoient d'ornement au tombeau du Saint : on arracha de ses mains, au grand scandale de tous les gens de bien, une croesse enrichie de diamans, qui avoit été donnée par un Comte de Sandomil Vice-Roi des Indes. Un Officier s'empara d'une lampe superbe, & la vendit sans scrupule sur la place publique. Déjà depuis quelque tems, Carvalho avoit supprimé une pension annuelle de 4000 cruzades, espèce de tribut sacré payé par les Rois de Portugal au Saint Apôtre des Indes, pour obtenir sa protection en faveur des établissements Portugais dans ces contrées. *Mém. du M. de Pombal.*

troupes pour les saisir. Nous ne les craignons point, répondirent avec fermeté ces fervens Chrétiens. Nous sommes libres, & on nous arrachera la vie, avant qu'on nous arrache nos Peres dans la Foi. Mais quand ceux-ci viendront à manquer, repartit le Vice-Roi, quand il n'y en aura plus en Portugal ni à Goa, d'où en tirerez-vous? La France, reprirent-ils, & les autres pays de l'Europe nous en fourniront. Eh! comment & avec quoi les nourrirez-vous, repliqua le Vice-Roi? Tant que nos terres produiront du riz & des légumes, répondirent-ils, nous aurons de quoi les contenter. Quelqu'un qui étoit présent, s'étant mis à décrier la doctrine des Jésuites, ces Catéchistes parfaitemment instruits des matieres de Religion, & qui doivent l'être pour pouvoir réfuter les subtilités des Brainins, dirent qu'ils étoient prêts à rendre compte de la doctrine de leurs Peres & de ce qu'ils leur avoient enseigné. Ils demanderent même que l'on fit assembler des Théologiens, & qu'ils subiroient sur le champ leur examen. On ne jugea pas à propos d'en venir-là, & ils furent congédiés. (a)

Avant de partir ils parcoururent les différens Couvens, où on avoit dispersé les Jésuites. Ils les virent à travers les grilles qui les séparaient; mais ils ne purent leur parler. Ils se prosternerent devant eux, & arrosant le pavé de leurs larmes, ils les conjurerent de leur accorder leur bénédiction. La vue de ces fideles disciples fut pour eux le sujet d'une grande con-

(a) Carvalho fit traduire en langue du pays & répandre un grand nombre de libelles diffamatoires contre les Jésuites, afin de prévenir contre eux les Indiens. *Mém. du M. de P.*

solation, & ils bénirent le Pere des Miséricordes, de s'être réservé parmi la gentilité & au milieu des ombres de la mort, un troupeau choisi & éclairé des lumières de sa divine sagesse.

Sur la fin de Septembre 1760, les vaisseaux que l'on attendoit de Portugal arriverent à

LVII.

Goa, & y apportèrent de nouveaux ordres au Vice-Roi. En conséquence on tira les Jésuites des Couvens, où on les avoit transférés, & on les réunit dans le College de St. Paul. Ils étoient au nombre de cent vingt-un. On les

Deux y

enferma dans le corridor du plus haut étage. Un Pere & un Frere qui y moururent, furent

meurent.

bientôt remplacés par sept autres venus du Mo-sambique, & par trois encore qui étoient de la Province du Japon. Ils resterent dans cette

réclusion jusqu'au dix-neuf de Décembre. Ils demanderent en grâce qu'il leur fût permis en

Jour de leur embar-

quittant l'Inde, d'aller rendre leurs derniers devoirs à St. François-Xavier, & de se pro-

quement.

terner devant son tombeau : mais on ne vou- lut pas leur donner cette consolation. Tout

On leur re- fuse d'aller pour la der-

ce que les soldats leur accorderent, ce fut de s'arrêter un moment dans la rue vis-à-vis de

niere fois vi- ter le

l'endroit de l'Eglise où est le tombeau du Saint, & d'y faire une courte priere, pour qu'il leur

tombeau du St. Apôtre.

obtint la force de souffrir constamment les épreuves par où on les faisoit passer. Après

quelques instans donnés à leur vénération pour les saintes dépouilles de ce grand Apôtre, on

les conduisit au bord de la mer, où on les

On leur re- fuse d'aller pour la der-

distribua sur une vingtaine de chaloupes. Ils y

niere fois vi- ter le

demeurerent pendant deux heures sans oser

tombeau du St. Apôtre.

dire un seul mot. Enfin on donna le signal aux

LVIII.

chaloupes d'avancer vers le vaisseau. Le Com-

On les en- tasse dans le

mandant étonné de leur nombre fit voir au

vaisseau.

364 ANECDOTES DU MINISTÈRE

Vice-Roi les ordres qu'il avoit reçus à Lisbonne de ne prendre à son bord que quarante ou au plus cinquante de ces Religieux, d'autant qu'il se trouvoit à peine un espace suffisant pour les y contenir. Mais le Vice-Roi n'eut aucun égard à ses remontrances, & persista à les faire tous passer sur ce vaisseau, laissant à ce Commandant le soin de les y arranger comme il pourroit. On les mit dans la seconde chambre, mais elle ne put en renfermer que cinquante-cinq. Il fallut bâtir une cabane sur le tillac pour y entasser les soixante & quatorze qui restoient. L'Officier qui les avoit amenés les voyant si à l'étroit ne put s'empêcher de s'écrier les mains & les yeux levés au Ciel : « Grand Dieu ! qu'on accorde peu d'espace à vos Serviteurs, & quel moyen d'y vivre ! »

Le 21 de Décembre, fête de S. Thomas, premier Apôtre des Indes, le canon ayant donné le signal du départ, le vaisseau appareilla. Le Capitaine, suivant les ordres du Roi, fit afficher au pied du grand mât, une défense générale à tout Jésuite de parler aux passagers, & à ceux-ci de s'entretenir avec eux. L'inconveniencedu lieu, la mauvaise nourriture, la corruption des eaux avec l'agitation de la mer avoient déjà causé plusieurs maladies, & un grand nombre étoit attaqué de scorbut avant qu'on eût doublé le Cap de Bonne-Espérance *. On voyoit ces respectables Missionnaires pâles, décharnés, languissans, les sains confondus avec les mourans & les morts sans adoucissement & sans secours. Vingt-quatre furent enlevés en peu de jours, dix-neuf Portugais, trois Allemands & deux Italiens, la plupart Prêtres & Profès.

Mauvaise nourriture.

Maladies.

23 Février 1761.

Mortalité.

Les autres, après cinq mois de traversée, arriverent le 20 de Mai à la vue de Lisbonne, ayant presque tous la mort sur les levres. Le Commandant informa la Cour du misérable état où étoient ces Religieux. On envoia un chirurgien à leur bord. Dès qu'il eut mis le pied dans la loge qu'on avoit pratiquée sur le tillac, & où ils étoient étendus, les uns sur les autres & presque tous expirans, il en fut tellement frappé, que sans proférer un seul mot il ne pensa qu'à se retirer. Mais ayant été prié de descendre à la seconde chambre, il en trouva qui étoient dans un état encore plus pitoyable. À ce spectacle il ne put s'empêcher de laisser couler des larmes, & de s'écrier que c'étoit faire périr ces malades que de les laisser dans cet état & de leur refuser les alimens convenables à leur situation. On y eut égard, & on leur envoia une quantité d'oranges avec des rafraîchissemens, tels qu'il en faut contre le scorbut.

Tandis qu'on rappelloit les uns à la vie du corps, on érigeoit un tribunal pour donner aux autres la mort de l'ame, en les rendant infidèles aux promesses qu'ils avoient faites à Dieu dans la Compagnie. Le Comte de St Vincent sépara d'abord tous ceux qui avoient été dans le Mosambique & en Afrique. On exigea de tous une nouvelle liste de leurs noms, surnoms, pays, diocèse & parens. Le Chirurgien de son côté en dressa une de l'état des malades, ne devant y avoir d'embarqués pour l'Italie, que ceux qu'on jugeroit pouvoir supporter le trajet. Vingt-six Séculiers furent mis aux fers & conduits aux prisons, pour avoir témoigné quelque compassion aux malades pendant la navi-

LIX.
Etat pitoyable de ceux qui arrivèrent à Lisbonne.

LX.
Tentatives pour les séduire.

gation. Le Chapelain du vaisseau étoit du nombre, & si la charité étoit un crime, il faudroit convenir que ce bon Prêtre avoit bien mérité ce châtiment par ses soins officieux & son zèle pour le soulagement de ces infortunés.

Après quatre jours, le Comte de St Vincent vint les faire sortir du vaisseau, en attendant qu'on les embarquât pour l'Italie. Les malades prolongerent la descente jusques bien tard, parce qu'ils étoient si foibles, qu'on fut obligé de les faire glisser sur des planches dans les barques qui les attendoient. On sépara les Portugais, au nombre de soixante & dix-sept, & sans leur donner la moindre nourriture, on les conduisit aux prisons de la Traferie, qui est une espece de lazaret ou de maison forte sur le Tage vis - à - vis de Lisbonne. Ceux du Mosambique & les étrangers, dont onze étoient Italiens, trois Allemands, deux Espagnols, un François, un Tunquinois, furent transportés avec sept autres Portugais à la tour de S. Julien dans les souterrains que le Ministre y avoit fait creuser.

Diverses prisons où on les met.

LXI.
A l'arrivée du vaisseau, la pieuse Princesse du Bresil s'étoit allé jeter aux pieds du Roi son pere pour le supplier d'avoir quelque compassion pour les Jésuites qui venoient des Indes. Mais les préventions que lui avoit inspiré le Ministre, rendirent ses prières inutiles.

Le 27 de Mai, seize de ces Peres furent emmenés de la Traferie dans les prisons d'Azeytan. Ils étoient tous Profès & de la Province de Goa, à la réserve d'un qui étoit de la Province du Malabar, & d'un Frere aveugle de la Province du Japon. Quinze non Profès, excédés par tant de violences, succombèrent au moment qui alloit leur assurer la victoire.

Le 30 du même mois, quatorze du Portugal & du Bresil furent amenés des prisons d'Azeytan & réunis à ceux de Goa, qui étoient à la Traferie. Le 1er. de Juin se fit l'embarquement. Leurs aventures d'Alger & leur arrivée à Civitta-Veccchia se trouvent à la fin du 4e. • **N°. CLII.**
Livre *.



PARAGRAPHHE IV.

PRISONS DE LISBONNE.

C'EST ici le lieu de parler plus particulièrement des fameuses prisons de Lisbonne, & de ce qu'eurent à souffrir ceux que l'on y confina. Trente-un moururent dans le château d'Azeytan, un dans la citadelle d'Almeida, trois dans la Traferie, trente-sept dans la tour de St. Julien, & différens endroits, où ils furent étroitement renfermés; en tout, quatre-vingt-huit. Il seroit difficile de se figurer ce qu'ils endurent dans les souterrains, qui furent leur tombeau. Ceux qu'on élargit après la mort de Joseph I, & qui pendant plus de dix-huit ans avoient langui dans ces horribles cachots, étoient au nombre de cinquante-huit. Cependant soixante & quinze furent mis en liberté durant le cours de cette longue captivité.

Trois d'entre eux en furent redevables à la Reine de France, qui les fit réclamer par M. le Marquis de St. Priest, Ambassadeur à Lisbonne. Le premier étoit le P. Louis du Gat de la Province de Lyon. Il remplissoit la charge

LXII.
Combien
moururent
dans les pri-
sons de Lis-
bonne.

LXIII.
Elargisse-
ment de
trois Fran-
çais.

*Le P. Louis
du Gat.*

368 ANECDOTES DU MINISTÈRE

de Supérieur de la Mission Françoise à Macao, lorsqu'il y fut arrêté avec les Jésuites Portugais. On le conduisit à Goa, & de-là à Lifbonne où il fut jetté dans les prisons. Cependant c'étoit en vertu d'un traité conclu entre Louis XV & Jean V, que les Missionnaires François s'étoient refugiés à Macao, pour se soustraire à la persécution qui s'éleva sous l'Empereur Kien-Long. Ce Père eut beau en appeler à la foi de ce traité. Carvalho ne voulut rien entendre & le fit saisir. Non-content de cette infraction, il poussa la fureur jusqu'à envoyer à Pekin des libelles, qu'il fit traduire en langue chinoise, afin d'en faire chasser les Jésuites (a).

La famille du P. du Gat, n'en recevant point de nouvelles, soupçonna qu'il pouvoit être enseveli dans les souterrains de Lisbonne. On eut recours à la vertueuse Reine Epouse de Louis XV. Cette charitable Princesse chargea le Marquis de St. Priest de faire les perquisitions nécessaires & de redemander ce Missionnaire François. Il fut enfin trouvé, & il sortit de son cachot le 8 Août 1766, après trois années de prison depuis son arrivée à Lisbonne, & environ cinq depuis son enlèvement de Macao.

Le P. Jean-Bapt. du Ranceau.

Ce Père informa l'Ambassadeur, qu'il y avoit encore dans la tour de St. Julien deux autres

(a) Il n'oublia rien pour faire chasser les Jésuites de la Chine, de la Cochinchine & du Tunquin. Il écrivit au nom du Roi à l'Empereur de la Chine, qui se contenta de répondre que « si les Jésuites de Portugal avoient manqué à la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain, il n'avoit point à se plaindre de ceux qui vivoient dans son Empire ». *Mém. du M. de Pombal.*

prisonniers

prisonniers de sa nation. Sur cet avis, ce Ministre fit de nouvelles recherches, & obtint leur délivrance. L'un étoit le P. Jean-Baptiste du Ranceau né à San-Remo, mais agrégé aux Jésuites François. Il étoit Missionnaire en Afrique dans la contrée de Caya. Il y fut pris & amené à Goa, où on l'embarqua avec ceux qu'on transportoit à Lisbonne, pour être jettés dans le Fort de St. Julien. Il en sortit au mois de Décembre 1766, après cinq années quatre mois d'une ténébreuse prison.

L'autre étoit un Frere employé au service *Le F. Jacques Delsart.* du Collège de Rachol, capitale de la pres-
qu'île de Salfete, à sept lieues de Goa. Amené de l'Asie en Portugal, on l'avoit mis dans les prisons du Fort St. Julien. Son élargissement précéda de deux mois celui du P. du Ranceau. Ce Frere s'appelloit Jacques Delsart. Il étoit né au Quesnoy dans le Haynaut François, & il revint dans les Pays-Bas édifier ses Freres par ses vertus, & sur-tout par une patience admirable à souffrir les incommodités qu'il avoit contractées dans sa prison (a).

(a) Ce Frere à son retour en Flandre demeura quelques années au Collège de Huy, & ensuite à celui de Dinant sur Meuse. Avant qu'il fût reçu dans la Compagnie, il avoit étudié quelques années en Théologie dans l'Université de Douay. Après la suppression, il fut admis aux ordres sacrés par l'Évêque-Prince de Liège. Ce nouvel état lui fit redoubler sa ferveur, & on la vit s'augmenter à mesure que sa santé s'affaiblissait. On ne pouvoit entendre le récit de ce qu'il avoit eu à souffrir dans sa prison, sans être touché jusqu'aux larmes. Son visage cadavérique, ses pieds pourris d'humidité & rongés par les rats, sa poitrine & son estomac ruinés, donnaient à sa voix un ton de vérité & de conviction. Son témoignage ne se démentit pas au moment de sa mort, non plus que sa piété & sa Religion. En présence de son Dieu & de son Juge qu'il alloit re-

370 ANECDOTES DU MINISTÈRE

*En 1767
soixante &
douze Pères
Allemands
& Portugais
sont élar-
gir.*

Au mois de Septembre 1767, trente-six Missionnaires Allemands furent aussi relâchés sur la demande qu'en avait faite l'Impératrice-Reine. Ce fut un spectacle attendrissant pour les peuples de voir ces hommes vertueux, après avoir quitté leurs pays pour se consacrer aux pénibles exercices des Missions dans les domaines du Roi de Portugal, n'en rapporter pour toute récompense, que des corps exténués de fatigues, & affoiblis par les horreurs de la prison. Trente-six Jésuites Portugais furent en même tems mis en liberté, pour ne pas offenser par un refus absolu l'auguste Princesse qui avoit demandé l'élargissement de tous les Jésuites prisonniers. Ils furent embarqués pour Civita-Veccchia ; cependant il en resta beaucoup dans les prisons. Il étoit rare que les nouvelles publiques pénétrassent dans les profondeurs de leurs cachots. Mais celles qu'ils apprenoient, étoient toujours affligeantes. Le geolier se servoit de tems-en-tems d'un petit garçon pour leur porter à manger. C'est par lui qu'ils furent informés du supplice du P. Malagrida. Il y avoit trois semaines que cet enfant n'avoit pas paru au guichet. On lui demanda s'il ne favoit rien de nouveau. Rien d'autre, répondit-il, si ce n'est que depuis quinze jours le Saint est mort ; on l'a condamné à être étranglé & brûlé. Quel est ce Saint dont vous parlez, réprirent les pri-

évoir en viaticque, il protesta qu'il n'avoit rien avancé sur ce qui concernoit sa détention, qui ne fut très-véritable ; du reste qu'il pardonoit de tout son cœur aux auteurs des maux qu'il avoit soufferts & qui avoient abrégé ses jours. Il ne survécut que trois années à la chute de la Société.

sonniers? Je ne lui connois point d'autre nom, repliqua ce garçon. C'est un Jésuite, & on ne l'appelle pas autrement que le Saint. Telle étoit en effet l'opinion générale du public sur la vertu de ce Pere si injustement supplicié.

Les prisonniers, pour communiquer ensemble, se servirent d'un stratagème assez singulier. Ils avoient un tome de la *Perfection chrétienne* du P. Rodriguez. C'étoit le seul livre qu'on leur eût laissé. On le faisoit passer successivement d'un cachot à l'autre, pour leur lecture spirituelle. Un de ces Peres avec un tuyau de paille & du noir de la fumée de sa lampe, traça sur le feuillet blanc de ce livre la maniere qu'on observeroit pour s'entretenir à travers les murailles. Il colla ce feuillet avec la salive, afin que le geolier qui avoit ordre d'examiner le livre à chaque fois qu'il circuloit, ne s'apperçût de rien. On devoit donner un certain nombre de coups, pour désigner chaque lettre de l'alphabet. L'inventeur ayant rendu le livre, fit son épreuve, & elle lui réussit; mais ce ne fut qu'au bout de trois mois que le feuillet s'étant détaché, un des prisonniers comprit ce que signifioient ces coups si souvent répétés. Insensiblement cette invention perça d'un cachot à l'autre; & ces Peres s'en servirent pour s'exhorter mutuellement à la patience, & se communiquer les divers accidents qui leur survenoient dans ce séjour d'horreurs.

A sa sortie des prisons de Lisbonne, le F. Delsart, dont nous avons parlé, fut chargé de deux lettres latines. L'une du P. Kaulen de Cologne au Provincial du Bas-Rhin, & l'autre du P. Przikwil de Prague, Professeur

LXIV.
Invention
dont s'avisent les prisonniers
pour communiquer entre eux.

LXV.
Deux lettres écrites des prisons.

372 ANECDOTES DU MINISTÈRE

en Théologie & Chancelier de l'Université de Goa au Provincial de Bohême. Nous croyons devoir en donner ici la traduction. Elles édifieront autant le lecteur sur qui l'humanité conserve ses droits, qu'elles le frapperont d'indignation contre ceux qui les violerent si outrageusement.

*Lettre du
P. Kaulen
de la Tour
St. Julien.*

„ Depuis près de huit années que je suis en prison, mon Révérend Pere, je n'ai pu trouver le moyen de vous écrire. Il s'en présente un que je fais furtivement. C'est l'élargissement d'un Frere François de nation, que la pieuse Reine de France vient de réclamer. «

„ Pour remonter à l'origine de nos tribulations, vous saurez qu'en 1759 nous fûmes arrêtés au nombre de vingt & conduits à main armée à la forteresse d'Almeïda sur les frontières de Portugal. On nous jeta séparément dans d'horribles cachots. Ils étoient si infectés de rats, que nous en trouvions par-tout jusques sous nos habits, sans qu'il fût possible de nous en délivrer, sur-tout à cause de l'obscurité qui regnoit dans ces prisons. Les quatre premiers mois, nous fûmes passablement nourris : mais ensuite on nous retrancha tellement les vivres, que nous crûmes qu'on vouloit nous faire mourir de faim. On en vint jusqu'à nous enlever de force nos bréviaires & nos chapelets, avec les reliquaires que nous avions sur nous. On voulut même nous arracher le Crucifix que nous portions pendu au cou; mais à force de représentations & de résistance, on se désista de cette violence. On nous rendit aussi nos bréviaires au bout d'un mois «.

„ La guerre qui s'éleva entre l'Espagne & le Portugal nous tira de ces ténébreux cachots, où pendant trois années nous avions souffert de la faim & des autres incommodes, tout ce qu'on peut imaginer de plus accablant. On prit toujours à tâche d'écartier de nous toutes les personnes qui auraient pu apporter quelque adoucissement à nos infirmités, & on nous refusa même la permission de nous prêter mutuellement du secours dans nos maladies & même à la mort ; comme il arriva à l'un d'entre nous qui y termina sa carrière. Réduits par cette perte au nombre de dix-neuf, on nous tira des prisons d'Almeida, de peur que nous n'échapussions à la faveur d'un siège, dont on étoit menacé. L'ordre fut donné de nous transférer à Lisbonne. Nous traversâmes presque tout le Royaume sous l'escorte d'une nombreuse cavalerie. Après bien des fatigues & des humiliations, nous arrivâmes à la Capitale si épuisés de force, que deux Allemands & moi nous tombâmes en défaillance. On nous fit passer la première nuit dans les prisons publiques, où se trouvent les malfaiteurs ; mais on nous en fit sortir le lendemain, pour nous conduire à la tour St. Julien, qui est à l'embouchure du Tage «.

„ C'est de l'une de ces prisons que je vous écris, mon Révérend Pere. Elle est encore plus affreuse que la première. Ce sont des espèces de casemates profondes, obscures & infectes. L'air n'y pénètre qu'à peine par quelques soupiraux larges de trois pouces. On nous donne un peu d'huile de lampe,

A a 3

„ qui nous sert à réciter notre office. Notre
 „ nourriture est dégoûtante & très-modique,
 „ & nous n'avons pour boisson qu'une eau
 „ corrompue & pleine d'insectes. Notre pitance
 „ est une livre de pain par jour, & s'il se
 „ trouve entre nous quelque malade, on lui
 „ sert un petit morceau de volaille, sans se
 „ soucier si cela peut le soulager ou non. Qu'il
 „ vive ou qu'il meuré, peu importe “.

„ Ce qu'il y a de pis encore que tout cela,
 „ mon Révérend Pere, c'est la privation des
 „ Sacremens, excepté à l'article de la mort.
 „ Encore faut-il qu'un chirurgien qui nous sert
 „ de médecin (a), atteste par serment le dan-
 „ ger extrême où se trouve le malade. Comme
 „ il est logé aussi bien que le Prêtre hors de
 „ l'enceinte du Fort, nous nous voyons frus-
 „ très pendant la nuit de tout secours pour
 „ l'ame & pour le corps. “

„ Les prisons sont pleines d'insectes. Il y
 „ regne une infection insupportable causée par
 „ les eaux de la mer, qui s'insinuent à tra-
 „ vers les murailles. Aussi tout y est d'abord
 „ corrompu, & le peu que nous avons pour
 „ nous couvrir se pourrit bientôt. C'est ce qui
 „ fit dire dernièrement au Commandant, qui
 „ venoit faire la visite des prisons : *Chose éton-
 „ nante ! tout se corrompt, tout pourrit ici,
 „ hors ces Peres.* Cela se fait sans doute par
 „ une espece de miracle, & afin que nous
 „ ayions l'avantage de souffrir plus long-tems

(a) C'étoit le jardinier du Ministre. On lui avoit as-
 signé cent cruzades d'appointemens pour les seuls Jésuites,
 au dessus de la pension qu'il tiroit en sa qualité de chi-
 rurgien du Château.

„ pour l'amour de Jesus-Christ : autrement il
 „ ne feroit pas possible de tenir contre tant
 „ d'incommodités. Le chirurgien lui-même ne
 „ comprend pas comment nous pouvons vi-
 „ vre ; & il avoue ingénument que notre gué-
 „ rison dans nos maladies est moins due à son
 „ habileté, qu'à une vertu toute divine. En
 „ effet, on en voit guérir aussi-tôt qu'ils ont
 „ adressé quelques vœux au Seigneur. Un en-
 „ tre autres, sur le point de mourir, prit un
 „ peu de cette farine miraculeusement multi-
 „ pliée par l'intercession de St. Louis de Gon-
 „ zague, & sur le champ il se sentit tout-à-coup
 „ guéri. Un autre tombé en frénésie poussoit
 „ des cris affreux : mais dès que son compa-
 „ gnon eut récité sur lui une courte priere,
 „ il se calma tout-à-coup & insensiblement se
 „ rétablit. Un autre encore, que de fâcheuses
 „ maladies avoient souvent conduit aux portes
 „ de la mort, fut subitement guéri après avoir
 „ reçu la sainte Eucharistie, & ce miracle s'est
 „ renouvelé plusieurs fois : de sorte que le
 „ chirurgien, quand on l'appelle pour un ma-
 „ lade, a coutume de dire : *Je connais le re-
 „ mede qu'il lui faut, qu'on lui donne le Se-
 „ viatique pour lui rendre la vie.* Nous en per-
 „ dîmes un dernièrement. Son visage parois-
 „ soit si beau après sa mort que les soldats de
 „ la garde, qui devoient transporter le cada-
 „ vre en furent ravis d'admiration, & s'écrieo-
 „ rent : *Ah ! voilà le visage d'un Saint* «.
 „ A la vue de tant de merveilles & forti-
 „ fiés par la grâce du Seigneur, nous nous
 „ réjouissons avec ceux, qui sont sur le point
 „ de partir de ce monde, & nous envions
 „ leur sort, non point tant parce qu'ils tou-

A a 4

„ chent au terme de leurs souffrances , que
 „ parce qu'ils vont recevoir la couronne de
 „ justice , qui est due à leur victoire. Le croi-
 „ riez-vous , mon Révérend Pere ? la plupart
 „ d'entre nous demandent au Seigneur de
 „ finir ici leurs jours. Aussi avons-nous re-
 „ marqué , que lorsqu'on annonça aux Fran-
 „ çois leur élargissement , ils en parurent affli-
 „ gés , sans doute parce qu'ils estimoient no-
 „ tre sort plus heureux que le leur. Il est vrai
 „ que nous sommes sans cesse dans la souffran-
 „ ce , & néanmoins nous sommes toujours
 „ dans la joie. Tout nous manque , & rien
 „ n'altere la sérénité de notre ame. Il en est
 „ peu qui aient conservé quelques lambeaux
 „ de leur soutane. A peine pouvons-nous ob-
 „ tenir de quoi nous couvrir dans l'exacte dé-
 „ cence. La couverture qu'on nous donne est
 „ une espece de cilice fait de je ne fais quels
 „ poils roides & piquans. La paille qui nous
 „ fert de lit , est bientôt changée en fumier ,
 „ & ce n'est qu'après de longues instances ,
 „ qu'on la renouvelle. «

„ Voilà notre état , mon Révérend Pere.
 „ Nous ne pouvons parler à qui que ce soit ,
 „ & personne n'ose nous parler ni s'intéresser
 „ en notre faveur. Le geolier est un homme
 „ dur & brutal , qui ne semble fait que pour
 „ agrir nos peines. Il n'ouvre la bouche que
 „ pour nous insulter. Il ne nous accorde rien
 „ que de mauvaise grace ; & souvent après
 „ nous avoir donné à force d'importunités les
 „ choses même les plus nécessaires , il vient
 „ ensuite nous les arracher brusquement. Sans
 „ cesse il nous répète que si nous voulons
 „ renoncer à la Société , nous jouirons de

„ la liberté , d'une pension , & de différens
 „ avantages. Nos Peres de Macao , dont plu-
 „ sieurs avoient déjà souffert chez les Gentils
 „ les prisons , les fouets & d'autres tourmens ,
 „ ont été enlevés de leurs Missions & sont
 „ ici les compagnons de nos chaînes. Il semble
 „ que Dieu soit plus glorifié des peines qu'ils
 „ endurent dans ces prisons , sans les avoir
 „ méritées , que du sacrifice qu'ils auroient fait
 „ de leur vie dans les pays idolâtres. «

„ Avant que de finir , je conjure les mem-
 „ bres de ma Province , que je porte tous
 „ dans mon cœur , de me recommander dans
 „ leurs prières. Qu'ils ne nous considerent
 „ cependant point comme des infortunés ; car
 „ nous nous estimons heureux ; & quelque
 „ desir que j'aye de voir les compagnons de
 „ ma prison affranchis de leurs souffrances ,
 „ je ne voudrois pas changer de sort avec au-
 „ cun de notre Province. Je les salue tous en
 „ particulier & souhaite que le Ciel bénisse
 „ leurs travaux , afin que la gloire de Dieu
 „ s'accroisse dans les pays , où ils exercent leur
 „ zèle , à mesure qu'elle s'affoiblit dans d'aut-
 „ res régions. J'ai l'honneur d'être , mon Ré-
 „ vêrend Pere , votre très-humble & très-
 „ obéissant serviteur en J. C. *LAURENT*
 „ *KAULEN*. *Des prisons de St. Julien à*
 „ *l'embouchure du Tagé , le 12 Décembre 1766.* «

La lettre du P. Przikwil n'est pas moins in-
 téressante , & on en peut juger par sa teneur.
 „ Mon Révérend Pere. La paix de J. C.
 „ soit avec vous. Dans le tems de notre en-
 „ levement de Goa , qui fut si subit & si im-
 „ prévu , je trouvai par un coup de Providence
 „ une occasion favorable pour écrire au R. P.

LXVI.
*Lettre du
 P. Przikwil
 de la même
 prison.*

„ Balthasar Lidner Assistant à Rome. Je le
 „ priaï de vous faire passer ma lettre , afin
 „ que vous eussiez la honté de la communiquer
 „ à notre chere Province de Bohême. La mê-
 „ me Providence me fournit aujourd'hui le
 „ moyen de vous écrire directement par un
 „ compagnon de ma prison. C'est un de nos
 „ Freres , à qui l'on vient d'annoncer que
 „ l'Ambassadeur de France a obtenu son élar-
 „ gissement , parce qu'il est sujet du Roi son
 „ Maître , étant né dans les Pays-Bas Français.
 „ Le Seigneur l'avoit conduit à Goa quelques
 „ années avant nos malheurs , & il y avoit fait
 „ ses vœux. Cette occasion m'est d'autant plus
 „ commode , qu'elle me donne le tems d'é-
 „ crire , & me fournit le moyen de tromper
 „ la vigilance de nos surveillans , qu'il est si
 „ difficile de surprendre. «

„ Je commence d'abord par vous demander
 „ part dans vos saints sacrifices & dans ceux
 „ de toute la Province , que je n'ai jamais
 „ oubliée en aucune circostance. Voilà près
 „ de six ans que nous n'avois point eu le bon-
 „ heur de célébrer ni même d'entendre la
 „ sainte Messe. Je ne vous parlerai ici que de
 „ notre situation présente sans remonter plus
 „ haut ; car le papier me manque comme bien
 „ d'autres choses «.

„ On nous embarqua à Goa en 1761 , &
 „ nous fûmes cinq mois en mer. Pendant cette
 „ navigation si triste & si pénible nous perdî-
 „ mes successivement vingt-trois de nos com-
 „ pagnons (a). Leur courage , leur résigna-

(a) Il ne comptoit pas le vingt-quatrième , qui mourut
 le jour de leur arrivée à l'embouchure du Tage.

„ tion, leur amour pour Dieu & leur con-
 „ fiance, nous firent envisager leur mort moins
 „ comme un sujet de tristesse, que comme un
 „ objet d'envie. Enfin le 20 Mai, veille de
 „ la Fête-Dieu, nous arrivâmes à l'embou-
 „ chure du Tage. Là on nous retint trois
 „ jours, & le quatrième on commença à dé-
 „ barquer quelques-uns de nos Pères Portu-
 „ gais avec des passagers & ceux qui devoient
 „ être transportés ailleurs. Ils étoient au nom-
 „ bre de vingt-huit, nous ne restions plus qu'à
 „ cent quatre. Mais il est à observer que nous
 „ en avions laissé quelques-uns en Asie, parce
 „ qu'étant répandus bien avant chez les Sau-
 „ vages lors de notre enlèvement, il n'avoit
 „ pas été possible aux émissaires du Ministre
 „ de s'en saisir à tems pour notre embarque-
 „ ment. Enfin notre tour vint & on nous des-
 „ cendit. Le port qui d'ailleurs est très-fré-
 „ quenté, se trouvoit alors bordé d'une mul-
 „ titude innombrable de peuples rassemblés
 „ pour nous voir. Une garde renforcée nous
 „ reçut & nous conduisit à la Tour St. Julien,
 „ qui est à l'entrée du port du côté opposé à
 „ notre débarquement. Ce fut dans ce Fort
 „ qu'on nous confina. Les cachots où l'on nous
 „ renferma, étoient contigus à ceux où l'on
 „ avoit resserré six mois auparavant nos Pères
 „ du Maragnon : ce que je ne fus néanmoins
 „ que quelque tems après. Le P. Wolff né-
 „ Siléfien, mais de notre Province, est du nom-
 „ bre de ces prisonniers. C'est aussi en son nom
 „ que j'écris. Le tems, la nécessité, ou plutôt
 „ la divine Providence nous fournit ensuite les
 „ moyens de communiquer entre nous d'un
 „ cachot à l'autre, & de nous reconnoître ».

„ La guerre étant survenue entre l'Espagne & le Portugal, on conduisit dans ces prisons d'autres Jésuites qu'on avoit tirés de celles d'Almeïda. On y amena encore environ deux ans après, les Peres de Macao, entre lesquels s'est trouvé le Pere Jean Kostler de Bohême, qui se recommande aussi à votre pieux souvenir. Dans l'espace de cinq ans quatre mois, nous en avons perdu treize, qui sont allé recevoir la récompense de leur résignation inaltérable à souffrir pour Jesus-Christ; tellement que de quatre-vingts douze que nous étions, nous ne sommes plus que soixante & dix-sept, en déduisant avec les treize morts deux François qu'on a élargis, le P. Supérieur de Macao, & le Frere qui doit être porteur de cette lettre (a). „

„ Je vais vous tracer le plan de mon réduit. C'est un souterrain semblable à une cave profonde ou plutôt aux anciens caveaux de morts. Sa situation au bord de la mer le rend constamment humide. Les vers s'y engendrent prodigieusement, & nous en souffrons beaucoup. On a pratiqué de hauts soupiraux dans la muraille, pour diriger par la lueur obscure qui peut à peine y pénétrer, ceux qui descendent pour nous apporter quelque nourriture; mais ni l'air ni le jour ne percent dans nos cachots, que dans les momens où l'on ouvre la porte de fer à l'entrée des prisons. Jugez de-là combien ces souterrains sont infects & malfaisans. La mauvaise huile de lampe, que nous brûlons, y répand une odeur insupportable. „

(a) Le P. du Ranceau n'étoit pas encore élargi.

„ Le cachot où je suis, est long de seize
 „ pieds & large de treize (a). Il en est d'autre
 „ moins grands, où l'on est fort gêné à
 „ deux. C'est cependant une consolation de
 „ se trouver avec un compagnon; & on ne
 „ nous l'eût point accordée, si le nombre des
 „ prisonniers eût été moins considérable. Je
 „ n'eus d'abord qu'un compagnon; c'étoit un
 „ Frere Florentin, excellent Sculpteur. On
 „ nous associo ensuite un jeune étudiant Gé-
 „ nois, qui au bout de deux ans à fini sainte-
 „ ment sa carriere. Il fut remplacé par le Frere
 „ qui va me quitter. Cette combinaison m'ôte
 „ tout pouvoir de me confesser. Nos surveil-
 „ lans poussent l'attention à l'excès pour nous
 „ empêcher toute communication avec qui que
 „ ce soit, même avec ceux qui nous servent,
 „ & qui n'oseroient ouvrir la bouche pour nous
 „ dire un mot. Cependant il a plu à la divine
 „ Providence de nous suggérer un expédient
 „ pour nous communiquer ce qui se passe dans
 „ nos cachots, soit maladies, soit d'autres
 „ peines, afin de nous aider mutuellement par
 „ la priere. “

„ Le premier jour de notre arrivée, je n'eus
 „ pour lit que la terre humide, & que mon
 „ breviaire pour oreiller. Ce fut là toute ma
 „ ressource dans une foiblesse de jambes, qui
 „ m'empêchoit de me tenir debout. D'ailleurs
 „ j'avois perdu sur le vaisseau une petite cou-
 „ verture de coton, qu'on m'avoit permis

(a) Ceux que Carvalho avoit fait construire, étoient mieux
 assortis à sa cruauté. Ils avoient quatre pieds en tout sens,
 & les murs étoient de six pieds d'épaisseur. C'est dans ces
 sombres & étroites demeures, qu'étoient condamnées à de
 mortelles angoisses des personnes de la plus haute distinction.

382 ANECDOTES DU MINISTÈRE

„ d'emporter de Goa. A la fin, on nous donna
„ une paillasse qui fut bientôt pourrie par l'hu-
„ midité. Tel est le lit, où je m'endors tranquil-
„ lement. *Béni soit Dieu, le Pere de JESUS-*
2. Cor. VI. „ *CHRIST notre Seigneur, le Dieu de toute con-*
„ *solation, qui nous console dans toute notre*
„ *tribulation, & qui nous fait goûter combien*
„ *il est doux de souffrir pour son saint nom.* “
„ Peut-être que ceux qui entendront ce ré-
„ cit, diront que notre sort est bien dur. Il
„ l'est en effet ; mais que sont nos maux en
„ comparaison de ceux que l'Apôtre des Gen-
„ tils éprouvoit dans tous ses membres ? Aussi
„ quand je les pese au poids du Sanctuaire,
„ j'ai honte d'endurer si peu de choses pour
„ mon Dieu, sur-tout dès que j'oppose souffran-
„ ces à souffrances, les miennes à celles des
„ premiers Peres de notre Compagnie & de
„ tant de généreux Martyrs de la Foi ; à celles
„ que J. C. même notre Sauveur & notre
„ modèle a soutenues par amour pour nous. “
„ Nous n'avons proprement qu'une peine,
„ mais elle est bien grande ; c'est d'être privés
„ du pain des Anges. Hélas ! le croirez-vous,
„ mon Révérend Pere ? on ne veut l'accor-
„ der qu'aux mourans. Ah ! que nous ressem-
„ blons bien aux morts ! Dieu veuille que nous
„ soyons aussi parfaitement morts au monde.
„ Nous sommes ici comme dans des sépulchres :
„ puissions-nous y être ensevelis avec J. C. ;
„ tellement que Dieu seul témoin de nos maux,
„ de notre soumission & de notre amour, nous
„ y soutienne jusqu'à ce qu'il lui plaise de dis-
„ poser de notre sort ! “
„ Je ne vous ai encore rien dit de ma santé,
„ mon Révérend Pere. Eh ! bien, elle est

„ passable. Du reste , je puis vous assurer que
 „ je suis parfaitement content dans mes fers.
 „ Graces soient rendues à Dieu qui me fortifie. Je ne desire rien d'autre que de vivre
 „ sur la croix de J. C. , d'y mourir avec lui ,
 „ & d'accomplir en tout sa divine volonté. «

„ Je vous supplie , mon Révérend Pere , de
 „ faire part de cette lettre à mes amis & à
 „ tous ceux de ma connoissance. Je les salue
 „ de tout mon cœur. Au moins qu'ils ne plaignent pas mon sort ; mais plutôt qu'ils prient
 „ pour moi le Seigneur , comme je le prie
 „ nommément pour eux , afin qu'il lui plaise
 „ de me maintenir dans cette joie du cœur ,
 „ laquelle il a daigné m'accorder jusqu'à ce jour ,
 „ tout indigne que je suis d'une telle faveur.
 „ Ce que je demande ici , ce n'est pas pour
 „ moi seul , c'est aussi pour tous mes frères captifs pour J. C. Prosterné en esprit à vos pieds ,
 „ mon Révérend Pere , j'implore humblement
 „ votre charité. Daignez donc avec tous les
 „ Peres & Freres de la Province , vous souvenir de nous pauvres prisonniers. Daignez-
 „ vous en souvenir tous les jours dans vos Sacrifices & oraisons. Quelque résignés que
 „ nous soyons , nous sommes toujours des hommes foibles & fragiles : nous ne pouvons
 „ rien de nous-mêmes , & nous avons continuellement besoin du secours d'en haut.
 „ C'est pourquoi , priez pour nous , afin que
 „ vos prières montent jusqu'au trône de Dieu ,
 „ & nous obtiennent la grâce de combattre
 „ généreusement & constamment jusqu'à la fin
 „ comme de vrais Enfans de notre Mere la Compagnie de JESUS. «

„ Il faut que je finisse , mon Révérend Pere ,

384 ANECDOTES DU MINISTÈRE

„ étant au bout de mon papier. Comptant sur
„ votre charité & sur vos bontés, je vous con-
„ jure tout de nouveau de ne nous oublier
„ jamais devant Dieu. Je suis, mon Révérend
„ Pere, le plus petit de vos serviteurs en Je-
„ sus-Christ, *CHARLES PRZIKWIL*.
„ *De la prison de St. Julien de Lisbonne, à
„ l'embouchure du Tage. En Décembre 1766.* «

LXVII.
*Scene
odieuze à la
suppression
de la So-
cété.*

Autant qu'on est édifié des sentimens de piété & de Religion, que ces lettres respirent, autant doit-on frémir à la lecture de tant d'horreurs. Le tyran n'en demeura point là. Il se donna encore le plaisir barbare d'ajouter les derniers traits d'ignominie à ceux de la cruauté. Ce n'étoit point assez pour lui de promener ses regards sur les cadavres de cent trente Jésuites, qu'il avoit fait périr de misères & dans les prisons ; il lui fallut un autre spectacle, qui ne fait guere d'honneur à la philosophie moderne dont il se déclaroit l'ardent protecteur. Il reçoit le fameux Bref de suppression, qu'il avoit sollicité avec tant d'instance, pour assouvir sa haine personnelle, & pour s'unir à un certain parti. Il suffissoit de faire signifier ce Bref destructeur aux individus qu'il tenoit renfermés dans les prisons du Fort St. Julien. Mais il voulut mettre le comble à leur confusion. Rasssemblés par son ordre devant la prison, il leur fit faire la lecture de ce Bref en présence de deux Compagnies de soldats ; encore fallut-il qu'un des prisonniers s'en chargeât, parce que le Clerc qui accompagnoit le Magistrat nommé pour l'exécution, ne put sortir de cette lecture (a). Dès qu'elle fut finie,

(a) C'est ce qui est encore arrivé ailleurs ; tant on fit choix de gens capables pour cette opération.

ON

on leur arracha les lambeaux de l'habit Jésuitique, dont ils étoient couverts, & au milieu de la soldatesque, & d'une populace nombreuse, on les revêtit d'une espece de sarraux formés de tant de pieces de différentes couleurs, qu'on auroit pu les prendre pour des farceurs.

Après leur avoir fait subir cette indécente humiliation, on n'eut pas honte de leur faire entendre qu'il ne leur seroit pas séant de donner la moindre marque de tristesse, pendant que toute la ville, tout le Royaume & tout l'Univers faisoit éclater son alégresse au sujet de ce grand événement; que le bon plaisir de S. M. étoit qu'ils en témoignassent de la joie, & qu'une conduite opposée ne pourroit que les faire passer pour des criminels d'Etat. Ce fut avec des propos si étranges qu'on les fit reconduire dans leurs antres ténébreux.

Pour se faire une idée de la douleur profonde que cette scène honteuse & barbare produisit dans l'ame de ces infortunés prisonniers, il faut se rappeller quel étoit l'attachement des Jésuites à leur état. On sait que plusieurs sont tombés roides morts à la nouvelle de la destruction de la Société. Une lettre du célebre P. Charles de Neuville à un de ses Confrères, rend parfaitement l'impression que cet événement fit sur les Enfans d'Ignace, & les regles de conduite & de conversation qu'ils se prescrivirent à cet égard. Nous la transcrirons ici.

„ La Société n'est plus; le Bref destruktif a „ été prononcé. Permettez que sur cette tra- „ gique révolution, qui fera l'étonnement de „ la postérité, je vous parle en pere & en „ ami. Pas un mot, un air, un ton de plainte

B b

386 ANECDOTES DU MINISTÈRE

„ & de murmure. Respect incapable de se dé-
„ mentir à l'égard du Siège Apostolique & du
„ Pontife qui l'occupe ; soumission parfaite aux
„ volontés rigoureuses, mais toujours adora-
„ bles de la Providence, & à l'autorité qu'elle
„ emploie à l'exécution de ses desseins, dont
„ il ne nous convient point de sonder les pro-
„ fondeurs. N'épanchons nos regrets, nos gé-
„ missemens, nos larmes, que devant le Sei-
„ gneur & dans son sanctuaire. Que notre
„ juste douleur ne s'exprime devant les hom-
„ mes que par un silence de paix, de modeſ-
„ tie, d'obéissance. N'oubliions ni les instruc-
„ tions, ni les exemples de piété, dont nous
„ sommes redevables à la Société. Montrons
„ par notre conduite qu'elle étoit digne d'une
„ autre destinée. Que les discours & les pro-
„ cédés des enfans fassent l'apologie de la mère.
„ Cette maniere de la justifier sera la plus élo-
„ quente, la plus persuasive ; elle est la seule
„ convenable, la seule permise & légitime.
„ Nous avons désiré de servir la Religion par
„ notre zèle & par nos talens ; tâchons de la
„ servir par notre chûte même & par nos
„ malheurs. Vous ne doutez point de la situa-
„ tion pénible de mon esprit & de mon cœur
„ au spectacle de la destruction humiliante de
„ la Société, à laquelle je dois tout, vertus,
„ talens, réputation. Je puis dire qu'à chaque
„ instant je bois le calice d'amertume & d'op-
„ probre ; que je l'épuise jusqu'à la lie : mais
„ en jettant un coup-d'œil sur Jesus-Christ
„ crucifié, oseroit-on se plaindre ? "

Quatre jours après cette insultante cérémonie, le Bref fut publié dans Lisbonne & suc-
cessivement dans les autres villes du Royaume.

Cette publication se fit avec une solemnité excessivement affectée. On fit exposer pendant trois jours le St. Sacrement dans toutes les Eglises, en action de graces de l'extinction de la Compagnie. Cet événement fut annoncé au peuple par une décharge générale des canons des tours & des citadelles. Tous les corps de l'Etat & du Clergé furent sommés d'assister au *Te Deum*, & on ordonna des illuminations publiques sous peine d'amende. A la Collecte *Deus refugium nostrum* qu'on récitoit auparavant à la Messe, on substitua l'oraison *pro gratiarum actione*. Enfin il parut une défense de parler contre ce fameux Bref. La Bulle *Apostolicum* de Clément XIII, si vivement sollicitée par tant d'Evêques, & reçue avec un applaudissement général dans tous les Etats Catholiques, n'avoit guere été accueillie de la sorte en Portugal. Au contraire, dès qu'elle parut, le Roi la déclara obreptice & nulle; & Carvalho tâcha de l'étouffer par une infinité de Libelles, sur-tout par huit gros volumes des *Mémoires historiques* de l'Abbé Platel *concernant les entreprises des Jésuites contre le Saint Siege*.

Enfin arriva le moment qu'avoit marqué pour la fin du regne de Joseph I, le grand maître des Rois de la terre qui, pour me servir de la pensée d'un ancien, imprime d'un clin d'œil le mouvement à toute la machine politique, comme à la machine physique de ce variable globe; décide le sort des plus puissantes Monarchies; leur envoie la félicité ou le malheur, le trouble ou le calme; les agite ou les pacifie. Ce moment arriva, & fut l'époque d'une révolution générale. La chute d'un homme, qui ne se servoit de son pouvoir que pour

388 ANECDOTES DU MINISTÈRE

outrager l'humanité & la Religion , changea tout la face des affaires , & cette chute trop lente pour le bonheur des peuples (a) leva le voile , qu'une faction assez connue avoit jetté sur tant d'excès , pour en cacher la réalité.

LXVIII. *Témoignage authentique de la tyrannie de Carvalho.*

(a) « Le regne de ce Ministre , dit un voyageur philosophe , dura trop pour une nation opprimée , qui traînoit avec douleur un joug de fer. Les années qui suivirent , ressemblent toutes à celles qui avoient précédé : il ne se départit jamais de ce despotisme odieux dont il s'étoit fait un système. Ce fut toujours le même mépris pour la Noblesse ; & ce qui ne paraît pas croyable , c'est qu'il ne lui étoit pas permis d'entrer au service. Cette permission constamment refusée aux personnes de condition , n'est accordée qu'aux flatteurs ou aux amis du Ministre : ses créatures & les étrangers obtiennent seuls les distinctions militaires. Si le peuple jouit de quelque apparence de liberté , c'est qu'il fait concentrer sa douleur & sa taire. Sur les plus légères indices , sur les moindres soupçons , plus souvent encore sans soupçon , sans indices , par humeur , par antipathie , les proscriptions continuent & frappent les têtes les plus respectables. Le Portugal est couvert de deuil & en proie à la désolation. Les prisons ne suffisent plus ; les personnes que la force condamne à être privées de leur liberté , iront en Afrique ou dans les Indes en pleurer la perte. Les plus dignes citoyens courront les plus grands risques & font plus exposés aux disgraces , s'ils ne se jettent pas dans le sein de l'étranger pour y trouver un asyle. Ils sont tous les jours brutallement renversés par la main qui devoit les soutenir. Ces hommes vertueux qui rougiroient d'avoir à se reprocher la foibleesse des passions féroces & puissantes , s'ils ne cachent par leurs sentiments généreux , ne tarderont pas à tomber sous le glaive du persécuteur. Une disgrâce abîmée vint fermer le cœur à la crainte. A la mort du Roi Joseph , le Marquis de Pombal fut exilé. La prospérité ne lui avoit donné que des flatteurs , l'adversité ne lui laissa point d'amis. Le peuple se vengea sur ce qui restoit de lui dans la Capitale , je veux dire sur son buste qu'il avoit fait orgueilleusement placer au-dessous de la statue de son maître. » *Discours sur l'Histoire , &c. par le Comte d'Albon , t. 3.*

au jour de son couronnement , & que cette Princesse envoya elle-même au Souverain Pontife Pie VI , dépose contre tant d'impostures concertées , & imprime le sceau de la vérité sur tout ce que nous avons rapporté dans cette histoire.

» La Providence « y est-il dit entre autres choses , » avoit destiné V. M. à être la rédemptrice de ce Royaume , en l'ornant de toutes les qualités nécessaires pour remplir les devoirs d'une dignité si élevée. Le sang dégoutte encore de ces plaies profondes qu'un despotisme aveugle & sans bornes a faites au cœur du Portugal. Ce qui nous console , c'est que nous en sommes actuellement délivrés. C'étoit ce despotisme affreux , qui étoit par système l'ennemi de l'humanité , de la religion , de la liberté , du mérite & de la vertu. Il peupla les prisons & les Colonies de l'élite du Royaume ; il opprima le peuple par ses vexations , & le réduisit à la plus extrême misère. C'est lui qui fit perdre de vue le respect dû à l'autorité du Souverain Pontife & à celle des Evêques. Il avilît la Noblesse ; il infecta les mœurs ; il renversa la législation , & gouverna l'Etat avec un sceptre de fer (a). Jamais le monde ne vit une façon de gouverner si lourde & si cruelle «. » Dans cette déplorable extrémité que fait

(a) Il s'écoulloit peu de semaines , qu'au mépris des loix & des constitutions fondamentales , il ne publiait quelques nouveaux Edits , qui étoient tous généralement d'une impénétrable obscurité. L'Edit qu'il donna concernant la paille , eut besoin d'être expliqué successivement par six autres Edits , consécutifs , & tous ces commentaires pour un objet si mince ne furent pas plus clairs que le texte. *Mém. du M. de Pombal.*

390 ANECDOTES DU MINISTÈRE

„ la Providence ? elle dissipé la fatale illusion,
„ qui tendit des pieges à la piété du feu Roi,
„ & oppose à tant de défordres exécrables, les
„ vertus de V. M. C'est de cette
„ source que découlent les sages dispositions
„ du gouvernement actuel. L'élargissem-
„ ment des prisonniers, la justification des in-
„ nocens, la réintégration des déposés & des
„ exilés. &c.

„ C'est cette même Providence, qui préserva
„ miraculeusement V. M. contre les chocs
„ réitérés, qui réduisirent le Portugal à la
„ consternation la plus déplorable. Son bras
„ tout-puissant anéantit de puissans stratagè-
„ mes, afin que V. M. eût pour époux l'au-
„ guste Monarque, qui nous gouverne actuel-
„ lement. Enfin, c'est cette même Pro-
„ vidence qui préserva V. M. de plusieurs
„ attentats & d'infâmes machinations formées
„ contre la légitimité de son droit. Pour faire
„ le coup d'état qui produit notre bonheur,
„ nous n'avions d'autres armes que les prières
„ des gens de bien & les vœux du Royaume,
„ qui fléchirent enfin le Ciel en notre faveur,
„ &c. &c. &c. «

LXIX.
*Les prisons
s'ouvrent.*

*Nombre &
état des pri-
sonniers.*

A cette heureuse époque les fatales prisons s'ouvrirent. On vit sortir de dessous terre, & reparoître parmi les vivans, huit cents personnes, qui avoient disparu, & que l'on croyoit mortes depuis long-tems. C'étoient les restes d'environ neuf mille, que le Ministre avoit enlevés à l'Etat (a). Ils furent accueillis avec

(a) Plaisante conspiration, unique à coup sûr dans l'histoire de tous les siècles ! Ourdie tout à la fois par des Capucins, des Marchands, des Nobles, des Militaires,

des transports de joie, qu'on sent mieux, qu'on ne peut les exprimer. Les Jésuites étoient de ce nombre. Le Ministre Impérial fut les voir. Il y trouva des Autrichiens, des Hongrois, des Bavarois & des Italiens, qui avoient été enveloppés dans l'enlevement général, & que Carvalho avoit retenus dans ces prisons, lorsque trente-six Allemands & autant de Portugais furent élargis sur les instances de l'Impératrice-Reine. En lui renvoyant une partie de ses sujets, il avoit eu recours à la calomnie pour retenir les autres. Le faux prétexte qu'il avoit allégué pour s'en excuser, c'est qu'ils étoient dignes de mort & jugés tels; qu'ainsi l'on ne pouvoit les délivrer; que cependant par égard pour S. M. I. R. A. on avoit commué la peine capitale qu'ils auroient dû subir, en une prison perpétuelle, & que c'étoit tout ce qu'on pouvoit faire en sa considération. Ils eurent enfin leur liberté avec les autres prisonniers. Ils parurent à demi-nuds, le teint livide, le corps enflé & si foibles, qu'ils ne pouvoient ni marcher ni presque se soutenir. Plusieurs étoient privés de l'usage de la vue, & quelques-uns même de la parole, par les ténèbres profondes & par le silence forcé, auxquels ils étoient condamnés depuis si long-temps. La Reine Très-Fidelle, & sa Majesté Apostolique se chargerent des frais du transport, & les uns

des Evêques, des Jésuites existans à Goa, au Bresil, à Lisbonne, des Allemands, des Hongrois, des Polonois, des Italiens, des Portugais, &c. S'il ne fut jamais de mensonge plus atroce, & plus ensanglanté, il n'en fut pas non plus de plus grossier & de plus ridicule. Voltaire a bien en raison de dire, l'excès de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Siècle de Louis XV, chap. 32.

B b 4

392 ANECDOTES DU MINISTÈRE

regagnerent leur pays avec le triomphe de leur innocence hautement attestée par le témoignage de la Reine de Portugal & de toute la nation , tandis qu'on fournit aux autres un honnête entretien par jour , avec la liberté de se fixer dans le Royaume , où bon leur sembleroit , & d'y exercer les fonctions du saint Ministere.

LXX.
*Cruautē
inouïe.*

Les autres Religieux , compagnons de leurs chaînes , furent traités avec les mêmes égards. De ce nombre étoient les P. Clément & Illuminé , ces deux Capucins Italiens arrêtés en 1757 avec Martin d'Oldembourg pour les raisons que nous avons exposées au Liv. I *. On ne peut se dispenser de rapporter ici un trait , qui met le comble à toutes les horreurs. C'est la fureur que le Ministre exerça sur deux Peres Augustins , qu'il avoit fait enfermer dans un noir cachot. L'un d'eux y fut bientôt attaqué d'une fièvre putride. Son compagnon eut beau demander du secours , crier au geolier , qu'il se mouroit. . . . qu'il étoit mort , . . . que le cadavre l'infectoit. . . : Il dut le voir pourrir sous ses yeux & en dévorer la corruption , jusqu'à ce que pour s'en délivrer , il lui eût creusé une fosse avec ses doigts. On vit ce Religieux sortir de son cachot , tenant en main le crâne de son infortuné compagnon & le montrant à toute la ville. Ainsi s'est retracé sous l'empire de la philosophie , l'affreux exemple de ce tyran , qui par la cruauté la plus raffinée faisoit attacher des hommes vivans sur des cadavres infects , pour se repaître de l'horrible spectacle d'un nouveau genre de mort.

LXXI.
*On trouve
l'Evêque de
Conimbre.*

On chercha dans toute les prisons le Comte d'Arganil , Evêque de Conimbre ; mais comme

on ne le trouvoit nulle part, il fallut interroger Carvalho sur le lieu où ce Prélat étoit renfermé (a). Il l'indiqua ; c'étoit le Fort Pedrouça, qui est entre Lisbonne & le Fort St. Julian. L'affreux souterrain, où il languissoit depuis tant d'années, étoit long de sept pieds & large de trois. On l'y trouva avec une longue barbe & presque nud. Il avoua que sans la charité du geolier, qui lui donnoit quelques gros-siers alimens, des sardines & des haricots, il seroit souvent mort de faim. Le Comte de Saint-Laurent, Antoine Fréire d'Andrada, Joseph de Sylva, Gonzales de Melo, les Infans D. Antoine & D. Joseph, personnages chers à la nation, reparurent aussi aux yeux du Public. Mais celui dont la vue causa le plus d'émotion & d'attendrissement fut le jeune Marquis de Gouvea fils du feu Duc d'Aveiro. Renfermé depuis l'âge de cinq ans dans une horrible prison pour les prétendus crimes de son pere, il avoit été privé pendant dix-huit ans de tout secours & de tout commerce humain ; & ce long intervalle avoit effacé toutes les traces de sa première éducation & de son langage.

(a) L'Auteur des *Lettres sur l'état ancien & moderne du Portugal*, dont on trouve l'extrait dans divers Journaux François & Italiens, particulièrement dans les *Annales Ecclésiastiques de Florence*, porte l'impudence jusqu'à traiter cet Evêque de fanatique. Son fanatisme fut d'avoir publié un Mandement contre une foule de mauvais livres, tels que l'*Espion Turc*, les *Lettres Cabalistiques* — *Chinoises* — *Juives* — sur la Religion essentielle à l'homme ; le *Philosophie sans souci* ; la *Pucelle d'Orléans* ; le *Dictionnaire philosophique* ; la *Philosophie de l'Histoire* ; l'*Essai de Voltaire sur l'Histoire générale* ; le *Contrat social de Rousseau* ; le *Belisaire de Marmontel* ; *Febronius* ; *Dupin*, &c. &c. Ce Mandement étoit du 8 Novembre 1768.

394 ANECDOTES DU MINISTÈRE

LXXII.
*Cruelle
anecdote.*

La nuit même du décès du Roi, arrivé le 23 Février 1777, Carvalho termina son sanglant Ministère par un dernier acte de cruauté. Il envoya le bourreau dans les prisons trancher la tête à quatre personnes masquées, entre lesquelles, on distingua une femme & le Comte d'Obidos, qui se donna à connoître en disant à l'exécuteur : *Je suis le Comte d'Obidos, assene bien ton coup* (a).

Livre III.
N°. XII.

LXXIII.
*Suppôts du
Ministre
emprison-
nés.*

Un des premiers soins de la Reine fut de rendre aux anciens Tribunaux la juridiction dont ce Ministre despote les avoit dépouillés. La Nonciature rentra dans tous ses droits. Dès le commencement du Pontificat de Clément XIV, Carvalho avoit paru se prêter à une réconciliation avec Rome, pour obtenir le Bref de suppression qu'il sollicitoit depuis long-tems, & qui fut donné enfin en 1773. On crut que la correspondance alloit s'ouvrir entre le S. Siège & le Portugal. Un Nonce y fut envoyé; mais le Tribunal de la Nonciature n'en eut pas plus d'activité, Carvalho ayant eut soin de le retenir dans d'étroites entraves, & Clément XIV en fut la dupe. Ce ne fut qu'au moment de la disgrâce du despote que ce Tribunal reprit l'exercice de sa juridiction. La Reine voulut que le premier usage que le Nonce feroit des droits attachés à sa place feroit de faire arrêter & emprisonner le P. Emmanuel Mendoza de l'Ordre de Cîteaux, Général des Ber-

(a) *Les Mémoires du M. de Pombal* portent qu'il mourut en prison peu après l'exécution des préputés conjurés. Cependant l'anecdote de sa mort, telle que nous la rapportons, a été recueillie par des personnes instruites sur les lieux.

nardins du Portugal. Ce Religieux d'une vie scandaleuse étoit parent & ami de Carvalho, & par son crédit il étoit parvenu à la charge de Grand-Aumônier. On faisit aussi dans la même nuit, le P. Jean Manfilha Prieur-Général des Dominicains; c'étoit lui qui étoit chargé de la direction & du monopole exclusif des vins de Porto. On trouva chez lui plus de cent mille cruzades en especes. Une heure plus tard ces deux Religieux s'embarquoient avec leurs secrétaires sur un vaisseau étranger qu'ils avoient freté. Le Tribunal de la Nonciature rendit une sentence humiliante contre le Général des Bernardins. Le Prieur-Général des Dominicains fut mis entre les mains de l'Inquisiteur avec le Supérieur des Hiéronymites. Une sœur du Ministre Abbesse du Couvent de Ste. Jeanne (a), fut déposée, de même que plusieurs autres Supérieurs, qu'il avoit nommés & placés à son gré. De ce nombre étoit le Provincial des Franciscains, frere de l'Evêque de Béja Précepteur du Prince du Bresil. Ils eurent tous les deux ordre de quitter la Cour. Les noms de St. Ignace, de St. François-Xavier & de St. François de Borgia que l'impie Carvalho avoit ordonné qu'on effaçât du calendrier Portugais, des bréviaires & des missels, furent remplacés au rang des Saints, & le Nonce déclara plusieurs mariages que cet oppresseur ar-

(a) Ce Monastere, que Carvalho avoit fait bâtr aux frais de l'Etat, fut réduit en cendres en 1781. Il en avoit nommé Abbesse sa sœur, & il tira par force de différens Couvents de pauvres Religieuses, qu'il lui fournit, & qui furent les victimes de son humeur impérieuse & quelquefois inhumaine.

396 ANECDOTES DU MINISTÈRE

* Liv. III. bitraire avoit forcé divers Seigneurs de con-
N°. XXX. tracter *. On fit aussi raser les fatales prisons,
• LXXIV. pour ne pas laisser subsister plus long-tems sous
Les prisons *sont rasées.* les yeux de la nation ces odieux monumens d'un
Ministere barbare. Le geolier des prisons de
l'Inconfidence fut arrêté, à cause de l'inhuma-
nité dont il avoit usé envers plusieurs personnes
de distinction, & notamment du Comte de
LXXV. Ribeira, dont il avoit avancé la mort. Le pro-
Procès de *Carvalho.* cès ne tarda pas à être fait à l'auteur de tant
de malheurs. Sa cause fut long-tems exami-
née, & l'on n'accusera certainement pas la
Reine d'avoir usé à son égard de précipitation
ou d'un excès de rigueur. Le Conseil d'Etat &
les Juges députés pour cet examen s'étant as-
semblés le 7 Avril (a) au Palais Royal pour
la dernière fois, & après avoir fait jusqu'à trois
heures du matin la plus longue & la plus sé-
rieuse discussion de cette affaire, ils déciderent
unanimement & déclarerent que *les personnes*
tant vivantes que mortes, qui furent justicierées
ou exilées, ou emprisonnées en vertu de la Sen-
tence du 12 Janvier 1759, étoient toutes inno-
centes du crime dont on les avoit accusées.

On s'étonnera sans doute qu'on ait laissé vi-
vre un tyran digne de l'exécration du ciel &
de la terre, & qu'on ne l'ait pas sacrifié à la
vengeance publique. Mais on doit se souvenir
de l'ascendant qu'il avoit pris sur l'esprit du
Roi son Maître. On ne peut douter qu'il n'eût
eu la précaution de se munir de toutes-les
pièces capables de le justifier & de faire re-
tomber sur la personne seule de son Souverain

(a) *Les Mém. du M. de Pombal* datent cette assemblée
du 3 Avril

les cruautés dont il ne paroifsoit être que l'instrument & l'exécuteur. Non - content de menacer qu'il se justiferoit à ses dépens , il oſa le faire en effet dans un mémoire civil qu'on a supprimé. Ce n'est donc pas sans raison que par respect pour la mémoire du Roi son pere , la Reine a abandonné ce monſtre à ses remords , & l'a laissé tranquillement descendre dans le tombeau. A cette considération , il faut joindre les efforts du parti philosophique & ceux d'un autre parti également intrigant & puissant , pour intéresser en faveur du Ministre disgracié une Cour voisine , à qui du moins alors l'excès de ses forfaits n'étoit pas suffisamment connu , ou qui par des raisons politiques , croyoit devoir empêcher l'éclat de sa punition. Il mourut à sa Terre de Pombal le 5 Mai 1782 , dans sa 85^{me}. année , près de neuf mois après le Décret définitif donné contre lui par la Reine regnante le 16 Août 1782 , qui portoit , » qu'après avoir usé de clémence » à son égard , elle ne se seroit pas attendue » qu'il eût oſé dans un procès civil entamé » contre lui , produire au grand jour une dé- » fense de sa conduite durant le cours de son » Ministere ; que l'ayant fait interroger & en- » tendre sur différens chefs d'accusations , loin » de s'en purger il les avoit tellement aggravés , » qu'après un mûr examen , les Juges déci- » derent qu'il étoit *criminel* , & *meritoit une* » *punition exemplaire*. Que cependant ayant » égard à son âge fort avancé , & consultant » sa clémence plutôt que sa justice , son bon » plaisir Royal étoit de l'exempter de la puni- » tion corporelle , qui lui devoit être infligée , » & de lui ordonner de se tenir éloigné de 20

LXXVI.
Sa mort.

*Décret dé-
finatif & clé-
mence de la
Reine.*

» milles de la Cour ; laissant néanmoins dans
 » leur entier toutes les préentions légales &
 » justes contre la maison dudit Marquis, soit
 » durant sa vie, soit après son décès. «.

Réflexions. Quoi qu'il en soit des causes humaines qui ont concouru à laisser mourir Carvalho dans son lit, on ne peut qu'adorer celles de la Providence, qui punit quelquefois sévèrement des coupables ordinaires, tandis qu'elle tarde à frapper les monstres. Cromwel teint du sang de son Roi, n'est-il pas mort au faîte de sa puissance ? Mais pour cela, ces scélérats ont-ils été heureux ? Ignore-t-on quel enfer le premier porta avec lui ? Et Carvalho put-il goûter au milieu des emprisonnemens & des massacres, qui désoloint la Capitale & les Provinces, un moment de sécurité & de paix ? Le glaive de la vengeance divine & humaine, n'étoit-il pas sans cesse présent à ses yeux & suspendu sur sa tête ? Ceux même qui au moment de sa disgrâce, le dévoient à la mort, conviennent que son supplice a été mieux assorti à ses délits. Que le glaive termine les excès d'un scélérat ordinaire ; pour un tyran glorieux l'humiliation est le comble du châtiment. Aman sentit plus vivement que la mort, l'obligation de promener Mardochée en triomphe parmi les rues de la Capitale de l'Empire de Perse... Qu'on juge de l'agitation de cette ame altiere & féroce, en voyant ses ennemis écrasés reparoître par une espece de résurrection, dans toute la gloire de l'innocence ; une foule d'illustres malheureux, qu'il avoit sacrifiés à ses soupçons, rappelés d'Angola & des prisons d'Amérique & d'Asie, & rétablis dans leurs droits de citoyen ; le Tribu-

nal de l'Inconfidence & ses plus chers établissements renversés ; ses nombreux & brillans emplois rendus à ceux qu'il en avoit autrefois dépoillés, ou partagés entre les fils de ceux qu'il avoit immolés à sa cruauté ; tous publier les Arrêts prononcés en leur faveur, comme autant de manifestations de ses iniquités ; un peuple entier sortant de l'état habituel de terreur & de consternation, où sa cruauté l'avoit plongé s'acharner à l'abolition de son médaillon, le charger d'ordure, & enfin, le détruire avec tous les transports qu'inspire la délivrance après la plus morgante oppression ; les citoyens, qui vivoient solitaires dans leurs maisons, renouer entre eux la communication que l'effroi général avoit interrompue, & ouvrir leur cœur à la confiance & à la joie. L'infortunée Lisbonne, qui paroiffoit bien moins être la capitale d'un Royaume, qu'une retraite de sauvages épouvantés & retirés dans leurs cabanes, rappeller dans son sein l'humanité, la bienveillance, toutes les affections sociales, que ce monstre avoit bannies. Cet aspect dut être pour lui un supplice insupportable, & ce genre de tourment suivi d'une espece de prison perpétuelle, & d'une longue infirmité, d'une espece de lepre humiliante & dégoûtante, est bien propre à absoudre la Providence des reproches que des hommes inconsidérés font à la lenteur & au secret de ses opérations. En vain sa famille (a) a dépensé,

(a) Le Comte d'Oyeras fils de Carvalho, s'est retiré en Angleterre pour y cacher l'opprobre ineffaçable dont son pere à couvert sa postérité, & pour se dérober à l'exécration publique. La Reine a eu la clemence de lui laisser

400 ANECDOTES DU MINISTÈRE

dit-on, douze mille cruzades pour effacer par la pompe de ses obseques l'opprobre de ses dernières années. Le nouvel Evêque de Coimbre, pour y avoir assisté, a été vivement réprimandé par le Gouverneur de la Province. Le Religieux, qui a prononcé son oraison funèbre, a été confiné dans un couvent des îles du Cap-Vert. On a défendu la lecture d'une épitaphe faite pour sa tombe. Le Curé n'a pas voulu inhumer son cadavre, & les Capucins, chez qui on l'a mis en dépôt demandent d'être délivrés de cet odieux fardeau. Enfin en dépit du parti philosophique & d'une secte trop connue, qui pour contenter leur acharnement contre les malheureux objets des persécutions de ce Ministre, font de lui le panégyrique le plus pompeux, SÉBASTIEN-JOSEPH CARVALHO, COMTE D'OYERAS MARQUIS DE POMBAL ne sera au jugement de la postérité qu'un monstre exécrable.



PARAGRAPHÉ V.

SUPPLICE DU P. MALAGRIDAS.

Nous n'avons point perdu de vue le Pere Malagrida, à qui l'on prêta un des principaux rôles dans l'imputation du prétendu régicide. Nous avons remis à en parler ici pour ne point

une pension, & le reste de ses revenus immenses, fruit des déprédations & de la tyrannie de son pere, est adjugé par le Tribunal suprême à satisfaire les parties lésées.
interrompre

interrompre le fil de notre histoire, & afin de satisfaire plus amplement la curiosité du Lecteur sur le sort de cet homme célèbre, dont le nom a retenti dans toutes les parties de l'Europe.

Nous avons vu que ce Pere fut arrêté le 11 Janvier 1759, & que dès le lendemain, sans autre formalité, il fut déclaré coupable de leze-majesté au premier chef, & auteur de l'attentat commis la nuit du 3 Septembre précédent. On ne doutoit pas alors qu'il ne dût être la victime du Ministre. Cependant ce ne fut qu'après trois ans de prison qu'on le condamna au feu, non plus comme conspirateur, mais comme faux Prophète, comme Hérétique, & même (peut-on l'écrire sans s'indigner & rougir ?) comme impudique. » L'excès du ridicule & de l'absurdité, dit » l'auteur du *Siecle de Louis XV*, chap. 33, » fut joint à l'excès d'horreur. Malagrida ne » fut mis en jugement que comme un Pro- » phète, & ne fut brûlé que pour avoir été » fou, & non pas pour avoir été parricide ». En le supposant Auteur des ouvrages qu'on lui attribuoit, on devoit conclure qu'il étoit fou. Mais la supposition est fausse, & il est certain que le P. Malagrida conserva son bon sens jusqu'à la mort.

L'année d'après son emprisonnement, le Cardinal Acciajuoli, encore Nonce en Portugal, ayant eu ordre de Clément XIII d'informations secrètement des vie & mœurs des Pe- Le Nonce fait des informations secrètes. res Malagrida, Mattos & Alexandre, avoit reçu les dépositions des personnes les plus distinguées de Lisbonne; mais Carvalho en eut quelques soupçons, & il se hâta de chasser le

C c

Liv. III.
Nº. XXIV.
XLV.
XLVI.

• 402. ANECDOTES DU MINISTÈRE

Nonce qui depuis plus d'un an étoit équivalem-
ment prisonnier ; car ce Ministre avoit aposté
un garde à cheval aux environs de son hôtel
pour observer toutes ses démarches & le sui-
vre par-tout. Le Nonce s'en appercevoit assez ;
mais à l'exemple de Clément XIII, il tâchoit
de dissimuler & d'avoir patience. A son expulSION
subite (a), il cacheta de son sceau un porte-
feuille, qu'on ne lui auroit pas permis d'em-
porter, & il y écrivit sur le revers une dé-
fense d'ouvrir ce porte-feuille sous peine d'ex-
communication *latæ sententiæ*. On peut juger
comment cette défense fut respectée par le scrupuleux Ministre.

(a) Tout le monde fait que ce fut à l'occasion du mariage de D. Pedro avec la Princesse du Bresil, célébré le 6 Juin 1760, que le Cardinal Acciajuoli fut chassé de Portugal. Tous les Ministres étrangers, à l'exception du Nonce, furent informés de cet heureux événement par un billet circulaire de la secrétairerie d'Etat. Acciajuoli alla trouver d'Acunha pour se plaindre de cette injurieuse omission. D'Acunha lui promit un prompte réparation, mais l'impérieux Carvalho défendit qu'on lui en fit aucune, & le Cardinal fut réduit à la dure nécessité de s'abstenir des démonstrations publiques d'alégresse. Il ne fit point illuminer son hôtel comme les autres Ambassadeurs. Les augustes époux agréerent les raisons qu'il avoit de tenir dans cette circonstance une conduite si éloignée de ses véritables sentiments. Il demeura paisiblement dans son hôtel jusqu'au Dimanche 15 de Juin, qu'on vint lui signifier, au moment où il se préparoit à dire la messe, qu'il n'avoit qu'à quitter sur le champ la Capitale, & à sortir du Royaume dans le terme précis de quatre jours. On ne voulut pas même lui donner la permission d'entendre la messe ni d'écrire au secrétaire d'Etat ; & il n'eut que le temps de faire à la hâte sa protestation contre la violence qu'on lui faisoit au mépris de sa dignité de Cardinal, & de son caractère de Ministre public. On le fit escorter jusqu'à la frontière sans lui rendre aucun honneur. Carvalho publia un Manifeste fougueux pour justifier le prétexte de la rupture entre le Roi son Maître & le St. Siège. Clément XIII y répondit par un Mémoire qui présentoit la vérité des faits, & démontroit évidemment de quel côté étoit le tort.

Le P. Boxadors, depuis Général des Dominicains & ensuite Cardinal, vint quelque temps après en Espagne pour y faire la visite des Couvens de son Ordre. Carvalho se douta bien que ce Visiteur étoit chargé par Clément XIII de passer jusqu'en Portugal, pour infömer clandestinement au sujet des trois prisonniers. C'est pourquoi, afin de l'en empêcher, il fut résolu d'y proscrire les Dominicains. Mais le Provincial Tarasgo qui avoit été Precepteur du fils ainé du Ministre & qui l'avoit accompagné à Rome, en fut averti à tems & para le coup, en se soustrayant à l'obéissance du Général, & en rendant la Province de Portugal indépendante sous un Prieur-Général.

LXXVIII.
*Conduire
du Ministre
à l'égard
du P. Boxa-
dors & des
Domini-
cains.*

Quoi qu'il en soit, le changement d'accusation qui survint dans la cause du P. Mala-grida, & le délai de son supplice firent présumer ce qui est démontré aujourd'hui, que le premier crime étoit imaginaire, & que cette inculpation étoit une calomnie. Car si ce religieux eût été l'unique ou le principal auteur de l'attentat, pour lequel les Grands du Royaume furent arrêtés, jugés, condamnés, exécutés en moins d'un mois, n'est-il pas visible que son supplice auroit dû suivre le leur de près? Cependant on le retint près de trois ans comme criminel d'Etat dans les prisons du Tribunal séculier, & ce ne fut qu'après ce long délai qu'on le transféra clandestinement dans celles du Saint-Office, où sans plus faire aucune mention de la prétendue conjuration, il fut condamné sur deux ouvrages, qu'il devoit avoir composés en prison. L'un écrit en Portugais avoit pour titre : *La vie héroïque & admirable de la glorieuse Ste. Anne, dictée par Jesus & sa*

LXXIX.
*Le P. Ma-
lagrida est
transféré
dans les pri-
sons de l'In-
quisition.*

*On le con-
damne sur
deux ouvrä-
ges qu'on
lui impute.*

404 ANECDOTES DU MINISTRE

Sainte Mere. L'autre en latin étoit intitulé : *Traité sur la vie & le regne de l'Antéchrist.* Voilà le corps du délit, que personne n'a vu ni ne verra, puisque ces deux ouvrages n'ont jamais existé.

Cependant les Inquisiteurs en donnerent des extraits avec leurs qualifications. On ne peut rien imaginer de plus extravagant. On y fait dire au P. Malagrida que *Ste. Anne dans le sein de sa mere pleuroit & faisoit pleurer de compassion les Chérubins & les Séraphins qui l'affistoient.* ... Que *Ste. Anne fit avant de naître les trois vœux de Religion, & qu'afin qu'aucune des Personnes de la Ste. Trinité ne fût mécontente, elle fit vœu de Pauvreté au Pere, celui d'obéissance au Fils, & celui de chasteté au St. Esprit.* ... Que *elle se maria afin d'être plus Vierge.* ... Que *la Sainte-Trinité, après une mûre délibération, déclara qu'elle seroit placée au-dessus des Anges & des Saints.* ... Que *la famille de Ste. Anne avoit fondé à Jérusalem un Couvent pour cinquante-trois Demoiselles ; qu'une de ces Demoiselles alloit au marché acheter le poisson, qu'elle revendoit ensuite avec profit ; qu'une autre se maria avec Nicodème & une troisième avec St. Mathieu.* ... Que *les parens de Ste. Anne avoient vingt esclaves pour les servir, douze hommes & huit femmes.* ... Que *Ste. Anne avoit une sœur, qui s'appelloit Béatistine.* ... Que *la Ste. Vierge étant dans le sein de Ste. Anne, lui dit : Consolez-vous, ma Mere, vous concevrez une fille, de qui naîtra le Fils de Dieu.* ... Que lorsque *l'Ange annonça à Marie les desseins de Dieu, elle tomba évanouie, & que l'Ange eut beaucoup de peine à la relever.* ... Que *les Anges suspendirent un*

festin qu'ils avoient préparé jusqu'à ce que Marie eût donné son consentement aux paroles de l'Archange Gabriel.... Que les Anges, sous la figure de charpentiers, aidaient St. Joseph dans son travail, &c.

L'histoire de l'Antéchrist renferme des extravagances analogues aux précédentes. Qu'il y aura trois Antéchrists, le pere, le fils & le neveu; que l'Antéchrist neveu doit naître à Milan l'an 2920, d'un Moine & d'une Religieuse..... Qu'il épousera Proserpine, &c...

Si l'on en croit l'imposture, telles sont les hérésies & les rêves que Malagrida destitué de force & de santé, écrivoit ou dictoit sans plume ni encre, sans papier, sans lumiere & sans copiste dans un antre ténébreux, fréquemment ébranlé par les secousses du tremblement de terre. Jusques-là ce fameux Missionnaire avoit été un zélé Défenseur de la Foi. Tous ses ouvrages en faisoient preuve. Il avoit enseigné la Théologie, prêché dans les deux hémisphères, dirigé & gagné à J. C. une infinité d'ames, sans que jamais il lui fût rien échappé de mal sonnant. Jusques-là, les Portugais l'avoient honoré comme un homme d'une vertu éminente. Les Anglois eux-mêmes ne l'appelloient pas autrement que l'Apôtre du Bresil & de Lisbonne. Les PP. Capucins de l'Amérique Portugaise, avoient écrit dix ans auparavant à leur Procureur-Général à Rome, qu'ils étoient redévalues de leurs succès aux prodiges opérés par cet homme puissant en œuvres & en paroles, le Xavier de notre siècle, & ils lui appliquoient ce passage des Actes des Apôtres : *le Seigneur a envoyé son Ange & m'a délivré des mains d'Hérode.*

LXXX.
Réfutation
de l'impos-
ture.

LXXXI.
Réputation
du P. Ma-
lagrida.

* *Act. c. 12.*
v. 11.

LXXXII. Malgré ce consentement unanime & universel, le P. Malagrida fut déclaré *superbe, faux prophète, impie, blasphémateur, auteur de lînes hérétiques, Hérésiarque, contumace*; & par-dessus tout cela, *impudique*: car on imputa à ce vieillard de soixante & douze ans, & qui avoit toujours été la bonne odeur de J. C., de s'être abandonné dans l'horreur de sa prison, à des abominations, que la physique n'attribua jamais à la décrépitude, & que l'Apôtre ne permet pas même de nommer. Mais cette accusation dans un siècle philosophique, avoit plus de grâce dans la bouche des juges qui ne devoient pas en connoître, & dans celle du public qui ne devoit pas en parler.

LXXXIII. La fameuse sentence de l'Inquisition prononcée contre ce Pere le 20 de Septembre 1761, est une production si informe & si révoltante, qu'il n'est point d'homme sensé, qui puisse en soutenir paissemment la lecture. Aussi Carvalho averti par ses confidens des contradictions frappantes qu'elle offroit presqu'à chaque page, mit tout en œuvre pour la dérober aux yeux du public; mais malgré ses précautions ce monument d'inepties & de cruauté a paru dans toute l'Europe, & nous en avons une copie sous les yeux, qui contient soixante & onze pages de la grandeur du format de ces anecdotes. Nous ne pouvons nous dispenser d'en citer rapidement quelques passages. On lit No. 3^e. *Que Malagrida a trompé les peuples des Domaines du Portugal*, c'est-à-dire, ceux de Lisbonne, où il avoit fait de si prodigieuses conversions, & ceux de l'Amérique; où il avoit rassemblé par d'immenses travaux un si grand nombre de Sauvages qui pour se soustraire à l'oppre-

sion de Carvalho , sont actuellement retirés dans les bois & retombés dans leur première ignorance. D'ailleurs on auroit dû articuler en quoi il avoit trompé les peuples. Les témoignages des Evêques & des Curés , qui pendant quarante ans s'étoient servis de son ministère en Portugal , & dans les possessions du nouveau Monde , l'emportent sur une inculpation vague & sans preuve.

On lit dans le même article , que *Malagrida sous une feinte apparence de dévotion , en a imposé aux personnes pieuses , & leur a extorqué une grande quantité d'argent.* Mais tout parle en faveur du désintéressement de ce charitable Missionnaire. Les Séminaires , les maisons de Refuge , les Couvens d'Ursulines , qu'il avoit fondés au Bresil & au Maragnon , déposoient manifestement contre cette calomnie.

On l'accuse encore dans le même endroit , *d'en être venu par ses artifices & ses impostures jusqu'à fomenter de tout côté des discorde & des séditions , enfin d'avoir fait des prédicitions dont les funestes effets ont plongé la Cour & le Royaume dans une consternation générale.* Il ne faut pour détruire cette grossière imputation , que se rappeller tout ce que ce Pere' fit dans le désastre de Lisbonne pour la conversion des mœurs , l'extinction des haines , la réconciliation des familles & le soulagement des pauvres. Il n'y a qu'à lire le petit ouvrage qu'il donna au public dans ces fatales circonstances , *sur les vraies causes du tremblement de terre de 1755 ,* & qui fut revêtu dès plus grands éloges des Réviseurs , & de l'approbation du Saint-Office. C'est tout à la fois le monument le plus décisif d'un zèle selon la science , &

* Liv. I. d'une éloquence vraiment chrétienne. * La
 №. XXXIV. lettre qu'il écrivit au P. Ballister au moment
 LXXXIV. de son exil, nous peint au juste ses sentimens.
Lettre du
P. Malagrida au P. Ballister. » On indispose contre moi, dit-il, notre bon
 Roi par des impostures criminelles au sujet
 des exercices de St. Ignace. C'est dans le
 cours de ces exercices, que j'ai donnés avec
 tant de fruit environ quarante fois à Lis-
 bonne, qu'on m'arrête & qu'on me relégue
 à Sétubal. La vraie cause de ce traitement,
 c'est d'avoir eu le courage d'écrire contre
 la pernicieuse doctrine qu'on a affecté de
 répandre à la Cour & en ville, qu'il ne faut
 pas attribuer le tremblement de terre à l'ir-
 religion dominante & aux crimes publics,
 qui ont provoqué la colere d'un Dieu ven-
 geur, mais à des causes purement physiques
 & naturelles. Voilà pourquoi je suis accusé
 & condamné sans avoir été entendu. «

Ce même Décret de l'Inquisition contient
 l'aveu qu'a fait le P. Malagrida, d'avoir écrit
 au Roi, *pour l'avertir du danger où il exposoit*
le salut de son ame, bien plus que la conserva-
tion de sa vie. Mais cette lettre prouve assez
 qu'il n'étoit point conspirateur, puisque l'avis
 respectueux qu'il donnoit à son Souverain, de-
 voit servir à le mettre en garde contre toute
 conjuration. D'ailleurs en écrivant cette lettre
 le P. Malagrida ne pensoit à rien moins qu'à
 des complots ; il n'avoit en vue que d'arrêter
 les débordemens de la capitale, qui seuls me-
 naçoient le Prince & l'Etat de tout ce que des
 sujets sans frein & sans Religion sont capables
 d'attirer sur une Nation entiere.

LXXXV. *Les Pré-*
Somptions Les présumptions de droit sur lesquelles le
 Tribunal de l'Inquisition motive sa sentence,

tournent aussi à la décharge du P. Malagrida. *de droit ci-
tées contre
le P. Ma-
lagrida
font sa jus-
tification.*
La première porte sur ce qu'un grand crime ne *se commet pas, sans l'espoir d'en voir résulter un grand avantage.* Or cette présomption fait la justification complète de ce Pere, puisqu'un crime qui l'exposoit lui & le Corps dont il étoit membre, à une ruine inévitale, n'offroit aucune ombre d'utilité.

La seconde présomption que *nul n'est présumé mauvais, à moins qu'il ne soit prouvé tel,* est encore toute à l'avantage de ce Pere, qu'on n'avoit regardé jusqu'alors que comme un Saint. On devoit donc le présumer *bon*, puisqu'on ne le prouvoit pas *méchant*. Le reste de la sentence est assis sur un fonds tout aussi ruineux, & porte les caractères de l'injustice la plus manifeste.

On alléguera peut-être qu'une décision si tranchante est trop injurieuse à un Tribunal aussi respectable que celui de l'Inquisition, & qu'elle semble accréditer tout ce que les ennemis de l'Eglise, les libertins & les Philosophes ont dit pour le décrier. Mais qu'on observe que ce Tribunal étoit alors dégradé & asservi aux passions du Tyran. L'Inquisiteur-Général frere du Roi, ayant constamment refusé avec ceux de son Conseil de juger le P. Malagrida coupable, & ne voulant pas admettre Paul Mendoza frere du despote au nombre des Inquisiteurs, il se vit réduit à renvoyer sa démission au Pape (a). Mais le Souverain Pontife ne vou-

LXXXVI.
*Le Tribu-
nal de l'In-
quisition
n'existoit
plus.*

(a) L'Inquisition de Portugal, qu'on regarde comme la plus terrible & la plus odieuse, fut établie à la sollicitation de Jean III par une Bulle de Paul III du 23 Mai 1536. Le Roi nomme tous les juges, qui composent ce

410 ANECDOTES DU MINISTÈRE

lut pas la recevoir. Sur ce refus, le Prince remit au Roi son frère la Bulle qui le constituoit Inquisiteur. Peu de jours après le Ministre le fit arrêter sous prétexte qu'il étoit entré

* Liv. II. dans le présumé complot du régicide *, &
N^o. X. Liv. III. Mendoza exclus jusqu'alors le remplaça d'abord sous le titre d'Inquisiteur ordinaire, & ensuite comme Inquisiteur-Général, sans autre juridiction que celle que lui donna le Pape-Roi-Ministre son frère. Il lui désigna quatre députés dignes de son choix, pour composer avec lui le sacré *Tribunal du St. Office*, & ce fut ce fantôme de Tribunal qui jugea le P. Mala-

LXXXVII. grida. » Tout le monde savoit « écrivoit D. Behie de Séville à M. Darche Evêque de Bayonne, en date du 18 Octobre 1761, » que le Grand-
Jugement qu'en porte D. Behie. » Inquisiteur avoit été mis en prison, & son » Tribunal envoyé en exil, pour n'avoir pas » voulu adhérer aux idées du Ministre, & qu'ils » avoient été remplacés par des Juges plus do- » ciles & moins scrupuleux. «

Ce Tribunal fut donc semblable à celui,

Tribunal, & le Pape donne sa juridiction spirituelle au Grand-Inquisiteur. Il est faux que la moindre dénonciation suffise pour faire emprisonner l'accusé, ni qu'on lui laisse ignorer les chefs d'accusation & les accusateurs, ni qu'on lui refuse des Avocats pour défendre sa cause, ni que les délateurs demeurent impunis, s'ils l'ont calomnié. Le Tribunal ne prononce jamais sur la peine temporelle, il déclare seulement le coupable atteint & convaincu. C'est ensuite aux Juges séculiers à prononcer sur la peine conformément aux loix du Royaume. Les confiscations ne sont qu'au profit du Roi; & les Evêques diocésains des accusés ont droit de connoître du délit conjointement avec les Inquisiteurs. — De quel front les Philosophes & les libertins, osent-ils encore déclamer contre l'Inquisition, & en imposer au public? Voyez *Eclaircissement sur la Tolérance, imprimé à Liège sous le nom de Rouen, 1782.*

qui après deux ans de prison abandonna au bras séculier le P. Antoine Vieyra Jésuite, pour être condamné à mort. Heureusement Roine avoit alors de l'influence en Portugal, & réforma ce jugement inique. Clément X, par son Bref du 17 d'Août 1675, déclara le P. Vieyra parfaitement innocent, & l'arracha des prisons de l'Inquisition (a). Qu'on se rappelle à ce sujet la conduite des Evêques assemblés au faubourg de Calcédoine & à Constantinople, pour procéder à la déposition de St. Jean-Chrysostôme : celle des Peres du Concile de Milan, qui condamnerent St. Athanase comme hérétique, magicien, adultere, &c. & l'on verra que malgré la sagesse & l'équité des loix, l'impiété se trouve quelquefois assise dans le lieu du jugement, & l'iniquité dans le sanctuaire de la justice.

Eccles.
C. 3. v. 61.

Quoi qu'il en soit, ce Tribunal informe déclara le P. Malagrida *Auteur d'hérésies, Hérésiarque, déchu du Sacerdoce*, & il le livra au bras séculier, qui supposant réels les crimes dont les Inquisiteurs l'avoient chargé, le condamna à être conduit au supplice par les principales rues de Lisbonne jusqu'à la place de Boscio (b). Carvalho après avoir aboli les processions des Auto-da-fé en ordonna une pour le supplice de cet infortuné, & il voulut qu'elle se fit avec toute la solemnité possible. Lui-même ne dédaigna pas d'y assister : tant il y avoit de bizarrerie & de contradiction

(a) V. le Bullaire de Clém. X, p. 312. édition de Jérôme Mainard, 1733; & la vie du P. Antoine Vieyra, *Liv. 5*, p. 653. N°. 263, par Barrios.

(b) Les Mém. du M. de Pombal portent Rocio & Roeio.

dans ses principes & dans ses démarches ! On avoit couvert la tête du patient d'une espece de tiare pour le rendre ridicule, & il parut revêtu d'une longue robe sur laquelle on avoit peint des spectres affreux. Un crieur l'eût précédé & d'autres coupables le suivoient au nombre de cinquante-deux. Il y avoit quatorze Chrétiens condamnés pour avoir judaïsé ; plusieurs matelots pour avoir épousé deux femmes à la fois ; deux Religieuses Quiétistes avec leurs Confesseurs, le Prieur des Dominicains réformés *del monte Junto* & un Cordelier, tous deux convaincus d'avoir été sollicitans ; enfin un Ecclésiastique arrêté pour avoir dit, ce qui étoit manifeste, que les Judges qui composoient le Saint-Office, n'étoient que des intrus & des Ministres gagés pour servir les passions de celui qui les avoit substitués aux vrais Inquisiteurs. Le P. Malagrida fut le seul condamné au dernier supplice. Il avoit pour Confesseur un Bénédictin de race Juive, & parent de Carvalho ; c'étoit ce Ministre qui l'avoit fait admettre dans l'Ordre de St. Benoît (a). La sentence portoit d'être étranglé & brûlé (b). Elle s'exécuta le jour de St Matthieu 21 Septembre 1761, à la vue d'un grand peuple saisi d'indignation & consterné d'effroi dans la

(a) Selon les *Mém. du M. de P.* deux Bénédictins l'accompagnoient, mais bien loin de le consoler & de raminer son courage, ils l'accabloient de reproches. L'un d'eux étoit le P. Jean-Baptiste connu par l'approbation qu'il a donnée à l'ouvrage schismatique du P. Peréira Oratorien, dont nous avons fait mention Liv. IV. N°. XVIII.

(b) L'Auteur des *Mémoires du Marq. de P.* dit qu'il fut condamné à être brûlé vif, mais qu'on obtint qu'il seroit étranglé auparavant. La sentence porte qu'il sera étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive, & ensuite jeté au feu.

conviction intime où ils étoient de l'innocence du vertueux patient (*a*).

Le P. Malagrida étoit né le 18 Septembre 1689, il avoit été reçu dans la Compagnie à Gênes le 28 Octobre 1711. Il partit pour les Missions Portugaises en 1722. Il en revint la première fois en 1749; il y retourna en 1751, & enfin il reparut à Lisbonne en 1754, & y demeura jusqu'à son exil de Setubal, qui fut suivi de son emprisonnement. La prédiction que ce Pere avoit faite du genre de sa mort étoit généralement connue parmi ses Frères, & même parmi les habitans du Bresil, à qui il dit plusieurs fois, qu'il mourroit de la mort la plus ignominieuse.

Tous ceux à qui la passion n'avoit pas troublé le jugement, & que la crainte n'arrêtoit point, s'expliquerent ouvertement sur l'injustice de cette exécution. M. Shirley, dans le *Magasin de Londres* du mois de Mars 1759, avoit déjà dit que la sentence des prétendus conjurés devoit être rejetée, comme nullement satisfaisante pour le public, & comme injuste pour les accusés. Les Papiers Anglois dirent ensuite par rapport au P. Malagrida, qu'il avoit été brûlé pour avoir raconté ses rêves. Ainsi parloit-on à Londres même, en faveur des Jésuites contre les plus chers alliés de la Grande-Bretagne.

On fait que l'Abbé Platel, appellé en Por-

LXXXIX.
L'Abbé
Platel.

(a) La place & tous les environs étoient remplis d'une innombrable multitude de peuple. Dès que l'arrêt fut exécuté, les troupes postées sur la place en fermèrent toutes les avenues & firent une recrue forcée de cent soixante hommes. *Mém. du M. de P.* Ainsi la cruauté, l'injustice, & la violence signaloient toutes ses démarches.

tugal par Carvalho, fit une relation du procès & du supplice du P. Malagrida ; mais on fait aussi quelle foi l'on doit ajouter à un imposteur. Ce Platel, Capucin, Missionnaire, Aubergiste, Marchand, Tapissier, Abbé (a), connu successivement sous les noms de P. Norbert, de Parisot, de Platel, de Piter; d'abord Lorrain de Bar-le-Duc, puis Suisse, ensuite Hollandois, après cela Anglois & Prussien, enfin Portugais, & toujours *scélérat sans foi & sans probité*, selon le témoignage authentique de ses Supérieurs, *Missionnaire indigne de ce nom*, selon l'expression de l'Evêque de St. Thomé au Cardinal de Fleury. *Un rebelle, un esprit turbulent, un orgueilleux, un étourdi qui fait la honte de ses Frères : un indocile qui ne reconnoît aucun Supérieur ni Ecclésiastique, ni Séculier : un cœur double qui n'a ni bonne foi ni probité : un esprit dangereux à qui il faut donner des gardes & des surveillans : un homme capable de tout, &c. &c. &c.* (b) Ce Norbert, qui avoit été chassé des Indes, & qui composa contre les Jésuites des *Mémoires historiques* que Benoit XIV condâna par un Décret du premier Avril 1745, & dont l'Evêque de Marseille dévoila en partie les impostures dans deux instructions pastorales : ce Norbert

(a) Le Pape espérant le ramener de ses égaremens, lui avoit accordé un Bref de sécularisation, dont l'effet ne justifia guere l'indulgence du Pontife.

(b) Ce sont les expressions du R. P. Thomas de Poitiers, Supérieur-Général des Missionnaires Capucins de Madras & de Pondichery, dans ses lettres à M. du Mas, Gouverneur du Pondichery, communiquées en original à M. le Cardinal Crescenzy, lorsqu'il étoit Nonce en France. L'Evêque de Sisteron en a donné un extrait dans un Mandement en 1745.

qui eut successivement différentes *nieces* avec lui dans ses caravanes, & qui en renvoya une un peu trop tard, lorsqu'il étoit à quatre lieues de Londres ; cet Historiographe pensionné de Carvalho (*a*) pour écrire des calomnies contre les Jésuites, a donné comme témoin occulaire une relation circonstanciée de tout ce qui regarde le P. Malagrida, & cette relation ayant été répandue dans toute l'Europe, il n'est pas hors de propos d'en relever les im-
postures.

L'Apostat sécularisé déclare d'abord que le P. Malagrida étoit *un impie, un sacrilege, un monstre d'orgueil, un ange de Satan, le bouc émissaire de la Société*. Mais par quelle fascination la Nation Portugaise n'avoit-elle vu les scandales de ce Jésuite, que lorsque renfermé dans un cachot ténébreux, il ne pouvoit plus en donner ? Et comment cet *Hérésiarque* qui avoit voulu pervertir la nation, ne commençait-il à être Hérétique que dans sa prison ?

Malagrida, poursuit le calomniateur, fut surpris plusieurs fois dans sa prison par le St. Office, commettant des turpitudes, & les Peuples entendant parler de ce nouveau genre de crime, furent convaincus que ce vieillard étoit un monstre d'iniquité. Ils se rappellerent alors, qu'il n'avoit jamais imposé à ses pénitens qu'un *Ave Maria* pour les péchés qui *rentrent dans cette catégorie* : mais D. Behie écrivant à l'Évêque de Bayonne, dit que ce Missionnaire

XC.
Relation
calomnieuse
qu'il donne
au sujet
du P. Ma-
lagrida, &
de sa mort.

XCI.
Relation
contradic-
toire de D.
Behie & de
l'Évêque de
Cochin.

(a) Se voyant éloigné sous différens prétextes de la table du Ministre, il sentit que le terme de sa faveur approchoit, & malgré la vigilance de Carvalho, il eut le bonheur d'échapper par la fuite à son ressentiment.

menoit une vie austere , qu'il prêchoit une doctrine sévere & conforme à sa propre conduite. C'est ce que confirma l'Evêque de Cochin , Dom Clément-Joseph Laitao dans une lettre apologétique à l'Archevêque de Cunganor D. Salvadore de Reis , en date du 5 Avril 1767. Il y prouvoit invinciblement que la sentence de l'Inquisition étoit un libelle diffamatoire ; que le prétendu coupable étoit un vertueux & judicieux personnage , & qu'il n'étoit en aucune façon l'auteur des deux livres qu'on lui supposoit (a).

Aussi le P. Malagrida protesta-t-il de son innocence jusqu'au dernier supplice. Mais Norbert indigné de cette constance , fe dédommaga , en publiant qu'il étoit mort *plus endurci qu'Antiochus , plus désespéré que Judas , par la ridicule vanité de soutenir l'honneur d'une Compagnie , qui possède le secret d'ensorceler tous ceux qui lui sont dévoués.* Il dit ensuite pieusement *qu'il célébra la Messe pour demander à Dieu qu'il accordât à ce malheureux les graces , qui lui étoient nécessaires dans ce triste jour.* Il ajoute que Malagrida sortit de sa prison un bâillon à la bouche , & cependant il le fait parler avec ce même bâillon : & il dit que ce criminel rentrant en lui-même , confessa pu-

(a) Carvalho , sous le nom de Joseph I , déclara en 1774. cette lettre de l'Evêque de Cochin téméraire , scandaleuse , écrite avec une précipitation Jésuite , tendant à infirmer la sentence de l'Inquisition contre l'Hérésiarque Malagrida. Elle étoit cependant resplendissante de toutes les lumières , dont la vérité d'un fait est susceptible , & écrite avec toute la modération & la douceur d'un Pasteur Chrétien : au lieu que la diatribe du Ministre portoit l'empreinte de la passion & de la fureur , & que tout le monde l'y reconnut , comme l'a observé le Comte d'Albon.

bliquement

bliquement qu'il avoit abusé le monde, & qu'il demanda pardon du scandale qu'il avoit donné. Mais le moment d'après, cet Ecrivain aussi étourdi que scélérat avance ridiculement qu'on demanda au coupable, s'il perfistoit dans la volonté de soutenir ses erreurs, & qu'il répondit *distinguo* (a) : c'est un mensonge. Il ne put jamais obtenir la permission de dire un mot, quoique par ses gestes il sollicita à diverses reprises cette faveur.

Aussi l'Auteur de la lettre à M. de Bayonne, s'explique tout autrement, il dit que » le P. » Malagrida fut exhorté à faire l'aveu de ses » crimes, & que l'ayant refusé, on le con- » damna à être étranglé & brûlé comme re- » belle à l'Eglise ; qu'on lui permit cependant » de se confesser & de se préparer à la mort ; » ce qu'il fit par les actes les plus édifiants, » demandant pardon à Dieu, au Roi, à l'In- » quisition, *au cas qu'il eût scandalisé quel-* » *qu'un*, & qu'ensuite il fut exécuté. « Voilà comment meurent les Chrétiens, lors même qu'ils sont intimement convaincus de leur innocence.

Un Seigneur qui faisoit tous les ans sa re- traite sous le Pere Malagrida, se trouva sur son passage, lorsqu'on le conduisoit au supplice. Ce Religieux l'ayant apperçu haussa les épau-

XCII.
Autres cir-
stances
de sa mort.

(a) Ce trop fameux calomniateur n'eut pas la satisfaction odieuse de voir l'extinction de la Société qui avoit fait l'objet de ses vœux & de ses criminels efforts. Il vint mourir à Paris fort misérablement en 1770. Peu avant sa mort, ses anciens Confrères de la rue St. Honoré, touchés de compassion, le recueillirent chez eux, sans doute pour se venger chrétientement du déshonneur qu'il leur avoit fait par ses scandales.

les, en baissant tristement la vue sur son travestissement bizarre, comme pour faire sentir combien ce calice d'humiliation étoit amer. Sur le point d'être étranglé, on lui entendit dire distinctement : *Seigneur, ayez pitié de moi, je renets mon esprit entre vos mains.*

On affecta de répandre que ce Pere étoit devenu fou : & à s'en tenir à la sentence, on seroit tenté de le croire, car elle contient bien moins des impiétés réfléchies que les rêves d'un vieillard en délire. Au reste il n'aurroit pas été surprenant que les horreurs de la prison, & la crainte du supplice eussent fait tourner la tête à un vieillard accablé d'années & de travaux (a) ; mais ses réponses, qui furent toutes marquées au coin de la vraie sagesse, déposent contre cette imposture. Interrogé par les Assesseurs de l'Inquisition sur ce qu'il pensoit de ses révélations, il répondit : « Je confesse que je suis pécheur, & pour ce qui regarde mes révélations, il ne me connaît pas de dire ce que j'en juge. » Mais ne savez-vous pas, reprent-ils, que *Dieu n'écoute pas les pécheurs ?* » Je le fais, répondit-il, & je fais aussi qu'il est écrit, qu'il jugera les justices. » Ce fut sur une réponse si sensée, qu'ils déciderent en sûreté de conscience qu'il étoit le plus fourbe des scélérats, & que ses extravagances étoient le fruit d'une méchanceté consommée. Ce vénérable vieil-

Pl. 74. x. 2.

(a) L'Auteur des *Mémoires du Marq. de Pombal*, semble avouer que le P. Malagrida eut réellement le cerveau dérangé à force de rigueurs & de mauvais traitemens. Les Mémoires que j'ai vu de sa vie & de sa mort attestent le contraire.

lard eut beau protester , qu'il n'avoit jamais eu en vue que la gloire de Dieu , & le salut des Portugais. Les Juges (a) traiterent ces protestations de blasphèmes , & pour plaire au tyran , ils dévouerent à une mort infâme , un homme que le Portugal avoit si long-tems admiré , & dont les vertus & le zèle faisoient sur tous les esprits des impressions , qui subsistent encore.

(a) L'Inquisiteur Nugno Alvarès Péteira qui le jour même de l'exécution donna en signe d'alégresse un splendide festin dans le couvent des Dominicains , étoit un bâtard du Duc de Cadaval , remarquable par son ignorance & son goût pour la débauche. Peu de jours après le supplice de Malagrida il fut attaqué d'une maladie grave , triste fruit de ses dérèglements..... Abandonné de ses amis & même de ses domestiques , à cause de l'odeur insupportable qu'il exhaloit , il ne lui resta pour le servir , qu'une femme depuis long-tems la compagne de ses déordres. On voulut éloigner cette concubine pour sauver au moins les apparences , & lui administrer les Sacremens. Mais ce malheureux livré à son désespoir perfista dans ses refus , & déchiré par les remords il expira dans les transports de la rage & avec tous les caractères d'un réprouvé. *Mem. du Marquis de Pombal.*

F I N.

D d 2

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

ABBÉ, (conduite édifiante d'un) Benédictin. 345.

Abipones. 48.

Acciajuoli, (le Cardinal) Nonce de Portugal. Se laisse prévenir. 123. Il ouvre les yeux. 139. Il se refuse aux vues de Carvalho. 140. A quelle condition on consent de lui donner audience. 239. Il est chassé du Portugal. 7.

Açores, (les îles) comment les Jésuites y sont traités. 305.

A-Cunha, (Louis d') collègue de Carvalho, arrête le Marquis de Tavora. 157.

A-Cunha, (le Pere d') frère du Comte Povolidez, est enlevé. 259.

Alarmes à Lisbonne & à Evora, 104.

Albon. (le Comte d') Ses réflexions sur Carvalho. 100.

Alexandre. (le P. Jean) Son emprisonnement. 168. Son portrait. 192.

Algarve. (l'évêque d') Ce qu'il dit au sujet du prétendu assassinat. 153.

Alicante. Les Jésuites y mouillent. 256.

Almada, (le Commandeur) cousin de Carvalho, Ministre à Rome. 147. Il fait imprimer un libelle. *Ibid.* On le brûle en Espagne.

Ibid. Les insultes qu'il fait au Pape. 237. Le Pape demande en vain qu'on le rappelle. 238. Il fait intercéder les dépêches de Rome. 239. Son audace à l'égard du Pape. 241.

Almada, (Jean) frère du précédent. 229.

Almeida, (D. Pedro d') père du Marquis d'Alorna exilé, & pourquoi? 17.

Almeida, (le P.) Visiteur dans le Bresil. 347.

Alorna (le Marquis d') arrêté. 157.

Alphonse. (le P. Emmanuel) 122.

Alva. (la Comtesse d') On la force d'épouser le second fils de Carvalho, sa résistance. 177.

Alvelos, (Joachim) son humanité. 347.

Amanajoz. Peuple du Maragnon. Traité fait avec eux. 94.

Andonaeguiet, (Dom) Gouverneur du Paraguay. 72.

Andrade. (le P. Blaise) 119.

Andrade, (le P. N.) Missionnaire. 140.

Antoine, (l'Infant D.) oncle du Roi. 7. 32.

Antonio (le P. Alexis) Faussées contre ce Pere. 92.

Antonio. Mineur conventuel sécularisé, Secrétaire d'Almada. 243.

- Aranjuez*, (le P. Joseph) 11.
 32. Sa mort. 168.
Archinto, (le Cardinal) 113.
 123.
Avyde, (D.) beau-pere de
 Carvalho. 118.
Atongua, (le Comte d') ar-
 reté. 157. Exécuté. 173.
Aveiro, (le Duc d') Sa sé-
 curité. 154. Propos que lui
 tint le Ministre. *Ibid.* Il
 est saisi à son château d'A-
 zeitan. 158. Déposition d'un
 Sénateur sur l'innocence de
 ce Duc. 160. Sa sentence.
 171. Son fils reparoît après
 dix-huit ans de prison. 393.
Azevedo, (Joseph Polycarpe)
 brûlé en effigie. 172. Conte
 fabuleux à son sujet. *Ibid.*
Azeitan ou *Aceitao*. Château
 du Duc d'Aveiro. 158. On
 en fait des prisons. 263. 265.
 303. 307. 310.
B.
Balde, (le P. Laurent) 57.
Bahia. Le décret de réforme
 y est intimé aux Jésuites.
 328. Informations contre
 eux. 329. Différens embar-
 quemens. 339. 346. Leur
 arrivée à Lisbonne. 348.
 A Gênes & à Civitta - Vec-
 chia. 349.
Ballister, (le P. Roch) 62.
Ballister, (le P. N.) relé-
 gué à Bragance. 14. 15. Son
 rappel. 17.
Barberin, (Emmanuel) Séna-
 teur, notifie le Bref de ré-
 forme. 124.
Barreda, (le P. N.) Provin-
 cial du Paraguay. 44. Sa
 lettre au roi d'Espagne. 47.
 La réponse du Roi. 48.
Barrias, (le P. Joachim) 122.
Bassaco. Lieu de la prison
 des frères du Roi. 114.
Betis, (Dom) Sa relation à
 l'Evêque de Bayonne au
 sujet du P. Malagrida. 415.
Belle-Isle. (Testament politi-
 que du Marq. de) Son ju-
 gement sur le préteur as-
 saisiat. 199.
Benoit XIV. Ses instructions
 au Cardinal Saldahna. 128.
 Sa mort. 129.
Bernardios, (Denis) Son ju-
 gement sur le libelle de
 Carvalho. 102.
Billere, (le P. Augustin.) 65.
Blaise, (le Frere) Ses tra-
 vaux. 16.
Blasphémateur puni. 23.
Borgia, (le Prince & le Card.)
 visitent les Jésuites. 259.
Borgia. Fort où fut renfermé
 le fils du Duc d'Aveiro. 159.
Botelho de Mattos, (D. Jo-
 seph) Archevêque de Ba-
 hia. 241. Se refuse aux vues
 de Carvalho. 334. Est dé-
 posé. 336. Chassé & réduit
 à vivre de charité. 337.
Botello, (Pierre Joseph Syl-
 veira) Capitaine aux Gar-
 des. 31.
Boxadors, (le P.) Général
 des Dominicains. 403.
Bragance. (On évacue le Col-
 lege de) 290.
Bragance, (D. Juan de) Ex-
 patié; pourquoi? 112.
Bref de réforme. 123. Ce
 que ce Bref coûta à Car-
 valho. 128.
Bref supposé. 236.
Bresil, (la Princesse du) 34.
 101. Elle s'intéresse en vain
 pour les Missionnaires. 366.
 Discours que les Etats lui
 adressent à son avénement
 au Trône. 388.
Bresil, (Sénateurs envoyés
 dans le) 201. Leurs ins-
 tructions. *Ibid.* Vœu qu'ils
 font dans le trajet. 327.
 Leurs vexations. 328. Mis-

sions ravagées. *Ibid.* Erection de villages en villes. 329. Libelles qu'on y répand. 334. Saisie des Collèges. 335. Déposition de l'Archevêque. 336. L'Edit de Bannissement y est publié. 338.

Britto. (le Capitaine) Sa charité. 255.

Buenos-Aires. 49.

Bulhoëns, (Michel) Evêque de Para. Sa conduite envers les Jésuites du Maragnon. 21. 93. 120. 317. Bizarerie. 318. 319. 320. Repasse en Portugal. 324.

C.

Caciques. 45.

Cadavallos, (le Duc de) 176. **Cadavre** trouvé. Bruits à ce sujet. 154.

Caëiro. (le P. Joseph) Oublié dans une résidence. 218. **Cajetan**, (le P.) appelé devant le Cardinal. 142. Ecrit au Roi. 227. Est emprisonné. *Ibid.*

Calicut. (le Roi de) Son ressentiment. 356.

Camera (le P. Jacques) va trouver le Cardinal. 144. 145. On l'enlève. 253.

Camera-Estrella, (D. Lazare Emm.) Sa générosité. 306.

Campo, (le P. Emm.) 11. 32. **Canons** de cannes. Leur calibre. 67. 69. 71. Deux canons achetés pour une peuplade. 93.

Carmes (le Prieur des) jette au feu le libelle de Carvalho. 102.

Caryalho, (Sébastien-Joseph) Comte d'Oyeras, Marquis de Pombal. 1. Sa naissance. Son éducation. Sa promotion. Son mariage. 3. 4. Edit singulier qu'il obtient.

8. Violences héréditaires dans sa famille. 9. Prisons qu'il fait construire. *Ibid.* Il condamne les pratiques de piété. 17. Mémoire présenté contre lui. 18. Ses efforts contre les Jésuites. 29. 105. Dépenses à ce sujet. 85. 128. Ses maximes impies. 33. Il fait un libelle. 67. Il est brûlé à Madrid. 86. Faussétes de ce libelle. 92. Il le fait traduire. 101. Jugement qu'on en porte. 102. Il s'empare des biens de son beau-pere. 117. Il réduit sa mère à la mendicité. 118. Il s'approprie les biens de Pierre de Motta. 119. Ses décriptions. 131. Ses instructions aux Sénateurs. *Ibid.* Discours téméraire au sujet de l'assassinat. 154. Sa cruauté. 174. Son avidité. 177. Ses attentats contre D. Pedre. 182. Son caractère. 185. Il change les Inquisiteurs. 206. Ses ruses pour accréditer l'opinion du prétendu commerce des Jésuites. 214. 218. Il feint d'avoir consulté le Pape. 233. Pourquoi il traite si durement les jeunes Jésuites. 234. Ses faussétes contre le P. Pepe. *Ibid.* Il est fait Comte d'Oyeras & Grand-Maître. 235. Réjouissances à ce sujet. *Ibid.* Il forge un Bref. 236. Sa conduite envers le Pape. 237. Manifeste contre le Saint-Pere. 240. Il attaque le cardinal Torregiani. 241. Sentence contre les Jésuites. 245. Il frete un vaisseau pour leur transport. 248. Ses efforts pour débaucher les jeunes Jésuites. 261. Il envoie trois Sénateurs au Brésil. 327. Leurs instructions.

D d 4

340. Il fait enlever les richesses du trésor de l'Eglise de St. François Xavier. 360. 361. Fait traduire & distribuer ses libelles parmi les Indiens. 362. *Item* dans la Chine, dans la Cochinchine & le Tunquin. 368. Ecrit au nom du Roi à l'Empereur de la Chine. *Ibid.* Sa châtie. 387. Tableau de sa tyrannie. 388 & suiv. Ses suppôts emprisonnés. 395. Sa sœur Abbesse déposée. *Ibid.* On lui fait son procès. 396. Décret définitif. 397. Sa mort. *Ibid.* Réflexions sur ce monstre. 398. Son fils se retire en Angleterre. 399.
- Carvalho*, (Paul) frere du Ministre. 127. Grand-Inquisiteur. 107. Cardinal. *Ibid.* Sa mort. 208.
- Carvalho*, (Joseph) Jésuite, écrit au cardinal. 284. Il est mis en prison. 285. Beau trait de sa part. *Ibid.*
- Casaénex* sert d'interprete aux dépositions des Caciques. 82.
- Castro*, (le Sénateur) Ses tentatives contre les jeunes Jésuites. 279 & suiv.
- Caturro*, (le P. Regis) Missionnaire, emprisonné. 14c.
- Caya*, contrée d'Afrique. 369.
- Centurioni*, (la mort du P.) Général des Jésuites. 115.
- Charles III*, Roi d'Espagne. 85.
- Charlevoix*, (le P.) 36. 67. 101.
- Charnas*. Sauvages. 55. 57.
- Civitta-Vecchia*. Les Jésuites y abordent. 258. 271. 299. 304, 315. 326.
- Clément XIII*. Son élection. 141. Sa patience excessive. 237 & suiv.
- Clément XIV*. Nombre des Religieux qu'il a sécularisés. 132.
- Clément*, (le P.) Capucin. 181. Sort de prison. 392.
- Cochin*, (l'Evêque de) Sa lettre à l'Archevêque de Cranganor, au sujet du P. Magalida. 416.
- Colonna*, (les Cardinaux & le Prince) accueillent les Jésuites. 259. 305.
- Conimbre* (l'Université de) flétrit le libelle de Carvalho. 102. Le Collège de Conimbre. 227. Départ des Profes. 265. Conduite des jeunes Jésuites. 279. Leur départ. 288.
- Conimbre* (l'Evêque de) reparaît. 393. Sujet de son emprisonnement. *Ibid.*
- Conjuration*. 152. Contradictions & variations sur cet événement. 185 & suiv.
- Cordoue*. 60.
- Corsaires*. (crainte des) 255.
- Costa*, (le P. Hyacinthe) 11. Banni de la Cour. 31. Conduit en prison. 168. Mis à la question. 182. Son caractère. 193.
- Costa-Freyro*, (Antoine) Trésorier-général, emprisonné. 16.
- Cours*. Conduite des Cours étrangères au sujet de l'assassinat. 186.
- Craesbeck de Carvalho*, Président. 199.
- Cruauté inouie*. 392.
- Crucius*, (le P. Théodore) banni du Maragnon. 22.
- Cumberland*, (le Duc) Carvalho ménage son mariage avec la Princesse du Brésil. 114.

D.

- Danertz*, (le P. Paul) 74.
- Dante Barbosa*, (Mgr.) envoyé à Porto. 112.
- Dau*, (la Comtesse) seconde

DES MATIÈRES. 425

femme de Carvalho. 4.
Delfart. (le Frere) 369.
Déposition d'un Cordonnier.
 154.
Deffero, (Dom Antoine del)
 Evêque de Rio-Janéiro. Sa
 conduite singulière. 342.
Dinelli. (le P.) Son libelle.
 222.

E.

Echafaud. Anecdote à ce su-
 jet. 169.
Echanges entre les deux Cours.
 41.
Echvarias, (D.) Adjoint pour
 les limites. 51.
Edit au sujet de l'assassinat. 156.
Edit de bannissement. 271.
Edouard, (le P. François) em-
 prisonné. 168. Pourquoi? 194.
Ega, (le Comte) Vice-Roi
 des Indes. 350. Il justifie les
 Jésuites sur l'article du com-
 merce. 351. Il est empris-
 sonné. 353.
Ekart, (le P.) Missionnaire
 de Trocana au Maragnon. 93.
Emmanuel, (Dom) oncle du
 Roi. 32. 35. Ses charités.
 215.
Évêques. Leurs Lettres en fa-
 veur des Jésuites. 206.
Evora. (saisie du Collège d')
 220. Frayeur d'un Régiment.
 221. Efforts contre les jeunes
 Jésuites. 299.
Exercices spirituels. 17. 26.
 108. 183.

F.

Fay, (le P. David) traité de
 félon, pourquoi? 94.
Ferdinand VI. Sa mort. 84.
Fernandez, (le P. Alphonse)
 63. 65.
Fernandez, (le P. N.) Mis-
 sionnaire au Maragnon. 93.
Ferreira (le P.) exilé. 118.
 Emprisonné. 232.

Ferreira (Antoine Alvarez)
 brûlé vif. 172.
Fonseca, (le P. Benoit) exilé.
 15. 16. Rappelé. 17. 94.
 Exilé de nouveau. 118.
Fort Portugais. 69.
François (le P.) de Sainte-
 Rose Capucin. Ses écrits &
 sa mort subite. 138.
Fuente. (le Duc de la) 31.

G.

Garcia. (le P.) 53. 54.
Garnier. (l'Abbé) 1.
Gat. (P. Louis du) 367.
Général (le P.) des Jésuites.
 Ordre quelui donne la Cour
 d'Espagne. 42. Sa Lettre au
 P. Barreda. 44. Il défend de
 répondre au libelle de Car-
 valho. 98.
Gênes. Transports qui y relâ-
 chent. 268. 297.
Goa. (Jésuites de) 310. Pro-
 vince. 349. On y rassemble
 les Jésuites. 252. On les dis-
 perse en divers Couvens.
 353.
Gomez, (Simon) dit le S. Cor-
 donnier. 260. L'Histoire de
 sa vie attribuée au P. Mala-
 grida. 261.
Gomey. Freiro d'Andrade ruine
 le Paraguay. 37 & suiv.
 Ecrit à Carvalho pour le ré-
 tracter. 85.
Gouvea. (le Marquis de) 176.
Grillo. Couvent où fut ren-
 fermée la Marquise de Ta-
 vora. 158.
Guaranis. (Langue) 59. 71.
Guerre des Indiens. 72.

H.

Haller. Son jugement sur les
 Missions du Paraguay. 39.
Henriquez, (Alexandre) Evê-
 que de Miranda. 146.
Henriquez, (le P. Jean) Pro-
 vincial. 29. Ses conférences

- avec Carvalho. 30. 32. 117.
 Défend de répondre à son libelle. 98. Va trouver le Cardinal Saldahna. 134. 164. Il est emprisonné. 168. Pourquoi ? 193.
Herrera (le P. Michel) évite la mort. 54.
Histoire du Paraguay. 36. 67. 101.
Helfstein, (la Duchesse de) épouse de D. Emm. de Souza-Calharis. 168.
Horreurs commises par les Portugais. 77.
Bunderfond, (le P. Roch) banni du Maragnon. 22. Regagne l'Allemagne. 24.
- J.
- Jean V.* Sa mort. 3.
Ibicùi. Fleuve. 46.
Jésuites. Chassés de la Cour. 31. Transportés du Maragnon. 20. Leur conduite à Lisbonne. 34. Témoignages en leur faveur. 101. Griefs qu'on leur fait. 107. On les accuse de commerce. 132. Ils sont menacés de l'excommunication. 133. Leur union. 142. Bruits répandus contre eux. 161. Visites de leurs maisons. *Ibid.* Armes cachées dans des pains, sable. 162. Dix sont conduits en prison. 168. Leurs alarmes. 188. Faux bruits. 195. Leur exacte discipline. 197. Témoignage avantageux de leurs ennemis. *Ibid.* Imputations. 200. On les garde à vue. 210. On en emprisonne plusieurs. 213. Duretés. 224. Transport. 225. Beaux traits. 231. Départ d'Elvas à Evora. 249. Mauvais traitemens. *Ibid.* Embaquerment & souffrances. 251. & suiv. Ils mouillent à Alicante. 256. Ils arrivent à Civitta-Veccchia. 258. Charité des habitans. *Ibid.* Bonité du Souverain Pontife. 259. Visite de Cardinaux, &c. *Ibid.* Départ des Profès de Conimbre. 265. Edit de bannissement. 271. Fermeté des jeunes Jésuites. 279. & suiv. Efforts pour les séduire. 280 & suiv. Leur départ de Conimbre. 288. Leur arrivée à Porto. 289. 292. Embaquerment. *Ibid.* Transport dans la Citadelle. 294. Danger sur une galiote. 295. Transport pris par les Algériens. 311. Plusieurs meurent en mer. 297. Emprisonnement. 307. Ils sont maltraités au Maragnon. 317 & suiv. Embaquerment pour Para. 322. Séduction. 323. Mort & enterrement. *Ibid.* Arrivée à Lisbonne. 325. Transport en Italie. 326. On substitue des Séculiers aux Missionnaires Jésuites. 328. On informe contre eux. 329. On les destine aux prisons de Lisbonne. 333. Embaquerment. 339. Incommodités. 341. Morts. *Ibid.* Arrivée à Lisbonne. *Ibid.* On les rassemble à Goa. 352. Comme on les entasse dans le vaisseau. 363. Mortalité. 364. Humiliations. 384. Leur douleur à la suppression. 385. Leurs prisons s'ouvrent. 390. On rétablit le nom de leurs Saints dans le Calendrier & le Missel. 395.
Illuminé, (le P.) Capucin. 18. Sort de prison. 392.
Inconfidence, (le Tribunal de l') érigé par Carvalho. 178.
Indiens. Ils s'opposent aux Portugais. 72. Leurs plaintes. 331.

- Infantes.* Leurs dispositions en faveur des Jésuites. 34.
Inquisiteurs changés. 206.
Instructions pour le Ministre à Rome. 123.
Joseph I. monte sur le Trône. 3. Ses ombrages. 4. 5. 6. 7. 8. 9. Revient de ses préventions contre la Société. 17. 25. Son préteud assassinat. 150. Variation sur le lieu de cet assassinat. 152. & sur l'état de sa santé. 153. Edit sous le nom de *Carta-Regia*. 158. Son contenu. 200. Lettre aux Evêques. 202. L'éloge qu'il avoit fait auparavant de la Société. 273. Sa mort. 387.
Joseph, (Dom) frere du Roi, Grand-Inquisiteur. 7. Mandement de ce Prince. 207. Son emprisonnement. 114. 207.
Joseph Emmanuel, Cardinal-Patriarche, donne un Mandement. 135. Comment Carvalho le lui arrache. 136. Protestation de ce Patriarche à sa mort. 137.
- K.
- Kaulen*, (Lettre du P. Laurent) de la Tour St. Julian. 372.
- L.
- Lampes*, (le P. Franç. Xav.) 37. 58. 77.
Laurados, (le Marquis de) Vice-Roi du Bresil. 336.
Laurent, (le Comte de St.) 7.
Leiria, (l'Evêque de) dévoué à Carvalho. 203.
Lettres interceptées. 21. 73. 102.
Lettre du Patriarche aux Jésuites. 17.
Lettres & sentimens des Grands en faveur des Jésuites. 34.
- Lettres édifiantes*. 101.
Lettres d'un Philosophe sur un voyage fait à Rome. Jugement sur les Jésuites. 259.
Lettres (deux) écrites des prisons. 371.
Libelles contre les Jésuites. 13. 102. 103. 334. Libelle de Carvalho. 36. Brûlé à Madrid. 86.
Lisbonne. (Tableau de) 106.
Livourne. Un transport de Jésuites y relâche. 269. 299.
Lopez (le P. Etienne) rencontre l'Infant Emmanuel. 35. Est conduit en prison. 195.
Lyra, (le P. François) négânaire, mort de soif. 341.
- M.
- Macao*. 368.
Machado, (Antoine Oliveira) trahit les délateurs de Carvalho. 19. Enlève deux Jésuites. 195. Visite qu'il fait. 198.
Magallanez, (Etienne-Louis) adjoint au Cardinal-Viseur. 127. Sa dureté. 215. Ses aveux. 216.
Magazan en Afrique. Plusieurs y sont transportés. 16. 247.
Maissur. Réponse & courage des Catéchistes. 361.
Malabar. Ce que dit un Prince du Pays. 356.
Malagrida, (le P. Gabriel) Sa naissance, ses travaux. 17. Les retraites qu'il donne. 25. Son Discours imprimé sur le tremblement de terre. *Ibid.* Il est relégué à Sétubal. 26. Rappelé à Lisbonne. 155. Conduit chez le Ministre. 164. Emprisonné. 168. Son portrait. 189. On lui attribue l'Histoire de la vie de Simon Gomez. 261. Discussion de sa sentence. 406 & suiv. On lui

- attribue la vie de Ste. Anne, & un Traité sur l'Antechrist. 403. Fausseté de cette attribution. 405. Présumption de droit. 408. Ce qu'étoit alors le Tribunal de l'inquisition. 409. Divers jugemens sur ce Pere & sur la sentence. 415. Lettre de l'Evêque de Cochinchine sur ce sujet. 416. Supplice du Pere Malagrida. 400.
- Maladies.* 349.
- Mammelus.* 67.
- Montilha,* (le P. Jean) Prieur-Général des Dominicains. 395.
- Maragnon.* (Compagnie marchande du) 13. Les Jésuites en sont chassés. 20. 28. Cédule royale contre eux & les Capucins. 31. 38. Découverte du Maragnon. 36. Bulle & Edits contre le brigandage des Portugais. 38. Les Jésuites en sont chassés. *Ibid.* On les y rétablit. 89. Accusations contre eux. 90. Ils sont déchargés. *Ibid.* On les chasse de leurs Missions. 120. L'Evêque Bulhoens les maltraite. 317 & suiv. On les embarque pour Para. 322.
- Marie-Anne d'Autriche Reine-Mère.* 6. 7. 8.
- Marseille.* Un transport de Jésuites y relâche. 268.
- Mascareñas,* Sénateur de Porto. 112.
- Mascareñas,* fils du précédent, se montre favorable aux Jésuites. 335. Son emprisonnement. *Ibid.* Conduit à Rio-Janeiro. 342.
- Mattos,* (le P. Jean de) conduit en prison. 168. Son portrait. 191.
- Maupertuis.* Son jugement sur la prétendue conspiration. 199.
- Maya-Gama,* Gouverneur du Maragnon. 92.
- Meisterburg,* (le P.) Missionnaire de Trocana dans le Maragnon. 92.
- Mendoza* Corte-Réal (l'Abbé Didace) Secrétaire-d'Etat. 4. Exilé, emprisonné. 15. 16. Relégué à Magazan. 248. Sa charité envers les Jésuites. *Ibid.*
- Mendoza,* frere de Carvalho, Gouverneur de Para. 20. Ecrit contre les Jésuites. 21. Métamorphose des villages en villes. 87. Quitte ses troupes & occasionne une sédition. 96. Sa mort. 325.
- Mendoza,* (le P. Emm.) Général des Bernardins. 394. Sentence humiliante. 395.
- Météore* surprenant 327.
- Mines.* 41.
- Miguel.* (Jean) Son supplice. 172.
- Miranda.* (le sénateur) Reproche qu'il fait au P. Dominique Antoine. 229.
- Missions* ravagées. 328. 330 & suiv. 343. 354.
- Mocovis.* 48.
- Moniz.* (Jean) Sa constance. 287. Sa mort. 297.
- Montesquieu.* Son jugement sur les missions. 39.
- Moreira,* (le P. Joseph) confesseur du roi. 4. 11. 29. 31. Emprisonné. 168. Son âge. 193.
- Moura.* (le Sénateur) Sa bienveillance. 216.
- N.
- Neuville.* (Lettres du P. Charles de) sur la destruction de la Société. 385.
- Neydorff,* (le P. Bernard) Supérieur-Général des Missions. 45. 48.
- Nicolas I,* Roi du Paraguay. 2
- fable.* 67.

D E S M A T I E R E S. 429

Nonciature, (le Tribunal de la) rétabli. 394.

Norbert, (le P.) ou l'abbé Platel. Ses mémoires historiques. 387. Relation du supplice du P. Malagrida. 415. Caractère du P. Norbert. 414. Sa mort. 417.

Nozohna, (le P.) fils du Comte d'Arcuez, enlevé. 252.

O.

Obidos. (le comte d') Propos au sujet de la conjuration. 159. Secours qu'il donne à ses parents. *Ibid.* Beau mot de ce seigneur. 166. Sa mort. 394.

Oldenbourg. (Martin Velhe) Son mémoire au roi contre Carvalho. 18. Sort de prison. 392.

Olinda, (conduite de l'évêque d') 339. Ce qu'il trouve à réformer dans les Jésuites. *Ibid.*

Oliveira, (le P. Joseph) traîné en prison. 196. Embarqué. 267.

Olivéira, (le P. Louis) 122. Emprisonné. 228.

Oliveyra, (le P. Timothée) Instructeur des Infantes. 11. Chassé de la Cour. 32. Emprisonné. 168. Son portrait. 194.

Orage. 217.

Ordres interceptés. 66.

P.

Pacheco, (le P. Corneille) dévoré par la soif. 341.

Pacheco, (le F.) Sa mort. 348.

Pagliarini, (Imprimeur) accueilli en Portugal. 205. La reine lui fait signifier d'en partir. *Ibid.*

Patu, (D. Emm. de Saint) épouse la fille de Carvalho. 177.

Pâqué. Difficulté de satisfaire au précepte par la disette des Confesseurs. 137.

Para. 97. 322. 323.

Paraguay. (Histoire du) 364. Guerre prétendue. *Ibid.* Ordre de transmigrer. 42 & suiv.

Paraïba. 340.

Parara. 41. 48. 65. 75.

Paranaqua. (le Collège de) est investi. 346.

Passionti. (le Cardinal) 115. 123.

Payre, (Christophe) Cacique maltraité. 54.

Paul, (l'évêque de S.) rejette les libelles. 344.

Pédro, (Dom) frère du roi. 5. D. Carvalho le rend fuyant. 5. 6. Son mariage 7. 112. Trames contre ce Prince. 182.

Pepe, (le P. François) Sa mort, & calomnies à son sujet. 234.

Péreira, (le P. Antoine) Jésuite, excédé dans la route. 250.

Péreira, (le P. Antoine) Oratorien. Son livre schismatique. 222. 244.

Péreira, (Cordero) Président. 198.

Perdigano, (le P. Joseph) emprisonné. 168. Pourquoi? 194.

Perfidie des Portugais. 69.

Pinto, (le colonel) Son éloge 230.

Platel. Voyez le P. Norbert.

Poitiers, (le P. Thomas de) Portrait qu'il fait du P. Norbert. 414.

Pontelima. (le vicomte de) 7.

Portogallo. (le P. François de) 4. 17. Il est enlevé. 253.

Porto-Monopole. 109. Emeute *Ibid.* Exécutions. 112. Saisie du Collège. 229.

Porgo-Hercole. On y relâche. 270.
Porto-Longone. On s'y réfugie. *Ibid.*
Présumptions de droit alle-
guées par Calvalho. 183 &
suiv.
Prières publiques pour le Roi.
116.
Prières ordonnées par déri-
sion. 150.
Priest. (le marquis de S.) 367.
Przykwil, (lettre du P. Char-
les) de la prison S. Julien.
377.
Principale. Dignité. 126.
Prisons. 9. Horreurs de ces
prisons. 263 & suiv. Com-
bien y moururent. 367. Des-
criptions de ces prisons. 370
& suiv. Elles s'ouvrent. 390.
Et sont rasées 396.

Q.

Quaynaï, montagnes. 54.
Quintano. (le P. Sauveur) 62.

R.

Ranteau. (le P. Jean Baptiste
du) 368.
Raymond-Coelho-Mello. Ses
duretés. 231.
Raynal. (l'Abbé) Son juge-
ment 40.
Réductions du Paraguay. 46
jusqu'à 76.
Regibus. (Mgr. de) Archevê-
que de Serran. Sa fermeté.
355.
Reine d'Espagne. Sa mort. 150.
Reine de Portugal. L'adminis-
tration lui est confiée. 152.
Reine de France. Elle rede-
mande les Missionnaires Fran-
çais. 368 & suiv.
Réjouissances publiques. 142.
235. Pour la suppression de
la Société. 386.
Relation abrégée de la répu-

blique, &c. Libelle, 36. 86.
Retraite. (Exercices spirituels
de la) 183.
Rezzonico, (le Cardinal) 26-
cueille les jésuites. 305.
Ribeira. (la comtesse de) 157.
Ribeira. (Louis) Sa mort. 297.
Ricci, (le P. Laurent) élu Gé-
néral. 147.
Rio-Janeiro. Les Missions y
sont ravagées. 330. Saïse
du Collège. 342. Trait de
cruauté. *Ibid.* Embarque-
ment. 346.
Roméïo, (Blaise Joseph) étan-
gié, rompu & brûlé. 173.
 S.
Saïse générale des Collèges,
208 & suiv. 335. 337. 342.
Saldahna. (le Cardinal) 31. Sa
commission de Visiteur. 124.
Son installation. 130. Son
embarras à la nouvelle de
la mort de Benoît XIV.
133. Mandement contre les
Jésuites. *Ibid.* Il vient dans
leur Eglise. 144. Leur dé-
fend de faire les change-
mens de Collège. 155. Cir-
constances de sa Consécra-
tion. 217. Décret contre les
Jésuites. 276. Défend de
faire des prières contre les
tremblemens de terre. 309.
Sampayo, (le P. Jean) Mis-
sionnaire. 92.
Sampayo. (le P. Joseph.) 119.
Scandale dans l'Eglise. 216.
Scène odieuse à la suppression
de la Société. 384.
Sentence contre les prétendus
Conjurés. 165. Discussion de
cette Sentence. 178 & suiv.
Sentence contre le P. Malag-
rida. Discussion de cette
sentence. 406.
Setubal. (saïse du Collège
de) 219.
Sorcière de Carvalho. 27.

Soto, (Ignace Ferréira) Conseiller de Carvalho. 153.

Sotto, (le P.) 54.

Souza, (Alexandre) 58.

Souza-Calharès, (D. Emmanuel de) meurt en prison sans confession. 168. Ce que dit le roi au sujet de sa mort. *Ibid.*

Spezzia, (Golfe de la) 258.

Suarez, (le P. Ignace) appellié devant le Cardinal. 143. Emprisonné. 168. Pourquoi? 194.

Supplice, (lieu & appareil du) 169.

Sylveira, (Gonzalve Joseph) emprisonné. 16.

T.

Tavares, (Jean) Sa constance 323.

Tavora, (le Marquis de) 154. Il est arrêté avec sa famille. 156 & suiv. Traitemen-t indigne fait aux Da-mes. 159. La Marquise traînée en prison. 167. Son sup-plice. 171. Ce qu'elle dit au bourreau. *Ibid.*

Tavora, (Michel de) Evêque d'Evora, défend la lecture du libelle de Carvalho. 102. Ce qu'il dit au sujet du Mandement du Card-Patriarche. 137. Il donne un Mandement contre les Jé-suites. 222. Sa mort. 223.

Tavora, (Nugno de) sa fille est contrainte d'épouser le second fils de Carvalho. 177.

V. *Alva*.

Tempête. 257.

Tentative singulière. 56.

Testament politique du maré-chal de Belle-Isle. 115.

Testao. Pièce de monnoie. 209.

Texeira 152. 187.

Thadée, (le P.) 37. 77.

Thecle, (Sainte) cabane 68. 74.

Timoni, (le P.) Vicaire-Gé-néral. 115. Ecrit au Roi. 116.

Tolet, (le P. François) Pro-vincial du Maragnon, écrit au Roi 28. Est renvoyé en Portugal. 120.

Torregiani, (le Cardinal) Se-crétaire d'Etat. 147. Sa let-tre au Nonce. 148. Griefs de Carvalho contre lui. 241. *Torrès*, (le P. Antoine) exilé. Pourquoi? 139. Emprisonné. 232.

Tojetti, (le P.) Son libelle. 222.

Traferie. Lazaret. 366.

Traité des Limites. 20. Ce traité est rompu. 85.

Tremblement de terre. 16. 103. 104. 108. 309.

Troupes rassemblées. 165.

Tucuman. 60.

Tuyanjuru, montagnes. 55.

V. U.

Valdelyrios, (le Marquis) 37. 42. 48. 49. 50. 51. 56. 59. 60.

Vaiconcellos, (le P. Louis) Sa confiance. 301.

Veiga, (le P.) enlevé 252.

Velloso, (Jean Louis) Sa four-berie. 357. Ses désaveux. 363.

Vianna, Commandant de Mon-te-Video. 78. Sa mauvaise foi. 79. 83.

Villabolo, (Félix) Régent. Sa confiance. 302.

Villages érigés en villes. 87. 329.

Villanova, (le Capitaine) sert d'interprète. 83. Pourquoi on lui en veut. 84.

Vincent, (le comte de Saint) 176.

Uragay. 41. 46. 55. 62. 75.

X.

Xavier, (S. François) On

432 TABLE DES MATIÈRES.

force son tombeau. 358. Ou-
verture de ce tombeau. *Ibid.*

Y.

Tapeguiens. Peuplade. Leur sé-
dition. 66.

Z.

Zars, (le P. Albert) Mission.

naire. 354.

Zevalos, (Dom Pierre) nou-
veau Gouverneur du Para-
guay. 80. Découvre la four-
nerie de Vianna. *Ibid.* Re-
çoit les dépositions des Ca-
ciques. 82.

Fin de la Table des Matières.

